Diocèse de Quimper & Léon

Document numérisé en 2015

HISTOIRE

DU VÉNÉRABLE SERVITEUR DE DIEU

JULIEN MAUNOIR

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

DÉCLARATION

Decretis apostolicis obsequens et Sanctæ Sedis judicium exspectans, fidem nonnisi historicam scriptis suis adhibendam esse auctor hujusce operis protestatur.

APPROBATION

Cum opus cui titulus : *Histoire du Vénérable serviteur de Dieu Julien Maunoir de la Compagnie de Jésus*, a Patre Xaverio Augusto Séjourné nostræ Societatis sacerdote concinnatum, aliqui ejusdem Societatis revisores, quibus id commissum fuit, recognoverint et in lucem edi posse censuerint, facultatem concedimus, ut typis mandetur, si ita iis ad quos pertinet, videbitur.

In quorum fidem has litteras manu nostra subscriptas et sigillo Societatis nostræ munitas dedimus.

Andegavi, die 25a decembris 1894.

A. PLATEL S. J.
Præp. Prov. Franciæ.

Loco ✝ sigilli.



Imp Chatain, Paris.

LE V. P. JULIEN MAUNOIR
de la Compagnie de Jesus.

9218

HISTOIRE

DU

VÉNÉRABLE SERVITEUR DE DIEU

JULIEN MAUNOIR

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

PAR LE

PÈRE XAVIER-AUGUSTE SÉJOURNÉ

DE LA MÊME COMPAGNIE

« Depuis saint Vincent Ferrier, nul ouvrier évangélique n'a travaillé au salut de la Bretagne avec autant de succès que le Père Maunoir. »

(Mgr BALTHASAR GRANGIER, *évêque de Tréguier.*)

TOME I

FB
922
MAU

LIBRAIRIE RELIGIEUSE H. OUDIN

PARIS
10, RUE DE MÉZIÈRES, 10

POITIERS
4, RUE DE L'ÉPERON, 4

1895

Tous droits de reproduction et de traduction réservés

DÉDICACE

A NOSSEIGNEURS LES ARCHEVÊQUE ET ÉVÊQUES DE BRETAGNE

A LEURS GRANDEURS

Mgr LABOURÉ, Archevêque de Rennes,
Mgr BÉCEL, Évêque de Vannes,
Mgr FALLIÈRES, Évêque de Saint-Brieuc,
Mgr VALLEAU, Évêque de Quimper,
Mgr LAROCHE, Évêque de Nantes.

MESSEIGNEURS,

Lorsque le P. Boschet, en 1697, *publia* Le Parfait Missionnaire ou la Vie du R. P. Julien Maunoir, de la Compagnie de Jésus, missionnaire en Bretagne, *et le P. Le Roux, en* 1715, *son* Recueil des vertus et des miracles du R. P. Julien Maunoir, *etc., c'est « à Messeigneurs des Etats de Bretagne » qu'ils dédièrent leurs ouvrages.*

« *Sans sortir de votre illustre assemblée, disait le P. Boschet, il* « *se trouverait peut-être assez de preuves et assez de témoins* « *des vertus et des miracles du Serviteur de Dieu pour fournir au* « *Procès de sa Canonisation.* »

Le P. Le Roux ajoutait de son côté : « *Un jour viendra où vous* « *pourrez donner de plus grandes marques de la vénération que* « *vous professez pour celui qui a tant contribué à maintenir dans* « *cette Province la pureté de la foi, qui a instruit les peuples, ré-* « *formé les mœurs et élevé, avec le secours du ciel, des ames ver-* « *tueuses à la plus haute perfection.* »

Vous êtes, Messeigneurs, les héritiers directs de ces grands Évêques qui siégeaient alors aux Etats de Bretagne, et le moment

est venu où l'Église prépare la Béatification du Vénérable Serviteur de Dieu. Son berceau est à Saint-Georges-de-Reintembault dans le diocèse de Rennes, sa tombe à Plévin dans celui de Saint-Brieuc, son cœur repose à Quimper, le souvenir de ses œuvres est toujours vivant dans le diocèse de Vannes, et Nantes salue dans le Père Maunoir le précurseur du Bienheureux de Montfort, formé lui-même sur le modèle du grand missionnaire de la Basse-Bretagne. Souffrez donc qu'ayant entrepris de raconter quelle sainte et glorieuse carrière a parcourue le Vénérable Père Maunoir, je vous fasse hommage à mon tour du fruit de mes travaux.

En l'acceptant, ce n'est pas seulement la cause du Vénérable que vous servez, mais celle aussi de Dom Michel le Nobletz, le prophète de sa sainteté et de son apostolat. Votre haute protection donnera plus d'autorité à une Histoire qui, en retraçant la vie de l'apôtre des Bretons au XVII^e^ siècle, fait revivre en même temps, dans une lumière plus éclatante, la mémoire d'illustres Prélats qui furent vos prédécesseurs, et de tant de saints personnages que Dieu suscita à la même époque pour le salut de votre catholique province.

Nul ne sera plus touché de ce témoignage de votre bienveillance,

Messeigneurs,

que celui qui a l'honneur de se dire

de Vos Grandeurs Illustrissimes et Révérendissimes

le très humble et très respectueux serviteur en J.-C.

XAVIER-AUGUSTE SÉJOURNÉ, S. J.

PRÉFACE

On était en 1640. Dans une petite bourgade ignorée jusqu'alors et perdue au sommet des montagnes, à La Louvesc, allait bientôt mourir l'apôtre que l'Église appelle saint Jean-François Régis.

En vain, aux jours de sa jeunesse, avait-il maintes fois sollicité la grâce de partir pour le Canada et d'y travailler au salut des Hurons et des Iroquois. Cette faveur, il ne put l'obtenir.

Dès lors il s'était consacré tout entier aux missions du Velay, du Vivarais et des Cévennes, et après dix ans d'un apostolat incomparable, Dieu se hâtait de lui donner le ciel pour récompense.

Or, cette même année 1640, à une autre extrémité de la France, le Vénérable P. Julien Maunoir commençait ces missions fameuses d'où sortit la régénération de la Bretagne, alors cruellement atteinte dans sa foi et ses mœurs chrétiennes.

Jésuite comme saint François Régis, il avait comme lui ardemment, mais en vain désiré la couronne du martyre parmi les sauvages du Canada. Dieu l'appelait en Basse-Bretagne et le destinait à un apostolat qui devait durer,

non plus dix ans seulement comme celui de saint François Régis, mais quarante-trois ans.

Pendant ce long espace de temps, il a renouvelé en Bretagne toutes les merveilles opérées par l'apôtre du Velay. Guidé par Dom Michel le Nobletz, son père et son maître en Jésus-Christ, il s'est jeté en héros au milieu du champ de bataille, n'ayant d'abord avec lui comme compagnon de ses travaux que le P. Pierre Bernard.

Mais bientôt il réveille dans les âmes sacerdotales la flamme sacrée de l'apostolat. Il associe à ses missions des prêtres de tout âge et de tout rang, jusqu'à des docteurs de Sorbonne, des grands vicaires et même des évêques. Ces nouveaux missionnaires ne forment pas moins d'une armée de mille combattants. A leur tête, il s'élance à pas de géant dans la carrière, parcourt toute la Bretagne de l'ouest à l'est, du midi au nord, de Saint-Georges-de-Reintembault aux îles d'Ouessant et de Molène, de l'île de Sein à l'île de Bréhat. Les évêchés de Léon, de Dol, de Quimper, de Tréguier, de Saint-Brieuc, de Vannes et de Rennes ont tour à tour entendu sa parole, acclamé son nom comme celui de leur apôtre et de leur sauveur.

Et quand des flots de grâce ont coulé sur la Bretagne, quand par la puissance de sa sainteté, de ses vertus et de ses miracles, le P. Maunoir a détruit de fond en comble l'empire de l'enfer et fait surgir un nouveau peuple chrétien digne des plus beaux jours de son glorieux passé, comme saint François Régis, il s'arrête, lui aussi, pour mourir dans un humble village de Cornouailles : Plévin, inconnu jusqu'alors, devient le lieu de son tombeau, d'où

ne cesse de s'exhaler un parfum miraculeux de résurrection chrétienne.

Telle est la vie qu'ont racontée autrefois les PP. Boschet et Le Roux, premiers historiens du grand missionnaire [1]. Sur des traces si sûres, muni de précieux documents inédits puisés dans les bibliothèques publiques ou privées de la Bretagne, dans les Archives romaines, nous nous sommes efforcé de la remettre en pleine lumière. Nous n'avons épargné dans ce but ni recherches, ni voyages, ni enquêtes de tout genre, et nous remercions ici ceux qui ont bien voulu nous fournir des matériaux ignorés ou nous aider de leurs conseils. C'est un devoir surtout d'exprimer notre reconnaissance, entre vingt autres, au P. Van Meurs l'archiviste, si connu de la ville de Rome, et à M. l'abbé Peyron, chanoine de Saint-Corentin, archiviste du diocèse de Quimper.

A défaut d'autre mérite, l'ouvrage que nous publions aujourd'hui, fruit de longues années de travail, portera du moins en lui-même le témoignage de sa sincérité et celui de nos efforts. Il arrive, ce semble, à son heure, puisque c'est le moment choisi par Dieu où s'instruisent les causes de béatification de Dom Michel le Nobletz et du Vénérable P. Julien Maunoir.

1. Le P. Antoine Boschet est né à Saint-Quentin, le 7 avril 1642. Il entra dans la Compagnie de Jésus le 12 mai 1661, enseigna les humanités, puis la philosophie dans les collèges. Pour rétablir sa santé, il fut envoyé à La Flèche en 1688 et il y est mort le 1er avril 1699.

Le P. Guillaume Le Roux est originaire de la Cornouailles. Né le 3 décembre 1653, il a été reçu dans la Compagnie le 27 septembre 1673, et y a fait sa profession le 2 février 1688. Quarante ans de missions en Basse-Bretagne en ont fait le digne successeur du P. Maunoir. Il est mort à Lothey le 17 juillet 1725.

— Voir les ch. xxxvi et xxxvii de cette Histoire.

Qu'il rappelle donc à la Bretagne les grandes merveilles dont elle a été le théâtre au XVII^e^ siècle. Mais qu'en même temps, sous l'inspiration du Vénérable auquel nous le confions, il suscite partout des imitateurs de son apostolat et de sa sainteté.

Quimper, maison Saint-Joseph, 16 juin,

En la fête de saint François Régis.

HISTOIRE

DU

VÉNÉRABLE SERVITEUR DE DIEU

JULIEN MAUNOIR

CHAPITRE PREMIER

LES PREMIÈRES ANNÉES DU VÉNÉRABLE

1606-1625

Caractère providentiel de la vie des Saints. — Dom Michel le Nobletz, précurseur du P. Maunoir. — Naissance de Julien Maunoir. — Ses parents le vouent au service des autels. — La pierre du foyer. — Dom Michel le Nobletz prédit que Julien sera son successeur. — Sainte enfance du Vénérable. — Les processions à la Croix du Lac. — Le champ de l'Épine. — Première Communion et Confirmation. — Julien reçoit d'un prêtre de Saint-Georges les premières leçons de latin. — Son entrée au collège des Jésuites, à Rennes. — Ses études. — Il est reçu congréganiste. — Dom Michel le Nobletz renouvelle, en 1621, la prédiction de 1613, sur l'apostolat futur du petit Maunoir. — Les vertus de Julien Maunoir. — Ses succès de collège. — Son apostolat parmi ses condisciples. — Désirs de vocation religieuse. — Entrevue avec le P. Coton. — Adieux à Saint-Georges. — Départ pour le noviciat de Paris.

Une des choses qui frappent le plus ceux qui étudient la vie des Saints, c'est le caractère providentiel de leur apparition au milieu du monde. Elle répond si bien aux besoins de l'époque où brillent leurs vertus, qu'il devient évident que nul secours ne pouvait être plus opportun que le leur. Ils sont la lumière des siècles, le gage sacré d'une prochaine résurrection. Ainsi se dévoilent au grand jour les desseins miséricor-

dieux de la Providence à l'égard des pays où rayonne leur sainteté. S'il en fallait une nouvelle preuve, on la trouverait consignée, pour ainsi dire, à toutes les pages de cette histoire.

Elle commence avec l'apostolat de Dom Michel le Nobletz. Ce saint missionnaire était né en Bretagne, le 29 septembre 1577, au château de Kerodern, à Plouguerneau, dans l'évêché de Léon. Les abbés Gourvennec à Plouguerneau, l'abbé Le Guen à Ploudaniel, furent ses premiers maîtres. Envoyé plus tard à Bordeaux, au collège de Guienne, il quitta bientôt cette ville pour Agen où se trouvait un collège de Jésuites. C'est là qu'il acheva ses études d'humanités et de philosophie. Sa vocation au sacerdoce étant bien décidée, il retourna à Bordeaux, et pendant quatre ans, sous la direction des mêmes Pères, poursuivit avec une égale réputation de science et de vertu son cours de théologie. Des études spéciales d'hébreu et d'Écriture sainte faites à Paris, en Sorbonne, le préparèrent plus immédiatement encore à la prêtrise ; mais avant de se livrer au travail des missions, il s'enferma pendant un an dans la solitude de Trémenach, près de Plouguerneau.

Dom Michel le Nobletz évangélisait donc alors la Basse-Bretagne. Partout, bien que toujours en butte à mille contradictions, il opérait des fruits de salut vraiment merveilleux. Au jugement du Vénérable Père Maunoir, « sa charité envers Dieu, son zèle des âmes, sa puissance miraculeuse, son don de prophétie et ses autres vertus, en font l'égal des apôtres [1]. » C'est lui qui provoque dans le Léon, le Tréguier, la Cornouailles ce grand réveil de la foi que vont développer et affermir, dans toute la Bretagne, des prodiges de dévouement apostolique. Précurseur de ces temps plus heureux encore, nouveau Jean-Baptiste, il les sollicite, les prépare et les prédit avec l'assu-

1. « Cum charitate in Deum, quam unam semper in animo habebat, animarum zelo, miraculorum gratia, prophetiæ dono admirabili, cæterisque virtutibus, apostolis ipsis æquandus esse videatur..... » Vénérable Père Maunoir. *Journal latin de ses missions.* Præfatio ad missiones armoricas, p. 1. — *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz*, par le Père Maunoir, *passim.* — *La Vie de M. le Nobletz, prestre et missionnaire de Bretagne,* par le P. Verjus, *passim.* Paris, Jean Cusson, MDCLXVI. — *Le parfait missionnaire ou la Vie du P. Julien Maunoir, de la Compagnie de Jésus,* par le P. Boschet. Paris, Jean Anisson, MDCXCVII.

rance du prophète. Accablé d'infirmités, hors d'état de seconder les apôtres qui lui succèdent, autrement que par ses conseils, ses prières et ses pénitences, il sera, du moins, de longues années, l'heureux témoin de leurs triomphes. Sa mort au Conquet, le 5 mai 1652, loin d'arrêter son influence bénie sur le travail des missions, la rendra plus sensible et plus glorieuse. Devant les preuves convaincantes de sa puissante intercession auprès de Dieu, il n'y a qu'une voix en Bretagne pour reconnaître qu'il jouit déjà du bonheur des Bienheureux [1]. Tel était le saint prêtre, le missionnaire divinement éclairé, qui devait un jour introduire dans la carrière de l'apostolat le Vénérable Père Julien Maunoir.

Celui-ci était né, le premier octobre 1606, dans l'évêché de Rennes, à Saint-Georges de Reintembault, bourg considérable, situé sur les frontières de la Bretagne et de la Normandie, entre Fougères et Pontorson. On y voit encore aujourd'hui, du moins en partie, la demeure qui fut son berceau [2]. Son père s'appelait Isaac Maunoir, sa mère Gabrielle Deloris. Riches des dons de la piété, dépourvus des biens de la fortune, ils n'avaient pour vivre d'autres ressources qu'un humble négoce. Mais ce qu'ils gagnaient, ils le partageaient avec les pauvres. Leur charité était devenue proverbiale. Cependant, avec les années, les besoins augmentaient dans la famille. Trois fils et une fille répondant aux noms de Julien, de Jean, de Michel et de Guillemette, étaient venus, tour à tour, prendre leur place au foyer ; mais déjà l'aîné d'entre eux, Julien, âgé d'une douzaine d'années, commençait à en être le soutien, quand une maladie soudaine le ravit à la tendresse de tous. Pour tromper leur douleur et l'adoucir tout à la fois, les parents donnèrent au nouveau-né le nom de Julien. Le jour de sa naissance fut celui de son baptême. Il eut pour parrain Dom Julien Jamet, vénérable prêtre de la contrée, et pour marraine, Mathurine

1. Cf. *La Vie de M. le Nobletz, prestre et missionnaire de Bretagne*, par le P. Antoine Verjus, *passim.* Paris, chez Jean Cusson, MDCLXVI.

2. M. l'abbé Brassier, Recteur de Saint-Georges de Reintembault, a racheté la maison du Père Maunoir devenue aujourd'hui comme un lieu de pèlerinage. — Une chapelle de la sainte Vierge, destinée à l'usage des enfants de Marie, s'y trouve aussi annexée.

Cador [1]. Quand le Recteur de la paroisse, Michel Bertin, qui l'avait baptisé, l'eut remis aux mains de son père et de sa mère, ceux-ci le devouèrent sur l'heure au service des autels. Dieu ne tarda pas à montrer qu'il agréait ce généreux sacrifice, et qu'il se réservait dans le petit Julien un futur apôtre.

L'imagination populaire s'est plu à embellir ses premiers jours, et elle est, tout à la fois, curieuse et charmante, la légende de *la pierre du foyer*, qui se raconte, aujourd'hui encore, dans les veillées de Saint-Georges. Le petit Maunoir, enveloppé de ses langes, reposait sur les genoux de sa mère. Un faux mouvement le fit glisser, et il tomba sur la pierre du foyer. Mais la pierre, comme un oreiller qui cède à la plus légère pression, s'inclinant doucement à une profondeur de dix centimètres au-dessous du sol, amortit la chute. Bien plus, elle s'excava en quelque sorte, et garda même, dit-on, l'empreinte de la tête de l'enfant. Le souvenir s'en était si précieusement conservé dans la maison natale, que c'était sur cette pierre que, chaque soir, les enfants de la famille venaient s'agenouiller pour faire leurs prières. Quand la maison passa en d'autres mains, la pieuse tradition n'y fut point oubliée. Même en ce siècle, son nouveau possesseur, nommé Morin, lui resta toujours fidèle. Mais un jour le feu consume une partie de cette maison qu'il occupa pendant soixante ans. Il faut la réparer ; sa grande préoccupation est qu'on respecte avant tout *la pierre du foyer*. Vaine sollicitude : un des ouvriers, soupçonnant qu'elle cachait un trésor, profite de l'absence du maître pour la déplacer. Il la brise même, et, pour mieux dissimuler sa faute, la fait entrer dans la nouvelle construction. Morin ne s'en est jamais consolé [2].

C'était le moment où Dom Michel le Nobletz, alors au fond de la Basse-Bretagne, demandait au Ciel de lui préparer un successeur. Bien qu'éloigné de Saint-Georges de Reintembault

1. Archives de la mairie de Saint-Georges de Reintembault. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 3. — *Recueil des vertus et des miracles du P. Julien Maunoir*, par le P. Le Roux. Saint-Brieuc, 1848, p. 2. — *Vid. ad calcem* pièces justificatives du chap. 1er.

2. Notes recueillies à Saint-Georges par M. Brassier, Recteur de la paroisse.

de plus de cinquante lieues, il apprit par une révélation surnaturelle que ce successeur y était né. Fort de cette assurance divine, il s'empressa de communiquer l'heureuse nouvelle à ses amis [1]. Quelques années plus tard, en 1613, le saint missionnaire donnait à Landerneau les exercices de la mission. Au milieu des épreuves qu'il y rencontra, il sollicitait avec de plus vives instances le secours qui lui avait été promis. Pendant sa prière, Dieu lui fit connaître de nouveau qu'un jour les Jésuites viendraient s'établir à Quimper, que le petit Maunoir, qui n'avait encore que sept ans, *adhuc septennem*, appartiendrait à la Compagnie qui porte le nom de Jésus et serait l'héritier de ses œuvres dans les Missions bretonnes [2].

C'est au retour de Dom Michel en Cornouailles que se place l'épisode raconté par le P. Boschet. Il prêchait à Douarnenez, petite ville maritime de l'évêché de Quimper, quand soudain, s'interrompant au milieu de son discours, il dit à son auditoire, avec l'accent d'un homme inspiré : « Remercions Dieu de ce qu'il m'a donné un successeur. Il a sept ans, il est du diocèse de Rennes et sera Jésuite ! » Rien de plus authentique, d'ailleurs, et de plus clairement démontré que ces prédictions maintes fois répétées. Elles se retrouvent dans les Mémoires intimes de Dom Michel. Le Vénérable Père Maunoir les a consignées dans le Journal latin de ses missions, dans sa Vie manuscrite de Dom Michel, et les rappelle dans vingt passages de ses autres écrits. Il les avait recueillies lui-même de la bouche de M. le Nobletz, qui, sur son lit de mort, s'entretiendra avec son fils spirituel de ces consolants souvenirs.

Ainsi prédestiné, dès le berceau, à l'apostolat de la Basse-Bretagne, l'enfant ne dément point ces saintes espérances. Elevé par des parents pleins de foi, porté comme naturelle-

1. *Vie du Père Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 4.

2. « ... Cognovit divinitus (Michael Nobletius) venturos Corisopitum aliquando Patres nostros, meque paulo post, anno scilicet 1613, adhuc septennem et a se distantem quinquaginta circiter leucas armoricas, sibique penitus ignotum, fore præscivit, aliquando, per misericordiam Dei, successorem suum in missionibus armoricis. » (*Journal latin des missions*, par le vénérable P. Maunoir, p. 2 et 3.) — *Vie de Dom Michel le Nobletz*, par le P. Maunoir, p. 396. — *Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, liv. IX, ch. I, p. 453.

ment à la vertu, il puisait dans les exemples de la famille et dans le trésor de son cœur les secours dont son âge avait besoin. Au fur et à mesure qu'il grandissait, il laissait voir des signes plus manifestes de sa vocation apostolique. Comme on lit des grands capitaines que, dans leur enfance, se plaçant résolument à la tête de leurs camarades, ils les menaient au combat, et, dans des simulacres de batailles proportionnées à leurs forces, faisaient pressentir leur génie militaire, ainsi en était-il du jeune Maunoir. Lui aussi on le voyait, le jeudi d'ordinaire, courir les pieds nus, de maison en maison, rassembler au milieu du bourg ses petits compagnons et les aligner sur deux rangs. Bientôt, sous les yeux étonnés des pères et des mères, des frères ou des sœurs, debout sur le seuil de la porte, la procession s'avançait, à travers la rue de Longuève, pour ne s'arrêter qu'à la Croix du Lac, sur la route de Mellé. Là, Maunoir faisait tomber à genoux son petit monde, le haranguait brièvement, récitait quelques prières, et entonnait un cantique. Les enfants le répétaient après lui, avec une sorte d'enthousiasme, non moins fiers des témoignages de leur piété que du chef qui marchait à leur tête. Au retour, le défilé s'effectuait dans le même ordre, avec le même recueillement, et causait à tous les curieux la même admiration. Parfois sur la route, en parcourant les rangs de son petit bataillon, Maunoir apercevait-il sur la tête de l'un de ces enfants les marques trop visibles de la « râsche », il y portait la main, et le mal, à la grande surprise de tous, disparaissait comme par enchantement. De là est venue, croit-on encore à Saint-Georges, la coutume immémoriale d'apporter à la Croix de Mission du Père Maunoir [1] les petits enfants malades de la râsche. Les pèlerins y affluaient en grand nombre, le jeudi surtout, comme s'ils eussent voulu rappeler jusqu'au jour où le petit Maunoir organisait ses processions d'enfants. La Normandie se distinguait entre toutes les contrées voisines par sa pieuse confiance. Dès que les enfants étaient guéris, les parents trouvaient dans une maison hospitalière, située en face de la Croix, tout

1. V. ch. XXIIIe de cette histoire : mission de Saint-Georges de Reintembault.

ce qui était nécessaire pour les réchauffer et les nourrir.

D'autres fois, c'était à l'église que Julien conduisait ses petits compagnons. Là, montant lui-même en chaire, il récitait à haute voix l'Oraison dominicale, la Salutation angélique, le Symbole des apôtres. Ses auditeurs, si légers qu'ils fussent, l'écoutaient avec tant d'attention, exécutaient si ponctuellement ses ordres, que l'on devinait en lui un futur prédicateur, né pour instruire les âmes et les diriger dans la voie du salut. Aussi, dans Saint-Georges, c'était à qui féliciterait la famille de cet enfant béni et lui prédirait les plus saintes et les plus heureuses destinées.

Un autre souvenir de son enfance nous a été également conservé. La famille Maunoir possédait près du bourg un petit champ, appelé le champ de l'Épine. Une croix le désigne aujourd'hui encore aux regards des passants. Ce petit champ formait deux parties bien distinctes, l'une, toute en froment, l'autre, en pâtis. C'est là que le jeune Maunoir gardait l'unique vache de la maison. Mais, le matin, entendait-il sonner la cloche de la paroisse, il courait aussitôt à l'église et y entendait pieusement la messe. A son retour il trouvait néanmoins, comme au départ, la bête à sa pâture réservée et le froment scrupuleusement respecté. Depuis lors, et même dans les premières années de ce siècle, les vieillards ne l'ont point oublié, quand le pâtre ou la fille de service s'en allait aux champs, on lui disait toujours : « Va conduire les animaux à la pâture et garde-les bien comme le petit Maunoir. » Le mot était devenu populaire [1].

Il est bien regrettable que ses biographes ne nous aient pas transmis plus de détails sur les années de son enfance. Nous ne pouvons que supposer les dispositions qu'il dut apporter à sa première Communion. Nous savons, toutefois, qu'il la fit de très bonne heure, car il nous apprend lui-même qu'en 1615, à l'âge de neuf ans, il reçut à Fougères le sacrement de

1. Traditions recueillies à Saint-Georges de Reintembault par M. Brassier, Recteur de la paroisse, et par l'auteur de cette histoire en 1889-1892. Témoignage aussi de la femme Bailleul, septuagénaire, morte en ces dernières années.

Confirmation, des mains de Monseigneur François Lachiver, Évêque de Rennes [1].

Tels étaient les progrès de Julien dans la vertu, que ses parents, qui le destinaient au sacerdoce, le crurent marqué par Dieu lui-même pour un si auguste ministère. Ils ne pensèrent plus désormais qu'à faire éclore dans son âme ces germes divins de vocation que le regard de leur foi y avait découverts. Leurs exemples aidèrent à ce but, autant que leurs sollicitudes de tous les jours.

Mais s'il y a dans le cœur des parents chrétiens comme une intuition surnaturelle des desseins de Dieu, ne s'y trouve-t-elle pas, à un degré plus élevé encore, dans le cœur du prêtre ? Il y en avait un, à Saint-Georges, qui avait su discerner Julien entre tous les autres enfants. Etait-ce Michel Bertin, le Recteur même de la paroisse, ou l'abbé Rouxel ? L'histoire ne le dit pas. Il ne cessait de l'observer. Voyant qu'il passait à l'église le temps qu'il aurait pu consacrer aux amusements de son âge, il s'était épris pour lui d'une sainte affection. Les parents se préoccupaient de faire donner à leur enfant une éducation conforme à l'avenir qui l'attendait. Il s'offrit à devenir son maître. Julien apprit de lui les premiers éléments de la langue latine, et grâce à ses aptitudes et à son travail, se rendit bientôt capable de suivre les cours d'un collège [2].

Celui des Jésuites de Rennes était fondé depuis 1604. Déjà les élèves y accouraient de toutes les parties de la Bretagne. Sous la sage direction du P. Charles de la Tour, ancien Recteur du collège de Clermont, il réalisait de plus en plus les espérances des familles chrétiennes [3]. C'est à Rennes que fut envoyé le jeune Maunoir. La première fois que nous l'y rencontrons, nous le trouvons dans la classe de quatrième, dont l'unique professeur était alors, c'est-à-dire en 1621, le P. Philippe Le Roux [1]. Julien était dans sa quatorzième année. Aussi remarquable par sa piété que par son application au travail, il se concilia dès la première heure l'estime de ses maîtres, qui ne craignaient pas de le proposer pour modèle. Son entrée dans la Congrégation de la sainte Vierge imprima un nouvel essor à sa ferveur, et bientôt tous ses condisciples le regardèrent comme un saint. Il fallait bien qu'il en fût ainsi et que ces éloges n'eussent rien d'exagéré, car cette année-là même, Dom Michel le Nobletz, prêchant à Douarnenez, dans la chapelle de Sainte-Hélène, avait renouvelé sa prophétie de 1613, et solennellement affirmé que Dieu formait déjà, dans le diocèse de Rennes, celui qui devait lui succéder un jour. Le nom de sa patrie, sa profession d'écolier de quatrième, son âge de quatorze ans, tout était signalé et décrit par le vénérable missionnaire, avec une merveilleuse exactitude. Cependant il n'avait jamais entendu parler de lui, et de longues années devaient s'écouler encore avant leur première entrevue [2].

D'aussi heureux commencements présageaient une vertu solide. Elle le devint en effet. Ce qui frappait le plus dans le jeune Maunoir, c'était, avec une humilité peu commune, une grande douceur et une modestie angélique. Soit au collège, soit en dehors du collège (car il n'était qu'externe, et vivait, sans aucun doute, dans l'une de ces nombreuses petites pensions de famille qu'exigeaient alors les besoins du temps), il n'y

1. Cf. *Vie manuscrite de Catherine Danielou,* par le vénérable Père Maunoir, ch. LXVI, p. 647-648. Mgr Lachiver était né à Plouézoc'h, près Morlaix, dans le diocèse de Tréguier. Il avait été le précepteur du vénérable Père Quintin, O. S. D. C'est sous son épiscopat que fut fondé, en 1604, le collège des Jésuites de Rennes. Il mourut le 22 février 1619. Cf. *Vies des Saints de Bretagne*, par Albert le Grand, catalogue des évêques, p. 52-53.

2. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 6-7. — *Recueil des vertus et des miracles du P. Julien Maunoir*, par le P. Le Roux, p. 2.

3. *Vid. ad calcem* pièces justificatives.

1. Il y a eu deux Pères portant ce même nom. Le premier était Nivernais, né le 25 juin 1596, entré au noviciat de Nancy le 22 septembre 1612. Il est professeur au collège de Rennes en 1621 et 1622. Le deuxième était Blésois et n'est entré dans la Compagnie que le 13 juillet 1625. Il se retrouvera, en philosophie, à la Flèche, avec le Fr. Maunoir. (Ex archiv. Rom.)

2. « ... Aperte, postea, anno 1621, e suggestu dixit (Nobletius) nutriri a Deo, in diœcesi Rhedonensi, pisciculum, qui sibi succederet, patriamque meam, ætatemque annotavit, annum scilicet decimum quartum, quo studebam grammaticæ, in collegii Rhedonensis quarta schola. » (*Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, p. 3. Præfatio ad missiones armoricas.) — *La Vie de M. le Nobletz, prestre et missionnaire de Bretagne*, par le P. Antoine Verjus, liv. VI, ch. VII, p. 263. — *Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 5. — *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. XV, p. 398.

avait qu'une voix pour l'attester. Une parole quelque peu libre le faisait aussitôt rougir. On ne pouvait le contempler dans sa prière sans se sentir excité à la dévotion. Entendait-il, sur sa route, blasphémer le nom de Dieu ? il se prenait à pleurer. Plein de charité pour les pauvres, tout pauvre qu'il était lui-même, il partageait souvent avec eux son déjeuner, et quelquefois même s'en privait tout à fait pour les nourrir [1].

Ces vertus, dont le germe se développait en lui tous les jours, il les devait assurément à sa généreuse fidélité. Mais rien ne contribuait aussi efficacement à les affermir, que l'amour filial qu'il professait pour la sainte Vierge. Nul congréganiste ne se montra plus exemplaire, plus obéissant, plus charitable, plus zélé pour l'honneur de Dieu et de sa sainte Mère.

Aux progrès dans la piété et la vertu, le jeune Maunoir joignait aussi les plus heureux succès dans ses études. D'un esprit sagace et pénétrant, studieux autant que sage, il laissait voir, au milieu de ses travaux de collège, encore plus de maturité que d'éclat. C'était le témoignage de ses maîtres. Son professeur d'humanités fut le célèbre Père Jean Rigoleuc [2], dont les compositions littéraires, au jugement du Père Gabriel Cossart [3], surpassaient en mérite celles du P. Petau lui-même. Le P. Dominique le Jeunehomme [4] en rhétorique, les Pères Nicolas Bailly [5] et Jean-Jacques Bouton [6] en philosophie, comp-

1. Cf. Boschet, *Vie du P. Julien Maunoir*, liv. I, p. 7-8. — *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, par le P. Le Roux, p. 2-3.

2. Il était né à Quintin le 24 décembre 1595. Elevé à Rennes, au collège des Jésuites, il entra dans la Compagnie le 2 novembre 1617. Il est mort à Vannes le 27 février 1658. Cf. sa vie, par le P. Champion. Paris, Imbert le Batz, MDCXCVIII.

3. Le P. Gabriel Cossart, né à Pontoise en 1615, fut l'un des plus célèbres professeurs de rhétorique du collège de Clermont. Cf. *La Vie du P. Rigoleuc*, par le P. Champion, p. 6 et 7.

4. Le P. Dominique le Jeunehomme, de Saint-Nicolas du Port, en Lorraine, entra dans la Compagnie à Rouen, le 18 décembre 1613. Après avoir été professeur de rhétorique à Rennes, il fut envoyé dans les missions étrangères. Cf. Carayon, Doc. D.

5. Le P. Nicolas Bailly, né à Sézanne en Champagne en 1587, a été successivement professeur de rhétorique, de philosophie et de théologie. Il est mort à Caen en 1657. Cf. Sommervogel, *Biblioth. de la Compagnie de Jésus*, t. I, p. 783, édit. de MDCCCXC.

6. Le P. Jean-Jacques Bouton, né à Nantes le 15 juillet 1591, entra au noviciat de Rouen le 2 septembre 1610, fit sa philosophie à la Flèche, 1612-1615 ; professeur de 1615 à 1619 au collège de Rouen, fait sa théologie à Paris de 1619 à 1623, est professeur de philosophie à Rennes de 1623 à 1626, fait son troisième an de 1626 à 1627, enseigne la philosophie à la Flèche de 1627 à 1630, et y fait ses grands vœux le 1er janvier 1628. De 1630 à 1632, enseigne la théologie à Bourges ; de 1632 à 1633 est préfet des classes à la Flèche ; de 1633 à 1635, enseigne la théologie à Paris ; devient en 1635-1636 Père principal du pensionnat de la Flèche ; est préfet spirituel à Tours en 1636-1637, à la Martinique de 1637 à 1641, supérieur de la mission de 1641 à 1642 ; il revient à la Flèche comme sous-préfet des classes supérieures, retourne en mission à la fin de 1642, se trouve à Quimper en 1645, comme directeur de Congrégation ; de 1647 à 1648 est préfet spirituel à la Flèche ; de 1648 à 1650, préfet spirituel et ministre à Bourges ; enfin, de 1651 jusqu'à sa mort, 17 novembre 1658, réside à la Flèche. On a de lui une *Relation de l'establissement des François en l'Isle de la Martinique*. (*Ex. archiv. Rom. necrolog.*, etc.)

tèrent notre saint écolier parmi leurs meilleurs élèves [1]. Eloge d'autant plus significatif, que les rivaux étaient plus nombreux, car, le collège de Rennes ouvrait déjà ses cours à près de quinze cents étudiants, disséminés dans des classes où le chiffre des élèves variait de cent cinquante à deux cents et même trois cent cinquante [2].

Grâce à ses rares qualités, le jeune collégien avait, peu à peu, acquis sur ses condisciples un ascendant considérable. Il en profitait pour gagner leur confiance et, par là, les porter plus sûrement à la pratique de leurs devoirs. L'aménité de son caractère rendait, d'ailleurs, ces relations faciles. Aussi, fut-il bientôt à même de satisfaire ce zèle des âmes qui commençait à s'éveiller dans son cœur. Sa vie ressemblait à un véritable apostolat, et déjà il paraissait préluder aux missions qui l'attendaient un jour. En s'attachant à lui, les bons devenaient meilleurs, et par eux sa douce influence s'étendait jusqu'aux plus rebelles. Il persuadait aux uns de brûler les mauvais livres tombés entre leurs mains ; il arrachait les autres à des compagnies dangereuses ; il prévenait ceux-ci contre l'excès du vin ; modérait dans ceux-là la passion du jeu, et il gardait dans ses exercices de charité une si parfaite mesure, qu'on

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 7. — *Recueil des vertus et miracles du P. Maunoir*, par le P. Le Roux, p. 3.

2. *Vid. ad calcem* pièces justificatives.

ne savait ce qu'on devait admirer le plus, de son zèle ou de sa prudence [1].

Humble et réservé vis-à-vis des autres, il n'avait pas de secret pour son directeur. Il lui ouvrait son âme avec une confiance toute filiale, et ne faisait rien sans son conseil. Quel était ce religieux dont les biographes louent l'habile direction non moins que le dévouement ? Etait-ce le P. Jean Porée, qui avait autrefois dirigé la Congrégation, ou le P. Jean-Jacques Bouton, qui la dirigeait encore et était, en même temps, le professeur de philosophie du jeune Maunoir ? C'est ce qu'il serait difficile d'éclaircir.

Quoi qu'il en soit, pénitent et directeur s'entendaient à merveille. Celui-ci, remarquant l'attrait de son écolier pour la prière, voulut lui apprendre à faire oraison. Mais il s'aperçut bientôt que le Saint-Esprit avait été son premier maître et que, sur ce point, il n'avait plus rien à lui enseigner. Ravi non moins qu'étonné de rencontrer une âme si tôt prévenue par la grâce et remplie de sentiments si élevés, il se résolut, toutefois, de l'approfondir encore. Mais ce qu'il y découvrit de trésors spirituels ne fit qu'ajouter à son admiration ; car le saint enfant vivait dans une union, pour ainsi dire, continuelle avec Dieu, et n'agissait en toute chose que d'après les vues de la foi. En quelques années, lui aussi, avait déjà fourni une longue carrière de mérites et de vertus.

Un jour qu'il racontait à son confesseur, avec autant de simplicité que d'abandon, ses tentatives d'apostolat auprès de ses condisciples, le Père, désireux de faire l'épreuve de son zèle, lui parla à son tour des missions ; car il n'était bruit alors, dans toute l'Europe, que de l'héroïsme des martyrs du Japon, des progrès de la religion en Chine, des merveilleuses réductions du Paraguay et de l'Eglise naissante du Canada. « Et pour une si magnifique moisson, ajoutait-il en soupirant, un si petit nombre d'ouvriers ! Que d'âmes, faute d'apôtres pour les instruire, périssent tous les jours ! »

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet. Paris, Anisson, MDCXCVII, liv. I, p. 8 et 9. — *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, par le P. Le Roux, p. 3.

A ces mots, transporté d'une sainte ardeur : « Mon Père, s'écrie le jeune homme, faites de moi un Jésuite, et je vole au secours des infidèles. » Tout heureux de ces nobles accents de générosité, le Père, toutefois, se contenta d'y applaudir. Il voulait sans doute éprouver sa constance et laisser au temps le soin de mûrir sa résolution. Ce qui est certain, c'est que le pieux congréganiste, malgré ses instances réitérées, trouvait toujours son directeur plus ou moins contraire à ses désirs.

Sur ces entrefaites, le P. Coton [1], qui avait pris en main le gouvernement de la province de France, vint faire la visite du collège de Rennes. L'occasion semblait des plus favorables. Maunoir la saisit avec empressement. Persuadé de l'appel de Dieu, il se recommande à la sainte Vierge, et, sans autre appui, se présente seul chez le R. P. Provincial. A son air de candeur, au reflet de vertu qui brille dans ses traits, le P. Coton a bientôt discerné toute la beauté de son âme. Point de longues explications ; il l'embrasse avec tendresse, lui déclare qu'il le reçoit dans la Compagnie, et qu'il peut, dès qu'il lui plaira, se rendre à Paris, au noviciat de Saint-Germain.

Tant de bonté causa à l'humble postulant une si profonde émotion, qu'il ne put répondre que par ses larmes. Béni par le P. Coton, il retournait bientôt après à Saint-Georges de Reintembault, pour y solliciter le consentement de sa famille.

Mais, avant de l'obtenir, il dut lutter longtemps contre un amour qui se traduisait par d'amers regrets et ne pouvait se résigner au sacrifice. Enfin, sorti vainqueur d'un combat si douloureux, il prit la route de Paris et arriva à la maison de Saint-Germain.

Sur le seuil même du noviciat, une nouvelle épreuve lui était réservée [2].

1. Le P. Pierre Coton, né en 1564 à Néronde en Forez, d'une illustre famille, entra au noviciat d'Arona à l'âge de 19 ans. Successivement confesseur des rois Henri IV et Louis XIII, recteur du collège de Bordeaux, provincial de la province d'Aquitaine, puis de la province de Paris, il est mort à Paris, le 19 mars 1626. Cf. *Recherches historiques*, etc., par le P. Prat, *passim*.

2. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, liv. I, p. 9-11. — *Recueil des vertus*, par le P. Le Roux, p. 3.

CHAPITRE II

LE NOVICIAT DE SAINT-GERMAIN ET LE SCOLASTICAT DU COLLÈGE DE LA FLÈCHE

1625-1630

Épreuve du jeune Maunoir à son entrée au noviciat. — Sa fidélité à la pratique des vertus religieuses. — Son union continuelle avec Dieu. — Grâces particulières qu'il reçoit de la sainte Vierge. — La devise de sa vie. — Jugement de ses maîtres du noviciat. — Il étudie la philosophie au collège de la Flèche. — Son plan de conduite pendant ses études. — Ses progrès en philosophie. — Témoignage de ses professeurs. — Emulation des jeunes Jésuites au collège de la Flèche. — Les tournois philosophiques. — Les professeurs et les élèves. — Modestie du Frère Maunoir. — Ses communications avec Dieu en 1628. — Ses retraites pendant sa philosophie. — La Compagnie de Jésus à cette époque, au Japon, en Hollande, en Angleterre, en Chine, au Canada, etc. — Le Frère Maunoir aspire aux missions du Canada. — Le P. Enemond Masse. — Les étudiants de philosophie à la Flèche, en 1627-1630, futurs missionnaires ou martyrs chez les Hurons et les Iroquois. — Le Frère Maunoir est envoyé à Quimper.

Maunoir se croyait déjà à la porte du paradis, il en savourait par avance toutes les douceurs. Mais soit que son séjour prolongé dans la famille l'eût fait perdre de vue, soit que le P. Jean Brossault [1], maître des novices, n'eût pas encore été averti, toujours est-il qu'on se refusait à recevoir le jeune

1. Le Père Jean Brossault était né dans le diocèse de Rennes en 1581 (*aliàs* 1582). Entré dans la Compagnie de Jésus, à Pont-à-Mousson, le 23 avril 1609, il enseigna plus tard la philosophie et la théologie morale. Devenu en 1621 recteur du noviciat de Saint-Germain, il y fit sa profession le 1er janvier 1624. Nous le retrouvons recteur du collège de Quimper de 1629 à 1632. Il mourut à Paris, au collège de Clermont, le 8 mai 1638, après de longues et douloureuses infirmités. Le Vénérable P. Maunoir lui avait voué un culte tout filial. Un jour qu'il le recommandait à

candidat, tant que le P. Coton n'aurait pas exprimé plus clairement sa volonté.

Surpris, mais non abattu, Maunoir demande à passer du moins quelques instants à l'église pour y prier. Il l'obtient sans peine.

Prosterné au pied du tabernacle, il se plaint doucement à Notre-Seigneur des délais qu'on lui impose. « Eh quoi ! disait-il dans un langage plein de foi, serait-il donc possible, qu'arrivé enfin devant cette terre promise, je dusse sitôt m'en éloigner, sans pouvoir même y entrer un instant ? Vous ne le permettrez pas, Seigneur, je vous en conjure, au nom de saint Joseph. » Or, pendant ce temps-là, le jeune novice qui lui avait ouvert la porte, témoin de la manière dont le postulant avait accueilli sa disgrâce, s'empressait d'en rendre compte au supérieur. Il faisait valoir, tout à la fois, son humble soumission et le mérite réel que semblaient révéler sa modestie et sa ferveur. En un mot, il plaidait si éloquemment la cause de son nouveau protégé, qu'on déféra à ses instances. Les prières de Maunoir étaient exaucées. On le retint jusqu'à ce que fût parvenue la réponse du R. P. Provincial. Et, comme elle était telle qu'on la souhaitait, il fut enfin admis au nombre des novices, le 16 septembre 1625 [1].

Il allait entrer dans sa 19e année [2].

Dès lors, tout ce qu'il voit, tout ce qu'il entend, tout ce qu'il fait, sous les ordres de l'obéissance, le ravit d'admiration. Rien qui réponde mieux à ses goûts, à ses désirs de perfection, que cette règle qui fixe et varie les exercices de chaque jour, de chaque heure, qui guide si sûrement son âme dans la pratique des vertus religieuses. Il n'est pas jusqu'aux murailles de cet heureux séjour qui ne lui parlent de Dieu et ne l'invitent à la sainteté. La joie déborde de son cœur. Il s'épanche auprès de ses frères en véritables transports, où

Dieu dans ses prières, quelque temps après sa mort, il apprit de saint Corentin qu'il était déjà dans la gloire. (*Ex. arch. Rom.* — *Vie ms. de Catherine Danielou*, par le P. Maunoir, ch. xx, p. 131. — Ch. xxi, p. 137.)

1. *Vid. ad calcem* pièces justificatives.

2. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 11-12. — *Recueil des vertus et miracles du P. Maunoir*, par le P. Le Roux, p. 3-4.

la candeur le dispute à l'amour : « Vraiment, leur dit-il, j'avais bien raison de me croire à la porte du ciel, lorsque je sonnais à celle du noviciat ; car, entre la vie des bienheureux et la nôtre, où est la différence ? Adorer et louer Dieu, faire sa volonté, le bénir et l'aimer de tout cœur, voilà leur occupation constante. En avons-nous une autre ? Au ciel, il est vrai, les saints jouissent de la vue de Dieu et y puisent d'ineffables délices. Mais notre foi, jointe à la charité, ne nous procure-t-elle pas de divines consolations ? En vérité, si, dans chaque maison religieuse, la vie ressemble à la nôtre, si Dieu, comme ici, fait partout goûter les mêmes joies, c'est à bon droit que la religion se nomme un paradis terrestre ! »

Aussi, l'âme remplie de cette douce béatitude, se portait-il avec autant d'ardeur que de fidélité aux moindres observances de la vie religieuse. Si nombreux que fussent les règlements du noviciat, il n'en était aucun qui parût petit à ses yeux.

Dieu, sans doute pour soutenir la bonne volonté de ceux qui commencent, leur ménage souvent des consolations sensibles. Mais ce n'est point à elles seulement que le fervent novice était redevable de son bonheur ; il était, avant tout, le résultat de son union presque continuelle avec Dieu.

Depuis longtemps, en effet, le jeune Maunoir avait appris à chercher Dieu dans chacune de ses actions. Au noviciat, l'une de ses premières résolutions fut de ne le perdre jamais de vue : « Comme Dieu pense toujours à moi, écrivait-il, je penserai toujours à lui. Autant que le permet ma fragilité, mon oraison sera continuelle. Si je dois perdre un instant la présence de Dieu, ce sera bien malgré moi. » Grâce à cette sainte habitude, il réalisa bientôt toute la perfection d'un novice, et s'éleva même à un degré de vertu que pouvaient lui envier les religieux les plus avancés. Vives aussi étaient les lumières qu'il recevait d'en haut. Bien qu'il fît effort pour les dérober à ses frères, elles ne laissaient pas, de temps à autre, de se trahir dans ses entretiens. Les papiers qu'il a laissés après sa mort les ont révélées à tous les regards, ainsi que les saintes ardeurs qui le consumaient.

« Un jour, au début de mon noviciat, écrit-il, Dieu entra

tout à coup dans mon âme ; il s'y répandit à la façon d'une huile douce ou d'un baume précieux, qui pénètre et s'étend partout. En un instant, je fus comme inondé d'une suavité intérieure qui m'aidait beaucoup à m'élever vers Dieu. Aussitôt, les créatures ne m'inspirèrent plus que du dégoût ; les plaisirs de la terre, que désenchantement et fadeur. A ces bienfaisantes clartés succéda une joie si calme et si profonde, que ce moment de bonheur fut pour moi préférable à tous les plaisirs que le monde peut procurer ici-bas, pendant une vie entière [1]. »

Novice encore, il avait reçu par l'entremise de la sainte Vierge deux grandes faveurs. Le récit qu'il en a laissé dans les notes d'une retraite qu'il fit à Bourges, en 1636, trouve ici naturellement sa place. La première de ces grâces était racontée en bas breton, « afin, dit-il, qu'elle demeure un secret pour ceux-là mêmes qui auraient mes écrits entre les mains. » Hélas ! ce désir n'a été que trop fidèlement exaucé, car la page bretonne semble aujourd'hui perdue sans retour. Quant à la seconde, il la rappelle en ces termes au cours d'une méditation sur les vertus de la sainte Vierge : « Plein de reconnaissance pour les bienfaits signalés que j'avais obtenus de cette maîtresse si libérale, je les faisais passer sous mes yeux les uns après les autres. Je voyais les marques de tendresse dont elle m'avait comblé, malgré mon indignité, lorsque j'étais encore au collège. Je me souvenais qu'un jour, pendant mon noviciat, à la vue de mes fautes passées, je m'étais endormi dans une grande tristesse. Cette tendre Mère avait alors daigné s'apparaître à moi, durant mon sommeil, avec tous les charmes de sa beauté. Elle avait mis sur mes yeux une pierre précieuse, aux vives couleurs. A mon réveil, j'avais ressenti en moi, avec le regret de mes péchés, une paix inaltérable. Je ne pouvais oublier surtout qu'Elle... » Mais ici, sans livrer son secret, ne fût-ce que dans la langue bretonne, il laisse tomber sa plume et ne la reprend que pour ajouter ces mots: « Devant les témoignages d'une pareille bonté,

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, liv. I, p. 13-14 et 27-28.

je jurai à la Reine du ciel et de la terre un éternel amour. Je me promis de lui donner partout des serviteurs [1]. »

On trouvera, au chapitre de ses vertus, les règles de perfection qu'il s'était prescrites. Elles se résument d'ailleurs dans ces paroles qui furent la devise de sa vie : *Le plus grand contentement de Dieu et son plus grand amour.* Le P. Guy Le Meneust, qui avait succédé au P. Brossault comme maître des novices [2], les avait lui-même jugées si solides et si spirituelles, qu'il ne craignait pas de les attribuer à l'Esprit-Saint. Comparant les actes du novice avec ses généreuses résolutions, il trouvait, entre les uns et les autres, le plus parfait accord. Aussi, affirmait-il que, prévenu par des grâces si abondantes et si fidèle à y répondre, le Frère Maunoir parviendrait avant longtemps à la plus éminente vertu.

Disons, après cela, que le P. Brossault et le P. Le Meneust se distinguaient, entre tous les Jésuites de la province de France, par la connaissance et la pratique des choses spirituelles. Ils comptaient parmi leurs novices d'alors, sans parler des autres, les Vincent Huby et les Michel Boutault[3], et comme rien n'est plus entraînant que l'exemple, on conviendra que le Frère Maunoir, avec ses heureuses dispositions, était à bonne école pour faire dans la vie religieuse les plus solides progrès [4].

Ses deux années de noviciat terminées, il prononça ses premiers vœux, et fut envoyé à la Flèche [1]. Il y arriva vers la fin de septembre 1627, et devait, pendant trois ans, s'y livrer à l'étude de la philosophie. Cette vie bruyante d'un collège où, grâce à la munificence de Henri IV, se trouvaient déjà réunis près de quatorze cents élèves, n'affaiblit en rien sa ferveur. Dès le premier jour, il se mit à l'œuvre avec autant de simplicité que de désir de bien faire. Les règles de saint Ignace sous les yeux, il chercha tout d'abord le but à atteindre. Les résolutions de son noviciat sur ce point se trouvèrent pleinement confirmées. Il en fit tout un plan de conduite, que ses historiens nous ont scrupuleusement conservé. La droiture de son jugement n'y brille pas moins que la fermeté de sa vertu. Il ne s'en départit jamais.

« J'ai une double fin à me proposer, écrit-il, ma propre sanctification et celle du prochain. Je n'étudierai donc que pour me sanctifier moi-même et me rendre capable, un jour, de sanctifier les autres.

« Unir la science à la sainteté est difficile, mais, pour un Jésuite, indispensable. Je m'appliquerai donc de telle sorte à devenir savant, que cela ne m'empêche pas d'être un saint. Je travaillerai de telle sorte à me sanctifier, que cela ne m'empêche pas d'être un savant.

« Pour que mes études me sanctifient, je sanctifierai mes études. Comme je vais à l'oraison, au son de la cloche, pour obéir à la voix de Dieu, je n'irai en classe, au son de la cloche, que pour faire la volonté de Dieu.

« En priant, j'éloignerai toute pensée d'étude. Mais en étudiant, je n'écarterai point toute pensée de Dieu, au contraire, et selon ma règle, je recourrai souvent à la prière, afin d'obtenir le succès dans mes études.

« Comme je quitte l'oraison pour aller où Dieu m'appelle, ainsi, l'heure de l'étude écoulée, je laisserai mon travail sans regret. Le continuer au delà des bornes prescrites dénoterait une certaine intempérance d'esprit, contre laquelle je veux me tenir en garde.

1. *La Vie du P. Julien Maunoir,* par le P. Boschet, p. 54-55.

2. Le P. Guy Le Meneust, né en 1588, novice en 1606, fut toujours regardé comme un prodige de talent. « Anno ætatis suæ undecimo, rhetoricam cum summa laude et fructu ingressus est, mirantibus coævis suis, quanto eos antecederet spatio. » En théologie, dit encore le P. Rybérète, « antecelluit omnibus ». C'est de 1616 à 1620 qu'il fit ses études à la Flèche. Quelques années plus tard, il était nommé supérieur d'une des maisons de Paris, puis instructeur du troisième an, à Rouen, enfin, recteur du collège de Rennes. Il vint à la Flèche en 1640 et y mourut le 25 décembre 1646. Cf. *Scriptores Prov. Franciæ*, a P. Rybérète ms. Jerseiense.

3. De P. Huby, videbitur infra. Le P. Michel Boutault, né à Paris en 1604, novice de la Compagnie en 1625, professeur de rhétorique à la Flèche en 1642, se livra surtout à la prédication et mourut à Pontoise, le 12 mai 1689. Il a composé des ouvrages ascétiques fort estimés : *les Conseils de la Sagesse*, etc. Cf. Sommervogel, *Biblioth. de la Compagnie de Jésus.*

4. *Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 15-16. — *Recueil des vertus et des miracles,* par le P. Le Roux, p. 4. — Archives de Rome.

1. Cf. *passim : Un collège de Jésuites aux XVII^e et XVIII^e siècles.* Le collège Henri IV de la Flèche, par le P. Camille de Rochemonteix, de la Compagnie de Jésus, 4 vol. in-8°. Le Mans, Leguicheux, 1889.

« Si mes supérieurs m'appliquent, en dehors des temps consacrés à l'étude, à d'autres occupations, je m'y livrerai de tout cœur, comme si je ne devais jamais étudier. Mais, une fois à l'étude, j'étudierai comme si je ne devais jamais faire autre chose. J'y joindrai cependant l'usage des oraisons jaculatoires, si peu distrayantes pour l'esprit, si grandement profitables pour l'âme.

« Dieu veut que je sois saint et savant. J'emploierai donc fidèlement le temps destiné à la prière comme à l'étude. Je ne négligerai aucun des moyens que m'offre la Compagnie pour acquérir la science et la sainteté. Ce devoir rempli, que je réussisse ou non, j'éprouverai le même contentement, j'aurai pour Dieu la même reconnaissance.

« Je ne serai point jaloux des succès de mes frères ; je les en louerai bien haut, et du fond de mon âme. Voilà, me dirai-je, des hommes qui un jour feront honneur à la Compagnie et procureront à Dieu plus de gloire qu'il n'en pourrait recevoir de moi ; que sa sainte volonté s'accomplisse !

« S'il arrive au contraire que des succès plus grands que les leurs couronnent mes efforts, je me croirai plus redevable envers Celui qui me les aura donnés. Dieu me garde alors de m'estimer davantage, d'estimer moins les autres. Tout en moi tendra à relever leur mérite au-dessus du mien et à soutenir leur courage. Notre union n'en sera que plus étroite.

« Si je dois éviter la moindre négligence dans mes études, je me défierai plus encore de cette impatience de savoir trop ordinaire aux savants. Pareil empressement suppose de la passion, trouble l'âme, la dessèche et ralentit sa ferveur. Je le réserverai tout entier pour la vertu. C'est elle qui fait servir la science à la gloire de Dieu, au salut des âmes et à ma propre perfection, trois choses auxquelles doivent se rapporter uniquement mes études et ma vie [1]. »

Conduit par des règles si sûres, le Frère Maunoir ne tarda pas à montrer toute la pénétration de son esprit et la solidité de sa vertu. Si le P. Jean-Baptiste Joubert n'avait qu'à se louer

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, liv. I, p. 16-20. — *Recueil des vertus t des miracles*, par le P. Le Roux, p. 5.

de son fils spirituel, le P. Jean-Jacques Bouton n'était pas moins fier de son ancien élève du collège de Rennes. A la Flèche, il fut successivement son professeur de logique, de physique et de métaphysique, et constatait avec admiration les progrès de cette belle intelligence. Aucune difficulté ne l'arrêtait, dit le P. Boschet, et les choses les plus abstraites lui étaient aussi familières que les plus simples.

Une grande émulation d'ailleurs régnait entre tous ces jeunes Jésuites, que stimulait encore la présence des pensionnaires et des externes dont ils suivaient les cours. Pour répondre au dévouement comme aux espérances du maître, pour soutenir l'honneur de l'Ordre qu'ils représentaient, c'était à qui, aux heures de *répétitions*, reproduirait plus fidèlement la thèse du professeur. Aux jours des *sabbatines*, c'était à qui la défendrait ou l'attaquerait avec le plus de vigueur.

Aux grands tournois, qui s'appelaient les *menstruales*, la bataille était plus chaude, la mêlée plus ardente. Le P. Feuguières, l'un des éminents professeurs d'alors, intervenait tout à coup. Les maîtres devenaient combattants à leur tour. Chaque étudiant, l'œil fixé tantôt sur le P. Bouton, tantôt sur le P. Moreau, suivait anxieux les péripéties de la lutte, tout triomphant quand la victoire semblait se déclarer en faveur de celui dont il était l'élève.

Au lendemain de ces mémorables combats, le R. P. Claude Typhaine, recteur du collège, accompagné du P. Louis Milquin ou du P. Etienne Natal, successivement préfets des classes, venait passer la récréation avec ses chers philosophes. Il félicitait les glorieux jouteurs de la veille. Parmi eux brillaient, au premier rang, les Frères Jean Pinette, futur provincial de la Compagnie, Ignace Adam, Isaac Jogues [1], Pierre

1. Le P. Isaac Jogues, né à Orléans le 10 janvier 1607, entra dans la Compagnie à Rouen le 24 octobre 1624, fit sa philosophie à la Flèche, devint professeur au collège de Rouen en 1629 et fit sa théologie à Paris. Ordonné prêtre en 1636, il partit aussitôt pour le Canada. Les Iroquois lui avaient arraché les ongles, coupé deux doigts, broyé les autres. Le pape lui permit cependant de célébrer le saint sacrifice en disant : « indignum esset Christi martyrem, Christi non bibere sanguinem ». Les sauvages lui fendirent la tête à coups de hache le 18 octobre 1646. (Cf. sa Vie par le P. Félix Martin. Paris, Albanel, 1873.)

de Salleneufve, Vincent Huby, Philippe Le Roux et Julien Maunoir. Les épisodes et les arguments de l'attaque ou de la défense étaient remis en lumière. Vainqueurs et vaincus s'attribuaient plus ou moins la victoire. La bataille allait peut-être recommencer, plus vive encore, si le signal de la cloche n'avait subitement coupé court à une ardeur bien naturelle à cet âge. Les jeunes Jésuites y puisaient un nouveau courage pour le travail, le Frère Maunoir plus encore peut-être que les autres.

Mais ce qui frappait surtout ses compagnons d'études, au milieu de ses succès, qui furent constants jusqu'à la fin, c'est que, loin de s'en glorifier, il n'en était que plus humble et plus modeste. Il savait si bien, sous un air simple et réservé, cacher son mérite, qu'au premier abord on n'aurait soupçonné de remarquable en lui que sa vertu. Encore la pratiquait-il avec tant d'aisance, qu'elle paraissait être, aux yeux de plusieurs, plutôt un don de sa nature que le fruit de ses efforts.

Les plus éclairés ne s'y trompaient pas. Les supérieurs encore moins. Le P. Dominique Rollin, ministre, n'était pas homme à se laisser surprendre. Une conduite toujours égale, une rare activité quoique sans empressement, une gaieté douce, une parole judicieuse et discrète, une obéissance parfaite, une charité affable, une application constante au travail comme à la piété, un recueillement sans contention, un grand empire sur soi-même, supposent autre chose que des dispositions purement naturelles. Toutes ces qualités accusaient dans le Frère Maunoir une sainteté peu commune [1].

Rien, d'ailleurs, ne nous la révélera d'une manière plus éclatante que les mémoires, hélas ! aujourd'hui perdus, qu'il avait composés sur cette époque de sa vie. Ses biographes, qui les avaient sous les yeux, y ont puisé et le récit de ses communications avec Dieu, et la preuve de son courage héroïque; car, si jeune encore, il s'offrait déjà à tout souffrir, plutôt que de trahir en rien la gloire de son divin Maître. Ecoutons-le lui-même. C'était en 1628, le lendemain de la fête du Saint-Sacrement ; comme il descendait du Jubé, Dieu lui

1. *Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 21-22. — *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, par le P. Le Roux, p. 5.

découvrit, à des signes qui ne sauraient tromper, l'état présent de son âme, et celui où elle était quand il se trouvait dans le monde : « Il y avait, dit-il, entre l'un et l'autre une grande différence. » Aussitôt, pénétré de la plus tendre reconnaissance, il s'écria : « Que Dieu est bon ! que sa bonté est infinie ! » et le *Magnificat* s'échappa de ses lèvres et de son cœur.

« Le dernier jour de l'Octave de la même fête, je vis, dans une clarté vive et profonde, écrit-il, que toutes les choses de ce monde sont vaines et éphémères, que Dieu seul est éternel, que pour le posséder dans les cieux, il faut l'avoir possédé sur la terre. Là-dessus, indigné contre les gens du monde, et tout prêt à les invectiver, je m'écriai dans un transport soudain : « Le monde sera-t-il donc toujours assez fou pour s'attacher à ce qui passe, et délaisser un Dieu qui ne passe pas ? » Peu de temps après, j'étais saisi d'une douleur si intime, d'une contrition si grande, qu'il me semblait qu'on me la mettait dans le cœur [1]. »

Le quinzième jour du mois de juillet suivant, il se sentait violemment pressé de souffrir quelque chose pour Dieu. Il aurait même su bon gré alors à celui qui l'aurait fait souffrir. Il avait l'âme comme embrasée d'amour, et ce feu divin le consuma pendant la journée entière. A peine avait-il achevé de lire ces paroles de saint Jean : *Celui qui demeure dans la charité demeure en Dieu, et Dieu demeure en lui*, qu'une douceur céleste avait rempli tout son être. Sa résolution d'aimer Dieu était devenue plus inébranlable que jamais. Et comme il se demandait à lui-même ce que c'était qu'aimer Dieu, « Dieu m'apprit, ajoute-t-il, que c'était observer sa parole. Je lui promis aussitôt de méditer, chaque jour de ma vie, ses volontés et de les accomplir jusqu'à la mort. »

Le même jour, pendant qu'il servait une seconde messe, il fut saisi tout à coup de la crainte d'offenser Dieu. « Mon Dieu, s'écria-t-il dans une ardente prière, si je suis en votre grâce, et si vous prévoyez que je doive la perdre par un péché mortel, ou même, car il croyait avoir ajouté ces paroles, vous

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 22-23.

offenser par un péché véniel, faites-moi plutôt mourir, quand je devrais rester en purgatoire jusqu'à la fin du monde. » Puis, en face des périls que redoutait sa faiblesse, il avait ardemment désiré la mort.

Le lendemain, pendant qu'il était en classe, il demanda à Dieu de le pénétrer de sa crainte. Il en fut aussitôt si vivement saisi, qu'il pensa en mourir.

La veille de Saint-Ignace, c'est à cinq ou six reprises différentes qu'il sent naître en lui comme une impulsion irrésistible à reconnaître les bienfaits du Seigneur, à le bénir de toutes les grâces qu'il déverse sur les hommes. Toute une vie consacrée à ces actes de gratitude lui semblait trop courte encore.

Ces sollicitations intérieures qui pressaient le Frère Maunoir de servir Dieu, ne sont-elles pas déjà, par elles-mêmes, de très grandes grâces ? Et cependant, au fur et à mesure qu'on avance dans l'étude du journal de ses premières années religieuses, on y rencontre des choses de plus en plus merveilleuses. Dieu, d'une part, multiplie ses faveurs ; mais de l'autre, le jeune étudiant y correspond avec une fidélité qui ne cesse de s'accroître [1].

Le P. Boschet a pris plaisir à comparer entre elles les premières et les dernières pages de ces Mémoires, la retraite qu'il fit après sa première année de philosophie en 1627-1628, et celle qui suivit sa troisième année, 1629-1630. Ce rapprochement lui démontra que le Frère Maunoir marchait de clarté en clarté, et s'élevait de vertus en vertus jusqu'au degré de perfection que Dieu lui avait marqué.

En veut-on quelques preuves ? Dans sa première retraite, le jeune religieux a la douce confiance que Dieu lui donnera enfin son saint amour. C'est par l'humilité et la pureté de cœur qu'il se dispose à recevoir une si grande grâce. Mais, dans la seconde : « Il me semblait, dit-il, et j'en éprouvais une joie sans mélange, que deux anges retiraient mon cœur de ma poitrine. Ils le comprimaient ensuite avec violence, pour en faire sortir tout ce qu'il renfermait encore d'affection

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 23-24.

naturelle. Dès ce moment fut bien arrêtée en moi la résolution de vivre sur terre comme on vit au ciel, et de remplir ici-bas le ministère des Anges.

Dans sa première retraite, frappé de cette pensée, qu'*à la dernière heure, on voudrait avoir vécu aussi saintement qu'on en était capable*, il se proposa, tout de nouveau, d'acquérir la plus haute perfection. Pendant qu'il méditait ainsi sur la mort et ses terreurs, la sainte Vierge se présenta à lui dans une vision tout intellectuelle, et l'assura qu'à l'heure de sa mort elle serait à ses côtés.

Dans la seconde retraite, Marie confirma la promesse qu'il en avait reçue deux ans auparavant. Mais, de plus, Notre-Seigneur lui-même lui montra, dans une admirable lumière, quel bienveillant accueil il réservait, à l'heure de sa mort, au Jésuite fidèle à tous les devoirs de sa vocation. « Le cœur extrêmement consolé, ajoute-t-il, je fis le serment de travailler de toutes mes forces à me transformer en Jésus-Christ. Je résolus d'achever en moi sa divine ressemblance par une imitation de tous les instants. »

Encore un dernier trait. Dans sa première retraite, pendant qu'il lisait l'une des règles de saint Ignace, sur le discernement des esprits, Dieu avait de nouveau, comme au début de son noviciat, pénétré tout à coup dans son âme.

Mais dans la seconde, pendant la méditation *des deux étendards*, il avait été percé d'un trait de feu qui l'embrasa d'amour et lui donna pour la prière une généreuse ardeur. « Je vis, écrit-il, à n'en pouvoir douter, que Notre-Seigneur lui-même m'avait appelé à combattre sous son étendard. Décidé à tout abandonner pour le suivre, je regrettais d'avoir si peu de sacrifices à lui faire. Ma vocation qui me destine au salut des âmes me devint plus chère encore. Une voix intérieure me répéta quatre ou cinq fois, sur un ton d'admiration: *Ah ! si tu savais ! si tu savais !* Je compris alors quelle grande chose c'était que de coopérer, avec Jésus-Christ, à la conversion des hommes. J'étais merveilleusement affermi dans ma résolution de suivre partout Notre-Seigneur. Pour conquérir des âmes avec lui, j'étais prêt à essuyer les plus grandes fatigues. Naufrages, potence, roue, les genres de

mort les plus terribles, les périls de toute sorte, rien ne m'effrayait, car Dieu est ma force. A la vue des souffrances de Notre-Seigneur, je voulais, selon la mesure de sa grâce et de son bon plaisir, tout endurer, même sans consolation, mais aussi sans impatience, sans interrompre un instant le continuel exercice de l'amour de Dieu. Ma faiblesse naturelle est extrême, il est vrai ; mais je suis fort de la force même de Jésus-Christ. Il me l'a méritée par ses douleurs. »

Enfin, dans les dernières méditations de cette retraite, nouveau Louis de Gonzague, le Frère Maunoir aspire à une pureté si parfaite, qu'il sera un ange véritable dans un corps mortel. Il vivra comme s'il était dans une région voisine du ciel, où seul avec Dieu, sans souci des choses créées, il lui serait donné, sans autre nourriture, de souffrir sans cesse pour son divin Maître, et de contempler sans cesse ses grandeurs. « Oui, dit-il, pour glorifier mon Dieu, je voudrais subir tous les tourments de l'enfer, hormis la privation de son amour. J'aimerais bien le feu du purgatoire : il fait beaucoup souffrir, mais il n'empêche pas d'aimer Dieu [1]. »

Ces sentiments admirables puisaient encore une force nouvelle dans les lettres que les courriers d'outre-mer apportaient, alors, de toutes les parties du monde. Car il en venait du Japon, où le sang des Jésuites, mêlé à celui de leurs héroïques chrétiens, coulait toujours, et malgré la rage des bourreaux, semblait intarissable. Il en venait d'Angleterre et de Hollande, où les Pères, traqués comme des bêtes fauves, n'échappaient que par miracle à leurs cruels persécuteurs. Il en venait du fond de la Chine, où l'empereur victorieux ouvrait sa cour aux Jésuites et leur permettait d'annoncer l'Evangile dans tous ses États. Les nouvelles du Paraguay n'étaient pas moins consolantes, et la mission française du Canada venait d'être rétablie. Un de ses premiers apôtres, le Père Enemond Masse, y était rentré depuis 1625, après avoir passé dix ans au collège de la Flèche. Ses récits de mission au pays des Souriquois, demeurés légendaires dans la maison, s'ajoutaient à tous les autres.

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 25-30.

De là, parmi les jeunes Jésuites, d'immenses désirs d'apostolat au milieu des nations infidèles et sauvages.

On se passait de main en main ces merveilleuses relations. La lecture publique s'en faisait au réfectoire. Les récréations des philosophes comme celles des théologiens retentissaient de cris d'admiration devant les glorieux martyres d'un Spinola ou d'un Carvalho.

Les fêtes magnifiques célébrées à la Flèche en 1628, pour glorifier les trois Jésuites Japonais Paul Miki, Jacques Kisaï et Jean de Goto, élevés, l'année précédente, aux honneurs des Bienheureux, n'étaient pas de nature à affaiblir l'enthousiasme. Les plus magnanimes ambitions germaient au fond de ces jeunes cœurs, qui cherchaient ensuite, dans le silence de la prière, à deviner l'appel de Dieu. Mais comme la mission de la Nouvelle-France était la seule mission française en Amérique, c'est de ce côté que semblaient se tourner les regards. C'est là, en effet, que tant de compagnons du Frère Maunoir au collège de la Flèche, les PP. Isaac Jogues, René Ménard, Jacques de la Place, Claude Quentin, et à leur tête, le Père principal du collège, le P. Nicolas Adam, se montrèrent des apôtres incomparables. L'un d'eux, Isaac Jogues, sera même jugé digne de mourir pour Jésus-Christ, après les tortures les plus barbares qu'ait jamais inventées la cruauté des sauvages. C'est là enfin, au milieu de ces Iroquois et de ces Hurons, que, digne émule de ses frères, Julien Maunoir a marqué sa place. Mais, en attendant que les plans de la Providence se dévoilent plus clairement, il est, aussitôt après son cours de philosophie, dès le mois de septembre 1630, envoyé à Quimper [1].

1. Vid. *Relations des Jésuites*, contenant ce qui s'est passé de plus remarquable dans les missions des Pères de la Compagnie de Jésus dans la Nouvelle-France. — Ouvrage publié sous les auspices du gouvernement canadien, t. I, *passim*. Québec, Augustin Côté, 1858.

V. *Recherches historiques et critiques sur la Compagnie de Jésus en France au temps du P. Coton*, par le P. Prat S. J., Lyon, MDCCCLXXVI, t. IV, p. 550.

V. *Le P. Isaac Jogues, de la Compagnie de Jésus*, premier apôtre des Iroquois, par le P. Félix Martin. Paris, Albanel, 1873, p. 6-7. — Archives de Rome.

La Vie du P. Jul. Maunoir, par le P. Boschet, p. 30. — *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, par le P. Le Roux, p. 5-6. — *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir. Præfat. ad mission. armoric., p. 3.

CHAPITRE III

LA RÉGENCE AU COLLÈGE DE QUIMPER.

1630-1633.

Ouverture du collège de Quimper. — Débuts du Frère Maunoir dans l'enseignement. — Le P. Brossault, recteur du collège. — Relations du jeune professeur avec le P. Guillaume Thomas. — Le petit pâtre qui recouvre la vue. — Ce qu'était le P. Pierre Bernard. — Son apostolat à Nevers. — Son arrivée à Quimper. — Ses admirables vertus. — Il se prend d'une sainte amitié pour le Frère Maunoir. — Il devine en lui le futur apôtre de la Bretagne. — Ses instances pour le porter à l'étude de la langue bretonne. — Longues hésitations du Frère Maunoir. — Dom Michel le Nobletz sollicite de nouveau un successeur dans ses travaux apostoliques. — Entrevue de M. le Nobletz et du professeur de cinquième, au collège de Quimper. — Prédiction de M. le Nobletz, au sujet du frère Maunoir. — Interprétation de la visite de M. le Nobletz par le P. Bernard. — Pèlerinage du Frère Maunoir à Ty Mam Doüé en novembre 1630. — La vision des quatre évêchés. — Il demande à la Mère de Dieu de l'aider à apprendre le breton. — Comment il est exaucé. — Ses premiers catéchismes à Ty Mam Doüé et dans les campagnes de Quimper. — Il reçoit les ordres mineurs. — Nouvelle prédiction de Dom Michel le Nobletz. — Premières prédications du Frère Maunoir à Douarnenez. — Le sermon de Ploaré en 1632. — Le Frère Maunoir tombe malade. — Il est envoyé à Tours, après une nouvelle visite de Dom Michel le Nobletz.

Le collège des Jésuites de Quimper était de création récente. S'il était dû à l'initiative du pape Grégoire XIII, il avait pour véritable fondateur Mgr Charles du Liscoët, évêque de Cornouailles. Mais, surpris par la mort, ce prélat avait laissé son œuvre inachevée. Son successeur, Mgr Guillaume Le Prestre de Lézonnet, entraîné par le vœu général des habitants, n'avait pu se refuser plus longtemps à y mettre la dernière main. Le 18 octobre 1620, les Pères inauguraient solennellement leurs classes. C'est à la générosité comme au zèle de l'abbé de Landévennec, Jean Briant, archidiacre de Cornouailles, qu'est due la conclusion de l'affaire du collège. Il

offrit aux Pères sa maison prébendale de la rue Verdelais, pour leur permettre d'y commencer les cours, en attendant que les constructions du nouveau collège fussent élevées.

Mais le travail allait si lentement, que les Jésuites usèrent de l'hospitalité de l'abbé de Landévennec pendant quatorze ans. Car ce ne fut qu'en 1634 que la Communauté de la ville de Quimper décida qu'ils pouvaient se transporter dans les nouveaux bâtiments [1].

Il y avait donc dix ans que le collège était ouvert, lorsque le Frère Maunoir y arriva comme professeur de cinquième. Il était plein d'ardeur, résolu à faire de son enseignement un apostolat, ne s'épargnant aucune peine pour inspirer à ses élèves l'amour du travail et de la vertu. Aussi ses biographes relèvent-ils avec soin les industries dont il animait son zèle.

Ce n'était pas seulement une méthode de travail qu'il avait donnée à ses chers écoliers, il leur apprenait, de plus, à sanctifier tous les exercices de la classe et à se faire un mérite devant Dieu des plus petites exigences de la vie de collège. Il leur avait dicté lui-même un ordre du jour qui devait être exactement gardé. Son succès auprès d'eux était si réel que la classe du Frère Maunoir jouissait d'un véritable renom. « Elle fut même, ajoute le P. Boschet, une cause d'émulation pour le collège tout entier [2]. »

Le Père recteur n'était autre que le P. Jean Brossault, l'ancien maître des novices de Saint-Germain. Tout heureux de ces premiers triomphes du Frère Maunoir, il se plaisait à les encourager et y puisait pour l'avenir des espérances meilleures encore.

Le P. Etienne Ferrier, préfet des études, se félicitait à son tour d'être si bien secondé. Le P. Guillaume Thomas [3]

1. V. *Histoire du collège de Quimper*, par Fierville, p. 16-17 et 20. Paris, Hachette, 1864. *Vid. ad calcem* pièces justificatives.

2. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 36.

3. P. Guillelmus Thomas, Armoricus, obiit 8ª januarii 1657, Corisopiti anno 77 ætatis suæ. Magnæ vir humilitatis suique despicientia præditus, in animarum cura impiger, catechismum ad rudes excolendos armorice composuit, quem typis editum ubique dispersit. Obitum nactus est vitæ parem, nec defuit vir probus qui se eum post obitum vidisse assereret in veste splendida cœlum adscendere. (*Ex archiv. Rom.* Elogia defunct. Prov.

était aussi plein d'attentions pour le jeune professeur, qui l'honorait d'une vénération toute particulière. Ce bon Père était l'humilité et la simplicité mêmes. Il avait été précédemment procureur du collège. Mais, en 1631, avec le seul titre de confesseur et de catéchiste, il s'employait à toute sorte de bonnes œuvres. C'était un infatigable chasseur d'âmes, partageant sa vie entre la prière et l'apostolat des enfants ou des ignorants. Les pauvres, les prisonniers, les condamnés à mort, étaient l'objet de ses prédilections. Il avait la foi ardente d'un apôtre. Un jour, avec le P. Bernard, dont nous parlerons bientôt, il errait à travers la campagne, cherchant de petits pâtres pour les instruire. Il en trouva plusieurs, dont l'un était aveugle de naissance. Il s'appelait Pierre. Sans hésiter un instant : « *Petre*, lui dit-il, *respice in nos* ! Pierre, regarde nous. » Et aussitôt l'enfant d'ouvrir les yeux, et de regarder les Pères. Ses petits compagnons, stupéfaits d'un tel prodige, ne surent exprimer leur admiration que par ces cris répétés : « des yeux, des yeux, des yeux ! »

Ce fait n'avait pour garant que la tradition, mais il paraissait hors de doute. Un théologien qui n'affirme les choses qu'à bon escient l'avait certifié au premier biographe du Père Maunoir. Il assurait de plus que le P. Thomas avait mis à le lui raconter la même candeur que celle qu'il avait montrée en l'accomplissant. Il ajoutait encore : « Il faut en croire sur parole le P. Thomas, car c'est un homme humble et sincère, dont la prudence égale la simplicité. D'ailleurs, il ne rapportait qu'à Dieu toute la gloire de ce miracle.

Mais, de tous les Pères du collège, il en était un qui, plus que les autres, semblait avoir deviné les trésors cachés dans le cœur du P. Maunoir. Il s'appelait le P. Pierre Bernard, et remplissait alors la charge de ministre. L'accueil si paternel qu'il avait fait au jeune professeur avait provoqué sa plus tendre et sa plus vive reconnaissance. Dès la première entrevue, ces deux âmes s'étaient comprises et senties attirées l'une vers l'autre. Une sainte et mutuelle affection, qui prenait sa

Franciæ. Cf. *Ménologe de la Compagnie de Jésus*, par les PP. de Guilhermy et Terrien, assistance de France, ad diem VIII jan., p. 39. — *Vie du P. Jul. Maunoir*, par le P. Boschet, p. 35-36.)

source dans la ressemblance des pensées et des sentiments, les avait dès lors étroitement unies. Les relations nécessaires de tous les jours ne faisaient que la fortifier. Elles mettaient en pleine lumière leur ardent désir de procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes. Destinés à travailler ensemble à la conversion de la Basse-Bretagne, les deux Jésuites se préparaient ainsi, sans le savoir, à réaliser les desseins de la Providence [1].

Le P. Pierre Bernard occupe une si large place dans toute cette histoire, que c'est, pour ainsi dire, écrire sa vie, que d'écrire celle du Vénérable. Il n'est donc pas hors de propos de le faire bien connaître à nos lecteurs.

Il était né à Rennes le 31 mars 1585. Son père, Pierre Bernard, plus connu sous le nom de M. de Bouchers, était un avocat du Parlement de Bretagne, substitut du procureur général. Sa mère se nommait Pétronille Jonaye. Après avoir fait ses classes de grammaire à Rennes, sous un maître particulier, Pierre Bernard avait été envoyé à Paris pour y suivre le cours d'humanités. Mais, comme ses cinq autres frères, c'est à Douai, chez les Jésuites, au célèbre collège d'Anchin, qu'il avait fait sa rhétorique et sa philosophie. Il y avait eu pour maîtres les Pères Henri Haesbroech et Jean Wintershoven [2].

Des six frères, un seul resta dans le monde. Les cinq autres devinrent religieux. Deux entrèrent chez les Capucins, un autre chez les Carmes. Les deux autres se firent Jésuites. L'un, le premier, Jacques Bernard, admis au noviciat de Tournai en 1606, passa toute sa vie dans les Flandres. Il y prêcha longtemps et avec un grand succès, à la cour de la petite-fille de Charles-Quint, l'archiduchesse Isabelle, gouvernante des Pays-Bas. Il est mort à Mons le 22 avril 1652 [3].

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, liv. I, p. 31. — *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, par Le P. Le Roux. — Notice sur le P. Bernard, p. 205. — *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir. Præfat. ad. miss. armoric., p. 4.

2. *Vid. ad calcem* pièces justificatives du ch. III.

3. Cf. *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, par Carlos Sommervogel, t. Ier, col. 1547, édit. de Bruxelles, Schepens, et Paris, Picard, MDCCCXC.

Le second, Pierre Bernard, reçu dans la Compagnie de Jésus à Douai, par le P. Bernard Olivier, alors provincial, était également entré au noviciat de Tournai, le 22 octobre 1605. Mais après son noviciat, les supérieurs le rappelèrent en France, à la grande joie de son père, qui avait contribué de tout son pouvoir à la fondation du collège des Jésuites de Rennes.

Ses études achevées, Pierre fut envoyé à Nevers. C'est là que, tout d'abord, il exerça son zèle. La ville entière se trouva bientôt captivée par ses catéchismes, ses prédications touchantes et ses entretiens spirituels. Déjà même elle semblait moins attachée aux intérêts de la terre, plus préoccupée de ceux du ciel. Témoins de ses succès, des personnages influents du Bourbonnais les envièrent pour la ville de Moulins. Pierre Bernard reçut ordre de s'y rendre. Tout lui promettait les mêmes bénédictions qu'à Nevers ; mais l'évêque de cette ville, Mgr du Lys, désolé de ce départ, demanda son rappel [1].

Le nouveau séjour qu'il fit à Nevers ne fut pas de longue durée. Un soir, après une de ses prédications, il revenait au collège, l'âme recueillie, suivant sa coutume, dans de saintes pensées. Tout à coup, par une lumière intérieure, il avait vu se dessiner devant lui, au confluent de deux rivières, du pied au sommet d'une de ses collines, une ville entourée d'une ceinture de remparts. Dieu, lui montrant du doigt le peuple qui l'habitait, lui faisait entendre qu'il le confierait un jour à ses soins. Quelle était cette ville? Il l'ignorait, mais le plan en était resté gravé dans son esprit. A quelque temps de là, les supérieurs le mandent à Quimper. Les Jésuites venaient de s'y établir et appelaient à leur secours des hommes apostoliques. C'était, pensaient-ils, la seule manière de répondre aux marques d'attachement qu'on leur prodiguait à l'envi.

En approchant de Quimper, le P. Bernard reconnut avec joie la ville dont l'image mystérieuse l'avait si doucement surpris. Il en salua les Anges tutélaires et les pria de l'aider à sauver les âmes confiées à leur garde. Son admirable innocence, son grand zèle, sa profonde sagesse, sa droiture et sa simplicité faisaient de lui un homme exceptionnel à tous égards. Il avait eu, il est vrai, dans la personne de son père, communément appelé le successeur de saint Yves, parce qu'il était l'avocat des pauvres, un maître exemplaire. « Pour se rendre utile au prochain, disait-il souvent à son fils, il ne faut pas moins de douceur que de patience. » Mais, à l'école de Jésus-Christ, Pierre avait appris à être doux et humble de cœur.

1. *La Vie du P. Julien Maunoir,* par le P. Boschet, p. 31-33. — *Recueil des vertus et des miracles*, par le P. Le Roux, p. 205.

Un don sublime d'oraison, joint à un rare discernement des esprits, l'avait rendu très habile dans la direction des âmes. Aussi les pénitents affluaient nombreux autour de son confessionnal. Sa prédication décelait une grande facilité de parole, et surtout un bon sens exquis. Il se plaisait à enseigner le catéchisme aux enfants. S'agissait-il de visiter les hôpitaux ou les prisons, d'assister un malade ou un mourant? il était toujours prêt. Mais il se distinguait entre tous par sa charité envers les pauvres, sa foi profonde et une confiance en Dieu propre à enfanter des miracles. Ces vertus étaient en lui comme héréditaires, car on aimait à raconter, à Rennes, qu'à l'époque d'une disette de blé, ses parents avaient ouvert leurs greniers aux pauvres. Ceux-ci avaient beau y puiser à pleines mains, la quantité demeurait toujours la même [1].

Huit ou dix ans s'étaient donc écoulés depuis que le Père Bernard exerçait ainsi son fructueux ministère dans la ville de Quimper, lorsque le P. Maunoir y arriva à son tour. Les vertus du jeune professeur le comblaient de joie. Il avait avec lui de fréquents entretiens. Son thème préféré était l'extension du royaume de Jésus-Christ et le malheureux état de la Basse-Bretagne. Voyant celui qui l'écoutait entrer si parfaitement dans ses vues, il se disait en lui-même : « Ce jeune régent ne serait-il pas l'apôtre destiné au salut de la Bretagne? Il y a si longtemps que je supplie Dieu de lui en donner un. » Je ne sais quel pressentiment secret lui dictait cette réponse : « C'est lui-même ! » Sans attendre davantage, le P. Bernard lui conseilla donc d'apprendre la langue bretonne. Si vous la

1. *Vie du P. Julien Maunoir,* par le P. Boschet, p. 30-36.

saviez, lui disait-il, quels services vous pourriez rendre ici à la cause de la religion ! Et il déroulait sous ses yeux l'histoire de la Bretagne et celle des sept saints évêques qui l'avaient faite chrétienne. Il lui rappelait le merveilleux apostolat d'un saint Vincent Ferrier et aussi les jours mauvais où, les pasteurs vigilants venant à manquer, l'ignorance avait pénétré de toute part, entraînant après elle tous les vices. Dieu, il est vrai, avait en ces derniers temps suscité un nouvel apôtre : Dom Michel le Nobletz était un homme puissant en œuvres et en paroles. Mais pouvait-il tout faire ? Epuisé avant l'âge par tant de travaux, n'était-il pas à craindre qu'il ne succombât bientôt ? Le salut de la Basse-Bretagne serait compromis pour longtemps, si l'on ne songeait à le secourir et à lui préparer des successeurs. Il concluait par ces paroles : « Peut-on, sans en être ému, voir périr un si grand nombre d'âmes, et croyez-vous qu'il vous suffise de plaindre leur malheur, quand il vous serait si facile de le prévenir, en étudiant la langue du pays? » De tels accents attendrirent le Frère Maunoir. Mais il ne voyait pas, dans le conseil du Père, la volonté de Dieu. « Ma classe, lui répondait-il modestement, voilà ma mission, vous le savez bien. Pour la remplir, c'est à l'étude des langues grecque et latine que je dois me consacrer. Si je devais en étudier une autre, la langue du Canada aurait mes préférences, car c'est vers ces contrées lointaines que je me sens appelé. »

Le P. Bernard ne s'avoua pas vaincu. Il se flattait que Dieu changerait sur ce point le cœur du Frère Maunoir. Il confia ses espérances à saint Corentin, comme au premier évêque de Quimper, et il attendit une nouvelle occasion pour renouveler ses instances.

Pendant ce temps-là, Michel le Nobletz, dont il était le directeur [1], continuait à Douarnenez ses vaillants combats. Une nuit qu'il ne pouvait dormir, c'était au commencement du mois de novembre 1630, il était tout entier livré à ses tristes pensées. D'un côté, il contemplait sa chère Bretagne plongée dans une ignorance profonde et presque universelle, car elle atteignait

1. *Vie manuscrite de Dom Michel*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. VII, p. 337. — *Vie de Dom Michel le Nobletz*, par le P. Verjus, liv. VI, ch. VI, p. 252.

les grands comme les petits ; de l'autre, il se voyait seul pour leur enseigner les principes de la doctrine chrétienne [1]. Le P. Pierre Quintin [2], de l'Ordre de Saint-Dominique, le compagnon de ses travaux dans les évêchés de Cornouailles, de Léon et de Tréguier, était mort depuis le mois de juin 1629. De nouvelles menaces de persécutions lui faisaient prévoir qu'un peu plus tôt, un peu plus tard, il serait lui-même chassé du pays qu'il évangélisait. Que deviendrait alors toute cette côte de Cornouailles ? elle serait, sans tarder, la proie de l'enfer. N'y tenant plus, il se lève, tombe à genoux, et par l'entremise de la Mère de miséricorde, demande à Notre-Seigneur un héritier de son zèle et de ses missions : « Souvenez-« vous, disait-il avec une confiance filiale, souvenez-vous, mon « Dieu, de la promesse que vous m'avez faite à Landerneau, « il y a dix-sept ans déjà. Vous m'aviez promis un héritier de « votre Compagnie, pour instruire avec moi et après moi ces « derniers confins du monde, ensevelis dans les ténèbres de la « mort ! Envoyez au plus tôt celui que votre Providence nous « destine. Mère d'amour, vous, depuis ma plus tendre enfance, « ma fidèle avocate, présentez ma requête à votre Fils. Que « pour sa plus grande gloire et le salut des âmes qu'il a « rachetées de son sang, il daigne prendre en pitié ma dou-« leur et exaucer mes vœux ! »

1. Dom Michel le Nobletz avait cessé de prêcher depuis 1625. Il ne faisait plus que des catéchismes. Il avait prêté au P. Maunoir un manuscrit intitulé : *Raisons pour lesquelles j'ai cessé de prêcher depuis 1625*. — (Archives de l'évêché et du grand séminaire de Quimper.)

2. Sa vie a été imprimée à la fin de la *Vie des Saints de la Bretagne Armorique*, par le P. Albert le Grand, deuxième édit. Dom Lobineau, dans ses *Vies des saints de Bretagne*, p. 365, édit. de MDCCXXV, en a donné un abrégé reproduit par l'abbé Tresvaux, t. III, p. 307-408. Le P. Jean de Rechac, dit de Sainte-Marie, O. S. D, a publié la *Vie et actions mémorables des trois plus signalez religieux en saincteté et en vertu de l'ordre des Frères Prescheurs de la province de Bretagne*, du Père Mahyeuc, d'Alain de la Roche, du P. Quintin, Paris, 1644 et 1664. Cf. etiam *la Vie du B. Pierre Quintin, de l'ordre de Saint-Dominique*, Rennes, 1666, in-12, chez Pierre Garnier, sans nom d'auteur. — On a inséré dans les actes du procès du vénérable Père Quintin, fait à Tréguier en 1683, quelques lettres du vénérable P. Maunoir, relatant les miracles et les faveurs accordés au P. Quintin, soit à d'autres, par son intercession. La copie ms. du procès de Tréguier se trouve encore à Rome.

Il avait à peine achevé sa prière, qu'il entendit une voix qui lui disait : « Allez à Quimper, au collège des Pères de la Com-« pagnie de Jésus. Vous y verrez celui que Dieu vous donne « pour votre fils, celui-là même qu'il a choisi pour être un « jour votre héritier dans les missions de la Basse-Bretagne. « Il est le plus jeune de tous [1]. »

Le cœur débordant de reconnaissance, et impatient de voir son successeur, il prend dès la pointe du jour la route de Quimper, et arrive au collège avant sept heures du matin. Il demande aussitôt le professeur de cinquième. L'entrevue fut très courte. Il ne dit même pas au Frère Maunoir un seul mot des desseins que la Providence avait sur lui. Il se contenta de lui parler de la vocation de saint André et de saint Pierre, de la grâce que Notre-Seigneur leur avait faite en les appelant à son service, et de la fidélité avec laquelle ils avaient tout quitté pour le suivre. Puis il l'embrassa tendrement. Tous deux, avant de se séparer, se recommandèrent aux prières l'un de l'autre. Dès lors se trouvèrent noués à jamais entre eux ces liens de charité qui, pour le bonheur de la Bretagne, ne feront que se resserrer davantage, et que la mort elle-même ne brisera point.

Pendant qu'il parlait, Dom Michel le Nobletz avait appris de Dieu, par une lumière surnaturelle, une partie des grâces qu'il réservait dans l'avenir à son futur disciple. Impuissant à maîtriser les transports d'allégresse qu'il en éprouvait, il se sentit porté à écrire, sur la porte même du collège, ce que Dieu lui avait révélé. Mais faisant réflexion que cette ardeur était intempestive, il abandonna son projet.

De retour cependant à Douarnenez, il annonça à deux saintes veuves, nommées Claude le Bélec et Domnat Rolland, le choix qu'il avait fait d'un jeune religieux du collège de Quimper, pour évangéliser après lui les habitants de la côte. Il l'apprit à d'autres encore, et prenant occasion d'une énigme

1. *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. xv, p. 395-396. — *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir. Præfatio ad missiones armoricas, p. 3. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 39. — *La Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, liv. VI, ch. VII, p. 262-263.

spirituelle où il avait représenté un petit poussin qui faisait de vains efforts pour sortir de l'œuf : « L'ignorance et l'amour du monde, avait-il dit, s'opposent à la conversion de ce peuple ; mais mon successeur, en levant ces obstacles, lui permettra enfin de sortir de lui-même et d'entrer résolument dans les voies de la grâce divine [1]. »

Tous ces détails, Dom Michel le Nobletz les confirmera lui-même dans une lettre au P. Pierre Bernard et, sur son lit de mort, les rappellera de nouveau au Vénérable P. Maunoir. Celui-ci les racontera dans sa *Vie manuscrite de Dom Michel* et dans le *Journal latin de ses missions*. Rien n'est donc plus rigoureusement exact.

Le Frère Maunoir, aussi surpris que touché de la visite qu'il avait reçue, ne savait qu'en penser. Il se demandait ce que pouvait bien signifier cet entretien du grand serviteur de Dieu, sur la vocation de saint Pierre et de saint André. Le Père Bernard qu'il avait consulté, s'en fit aussitôt l'interprète. « Cet exemple des deux apôtres qui laissent tout pour suivre Notre-Seigneur n'est en ce moment, lui dit-il, qu'une parabole. Elle signifie la promptitude avec laquelle vous devrez vous-même répondre, lorsque le Maître vous appellera aux missions de la Basse-Bretagne. » Et il l'exhorta de nouveau à étudier la langue bretonne. Si on eût dit alors au P. Bernard que la vocation de saint André désignait la sienne, comme celle de saint Pierre regardait le P. Maunoir, il n'eût pas été assurément le moins étonné des deux.

Quoi qu'il en soit, son interprétation, sans convaincre entièrement le jeune professeur, l'avait fortement ébranlé. Il n'était plus aussi rebelle à la pensée d'étudier la langue bretonne et commençait à soupçonner, de la part de Dieu, quelque secret dessein. Mais, comme la lumière n'était pas assez vive, il se tint en repos. Elle devait bientôt briller à ses yeux.

Quelques jours après la visite de Dom Michel le Nobletz, un

1. *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. xv, p. 396. —*Journal latin des missions*. Præfatio ad missiones armoric., p. 3. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 39.

jeudi de ce même mois de novembre 1630, il faisait, en compagnie du P. Guillaume Thomas, le pèlerinage de *Ty Mam Doüé* ; c'est le nom breton d'une pieuse et gracieuse chapelle que la dévotion des peuples a consacrée, depuis des siècles, à la *Mère de Dieu*. On a même de sérieuses raisons de croire qu'elle a été construite en mémoire de la miraculeuse translation de la Santa Casa de Nazareth à Lorette [1]. La coexistence de deux édifices séparés, dont l'un affecte la forme d'une simple maison, convertie en oratoire, l'autre étant la chapelle proprement dite, n'est pas pour infirmer une conjecture si vraisemblable. Bien qu'aux portes de Quimper, elle est comme perdue au milieu d'une campagne charmante, et du monticule où elle dresse son faîte de granit, elle semble un poste avancé, toujours prêt à défendre les habitants de la cité. Ceux-ci aimaient à s'y rendre le dimanche et les jours de fête surtout. A leur exemple, les Pères du collège y conduisaient, chaque année, leurs élèves, pour les placer sous la protection de Marie.

Le P. Maunoir allait donc à cette chapelle de la *Mère de Dieu,* sans autre intention que de s'y recommander à la sainte Vierge. Mais, chemin faisant, cette pensée que, dans la Basse-Bretagne, Dom Michel le Nobletz est seul à prêcher la parole de Dieu, cette pensée l'obsède. Les sollicitations si pressantes du P. Bernard lui reviennent à l'esprit. Une vive lumière lui représente les quatre évêchés de Cornouailles, de Tréguier, de Saint-Brieuc, de Léon, comme une carrière ouverte à son zèle ; elle lui découvre aussi les moyens qu'il devra employer un jour pour les sauver. Tout à coup, il se sent fortement inspiré du désir d'apprendre la langue bretonne. L'espérance qu'il y réussira lui semble même certaine [2].

1. *Notice sur la chapelle de Ty Mam Doüé en Kerfeunteun*, par l'abbé Peyron, chanoine. Quimper, A. de Kéraugal, 1893, p. 2 seqq. Cette chapelle a été restaurée en 1894, par les soins de M. Linguinou, Recteur de Kerfeunteun et postulateur dans la cause de Dom Michel le Nobletz.

2. Cf. *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz*, par le vénérable P. Maunoir, liv. II, ch. xv, p. 395-399. — *Journal latin des missions* du vénérable P. Maunoir, p. 3-5. — *Vie de Dom Michel le Nobletz*, par le P. Verjus, (Antoine de Saint-André), liv. VI, ch.vii, p. 262-263. — *Vie du vénérable P. Maunoir*, par le P. Boschet, p. 39-40.

Tout préoccupé de ces divines révélations, il arrive à la chapelle. Là, prosterné devant l'autel de Notre-Dame, il la pria d'être son avocate auprès de son Fils, et de lui obtenir d'apprendre à parler la langue du peuple auquel il est destiné. Puis, en ces termes pleins d'une tendre confiance : « *Ma bonne Maîtresse*, lui dit-il, *si vous daigniez m'apprendre vous-même le breton, je le saurais avant peu, et je serais bientôt en état de vous gagner des serviteurs.* »

De retour au collège, le P. Maunoir s'empressa de rapporter au P. Bernard tout ce qui était arrivé, et se déclara prêt à apprendre la langue bretonne, mais alors seulement qu'il en aurait la permission. Elle se fit longtemps attendre. Un pareil projet semblait déraisonnable aux yeux des Pères. Ils le combattirent avec une grande vivacité. Les uns prétextaient les difficultés de la langue, les autres déclaraient ce travail incompatible avec la préparation nécessaire d'une classe. D'autres ajoutaient encore que, si la classe laissait au régent de cinquième quelques loisirs, il pouvait et devait les employer à des études plus sérieuses.

Devant l'opposition universelle, le P. Maunoir n'essaya pas de se défendre. Il n'aurait pas voulu devancer l'heure marquée par la Providence, et ne cherchait qu'à s'éclairer dans la prière.

Ce ne fut que six mois plus tard, et sans avoir jamais auparavant, c'est lui qui l'affirme, tenté l'étude du breton, qu'il proposa sa requête au R. P. Barthélemy Jacquinot, alors Provincial de France. Le P. Bernard fut seul à l'appuyer. Enfin *le jour de la Pentecôte*, et nous ne faisons ici que traduire le texte latin du *Journal* du P. Maunoir, permission lui était donnée par son Provincial d'étudier la langue bretonne. « Le ciel se montra, dit-il, si favorable à mes premiers efforts, que, soutenu par la puissance et la bonté de Dieu, je pus, le *mardi suivant* (die martis proxime sequenti), faire le catéchisme au peuple. Six semaines plus tard, je commençais à prêcher, sans avoir besoin d'écrire un seul mot, grâce que Dieu m'a conservée jusqu'à ce jour. » Or il traçait ces lignes en 1672 [1].

1. « Nihil, inquam, suscipiendum putavi, nisi consulto prius Reverendo

Ainsi donc, après *trois jours* d'étude, le P. Maunoir parlait l'une des langues les plus difficiles du monde. S'il n'y a pas là un miracle évident de l'Esprit-Saint, de quel nom faut-il appeler une faveur si singulière ?

Aussi, jaloux de faire remonter jusqu'à Marie le témoignage de sa reconnaissance, c'est à la chapelle même de Ty Mam Doüé qu'il réserve les prémices de son apostolat. C'est là qu'il commença à catéchiser, là que mille fois il publia les grandeurs et les miséricordes de la Mère de Dieu. Comme ce sanctuaire dépendait de Cuzon, il aima cette paroisse d'un amour de préférence. Il se plaisait à l'appeler le berceau de ses missions. Il l'instruisit la première, et fit de ses habitants autant de dévoués serviteurs de Marie [1].

De Cuzon il passa dans les paroisses voisines et catéchisa Kerfeunteun, Ergué-Armel, Ergué-Gabéric. Dieu bénit si visiblement ses travaux, qu'en deux mois plus de deux mille personnes avaient appris, sous sa conduite, ce qu'il est indispensable à un chrétien de savoir pour être sauvé.

Cet emploi de catéchiste ne l'empêchait pas de se consacrer tout entier à ses élèves. Il n'en comptait pas moins de deux ou trois cents dans sa classe, peut-être même davantage [2]. Le zèle et le dévouement qu'il leur prodigua étaient si absolus, que jamais professeur ne montra plus d'application à remplir les devoirs de sa charge. Il semblait qu'il n'eût pas d'autre

Patre provinciali Bartholomæo Jacquinotio, qui, uno pro me agente Petro Bernardo, *sacra Pentecostes die*, permisit, ut linguæ armoricæ studerem. Huic qualicumque obsequio meo sic favit cœlum, ut divina fretus bonitate et potentia, *die martis proxime sequenti*, catechesim habuerim ad plebem, *seæque post hebdomadis*, concionari inceperim, sine ullo scripto, quam Deus mihi gratiam hactenus conservavit. » — *Journal latin des missions*, par le vénérable P. Maunoir, p. 5 et 6. Tous ces détails se trouvent encore confirmés et reproduits en partie dans la *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz*, œuvre du Vénérable, liv. II, ch. xv. p. 399. — *Vid. ad calcem* pièces justificatives, etc.

1. *Journal latin des missions* Præf. ad missiones armoricas, p. 5-6. — *Vie manuscrite de Dom Michel*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. xv, p. 398-399. — *Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 43-44. — *Recueil des vertus et miracles*, par le P. Le Roux, p. 6. — *Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, liv. VI, ch. VII, p. 263.

2. *Vid. ad calcem* pièces justificatives : le collège de Quimper en 1626-1627.

sollicitude. De régent de cinquième, il devint, à la fin de 1631, régent de quatrième, à la fin de 1632, régent de troisième, montant ainsi de classe en classe avec ses élèves, et exerçant sur eux une influence d'autant plus salutaire qu'il les connaissait mieux, et acquérait tous les jours plus d'expérience.

Mais, les dimanches et les jours de fête, il retournait avec une nouvelle ardeur à ses catéchismes, le matin dans une paroisse, le soir dans une autre, quelquefois même dans une troisième. Pendant plus de deux ans que devait encore se prolonger son premier séjour à Quimper, il évangélisa ainsi tour à tour l'hôpital Saint-Antoine, le bourg de Loc-Maria, Penhars, Pluguffan, Ploaré, Douarnenez, Locamand (Pleuven), Clohars, Plonéis, Guengat, Bodivit en Plomelin, les trèves [1] de la Forêt, de Pouldavid, du Quillinen, les chapelles de Kernilis en Kerfeunteun, de Saint-André en Saint-Evarzec et de Saint-Gildas en Ergué-Gabéric.

Les mœurs grossières et presque sauvages des habitants (pecudum more vivebant) [2] rendaient sa tâche des plus ingrates. Mais il n'importe. Il se dépensait avec un zèle plus ardent. Les ordres mineurs que lui avait conférés, en 1631, Mgr Guillaume Le Prestre, évêque de Quimper [3], avaient donné à son âme comme un surcroît de sainte hardiesse. Il était difficile d'enseigner au peuple les éléments de la doctrine chrétienne avec plus de clarté et plus de méthode. Il savait déjà rendre accessible à tous l'explication des mystères; sa parole alerte et vive, piquante et imagée, eût réveillé les moins attentifs. En éclairant l'esprit, il touchait les cœurs, et, en même temps que se dissipait l'ignorance, s'opérait aussi la réforme des mœurs. « La grâce, raconte-t-il lui-même, agissait si puissamment sur ses auditeurs, pendant qu'il parlait, qu'ils allaient jusqu'à faire éclater publiquement les témoignages de leur douleur et de leur repentir. » Dans l'espace de trois ans, il rappela ainsi

1. Disons, après Dom Lobineau, qu'on appelait *trèves*, du breton *tref*, « les églises succursales démembrées de la paroisse ». On les nommait aussi *fillettes* ou *feillettes*.

2. *Journal latin des missions* du vénérable Père Maunoir, p. 9 ad ann. 1631-1632-1633.

3. *Vie manuscrite de Catherine Danielou*, par le vénérable P. Maunoir, ch. LV, p. 398.

à la connaissance des vérités éternelles plus de vingt mille chrétiens, oublieux jusqu'alors de tous leurs devoirs [1].

Le P. Maunoir commençait à peine à catéchiser dans Quimper, que Dom Michel le Nobletz dut quitter, une première fois, la ville de Douarnenez. Son absence se prolongea même pendant deux ans, de 1631 à 1633. Mais avant son départ, prêchant à Sainte-Hélène, il annonça aux fidèles qu'ils verraient bientôt celui que Dieu destinait à leur entière conversion, le jeune Jésuite dont il leur avait plusieurs fois parlé.

A quelque temps de là, le P. Maunoir fut en effet envoyé à Douarnenez. Comme il montait en chaire, à Sainte-Hélène même, le bruit se répandit tout à coup dans l'auditoire qu'il était le successeur prédit par M. le Nobletz. Entraînée par une curiosité bien naturelle, la foule cherchait, avant de l'entendre, à contempler ses traits. On l'écouta avec autant de joie que de piété. Après ce premier sermon, la prophétie du saint missionnaire n'en parut que plus certaine, et l'on aimait à se persuader que le jeune prédicateur pourrait bien un jour accomplir dans Douarnenez de merveilleuses conversions [2].

Pendant le cours de sa régence, il revint plus d'une fois encore dans cette ville, et ses prédications y eurent toujours le même succès. La bonne volonté des habitants autorisait, d'ailleurs, pour l'avenir les plus douces espérances, et l'affectueuse tendresse qu'il leur voua dès ce moment ne pouvait être surpassée que par l'héroïque dévouement que M. le Nobletz leur avait si souvent témoigné.

Ces heureux préludes de ses grandes missions eurent toutefois leurs épreuves. Mais le secours d'en haut ne lui manqua pas, et il déjoua les ruses de l'ennemi. La veille de la fête de la Visitation, en 1632, il s'était rendu à Douarnenez pour prêcher le lendemain dans l'église de Ploaré [3]. La nuit suivante, il eut un songe, pendant lequel il se croyait en chaire, faisant

1. *Journal latin des missions*, par le vénérable Père Maunoir, ann. 1631-632-1633, p. 9. — *Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 45.
2. *Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 46.
3. Douarnenez et Ploaré ne formaient alors qu'une seule paroisse. L'église paroissiale était à Ploaré ; la chapelle de Sainte-Hélène, à Douarnenez. (V. Ogée. *Dictionnaire de Bretagne*, t. I, p. 256, édit. de 1843.)

entendre la parole de Dieu à des auditeurs qui désertèrent tout à coup la place et le laissèrent seul. Le matin, à son réveil, il ne soupçonna même pas un instant que ce songe pût avoir rien de mystérieux. Il monte donc en chaire à l'heure convenue, devant un auditoire de deux mille personnes. Il parlait des moyens d'honorer et de servir la sainte Vierge. Mais à peine était-il à la moitié de son exorde, qu'un inconnu paraît à la porte de l'église, et d'une voix effroyable se met à crier : Aux Egyptiens, aux Egyptiens ! (On appelait de ce nom des coureurs de grands chemins, qui, formés en troupes, se vantaient de prédire l'avenir et profitaient de la naïveté des curieux pour les voler plus à leur aise. Ils étaient le fléau de la contrée.) A ce cri, la terreur s'empare des assistants, et chacun de courir à sa maison pour la préserver du pillage. Le prédicateur, demeuré seul, reconnut alors la vérité du songe qu'il avait eu et plus encore l'artifice du démon.

Il n'y avait trace, en effet, ni d'Egyptien, ni d'Egyptienne. On ne put même pas découvrir celui qui avait causé cette alarme. Dans l'après-midi, comme les paroissiens étaient revenus de leur frayeur et honteux de leur faiblesse, le P. Maunoir fit sonner les cloches et les convoqua à Sainte-Hélène. L'événement du matin servit de texte à son discours. Il fit comprendre à ses auditeurs combien le démon était habile à les tromper, et combien plus imprudents ils étaient eux-mêmes de céder si facilement à ses ruses. Puis leur rappelant le pouvoir absolu de Marie sur les puissances de l'enfer, « le moyen, s'écria-t-il, de les vaincre à votre tour, c'est de vous dévouer à jamais à son service. » Tous alors, entraînés par son éloquence persuasive, tombèrent à genoux, et promirent à la très sainte Vierge une fidélité dont ils ont donné, dans la suite, les preuves les plus touchantes. C'est ainsi que le P. Maunoir triompha, dès la première attaque, des pièges du démon. Cette victoire n'était qu'un heureux présage de celles qu'il devait tant de fois remporter sur l'ennemi du genre humain [1].

1. Cf. *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz*, par le vénérable Père Maunoir, liv. II, ch. xv, p. 400. — *Journal latin des missions* du vénérable P. Maunoir, p. 9-10. — P. Boschet, *Vie du P. Maunoir*, p. 47-48.

Mais ces prédications, ces catéchismes, ajoutés au travail de la classe, avaient épuisé prématurément les forces du jeune professeur. Il avait bien pu, pendant plus de deux ans, grâce à la vigueur de sa jeunesse et surtout à son zèle, surmonter de pareilles fatigues et prolonger la lutte. Mais, à la fin, il fallut céder. Une grande faiblesse d'estomac s'était déclarée et inspirait des craintes sérieuses. Le Père provincial se résolut à le retirer de la régence et à lui procurer, sous un climat plus favorable à sa santé, un repos devenu trop nécessaire.

A cette nouvelle, Dom Michel le Nobletz, à peine de retour à Douarnenez, accourut à Quimper [1]. Il voulait revoir avant son départ son cher disciple, et le remercier du bien qu'il avait fait en son absence aux habitants de la côte.

Si la séparation fut douloureuse pour tous les deux, elle le fut aussi pour le P. Bernard. Il ne voyait pas sans appréhension s'éloigner de la Bretagne celui qu'il avait si souvent encouragé à y rester. Mais quelque chose lui disait au cœur que Dieu l'y ramènerait tôt ou tard, et, cette fois, pour toujours.

Au milieu du mois d'août 1633, le Père Maunoir arrivait à Tours, où l'envoyaient ses supérieurs.

1. Cf. *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz*, par le vénérable P. Maunoir, liv. II, ch. xv, p. 401.

CHAPITRE IV

LE FRÈRE MAUNOIR A LA RÉSIDENCE DE TOURS ET AU COLLÈGE DE BOURGES.

1633-1638.

Le Frère Maunoir simple catéchiste à Tours. — Sa santé se rétablit. — On le charge de donner des leçons à quelques enfants de la ville. — Ses sollicitudes et ses succès auprès des enfants. — Ses catéchismes à Saint-Pierre-le-Puellier. — Le P. Claude de Lingendes prêche à Tours le Carême de 1635. — Fondation du collège de Tours. — Les élèves du Frère Maunoir première pépinière du nouveau collège. — Le Frère Maunoir est envoyé à Bourges pour y faire sa théologie. — Les illustrations du collège Sainte-Marie à cette époque. — Les PP. Philippe Labbe et Jacques Nouet. — Le prince de Condé, gouverneur du Berry et du Bourbonnais. — Le duc d'Enghien, le futur vainqueur de Rocroy et de Fribourg. — Le Frère Maunoir et les exercices de la vie intérieure. — Idée qu'il se fait des études théologiques. — Le P. Louis Lallemant, recteur du collège de Bourges. — Vues du Frère Maunoir sur le sacerdoce. — Sa fidélité à la grâce. — Emulation des jeunes Jésuites en théologie. — Les sabbatines, les répétitions, les menstruales, le grand acte. — Les PP. Mathurin Moreau, Nicolas de Sainte-Geneviève, Jacques Baumer, professeurs de théologie. — Encouragements des supérieurs. — Grâces spirituelles accordées au Frère Maunoir. — Excursions apostoliques. — Correspondance du P. Bernard et du Frère Maunoir au sujet des missions bretonnes. — Les étudiants de théologie futurs missionnaires ou martyrs au Canada. — Le Frère Maunoir veut les suivre au pays des Iroquois. — Sa grande maladie en décembre 1636. — Il fait vœu, s'il guérit, de se dévouer au salut de la Basse-Bretagne. — Sa guérison. — La vision du paysan de Cornouailles. — Prédiction de Dom Michel le Nobletz. — Excursions apostoliques à Blancafort et à Saint-Martin d'Auxigny. — Le miracle des chenilles. — Le Frère Maunoir ordonné prêtre le 6 juin 1637. — Sa quatrième année de théologie. — L'aventure des fantômes et des revenants. — A la fin de 1638, le P. Maunoir est désigné pour le collège de Nevers.

Le Frère Maunoir ne rentrait pas dans un collège. La ville de Tours n'en possédait pas encore. Elle n'avait même que depuis peu de temps une résidence de Jésuites. Son supérieur était

le Père Jacques Dinet [1]. Quatre autres Pères y exerçaient avec lui le ministère de la prédication et de la confession. Le Frère Maunoir, malgré son titre de catéchiste, était là surtout pour y rétablir sa santé. Mais le repos et l'heureux climat de la Touraine la lui rendirent plus tôt qu'on n'avait osé l'espérer [2].

Dès qu'il se trouva plus fort, le Père Dinet le chargea de donner des leçons à quelques enfants de la ville, que leurs parents envoyaient, tous les jours, à la résidence. Ils ne formaient point une classe bien régulière. Le savoir de ces quarante élèves était même très inégal. Il fallait apprendre aux uns les éléments de la grammaire latine, s'occuper avec d'autres de l'explication des auteurs, initier celui-ci aux principes de la langue grecque, développer dans celui-là la connaissance de sa propre langue. Mais comme leur esprit ne manquait pas de vivacité, et qu'ils étaient d'un naturel aussi doux et charmant que le climat sous lequel ils étaient nés, le Frère Maunoir n'eut pas de peine à obtenir d'eux tout ce qu'il voulait. Il fit tant, par ses industries, qu'il leur communiqua bientôt pour le travail une véritable ardeur. Mais leur inspirer le goût de la piété fut surtout le but de ses efforts. Il y réussissait à merveille. Le dimanche, il les conduisait lui-même à l'église de la paroisse, et c'était grande joie au cœur des parents quand ils les voyaient s'avancer ainsi, sur deux rangs, à travers les rues de la ville, dans une attitude pleine de modestie. Leur recueillement à l'église pendant les saints offices les ravissait bien davantage encore, en même temps qu'il était pour tous les assistants un grand sujet d'édification.

1. Le P. Jacques Dinet était né à Moulins en 1580. Reçu dans la Compagnie en 1604, il se distingua parmi les orateurs de son temps. Il devint recteur des collèges d'Orléans, de Tours, de Reims. Après avoir été recteur du collège de Clermont à Paris de 1635 à 1638, il exerça la charge de provincial de France de 1639 à 1642. Il fut confesseur de Louis XIII et de Louis XIV. Il mourut à Paris, dans la maison professe, le 22 décembre 1653. Cf. Sommervogel, *Biblioth. de la Compagnie de Jésus*, t. III, col. 85, édit. de MDCCCXCII, et *Ménologe de l'assistance de France*, par le P. de Guilhermy, 22 décembre.

2. Archives de Rome. — *Journal latin des missions*, anno 1634, p. 10. — *Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 49.

Mais, toute laborieuse qu'elle fût, cette petite mission qu'il remplissait auprès des enfants ne suffisait pas au zèle du Frère Maunoir. Plus il recouvrait de vigueur, plus il avait hâte de la dépenser au service des âmes. Le soin de ses enfants lui laissait-il quelques loisirs ? il courait à l'hôpital, à la prison ou dans les faubourgs, instruisant, comme en Bretagne, ceux que la Providence plaçait sur sa route. Il ne manquait aucune occasion, quand il la pouvait saisir, d'adresser la parole au peuple. Tous les dimanches, il y avait foule dans l'église de Saint-Pierre-le-Puellier [1] pour assister à ses catéchismes. C'était assez dire l'intérêt qu'on y prenait et les fruits qu'on en pouvait attendre.

Les mérites du jeune professeur, non moins que son apostolat, ne laissèrent pas que de faire une vive impression sur les esprits. Cette ville de Tours, qui ne s'était pas tout d'abord montrée favorable aux Jésuites, se prit à les estimer et à les aimer. Elle voulut, elle aussi, avoir son collège dirigé par les Pères. Quand l'année suivante, en 1635, le célèbre P. Claude de Lingendes y eut prêché le carême, au milieu d'un enthousiasme universel, la fondation en fut aussitôt résolue. On pria le Père de se faire, à Rome, l'interprète des vœux de tous les citoyens. Ils furent exaucés cette année-là même. L'intervention décisive du P. Charles Paulin, le premier confesseur de Louis XIV, aplanit les difficultés. Malgré le malheur des temps, tout le monde contribua à cette grande œuvre avec tant de générosité, qu'il est peu de villes qui aient donné aux Jésuites plus de gages de leur affection et de leur fidélité. Quant aux élèves du Frère Maunoir, ils devinrent la première pépinière du nouveau collège [2].

1. Le P. Maunoir, dans son *Journal*, dit qu'il faisait le catéchisme « in æde divi Petri de Columna ». Bien qu'il y eût, à Tours, trois églises dédiées à Saint-Pierre, impossible de retrouver dans les annales ecclésiastiques de la Touraine un nom qui puisse traduire celui-là. Ne se pourrait-il pas que le P. Maunoir eût fait de Saint-Pierre-le-Puellier un Saint-Pierre-du-Pilier ? De là, le divi Petri de Columna. Aujourd'hui encore, le peuple dit plus souvent : Saint-Pierre-le-Pilier, que Saint-Pierre-le-Puellier. Le P. Maunoir, qui ne revit jamais Tours depuis 1634 et écrivait son journal vers 1672, a pu facilement confondre les deux noms.

2. *Journal latin des missions*, ad ann. 1634, p. 10 et 11. — *La Vie du*

Mais le jeune professeur de la résidence dut bientôt s'éloigner de la ville de Tours. Le rare talent qu'il montrait pour la chaire, son zèle incomparable pour le salut des âmes, joint à une vertu si peu commune, décidèrent le R. P. provincial à devancer en sa faveur le temps des études théologiques. Vers la fin de l'année 1634, il le dirigeait sur Bourges [1].

Le Frère Maunoir allait s'y retrouver à peu près dans les mêmes conditions qu'à la Flèche. Le collège de Bourges était alors dans toute sa gloire. Il avait les faveurs de la ville et de la cour. Le prince de Condé, gouverneur du Berry et du Bourbonnais, ne lui ménageait pas sa protection. D'accord avec le P. Coton, il y avait fondé, en 1625, les chaires de théologie, d'Ecriture sainte et de langue hébraïque.

Les nouveaux cours avaient même été inaugurés par les fêtes les plus brillantes, et le prince avait tenu à honneur de les présider en présence des seigneurs de sa maison et de toutes les autorités de la ville. En 1634, son fils, Louis de Bourbon, duc d'Enghien, le futur vainqueur de Rocroi et de Fribourg, y continuait ses études, sous la direction spéciale des PP. Gérard Pelletier et François Gouthières. C'était le moment aussi où les PP. Philippe Labbe et Jacques Nouet, tour à tour professeurs de rhétorique et d'humanités, donnaient à l'enseignement littéraire du collège tout l'éclat de leurs talents et de leur prodigieux savoir [2].

P. Julien Maunoir, par le P. Boschet, p. 49-50. — *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, par Le P. Le Roux, p. 7. — Archives de Rome. — *Catalog. S. J.* et *Etudes religieuses*, par des Pères de la Compagnie de Jésus, t. LV, décembre 1891. — *Le premier confesseur de Louis XIV, le P. Charles Paulin*, par le P. Chérot, p. 607.

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 51. — *Journal latin des missions*, ad ann. 1635, p. 11.

2. *Recherches historiques et critiques sur la Compagnie de Jésus en France au temps du Père Coton*, par le P. Prat, de la même Compagnie. Lyon, Briday, MDCCCLXXVI, p. 543-544. — Archives de Rome. — *Catalogue S. J.* anno 1634 exeunte. Cf. etiam : *L'éducation du grand Condé*, d'après des documents inédits, par le P. Chérot. — *Etudes religieuses*, par des PP. de la Compagnie de Jésus, janvier et février 1894. — L'un des auteurs ascétiques les plus estimés du XVII[e] siècle, le P. Jacques Nouet était né au Mans (*aliàs* Mayenne) en 1605. Professeur d'humanités et de rhétorique, il fut plus tard appliqué à la prédication. Il a été recteur des collèges d'Alençon et d'Arras et est mort à Paris le 21 mai 1680. — Le P. Philippe Labbe, né à Bourges en 1607, mourut à Paris le 17 mars 1667. On connaît sa Collection des conciles. Cf. Sommervogel, *Biblioth. de la Compagnie de Jésus*, t. IV et V.

Mais le Frère Maunoir arrivait à Bourges pour étudier, et non pour enseigner. Heureux de n'avoir plus d'autre responsabilité que la sienne, il s'adonna plus que jamais aux exercices de la vie intérieure. Car pour lui, ce qui passait avant tout, c'était le soin de sa perfection. Aussi, les principes sur lesquels il s'était appuyé, au temps de ses premières études, le guidèrent encore pendant les dernières. Seulement il apportait dans son travail des vues d'autant plus pures et plus sublimes, que sa vertu elle-même acquérait tous les jours plus de force et d'élévation. Nul n'était persuadé comme lui de l'importance des études théologiques. Il entendait savoir parfaitement ce qu'il aurait à enseigner aux autres. Mais si la science de la théologie devait le rendre capable de bien remplir toutes les fonctions du saint ministère, il voyait surtout dans ces études le moyen le plus efficace de se disposer à la prêtrise. « Car, disait-il, si Dieu en est la raison, Dieu en est aussi l'objet principal [1]. »

Le P. Louis Lallemant qui, de préfet des études, était devenu, cette année-là, recteur du collège, était bien l'homme le plus apte à comprendre l'action divine de la grâce sur l'âme du nouveau théologien. Ancien maître des novices, ancien Instructeur des Pères du troisième an, il passait pour le directeur spirituel le plus accompli. On disait même de lui qu'il était en France ce qu'avait été en Espagne le célèbre P. Alvarez. Sa taille élevée et son port majestueux semblaient imposer au premier abord. Mais les traits de son visage reflétaient, malgré la souffrance, tant de sérénité, il y avait dans son accueil tant de délicatesse et de bonté, qu'il gagnait aussitôt les cœurs. Tous s'ouvraient à lui avec une affectueuse confiance. Non moins que les autres, le Frère Maunoir emportait toujours de ses entretiens avec lui un plus grand désir de perfection [2].

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, liv. I, p. 51-2.

2. *Vie du P. Louis Lallemant, de la Compagnie de Jésus*, par le P. Champion, dans le volume qui a pour titre : *Doctrine spirituelle du P. Louis Lallemant*, p. 1-35. Avignon, chez Chambeau, MDCCLXXXI.

Ce qu'il avait une fois résolu, il l'observait avec une inviolable fidélité. « Loin de moi, dit-il dans un fragment de son journal de Bourges, toute joie profane et sans fruit, toute conversation inutile, toute satisfaction humaine. Celui que Dieu destine aux autels ne doit penser qu'aux choses divines. »

Et dans un autre passage : « Je tremble toutes les fois que ma pensée se reporte aux saints mystères. Je redoute le jour où il me sera donné de les accomplir. O le grand, le terrible pouvoir, que celui que Dieu donne aux hommes ! Une chose cependant m'effraye plus encore, c'est de penser qu'un prêtre, un ministre du Seigneur, revêtu d'une si haute dignité, exerçant une charge si divine, puisse avoir des inclinations basses, des vues tout humaines et des affections coupables ! »

On voit assez par ces lignes, presque les seules que nous ayons de cette époque, quels étaient ses sentiments intimes. Le P. Blaise Chaudesoles qui, pendant les quatre années que le Frère Maunoir passa au collège de Bourges, fut son Père spirituel, les connaissait bien. Mais ce qu'il admirait davantage en lui, c'était sa fidélité à la grâce. Il n'y avait pas un instant de défaillance, dans cette âme aussi tendre qu'énergique. Sa ferveur, loin de subir quelques atteintes, même passagères, était toujours croissante.

Les ministres qui se succédèrent chaque année dans le collège, les PP. Jean de la Motte, François Daultruy, François Barrois, Etienne Nauteau, étaient tous frappés de la régularité exemplaire du jeune religieux. Cependant on pouvait dire, comme nous le verrons bientôt, qu'il y avait alors auprès de lui des âmes de choix, vraiment admirables, et, parmi tous ses compagnons, une sainte rivalité de vertus [1].

L'émulation n'était pas moins grande et moins heureuse dans les études. Les jeunes Jésuites suivaient à Bourges, comme à la Flèche, les cours du collège. N'eussent été les motifs de foi et de religion qui les animaient, ils se seraient encore piqués d'honneur pour glorifier leurs maîtres et montrer aux élèves

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 52. —Archives de Rome. — *Catalog. S. J.*

du dehors assis, comme eux, sur les bancs du théologat, qu'ils ne leur cédaient en rien au point de vue de l'intelligence et surtout du travail. Le P. Boschet n'hésite pas à dire que l'application du Frère Maunoir à l'étude de la théologie était extraordinaire, et que ses succès répondaient à son application.

C'est aux classes du P. Michel Carrel, son professeur d'Ecriture sainte, qu'il puisa cette riche connaissance du texte sacré que révèlent ses écrits et qui répandra un jour sur sa parole un parfum si abondant de grâce et d'onction. Le P. Thomas Challeu, son professeur de théologie morale, admirait sa sagacité. Elle semblait déjà se jouer au milieu des cas de conscience les plus difficiles, et faisait pressentir le directeur des âmes qui, dans les missions, en eut à résoudre de si étranges.

Le Frère Maunoir portait partout la même ardeur, la même constance. Mais, à l'étude de la théologie scolastique, il se surpassait encore. Ses professeurs, les PP. Mathurin Moreau, Nicolas de Sainte-Geneviève et Jacques Baumer (celui-ci ne le fut que la première année), trouvaient en lui un vaillant champion de leurs doctrines et aussi de leurs systèmes. Il eut donc sa large et glorieuse part dans ces combats théologiques que se livraient entre eux les jeunes étudiants, soit aux *sabbatines*, soit aux *répétitions*.

Alors se renouvelèrent, comme à la Flèche, ces brillants tournois des *menstruales* et *du grand acte* que le gouverneur du Berry honorait parfois de sa présence [1]. Quand le héros de la fête, après avoir, avec une assurance modeste, exposé sa thèse, entrait en lutte avec ses *attaquants*, nobles invités, élèves, maîtres, tous redoublaient d'attention. Mais nul ne suivait d'un regard tour à tour plus anxieux ou plus triomphant, les péripéties du combat, que le P. Nicolas de Sainte-Geneviève [2].

1. *Recherches historiques et critiques sur la Compagnie de Jésus en France au temps du P. Coton*, par le P. Prat, de la même Compagnie, t. IV, liv. XXV, ch. III, p. 544.

2. Le P. Nicolas de Sainte-Geneviève, après avoir occupé pendant seize ans les chaires de philosophie et de théologie, demanda et obtint, à 55 ans, la mission de Grèce. Après huit ans de séjour dans les îles de l'Archipel,

Le cœur également partagé entre l'*attaquant* dont il approuvait d'un geste involontaire les coups décisifs, et le *défendant*, qui soutenait la doctrine du maître, il laissait voir sur son mobile visage toutes les impressions de la lutte. Le P. Mathurin Moreau venait-il à jeter, au milieu de l'argumentation, quelque subtilité métaphysique, qui embarrassait l'adversaire, la bataille recommençait plus ardente. Elle se continuait, au milieu des vicissitudes les plus diverses, jusqu'à ce que le *défendant*, par une réponse lumineuse, ramenât de son côté la victoire un instant indécise. L'applaudissement final disait à tous combien ces grandes luttes de l'intelligence étaient glorieuses et fécondes, quelles espérances d'avenir on fondait sur le collège Sainte-Marie.

Mais le P. Louis Lallemant n'était plus là pour remercier ses enfants de leurs efforts, et leur rappeler, dans un langage dont il avait le secret, que la science qu'il faut avant tout posséder, c'est la science des saints. Il était mort le 5 avril 1635, le jour du Jeudi saint, laissant des regrets universels et, après lui, un renom de vertu que le temps n'a point affaibli [1].

A sa place, le P. Jacques de Saint-Rémy, préfet des études et supérieur intérimaire, venait, comme le fera les années suivantes le nouveau recteur, le P. Louis Le Mairat [2], félici-

l'obéissance le fixa à Constantinople, où il parut comme l'oracle de tous les Francs, c'est-à-dire de tous les catholiques et des Orientaux. A plus de 82 ans, il enseignait encore à lire ou à écrire dans une classe de petits enfants. A sa mort, arrivée le 30 mars 1680, il fut porté à travers les rues de Constantinople, sur les épaules des catholiques, le crucifix en main, revêtu de ses ornements sacerdotaux, accompagné de religieux, suivi de l'évêque latin et des trois ambassades de France, de Gênes et de Venise, au milieu des Turcs, saisis de respect. Cf. *Ménolog. Fleuriau*, état des missions de la Grèce, etc.

1. *Doctrine spirituelle du P. Louis Lallemant, de la Compagnie de Jésus*, précédée de la vie de l'auteur, par le P. Pierre Champion, de la Compagnie de Jésus. Avignon, Chambeau, imprimeur, MDCCLXXXI, p. 1-35, *passim*.

2. Le Père Louis Le Mairat mourut à Paris le 19 février 1664, à l'âge de 87 ans. Pour entrer dans la Compagnie, il s'était enfui de la maison paternelle. Son père, gouverneur de la ville de Troyes, avait obtenu du Parlement de Paris un décret qui défendait aux Jésuites de le recevoir. Mais le jeune Louis, qui n'avait que 18 ans, rejoignit hors de France les Jésuites exilés. Avant d'être recteur du collège de Bourges, il avait été, en 1634,

citer les jeunes théologiens. De part et d'autre, on s'animait à la confiance et au courage ; on se préparait à des combats plus sérieux encore, et la chapelle du collège devenait bientôt la confidente des plus généreuses et des plus saintes résolutions. C'est là que le Frère Maunoir puisait, pour sa fidélité, une vaillance toujours nouvelle. C'est là qu'il formait ses projets de vie apostolique vers laquelle sans cesse se reportaient ses regards. Pendant la retraite qu'il fit après sa seconde année de théologie, en 1636, l'appel de la grâce retentit plus vivement encore. « Au moment de ma communion, écrit-il dans son journal, j'éprouvai pour le salut des âmes une ardeur extraordinaire, comme une passion violente de le procurer, au prix de tous les sacrifices. Alors Notre-Seigneur me dit intérieurement : « Les âmes ! pour elles, j'ai longtemps travaillé ; j'ai pleuré, j'ai souffert, je suis mort pour elles ! » Ces paroles me causèrent une émotion que je ne puis rendre. L'ardeur que je ressentais auparavant s'accrut à ce point, que s'il m'eût fallu, en ce moment-là, mourir pour sauver une seule âme, de tout mon cœur j'aurais sacrifié ma vie [1]. »

Cette retraite allait se terminer. Il se préparait à faire *la contemplation de l'amour de Dieu*, qui en est le couronnement. « Je voulais, dit-il, exciter en moi un bon désir. C'était en vain. Mais quand l'heure de commencer mon oraison fut venue, je me trouvai tout à coup abîmé en Dieu. Quelle tranquillité je goûtais, quelle douceur, quel mépris du monde ! Le désir que j'eus alors de m'unir à Dieu était si passionné, que mon âme semblait s'échapper de mon corps. Dieu était au dedans de moi, je l'y sentais. Voyant que la vie s'opposait seule à mon bonheur, j'étais plus que je ne saurais le faire entendre impatient de mourir. Me savoir religieux et Jésuite devenait pour moi la source d'une joie ineffable. Je n'avais qu'une crainte, c'était de perdre un si grand trésor, qu'une

vice-recteur du collège de Clermont à Paris, et il fut vice-provincial de France en 1649, pendant l'absence du P. Claude de Lingendes, alors à la congrégation générale. Cf. Sommervogel, *Biblioth. de la Compagnie de Jésus*, t. V, col. 362, édit. de MDCCCXCIV, etc. Le P. Jacques de Saint-Rémy est mort à Bourges le 12 août 1647.

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, liv. I, p. 53.

consolation, qui la pourrait exprimer ? C'était de faire la volonté de Dieu. Je renouvelai le serment de lui obéir en tout, et d'accomplir chacune de mes actions avec autant de zèle que s'il ne devait jamais m'en commander qu'une seule [1]. »

Cette page du journal du Frère Maunoir retraçait encore les faveurs qu'il avait reçues de la très sainte Vierge, aux jours de son noviciat. Nous les avons déjà rappelées [2]. Des grâces si merveilleuses étaient une lumière pour les supérieurs. Aussi le P. Louis Le Mairat, instruit de tout ce que le jeune théologien avait déjà fait, à Quimper et à Tours, pour le salut des âmes, voulut-il favoriser ses désirs d'apostolat. Il lui permit donc pendant l'Avent, le Carême, et aux jours de fêtes plus solennelles [3], de prêcher et catéchiser dans les campagnes du Berry. Le Frère Maunoir s'y employait à merveille et n'apportait après cela que plus d'ardeur à ses études de théologie.

Pendant ce temps-là, à Quimper, le P. Bernard ne perdait point de vue son enfant spirituel. Il lui écrivait même quelquefois, le conjurant de n'oublier pas la Basse-Bretagne. C'était le champ semé de ronces et d'épines que Dieu lui avait montré, et qu'il devait lui-même défricher et arroser de ses sueurs. Il lui recommandait encore de ne pas négliger la langue bretonne, et surtout l'avertissait de se garder comme d'une tentation des nouveaux désirs qu'il pourrait avoir de se dévouer aux missions du Canada. « Dieu d'ailleurs, ajoutait-il, vous a fait connaître si clairement ses volontés en faveur de la Bretagne, qu'il n'y a plus à délibérer sur la vocation spéciale à laquelle vous êtes appelé. Il s'agit uniquement, après vos études de théologie, de mettre à exécution un dessein depuis longtemps résolu. »

Les sentiments intimes du Frère Maunoir s'accordaient, de tout point, avec les vues du P. Bernard. Aussi ses lettres lui semblaient-elles dictées par l'Esprit-Saint lui-même. Mais, d'un côté, l'éloignement de la Bretagne, de l'autre, les impressions du théologat de Bourges, avaient bien changé le cours de ses idées. Il n'avait point oublié, il est vrai, la vision des quatre évêchés de Bretagne, et moins encore le don miraculeux qu'il avait reçu, d'apprendre la langue bretonne en trois jours. Toutefois, « ces grâces, pensait-il, ne regardent que le passé. Elles ont eu déjà leur plein effet, et Dieu ne me demande pas autre chose que ce que j'ai pu accomplir [1]. »

A ces raisons s'en joignait une autre beaucoup plus grave. Le Frère Maunoir se retrouvait, à Bourges, comme autrefois à la Flèche, dans une atmosphère toute brûlante de zèle pour les missions lointaines. Ce n'était un secret pour personne que le P. Louis Lallemant, recteur du collège, avait en vain et pendant plus de trois ans sollicité la faveur d'y être envoyé. Celle qui avait toutes ses préférences était la mission du Canada, et il ne se consolait du refus qu'il avait éprouvé de s'y rendre lui-même, qu'en lui procurant de véritables apôtres. Au nombre de ceux qu'il préparait à cet apostolat était un jeune théologien, le Frère Paul Ragueneau, religieux d'un esprit vaste et pénétrant, d'un courage héroïque, d'une confiance en Dieu égale à sa candeur. Il deviendra l'un des premiers missionnaires de la Nouvelle-France. Les P. Joseph Poncet et François Le Mercier, appelés à partager ses travaux, diront même de lui que nul ne rendit plus de services à l'Église du Canada, que nul ne mérita plus justement le titre d'apôtre [2].

Cette année-là même, 1636, arrivait aussi au théologat le Frère Gabriel Lallemant, l'une des plus glorieuses victimes de la barbarie des Iroquois. Aux côtés du P. Jean de Brébeuf, il subira les 16 et 17 mars 1649 un long et héroïque martyre, dont le simple récit est capable de frapper d'épouvante les âmes les mieux trempées. Neveu des Pères Jérôme et Charles Lallemant, véritables fondateurs de l'Eglise naissante du Canada, il recevait de ses oncles ces admirables relations qui forment, encore aujourd'hui, les pages les plus mémorables

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, liv. I, p. 53-54.
2. Cf. P. Boschet, *Le parfait missionnaire ou la vie du P. Julien Maunoir*, p. 53-54, édit. de MDCXCVII. V. plus haut ch. II, p. 16-17.
3. *Journal latin des missions* du Père Maunoir, p. 11, ad ann. 1635-1636-1637-1638.

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 56-57.
2. Cf. *Vie du P. Louis Lallemant*, par le P. Champion, p. 15 et 16. Avignon, chez Chambeau, MDCCLXXXI.

de ses Annales. Les jeunes théologiens se les disputaient à l'envi. Le Frère René Ménard y puisait la confirmation du premier appel qu'il avait entendu à la Flèche. L'élan était universel. Pas plus que ses compagnons d'étude, le Frère Maunoir ne pouvait y résister [1]. L'idolâtrie des tribus sauvages du Canada, la grâce possible du martyre étaient pour lui des motifs de zèle bien plus puissants que l'ignorance des Bas-Bretons, que tous les labeurs qui lui étaient réservés au fond de la Cornouailles ou du Léon. Les sollicitations pressantes du P. Bernard faisaient seules obstacle à ses désirs d'apostolat lointain.

Il connaissait toute la sainteté de cet homme de Dieu. Sa confiance en lui était sans bornes et il ne pouvait se résoudre à passer outre à ses conseils. Toutefois, comme il savait ce Père dévoué, plus que tout autre, au salut de la Basse-Bretagne, il craignait de partager la passion d'un ami, bien loin de faire la volonté de Dieu. Son esprit flottait donc incertain entre les missions de la Bretagne et celles du Canada, et ne se fixait à aucun parti. Un événement providentiel le tira de son irrésolution [2].

On était alors au mois de décembre 1636. Le Frère Maunoir venait de passer en troisième année de théologie. Une fièvre maligne le surprit d'abord et le laissa dans une grande faiblesse. Puis, tout à coup, son bras gauche enfla d'une façon si prodigieuse, qu'on eût dit le corps d'un petit enfant. Médecin et chirurgien confessèrent n'avoir jamais rien vu de

1. Archives de Rome. — *Relations des Jésuites sur les missions de la Nouvelle-France*, Québec, 1858, t. II, ad annum 1649, pp. 13-17. — Charlevoix, *Hist. de la Nouvelle-France*, t. I, p. 290 ; t. II, p. 13 sqq. Le P. Gabriel Lallemant, né à Paris le 31 octobre 1610, était entré dans la Compagnie le 24 mars 1630. Les bourreaux lui appliquèrent sur les reins et autour du cou des haches rougies au feu, le baptisèrent par dérision avec de l'eau bouillante, lui crevèrent les yeux et les remplacèrent par des charbons ardents. Les lambeaux de chair qu'on enlevait de ses bras, de ses jambes, etc., étaient rôtis et dévorés sous ses yeux. Revêtu de ceintures d'écorce enduites de poix et de résine auxquelles les Iroquois avaient mis le feu, il était devenu une torche humaine. Après lui avoir ouvert la poitrine, les barbares lui arrachèrent le cœur et se repurent de son sang.

2. *Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 57. — *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, par le P. Le Roux, p. 7.

semblable. Cependant ils étaient fort habiles ; le premier avait plusieurs années professé la médecine à Montpellier, le second avait été douze ans chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Notre-Dame de Paris. En vain tous les remèdes furent essayés. Ce que l'on redoutait arriva. Dès le neuvième jour, la gangrène se déclara au-dessus du coude. Elle monta bientôt jusqu'à l'aisselle, où il se fit un trou dont la sonde atteignait à grand'peine les profondeurs. Le mal allait bientôt gagner le cœur, personne n'en pouvait douter.

Les médecins, à bout de ressources, désespèrent de sa vie. Pères et Frères du collège le regrettaient déjà comme s'ils l'eussent perdu. Cependant, à la pensée des âmes si nombreuses qu'il eût été capable de sauver, ils ne pouvaient se résigner à un pareil sacrifice. Les voyant en larmes autour de son lit, le Frère Maunoir paraissait bien plus touché de leur douleur que de son propre danger. Il envisageait sa mort prochaine, non pas seulement avec tranquillité, mais encore avec joie. N'était-ce pas pour lui le moyen de jouir de son Dieu qu'il aimait uniquement ? La fête de Noël se célébrait le lendemain, et mourir le jour où Notre-Seigneur est né, faire à Jésus naissant le sacrifice de sa vie, lui semblait la plus douce des consolations. Il exprima le désir de communier à minuit, et se prépara avec la plus grande ferveur à cette communion qu'il regardait comme la dernière [1].

Alors, comme si sa conscience lui eût reproché son indécision au sujet des missions bretonnes, ou comme s'il obéissait à une inspiration particulière, bien qu'il eût paru jusque-là fort content de mourir, il sollicita tout à coup sa guérison. Quand on lui présenta la sainte hostie, il fit vœu, si Dieu lui rendait la santé, d'employer le reste de ses jours au salut de la Bretagne. Invoquant ensuite la bienheureuse Vierge Marie, les saints protecteurs de l'Armorique et tout spécialement saint Yves, patron de cette contrée, ainsi que les anges tutélaires de ses habitants, il les pria de présenter à Dieu le

1. Cf. P. Maunoir, *Journal latin de ses missions*, p. 13. — P. Maunoir, *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz*, liv. II, ch. XVI, p. 403. — P. Boschet, *Vie du P. Maunoir*, p. 58-59-60. — *Vie manuscrite de Catherine Danielou*, par le vénérable P. Maunoir, ch. XXIII, p. 155.

vœu qu'il avait fait. Il s'engageait encore à écrire au Révérend Père Général, pour lui notifier sa résolution et son vœu, ne voulant être, avant tout, qu'un enfant d'obéissance. Après quoi, il communia.

A peine avait-il reçu la sainte Eucharistie que Notre-Seigneur lui fit connaître, c'est lui-même qui le rapporte dans le *Journal de ses missions*, que sa prière était exaucée et qu'il guérirait bientôt. Deux fois encore, dans les communions suivantes, assurance lui fut donnée par le ciel que son vœu s'accomplirait et qu'il se dévouerait à ces missions dont le Saint-Esprit lui avait inspiré le désir.

Mais ce qui parut un véritable miracle à ceux qui entouraient le lit du pauvre mourant, c'est que son vœu une fois prononcé, la gangrène ne fit plus aucun progrès. L'enflure ne tarda pas à diminuer, les chairs se reformèrent peu à peu, et bientôt, contre toute espérance, le Frère Maunoir se trouva guéri. Les médecins eux-mêmes, à ces signes extraordinaires, reconnurent le doigt de Dieu, et mêlèrent leurs actions de grâces à celles des Pères du collège [1].

« Quelques jours plus tard, écrit le P. Maunoir dans sa *Vie de Dom Michel le Nobletz* [2], comme si Dieu eût voulu donner une nouvelle preuve de sa divine intervention, j'eus un songe extraordinaire. Il me semblait que je portais sur mes épaules un paysan de la Cornouailles. On le reconnaissait facilement à son petit bonnet de laine rouge, à son *bragou bras* et jusqu'à ses guêtres boutonnées et tous les autres détails du costume breton. » Saint François Xavier, avant de partir pour les Indes, où l'envoyait saint Ignace, n'avait-il pas eu un songe semblable ? Cette maladie et cette guérison du Frère Maunoir avaient été prédites longtemps à l'avance par Dom Michel le Nobletz. Dans sa solitude de Douarnenez, il recommandait souvent à Dieu la vocation de son successeur. Il en parlait en public, il en parlait en particulier, et sollicitait pour lui de ferventes prières. Il avait même eu connaissance, par voie

1. Cf. P. Boschet, *Vie du P. Maunoir*, p. 60.
2. P. Maunoir, *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz*, liv. II, ch. XVI, 403. — Père Maunoir, *Journal latin de ses missions*, p. 14.

surnaturelle, des incertitudes auxquelles le désir des missions du Canada avait exposé le jeune théologien [1].

Car un jour de l'année 1635, c'est-à-dire près de deux ans avant les faits que nous venons de raconter, il s'entretenait avec son hôtesse, Marguerite le Gac. Celle-ci, le voyant tout occupé de la composition de ses tableaux énigmatiques, se hasarda à lui dire avec cette naïve candeur qui caractérise les femmes du Léon : « Mais enfin, que deviendront tous ces beaux écrits, pour lesquels vous vous donnez tant de mal ? Dès que vous aurez cessé de vivre, on s'empressera de les jeter au feu. — Non pas, lui répondit le vénérable serviteur de Dieu, j'en disposerai de mon vivant. Je les donnerai au fils spirituel que Dieu m'élève au pays de France, et dont il m'a révélé la vocation, lorsqu'il enseignait au collège de Quimper. Bientôt il sera l'héritier de mes travaux, de mes persécutions. Il opérera de grandes choses, et son apostolat sera plus fructueux que le mien. Toutefois, avant qu'il revienne dans ces contrées, Dieu éprouvera sa vertu. Une grande maladie le mettra en danger de mort, mais elle ne servira qu'à affermir sa vocation. Les desseins de la Providence, en faveur du salut de la Bretagne, n'en seront que plus éclatants [2]. »

Voilà ce que cette honnête veuve a déposé sous la foi du serment, lorsqu'elle en fut requise plus tard par Monseigneur de Laval de Bois-Dauphin, évêque de Léon [3]. C'est ce que confirme également l'écrit d'un prêtre du Conquet, qui faisait suivre le récit de la prédiction, de la date de 1635 [4]. Le P. Verjus ajoute même que le P. Maunoir n'a jamais douté qu'il ne dût sa guérison aux prières du saint prêtre qui l'avait prédite [5].

Eclairé et soutenu par des grâces si merveilleuses, le jeune

1. P. Boschet, *Vie du P. Maunoir*, p. 62.
2. P. Boschet, *Vie du P. Maunoir*, p. 60 et 61. — *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz*, liv. II, ch. XVI, p. 402. — P. Maunoir, *Journal latin de ses missions*, p. 12-13.
3. P. Maunoir, *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz*, liv. II, ch. XVI, ibid.
4. P. Boschet, *Vie du P. Maunoir*, p. 61.
5. P. Verjus (Antoine de Saint-André), *La Vie de M. le Nobletz*, p. 264. — P. Boschet, *Vie du P. Maunoir*, p. 62.

théologien se vit à peine rétabli, qu'avec une ardeur nouvelle il dépensa, au service de Dieu, la santé qui lui était rendue. Avec ses études de théologie il reprit, dans les limites que lui assignait l'obéissance, le cours de ses catéchismes et de ses prédications.

Nous aimerions à connaître les campagnes qu'il a évangélisées. Mais si le *Journal de ses missions* se contente de rappeler en termes généraux qu'il a porté la parole de Dieu dans les paroisses du Berry ; il en signale deux, cependant, d'une manière particulière. Blancafort, petit village du canton d'Argent, est la première, et encore nous sommes sans détails sur les œuvres qu'il y accomplit. La seconde est Saint-Martin d'Auxigny, commune plus importante, située à quatre lieues de la ville de Bourges.

Le P. Pierre Cornemand, l'un des Pères du collège, y prêchait une mission, probablement à la fin du carême de 1637, à l'époque des vacances des théologiens, et le Frère Maunoir lui servait de socius. Or, cette année-là, des myriades de chenilles ravageaient toute la campagne. Plus une feuille aux branches des arbres, pas une plante demeurée intacte. Adieu les espérances du printemps. La désolation était universelle. Le dernier jour de la mission, ému des cris de détresse qu'il entend, et comme inspiré du ciel, le Frère Maunoir se rend à l'église, s'empare du bénitier et entraîne après lui le P. Cornemand. Tous les deux alors sortent du bourg, s'avancent à travers champs, jetant de l'eau bénite à droite et à gauche, et font ainsi le tour de la paroisse. Le peuple les suivit, mêlant ses prières à leurs bénédictions. La foi des missionnaires comme la piété des fidèles méritaient d'être exaucées. Chose merveilleuse ! le lendemain, le sol était jonché de chenilles qui ne donnaient plus aucun signe de vie. Il n'en resta pas une seule vivante dans toute la paroisse. Les pays d'alentour continuaient à être dévastés par ces terribles insectes. Seul Saint-Martin d'Auxigny en fut heureusement délivré et recueillit cette année 1637 des fruits en abondance [1].

1. P. Maunoir, *Journal latin de ses missions*, p. 11 et 12. Cf. Boschet, *Vie du P. Maunoir*, p. 62-63.

Bien qu'en ce temps-là les jeunes Jésuites ne reçussent le sacerdoce qu'à la dernière année de leurs études théologiques, le Frère Maunoir, contrairement au récit du P. Boschet, y fut appelé pendant le cours de sa troisième année. Les supérieurs, le voyant si admirablement disposé, n'avaient pu, sans doute, lui refuser la grâce qu'il sollicitait ardemment. Il fut ordonné prêtre la veille de la Trinité, le 6 juin 1637. Le P. Le Roux, dans son recueil des vertus et des miracles du serviteur de Dieu [1], affirme que le P. Maunoir n'a jamais oublié qu'il avait dit sa première messe le dimanche de la Trinité. Il en gardait le souvenir avec une vive reconnaissance, et s'excitait par là à la dévotion de toutes, il est vrai, la plus essentielle, mais aussi la moins pratiquée, peut-être, par un grand nombre de fidèles. Il était le seul des théologiens qui fût prêtre. Aussi, dans le *Journal de ses missions*, se félicite-t-il de pouvoir déjà administrer le sacrement de pénitence [2].

Qui ne regrettera, avec le P. Boschet [3], que nous n'ayons sur cette époque de la vie du P. Maunoir que quelques fragments de ses papiers spirituels ? Il nous eût été bien doux d'y retrouver les sentiments dont il était animé en se préparant aux ordres sacrés. Nous aurions appris de lui ce que son cœur lui avait révélé, soit de la dignité du prêtre, soit de la majesté de nos divins mystères. Ce ne sera pas le seul sacrifice de ce genre que nous aurons à faire.

La quatrième année de théologie s'écoula pour le P. Maunoir comme les trois autres, et ne fut pas moins féconde à tous les points de vue. Elle exigeait même plus de travail, puisqu'elle était la préparation immédiate à l'examen décisif qu'il devait subir *de universa theologia*. Elle fut cependant marquée par un fait singulier, dont il nous a lui-même transmis le récit. Il était, cette année-là, chargé de faire le catéchisme aux domestiques de la maison. Ceux-ci s'étaient plaints de

1. Cf. P. Le Roux, *Recueil des vertus et miracles du P. Julien Maunoir*, p. 56. Prud'homme, Saint-Brieuc, édit. de 1848. — Archives de Rome. — Status colleg. Bituric. où seul le nom du P. Maunoir est précédé de la lettre P, signe de prêtrise.
2. P. Maunoir, *Journal latin de ses missions*, p. 11.
3. P. Boschet, *La Vie du R. P. Maunoir*, p. 53.

n'avoir pour dortoir qu'une chambre hantée par des fantômes et ne voulaient à aucun prix l'habiter plus longtemps. Le P. Le Mairat, Recteur du collège, donna ordre au R. Maunoir d'y passer la nuit, afin de se rendre un compte exact des faits. Les domestiques se couchent comme à l'ordinaire, et le P. Maunoir, après avoir soigneusement fermé les portes, demeure au milieu d'eux debout et l'œil au guet. Vers onze heures du soir, sans qu'aucune porte se fût ouverte, il entend sur le pavé de la chambre comme une traînée de papiers qu'on y agite en tous sens. Les domestiques, à sa voix qui les appelle, relèvent la tête et attendent anxieux ce qui va se passer. Le fantôme tantôt renverse les meubles, tantôt pénètre portes fermées dans un atelier de cordonnerie attenant à la chambre, frappe avec violence les unes contre les autres les formes en bois dont il s'est saisi, tantôt rentre dans le dortoir, l'arpente rapidement et à grands pas, non sans causer à ceux qui sont présents une véritable terreur. Enfin, d'un coup de pierre, il fait voler en éclats un vase d'eau bénite. A ce dernier exploit, le P. Maunoir croit reconnaître la main du démon. Il demande de l'eau bénite, puis à genoux il commence à réciter le psaume : *Qui habitat in adjutorio Altissimi*, etc. A ce moment les domestiques poussent un cri, persuadés que c'en est fait du P. Maunoir, car ils ont entendu s'agiter des chaînes de fer lancées contre lui, bien que le Père ne se soit aperçu de rien. Mais à peine est-il arrivé à ces paroles du psaume : *non timebis a timore nocturno,* qu'il entend à son tour près de son visage comme le bruit de plusieurs griffes de lions déchirant leur proie. Il recourt à l'exorcisme, jette de l'eau bénite à grands flots ; le bruit s'apaise tout d'abord, diminue progressivement et puis s'évanouit avec les dernières gouttes qui tombent sur le plancher. A dater de cette nuit fameuse, les domestiques ne se plaignirent plus jamais ni de fantômes ni de revenants [1].

L'année scolaire 1637-1638 touchait à son terme. Après avoir subi son examen *de universa theologia* avec le plus grand succès, le P. Maunoir dut quitter Bourges pour se rendre au

1. P. Maunoir, *Journal latin de ses missions*, p. 15 et 16.

collège de Nevers. En embrassant pour la dernière fois ceux de ses frères qui étaient destinés à la mission du Canada, il ressentait de douloureuses et bien légitimes émotions. Mais il les refoula au fond de son cœur avec un noble courage.

CHAPITRE V

LE PÈRE MAUNOIR AU COLLÈGE DE NEVERS ET A ROUEN.

1638-1640.

Le collège de Nevers et son origine. — Le P. Maunoir, professeur d'humanités. — Il se retrouve à Nevers avec le P. Rigoleu c. — Pourquoi le P. Maunoir n'était pas retourné en Basse-Bretagne. — Supplications de Dom Michel le Nobletz. — Instances du P. Bernard. — Opposition de Mgr Guillaume Le Prestre aux missions bretonnes. — Nouveaux obstacles de la part des Pères du collège. — Intervention du P. Etienne Binet, provincial de France. — Lettre du P. Maunoir au P. Mutio Vitelleschi, Général de la Compagnie. — La décision du Père Général. — Le P. Maunoir est envoyé à Rouen, pour y faire sa troisième année de probation. — Le P. René Ayrault, Instructeur du troisième an. — Vie spirituelle du P. Maunoir. — Il prêche une mission à Bernay, au diocèse de Lisieux, avec le P. Pinette. — Réconciliation d'une mère avec son fils. — La grande procession de la mission. — Conversion et abjuration d'un protestant. — Une pauvre servante sauvée par la sainte Vierge. — Mgr de Cospéan, évêque de Lisieux, appelle le P. Maunoir et le P. Pinette à Orbec-en-Auge. — Conversion d'un condamné à mort. — Orage effroyable qui éclate sur Orbec. — Débuts et consolations de la mission. — Lettre du P. Bernard au P. Maunoir sur la peste de Quimper en 1639. — Origine du fléau. — Mesures prises par la Communauté de la ville de Quimper. — Ravages causés par la peste. — Fermeture du collège des Jésuites. — Dévouement des Capucins et des Jésuites. — Appel de la Communauté de la ville de Quimper aux Jésuites. — Les pestiférés à la Santé. — Le P. Bernard se prodigue auprès des mourants et des morts. — Recrudescence du fléau. — La prière du P. Bernard. — La réponse du ciel. — Vœu de l'assemblée des bourgeois à Saint-Corentin. — Cessation immédiate de la peste. — Rétablissement de la fontaine de Saint-Corentin. — Monument élevé dans la cathédrale de Quimper. — Pourquoi l'inauguration ne s'en fera qu'en 1643. — Le bras de saint Corentin reprend, au mois de décembre 1886, sa place définitive dans la chapelle qui porte son nom. — Les espérances du P. Maunoir. — Sa vie au troisième an. — Deux nouvelles missions données par le P. Maunoir : l'une à Grandcamp, l'autre à Chambrais (aujourd'hui Broglie). — Le Vénérable quitte Rouen au mois d'août 1640 et est envoyé à Quimper.

Le collège de Nevers remontait à l'année 1572. Il avait eu pour fondateur le prince Louis de Gonzague, duc de Nevers, qui voulait en faire comme le boulevard de la région contre

les envahissements de l'hérésie [1]. Pendant vingt-deux ans les résultats avaient prouvé que ce n'étaient pas là de vaines espérances. Mais, en 1595, l'arrêt du Parlement de Paris le frappa comme tant d'autres. Ses portes ne se rouvrirent aux Jésuites qu'en 1607. Depuis lors, les Nivernais n'avaient qu'à s'applaudir de sa prospérité toujours croissante [2].

Au mois de septembre 1638, le P. Jérôme Bérard y arrivait avec le titre de Recteur. Comme il venait de passer deux ans à la tête du pensionnat de Bourges [3], il connaissait déjà le P. Maunoir et se félicitait d'amener avec lui une si précieuse recrue. De son côté, le P. Maunoir retrouvait à Nevers, comme préfet des études, le P. Jean Rigoleuc, son ancien professeur d'humanités au collège de Rennes. Chargé à son tour d'enseigner la classe d'humanités, il se promit bien de recourir souvent aux lumières d'un guide si sûr. Mais comment s'écoula cette nouvelle année de régence ? Le premier biographe du Vénérable y fait à peine allusion. Tout ce que nous en savons, c'est que le P. Maunoir fut associé au P. Rigoleuc dans la direction des congréganistes. Il était leur confesseur. Ses travaux au dehors semblent aussi, d'après le *Journal de ses missions*, s'être bornés à des excursions apostoliques faites le dimanche, pendant le temps de l'Avent et du Carême [4]. Mais ce que le P. Maunoir avait déjà montré de vertu et de dévouement à Quimper, à Tours et à Bourges, nous est un sûr garant qu'à Nevers, il ne resta point au-dessous de lui-même.

Faut-il ajouter maintenant que cette année scolaire 1638-1639 ne fut pas pour lui exempte d'épreuves et de douleurs ? Le doute n'est pas possible. Le P. Guillaume Vaultier, Père spirituel du collège, et le P. Rigoleuc en reçurent souvent la

1. *Historia Societatis Jesu.* Pars III sive Borgia, auctore R. P. Francisco Sacchino, Societatis ejusdem sacerdote, lib. VIII, n° 246, p. 415, in-f°. Romæ, typis Manelfi Manelfii, MDCIL.

2. *Recherches historiques et critiques sur la Compagnie de Jésus en France au temps du P. Coton*, par le P. Prat, Lyon, MDCCCLXXVI, t. II, p. 546.

3. Le pensionnat était toujours distinct du collège proprement dit. Le Père qui le dirigeait s'appelait, à Bourges comme à la Flèche et ailleurs, le Père principal.

4. Vénérable P. Maunoir, *Journal latin de ses missions*, p. 16. — Archives de Rome.

confidence. Leurs conseils et leurs encouragements les adoucirent sans doute, mais ne les firent point disparaître. La grâce de l'apostolat est toujours le prix du sacrifice.

Que s'était-il donc passé?

Après la guérison miraculeuse du P. Maunoir à Bourges, après le vœu qui le consacrait aux missions bretonnes, le lecteur, peut-être, ne l'aura pas vu sans surprise appelé au collège de Nevers. Sa place semblait si naturellement marquée en Bretagne! Dom Michel le Nobletz adressait au Ciel tant de prières pour l'arrivée prochaine de son successeur! Le P. Bernard, le fidèle correspondant du P. Maunoir, pressait si vivement son départ pour Quimper, qu'on se demande quels obstacles pouvaient bien le retarder encore. Ces obstacles ne venaient point du P. Maunoir, prêt à s'y rendre au premier appel. Ils venaient de plus haut.

Mgr Guillaume Le Prestre, évêque de Cornouailles, était loin, à cette époque, de prodiguer ses faveurs aux Jésuites [1]. Quand les Pères prononcèrent devant lui, pour la première fois, le mot de *missions*, le prélat s'était aussitôt récrié. Il n'en voulait entendre parler à aucun prix. « Et pourquoi des missions dans mon évêché? disait-il, je n'y ai pas de huguenots », comme si les missions n'étaient établies que pour la conversion des hérétiques. Il ajoutait encore qu'il ne fallait pas introduire en Cornouailles un ministère qui n'y avait jamais été exercé. Le souvenir des missions de Dom Michel le Nobletz et du P. Quintin n'était-il donc pas présent à sa mémoire? Quoi qu'il en soit de ces arguments, Monseigneur déclarait fermement qu'il ne signerait jamais la bulle de Grégoire XV, et qu'il n'en permettrait pas l'usage dans son diocèse. Cette bulle accordait des indulgences particulières aux fidèles qui suivraient les exercices d'une mission donnée par les Jésuites [2].

1. Procès-verbal (ms.) de l'assemblée générale du clergé de France, séance du 19 juin 1625. — Cf. Fierville, *Histoire du collège de Quimper*. Paris, Hachette, 1864, *passim*. — Cf. *Recherches historiques et critiques sur la Compagnie de Jésus en France du temps du P. Coton*, t. IV, p. 639-650. — *Vie manuscrite de Catherine Danielou*, par le P. Maunoir, p. 292.

2. Bulle *Pietatis et christianæ charitatis opera*, Grégoire XV, 27 septembre MDCXXII. La concession se renouvelait tous les sept ans. Elle n'est devenue perpétuelle que le 20 décembre 1839, sous Grégoire XVI.

Enfin, un décret épiscopal, appuyé sur la formule célèbre du pape saint Etienne : « Nihil innovetur, nisi quod traditum est, — Pas d'innovation; la tradition pure et simple », achevait de faire la lumière sur la résolution bien arrêtée de l'évêque de Cornouailles [1].

Comment appeler le P. Maunoir à Quimper, au milieu de si graves difficultés?

Elles n'étaient pas les seules. Les Pères du collège, absorbés par leurs travaux scolaires, aux prises avec des embarras financiers, ne souriaient pas tous à la pensée des missions. Le nouveau recteur, le P. Frédéric Flouet, y était plus opposé que personne. « L'évêque de Quimper eût-il permis les missions bretonnes, aussi bien qu'il les refuse, disait-il à son tour, qui les entretiendrait? Elles ne sont pas fondées. Les ressources du collège sont déjà trop insuffisantes et nous ne pouvons faire face aux dépenses. » A cette raison s'en joignait encore une autre : « Si le P. Maunoir venait à Quimper, un compagnon lui serait nécessaire. Où le trouver? » Le P. Bernard s'offrait, il est vrai, à le suivre. Mais il avait plus de cinquante-trois ans; il ignorait la langue bretonne, et l'apostolat qu'il exerçait dans la ville était trop fécond pour qu'on pensât même un instant à en priver les habitants. C'était plus qu'il n'en fallait pour écarter le projet des missions et se décider à attendre des jours meilleurs [2].

Tel était aussi l'avis du P. Etienne Binet, alors provincial. Il ne croyait pas possible, pour le moment, une autre solution.

Si la situation était des plus délicates, l'épreuve n'en était pas moins douloureuse pour le P. Maunoir. Il paraissait toucher au terme de ses espérances, et maintenant se fermait devant lui le collège de Quimper : *occludebatur enim mihi*

1. *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz*, par le vénérable P. Maunoir, liv. II, chap. XVI, p. 404. — *Journal latin des missions*, par le vénérable P. Maunoir, p. 35.

2. Archives de Rome, *Vie du P. Maunoir*, par le P. Boschet, p. 75-76, qui ne fait qu'indiquer le séjour à Nevers et le suppose, à tort, de quelques jours. — Cf. *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. XVI, p. 404.

Corisopitense collegium, écrit-il dans son *Journal*[1]. Maintenant, cet avenir apostolique, que le Ciel même lui avait fait entrevoir, était comme voilé pour lui. Sa peine fut grande, il est vrai ; mais sa résignation fut plus grande encore. Il confia à la Vierge Marie ses inébranlables espérances, et continua à vaquer avec un nouveau zèle à son emploi de professeur d'humanités comme à ses ministères apostoliques.

Mais, restait à sa conscience un dernier devoir à accomplir. Pendant sa maladie de Bourges, il avait pris l'engagement, nos lecteurs ne l'ont point oublié, de soumettre à Rome le vœu qu'il avait fait de se dévouer aux missions de la Bretagne. Le moment lui sembla venu d'en écrire au très Révérend Père Général. C'est de Nevers qu'est datée sa lettre au P. Mutio Vitelleschi. Il y décrivait d'abord le malheureux état de la Basse-Bretagne, lui rappelant son vœu et les circonstances qui l'avaient accompagné, les marques spéciales de vocation qu'il avait reçues de Dieu et surtout le don de la langue bretonne. Il finissait en conjurant le Père Général de l'envoyer au plus tôt au secours d'un peuple qui allait périr, mais qu'il voulait sauver.

Le P. Mutio Vitelleschi, animé lui-même d'un grand zèle pour les âmes, ne put s'empêcher d'admirer celui du P. Maunoir. Il lui accorda avec bonheur tout ce qu'il souhaitait et donna des ordres au Père Provincial pour qu'on le mît à même d'aller au plus tôt là où Dieu l'appelait. « C'est ainsi, s'écrie le P. Maunoir[2], que la réponse du Père Général me rouvrit les portes du collège de Quimper et de la Bretagne. »

Mais comme il n'avait pas encore passé par la dernière épreuve que saint Ignace impose à ses enfants, et qui s'appelle le troisième an de probation, il fut, après les vacances de 1639, envoyé à Rouen[3]. C'est là qu'il fit ce second noviciat où les jeunes prêtres de la Compagnie de Jésus achèvent de se former

1. *Journal latin des missions*, par le vénérable P. Maunoir, p. 16. — *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. XVI, p. 404.

2. *Journal latin des missions,* par le vénérable P. Maunoir, p. 17.

3. De 1633 à 1639, les tertiaires firent leur troisième an à la maison de Paris, mais les nouvelles constructions de Rouen étant achevées, ils y revinrent dès le mois d'octobre 1639.

aux exercices de la vie apostolique. Le P. René Ayrault[1], qui en était le Père Instructeur, avait été jadis, sur les bancs du Collège Romain, le condisciple de saint Louis de Gonzague. Il avait même assez longtemps partagé avec lui sa cellule et admiré de près ses angéliques vertus ; ces pieux souvenirs devaient imprimer à sa direction spirituelle une confiance particulière[2].

La maison de Rouen avait pour Recteur le P. Jean-Baptiste Jobert. Quelques Pères avec lui s'y adonnaient aux ministères de la prédication et de la confession. Quant aux tertiaires, ils étaient, cette année 1639-1640, au nombre de huit seulement.

Cette douce solitude, où une grande retraite de trente jours, l'étude de l'Institut, la préparation aux emplois apostoliques se partagent les heures, au milieu des exercices spirituels les plus variés, fut pour le P. Maunoir féconde en progrès dans la sainteté et la perfection. Le P. Boschet se contente de dire que la vie qu'il y mena était cachée en Dieu, comme celle de Jésus-Christ à Nazareth, et qu'il y fut pour tous ses frères un sujet de grande édification[3]. Mais ses œuvres vont parler pour lui.

Il est d'usage au troisième an, non seulement de préparer, mais encore d'initier les tertiaires aux travaux apostoliques. C'est ainsi qu'on les emploie dans les catéchismes, à la visite des hôpitaux, des prisons et autres exercices de zèle. Le

1. Le P. René Ayrault était fils de Pierre Ayrault, lieutenant criminel à Angers. Né à Paris le 12 novembre 1567, entré dans la Compagnie à Trèves le 12 juillet 1586, il enseigna les belles-lettres et la philosophie avec un grand succès. Il avait fait ses grands vœux le 4 novembre 1604. Recteur des collèges de Reims, de Dijon, de Sens, de Dôle, de Besançon, il fut deux fois envoyé à Rome, comme Procureur des provinces de Champagne et de Lyon. Il est à la Flèche en 1635, devient Instructeur des PP. du troisième an à Rouen, en 1639-1640, et retourne à la Flèche, où il meurt le 18 décembre 1644. (Ex archiv. Rom. et *Vie de Pierre Ayrault*, ut paulo infra, etc.)

2. *Vie de Pierre Ayrault*, par Gilles Ménage, traduct. de Blordier Langlois, p. 54. Angers, Pavie, 1844. — Gilles Ménage affirme tenir le fait du P. Guillaume Ayrault, Recteur du collège de Clermont à Paris, et neveu du P. René. Il ajoute que c'est à lui que fait allusion le P. Cepari dans sa *Vie de saint Louis de Gonzague.* Vid. *Acta Sanct.*, t. XXIII. *Vita B. Aloysii Gonzagæ,* lib. II, cap. VI, n° 183, p. 984-985.

3. Cf. P. Boschet, *Vie du P. Julien Maunoir*, p. 69.

P. Maunoir dans son *Journal*[1] ne dit qu'un mot, sous forme de prétérition, de ceux auxquels il fut alors appliqué.

Mais pendant le Carême, les nouveaux prédicateurs se dispersent ordinairement au Nord ou au Midi pour prêcher des missions. Parfois même ils en donnent à d'autres époques de cette année privilégiée. Le P. Maunoir nous a laissé, sans désignation de temps[2], le récit de celles qu'il a faites. Il fut envoyé en premier lieu à Bernay, petite ville alors du diocèse de Lisieux. Il y avait pour compagnon le P. Jean Pinette. Pendant le cours de la mission, le P. Maunoir apprend qu'une mère a voué à son fils une haine irréconciliable. C'était pour tout le pays un véritable scandale. Accompagné du P. Pinette, il conduit le fils à la mère. Elle reste sourde à leurs prières. Le fils s'offre à faire toutes les réparations qu'on exigera de lui. Peine nutile ! elle les refuse. Il tombe à ses genoux, éclate en sanglots. Elle demeure insensible. Redoublant alors ses prières et ses larmes, il se jette à son cou et l'arrose de ses pleurs. Rien ne l'attendrit. Les Pères la conjurent à leur tour par les motifs les plus pressants. Ils lui disent tout ce que peut inspirer à un cœur sacerdotal le péril d'une âme qui court à sa ruine, mais c'est en vain. Une heure entière s'est déjà écoulée, il faut partir. A ce moment, le P. Maunoir tombe lui-même à genoux au milieu de la chambre et prie l'ange gardien de cette femme endurcie d'apaiser son courroux. O merveille ! le cœur de la mère se trouve tout à coup changé. « Que faut-il faire, dit-elle en larmes, pour pardonner à mon fils ? » Et sur l'heure, elle l'embrasse avec tendresse, demande l'oubli du scandale qu'elle a donné et bénit les Pères d'avoir assuré son repentir[3].

De magnifiques cérémonies avaient par leur éclat contribué au succès de la mission. Mais rien n'avait égalé la splendeur d'une procession qui s'était déroulée à travers les rues ornées et pavoisées de la petite ville. On y voyait en tête six confréries de charité avec leurs insignes et les bannières de chaque paroisse. Elles s'avançaient dans le plus grand ordre et frappaient tous les regards par l'expression de leur recueillement et de leur piété. A leur suite venaient trente enfants, représentant les anges du paradis, puis soixante jeunes filles vêtues de blanc, les uns et les autres préparés par les Pères à la première Communion. Derrière eux marchaient cinquante prêtres, dont l'auguste majesté était rehaussée encore par la richesse de leurs ornements. Ils étaient suivis des Pères de Saint-François et des Bénédictins de Saint-Maur, dont le Prieur portait le Saint-Sacrement. Les magistrats en grand costume, les principaux citoyens de la ville et une foule de six à sept mille personnes lui faisaient cortège.

1. P. Maunoir, *Journal latin de ses missions*, p. 17.
2. P. Boschet, *Vie du P. Julien Maunoir*, p. 69. — P. Le Roux, *Recueil des vertus et miracles du P. Julien Maunoir*, p. 11.
3. Vénérable P. Maunoir, *Journal latin de ses missions*, p. 17-18. — P. Boschet, *La Vie du P. Julien Maunoir*, p. 69-70.

Un protestant, tout ému de ce spectacle et déjà ébranlé par la parole des prédicateurs, leur demanda de vouloir bien l'instruire des vérités de la religion catholique. Ses rapides progrès, sa ferveur, ses instances réitérées permirent bientôt son abjuration. Il la fit dans la chapelle des religieuses de Sainte-Elisabeth, et en prononça la formule d'une voix si éclatante, que tous les assistants en entendirent jusqu'à la dernière syllabe. Interrogé après cela pourquoi il avait parlé avec tant de force : « J'aurais voulu, dit-il, être entendu de l'univers entier, afin que l'on sache bien que mon inébranlable résolution est de vivre et de mourir en vrai catholique[1]. »

Encore un dernier trait. Une jeune fille s'était mise au service d'un parent ; mais à peine a-t-elle franchi le seuil de la maison, que la sainte Vierge lui apparaît et la presse de s'éloigner, car il y a péril pour son âme. Forte de ses bonnes intentions, elle demeure en place. Chaque jour pendant deux ou trois semaines, la divine messagère renouvelle ses instances. C'est en vain. Pour son malheur, hélas ! elle reste encore. Le péril n'était que trop certain ; elle en fut bientôt la victime. Désespérée alors, elle se fût perdue à tout jamais sans la mission qui la sauva. Le P. Maunoir ne savait de quoi s'étonner davantage, ou de la faiblesse de notre pauvre nature, ou de l'intérêt que porte à nos âmes la Vierge Marie. Il fut bien consolé dans la suite en apprenant de la bouche de sa convertie, que la cause

1. *Journal latin des missions*, par le vénérable P. Maunoir, p. 19-20.

principale de sa douleur et de ses larmes était sa résistance aux avertissements de sa Mère du ciel [1].

C'est pendant ces jours de grâce que les religieuses de Sainte-Elisabeth, évangélisées aussi par les Pères, se résolurent à établir la clôture dans leur couvent.

La mission si consolante de Bernay était à peine achevée, que Mgr Philippe de Cospéan, évêque de Lisieux [2], appelait les deux missionnaires à Orbec-en-Auge. Au moment où ils entrent dans la ville, ils y voient dresser la potence. Aller droit à la prison leur semble la meilleure manière d'ouvrir la mission. Ils étaient heureusement inspirés. Le prêtre qui préparait le criminel à la mort, ne pouvait le déterminer à se confesser. Le P. Maunoir pénètre aussitôt dans la salle des derniers apprêts, embrasse le malheureux avec tendresse : « Avant une heure, lui dit-il, votre salut éternel sera décidé; voyez de quelle importance il est de l'assurer en ce moment. » Il le presse, le conjure de se rendre à la grâce. Les deux Pères alors tombent à genoux, récitent ensemble l'*Ave maris stella* et les litanies de la sainte Vierge. Soudain, celle qui est le refuge des pécheurs laisse éclater sa miséricordieuse bonté. Le criminel se calme, devient doux comme un agneau. Il fait une confession de toute sa vie avec les marques du plus vif repentir et subit sa peine avec un grand courage [3].

La première nuit que les Pères passèrent à Orbec, un orage effroyable se déchaîna sur la ville. La foudre tombe sur la maison voisine de la leur, et l'a bientôt réduite en cendres. Le feu menace de s'étendre. Les cris retentissent, les habitants accourent. Les Pères se mettent en prière. Mais les éclats du tonnerre sont si violents, qu'il semble que la ville entière va périr dans une effroyable catastrophe. Un prêtre apporte le Saint-Sacrement, les habitants l'entourent, et au milieu des chants de pénitence, malgré la pluie qui les inonde à flots, malgré la foudre qui gronde sur leurs têtes, ils l'accompagnent jusqu'au lieu où l'incendie exerçait ses plus cruels ravages.

1. *Journal latin des missions*, par le vénérable P. Maunoir, p. 21.
2. Cf. *Gallia Christiana*, t. XI, Ecclesia Lexoviensis, col. 806-807.
3. *Journal latin des missions*, par le vénérable P. Maunoir, p. 22.

Mais, devant la sainte Eucharistie, le vent s'apaise tout à coup ; le feu lui-même cède à l'empire de Celui qui commande aux éléments. Si les flammes se propagent encore d'un autre côté, le P. Maunoir jette au milieu d'elles un *Agnus Dei* qu'il portait sur lui, et elles s'éteignent aussitôt, dans l'espace de temps nécessaire pour réciter un *Notre Père*. Le peuple passa le reste de la nuit en prière, afin d'écarter les fureurs de la tempête. Elle sévissait toujours avec une telle violence que six fois, presque coup sur coup, le tonnerre tomba au milieu de la foule épouvantée [1].

Cet événement servit à merveille l'action des missionnaires. Quand le lendemain, du haut de la chaire, ils voulurent graver au fond des cœurs la crainte de Dieu et dépeindre les tourments d'une âme qui se sent en péché mortel, il ne se trouva personne pour résister à la vigueur de leur parole apostolique. Les plus nobles personnages de la cité, les prêtres eux-mêmes vinrent les premiers se jeter aux genoux des Pères pour leur faire une confession générale de toute leur vie. Comme, en raison de leur dignité, les Pères leur proposaient de les entendre ou dans leur chambre ou à la sacristie, ils n'en reçurent qu'une réponse négative. « Non, non, disaient-ils, il faut que l'on constate publiquement que c'est dans la sincérité de notre âme que nous voulons servir Dieu. C'est à nous à donner l'exemple aux autres. »

Aussi la ville entière marcha-t-elle sur leurs traces. La grâce divine s'étendit sur tous ; sur les enfants : leur ferveur était admirable ; sur les protestants : l'un d'eux revint à la foi catholique ; sur ceux-là mêmes qui étaient privés de la mission : les prisonniers réclamèrent, par lettres, le secours des Pères. Ceux-ci firent si bien qu'avec les largesses de quelques âmes pieuses, ils les pourvurent d'une chapelle et obtinrent, par un contrat spécial, qu'ils auraient la messe tous les jours de précepte. Ces malheureux ne l'avaient pas entendue depuis deux ans [2].

Au milieu de ses courses apostoliques, le P. Maunoir

1. *Journal latin des missions*, par le vénérable P. Maunoir, p. 23-24.
2. *Journal latin des missions*, par le vénérable P. Maunoir, p. 24-25.

n'oubliait ni sa chère Bretagne ni le ministère qu'il espérait y remplir. Plus d'une fois il en avait parlé pendant sa mission de Bernay et n'avait pas été sans faire connaître la détresse où son œuvre serait réduite, s'il ne parvenait à la fonder. Une noble dame de la ville, témoin des fruits de salut qu'il y avait accomplis, apprend l'apostolat auquel il est destiné ; aussitôt, elle assigne à la fondation des missions bretonnes un revenu annuel de cinquante livres [1].

Touché de ces attentions de la Providence, consolé des fruits de son ministère, le P. Maunoir rentra à Rouen dans sa douce solitude. Une lettre du P. Bernard l'y attendait. Elle lui mandait les ravages de la peste à Quimper et la délivrance miraculeuse dont la ville avait été l'objet. Ce récit, complété plus tard de vive voix par le P. Bernard, le P. Maunoir nous l'a transmis soit dans sa vie manuscrite du P. Bernard [2], soit dans celle de Catherine Danielou [3]. Il nous ramènera en Bretagne et ne sera pas sans intérêt pour le lecteur.

En 1637 [4], un libertin adonné à l'ivresse avait renversé et décapité la statue de saint Corentin, qui décorait depuis peu la fontaine de ce nom, située à l'extrémité du faubourg de la rue Neuve. Les magistrats de la ville avaient laissé impuni ce sacrilège, mais Dieu se chargea de venger le premier apôtre de la Cornouailles. A la fin de 1638, la maison du coupable fut frappée de la peste, et de là la contagion ne tarda pas à s'étendre. Le jeudi 26 janvier 1639, l'assemblée générale des nobles, des bourgeois et autres habitants de Quimper, sous la présidence du marquis de Rosmadec, gouverneur de la ville, se réunit dans la salle haute du Guéodet pour aviser aux moyens de circonscrire le fléau. Le procureur syndic était chargé de faire élever en toute hâte, sur la montagne et les garennes de Rozengroch [5], des logements où seraient trans-

1. *Journal latin des missions*, par le vénérable P. Maunoir, p. 20.
2. Le P Boschet l'avait sous les yeux en écrivant la vie du P. Maunoir.
3. *Vie de Catherine Danielou*, par le vénérable P. Maunoir, p. 86-87, ch. XVI, et pp. 101-104, ch. XIX.
4. *Vie de Catherine Danielou*, ch. XVI, p. 86.
5. La colline de Rozengroch comprenait l'espace occupé aujourd'hui par le champ de foire. — *Promenades dans Quimper*, par M. Trévédy. Quimper 1885, p. 3.

portés et soignés aux frais de la Communauté les malades infectés de la contagion. Il devait prier le Père gardien des Capucins d'envoyer comme confesseurs à la Santé le P. Polin et avec lui deux ou trois Pères ; pourvoir ensuite à leur nourriture et à leur logement. On demandait aux Jésuites de fermer leur collège et de licencier leurs écoliers, au moins jusqu'au mercredi des Cendres. Tous les mendiants irlandais, les vagabonds et les passants étaient requis, sous peine du fouet, de sortir dans les vingt-quatre heures de la ville et des faubourgs. Défense était faite de leur donner asile. Quant aux autres gueux, déjà infectés de la maladie, il fallait les maintenir et les resserrer dans leurs hôpitaux respectifs.

Les chiens, les chats, les porcs et tous les animaux susceptibles de communiquer le funeste virus étaient impitoyablement chassés. On confiait à des hommes appelés *corbeaux* le soin de transporter les malades à la montagne ou d'enterrer les cadavres, ceux du faubourg de la rue Neuve au cimetière de Sainte-Catherine, les autres à celui de Saint-Yves. Un éventeur gagé par la ville devait aérer et purifier les maisons infectées. Un chirurgien capable était préposé au service des malades, et pour ceux qui, comme le médecin Montar et le chirurgien Rochet-Lassus, avaient sciemment dissimulé la gravité du mal, ils étaient appelés devant les juges [1].

Toutes ces mesures n'arrêtèrent point la contagion [2]. Cependant, elle se manifestait plutôt par des cas isolés que par des progrès réguliers et sensibles. Mais, au commencement du mois de juillet 1639 [3], le mal éclata avec une violence sans égale et promena partout ses ravages. Alors aussi, pour la première fois, se trouve consignée sur le registre des sépultures cette déclaration : Mort de maladie contagieuse [4]. Tous

1. Archives départementales du Finistère, série F, reg. 92. V. aux pièces justificatives du ch. V.
2. *Les Annales Calvériennes*, par le Frère Siméon Mallevaud, prédicateur Recollet. Angers, chez P. Yvain, MDCLXXI. Fondation du Calvaire de Quimper, ch. II, p. 1029.
3. Ex litteris annuis anni 1639 collegii Corisopitensis. — Archives de Rome. V. aux pièces justificatives.
4. Archives municipales de Quimper. Registre des sépultures de la pa-

ceux qui pouvaient espérer un abri hors de Quimper cherchèrent leur salut dans la fuite. La plupart des ecclésiastiques et des religieux eux-mêmes avaient suivi cet exemple [1].

Le collège des Jésuites fut fermé de nouveau et ses huit cents élèves dispersés. Les Pères se partagèrent en trois bandes. La première, celle des professeurs, se retira au Prieuré de Locamand.

La seconde fut envoyée à l'extrémité de la Bretagne, dans une île de l'Océan.

Quant aux quatre Jésuites restés à Quimper [2], ils mirent leur dévouement au service des malades pendant toute la durée du fléau. Rien n'arrêtait plus sa marche qui grandissait tous les jours, et faisait parmi les habitants d'innombrables victimes.

La foule terrorisée se précipitait dans la chapelle des Pères et assiégeait les confessionnaux. L'image de la mort constamment sous les yeux, elle retrouvait sa foi des anciens jours, et s'occupait sérieusement enfin du salut de son âme.

Les PP. Capucins, frappés de la peste, succombèrent bientôt sous le fardeau. Le nombre des pestiférés devenait au reste si considérable que les logements de la Santé étaient insuffisants à les contenir. Aussi permission fut-elle accordée aux familles de garder les malades dans leurs maisons, à la condition cependant, qu'une fois la demeure envahie par le fléau, personne n'osât plus en franchir le seuil. Fallait-il donc laisser périr misérablement et sans secours ces prisonniers d'un nouveau genre ?

C'est alors que les magistrats de la ville de Quimper demandèrent aux Jésuites les services que le Révérend Père Recteur avait spontanément offerts dès la première apparition de la peste. « Les malheurs publics en sont venus à ce point, disaient-ils, que votre concours ne nous est plus seulement agréable, mais nous est absolument nécessaire. » Le R. P. Flouet ne se fit pas prier. Pendant que deux Jésuites veillaient sans

roisse de Saint-Matthieu à la date du 6 juillet 1639. V. aux pièces justificatives du chap. v.

1. P. Boschet, *Vie du P. Julien Maunoir*, p. 65, édit. de 1697.
2. Le P. Boschet, *Vie du P. Julien Maunoir*, p. 65.

cesse, à la Santé, au chevet des moribonds, deux autres devaient se tenir au collège, prêts à courir au premier appel. L'un était le P. Bernard, il prenait soin des âmes; l'autre était un bon Frère coadjuteur, il était chargé de subvenir aux besoins des corps. Tous les deux déployèrent dans ces exercices de charité un zèle vraiment admirable.

Le P. Bernard surtout semblait se multiplier et bravait toutes les fatigues. Il parcourait la ville entière, les faubourgs, les campagnes voisines; il semblait être partout à la fois. On le voyait jusque dans les plus pauvres réduits, ici entendant les confessions, là administrant le saint Viatique et l'Extrême-Onction. Il volait plus qu'il ne courait au secours de quiconque réclamait une part de son dévouement. Les habitants se demandaient avec autant de surprise que d'admiration comment un seul homme était capable de secourir tant d'infortunes. « Désormais, s'écriaient-ils, la mort nous sera douce, puisque nous pouvons compter à notre dernière heure sur ce Père qui se prodigue indistinctement à tous et n'a jamais refusé un service même au dernier des misérables [1]. »

La contagion, hélas ! ne faisait qu'augmenter encore. La mortalité était effrayante. Au lieu d'une moyenne de 26 ou de 24 morts, comme en 1638 et en 1640, le registre de la paroisse de Saint-Matthieu, l'une des sept paroisses de la ville, donne le chiffre de 118 morts, pour la seule année 1639. Encore faut-il remarquer que ce registre, le seul que nous ayons retrouvé, offre des lacunes, plus d'un feuillet ayant disparu. Les six autres paroisses devaient présenter la même proportion; ce n'est donc pas sortir des bornes de la vérité que d'affirmer que la peste n'avait pas fait à Quimper moins de huit à neuf cents victimes [2].

Un matin, nous avons tout lieu de croire que c'était au mois d'octobre 1639, puisque les actes de décès n'en signalent plus qu'un seul au mois de novembre, le P. Bernard se trouvait au

1. Ex litteris annuis collegii Corisopitensis anno 1639.—Archives de Rome.
2. Archives municipales de Quimper. Registre des sépultures de la paroisse de Saint-Matthieu, année 1639. — Le P. Boschet, *Vie du P. Julien Maunoir*, p. 65, assure qu'un tiers des habitants avait été frappé par la peste.

collège. Attiré par un tumulte inaccoutumé qui se fait entendre dans la rue, il regarde par la fenêtre de sa chambre. Les *corbeaux* étaient là sous ses yeux, transportant à la *Santé* un plus grand nombre encore de malades. A cette vue, son cœur s'émeut de douleur. Il se jette aussitôt aux pieds de son crucifix et fait cette prière : « Mon Sauveur et mon Dieu, n'avez-vous pas ici quelque serviteur fidèle à qui vous daigniez déclarer votre sainte volonté ? Faites-lui connaître de tous les saints qui sont au ciel, celui qu'il nous faut présentement invoquer, celui dont les prières obtiendraient grâce pour ces malheureux habitants. Il en reste un si petit nombre aujourd'hui, et la peste, hélas ! va nous les ravir, si votre miséricorde n'en arrête le cours. »

Aussitôt, soit qu'un ange apparût aux yeux du P. Bernard, et ce Père fut alors si effrayé, dit le P. Maunoir, que s'il ne s'était fortement attaché à son prie-Dieu, il serait tombé à la renverse ; soit qu'il n'entendît en effet qu'une voix extérieure, qui le jeta dans une surprise extrême, comme il en a fait confidence à quelques amis ; toujours est-il qu'il entendit distinctement ces paroles : *C'est à saint Corentin qu'il faut avoir recours !* Au même moment encore, il connut par une lumière intérieure que la volonté de Dieu était que, dans les calamités publiques, on invoquât les saints patrons des pays affligés.

Dès qu'il fut revenu à lui, le P. Bernard ne songea plus qu'à prévenir les magistrats de la ville des intentions du Ciel. Mais, comme il descendait les degrés du collège, il se rencontra avec Messire Germain de Kerguelen, official et grand vicaire de Mgr de Quimper. Sans plus tarder, il lui dit qu'il était persuadé qu'un vœu public fait à saint Corentin apaiserait la colère de Dieu et assurerait le salut de la ville. Monsieur l'official promet d'en parler sur l'heure au syndic. Celui-ci fait sonner l'assemblée des bourgeois. Aussitôt réunis et instruits de ce qui s'était passé, ils s'engagent par vœu, sur la parole du P. Bernard, à donner dans la cathédrale de Quimper une place d'honneur au bras de saint Corentin. Mgr Guillaume Le Prestre, qui l'avait rapporté de l'abbaye de Marmoutier, au mois de mai 1623, le gardait depuis dix-sept ans dans son manoir de Kervégan.

Le vœu était à peine formulé, que la peste cessa ; et, si l'on en croit la tradition, le mal s'arrêta là même où il avait commencé, c'est-à-dire vis-à-vis de la fontaine de Saint-Corentin [1].

Plein de reconnaissance pour un pareil bienfait, dû à l'intercession du premier apôtre de la Cornouailles, le P. Bernard travailla de tout son pouvoir à renouveler son culte depuis trop longtemps délaissé. Il fit rétablir la fontaine qui porte son nom, et sous la voûte qui la recouvre, placer une autre statue du saint. Quant à l'ancienne, dont la profanation avait attiré la colère de Dieu sur la ville de Quimper, il en recueillit précieusement la tête et les débris et les emporta au collège dans son manteau. Habilement rejoints ensemble, ils demeurèrent ainsi exposés aux yeux des écoliers. Plus tard, les Pères héritiers de la dévotion et de la gratitude du P. Bernard, les firent enfermer dans une nouvelle statue moins indigne du patron de la Cornouailles et qui fut solennellement érigée dans la cour des classes. Ainsi, celui qui avait été le maître de Grallon et des premiers chrétiens de la Basse-Bretagne, devint le protecteur des écoliers et de leurs études [2].

Le P. Bernard ne s'en tint pas là. Il pressa la Communauté de la ville de Quimper de s'acquitter au plus tôt de son vœu. Mais le bras de saint Corentin ne fut cédé à l'église cathédrale que par le testament de Mgr Le Prestre, daté du 7 novembre 1640. De longs jours s'écoulèrent avant que fût achevée la châsse d'argent destinée à garder l'insigne relique, avant surtout que s'élevât, à l'entrée du chœur de la cathédrale, à vingt-cinq pieds de haut, ce lourd frontispice d'ordre corinthien où elle devait être exposée à la vénération des fidèles. Ce ne fut que le 3 mai 1643 qu'eut lieu, sous Mgr René du Louët, le nouvel évêque de Cornouailles, la solennelle translation. Le vœu des bourgeois de Quimper se trouvait accompli. Arraché

1. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1642, p. 91-93. — P. Boschet, *Vie du P. Julien Maunoir*, p. 65-68. — *Vie manuscrite de Catherine Danielou*, par le vénérable P. Maunoir, ch. XIX, p. 101-104. — *Saint Corentin. Histoire de sa vie et de son culte*, par l'abbé Thomas, p. 166-167. — Le Men, *Monographie de la ville de Quimper*, p. 354-355. Quimper, Jacob, 1877. — *Vie de Dom Michel le Nobletz*, par le vénérable P. Maunoir, liv. II, ch. XXIII, p. 463-464. — *Necrologium P. Bernard.* Archives de Rome.

2. Vénérable P. Maunoir, *Vie de Catherine Danielou*, ch. XVI, p. 87.

au vandalisme de la révolution en 1793, le bras de saint Corentin, après des vicissitudes diverses, a repris depuis le mois de décembre 1886, non plus sur le jubé de 1643 heureusement disparu, mais dans la chapelle qui porte son nom, sa place définitive.

Enchâssé dans son cylindre de cristal, il ne cessera plus désormais d'être le palladium de la cité [1].

> Cornouaillais! en passant près de sa basilique,
> Du bon saint Corentin adorez la relique.
>
> (Brizeux.)

Il est facile d'imaginer avec quel intérêt le P. Maunoir accueillit ces nouvelles de la Bretagne. S'il était touché des malheurs de la ville de Quimper, il était plus reconnaissant encore envers Dieu qui l'avait prise en pitié. Et songeant qu'avant peu il lui serait donné de cultiver cette partie de la vigne du Seigneur, il le conjurait de l'éclairer sur les moyens à prendre pour lui faire produire des fruits de salut nombreux et durables.

Sa vie au troisième an continua d'être ce qu'elle était auparavant, humble et cachée, toute remplie par les devoirs particuliers qui en font comme une retraite perpétuelle. Elle fut néanmoins encore interrompue par deux missions plus courtes, mais non moins fructueuses que les premières. L'une d'elles eut lieu à Grandcamp, arrondissement de Bernay (Eure) [2]. La

1. Pour tous ces détails Cf. *Saint Corentin. Vie et histoire de son culte*, par l'abbé Thomas, p. 167-226. — *Monographie de la cathédrale de Quimper*, par Le Men, p. 247-355. — *De l'authenticité d'une relique insigne de saint Corentin.* Rapport de Mgr du Marhalla'ch à Mgr Nouvel, mai 1885. Quimper, imprim. de Kérangal. — P. Boschet, *Vie du P. Julien Maunoir*, p. 68. — *Journal latin des missions* ad ann. 1642, pp. 91-93. — Vénérable P. Maunoir, *Vie de Catherine Danielou*, p. 239-240, ch. XLIV. — Lectio VI. II. nocturni in festo Translationis S. Corentini, dominica prima maii, p. 150, édit. de 1680. Proprium SS. diœces. Corisopit.

2. Le P. Maunoir le désigne par ces mots : *parœcia cui nomen a Magno Castro est.* — *Journal latin des missions*, p. 25. Quant au *Magno* ou au *Lato Castro*, le Grandcamp dont il est ici question, n'est ni celui du Calvados, ni celui de la Seine-Inférieure, mais le Grandcamp de l'Eure, autrefois du diocèse de Lisieux, situé entre Bernay et Chambrais-Broglie. En 1606, Claude de Bonnechose était curé de Grandcamp. (Lettre de M. de la Balle, curé de la Croix-Saint-Leufroy (Eure), juillet 1891.)

population répondit à la grâce avec ardeur. Pour aider la bonne volonté de ses paroissiens, le zélé curé alla jusqu'à nourrir à ses frais, pendant huit jours, les pauvres habitants de la campagne qui consentiraient à entendre chaque jour les missionnaires. Car, toute cette année, le P. Maunoir eut pour compagnon d'apostolat le P. Pinette [1].

L'autre mission se fit à Chambrais, aujourd'hui Broglie (Eure) [2]. Entre autres particularités, les Pères firent apprendre un cantique français sur les dix commandements de Dieu et réglèrent qu'on le chanterait désormais tous les jours de fête. C'était le seul moyen de les graver dans les esprits et dans les cœurs. Cette nouveauté causa tant de joie aux habitants, et excita si vivement leur intérêt, que pendant la durée de la mission on n'entendait plus d'autres chants dans les campagnes.

Un prêtre du voisinage, curé de Saint-Aignan-de-Cernières, canton de Broglie (Eure) [3], émerveillé des bénédictions qui couronnaient les travaux des Pères, désirait pour sa paroisse la même faveur. Afin de l'obtenir plus sûrement encore, il affecta à la maison de Rouen un revenu annuel de cent livres, à la condition que les tertiaires donneraient eux-mêmes la mission.

Le P. Maunoir touchait à la fin de son troisième an. Il y avait puisé les grâces qui font le véritable Jésuite, le véritable apôtre. Il quitta Rouen au mois d'août 1640 et fut enfin, suivant la volonté du Père Général, envoyé à Quimper.

1. *Journal latin des missions*, par le vénérable P. Maunoir, p. 17.
2. Le P. Maunoir dit de celle-ci : *peracta est in Chameracensi parœcia. Journal latin des missions*, p. 26.
3. *Parochus Anianensis*, écrit le P. Maunoir, *Journal latin*, p. 26.

CHAPITRE VI

RETOUR DU PÈRE MAUNOIR A QUIMPER.

1640-1641.

Situation délicate du Vénérable à son arrivée à Quimper. — Nouvelle opposition de Mgr Le Prestre de Lézonnet aux missions bretonnes. — Les Pères du collège ne s'y montrent pas plus favorables. — L'ignorance de la langue permettra-t-elle au P. Bernard de servir de socius au P. Maunoir ? — Où trouver des ressources pour les missions ? — Dom Michel le Nobletz appelle le P. Maunoir au Conquet. — Mort de Mgr Le Prestre de Lézonnet, évêque de Cornouailles. — Entrevue de Dom Michel le Nobletz et du P. Maunoir au Conquet. — Le saint vieillard fait sa confession générale au P. Maunoir et le déclare publiquement son successeur. — Investiture solennelle. — Premiers ministères. — Solution d'un cas de conscience. — Révélation de Dom Michel sur l'état d'âme du P. Maunoir. — Derniers entretiens sur les missions. — Les tableaux énigmatiques et les cantiques spirituels. — La première mission du P. Maunoir devra se faire à Douarnenez. — Le grain de sainte Jeanne. — Retour du P. Maunoir à Quimper. — Opposition des Vicaires capitulaires aux missions. — Pouvoirs spirituels accordés au P. Maunoir. — Dom Michel le Nobletz presse le P. Bernard de s'associer au P. Maunoir et prédit le succès. — Nouvelles difficultés de la part des Pères du collège. — Le P. Maunoir et le P. Bernard évangélisent les hôpitaux de Quimper et les campagnes voisines. — Le marquis de Rosmadec, gouverneur de Quimper, favorise l'œuvre des missions. — Richelieu prend à sa charge les quatre premières missions. — Le P. Bernard étudie la langue bretonne. — Le P. Maunoir compose des cantiques spirituels. — Nomination de Messire René du Louet à l'évêché de Cornouailles. — Etat religieux de la Bretagne au début du XVII[e] siècle. — Opinion que s'en formaient Dom Michel le Nobletz, le P. Maunoir et les mille prêtres associés à ses travaux. — Ignorance et corruption des mœurs dans le clergé, la noblesse, la bourgeoisie, le peuple, triste suite des guerres de religion. — L'évêché de Léon. — L'évêché de Cornouailles. — L'évêché de Tréguier. — Désordres des populations rurales de la Bretagne. — Les Constitutions synodales des évêques de Bretagne corroborent les affirmations des historiens. — Ce que devient un pays sans Dieu et sans prêtres. — La Bretagne périra-t-elle ? — Apostolat de Dom Michel le Nobletz et du P. Quintin. — A leur suite, le P. Maunoir entre dans la carrière. — Le vœu de Dom Michel va s'accomplir. — La première mission se donnera à Douarnenez.

La situation à Quimper n'avait pas changé. La présence du P. Maunoir ne la rendait même que plus délicate. Tout le

monde savait qu'il n'était revenu en Bretagne que pour y donner des missions, et Mgr Le Prestre de Lézonnet, Evêque de Cornouailles, ne voulait pas plus de missions alors qu'auparavant. Le P. Frédéric Flouet, Recteur du collège [1], se montrait encore moins favorable. Il avait accueilli le nouvel arrivé par ces paroles : « Votre mission consistera à prêcher deux ou trois fois par an dans notre prieuré de Locamand. » Plusieurs Pères pensaient que le P. Maunoir ferait merveille au collège, et que sa place devait être dans les classes. D'autres ajoutaient que s'il lui fallait du ministère, il en trouverait amplement dans la chapelle du collège. La question du compagnon n'était pas plus facile à trancher. Les regards des Pères et des Frères se seraient tournés plus volontiers vers les missions lointaines que vers celles de la Basse-Bretagne. De plus, aucun d'eux ne savait la langue bretonne. Le P. Bernard ne la connaissait pas davantage, bien qu'il s'offrît toujours à accompagner le P. Maunoir. Il allait entrer dans sa cinquante-sixième année, et ce n'est pas à cet âge qu'on peut espérer d'apprendre une langue si difficile. Le service qu'il venait de rendre à la ville de Quimper, qui le regardait comme son libérateur, était par surcroît un nouvel obstacle à son départ pour les missions [2].

Une nouvelle objection surgissait encore. Qui donc entretiendrait la mission et les missionnaires ? Le Père Maunoir rapportait, il est vrai, de la Normandie quelques aumônes. N'étaient-elles pas par trop insuffisantes ? Et déjà le Père Recteur parlait de les appliquer, en attendant, à d'autres œuvres. Peut-être l'eût-il fait, sans l'intervention du Père Provincial qui s'y opposa résolument [3].

Tout restait en suspens. Aucune décision ne se prenait ; nulle difficulté ne semblait s'aplanir. Sur ces entrefaites, Dom Michel de Nobletz, prévenu de l'arrivée du P. Maunoir à Quimper, le sollicitait de venir le trouver dans le Léon, dans

1. Le P. Frédéric Flouet avait été Recteur du collège de Caen en 1625. Il mourut à Tours en 1662.

2. *Journal latin des missions*, par le vénérable P. Maunoir, p. 35-36. — P. Boschet, *Vie du P. Julien Maunoir*, p. 75-76.

3. *Journal latin des missions*, par le vénérable P. Maunoir, p. 35.

cette solitude du Conquet où il s'était retiré depuis 1639. Car l'évêché de Cornouailles lui était fermé, et ses infirmités ne lui permettaient plus aucun voyage. « D'ailleurs, lui mandait-il dans sa lettre, je veux être avec vous quand vous jetterez les premières semences de vos missions. Je ne mourrai content que lorsque j'aurai vu s'accomplir ce que j'ai désiré avec tant d'ardeur et que Dieu m'a promis [1]. »

Cette invitation pressante, le P. Maunoir la regarda comme l'ordre d'un saint, et d'accord avec ses supérieurs, il obéit. A peine était-il en route pour le Conquet, qu'à la fin de sa première journée de marche, il apprenait que Mgr Guillaume Le Prestre venait de mourir, le 8 novembre 1640, dans son manoir de Kervégan [2]. Quelques années plus tard, le 24 septembre 1643, cet évêque de Cornouailles apparut à Catherine Danielou (un nom qui reviendra plusieurs fois dans cette histoire) pour lui demander des prières. « Que je suis obligé à saint Corentin ! lui avait-il dit ; sans lui, je serais maintenant perdu sans ressource. Recommandez-moi au P. Bernard qui est cause de mon bonheur. Dites-lui ainsi qu'à son compagnon que, pour la gloire de Dieu, ils se mettent au milieu des flammes et des piques ; qu'ils ne craignent pas surtout de faire entendre la vérité aux pécheurs ! Si j'avais eu un bon confesseur ! Mais, hélas ! on me flattait en mon mal [3]. »

Dès que le P. Maunoir fut arrivé au Conquet, Dom Michel le Nobletz, à la vue de son successeur, versa des larmes de joie et lui dit en l'embrassant : « Seigneur, retirez-moi de ce monde quand il vous plaira. Maintenant je mourrai content, puisque mes yeux ont vu celui que vous m'aviez promis, puisqu'il est en état d'achever la conversion de ce peuple que vous m'aviez confié et que je remets entre ses mains. » Le lendemain, comme pour se disposer à la mort, il fit au Père sa confession générale. Puis, la clochette à la main, ayant convoqué tous

1. *La Vie de M. le Nobletz,* par le P. Verjus, liv. VII, ch. II, p. 278-279. — Père Boschet, *Vie du P. Julien Maunoir,* liv. II, p. 71.

2. *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz*, par le vénérable P. Maunoir, iv. II, ch. XVIII, p. 422.

3. *Vie manuscrite de Catherine Daniélon*, par le vénérable P. Maunoir, p. 192, ch. XXV ; p. 238-240, chap. XLV, p. 282, ch. LV.

les habitants à l'église, il y conduisit le P. Maunoir et le déclara publiquement son successeur dans les missions de la Basse-Bretagne [1].

Ce n'était pas assez. Le vénérable vieillard lui donna, sous forme d'investiture, sa clochette et les peintures énigmatiques dont il s'était servi pour expliquer les mystères de la religion. Il voulut qu'à l'heure même il prît possession de son nouveau ministère. Ce jour-là, en effet, le P. Maunoir prêcha en sa présence, catéchisa, confessa, et fit avec lui la visite des malades et des pauvres. Ne fallait-il pas qu'eux aussi pussent voir son fils spirituel, l'héritier de ses travaux, et entendre de sa bouche quelques paroles de consolation ?

Le soir venu, Dom Michel conduisit le P. Maunoir dans sa chambre. Là, il ouvrit devant lui les cahiers de théologie que lui avait dictés le P. Gourdon, son ancien professeur de Bordeaux, et lui donna à lire la page qui était sous ses yeux. Quel ne fut pas l'étonnement du P. Maunoir d'y trouver la solution d'un cas de conscience qui l'embarrassait, et sur lequel il ne l'avait consulté ni de près, ni de loin ! Mais sa surprise fut plus grande encore, quand le saint vieillard lui prouva qu'il connaissait aussi bien que lui-même et l'état de son âme et ses pensées les plus secrètes.

Le P. Maunoir avait en effet résolu, à son retour du Conquet, de parcourir l'histoire de France et d'étudier les Annales de Baronius. M. le Nobletz, à qui il n'en avait pas parlé, lui dit alors : « Mon fils, vous avez bien de la besogne sur les bras. Ne vous attardez point à lire Baronius ni l'histoire de France. Ce qu'il vous faut étudier, c'est la sainte Ecriture. » En même temps, il remit entre ses mains les règles de conduite qu'il s'était tracées lui-même et qui avaient reçu la double sanction du P. Coton et d'un autre Père de la maison de Bordeaux. « C'est mon Apocalypse que je vous donne, lui avait-il dit, et vous y verrez que j'ai pris à tâche d'imiter saint Ignace. » Ces règles renfermaient bien ce qu'il y a de

1. *Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 71-72. — *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz,* par le vénérable P. Maunoir, liv. II, ch. XVIII, p. 422. — *Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, liv. VII, ch. II, p. 279-280.

plus parfait dans les constitutions du fondateur de la Compagnie de Jésus, et il est à naître, ajoute le P. Maunoir, celui qui l'a jamais vu les violer volontairement en quelque chose, si difficile qu'elle fût [1].

Les saints entretiens se renouvelèrent le lendemain. Le maître disait au disciple: « Quand vous seriez comme saint Paul, ravi jusqu'au troisième ciel, vous ne trouveriez pas une condition plus sûre et plus avantageuse que celle des missions parmi les pauvres gens de la campagne. Elles sont, il est vrai, obscures et fatigantes, mais on y est à couvert de la vaine gloire et de l'ambition, tandis que dans les villes et parmi les grands on s'y donne peut-être beaucoup de peine, mais on y recueille peu de profit spirituel. Elles offrent encore cet avantage, c'est que le court séjour qu'on fait dans chaque pays sert beaucoup à détacher le cœur des choses qui passent. S'il s'y rencontre de nombreuses occasions de souffrances, de mépris, de persécutions, et elles ne vous manqueront pas, c'est là un trésor qui vaut plus que tous les trésors de l'Egypte. »

Entre les moyens d'apostolat qu'il lui conseillait, il mettait sans doute au premier rang les catéchismes, les prédications, les confessions ; mais il le conjura surtout d'inculquer dans ses sermons la doctrine de ses tableaux énigmatiques ; car ils enseignent les vertus qui conduisent au parfait mépris du monde, et par là au parfait amour de Dieu et du prochain. Il lui promettait en retour, pour son ministère, les fruits les plus abondants [2].

L'usage des cantiques spirituels n'avait pas, aux yeux de M. le Nobletz, une moindre importance. Il lui persuada de l'introduire partout. Ces cantiques devaient exprimer en vers bretons les dogmes, les maximes de l'Evangile, et être comme

1. *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz*, par le vénérable P. Maunoir, liv. II, ch. XVIII, p. 422-423. — *La Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, liv. VII, ch. II, p. 280. — *Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, liv. II, p. 72-73. — *Journal latin des missions*, par le vénérable P. Maunoir, p. 27.

2. *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz*, par le vénérable P. Maunoir, liv. II, ch. XVIII, p. 423-424. — *La Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, liv. VII, ch. II, p. 281. — *Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, liv. II, p. 72

l'abrégé de ses catéchismes et de ses prédications. « Les calvinistes, lui disait-il, ont traduit les psaumes en vers français pour faire pénétrer plus sûrement leurs erreurs. Vous, par vos cantiques, vous inspirerez aux peuples la foi, l'espérance et la charité. Un autre fruit en découlera peu à peu et comme nécessairement ; vous détruirez ainsi l'usage des chansons licencieuses. »

Comme les pays où se feraient les missions sont souvent très éloignés les uns des autres, et que le P. Maunoir aurait à faire beaucoup de voyages, Dom Michel le Nobletz lui répétait encore : « Autant que cela dépendra de vous, allez plutôt par terre que par mer, et les occasions d'instruire, soit sur les chemins, soit dans les maisons, s'offriront à vous plus nombreuses. Mais ménagez plus que vous ne l'avez fait une santé qui doit être si utile au salut de la Bretagne et dont Dieu vous demandera compte un jour. Ne m'imitez pas, j'ai dépassé la mesure de mes forces, et mon corps est devenu, depuis vingt ans, moins capable de coopérer à mon zèle. Quand on harasse trop le cheval, il tombe dans le fossé et y laisse son homme. A l'œuvre donc ! lui dit-il en finissant ; s'il est un pays que je vous recommande entre tous les autres, c'est la petite ville de Douarnenez ; c'est là que je désire que vous donniez votre première mission [1]. »

Après lui avoir déclaré les desseins de Dieu sur lui et l'avoir encouragé par ses sages conseils, il lui fit présent d'un grain béni, destiné à toucher et guérir les malades. C'était le grain de sainte Jeanne. Il avait été détaché d'un de ces chapelets que la bienheureuse Jeanne de la Croix, abbesse du monastère de Sainte-Marie de la Croix, à Cubas, au diocèse de Tolède, faisait bénir au ciel par l'entremise de son ange gardien, et dont la vertu contre les démons et les maladies de l'âme ou du corps était vraiment merveilleuse [2]. Désireux qu'il l'expérimentât

1. *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz*, par le vénérable P. Maunoir, liv. II, ch. XVIII, p. 424-425. — *La Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, liv. VII, ch. II, p. 281-282. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 73-74.

2. La Bienheureuse Jeanne de la Croix est née le 3 mai 1481 à Hazanna, paroisse située entre Tolède et Madrid. Elle eut pour père Jean Vasquez,

sur l'heure, il dit au P. Maunoir de le lui appliquer sur une sorte de loupe qu'il portait au visage. Le Père le fit, et l'excroissance de chair disparut aussitôt, sans qu'il fût possible de reconnaître l'endroit où elle était auparavant [1].

Touché de tant de marques de bonté, le P. Maunoir ne savait comment exprimer sa reconnaissance. Il demanda au saint vieillard sa bénédiction. Celui-ci la lui accorda, mais voulut aussi recevoir la sienne. Ils s'embrassèrent alors tous les deux, et le P. Maunoir reprit la route de Quimper, résolu à entrer au plus tôt dans la carrière que Dieu lui avait marquée [2].

Mais à son retour, il retrouvait encore contre ses missions les mêmes difficultés. Les Vicaires capitulaires, pendant la vacance du siège épiscopal, ne se montraient pas mieux disposés que Mgr Le Prestre. Eux aussi ne voulaient pas souscrire la Bulle des indulgences, sous le prétexte qu'elles amoindrissaient l'autorité des Recteurs et qu'elles affaiblissaient la piété des fidèles. C'était oublier quel développement elle avait pris depuis que les Jésuites avaient introduit dans leur église l'indulgence des 40 heures. Les missions leur semblaient une nouveauté dont ils ne voyaient pas les avantages, et ils avaient peine à les permettre. Toutefois, sachant combien profonde était alors l'ignorance des peuples, ils consentirent à ce que le P. Maunoir catéchisât, prêchât et confessât dans tout le diocèse [3].

Au collège, on se refusait toujours à donner le P. Bernard comme compagnon du nouveau missionnaire. Aucun autre cependant ne se présentait à sa place. Le P. Maunoir, sans s'étonner de tant d'obstacles, recourut à la prière et écrivit à M. le Nobletz qui, dans sa réponse, assura que l'œuvre de Dieu

et pour mère, Catherine Guttierez, pieux et humbles villageois d'Hazanna. Le monastère de Sainte-Marie-de-la-Croix où elle entra et dont elle fut plus tard Abbesse, était situé à Cubas, à deux lieues de sa paroisse. Elle y fit profession le 3 mai 1501 et mourut le 3 mai 1534, à l'âge de 53 ans. Voir aux pièces justificatives.

1. *Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, liv. II, p. 75. — *Journal latin des missions*, par le vénérable P. Maunoir, p. 27 et 41.

2. *Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, liv. II, p. 75.

3. *Journal latin des missions*, par le vénérable P. Maunoir, p. 37. — *Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, liv. II, p. 76.

s'accomplirait bientôt, malgré l'opposition des hommes et les efforts du démon. En même temps le saint vieillard adressait au P. Bernard, qui avait été longtemps son confesseur et dont il admirait la vertu, les lettres les plus touchantes.

Il le pressait de s'associer, malgré son âge, au P. Maunoir et de prévenir ainsi la ruine de tant de saints projets dont il était l'auteur et qu'il avait si longtemps encouragés. Le P. Bernard savait de quelles lumières divines était éclairée l'âme de son ancien pénitent. Dans ce dernier appel à son courage, il crut entendre l'appel même de Dieu, et n'hésita plus à y répondre. Se souvenant alors de ce que le serviteur de Dieu avait dit au P. Maunoir la première fois qu'il le vit au collège de Quimper en 1630 [1], il comprit enfin que cet entretien sur la vocation des deux apôtres regardait également les deux amis. Comme saint André, quoique plus avancé en âge, s'était soumis à saint Pierre devenu chef de l'Eglise, lui aussi, tout vieux qu'il était, devait se soumettre au plus jeune, c'est-à-dire au P. Maunoir, désormais le supérieur des missions. Mais que ne lui disaient pas ses meilleurs amis pour l'en dissuader ! « Vous arrivez à l'âge du repos, P. Bernard, et c'est à mourir qu'il faut vous préparer ! Vos forces pourraient-elles jamais vous permettre de suivre un jeune Père qui ne se propose rien moins que de visiter à pied toutes les paroisses de la Bretagne ! Et puis sans la langue bretonne, ne pouvant ni prêcher, ni confesser, qu'ajouterez-vous aux travaux du P. Maunoir ? » Et lui de répondre : « Vous avez raison ; mais si je ne l'accompagne pas, c'en est fait des desseins de Dieu sur lui, et adieu ces missions de la Basse-Bretagne auxquelles le P. Général lui-même l'a destiné ! Que deviendront tant de milliers d'âmes dont le salut est en si grand péril ? Vous me parlez de mon repos. Je n'en cherche point ici-bas. Est-il meilleure préparation à la mort que de courir, jusqu'à son dernier souffle, après les âmes qui s'égarent ? Saint François Xavier, les Apôtres, le Sauveur lui-même ont-ils fait autrement ? Vous opposez encore ma santé et mes forces ; elles ne me préoccupent pas. A la vie, à la mort, nous sommes au Seigneur. » Une si admirable cons-

1. *Vid. superius*, ch. III, page 36.

tance attendrissait tous les Pères, et la douceur particulière de ce langage les persuadait peu à peu. Ils n'osèrent plus résister à ce qu'ils regardaient comme la volonté de Dieu. Pour lui, il n'attendait plus, avant de se livrer tout entier, que la permission du R. P. Provincial. Elle arrivera à son heure [1].

Pendant que ces difficultés traînaient en longueur, le P. Maunoir s'en allait avec le P. Bernard dans les hôpitaux (il y en avait quatre alors) [2], les prisons et les faubourgs de Quimper, exerçant son zèle de mille manières. Il faisait surtout le catéchisme aux petits enfants et au peuple. Bientôt le cercle de son apostolat s'agrandit. On l'appela dans les paroisses voisines. Sa parole et ses œuvres produisirent partout des fruits admirables de salut. La nouvelle de ces premiers succès et des grands desseins qu'il avait conçus pour la régénération de la Bretagne, se répandit bientôt autour de lui. Elle facilita même et amena, plus tôt qu'on n'osait l'espérer, la fondation des missions. Car M. le marquis de Rosmadec, baron de Molac, alors gouverneur de Quimper [3], entendant parler du Père qui travaillait ainsi au salut des pauvres, voulut favoriser de tout son pouvoir une si sainte entreprise. Il y intéressa le cardinal de Richelieu, qui prit à sa charge les quatre premières missions. De son côté, il envoyait douze cents livres au collège pour l'entretien du P. Maunoir. Quelques autres dons vinrent s'ajouter aux premiers, et la pension de deux missionnaires ne tarda pas à se trouver assurée [4].

1. *Journal latin des missions*, par le vénérable P. Maunoir, p. 36-37, et *Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, liv. II, p. 76-78.

2. Ces quatre hôpitaux étaient : 1° Sainte-Catherine (aujourd'hui la préfecture) ; 2° Saint-Antoine, sur la place Mescloaguen (transformé en maison d'arrêt) ; 3° Saint-Yves, au nord-ouest de la ville, près du manoir des Salles ; 4° Saint-Julien, à l'extrémité de la rue Neuve, détruit en 1626 par un incendie. (*Les hôpitaux de Quimper avant la révolution de 1789*, par M. le commandant Faty. — *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. X, 1883, p. 307 seqq.)

3. Ogée, *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne*, nouv. édit., Rennes, 1853, à l'article Quimper, t. II, p. 415. Le baron de Molac avait déjà fait une première fondation en 1632. Voir aux pièces justificatives du ch. VI.

4. *Litteræ annuæ S. J.*, 1641, colleg. Corisopit. — *Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 77.

En attendant, le P. Bernard, pour se disposer à sa nouvelle vocation, se mit avec la simplicité d'un enfant à l'étude de la langue bretonne. De son côté, le P. Maunoir profitait des moindres loisirs et employait une partie des nuits à composer, suivant le conseil de M. le Nobletz, des cantiques spirituels. Il y résumait les principales vérités de la religion et les composait à genoux devant une image de la sainte Vierge. Cette bonne Mère pouvait-elle lui refuser les lumières et la grâce dont il avait besoin pour les rendre tout à la fois instructifs et touchants [1] ?

A cette époque aussi, on apprenait la nomination à l'évêché de Quimper de messire René du Louet de Coatjunval, grand chantre de la cathédrale de Léon. C'était un ancien élève des Jésuites, dont il avait suivi les cours d'humanités à Paris, au collège de Clermont, et les cours de théologie à Bordeaux, où il avait eu pour condisciple Dom Michel le Nobletz [2]. Ces liens d'amitié exercèrent la plus heureuse influence sur la destinée des missions en Basse-Bretagne. Messire René du Louet disait en effet à Mgr Cupif, évêque de Léon, qu'il eût remis ses lettres au roi et renoncé à l'épiscopat, n'était l'espérance qu'il avait que les Pères de la Compagnie de Jésus l'aideraient à porter une partie de sa charge, en catéchisant l'évêché de Cornouailles [3].

Mais avant d'entreprendre le récit de ces missions, il ne sera

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, liv. II, p. 78. — *Journal latin des missions*, par le vénérable P. Maunoir, p. 28 et 38. — Georges Allienne avait déjà imprimé à Morlaix en 1628 un opuscule en prose bretonne sous le titre de : *Doctrinal ar Christenien*, traduit du *Catéchisme* de Bellarmin. — V. le *Bulletin de la Société des bibliophiles bretons*, Nantes, 1890, p. 48. — On trouvait dans cet opuscule des cantiques spirituels sur le symbole, l'*Ave*, les œuvres de miséricorde, la confession, les peines de l'enfer, les joies du paradis, l'inconstance, etc. — V. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XVIII, 4e livraison de 1891, p. 114. Quimper, imprimerie Cotonnec. — L'auteur des *Cantiques de Morlaix* est Tanguy Guégen, prêtre, chapelain à Saint-Pol-de-Léon, plus tard curé, c'est-à-dire, vicaire de Plouguerneau.

2. *La Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, liv. I, ch. VII, p. 36.

3. *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. XVIII, p. 422. — *La Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, liv. VII, ch. II, p. 279. — *Journal latin des missions*, par le vénérable P. Maunoir, p. 37-38.

pas superflu de jeter un coup d'œil sur l'état général de la Bretagne au commencement du XVIIe siècle. Il ne ressemblait que trop à celui de la France presque tout entière, où les mêmes causes avaient produit les mêmes effets. Sans parler des *Mémoires* du temps, les ouvrages d'Abelly, de Picot, de l'abbé Maynard et tant d'autres, ne sont pas pour atténuer cette opinion que la France de cette époque subissait toutes les décadences. Peuple, clergé, bourgeoisie, noblesse, s'en allaient aux abîmes, et s'il est une différence entre la province de Bretagne et les autres, elle est toute à l'honneur de la première ; car, nulle part en France les huguenots n'inspiraient autant d'horreur qu'en Bretagne.

Cependant de nos jours on paraît surpris que les historiens nous aient dépeint cette contrée sous des couleurs bien sombres. La raison en est qu'on ne se donne pas la peine d'étudier la valeur de leur témoignage. Pour ne nous en tenir en ce moment qu'à celui du P. Maunoir, peut-on oublier, en effet, que le Vénérable a pendant quarante-trois ans parcouru la Bretagne dans tous les sens ? En l'évangélisant comme il l'a fait, et chaque année il n'instruisait pas moins de 50,000 âmes [1], il a sondé plus intimement que personne la profondeur de ses blessures, en même temps qu'il travaillait à les guérir. Sa voix n'est que l'écho trop véritable de ces mille prêtres qu'il avait successivement associés à ses labeurs apostoliques. Venus de toutes les parties de la Bretagne, ils étaient mieux à même que qui que ce fût de le renseigner exactement, et ils n'ont jamais, que nous sachions, démenti sa parole. Leurs dépositions après sa mort l'ont au contraire pleinement confirmée. Dom Michel le Nobletz avait sur la situation de la Bretagne les mêmes pensées que le P. Maunoir. De là tant et de si ardentes supplications élevées vers le ciel pour obtenir un successeur. Le P. Quintin, de l'Ordre de Saint-Dominique, son admirable auxiliaire, ne la trouvait pas moins lamentable. Les historiens du temps sont tous sur ce point d'accord avec eux.

Ce serait donc s'aveugler volontairement que de ne pas reconnaître qu'à cette époque la Bretagne, malgré toutes les gloires de son passé, était devenue une contrée d'où l'ignorance et la corruption des mœurs avaient, en maintes paroisses, presque banni la foi [1]. Clergé, noblesse, bourgeoïsie, peuple, avaient les uns et les autres plus ou moins subi les effets de cette universelle déchéance. Après les guerres de religion en Bretagne, « la province apparaît comme un désert où campaient quelques sauvages [2]. » Mais la cause, quelle est-elle ? « Cette pauvre Basse-Bretagne, écrivait le chanoine Moreau, a été bien désolée, et ce, en punition des hommes qui y étaient si débordés que l'on n'y savait plus prier Dieu que par manière d'acquit [3]. »

Le clergé, séduit par l'ambition, s'était fait l'esclave du luxe et de l'avarice. Plus il possédait de bénéfices (et un seul prêtre cumulait quelquefois jusqu'à sept, huit et douze cures en même temps), plus il se croyait heureux. Plus soucieux des honneurs qui y étaient attachés, que des devoirs et des charges qui en étaient la conséquence, il s'étudiait surtout à paraître magnifique dans ses banquets et ses équipages. C'était à qui brillerait au premier rang et étalerait avec plus d'éclat les hochets de sa vanité. « En rien plus sobre de bouche que les séculiers, sans en dire davantage », comment pouvait-il garder la ferveur de sa piété ? que pouvaient devenir les âmes confiées à ses soins et qu'il abandonnait à un prêtre réduit à la portion congrue, dont tout le ministère consistait à dire la messe et à vaquer aux nécessités matérielles du culte [4] ?

La noblesse était si dissolue dans ses mœurs, que du plus petit jusqu'au plus grand, les gentilshommes tenaient à

1. *Recueil des vertus et miracles du P. Julien Maunoir,* par le P. Le Roux, p. 25, édit. de 1848, et p. 41 de l'édit. de MDCCXVI.

1. P. Boschet, *Vie du P. Julien Maunoir,* avertissement, p. 15.

2. Ropartz, *Portraits bretons des XVIIe et XVIIIe siècles,* préface, p. 3 et 4.

3. *Histoire de ce qui s'est passé en Bretagne durant les guerres de la Ligue,* par M. Moreau, chanoine dudit diocèse, édit. de Bastard de Mesmeur. Brest, 1836, p. 341.

4. Chanoine Moreau, *ut suprà,* p. 342-343.

Le clergé. L'ivrognerie était commune parmi les prêtres, qui portaient de longs cheveux, comme s'ils eussent été des soldats. (*Vie de Catherine Danielou,* p. 234.)

Tout le mal provenait de l'ignorance, de l'incapacité, du défaut de zèle de la plupart des Recteurs. Kerdaffrec, curé de Pontivy, *Revue de Bretagne et de Vendée,* année 1859, t. V, pp. 291-292.

honneur de proférer les plus exécrables blasphèmes. Leurs débauches honteuses n'avaient d'égales que les querelles auxquelles les avait habitués le métier des armes. Ils ne marchent plus que l'arquebuse sur l'épaule et le pistolet au poing. Ce que l'on dit d'un vice, de l'ivrognerie par exemple, qui en faisait de véritables Ilotes, il faut le dire de tous les autres vices [1].

Le peuple subissait le contre-coup de ces exemples qui tombaient d'en haut. Harcelé et décimé par la guerre, la famine, la peste, et même, comme à Quimper, par les bêtes sauvages qui le poursuivaient jusque dans l'intérieur des villes, il ne laissait après lui que des hommes aigris par les malheurs publics, des enfants sans éducation et sans instruction. Nombre de paroisses qui, avant les guerres, comptaient douze cents communiants, n'en comptaient même pas douze après la paix [2].

La bourgeoisie avait peut-être résisté davantage. « Mais encore était-elle devenue fausse, avare, rancuneuse, le peuple traître et farouche. On ne sait plus que croire ni auquel entendre [3]. »

L'évêché de Léon avait moins souffert que les autres ; mais là encore des causes diverses avaient également affaibli la foi et les mœurs. La haine des partis avait partout semé la division, et ceux mêmes qui devaient instruire aussi bien par leurs exemples que par leurs prédications, ceux-là, la *Vie de M. le Nobletz* le constate en maints endroits, ne remplissaient pas leurs devoirs. Il n'y avait d'ailleurs ni collèges ni séminaires. Les familles qui voulaient assurer à leurs enfants l'instruction religieuse avec l'instruction libérale, les envoyaient hors de l'évêché, à Paris, à Bordeaux ou à Agen. C'est ainsi que Michel le Nobletz et ses frères, que Pierre Quintin, seigneur de Limbaü et bien d'autres firent leur éducation littéraire à Agen. Encore cet éloignement de la famille n'était-il pas sans danger pour la foi et les mœurs. Le changement continuel des évêques qui s'étaient succédé sur le siège de Léon pendant le XVIe siècle, n'avait pas peu contribué au relâchement de la discipline. Il n'a fallu rien moins que la vigilance pastorale de Mgr Rolland de Neufville, mort en 1613, pour fermer la porte de son diocèse à l'hérésie qui faisait mille efforts pour s'y introduire [1].

1. Cf. Moreau, *ut suprà*, p. 342. — *Vincent de Meur*, par A. de la Villerabel, p. 6. Saint-Brieuc, Prud'homme, 1885. Dans la *noblesse*, les personnes de condition étaient adonnées au jeu de cartes d'une façon scandaleuse. Les vengeances, les détractions, les jurements, l'indévotion, l'impiété en étaient la suite. (*Vie de Catherine Danielou*, p. 234.)

2. Cf. Moreau, *ut suprà*, p. 344.

3. *Vincent de Meur*, par A. de la Villerabel, p. 9.

L'évêché de Cornouailles avait passé par de plus grandes épreuves. Il y avait deux siècles que la visite du diocèse ne se faisait plus d'une manière régulière. Mgr de Rohan, nommé évêque de Quimper en 1501, sacré seulement en 1510, n'avait fait son entrée dans sa ville épiscopale qu'en 1518. Une vacance de siège qui dura vingt ans ! D'un heureux naturel, mais accessible par simplicité à toutes les illusions, il dut être pourvu d'un conseil de famille. Mgr Guillaume Eder, qui lui fut enfin donné pour coadjuteur en 1539, n'entra en charge qu'en 1543 et mourait en 1546. Son successeur, Philippe de la Chambre, appelé le cardinal de Bologne, ne fait également que passer sur le siège épiscopal. Il meurt à Rome en 1550. Quant au cardinal Nicolas Cajetan Sermonetta, il n'entre même pas dans son évêché et le fait administrer par un vicaire général nommé Jean de Tivalarès. Quand il se démet en 1560, il est successivement remplacé par Etienne Boucher et Francois de la Tour, qui siégèrent chacun une dizaine d'années. Puis, sous Mgr du Liscoët, éclatent les guerres de religion, pendant lesquelles se déchaînent tous les fléaux. Quand, en 1614, Mgr Le Prestre de Lézonnet devient évêque de Quimper, l'ignorance est à son comble, et avec elle tous les vices qui en découlent. C'est pour la com-

1. *Vie de Michel le Nobletz*, par le P. Verjus, *passim*. — Tresvaux, *L'Église de Bretagne*, t. VI, p. 203. — Dans son *Traité du mépris du monde*, dix-huitième avertissement, Dom Michel le Nobletz dit : « Que fera une demoiselle, laquelle est en une ville fort mondaine, en laquelle le mari force à suivre le monde, où il n'y a nul suffisant confesseur et nul prédicateur qu'en Carême, difficilement se puisse sauver ? » — Il s'agissait d'une dame du Conquet.

battre et former des prêtres pieux et instruits que le collège des Jésuites est fondé et s'ouvre en 1620[1]. Pendant son premier séjour à Quimper en 1631-1633, le P. Maunoir dira des paroisses qui avoisinent Quimper, que leurs habitants avaient perdu tout respect d'eux-mêmes : « pecudum more vivebant[2]. » Dom Michel le Nobletz affirme lui-même qu'en dehors du Carême de Saint-Corentin, de toute l'année, il ne se faisait aucune prédication[3]. Veut-on savoir comment se passait à Quimper la fête de son premier évêque ? Il n'y avait aucun sermon à Saint-Corentin, sinon lorsque la solennité tombait un dimanche. Si c'était un jour ouvrier, tous les habitants étaient à la foire qui commençait ce jour-là. La nuit, la noblesse, la bourgeoisie, le peuple étaient au bal, et ces scènes de désordres se prolongeaient tous les jours de l'octave, quelquefois même jusqu'à Noël[4].

Si l'on passe au peuple des campagnes, c'était bien autre chose. L'ignorance était telle que dans de très *nombreuses* paroisses on trouvait à peine cinq ou six personnes qui connussent les premiers éléments de la doctrine chrétienne. Il n'y avait dans ces vastes contrées que deux hommes pour prêcher et catéchiser, Dom Michel le Nobletz et Pierre Quintin[5].

Dans l'évêché de Tréguier, les désordres dérivent des mêmes causes. La seconde moitié du XVI^e^ siècle est marquée par une succession d'évêques qui ont quelquefois quatre et cinq diocèses à administrer, comme le cardinal de Ferrare, Hippolyte d'Est, ou d'autres qui sont nommés et non sacrés, comme Jean de Rieux, Claude de Kernevenoy et Georges Louet. L'évêché de Tréguier tombe en commende sous François de Mauny. Les autres évêques vraiment dignes de ce nom qui occupent par intervalle le siège de Tréguier, comme Juvénal des Ursins, Jean-Baptiste le Gras, François de la Tour, Guillaume de Halgouët, Adrien d'Amboise, Pierre Cornulier, Guy

1. Albert le Grand, *Catalogue des évêques.*
2. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, p. 9.
3. *Procès de béatif. de Dom Michel le Nobletz.* Procès de l'ordinaire.
4. *Vie de Catherine Danielou*, par le P. Maunoir, p. 28.
5. *Journal latin des missions*, par P. Maunoir p. 2.

Champion de la Chaise, s'épuisent en admirables efforts pour réparer ces désastres et nous conduisent à Noël Deslandes, qui devient évêque de Tréguier en 1635. C'est l'époque à laquelle nous sommes arrivés. L'ignorance, les guerres, l'invasion du pays par des troupes étrangères provoquent partout les mêmes calamités.

Les autres évêchés de Bretagne offraient-ils, bien que pour des causes différentes, un spectacle beaucoup plus consolant ? On en jugera par la suite de cette histoire.

Quant aux populations rurales, la peinture que nous en ont laissée les missionnaires est plus affligeante encore. « On ne saurait exprimer quelle était l'ignorance qui régnait dans toute la Bretagne au commencement de ce siècle (XVII^e^). Le peuple était si peu instruit que plusieurs périssaient pour ne savoir pas les mystères que tout chrétien doit savoir. Il ne se faisait presque jamais aucune instruction sur les principaux articles de notre foi, et si l'on en disait quelque chose, c'était d'une manière si peu profitable, que peu de personnes daignaient y assister. Les plus âgés ne pensaient à rien moins qu'à l'affaire de leur salut. Les jeunes gens ne cherchaient que danses, jeux et divertissements, et les enfants, arrêtés à paître les bêtes, étaient plus abandonnés que les animaux dont on leur avait donné le soin. On voyait ceux qui eussent dû instruire les autres, avoir eux-mêmes un extrême besoin d'instruction, et s'attacher plus à labourer la terre qu'à cultiver les âmes que Dieu leur avait recommandées.

« Mais, comme si cette ignorance n'eût pas assez fait périr de misérables pécheurs abandonnés de tout secours humain, en même temps qu'on se mettait si peu en peine de connaître Dieu et de s'adresser à lui dans les nécessités qui se présentaient, on entretenait un grand commerce avec le démon, qu'on adorait, qu'on invoquait, qu'on consultait. Il ne s'est jamais rien vu de si exécrable et de si commun, que les superstitions dont nous ne trouvons encore que trop de malheureux restes parmi les gens grossiers. Les sortilèges, les enchantements diaboliques, les serments abominables, les invocations des démons, les bénédictions impies, c'est ce que les vieillards enseignaient aux jeunes gens, et je ne m'étonne

plus d'apprendre quel était le grand nombre de personnes que le démon abusait [1]. »

Toutes ces affirmations se trouvent corroborées par les Constitutions synodales des évêques de Bretagne, qui relèvent dans le détail les mêmes scandales et bien d'autres: « *Ecclesia, ut multis locis lumina sua decoraque perdidit, ita his est obscurata tenebris, ut divinæ humanæque sapientiæ radiis dissipari modo non nisi ægre possint* [2]. »

Que l'on s'étonne, après cela, « qu'en *plusieurs endroits*, on ait été jusqu'à abolir le culte du vrai Dieu, pour se livrer à l'impiété et à la superstition, que le démon ait perverti les pasteurs eux-mêmes [3] ! » Il n'y a pour le faire que les ignorants ou les rêveurs. Nier les faits sans les avoir étudiés, sans pouvoir leur opposer aucun témoignage contraire, est chose facile. Mais c'est peu connaître aussi la pauvre nature humaine. Qu'il avait raison le vénérable curé d'Ars, lorsqu'il disait: « Après Dieu, le prêtre, c'est tout! Laissez une paroisse vingt ans sans prêtre, on y adorera les bêtes [4]! » Si le prêtre manque à sa mission, et c'est le cas pour la Bretagne, le résultat sera le même.

D'autres ont complètement dénaturé la pensée des historiens, et sans se douter davantage de la profondeur de l'abîme où peut tomber un peuple sans instruction et livré à toutes les mauvaises passions de son cœur, se sont agréablement raillés de leur prétendue naïveté. N'ont-ils pas été jusqu'à supposer que ces mêmes historiens s'imaginaient que, jusqu'au XVIIe siècle, des populations entières de la Bretagne étaient restées, ici ou là, sans avoir jamais été converties au christianisme?

1. *Le parfait missionnaire, ou instructions très utiles à tous les prêtres pour travailler avec fruit à la vigne du Seigneur,* par un prêtre missionnaire (P. Guill. Le Roux, S. J.), p. 15 et 16. Quimper, chez Gaultier Buitingh, 1696.

2. Cf. *Constitutiones synodales* Illustrissimi et Reverendissimi DD. Renati de Rieux, episcopi Leonensis, promulgatæ Paulipoli, in Leonia, annis 1629 et 1630. Parisiis, apud Michaelem Joly, MDCXXX, *passim.* — *Statuts du diocèse de Tréguier*, par Mgr François-Ignace de Baglion le Saillant. Tréguier, 1685, réédition.

3. P. Boschet, *Vie du P. Julien Maunoir*, p. 195-196, édit. de MDCXCVII.

4. *Le curé d'Ars*, par le P. Alfred Monnin, de la Compagnie de Jésus, t. II, liv. IV, ch. XIV, p. 445. Paris, Douniol, 1861, 6e édit.

Un esprit droit ne se serait pas permis de tels écarts. Une étude sérieuse de cette époque si troublée lui aurait démontré que, de l'ignorance grossière à la perversité des idées et des mœurs, et de là à un véritable paganisme, le pas n'est point si difficile à franchir [1]. La civilisation tant vantée du XIXe siècle en offre plus d'un exemple. Les païens qui vivent en plein Paris et ailleurs, vont bien jusqu'à adorer Bouddha [2].

La Bretagne allait-elle donc périr? Loin de là heureusement. Son passé glorieux la protège et la défend encore. Ses premiers apôtres intercèdent en sa faveur. Dieu n'oubliera pas les exemples de foi et de vertu qu'elle a donnés au monde. Il suscitera de grandes âmes qui opposeront à la violence du mal le remède divin de la charité chrétienne. Cette fois encore la grâce de Jésus-Christ sera victorieuse. S'il faut un miracle d'en haut pour sauver la Bretagne, le miracle s'accomplira.

Les exemples et les travaux de Michel le Nobletz, comme ceux du P. Quintin, avaient déjà réalisé des prodiges de résurrection spirituelle, et s'ils n'éclatèrent pas d'une façon plus merveilleuse encore, la faute en est, hélas! il ne faut pas le dissimuler, à ceux qui suscitèrent à leur apostolat mille entraves plus étranges les unes que les autres. Ne voulant pas de la réforme pour eux-mêmes, pouvaient-ils l'accepter pour ceux que Dieu leur avait confiés? Le retour des ouailles à la connaissance et à la pratique des vertus chrétiennes eût été une censure trop amère de l'ignorance, de l'inertie, et souvent aussi des désordres du pasteur. L'ouvrier de Dieu a fait son œuvre. Il a semé dans les larmes et la douleur. D'autres récolteront après lui dans l'allégresse.

Ce que Dom Michel le Nobletz avait si heureusement commencé, le Vénérable P. Maunoir va le continuer enfin et l'étendre dans de gigantesques proportions. A vrai dire, sa mission, prédite et préparée dès sa naissance, soutenue et encouragée par le don des langues et une guérison miraculeuse, combattue au dedans et au dehors, sortant enfin victorieuse d'obstacles

1. *Michel le Nobletz et quelques missionnaires du XVIIe siècle. Quintin et Maunoir*, par M. du Châtellier. Feuilletons de l'*Océan*, novembre 1866, Brest.

2. Vid. l'article de Taine, *Revue des Deux-Mondes*.

réputés invincibles, ne semble-t-elle pas déjà tout à fait providentielle? Les fruits de grâce qui vont en jaillir à flots, en seront la plus manifeste et la plus éloquente de toutes les démonstrations.

A travers toutes ces luttes que nous avons racontées, nous sommes parvenus au carême de 1641. Pendant ce temps-là, les Pères du collège de Quimper y élèvent, au milieu des enfants du peuple, la noblesse de Bretagne. Le P. Charles du Breuil devient le prédicateur attitré de la cathédrale de Saint-Corentin ; le P. Guillaume Thomas continue son humble ministère de charité parmi les pauvres et les abandonnés ; le P. Nicolas Caussin supporte, plus ou moins patiemment, dans la composition de ses ouvrages, l'exil auquel l'a condamné Richelieu ; le P. François le Grand pose les bases de sa future Congrégation de prêtres. Le P. Bernard poursuit, avec un courage presque héroïque, l'étude de la langue bretonne ; le P. Maunoir entre décidément dans la carrière [1].

Muni des pouvoirs que lui avaient accordés les membres du chapitre chargés de la direction du diocèse, c'est à Douarnenez qu'il va donner sa première mission. Tel était le vœu de Dom Michel le Nobletz, il sera accompli [2].

1. Archives de Rome, ad ann. 1640-1641.
2. Boschet, *Vie du P. Maunoir*, p. 79.

CHAPITRE VII

LE VÉNÉRABLE PÈRE MAUNOIR EN CORNOUAILLES. MISSION DE DOUARNENEZ.

1641.

Dom Michel le Nobletz encourage par lettres les habitants de Douarnenez à bien faire leur mission. — Le P. Bernard accompagne le P. Maunoir à Douarnenez. — Premier accueil des habitants. — Le sermon d'ouverture. — Le P. Maunoir prêche le même jour dans sept localités différentes. — Le bien opéré par Dom Michel dans Douarnenez. — Usage des tableaux énigmatiques et des cantiques spirituels. — Ardeur des habitants à les apprendre et à les chanter. — Grâces miraculeuses obtenues pendant la mission. — Une femme subitement guérie. — Un jeune homme recouvre la raison. — Guérison de Marguerite Cevaër. — Dévotion des habitants à saint Ignace. — Un orphelin mourant appelle à son chevet le P. Maunoir. — Eléonore Thépot guérie par le contact du grain de sainte Jeanne. — Le P. Maunoir termine le Carême de Douarnenez par une procession générale. — Il guérit une paralytique avant son départ. — Vie et mort du Frère Jean Dirou au collège de Quimper. — A son retour à Quimper, le P. Maunoir apprend que l'œuvre des missions est de nouveau combattue. — Le R. P. Jacques Dinet, Provincial, tranche définitivement la question en juin 1641. — Projet de mission pour l'île de Sein. — Le P. Maunoir et le P. Bernard se mettent en route et s'arrêtent trois jours à Douarnenez, prêchant, catéchisant, confessant. — Guérison d'un enfant de sept ans, par le grain béni de sainte Jeanne. — Thomasie Rolland. — Les deux missionnaires partent pour la pointe du Raz et s'embarquent pour l'île de Sein. — Un exprès de Dom Michel le Nobletz les rappelle au Conquet. — Revenus à la pointe du Raz, ils abordent le continent. — Leur ministère à Plogoff dans la chapelle de Saint-Collodon. — Départ pour le Conquet. — Folles rumeurs répandues dans la petite ville. — Préparation de la mission. — Les Pères se rendent à Saint-Pol pour voir l'évêque de Léon. — Accueil glacial de Mgr Cupif qui refuse leurs services. — Marie-Amice Picard. — Intervention de messire René du Louet, évêque nommé de Cornouailles, auprès de Mgr de Léon. — Nouvelle entrevue des Pères avec Mgr Cupif. — La mission du Conquet est abandonnée, celle des îles d'Ouessant et de Molène, résolue.

Dom Michel le Nobletz était, par suite de ses infirmités, réduit à un état bien douloureux. Il éprouvait sur les yeux de perpétuelles fluxions. Ses mains s'agitaient convulsivement et

sa faiblesse générale était si grande, qu'il n'avait même pas la consolation de pouvoir célébrer la sainte messe. Mais, en apprenant, dans sa chère solitude du Conquet, que le P. Maunoir arrive à Douarnenez, son cœur tressaille d'allégresse. Impuissant depuis trop longtemps, hélas ! au travail des missions, il se met néanmoins en campagne pour préparer les voies à son successeur. Des lettres adressées par le serviteur de Dieu à ses plus fidèles disciples de Douarnenez, les exhortaient à contribuer par leurs exemples et leurs discours au renouvellement de la ferveur. Elle était encore bien grande, et le travail du nouveau missionnaire devait surtout consister à la maintenir et à la stimuler : tant Michel le Nobletz avait solidement établi les pratiques de la piété comme de la vertu chrétienne. « Si la terre n'est cultivée de temps en temps, disait-il, quelque bon grain qu'elle ait produit, elle ne portera plus que des ronces. Ainsi en est-il de l'instruction dans une contrée ; si on la néglige, les vices recommencent bientôt à pulluler[1]. »

Le P. Maunoir l'avait ainsi compris, et il prit à tâche de réaliser la pensée de M. le Nobletz. Il ne venait point seul à Douarnenez. Le P. Bernard était là aussi[2], avec toute sa sainteté, il est vrai, mais avec une connaissance encore bien imparfaite de la langue bretonne. Elle se développera sans doute avec le temps et l'expérience. Mais si elle peut lui suffire pour confesser, toutefois elle ne lui permettra jamais de prêcher en breton[3]. Il n'en coopéra pas moins à l'instruction de plus de trois cent mille âmes[4].

A son entrée dans Douarnenez, le P. Maunoir fut accueilli à la porte de la petite ville par les notables et les bourgeois. Plusieurs d'entre eux, se souvenant encore de l'affront qui lui

1. *Vie de Dom Michel le Nobletz,* par le P. Verjus, liv. VII, ch. III, p. 286-287. — *Vie manuscrite de M. le Nobletz*, par le vénérable P. Maunoir, liv. II, ch. XIX, p. 432-433.

2. Cf. Boschet, *Vie du P. Maunoir*, p. 84. — Cf. P. Verjus, *ut suprà*, p. 286. — *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz,* par le vénérable P. Maunoir, liv. II, ch. XIX, p. 435-436.

3. *Recueil des vertus et miracles du P. Julien Maunoir*, par le P. Le Roux, p. 35, édit. de MDCCXVI. Quimper, chez Jean Périer.

4. *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz*, par le vénérable P. Maunoir, liv. II, ch. XVIII, p. 426

avait été fait en 1632, lorsqu'on l'avait laissé seul dans la chaire de Ploaré, voulurent alors lui en faire des excuses[1]. Et lui de répondre en souriant : « Il y a longtemps que j'ai tout oublié. Mais Dieu vous l'aura-t-il pardonné ? Je l'ignore. » Ces paroles frappèrent les députés envoyés à sa rencontre. Ils les crurent inspirées par un esprit prophétique ; car dès le lendemain, au sermon d'ouverture de la mission, il arriva une chose vraiment singulière.

Le P. Maunoir prêchait sur le jugement universel et énumérait les signes extraordinaires dont il sera précédé et accompagné : Le soleil alors s'obscurcira, la lune ne répandra plus sa lumière, les étoiles tomberont du ciel. Le ciel lui-même retentira des éclats de la foudre et du tonnerre. A ces mots, sans qu'il y eût rien dans l'atmosphère qui présageât un orage, un immense éclair, suivi d'un effroyable coup de tonnerre, éblouit les yeux des auditeurs et sème partout l'épouvante. Il fallut emporter une femme qui s'était évanouie. Le prédicateur interrompant son discours pour laisser à son auditoire le temps de se remettre d'un pareil effroi, ne le reprit bientôt que pour parler avec plus de hardiesse et d'énergie. « Eh quoi ! s'écria-t-il, s'il suffit d'un éclair et d'un coup de tonnerre pour jeter dans vos âmes une si grande terreur, que sera-ce donc quand la colère d'un Dieu vengeur éclatera sur vous et se manifestera par tous ces signes que nous décrit l'Evangile ? » Il fit tant par la vigueur de ses paroles, qu'il imprima profondément dans ces cœurs bien disposés une crainte salutaire des jugements de Dieu. Elle les rendit tous dociles aux mouvements de la grâce et aux instructions du missionnaire[2].

Après le sermon d'ouverture, ce jour-là même, le P. Maunoir prêcha encore à Sainte-Hélène, à Pontcroix, à Pouldergat, dans les trèves de Curlizon et de Notre-Dame du Juch, ainsi que dans l'église de Saint-Jean de Tréboul, et il en fut de même tous les dimanches et tous les jours de fête du carême. Dans chacune de ces sept localités, il faisait deux, quelquefois trois

1. *Vid. suprà*, chap. III, p. 39-40.

2. *Vie du P. Maunoir*, par le P. Boschet, liv. II, p. 79-80. — *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. XIX, p. 435.

sermons et autant de catéchismes. Tous les jours de la semaine, il donnait une prédication et catéchisait, tantôt dans l'une, tantôt dans l'autre des églises et chapelles que nous avons nommées. Ce qui lui restait de temps, il le consacrait à entendre les confessions et à visiter les malades. Telle fut sa vie pendant le carême de Douarnenez. Aussi disait-il avec raison, qu'il ne croyait pas avoir, dans cet espace de temps, instruit moins de dix mille âmes [1].

Mais les joies qu'il avait goûtées le dédommageaient amplement de ses labeurs. Partout il retrouvait la trace de Dom Michel le Nobletz et confessait que, loin de découvrir dans toute la ville de Douarnenez les preuves d'aucun scandale, il n'y rencontrait que les témoignages d'une véritable piété et d'une grande modestie [2]. La ferveur fut entièrement renouvelée, et tous les pays d'alentour tirèrent de la mission les plus grands fruits. Ainsi s'accomplissait à la lettre ce qu'avait prédit le serviteur de Dieu, que son successeur achèverait de rompre les liens qui attachaient encore au monde les habitants de la côte [3].

Au reste, Dom Michel le Nobletz, dans sa retraite du Conquet, ne se contentait pas d'élever vers le ciel ses regards et ses prières pour le succès de la mission. Il écrivait souvent aux deux Pères. Ses lettres, pleines d'une charité tout apostolique, avaient pour but, soit d'animer leur courage, soit de les éclairer sur les besoins particuliers du peuple qu'ils évangélisaient. Par elles aussi il leur communiquait les lumières qu'il avait reçues de Dieu ou qu'il devait à sa longue expérience. Tantôt il leur adressait, avec ses tableaux énigmatiques, de saintes filles chargées de les expliquer ; et c'était merveille de voir la bonne volonté avec laquelle chacun venait entendre ces préceptes de perfection [4]. Tantôt il leur envoyait quelques cantiques spirituels qu'il avait lui-même composés [5]. Comme de

1. *Journal latin des missions,* par le vénérable P. Maunoir, p. 28.
2. *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz,* par le vénérable P. Maunoir, liv. II, ch. XIX, p. 434.
3. Boschet, *Vie du P. Julien Maunoir*, liv. II, p. 81.
4. *La Vie de M. le Nobletz,* par le P. Verjus, liv. VII, ch. III, p. 286.
5. *Ibid.*

son côté le P. Maunoir en avait aussi composé un grand nombre sur le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo*, les *commandements de Dieu*, la *confession*, la *communion*, le *rosaire*, les *quatre fins de l'homme*, il fit alors imprimer les uns et les autres [1], et ce fut dans toute la ville de Douarnenez une véritable passion pour les apprendre et les chanter. Ceux qui les savaient se dispersaient ensuite dans les campagnes et les paroisses, pour les répandre parmi leurs amis et leurs connaissances. D'autres venaient à Douarnenez de fort loin, plusieurs même de quinze et vingt lieues, du Conquet par exemple, pour les apprendre à leur tour et communiquer ensuite ce qu'ils avaient appris aux habitants de leur village ou de leur canton. La forme naïve et gracieuse que le P. Maunoir imprimait à ses cantiques, les rendant accessibles aux esprits les plus simples, l'instruction que tous y puisaient n'était pas moins solide qu'agréable. Ce fut même pour un grand nombre d'âmes la cause première de leur conversion, et pour plusieurs, le point de départ d'une piété vraiment merveilleuse. Aussi depuis lors, écrivait le Vénérable, sur toute la côte, dans les maisons, dans les rues, au milieu des campagnes, on n'entend plus que ces cantiques sacrés. Il semble qu'on y ait oublié toutes ces chansons grossières, lubriques, dont ne retentissaient que trop souvent les rivages de l'Armorique [2].

Dieu lui-même marqua de son sceau cette première mission de son serviteur et les grâces miraculeuses commencèrent à confirmer son apostolat. Il les attribuait surtout à l'intercession de saint Ignace. Pour les raconter, nous emprunterons ses propres paroles.

Il y avait à Douarnenez une femme malade depuis longtemps. Le P. Bernard et moi, nous lui donnons le conseil de se recommander à saint Ignace. Elle le fait en notre présence, et sur l'heure elle recouvre la santé [3].

1. Litteræ annuæ Societ. Jesu, ad ann. 1641. (Ex archiv. Rom.)
2. *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz,* par le vénérable P. Maunoir, liv. II, ch. XIX, p. 433 seqq. — *La Vie de M. le Nobletz,* par le P. Verjus, liv. VII, ch. III, p. 286-287. — *Recueil des vertus et des miracles du P. Julien Maunoir,* par le P. Le Roux, p. 13. Saint-Brieuc, Prud'homme, 1848. — *Journal latin des missions,* ad ann. 1641, p. 28-29. — *Historia compendiata de vita et missionibus P. Jul. Maunoir,* p. 7.
3. *Journal latin des missions*, ad ann. 1641, p. 29. — *La Vie du P. Julien*

Peu de temps après et dans la même ville, on nous demande de visiter un jeune homme récemment marié. Il venait de perdre la raison, menaçait de tuer sa femme à coups de hache et était en proie à d'autres tentations aussi violentes. Sa folie ne lui laissait de repos ni le jour ni la nuit. Nous attachons au chevet de sa couche une image de saint Ignace. La nuit suivante il dormait d'un sommeil paisible, et le lendemain, à son réveil, se retrouvait en pleine possession de lui-même, complètement délivré de ses tentations [1].

Là encore, une pauvre femme appelée Marguerite Cevaër, victime de maléfices dont les exemples alors n'étaient pas plus rares en Bretagne que dans la plupart des contrées de l'Europe, se trouvait, depuis longtemps déjà, dans les douleurs de l'enfantement. Ses souffrances étaient si cruelles qu'il y avait, ce semble, danger de mort pour la mère et pour l'enfant. Le P. Maunoir confesse la malade et l'engage à mettre sa confiance en saint Ignace. Elle fait vœu, si elle guérit, de célébrer chaque année la fête de ce grand saint par la réception des sacrements. Après quoi les deux Pères se mirent en prière. Loin de cesser, les crises redoublaient de violence. Le P. Bernard fut d'avis alors, étant donnés les caractères étranges que revêtait la maladie, qu'on recourût aux formules spéciales de la liturgie. Le P. Maunoir récite donc à haute voix l'évangile où Notre-Seigneur énumère les prodiges qu'accompliront ceux qui croiraient en lui. A ces mots : « Ils chasseront les démons en mon nom », la malade jeta un grand cri, et le Vénérable n'avait pas achevé cet évangile que l'enfant, au milieu de l'allégresse universelle, naissait à la lumière du jour. On lui donna au baptême le nom d'Ignace. Il vécut sept mois et la mère dix ans [2].

Maunoir, par le P. Boschet, p. 81. — *Historia compendiata de vita et missionibus P. Jul. Maunoir*, p. 7.

1. *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz*, liv. II, ch. XIX, p. 435. — *Journal latin des missions*, ad ann. 1641, p. 29. — *Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 81. — *Historia compendiata de vita et missionibus P. Jul. Maunoir*, p. 7.

2. *Journal latin des missions*, ad ann. 1641, p. 29-31. — *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz*, liv. II, ch. XIX, p. 435-436. — *Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 82. — *Historia compendiata de vita et missionibus P. Jul. Maunoir*, p. 7.

Saint Ignace signala sa protection par une autre merveille.

Une femme, nous l'avons vu plus haut, saisie de terreur à la pensée du dernier jugement, s'était évanouie au premier sermon du P. Maunoir. Son évanouissement n'avait pas duré moins de vingt-quatre heures. Il y avait dix jours qu'elle ne pouvait ni boire, ni manger, ni dormir. Ses défaillances se renouvelaient même d'heure en heure pendant un temps assez prolongé. Le Vénérable lui remit une relique de saint Ignace, et, sur sa demande, elle fit vœu de se confesser et de communier tous les ans le jour de la fête du saint. La relique était à peine suspendue à son cou, qu'elle pouvait prendre quelque nourriture et dormir, pendant quatre heures, d'un sommeil doux et paisible. Deux jours après, à la grande surprise de toute la ville, elle reparaissait dans l'église de Ploaré, et suivait tous les exercices de la mission [1].

Ces guérisons extraordinaires inspirèrent aux habitants de Douarnenez la plus vive confiance en saint Ignace. Aussi, le jour de sa fête, vinrent-ils en grand nombre à Quimper pour lui présenter leurs vœux et leurs prières dans la chapelle du collège. Le P. Boschet ajoute même que, tous les ans depuis lors, ils se faisaient un devoir, malgré la distance, d'accomplir ce pieux pèlerinage [2].

D'autres grâces non moins étonnantes consolèrent encore le cœur du P. Maunoir.

Un jeune orphelin avait été frappé d'une maladie mortelle. Le père, sans souci de l'âme de son enfant, ne se mettait nullement en peine d'appeler un prêtre pour le confesser. Cinq jours avant sa mort, le petit mourant voit apparaître devant lui pendant son sommeil un enfant tout éclatant de beauté : « Faites venir, lui dit le messager du ciel, le prêtre qui donne en ce moment la mission à Douarnenez, et confessez-vous à lui de cette résistance opiniâtre que vous avez opposée aux volontés de votre mère. » A son réveil, l'orphelin demande à son

1. *Journal latin des missions*, ad ann. 1641, p. 31-32. — *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz*, par le vénérable P. Maunoir, liv. II, ch. XIX, p. 435. — *Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 82-83.

2. *Journal latin des missions*, ad ann. 1641, p. 32. — *Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 83.

père qu'on appelle le P. Maunoir. Le père n'en fait rien. Il fallut, la nuit suivante, une nouvelle apparition pour procurer au mourant le confesseur qu'il réclamait. Le Vénérable accourut en toute hâte, et, trois jours après, l'enfant était mort [1].

Un autre jour, une veuve déjà avancée en âge, et longtemps dirigée par Dom Michel le Nobletz dans le chemin de la perfection, vient trouver le P. Maunoir. Elle se nommait Eléonore Thépot. Sur le conseil de son premier maître, elle s'était adonnée à la méditation des souffrances de Notre-Seigneur. Mais, de tous les tourments endurés par le Sauveur, aucun n'avait excité plus vivement sa piété que son couronnement d'épines. Dans l'ardeur de sa prière, elle avait demandé au divin crucifié de lui faire ressentir quelque chose des douleurs que lui avait causées ce cruel supplice. Aussitôt exaucée, Eléonore éprouva depuis, tous les vendredis et les veilles des fêtes les plus solennelles, un tourment à peu près semblable. Ces jours là, en effet, elle sentait autour de sa tête comme des pointes d'aiguilles ou d'alènes, qui pénétraient à coups redoublés sa chair et ses os. Sa joie au milieu de ses souffrances était égale à sa patience ; car elle n'ignorait pas quelle serait un jour la récompense de cette couronne si douloureuse. Mais il y avait douze ans qu'elle la portait, et elle priait le P. Maunoir de l'en délivrer. « Vous ne savez pas ce que vous demandez, Eléonore, lui avait répondu le Vénérable : la souffrance est un don de Dieu. » Et celle-ci de répliquer : « Je veux bien souffrir encore, s'il plaît à Dieu. La seule raison qui me porte à réclamer ma délivrance, c'est que la vieillesse arrive; je ne puis gagner mon pain qu'en portant, tous les vendredis, de Douarnenez à Quimper, de lourdes charges de poissons. Ma pauvre tête si endolorie sera désormais impuissante, je le crains bien, à faire avec un tel fardeau un voyage de huit lieues. »

Devant ces preuves d'une foi si grande et d'une conformité si parfaite à la volonté de Dieu, le P. Maunoir se contenta de toucher sa tête avec le grain béni de sainte Jeanne. Eléonore fut à l'instant, assura-t-elle, délivrée de ses douleurs. Mais, chose singulière et digne de remarque, elle les ressentait de

1. *Journal latin des missions,* ad ann. 1641, p. 32-33.

nouveau et avec la même violence, les vendredis où elle n'était pas en route. Il en fut ainsi jusqu'à sa mort [1].

Suivant sa promesse, le P. Maunoir termina le carême de Douarnenez par une procession générale. Elle eut lieu le lundi de Pâques, au milieu d'une foule de six mille personnes. On y voyait de longues files d'enfants, de jeunes gens, de jeunes filles, dont la piété et la modestie ravissaient tous les cœurs. Les uns, raconte le Vénérable, représentaient les anges et portaient à la main les instruments de la Passion ; les autres, vêtues de blanc, la tête couronnée de fleurs, entouraient l'image de Marie. Mais rien n'égalait l'ardeur avec laquelle on chantait les cantiques spirituels. C'était un spectacle à tirer les larmes des yeux et qui provoqua dans la contrée une admiration universelle [2].

Le P. Maunoir allait quitter Douarnenez, quand il fut appelé près d'une femme qu'une paralysie universelle retenait depuis longtemps sur son lit. Il la confessa tout d'abord, et réveillant en elle toute la vivacité de sa foi, il lui applique sur le front le grain béni de sainte Jeanne. Aussitôt, la paralytique se lève et marche désormais sans nul appui [3].

« Ce sont là, dit le Vénérable à la fin de son récit, les consolations par lesquelles Dieu et saint Ignace ont voulu soutenir mon courage. Les épreuves ont été jusqu'à ce jour nombreuses et cruelles; elles le seront encore. Mais je dois espérer que l'œuvre des missions s'accomplira tout entière, puisque ses commencements sont couronnés par de si abondantes bénédictions [4]. »

En rentrant à Quimper, le P. Maunoir trouvait tout le collège en deuil. Le Frère Jean Dirou était mort le lundi de

1. *Journal latin des missions,* ad ann. 1641, p. 41-42. — *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz,* par le vénérable P. Maunoir, liv. II, ch. IX, p. 355. — *La Vie de M. le Nobletz,* par le P. Verjus, p. 564.

2. *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz,* par le vénérable P. Maunoir liv. II, ch. XIX, p. 434. — *Vie du P. Julien Maunoir,* par le P. Boschet, p. 84. — *Journal latin des missions,* ad ann. 1641, p. 33.

3. *Journal latin des missions,* ad ann. 1641, p. 33 et 34. — *Vie du P. Julien Maunoir,* par le P. Boschet, p. 83.

4. *Journal latin des missions,* ad ann. 1641, p. 34. — *Vie du P. Julien Maunoir,* par le P. Boschet, p. 83-84.

Pâques. De tous les Frères il était le plus connu dans la ville de Saint-Corentin; mais c'était surtout un grand serviteur de Dieu, et l'on disait qu'avant de mourir, il avait eu le bonheur de voir la sainte Vierge à ses côtés. Cette Mère de miséricorde, comme il se plaisait à l'appeler, l'avait d'ailleurs miraculeusement protégé pendant sa vie entière. Esclave chez les Turcs pendant dix ans, il ne se croyait redevable qu'à elle de sa délivrance. Aussi, les Pères du collège l'entouraient-ils d'une grande vénération ; car il avait en outre, et de longues années, rendu d'éminents services aux Jésuites dans leurs missions d'Asie, d'Europe et d'Amérique. A Quimper, nous le retrouvons tantôt dans l'emploi de sacristain, tantôt dans celui d'acheteur. Envoyé à ce dernier titre à Bordeaux en 1624, pour y faire les provisions de l'année, il avait été surpris en mer par une horrible tempête. Le vaisseau jeté sur le côté courait à une perte certaine. Pendant que l'équipage désespéré n'attendait plus que la mort, lui, plein de confiance dans la Vierge Marie, son refuge ordinaire, l'avait invoquée. La sainte Vierge lui apparaissant alors avec son divin Fils entre les bras, l'avait consolé et lui avait dit : « Jean, je ne t'abandonnerai jamais. » Aussitôt, saisissant la barre du gouvernail, Jean avait vu le navire se redresser et l'espoir renaître au cœur des matelots. La vie du bon Frère avait été depuis l'âge de 15 ans traversée par des événements si extraordinaires, que, sur l'ordre de ses supérieurs, il en avait consigné le récit dans un registre précieusement conservé dans les archives du collège. Qu'est-il devenu? Nul ne le saura jamais. Depuis la mort du Frère Jean Dirou, des prodiges de plus d'une sorte, si nous en croyons des écrits contemporains, ont attesté qu'il jouissait de la béatitude du ciel. C'est même à l'occasion de cette mort que la sainte Vierge aurait révélé à l'une de ses fidèles servantes, « qu'il y a en paradis d'humbles Frères plus élevés dans la gloire que plusieurs Pères qui sont montés au saint autel [1]. »

Les prières du Frère Jean Dirou pesaient d'un grand poids dans l'œuvre des missions. Maintenant qu'il est au ciel, son

1. *Vie de Catherine Danielou,* par le vénérable P. Maunoir, son directeur, ch. LVIII, p. 305-307.

secours ne sera ni moins nécessaire, ni moins efficace, car toutes les difficultés n'étaient pas encore aplanies [1].

Le P. Maunoir, si grands qu'eussent été les labeurs de cette mission de Douarnenez, ne croyait avoir rien fait. Il disait qu'il s'était seulement exercé et comme mis en haleine pour se disposer à des expéditions plus sérieuses [2].

Ces premiers succès ne parvenaient pas à convaincre de la nécessité des missions. Au dedans comme au dehors, les avis se partageaient sans cesse et les mêmes arguments ramenaient sans fin les mêmes irrésolutions. Plusieurs mois s'écoulèrent ainsi dans des alternatives de crainte et d'espérance au milieu desquelles tout était encore remis en question. L'œuvre entreprise menaçait de sombrer à tout jamais. Mais, dans les premiers jours de juin 1641, le R. P. Jacques Dinet, Provincial, vint faire la visite annuelle du collège de Quimper. Il vit les opposants de part et d'autre, s'entremit, le siège vacant, avec l'autorité capitulaire, sonda dans sa sagesse toutes les raisons et prit un parti définitif. Il déclara que les Pères Maunoir et Bernard seraient uniquement appliqués aux missions de la Basse-Bretagne. Le premier devait avoir le titre de supérieur, le second servirait de compagnon au premier. Et pour que nul doute ne fût plus possible à l'avenir, le P. Provincial signa en faveur des deux missionnaires des lettres patentes qui mettaient fin à toutes les discussions [3].

Arrivé à ce passage de son journal, le P. Maunoir ne peut contenir la joie qui déborde de son cœur. Dans le pressentiment des grandes choses qui l'attendent et qu'il a conçues depuis si longtemps, il s'écrie : « Dieu est admirable dans ses œuvres et dans ses voies ! Qui donc est capable de résister à ses volontés ? »

Les deux Pères se voyaient donc unis désormais par obéissance autant que par inclination dans le même apostolat ; ils se firent aussitôt la promesse de ne plus se séparer qu'à la

1. *Vid. ad calcem* la lettre de M. le Nobletz au P. Maunoir. Pièces justificatives du ch. VII.

2. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 84.

3. *Journal latin des missions*, par le vénérable P. Maunoir, ad ann. 1641, p. 38. — *Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 84.

mort et de vivre ensemble dans une inaltérable amitié. Mais, par où commencer l'exercice de leur zèle ? Le choix était embarrassant. Ils se demandèrent quelle était, de tout le diocèse de Cornouailles, la paroisse qui eût le plus besoin de secours. L'hésitation ne fut pas longue. L'île de Sein était sans prêtre et sans sacrements. C'est là qu'ils résolurent d'aller ; comme saint Corentin en avait été le premier évêque, ils se rendirent ensemble à la cathédrale pour implorer son secours. Le lendemain ils se mettaient en route, et s'arrêtaient d'abord à Douarnenez [1].

Trois mois s'étaient écoulés depuis la mission. Ils y passèrent un jour, prêchant, catéchisant, confessant, visitant les malades et les guérissant. On nous amena, écrit le Vénérable, et dans son *Journal des missions* et dans la *Vie manuscrite du Père Bernard*, un enfant de sept ans d'un caractère si sauvage qu'il ne pouvait supporter la présence de qui que ce fût. Il était d'autre part horriblement contrefait et ressentait à la tête, au cou et aux reins, les douleurs les plus aiguës. Nous appliquons successivement sur les parties malades le grain béni de sainte Jeanne. En un instant, le petit sauvage devient doux et affable, son corps se redresse et toutes ses souffrances sont dissipées [2].

Une femme, nommée Thomasie Rolland, se présente à son tour. Un ulcère lui rongeait la main. Nous lui appliquons le grain béni, et dès le matin du jour suivant, il ne restait plus aucune trace du mal.

Mais toutes ces grâces, les Pères croyaient devoir les attribuer au grand serviteur de Dieu Dom Michel le Nobletz, qui avait cultivé avec tant d'amour et tant de succès cette partie de la vigne du Seigneur [3].

Douarnenez ainsi ranimé dans sa ferveur, le P. Maunoir et le P. Bernard partirent pour la pointe du Raz, où ils devaient

1. *Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 84-85. — *Journal latin des missions*, ad ann. 1641, p. 39-40.
2. *Journal latin des missions*, ad ann. 1641, p. 40. — *Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 85-86.
3. *Journal latin des missions*, ad ann. 1641, p. 40. — *Vie du P. Julien Maunoir* par le P. Boschet, p. 86.

s'embarquer pour l'île de Sein. Ils se mirent en mer en effet et touchaient presque au terme du voyage, quand un exprès envoyé par M. le Nobletz finit par les rejoindre. Il venait leur apprendre que les insulaires étant tous à la pêche, la mission devait être réservée pour un temps plus favorable. Maintenant, le saint vieillard priait les missionnaires de se rendre au Conquet. Là, c'était son espérance, car tous les esprits étaient bien disposés, ils renouvelleraient les merveilles de Douarnenez, « cette ville qu'il avait tant aimée, et dont il se voyait banni, comme Adam du paradis terrestre [1]. »

Les Pères rebroussent donc chemin ; arrivés à la Pointe du Raz, les vents s'étant trouvés contraires, ils abordent le continent et débarquent sur le territoire de Plogoff. Une ou deux pauvres demeures se rencontrent sur leur route ; ils y entrent et disent aux habitants : « Voulez-vous que nous vous entretenions un instant du bon Dieu ? — De tout notre cœur, » répondent-ils, et les Pères les conduisent aussitôt dans une chapelle voisine, dédiée à saint Collodon. Ils y étaient à peine depuis un quart d'heure, qu'elle se trouva remplie de tous les paysans des alentours. Aucun d'eux n'avait entendu la parole de Dieu depuis deux ans. Le P. Maunoir les catéchise, les prêche, les dispose aux sacrements. Le lendemain, avec le P. Bernard, il les confesse en grand nombre et ne peut assez admirer les desseins de la Providence envers ces malheureux que la grâce divine avait comme transformés. Ils avaient par le passé poussé si loin, hélas ! l'oubli du sens religieux, qu'ils avaient coutume, au dire d'un bon vieillard, de faire de cette chapelle de saint Collodon le théâtre de leurs danses nocturnes. Comme les vents étaient redevenus favorables pour voguer vers le Conquet, il fallut se séparer. Ce ne fut pas, ajoute le P. Maunoir, sans de grandes tristesses de part et d'autre, parce que nous n'avions pu les confesser tous. Mais la promesse d'un prompt retour adoucit et consola leur douleur [2].

1. *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz*, par le vénérable P. Maunoir, liv. II, ch. xx, p. 437. — *Journal latin des missions*, ad ann. 1641, p. 43. — *Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 86-87.
2. *Journal latin des missions*, ad ann. 1641, p. 43-44. — *Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 86.

Les Pères étaient attendus au Conquet. Mais ils n'avaient pas encore atteint le rivage, que déjà les rues de la petite ville retentissaient de folles rumeurs. Le bruit s'y était répandu tout à coup que les Jésuites ne venaient que dans le but de s'emparer de l'abbaye de Saint-Matthieu, bâtie sur le promontoire de ce nom. Des empressés, comme il s'en rencontre toujours, avaient même prévenu les Pères par des messages que le parti le plus sûr était de se retirer. Le voisinage des Jésuites était trop dangereux pour que chacun consentît à s'y exposer le reste de ses jours. M. le Nobletz se prit à rire de pareilles chimères et congédia les importuns qui le priaient de contremander les Pères [1].

Ils furent accueillis avec faveur de la plus grande partie des habitants. Tout se préparait pour la mission. Il ne restait plus au P. Maunoir et au P. Bernard qu'à se rendre à Saint-Pol-de-Léon, pour y offrir leurs hommages à l'évêque et obtenir de lui les permissions dont ils avaient besoin pour la mission. Ce prélat était alors Mgr Robert Cupif. Louis XIII, à la demande du cardinal de Richelieu, lui avait donné l'évêché de Léon, comme s'il fût devenu vacant par l'absence de Mgr de Rieux, qui avait suivi dans sa mauvaise fortune la reine mère Marie de Médicis. Le nouvel évêque avait tout d'abord assuré de sa protection le Révérend Père Alain de Launay, Recteur du collège de Quimper, et lui avait permis, ainsi qu'aux autres Pères, de travailler dans son diocèse. Le P. Maunoir en espérait même toute sorte de faveurs.

Mais quand il se présenta devant lui avec le P. Bernard pour prendre ses ordres et recevoir sa bénédiction, Monseigneur Cupif n'était plus dans les mêmes sentiments. Il répondit aux Pères avec un ton de froideur glaciale qu'il ne voulait point dans son diocèse de mission donnée par des religieux. « Que les religieux, avait-il dit, s'occupent des religieux ; laissez aux séculiers le soin des séculiers. Contentez-vous d'enseigner la jeunesse. J'ai des prêtres pour pourvoir aux

1. *Journal latin des missions*, ad ann. 1641, p. 44. — *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. xx, p. 437.

besoins de mon peuple. » C'est à ces pensées que l'avait peu à peu conduit un ecclésiastique qui jouissait de toute sa confiance, et dont la maxime favorite était qu'il fallait exclure les religieux, les Jésuites surtout, de toute fonction apostolique. Comme s'il valait mieux que les âmes périssent, plutôt que d'être sauvées par des hommes d'une profession différente ! Quoi qu'il en soit, les deux Pères accueillirent le refus de Mgr de Léon avec tant de douceur et de modestie, que Mgr Cupif, singulièrement édifié de leur attitude, les pria de ne pas quitter Saint-Pol-de-Léon sans l'avoir revu [1].

Déçus dans leurs espérances, le P. Maunoir et le P. Bernard se tournèrent tout à la fois du côté du ciel et du côté de la terre. Il y avait alors à Saint-Pol une sainte fille, née le 2 février 1599 dans la paroisse de Guiclan. Elle s'appelait Marie-Amice Picard. Dès sa plus tendre enfance, elle s'était fait remarquer par sa dévotion envers la sainte Vierge et saint Jean l'Evangéliste. Ayant un jour contemplé une image où ils étaient représentés au pied de la croix, elle en avait éprouvé une consolation si sensible qu'elle s'était mise à fondre en larmes. Un peu plus tard, elle n'avait encore que sept ans, après un sermon sur les louanges de la virginité et du martyre, elle avait demandé à Dieu trois grâces : la première de faire en tout sa divine volonté, la seconde de vivre et de mourir vierge, la troisième enfin de participer à la Passion du Sauveur et aux tourments des Martyrs. Ses désirs avaient été exaucés A

1. *Journal latin des missions*, ad ann. 1641, p. 44-45. — *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. xx, p. 437. — *La Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, liv. VII, ch. III, p. 287-288. — *Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 87-88. — *Recueil des vertus du P. Maunoir*, par le P. Le Roux, p. 16-17. — Mgr Cupif appartenait à une famille écossaise établie en Anjou. Grand archidiacre, chanoine, official et vicaire général de Cornouailles, il devint doyen de la collégiale du Folgoët et prieur de Lochrist. Nommé évêque de Léon et sacré en 1640, il fut en 1648 transféré à Dol, mais ne put obtenir ses bulles, pour ce dernier évêché, qu'en 1652, et ne prit possession que le 16 février 1653. Il fut souvent en querelle avec le chapitre de Dol et mourut à Rennes le 21 septembre 1659, pendant qu'il plaidait contre lui. Son corps fut inhumé dans cette ville le 27 du même mois, en l'église conventuelle des Grands-Carmes. Cf. Guillotin de Corson, *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes*, t. I, p. 429-430. Paris, Haton, 1880.

l'époque où nous sommes, c'est-à-dire en 1641, il y avait six ans déjà que l'on pouvait dire d'elle que sa vie était un martyrologe vivant. La veille de chaque fête des martyrs, elle endurait des tourments identiques à ceux qu'ils avaient subis eux-mêmes, comme on peut le voir dans la vie manuscrite qui s'est transmise jusqu'à nous, et qui est tirée tout entière des procès verbaux faits par l'ordre de messire Robert Cupif, évêque de Léon. C'est aux prières de cette pieuse fille que le P. Maunoir et le P. Bernard recommandèrent leurs difficultés présentes [1].

De là ils se rendirent auprès de M. l'abbé du Louet de Coatjunval, vicaire général de Mgr de Léon, nommé depuis plusieurs mois à l'évêché de Quimper. C'était un prélat qui devait à ses grandes vertus bien plus qu'à sa naissance l'honneur auquel il venait d'être appelé. Il fit aux deux Pères l'accueil le plus bienveillant, et apprit d'eux, avec le récit de leur première mission en Cornouailles, leurs tentatives en faveur de l'île de Sein, les projets de M. le Nobletz par rapport au Conquet, et les dispositions présentes de Mgr de Léon. Sa reconnaissance pour les Pères, si dévoués au salut de sa chère Cornouailles, n'eut d'égale que sa joie. « Mes Pères, s'était-il écrié, aidez-moi, je vous en prie, à soutenir le poids de ma charge. » Il leur demanda ensuite de donner au plus tôt la mission dans l'île de Sein, et de lui procurer un prêtre, se promettant bien de le récompenser par un avancement légitime, s'il consentait à y passer deux ans [2].

1. *Journal latin des missions*, ad ann. 1641, p. 45. — *Vie manuscrite de Marie-Amice Picard*, par le vénérable P. Maunoir, *passim*. — *Abrégé de la vie de Marie-Amice Picard*, par le P. Jean-François de la Marche. Nantes, chez Joseph Vatar, MDCCLVI. — *Nouvelle édition*, par M. l'abbé Peyron, chancelier, archiviste de l'évêché de Quimper. Morlaix, imprimerie de P. Lanoé, 1892. Le P. François de la Marche, né dans le diocèse de Quimper le 24 octobre 1700, entra dans la Compagnie de Jésus le 24 septembre 1714 et alla enseigner à Québec de 1720 à 1723. Il professa la philosophie, les mathématiques, dirigea les retraites à Nantes de 1736 à 1757, ut visiteur à la Martinique en 1761 pour les affaires de la Valette et y mourut le 16 octobre 1762. On a de lui un certain nombre d'ouvrages. Cf. Carlos Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. V, col. 523-524. Bruxelles, Schepens. Paris, Picard, MDCCCXCIV.

2. *Journal latin des missions*, ad ann. 1641, p. 45-46. — *Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 88.

Non content de ces marques de bonté, messire René du Louet regarda comme un devoir de faire plus encore. Il ne congédia les Pères que pour aller trouver aussitôt Mgr de Léon et le disposer à des sentiments plus favorables. « Bien loin de s'ingérer dans des emplois contraires à leur profession, lui dit-il, ces Pères font acte de respectueuse docilité, puisque appelés au Conquet par M. le Nobletz, ils viennent près de Votre Grandeur pour recevoir d'Elle leur mission. N'appartiennent-ils pas d'ailleurs l'un et l'autre à cette Compagnie de Jésus qui, dans la pensée des souverains pontifes, a pour but de détruire le paganisme, de combattre les hérésies, de travailler au salut des âmes, en tout pays, de toute manière ? La sainte Eglise a-t-elle des serviteurs plus utiles? Pendant que les uns passent les mers pour convertir les infidèles de la Chine et du Japon, ceux-ci se dévouent à instruire le peuple de la Basse-Bretagne, dans les lieux les plus éloignés, partout où le mal requiert des remèdes plus pressants et plus efficaces. C'est, pour un évêque zélé comme vous l'êtes, une heureuse fortune que de trouver dans ces Pères des instruments si propres à vous aider au milieu des obligations de votre charge. Au reste, si Votre Grandeur n'est point encore résolue à les employer sur le continent, elle peut éprouver leur zèle en les envoyant aux îles d'Ouessant et de Molène. En raison des dangers de la mer, elles sont privées de la visite pastorale et pourraient demeurer longtemps encore abandonnées. Pourquoi ne pas profiter du dévouement et de l'intrépidité de ces deux Pères tout prêts à voler à leur secours? » Et il faisait connaître en même temps à Mgr Cupif quels hommes la Providence lui envoyait dans la personne du P. Maunoir et du P. Bernard [1].

L'évêque de Léon se rendit à ces raisons et à ces conseils. Quand les Pères retournèrent auprès de lui, il les accueillit avec une affabilité charmante. S'il leur demandait, il est vrai, de différer la mission du Conquet, c'était pour leur permettre de tourner tout leur zèle vers les îles d'Ouessant et de Molène.

1. *Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 88-89. — *La Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, liv. VII, ch. III, p. 288-289. — *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. XX, p. 437. — *Journal latin des missions*, ad ann. 1641, p. 46.

Elles en avaient si grand besoin! Du reste, il espérait bien qu'à leur retour à Saint-Pol-de-Léon, ils viendraient l'informer de l'état où ils auraient laissé les deux îles. Les Pères le promirent. L'entretien avait été si bienveillant que Mgr Cupif s'y était abandonné à des causeries plus intimes. Il avait même raconté au P. Maunoir qu'avant que la nouvelle eût pu en parvenir à Saint-Pol, il avait appris, de la bouche d'Amice Picard, la mort du saint frère Jean Dirou, dont nous avons plus haut rappelé le souvenir[1].

Ainsi, dans le courant du mois de juin 1641, les Pères avaient quitté Quimper pour se rendre dans l'île de Sein. M. le Nobletz les avait ensuite réclamés pour le Conquet, et voilà que, par un concours de circonstances pour ainsi dire providentielles, ce ne sont ni l'île de Sein, ni la ville du Conquet, mais les îles d'Ouessant et de Molène qui sont appelées les premières à recueillir les fruits de leur apostolat.

1. *Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 89-90. — *Journal latin des missions*, ad ann. 1641, p. 46. — *Vie de Catherine Danielou*, par le P. Maunoir, ch. LVIII, p. 306. — *La Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, liv. VII, ch. III, p. 289. — *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. XX, p. 438.

CHAPITRE VIII

LE VÉNÉRABLE P. MAUNOIR EN LÉON. — MISSIONS DES ILES D'OUESSANT ET DE MOLÈNE.

Juin-Juillet 1641.

Saintes joies de M. le Nobletz à la nouvelle de la mission des îles. — L'île d'Ouessant. — Sa situation physique et morale. — Ignorance profonde de la religion. — Arrivée des PP. Maunoir et Bernard. — Attitude des Ouessantins dès le début de la mission. — Ordre des exercices. — L'explication du catéchisme. — M. le Nobletz envoie Jeanne Le Gall au P. Maunoir. — Les cantiques spirituels. — Le succès de la mission. — Nombreuses conversions. — Travaux et fatigues des Pères. — Abolition des danses. — Récit et impressions du P. Maunoir. — Reconnaissance des Ouessantins. — Guérisons diverses par le grain béni de sainte Jeanne. — Procession finale de la mission. — La scène des adieux. — Description de l'île de Molène. — Secours inattendu. — Succès des prédications. — Grâces de guérisons. — Mgr de Léon donne ordre aux insulaires d'envoyer leurs enfants à l'abbaye de Saint-Matthieu, pour être confirmés. — Tempête contre les missions et les missionnaires. — Lettre de M. le Nobletz au P. Bernard. — Les missions du P. Maunoir décriées auprès de Mgr de Léon et des Jésuites de Quimper. — Le P. Alain de Launay, Recteur du collège, prête l'oreille aux calomniateurs. — Accueil des PP. Maunoir et Bernard aux reproches du Révérend Père Recteur. — Les habitants d'Ouessant et de Molène réfutent les calomnies.

De retour au Conquet pour y prendre la mer, le P. Maunoir et le P. Bernard racontèrent à M. le Nobletz ce qui s'était passé à Saint-Pol. Ce fut une grande joie pour le serviteur de Dieu d'apprendre qu'ils allaient évangéliser les îles. Il avait si ardemment désiré les visiter encore, depuis qu'il y avait lui-même, trente ans auparavant, prêché et catéchisé, bien que trop peu de jours! On portait enfin le remède là où le mal pressait davantage. Aussi, tout en remerciant Dieu de ce qu'il donnait aux Pères cette occasion de travailler à sa gloire,

leur promit-il, comme pendant la mission de Douarnenez, son concours de prières et de conseils [1].

La mission d'Ouessant était bien digne, en effet, du courage et du dévouement des missionnaires. Située en face du pays de Léon, à cinq lieues du continent, cette île émerge du sein de la mer, derrière tout un archipel de rochers, d'écueils et de récifs. On l'appelait l'île de l'Épouvante, et le proverbe breton demeure toujours vrai : « Qui voit Ouessant voit son sang. » Ses abords étaient défendus par des rochers à fleur d'eau, qui lui servent de ceinture, aussi bien que par les courants qu'ils produisent. Car, d'une rapidité vertigineuse, par suite de la violence des vents et le mouvement des marées, ils rendaient des plus périlleux le passage de l'île au continent. On ne pouvait même y pénétrer que par un rocher à pic et d'une élévation prodigieuse, où les Ouessantins avaient pratiqué une sorte d'escalier tournant. Vouloir le monter sans guide, c'était s'exposer à perdre la vie avant que d'avoir rencontré la moindre masure [2].

L'île ainsi protégée contre les corsaires l'était, en partie du moins, contre les ennemis des âmes et du salut. Le commerce étranger n'y avait point introduit les vices du dehors. Le vol y était aussi inconnu que la mauvaise foi. La pureté paraissait, au premier abord, y avoir trouvé un asile assuré contre la corruption universelle. Les jeunes gens gardaient publiquement jusque dans leurs paroles la réserve la plus sévère. Si l'un d'eux se fût permis, dans ses actes ou ses discours, quoi que ce soit de contraire à la plus parfaite modestie, c'en était fait de son avenir. Un père ne lui aurait jamais donné sa fille ; une fille ne l'aurait jamais accepté pour époux.

Un travail opiniâtre et continu, en même temps qu'il ban-

1. *La Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, liv. IV, ch. II, p. 130-132, liv. VII, ch. III, p. 289. — *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz*, par le P. Maunoir, liv. I, ch. XXV, p. 220-222, liv. II, ch. XX, p. 438. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 90.

2. *Journal latin des missions*, ad ann. 1642, p. 95. — *Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 90-91. — Ogée, *Nouveau Dictionn. de Bretagne*, ad verb. Ouessant. — *La Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, liv. IV, ch. II, p. 130-132. — *Vie manuscrite de Dom Michel*, par le P. Maunoir, liv. I, ch. XXV, p. 220-222.

nissait la pauvreté, devenait la sauvegarde de l'innocence et de la santé. On y vivait cent ans, cent vingt ans, quelquefois même cent quarante. Un octogénaire venait-il à décéder, on pleurait sa perte comme celle d'un homme qu'une mort prématurée vous aurait ravi. Les hommes et les jeunes gens se livraient aux travaux de la pêche ; les femmes et les filles, à la culture de la terre. Si le bétail était nombreux dans l'île, il ne s'y trouvait, en retour, ni arbres ni serpents. Le P. Maunoir en concluait, avec la douce gaîté d'un saint François de Sales, que la mère du genre humain y eût été à l'abri de la tentation. La pénurie du bois contraignait les Ouessantins à user, pour faire le feu, de warechs ou herbes marines, mélangées avec le fumier des étables et desséchées au soleil. Parfois aussi, dans le même but, ils réduisaient en mottes une terre d'un genre particulier, et l'exposaient également au soleil. Le vin manquait aux insulaires ; mais, à part cette privation, ils avaient chez eux de quoi se passer du reste du monde. Ils vivaient tous dans l'union la plus parfaite. La justice y était même chose si naturelle qu'on ignorait alors ce que c'était que procès, juge et procureur. S'élevait-il au milieu d'eux quelque léger différend, un gentilhomme, à la sortie de la messe, écoutait la plainte, et jugeait à l'amiable non moins qu'en dernier ressort [1].

Le seul vice dont ils n'avaient pu se garantir, était l'ignorance de la religion. C'est du dehors qu'ils devaient apprendre la science du salut. Saint Paul Aurélien, le premier évêque de l'Eglise de Léon, avait, à son arrivée d'Angleterre, commencé par Ouessant son apostolat. Il avait pénétré dans cette île avec douze de ses disciples, et en avait converti les habitants à la foi de Jésus-Christ. De mémoire d'homme, on ne pouvait se rappeler qu'un évêque l'eût jamais visitée depuis. Au commencement du siècle, M. le Nobletz y avait, il est vrai, donné une mission. Mais le souvenir en était effacé. On aurait eu peine à trouver une douzaine de chrétiens bien instruits des principaux mystères de la foi ou des commandements de

1. *Journal latin des missions*, ad ann. 1641, p. 47, ad ann. 1642, p. 95-96. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 91-92.

Dieu. Un Recteur et deux vicaires administraient cependant la paroisse. La science leur faisait, hélas ! défaut à eux-mêmes. Quelques années auparavant, deux prêtres s'étaient dévoués pour les instruire ; mais la barque qui les portait à Ouessant n'arriva point au port ; elle se brisa au milieu des écueils. Ainsi, avec les meilleures dispositions du monde, ces pauvres insulaires couraient risque de se perdre, si Dieu n'eût envoyé à leur secours le P. Maunoir et le P. Bernard [1].

Ils arrivèrent à Ouessant le 28 juin 1641, la veille de la fête de saint Pierre et de saint Paul, et firent aussitôt publier l'ouverture de la mission pour le lendemain. Ce fut un rendez-vous universel. L'église était remplie longtemps avant le jour. Quand les Pères se présentèrent, à quatre heures du matin, le cimetière lui-même était envahi. Le P. Maunoir se vit contraint de faire placer la chaire à la porte de l'église, pour être également entendu de ceux qui y étaient entrés, et de ceux qui restaient dehors.

Le premier sermon excita la plus entière admiration. Il semblait, écrit le P. Maunoir, que, dès le premier moment, le souffle de l'Esprit-Saint eût passé sur l'âme de tout ce peuple. Il restait là, debout au pied de la chaire, comme ravi et subjugué par le charme de la parole divine. Le missionnaire était déjà descendu de chaire, que pour lui il gardait toujours la même attitude, comme s'il eût attendu que le Père prêchât une seconde fois. Il le fit, en effet, après la grand'-messe. Cette seconde prédication n'eut pas moins de succès que la première. Avant les vêpres, vint le tour du catéchisme. Mais personne ne voulait répondre, ni grand, ni petit. Les enfants, qui n'avaient jamais vu de Religieux, n'osaient les regarder et se cachaient le visage avec les mains. La honte empêchait les autres de parler. Les vêpres terminées, le Père Maunoir reparut en chaire. Il y traita, avec la plus vive éloquence, des joies du paradis et des tourments de l'enfer, du péché et de la vertu. Ses auditeurs, agités tour à tour par la

1. *Vie du P. Julien Maunoir,* par le P. Boschet, p. 92-93. — *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz,* par le P. Maunoir, liv. II, ch. xx, p. 438. — *Journal latin des missions,* ad ann. 1641, p. 46-47.

crainte et l'espérance, se sentirent si profondément émus, qu'ils versaient des larmes et s'écriaient d'une voix entrecoupée par les sanglots : « Malheureux que nous sommes ! jusqu'ici nous avons vécu en bêtes ; il est temps de vivre en chrétiens [1]. »

Touché de ces accents de foi et de repentir, le P. Maunoir exhorta les Ouessantins à répondre courageusement à la grâce. Il régla ensuite les exercices de la mission. Les Pères promettaient de se trouver chaque jour à l'église, avant quatre heures du matin, et de rester au confessionnal tout le temps qu'ils ne seraient pas à l'autel ou en chaire. Le matin, la prière se faisait à cinq heures, la prédication à huit. Une partie de l'après-midi était consacrée à l'enseignement de la doctrine chrétienne. Le soir à six heures, la prière commune mettait fin aux exercices publics.

Tel fut l'ordre des premiers jours. Mais on ne tarda pas à s'apercevoir que ce pauvre peuple avait besoin, avant tout, d'être instruit. C'était à l'explication du catéchisme qu'il fallait se livrer d'abord. Là était la difficulté. Pour y obvier, les Pères eurent la pensée de demander à M. le Nobletz qu'il leur envoyât du Conquet une pieuse catéchiste formée par ses soins. Elle s'appelait Jeanne Le Gall. C'était une orpheline, qui avait acquis une facilité merveilleuse pour interpréter les tableaux énigmatiques de son vénérable maître. De plus, habituée qu'elle était à répondre en public, très versée dans la connaissance des cantiques spirituels du P. Maunoir, elle devenait un auxiliaire des plus précieux pendant la mission.

Elle arriva donc dans l'île, sous le prétexte d'y visiter quelques parents, et pendant le catéchisme, prit place au milieu des jeunes filles de son âge. Le P. Maunoir l'interrogea publiquement, loua fort ses réponses, aussi pleines d'assurance que de modestie, et lui donna un chapelet. Il n'en fallut pas davantage pour inspirer aux autres de la hardiesse et de l'émulation. A la sortie de l'église, on s'empressa autour d'elle pour apprendre ce qu'elle avait répondu. Elle se prêta à toutes

1. *Journal latin des missions,* ad ann. 1641, p. 47-48. — *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz,* liv. II, ch. xx, p. 438-439. — *Vie du P. Julien Maunoir,* par le P. Boschet, p. 93-94.

les demandes avec autant de simplicité que de dévouement. Cet heureux stratagème porta bientôt ses fruits. Les jeunes filles, désireuses d'éloges et de récompenses, voulurent être interrogées. Les jeunes gens les imitèrent, et tous les insulaires, sans distinction ni d'âge, ni de sexe, se firent un honneur de répondre [1].

En les entendant, le P. Maunoir ne pouvait que gémir de la profondeur de leur ignorance. Interrogés sur cette question : Combien y a-t-il de dieux? les uns répondaient : Il y en a quatre, les autres cinq. Très peu osèrent affirmer qu'il n'y en avait qu'un seul. Malgré le long temps qu'il consacrait à les instruire, le Père ne parvenait pas encore à réaliser, au gré de ses désirs, les progrès attendus. Ses cantiques spirituels lui furent alors d'un puissant secours. Ils renfermaient, en langue bretonne, les principaux mystères de la foi, les commandements de Dieu et de l'Eglise, l'acte de contrition, les cinq points de la confession, la préparation à la communion, l'action de grâces, les mystères du Rosaire. Un des prêtres de l'île les apprit par cœur, en étudia les airs et les chanta dans l'église avec le P. Maunoir.

Ces cantiques si nouveaux et si pieux charmèrent à l'excès ces pauvres gens. Les enfants les apprirent à leur tour. Jeanne Le Gall les enseignait aux jeunes filles, et, dans tous les quartiers de l'île, jusqu'au milieu des flots, c'était à qui les répéterait à son tour. Les chants se propagèrent de tous côtés, et en très peu de temps, les Ouessantins surent non seulement chanter les louanges du Seigneur, mais encore apprirent de la manière la plus agréable à l'honorer et à le servir [2].

« A partir de ce moment, écrit le P. Maunoir dans la Vie du P. Bernard, le feu prit au milieu de ces eaux. Le Saint-Esprit excita dans l'âme de ces insulaires une si vive ardeur, qu'ils

1. *Journal latin des missions*, ad ann. 1641, p. 48. — *La Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, liv. VII, ch. I, p. 273-278. — *Vie manuscrite de Dom Michel*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. xx, p. 438. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 95.

2. *Journal latin des missions*, ad ann. 1641, p. 48. — *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. xx, p. 438-439. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 96.

accouraient tous pour se faire instruire, et qu'il fallait les prêcher au milieu de la campagne.

« La foule des pénitents était si grande que, pour les satisfaire, nous nous rendions au confessionnal dès trois heures du matin, et après y avoir passé presque tout le jour, nous y étions encore à huit et souvent à neuf heures du soir. Le P. Bernard, pour se lever plus promptement, se couchait sur une table. »

Le P. Maunoir n'ajoute pas, ce qui cependant était l'exacte vérité, qu'il se couchait sur le carreau. Encore renversait-il le lit qu'on lui avait préparé, pour laisser croire qu'il s'en était servi.

« Si court que fût le temps que nous donnions aux repas, dit toujours le Vénérable, nous le trouvions trop long. Nous étions un peu comme des hommes d'affaires, en veine de succès. Le résultat de nos travaux nous en faisait oublier les fatigues. Il nous tenait lieu de nourriture et de sommeil. Avouons-le simplement : les fruits que nous recueillions étaient si abondants, que le doigt de Dieu se montrait partout. Les conversions étaient en très grand nombre et des plus sincères. Plusieurs de ces convertis, bien qu'avancés en âge, n'avaient jamais reçu d'autre sacrement que le baptême. Nous les confessions pour la première fois.

« Un jour, au moment de me mettre à table, je me sentis intérieurement pressé d'aller au confessionnal. Je m'y rends et j'y trouve un homme qui, depuis cinq jours, attendait en vain le moment de se confesser. J'éprouvai à l'entendre une douce consolation. Que vous êtes bon, ô mon Dieu! combien grandes sont les grâces que vous répandez sur les plus misérables pécheurs!

« L'empressement de tout ce monde à s'approcher du sacrement de Pénitence nous contraignit de ne plus faire, par jour, qu'un catéchisme et un sermon. Les cantiques appris et chantés produisaient plus de fruits dans les âmes que toutes les prédications.

« Les insulaires une fois confessés, car ils se confessèrent presque tous, nous les avons préparés et admis à la table sainte. Vous savez, ô mon Dieu, combien nombreux ils furent,

ceux qui ce jour-là faisaient leur première communion. Mais leur ferveur et, plus encore, les fruits merveilleux qu'ils retiraient de l'usage des sacrements, mettaient le comble à notre joie.

« Dans toutes les réunions, on fit la promesse solennelle d'abolir à toujours des coutumes pernicieuses, que nous n'avions pas soupçonnées tout d'abord, et contre lesquelles nous avions prêché. Des danses coupables avaient lieu, la plupart des nuits, près de la chapelle de Saint-Pierre. La nuit qui suivait la fête du Prince des Apôtres, était marquée par des désordres non moins scandaleux. Les excès de boisson étaient aussi à l'ordre du jour. On promit de renoncer à tout cela.

« Ce ne furent point de vaines paroles. Un mariage fut célébré pendant notre séjour dans l'île. Le jour des noces, personne ne se laissa aller à l'ivresse, personne ne dansa. Deux choses qui paraîtront également surprenantes à qui connaît les mœurs du pays.

« Il nous semblait retrouver, à Ouessant, quelque chose des merveilles dont les apôtres furent témoins à Jérusalem, lorsqu'ils y publièrent l'Evangile. Le matin, quand nous allions au confessionnal ; le soir, en nous retirant ; pendant le jour, quand nous visitions les malades, partout nous rencontrions sur notre passage des hommes pénétrés de la plus vive douleur et pleurant leurs péchés. D'autres nous demandaient ce qu'ils avaient à faire pour expier leurs fautes ou réparer le temps perdu. Tous ne cessaient de louer Dieu et d'exalter sa miséricorde.

« Sur la fin de la mission, les insulaires, se voyant transformés par la grâce, nous poursuivaient de leurs cris de reconnaissance, comme si nous eussions été les auteurs de ces admirables changements. Mais nous leur faisions bientôt comprendre que c'était Dieu qu'il fallait remercier, et qu'à lui seul appartenait la gloire de leur conversion. En ce moment-là plus qu'en tout autre se découvrait à nous le sens de ces paroles de l'Apôtre : « Celui qui plante comme celui qui arrose n'est rien ; Dieu seul donne l'accroissement. » (I Cor. III, 7.)

« Nous avions beau leur répéter : Nous ne sommes que des serviteurs inutiles ; ils exagéraient nos services et disaient au

P. Bernard : « Quoi ! à votre âge, quinze jours durant confesser plus de seize heures par jour, ne pas donner quatre heures au sommeil, coucher sur une table, refuser une autre nourriture que celle que nous prenons nous-mêmes ! *Tad santel !* quel saint vous êtes, mon Père [1] ! »

« La rougeur nous montait au front, tant nous étions confus, et cependant nous ne pouvions échapper de leurs mains. Ils nous amenaient leurs malades et nous demandaient de les bénir. Bien qu'avec le sentiment de notre faiblesse et de notre impuissance, nous nous décidions à leur imposer les mains. Le repos n'était qu'à ce prix, et Dieu, pour récompenser leur foi, en guérissait plusieurs [2].

« Une petite fille de sept ans était dangereusement malade. Nous sommes priés de la visiter. Elle demandait avec instance sa guérison. Après l'avoir exhortée à la confiance en Dieu, nous lui présentons à baiser le grain béni de sainte Jeanne, qui déjà avait opéré tant de miracles à Douarnenez. Un quart d'heure après, elle était rendue à la santé [3].

« Un vieillard aveugle sollicite de nous la même faveur. En trois jours, il recouvre la vue [4].

« Une autre fois, nous nous rendions à l'église pour y célébrer la messe. On nous arrête au passage, et l'on nous prie de visiter une jeune fille, aveugle depuis deux ans. Son père s'appelait Nicolas Veniou, sa mère Marie Bloch. Entrés dans la maison, nous instruisons l'enfant des principaux mystères de la religion, et nous lui ordonnons de faire un acte de foi en Notre-Seigneur Jésus-Christ. Puis, lui ayant lavé les yeux avec

1. Dans sa *Vie manuscrite du P. Bernard*, destinée à la publicité, le P. Maunoir écrit *Tad santel*, au singulier, c'est-à-dire : Quel saint vous êtes, mon Père ! et applique l'exclamation au P. Bernard seul. Dans son *Journal des missions*, adressé au T. R. P. Général, il emploie le pluriel et écrit : *Tadou santel*, c'est-à-dire : Quels saints vous êtes, mes Pères, ad ann. 1641, p. 49.

2. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 96-100. — *Journal latin des missions*, ad ann. 1641, p. 48-49. — *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. xx, p. 439.

3. *Journal latin des missions*, ad ann. 1641, p. 49. — *Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 100.

4. *Journal latin des missions*, ad ann. 1641, p. 49.

de l'eau dans laquelle nous avions plongé le grain béni de sainte Jeanne, nous lui disons, en langue bretonne : *Sellit ouzomp*, c'est-à-dire : *regardez-nous*. Elle nous regarda aussitôt. Ses yeux venaient de se rouvrir, à l'instant même, à la lumière du jour. Qu'on dise après cela que le bras de Dieu est raccourci [1].

« Enfin, conclut le P. Maunoir, la mission se termina, comme à Douarnenez, par une procession fort édifiante. M. le Recteur y portait le Saint-Sacrement. La station eut lieu près d'une chapelle assez éloignée. C'est là, au milieu de la campagne, que j'adressai une dernière fois la parole à ce bon peuple, afin d'affermir ses résolutions. Il y avait bien quatre mille auditeurs. J'ignore si tous m'entendaient, mais tous m'écoutaient et paraissaient profondément touchés. Quand vint le moment de mes adieux, ce furent des cris et des regrets inexprimables [2].

« Toute la population nous escorta jusqu'au port. Même en ces derniers instants, on nous présentait encore des malades. Dieu ne refusa point à plusieurs d'entre eux la grâce qu'il avait accordée à tant d'autres. Nous étions déjà dans la chaloupe qui devait nous conduire à l'île de Molène, que les insulaires nous demandèrent de nouveau notre bénédiction. Nous la leur avons donnée, pour ne pas les contrister. Dieu veuille bien les bénir ! Je crois qu'il sera servi désormais dans l'île et que la ferveur y régnera longtemps. »

Telle fut la mission de l'île d'Ouessant. Elle avait duré trois semaines [3]. Le récit que nous en avons fait, écrit le Père Boschet, nous le devons au P. Maunoir lui-même. Il est tiré de sa Vie manuscrite du P. Bernard, ainsi que d'une lettre qu'il écrivait à l'un de ses supérieurs [4].

1. *Journal latin des missions*, ad ann. 1641, p. 49-50. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 101.

2. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 101. — *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. xx, p. 439.

3. Ita pietatis fervor accensus, ut intra tres hebdomadas perfecte doctrinam christianam didicerint. — *Journal latin des missions*, ad ann. 1641, p. 48.

4. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 102. — *Journal latin des missions*, ad ann. 1641, p. 48 et 50.

L'île de Molène n'est séparée de l'île d'Ouessant que par une distance de trois lieues. Quoique le passage soit semé d'écueils, les Pères le franchirent néanmoins en deux heures. En arrivant dans l'île, ils reconnurent bientôt que les dispositions de ses habitants ne le cédaient en rien à l'heureux naturel des Ouessantins. Mais comme l'île est beaucoup plus petite et ne compte que cinq cents insulaires, la mission y fut plus courte. Elle ne fut cependant ni moins fervente ni moins efficace.

On y trouva même un secours tout à fait inattendu. Plusieurs enfants de l'île de Molène, ayant passé dans l'île d'Ouessant pendant qu'on y donnait la mission, avaient assisté aux catéchismes. Habitués à y répondre et à chanter les cantiques, ils avaient communiqué à d'autres enfants ce qu'ils avaient appris eux-mêmes. L'enseignement de la doctrine chrétienne n'en fut que plus facile. Il le fut à ce point que tous, jusqu'aux vieillards septuagénaires, mettaient une simplicité touchante à interroger publiquement les Pères sur les vérités de la foi.

A leur tour, les prédications produisirent l'effet le plus salutaire, et la réception des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie se surajoutant aux industries des missionnaires, acheva ce qu'ils avaient si bien commencé. L'île de Molène fut entièrement changée. Après huit jours de mission, elle n'avait plus rien, ce semble, à envier à l'île d'Ouessant. Les grâces de guérison ne lui manquèrent pas davantage. Dans sa *Vie du Père Bernard*, comme dans le *Journal des missions*, le P. Maunoir se plaît à les rappeler. Là encore, il a suffi d'un acte de foi pour faire voir les aveugles et entendre les sourds [1].

La mission de Molène touchait à sa fin, quand arriva dans l'île l'ordre de Mgr de Léon, déjà porté aux insulaires d'Ouessant, d'envoyer à l'abbaye de Saint-Matthieu les enfants qui n'avaient pas encore été confirmés. On se hâte de les préparer et de disposer le départ pour que tous puissent

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 103. — *Journal des missions*, ad ann. 1641, p. 51. — *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. xx, p. 439.

aborder au jour fixé. Mais, pendant que le ciel favorisait les îles de tant de bénédictions, l'enfer, sur le continent, faisait rage contre les missions et les missionnaires.

M. le Nobletz s'y attendait. Des merveilles si éclatantes et si glorieuses devaient éveiller les susceptibilités humaines et provoquer, hélas ! de misérables jalousies. Il crut de son devoir d'y préparer son successeur et de lui donner quelques conseils. Ils étaient renfermés dans une lettre adressée au P. Bernard. Nous nous reprocherions, comme le P. Boschet, de ne pas la transcrire ici. On la lira d'autant plus volontiers, qu'elle est un hommage significatif rendu à la vocation du P. Maunoir. La voici :

« Mon révérend Père,

« Je n'ai pu trouver plus tôt l'occasion de vous adresser ces avis, qui regardent le P. Maunoir. Vous les lui communiquerez, quand vous le jugerez à propos. Peut-être y a-t-il présomption de ma part à lui donner de tels conseils, mais il y aurait ingratitude à les lui refuser. Je ne prétends pas l'instruire, mais seulement lui servir d'appui et de soutien, en manifestant les vertus évangéliques que le Saint-Esprit a fait naître dans sa grande âme.

« Le P. Maunoir est un vrai missionnaire, un digne enfant de saint Ignace. Je m'en aperçus dès le premier jour où je le vis à Quimper. Il était alors régent de cinquième. Je reconnus qu'il était chéri de Dieu et prévenu de sa grâce.

« Je vois à présent qu'il a une vocation spéciale pour instruire le peuple. Si quelqu'un en doutait, je le prouverais par l'autorité de saint Thomas. Ce docteur de l'Eglise, livre I^er^ *Contra gent.*, s'exprime ainsi : « Que des hommes simples et grossiers se trouvent tout à coup, par un don du Saint-Esprit, remplis de sagesse et d'éloquence, ce fait me paraît plus merveilleux que la guérison des malades et la résurrection des morts.

« Je raisonne de même : apprendre en quinze jours aux habitants de l'île d Ouessant, tels que nous les connaissons, les cantiques spirituels, c'est-à-dire cinq cents vers, avec des airs

si différents, je regarde cela comme un plus grand miracle que de ressusciter des morts.

« C'est ce que le P. Maunoir vient d'accomplir, et c'est un signe évident que sa mission vient de Dieu.

« Le docteur Busée, traitant des marques de la véritable Eglise, enseigne que l'une des principales est que la foi en Jésus-Christ ait été reçue de tout l'univers en si peu de temps.

« Appliquez cela à l'île d'Ouessant et au P. Maunoir. J'en pense plus que je n'en dis, et pour vous prouver la haute idée que j'ai de sa vocation, je vous envoie ces avis. Si vous les jugez sages, croyez que je ne me trompe pas. Donnez-vous la peine de les lui montrer. Vous saurez ainsi s'ils sont propres à le maintenir dans l'esprit où il doit être, et à augmenter de jour en jour ses progrès.

« Je suis, mon Révérend Père,

« Votre ami, votre frère et votre serviteur en N.-S.

« Michel le Nobletz, prêtre indigne. »

Au Conquet, le 22 juillet 1641 [1].

Les avis joints à cette lettre ne pouvaient arriver en un temps plus opportun. Ils avaient trait surtout à la conduite que supérieurs et égaux avaient à tenir vis-à-vis du P. Maunoir. Or les uns et les autres, réguliers ou séculiers, suivaient une route tout à fait contraire à celle que traçait M. le Nobletz. Car, en ce moment-là même, ils soupçonnaient, accusaient et condamnaient le missionnaire trop heureux de souffrir quelque chose pour le Maître qui l'avait envoyé [2].

Il est vrai qu'en public les calomniateurs, il y en avait deux et ils étaient prêtres, empruntaient les paroles de Moïse et disaient avec lui : « Plût à Dieu que tout le monde prophétisât ! » Mais, loin de la foule, leur langage et leur action s'inspiraient de pensées bien différentes. Ils décriaient les

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 103-105. — *Journal latin des missions*, ad ann. 1641, p. 51-52. — *Vie manuscrite de Dom Michel*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. xx, p. 439, et liv. II, ch. xviii, p. 426-427.

2. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 106.

missions du P. Maunoir et mettaient tout en œuvre, soit auprès de Mgr de Léon, soit auprès des Jésuites de Quimper, pour qu'on rappelât le Père au collège et qu'on lui interdît à l'avenir les fonctions apostoliques [1].

Le P. Alain de Launay, Recteur du Collège, était déjà circonvenu. Dans l'entretien qu'il leur avait accordé et qu'il rapporte lui-même, ils avaient débuté par un pompeux éloge du missionnaire. Sa douceur, sa mortification, son zèle, son grand mérite étaient exaltés comme à plaisir. Mais l'énumération de ses qualités se terminait par des plaintes doucereuses. « Quel dommage, disaient-ils en soupirant, qu'une simplicité bien propre à sanctifier des solitaires fasse obstacle au dévouement de l'apôtre, si la prudence n'est pas là pour lui imposer quelque réserve ! Vous savez, mon Révérend Père, les fruits admirables de conversion obtenus par le P. Maunoir dans les îles d'Ouessant et de Molène. Tout heureux de ce résultat, il n'a pas su contenir, hélas ! la joie qui débordait de son cœur. Emporté par un fol enthousiasme, n'a-t-il pas entraîné à sa suite, au milieu des îles, toute la jeunesse de la contrée ? Non seulement il a permis des danses publiques pour fêter la conversion des insulaires, mais encore, prenant place au milieu de ces groupes folâtres, il excitait leur ardeur par sa présence et par ses chants. Vous avouerez, mon Père, ajoutaient-ils en finissant, qu'une pareille conduite est peu conforme aux saints canons. Quand un missionnaire en vient à faire danser par dévotion de pauvres gens de la campagne, il n'y a guère à compter sur sa prudence [2]. » Le P. de Launay se serait fait un scrupule de douter de la vérité de ces affirmations, tant il y avait de candeur et de franchise apparentes dans ceux qui les soutenaient. La sainteté de leur état les mettait d'ailleurs à l'abri de tout soupçon. Le P. Recteur se laissa prendre à ces discours trompeurs. En homme persuadé de ce qu'il vient d'entendre, il écrit aux PP. Maunoir et Bernard

1. *Journal latin des missions*, ad ann. 1641, p. 52. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 106.

2. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 106-107. — *Journal latin des missions*, ad ann. 1641, p. 52. — *Historia compendiata P. Jul. Maunoir*, p. 10.

une lettre qui ne se ressentait que trop de sa légitime surprise. Les Pères accueillirent la réprimande avec d'autant plus de respect qu'ils n'y avaient donné aucun sujet. A ne consulter même que les désirs de leur cœur, ils auraient volontiers fermé les yeux sur la calomnie. Mais il y allait de l'honneur de la mission, et de plus ils devaient à leur supérieur toute la vérité. Ils en appelèrent au témoignage des prêtres et des gentilshommes des deux îles d'Ouessant et de Molène. Ceux-ci s'y prêtèrent avec autant de plaisir que d'empressement. En énumérant les services rendus par les Pères pendant la mission, ils les félicitaient surtout d'avoir exterminé les danses. Leurs attestations, rédigées en bonne et due forme, furent adressées à Mgr de Léon et au Père Recteur du collège de Quimper [1]. La calomnie tombait par terre, les calomniateurs étaient confondus [2].

Mais ces accusations se rattachaient à d'autres épreuves, qui n'étaient ni moins fâcheuses ni moins cruelles.

1. Le nouveau P. Recteur du collège de Quimper était le P. Alain de Launay, né à Saint-Pol-de-Léon le 10 juillet 1603, entré dans la Compagnie de Jésus à Paris, le 22 avril 1622. Il fit sa profession au collège d'Orléans le 22 avril 1640. Il avait demandé, sans pouvoir les obtenir, les missions étrangères. Deux fois Recteur du collège de Quimper, du 25 juin 1641 à 1646, et de 1659 à 1662, il a gouverné aussi les collèges de la Flèche, de 1672 a 1675, de Rennes et d'Arras. Il avait été le socius de quatre Pères Provinciaux. Il mourut à Paris, dans la maison de Probation, le 16 novembre 1680. (Ex archiv. Rom.)

2. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 107-108. — *Journal latin des missions*, ad ann. 1641, p. 52.

CHAPITRE IX

NOUVELLE TEMPÊTE CONTRE LES CANTIQUES SPIRITUELS

1641.

Arrivée au Conquet des habitants de Douarnenez. — Leur déception à la nouvelle du départ des Pères pour les îles d'Ouessant et de Molène. — Les habitants du Conquet les retiennent pour apprendre d'eux le chant des cantiques du P. Maunoir. — M. le Nobletz prend sa part de la joie commune. — La tempête se déchaîne contre lui. — Le Recteur de Lochrist le dénonce auprès de Mgr Cupif, alors en visite pastorale à Lochrist. — Dom Michel n'oppose que le silence aux accusations. — Mgr de Léon fait informer contre Jeanne Le Gall, interdit les cantiques spirituels, renvoie en Cornouailles la jeunesse de Douarnenez, et inflige à M. le Nobletz une réprimande sévère. — Justification de Jeanne Le Gall. — Approbation des tableaux énigmatiques. — M. le Nobletz excuse ses accusateurs. — Marguerite Poullaouec blâme le silence de M. le Nobletz. — Ses ennemis répandent partout la condamnation des cantiques. — Les habitants d'Ouessant et de Molène traversent la mer, au chant des cantiques. — Ils les répètent encore en se rendant du Conquet à l'abbaye de Saint-Matthieu. — Colère des ennemis de M. le Nobletz. — Menaces odieuses. — Indignation des insulaires. — Intrépidité de Jeanne Beuernezet. — Opportune rencontre du pénitencier de Notre-Dame du Folgoët. — Il détrompe Mgr de Léon et justifie M. le Nobletz et les missionnaires. — Mgr Cupif les réhabilite publiquement et bénit les cantiques spirituels. — Actions de grâces des insulaires. — Leur retour triomphal à travers le Conquet. — Le P. Maunoir et le P. Bernard, alors sur mer, prennent connaissance de la lettre et des avis de M. le Nobletz. — Leur arrivée au Conquet. — Accueil touchant que leur fait Mgr de Léon. — Promesse de retour aux îles d'Ouessant et de Molène pour le carême de 1642. — Entrevue des Pères et de Dom Michel le Nobletz. — Conseils et prophétie. — Retour des Pères à Quimper. — Histoire de Catherine Danielou. — L'intérêt qu'elle porte aux missions. — Départ des PP. Maunoir et Bernard pour Douarnenez.

Quand les Pères étaient arrivés au Conquet pour y donner la mission, la nouvelle s'en était aussitôt répandue, non seulement dans l'évêché de Léon, mais encore dans celui de Cornouailles. Les habitants de Douarnenez, sans plus de calcul, étaient descendus sur leurs barques et avaient

fait voile pour le Conquet. La pensée d'y revoir leur ancien directeur, M. le Nobletz, l'espérance de prendre part à la mission, avaient mis une sainte joie au cœur de ces fervents chrétiens. Grande fut leur déception d'apprendre le départ des Pères pour les îles d'Ouessant et de Molène. Ils ne laissèrent pas néanmoins que de passer quelques jours au Conquet. Parents et amis les interrogeaient sur la mission de Douarnenez, et les priaient de leur apprendre les cantiques spirituels du P. Maunoir[1].

Les habitants du Conquet en étaient ravis. Les maisons se trouvèrent bientôt trop étroites pour recevoir ceux qui voulaient les entendre. Il fallut en sortir. Le peuple se rendit alors au milieu de la ville, dans un carrefour où s'élevait une croix, près de laquelle se rangèrent, à plusieurs reprises, jusqu'à huit cents personnes de tout rang et de tout âge.

Grâce à ces cantiques, la piété semblait pénétrer dans tous les cœurs ; les plus ignorants eux-mêmes y puisaient avec une facilité merveilleuse la connaissance des mystères de la foi. M. le Nobletz, témoin de ces succès, non seulement les encourageait, mais, debout au pied de la croix, prenait un plaisir extrême à mêler sa voix à celle de la foule[2].

Ce zèle souleva contre lui l'humeur chagrine de ses ennemis secrets, de ceux-là précisément qui avaient déjà dénoncé les prétendues extravagances des Pères dans les îles d'Ouessant et de Molène. La vérité est que la sainte vie du serviteur de Dieu étant un reproche tacite de la leur, qui n'était rien moins qu'édifiante, ils cherchaient depuis longtemps le moyen de le rendre odieux à l'évêque de Léon. Si M. le Nobletz commençait à s'affliger de ce que les croix lui manquaient, ses désirs devaient être bientôt exaucés.

La visite de Mgr Cupif à Lochrist, trêve dont dépendait alors le Conquet, parut à ces deux prêtres une occa-

1. *La Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, liv. VII, ch. III, p. 289-290. — *Vie manuscrite de Dom Michel*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. xx, p. 440. — *Journal latin des missions*, ad ann. 1641, p. 52. — *Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, liv. II, p. 116.

2. *La Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, liv. VII, ch. II, p. 290. — *Vie manuscrite de Dom Michel*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. xx, p. 440.

sion favorable pour accomplir leur dessein. Ils pressèrent donc le Recteur de Lochrist de mettre un terme aux étranges procédés de M. le Nobletz, en s'en plaignant publiquement à l'évêque. Le Recteur n'eut pas le courage de se refuser à des intentions si perfides. Il accusa le saint vieillard d'avoir appelé, du diocèse de Cornouailles dans le diocèse de Léon, une nombreuse jeunesse, qui avait fait retentir la ville du Conquet des chansons les plus légères et les plus dangereuses. « Pour comble de scandale, lui-même, disait-il, au grand déshonneur de son caractère et de son âge, confondu dans la foule attirée par ces chants, avait présidé ces réunions de carrefour. Il vivait d'ailleurs comme un huguenot, ne célébrant jamais la messe, ne sachant que troubler la tranquillité de la ville, ou amuser le peuple par un ridicule étalage de peintures que des femmes se plaisaient à expliquer [1]. »

Dans la bouche du Recteur de Lochrist, ce langage paraissait d'autant plus croyable que par sa charge il était obligé à plus de zèle et plus de sagesse. Quoi qu'il en soit, M. le Nobletz, à l'exemple de son divin Maître, n'opposa que le silence à ces accusations. Comme Mgr de Léon le pressait de se justifier, il se contenta de répondre : « Si ce que l'on dit de moi est vrai, Monseigneur, je vous prie de reprendre les insignes de mon sacerdoce, mon surplis et mon bonnet carré, je ne suis plus digne de les porter. » L'évêque ayant demandé au Recteur si l'on faisait le catéchisme à Lochrist, celui-ci, qui ne l'enseignait pas, dit à son tour que Maître Michel avait à son service une fille qui se chargeait d'instruire le peuple. Un vicaire d'Ouessant, qui se trouvait là, ajouta même que Jeanne Le Gall, car c'était d'elle qu'il s'agissait, n'avait pas craint d'usurper, pendant la mission des îles, le ministère de la prédication, comme si prêcher et répondre aux questions du catéchisme étaient la même chose [2]. Fort de ces témoignages, Mgr de Léon ordonna aux divers Recteurs présents à la visite épiscopale, de soumettre Jeanne Le Gall à un examen rigoureux. Il fit plus, il interdit le chant des cantiques et enjoignit aux habitants du Conquet, sous peine d'excommunication, de renvoyer au plus tôt en Cornouailles la jeunesse de Douarnenez. Puis, se retournant vers M. le Nobletz, il lui infligea les réprimandes les plus sévères, le blâma de couvrir de sa protection des missionnaires aussi indiscrets que les PP. Maunoir et Bernard, et nonobstant l'exhorta avec beaucoup de charité à se corriger des fautes dont on l'accusait.

1. *Vie manuscrite de Dom Michel*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. XXI, p. 441. — *La Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, liv. VII, ch. III, p. 290-291. — *Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, liv. II, p. 116. — *Journal des missions*, ad ann. 1641, p. 52. — *Histor. compendiata P. Jul. Manerii*, p. 10.

2. *Vie manuscrite de Dom Michel*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. XXI, p. 441-442. — *La Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, liv. VII, ch. III, p. 291. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, liv. II, p. 116. — *Journal latin des missions*, ad ann. 1641, p. 53. — *Hist. compendiata P. Jul. Manerii*, p. 10.

Jeanne Le Gall, interrogée par les Recteurs des paroisses, satisfit pleinement à leurs questions et trouva dans sa disgrâce momentanée un nouveau sujet d'encouragement.

M. le Nobletz présenta, comme l'exigeait Mgr de Léon, ses tableaux énigmatiques, et ils furent aussitôt approuvés avec les plus grands éloges. Restait l'affaire des cantiques, sur laquelle Mgr Cupif ne se prononçait pas, ignorant qu'il était de la langue bretonne. Aussi les ennemis de M. le Nobletz s'en donnaient-ils à cœur joie. Ils parcouraient comme des triomphateurs les rues, les places de la ville et jusqu'aux villages voisins, annonçant partout la condamnation des cantiques et la défense de les chanter.

Pour lui, le saint vieillard ne pouvait supporter qu'on blamât ses accusateurs, et encore moins qu'on attribuât à la haine ou à l'envie le motif de leur conduite. Il avait même excusé près de ses amis le Recteur de Lochrist. A ses yeux il avait en le dénonçant accompli un devoir de conscience, puisqu'il essayait de porter remède à des désordres qu'on assurait être véritables. Quant aux deux prêtres qui étaient les premiers auteurs de cette tempête inattendue, il dit à Mlle de Launay qu'il s'en remettait au jugement de Dieu. « Au reste, ajouta-t-il, ils n'auront pas longtemps la puissance de me nuire. » Et en effet la mort les frappa bientôt après et presque en même temps.

Mais une veuve de Douarnenez, nommée Marguerite Poullaouec, ne consentait pas à croire que M. le Nobletz avait eu raison de se taire en présence de l'évêque de Léon. « Passe encore, lui disait-elle, que vous ayez gardé le silence sur votre personne, c'était votre affaire. Mais avoir laissé attaquer et condamner vos tableaux, les cantiques, les missionnaires et vos plus fidèles disciples, sans les justifier en rien, voilà ce qui ne se peut comprendre. » Et le serviteur de Dieu de répliquer aussitôt : « Si je m'étais défendu moi-même, si j'avais défendu les Pères, Dieu ne se serait pas fait notre défenseur. Dès demain, vous aurez des nouvelles qui vous empêcheront de vous repentir de votre patience [1]. »

Dès le lendemain en effet toute une flottille de barques et de chaloupes quittait les rivages d'Ouessant et de Molène pour aborder au Conquet. Les insulaires qui les montaient, au nombre d'un millier, devaient recevoir à Saint-Matthieu le sacrement de Confirmation. A peine en mer, ils avaient entonné les cantiques de la mission. Les rochers aussitôt faisant écho à leurs voix, on entendait comme un double chœur, et non seulement la mer, mais tous les rivages d'alentour retentissaient de ces chants sacrés. Les mâles poitrines d'où ils s'échappaient avec tant d'ardeur semblaient infatigables, et de l'île d'Ouessant au port du Conquet, ils ne cessèrent pas de se faire entendre. On prétend, dit le P. Boschet, que sensible en quelque sorte à ces pieux concerts, qu'elle n'avait jamais entendus, la mer frémissante apaisa soudain la fureur de ses flots. Depuis ce jour-là, paraît-il, les marées y ont été moins dangereuses et la navigation plus facile.

A peine arrivée au Conquet, toute la troupe se dispose sur deux rangs, les garçons d'un côté, les filles de l'autre, et s'avance au chant des cantiques, sur la route de Saint-Matthieu, qui est à la distance d'une lieue. Plus les insulaires se rapprochaient de l'abbaye, plus leurs voix devenaient vibrantes et animées. Au bruit de ces chants enthousiastes, la foule accourt

1. *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. XXI, p. 442-443. — *La Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, liv. VII, ch. III, p. 291-293. — *Journal latin des missions*, ad ann. 1641, p. 52-53. — *Vie du P. Maunoir*, par le P. Boschet, liv. II, p. 116-117.

de toutes parts. Mais quand elle a reconnu les cantiques interdits par l'évêque, elle interrompt les chants et déclare excommunié quiconque essaierait de les poursuivre. Etourdis d'une pareille défense, les insulaires répondaient : « Peut-on nous excommunier pour chanter ce que nous ont appris les *Tadou santel*, c'est-à-dire les Pères que nous regardons comme des saints ? » Et, sans tenir compte de paroles qui n'avaient pour eux aucun sens, ils reprirent leurs chants avec plus de force que jamais. On insiste, on les menace, on lève déjà les bâtons dont on veut les frapper, s'ils osent continuer encore. Rien n'arrête leur généreuse ardeur.

C'est alors que se signala entre toutes, par la vivacité de sa foi et l'intrépidité de son courage, une femme de l'île d'Ouessant, qui marchait à la tête des jeunes filles. Son nom mérite d'être conservé. Elle s'appelait Jeanne Beuernezet, et avait donné l'hospitalité aux Pères pendant la mission. Bravant les colères des perturbateurs, elle leur disait en face : « Mettez-nous à mort, crucifiez-nous, si vous voulez. Les apôtres ont bien accepté le martyre et la croix ; notre vie n'est pas plus précieuse que la leur. Mais sachez que nous et nos enfants, nous ne cesserons pas de chanter les louanges de Dieu et de Jésus-Christ son divin Fils. » Par bonheur survint au même instant M. Yves Pencrec'h, théologal et pénitencier de Notre-Dame du Folgoët, qui accompagnait l'évêque de Léon dans sa visite. Il savait la langue bretonne. Il fit chanter les enfants devant lui, et ne trouvant dans ces cantiques rien que de conforme à la doctrine de la sainte Eglise, il exhorta lui-même les insulaires à les chanter de tout leur cœur. Comme on lui disait que cependant Mgr de Léon les avait condamnés, il alla du même pas trouver Mgr Cupif et justifia pleinement à ses yeux M. le Nobletz et les missionnaires. Le bon évêque heureusement détrompé ne s'en tint pas là. Il voulut à son tour détromper son peuple. Dès le lendemain, M. Le Denmat, Prieur de Recouvrance, montait en chaire, et en présence et au nom de Mgr Cupif, déclarait que Sa Grandeur, mieux informée sur les cantiques spirituels et sur M. le Nobletz, reconnaissait le vénérable vieillard pour un saint prêtre. Elle le bénissait, et avec lui tous ceux qui recourraient à ses conseils. Elle bénissait les cantiques

et celui qui les avait composés, ainsi que les fidèles qui les apprendraient et les chanteraient. La jeunesse elle-même de Douarnenez eut sa large part dans ces bénédictions.

Une rétractation si prompte et si entière remplit la foule d'admiration pour le Prélat, mais d'indignation aussi contre ceux qui l'avaient trompé.

Encouragés par ces marques de paternelle bienveillance, les habitants des îles en profitèrent pour remercier Mgr de Léon de leur avoir envoyé des missionnaires d'un zèle à toute épreuve. En même temps, ils mettaient sous les yeux de Sa Grandeur les attestations des notables d'Ouessant et de Molène sur la conduite édifiante des Pères, et l'énergie avec laquelle ils avaient exterminé les danses. Ces témoignages causèrent à Mgr Cupif la joie la plus douce et le convainquirent que seules la jalousie et la mauvaise foi avaient pu inspirer les accusations dont il s'était fait un instant le complice inconscient [1].

Si noblement vengés des affronts qu'ils avaient reçus, les insulaires n'eurent pas été plus tôt confirmés, qu'ils entonnèrent leurs cantiques, fiers comme des vainqueurs qui entonnent l'hymne de la victoire. Le retour à travers le Conquet ressemble à une marche triomphale. La ville entière retentit du chant de ces cantiques, si sévèrement proscrits il n'y a que deux jours encore. Les calomniateurs subissent la honte qu'ils n'ont que trop méritée, les noms de Dom Michel et des Pères volent de bouche en bouche et sont acclamés au milieu des transports de la reconnaissance publique [2].

Pendant ce temps-là, les PP. Maunoir et Bernard ne soupçonnaient même pas la persécution dont ils étaient l'objet. Le devoir les retenait dans l'île de Molène, où ils assuraient par de sages règlements la persévérance des insulaires. Ce ne fut qu'au lendemain des événements, et sur la route de l'abbaye

1. *Journal latin des missions,* ad ann. 1641, p. 55-56. — *Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, liv. II, p. 117-119. — *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz*, par le vénérable P. Maunoir, liv. II, ch. XXI, p. 444-445. — *La Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, liv. VII, ch. III, p. 293-2 95. — *Histor. compendiata P. Jul. Manerii*, p. 10.

2. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, liv. II, p. 119-120.

de Saint-Matthieu près de laquelle leur chaloupe avait abordé, qu'un de leurs amis les informa de ce qui venait de se passer [1].

Leurs préoccupations étaient toutes en ce moment à la lettre de M. le Nobletz que nous avons citée plus haut, et aux avertissements qu'elle contenait. Le P. Bernard avait profité de la traversée de l'île de Molène au continent pour les communiquer au P. Maunoir. Ils étaient écrits en latin, et le lecteur en retrouvera le texte à la fin de cet ouvrage [2]. On y sent partout l'homme de Dieu qui parle avec la double autorité de l'expérience et de la sainteté. Les règles qu'il y trace, l'avenir qu'il dévoile, les conseils qu'il y donne, supposent des lumières peu communes. Mais ce qui peut convenir au P. Maunoir, dont M. le Nobletz reconnaissait ouvertement la mission divine, ne saurait convenir à tous. Les exceptions sollicitées en sa faveur, comme la liberté de prêcher en tout lieu et en tout temps, devaient assurément dépendre de la volonté des supérieurs. Toute la suite de cette histoire prouvera d'ailleurs que jamais religieux ne fut plus soumis à l'obéissance, plus fidèle observateur de la règle, que ne l'a été le P. Maunoir [3].

Nos deux missionnaires ne pouvaient se présenter devant Mgr de Léon dans des circonstances plus favorables. Aussi l'accueil fut-il tel qu'on pouvait l'attendre d'un cœur rempli de la plus tendre reconnaissance. Monseigneur se montrait ravi du bien que les Pères avaient fait dans ces îles, exposées sans la mission à demeurer longtemps encore dans l'ignorance. Il exigea d'eux la promesse de retourner à Ouessant et à Molène, le carême suivant. Puis se retournant vers le P. Maunoir : « Je vous attends cet hiver à Saint-Pol ; car maintenant c'est tout de bon que je veux apprendre la langue bretonne. Vous serez vous-même mon maître. Si vous vous refusiez à ma prière, ajouta-t-il avec un malicieux sourire, je serais de nouveau forcé de condamner vos cantiques. » Il en-

1. *La Vie du P. Julien Maunoir,* par le P. Boschet, liv. II, p. 109 et 115-116.

2. Voir aux pièces justificatives du chap. IX : *Quædam monita valde salutaria.*

3. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, liv. II, pp. 109, 114 et 115.

tendait dire par là qu'il ne les avait interdits une première fois, que parce qu'il ignorait la langue du pays [1].

En rentrant au Conquet, les Pères se rendirent auprès de M. le Nobletz, et tous les trois ensemble ils bénirent le Seigneur des épreuves et des consolations qu'il leur avait ménagées. Le saint vieillard recommanda ensuite aux Pères le soin des malades. Il leur donna le conseil, quand ils les visiteraient, de recourir non plus seulement au grain béni de sainte Jeanne, mais encore à l'huile des lampes qui brûlent d'ordinaire devant le saint Sacrement ou les images des Saints. Ainsi avaient fait les apôtres. Ce conseil, le P. Maunoir s'empressera de le suivre, à la grande consolation des pauvres malades.

Avant de mettre fin à cette entrevue, M. le Nobletz, toujours animé de l'esprit prophétique, fit à notre Vénérable grand nombre de prédictions que l'avenir, dit-il, a toutes réalisées. Il lui donna en particulier un volume qui avait pour titre : *Le marteau des maléfices* [2]; c'était l'œuvre de deux inquisiteurs de la Foi, et il l'assura qu'un jour viendrait, — il viendra huit ans plus tard, — où ce livre lui serait du plus grand secours pour ramener à Dieu une classe de pécheurs qu'il ne connaissait pas encore [3].

De retour à Quimper pour y prendre quelque repos, les deux Pères apprirent sur les bénédictions réservées à leur apostolat de véritables merveilles. L'intermédiaire dont Dieu se servait pour les instruire, était Catherine Danielou, cette servante de Dieu que nous avons déjà nommée. Elle s'était offerte en victime pour le salut des pécheurs, et les souffrances

1. *Journal latin des missions*, ad ann. 1641, p. 56. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, liv. II, p. 120-121. — *Vie manuscrite de Dom Michel*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. XXI, p. 445.

2. Titre complet de l'ouvrage : *Malleus maleficarum ex variis auctoribus concinnatus et in tres tomos distinctus, quorum postremus, qui fustis dæmonum inscribitur, nunc primum reliquis adjectus est.* Lugduni, sumptibus Petri Landry, MDCIII.

I. Fr. Jacobi Sprengeri et Fr. Henrici Institoris Inquisitorum hæreticæ pravitatis, malleus maleficarum.

II. Fr. Joannis Nideri theologiæ professoris formicarium de maleficis et eorum præstigiis ac deceptionibus.

3. *Journal latin des missions*, ad ann. 1641, p. 56-57. — *Vie de Catherine Danielou*, par le P. Maunoir, ch. XXI, p. 139.

de toute sa vie, comme ses prières, avaient surtout en vue le succès des missions. Nous touchons là, nous le savons bien, aux phénomènes les plus délicats de l'ordre surnaturel. Mais, sans vouloir porter aucun jugement personnel, n'oublions pas non plus de dire que Mgr du Louët et Mgr de Coëtlogon, évêques de Quimper, les regardaient comme véritables. Les PP. Bernard et Maunoir, qui les rapportent, avaient été eux-mêmes de longues années les directeurs spirituels de cette âme d'élite, dont nous allons rappeler brièvement l'histoire. M. le Nobletz l'appelait : « un vase d'or couvert de paille. » Les vertus héroïques de Catherine et les grâces miraculeuses obtenues à son tombeau, ont même toujours laissé au cœur des fidèles l'espérance de la voir un jour sur les autels [1].

Cette pauvre bergère, comme l'appelle le P. Maunoir dans la vie manuscrite qui nous a été conservée, était née à Quimper en 1618 ou 1619. Encore au berceau quand elle perdit son père Jean Danielou, elle eut à subir dès lors de la part de sa mère les plus durs traitements. Son beau-père, Denis Morvan, ne se montrait pas moins barbare. L'un et l'autre tentèrent même plusieurs fois de lui donner la mort, sans parler des périls auxquels ils avaient exposé son âme. Elle avait un vif désir de prier ; mais sa mère se refusait à l'instruire. Une servante du voisinage dut lui apprendre les premières paroles du *Pater*. Son seul délassement était de converser avec des pauvres de l'hôpital de Saint-Antoine, et de partager entre eux le petit morceau de pain sec qu'elle recevait pour nourriture. A la maison, les menaces et les coups redoublaient de violence, et souvent, après cela sa mère la jetait à la porte pour y passer la nuit à la belle étoile. Un jour, toute meurtrie, sanglotant et pleurant, elle tombe à genoux et s'écrie : « Mon Dieu, donnez autant de joie à ma mère qu'elle me cause de douleur et de tristesse. » Mais n'y tenant plus, elle se décide à la fuite ; elle pouvait avoir sept ans. Elle errait dans la ville et la campagne, vivant en été, de mûres sauvages ; en hiver, de vinette et autres fruits semblables, qu'elle cherchait tantôt dans les

1. *Journal latin des missions*, ad ann. 1641, p. 58. — *Vie manuscrite de Catherine Danielou*, par le P. Maunoir. Préface, *passim*.

halliers près de l'hôpital de Saint-Yves, tantôt sur la montagne du Frugy [1]. A la tombée de la nuit, elle se refugiait dans un trou des murailles de la ville, ou se contentait d'une couchette plus dure encore [2].

Mais à qui veut servir Dieu de tout son cœur, la Providence au défaut des hommes sait ménager un appui et prodiguer ses secours avec une merveilleuse libéralité. Il en fut ainsi pour la malheureuse orpheline. Ses célestes visiteurs sont, d'abord saint Antoine qui, sous la figure d'un petit pauvre qu'elle appelle Antonic, la catéchise, et devant l'image de Notre-Dame de la Tour Bihan, lui fait réciter son *Ave*. C'est saint Ignace, le Jésuite au grand front, qui lui explique les principaux mystères de la religion et lui recommande avec instance la dévotion envers la sainte Vierge. « Puisque vous avez une mère si cruelle, lui disait-il, vous demanderez à Marie d'être la vôtre, et bientôt vous éprouverez les effets de sa tendresse. » Dès le lendemain, Catherine se rend à la Tour Bihan, et là, prosternée devant la statue de la Vierge qui en domine la porte, elle demande à Marie de lui servir de mère. Mille fois ses lèvres lui répètent ces paroles: *Ave, Maria, ne oun quen*, c'est-à-dire: « Je vous salue, Marie, je n'en sais pas davantage. » Ce pieux pèlerinage faisait toute sa consolation [3].

Un jour qu'elle y répétait sa prière ordinaire, en versant des larmes abondantes, la sainte image lui parla et lui dit: « Prends courage, mon enfant, mets ta confiance en Marie, et Dieu t'assistera. » Catherine, effrayée autant que surprise, de l'interroger aussitôt: « Qui êtes-vous donc pour me parler de la sorte ? » Et la sainte Vierge de lui répondre: « Je suis Marie, Mère de Dieu, que tu salues tous les jours. Va, ma fille, à saint Corentin, et prends ce grand saint pour père et protecteur. » Ce qu'elle fit sur-le-champ. Depuis ce jour-là, la sainte Vierge

1. Quot Frugi fruges frugifer ipse tulit. (*Vies des Saints de Bretagne*, p. 615, édit. Kerdanet et Graveran, 1837.)

2. *Journal latin des missions.* Præfatio ad missiones armoricas, p. 6-7, ad ann. 1641, p. 58-59. — *Vie manuscrite de Catherine Danielou,* par le P. Maunoir, *passim* dans les quatre premiers chapitres, p. 5-28.

3. *Vie manuscrite de Catherine Danielou,* ch. II, p. 8-13. — *Journal latin des missions,* ad ann. 1641, p. 59.

et saint Corentin, dans des apparitions fréquentes, ne cessaient de lui accorder les faveurs les plus extraordinaires; car elle retournait souvent devant leurs saintes images, tantôt y apportant des fleurs, tantôt y filant sa quenouille, et parfois aussi y prenant son sommeil.

Grâce à ses célestes consolateurs, Catherine savait non seulement prier, mais encore unir ses souffrances à la Passion du Sauveur, et elle avait porté si loin l'esprit de pénitence, qu'un jour elle s'était mise jusqu'au cou dans un étang glacé. C'est ainsi que, pendant quatre ans à peu près où elle demeura sans asile, la Providence pourvut aux besoins de son corps et de son âme [1].

Ses parents, ayant dû se retirer à Port-Louis, l'emmenèrent avec eux, et lorsqu'elle était à peine nubile, la marièrent à un riche vieillard de Languidic, au diocèse de Vannes. Mais ce mariage fut pour elle la source d'amertumes plus grandes encore que toutes celles qu'elle avait connues jusqu'alors. Son mari tenta de la faire mourir par le poison et par le fer. Une séparation devenait nécessaire. Après de nouvelles infortunes, dont le récit nous conduirait trop loin, ayant perdu successivement sa mère et son beau-père, elle revint à Quimper, sur le conseil de son confesseur, le P. Jérôme, capucin [2].

Toutes les portes sont fermées devant elle ; mais au milieu des épreuves de la pauvreté et de la maladie, elle grandit, sous la direction du P. Prigent de Launay et celle du P. Bernard, dans une fidélité à ses devoirs toujours plus admirable. Malgré son dénûment, elle se fait la pourvoyeuse des pauvres ; elle pratique avec un courage qui n'a d'égal que sa simplicité, les vertus d'une chrétienne parfaite. Saint Corentin, dans des apparitions merveilleuses dont les vies des saints nous offrent tant d'exemples semblables, traite familièrement avec elle. Il la dirige lui-même autant qu'il la console et la secourt [3].

1. *Vie manuscrite de Catherine Danielou,* par le P. Maunoir, ch. III, p. 14-22. — *Journal des missons,* ad ann. 1641, p. 59. — *Vie de saint Corentin*, par l'abbé Thomas, p. 321-322.

2. *Vie manuscrite de Catherine Danielou,* par le P. Maunoir, ch. X et ch. XI, p. 72-83. — *Journal latin des missions,* ad ann. 1641, p. 61.

3. *Journal latin des missions,* ad ann. 1641, p. 65. — *Vie manuscrite de Catherine Danielou*, ch. XIV, p. 98-103.

Catherine avait depuis son enfance un grand zèle pour le salut des âmes, et continuait toujours à offrir ses prières et ses croix pour la conversion des pécheurs. La grande œuvre des missions, entreprise par le P. Maunoir, lui avait été souvent recommandée par le P. Bernard. Elle y portait le plus vif intérêt et avait promis de s'y unir d'esprit et d'intention.

C'était le moment où les deux Pères, de retour d'Ouessant et de Molène, songeaient à réaliser les vœux de Mgr du Louët, évêque nommé de Quimper, et à exercer leur apostolat dans l'île de Sein toujours privée de pasteur. Pour en assurer le succès, ils avaient choisi saint Corentin comme le protecteur de leurs missions à venir, et la veille de leur départ, ils avaient, dans ce but, célébré la messe à la cathédrale de Saint-Corentin. Le grand patron de la Bretagne leur prouva sans retard qu'ils étaient exaucés ; car, le 21 août 1641, apparaissant à Catherine dans tout l'appareil d'un Pontife, il assurait les Pères de sa paternelle assistance et leur faisait dire, comme Notre-Seigneur à saint Pierre et à saint André son frère : « Suivez-moi, et je vous ferai pêcheurs d'hommes. » La connexion si naturelle que semblaient avoir ces paroles avec le premier entretien de M. le Nobletz sur la vocation de saint Pierre et de saint André [1], remplit de confiance le P. Maunoir et le P. Bernard.

Comme si leur propre vocation eût été de nouveau confirmée par ces célestes présages, ils se mirent en route pour l'île de Sein. Une pêche vraiment miraculeuse les y attendait [2].

1. V. plus haut, ch. III, p. 33-34. — *Journal latin des missions*, ad ann. 1642, p. 90-91.

2. *Vie manuscrite de Catherine Danielou*, ch. XXI, p. 134-135. — *Journal latin des missions*, ad ann. 1641, p. 65-66. — *La Vie du P. Julien Maunoir* par le P. Boschet, liv. II, p. 122.

CHAPITRE X

LA MISSION DE L'ÎLE DE SEIN.

Août 1641.

La fiole de M. le Nobletz et l'huile sainte à Notre-Dame du Juch. Guérison de Jeanne Le Corre à Douarnenez. — Une main paralysée subitement guérie. — Les Pères s'embarquent pour l'île de Sein. — La traversée. — Description de l'île. — Caractère et mœurs des habitants. — Mgr du Liscoët et le Recteur de l'île de Sein. — Les travaux de M. le Nobletz à l'île de Sein. — Les Pères y sont accueillis comme des anges descendus du ciel. — Ouverture de la mission. — Le capitaine François Guilcher ou François le Su. — Ses relations antérieures avec Dom Michel. — L'ordre religieux qu'il avait établi dans l'île. — Débuts admirables de la mission. — Succès des cantiques spirituels. — La pêche est abandonnée pendant la mission : on ne s'occupe plus que de son salut. — Les catéchismes et les sermons. — Les Pères sont occupés une partie des nuits. — Pénitence et sacrifices des insulaires. — Guérison de Barbe, d'Hélène et de Marie Spinec. — Françoise le Timeur est guérie à son tour. — Diverses grâces miraculeuses. — L'île de Sein restera-t-elle sans prêtre et sans messe ? — Le vieux capitaine François le Su consent à devenir prêtre. — Ses études à l'abbaye de Landévennec. — Dom Michel applaudit au dessein du P. Maunoir. — François le Su devant le chapitre de Quimper. — Les chanoines le renvoient à sa barque. — Le P. Yves Pinsart, Prieur des Dominicains, le ramène au chapitre. — Il subit son examen avec succès. — Ordonné prêtre à Saint-Pol-de-Léon, il dit sa première messe dans l'île de Sein. — Il en devient le Recteur exemplaire pendant sept ans. — A sa mort, son neveu, élevé par les soins du P. Maunoir, lui succède. — Départ des Pères de l'île de Sein. — La tempête. — Dom Michel vient à la rencontre des missionnaires. — Accueil qui leur est fait. — Les cantiques spirituels. — Une guérison. — Départ pour Brest et Landévennec. — La tempête sur mer et sur terre. — Séjour à Landévennec, puis à Plonevez-Porzay. — La visite au château de M. de Moëlien transformée en mission. — Nouvelles guérisons miraculeuses. — Rencontre d'un bon paysan dans le retour à Quimper.

Les Pères devaient prendre la mer à Douarnenez. En s'y rendant, le 21 août 1641, ils s'arrêtèrent à Notre-Dame du Juch, où le P. Maunoir avait souvent prêché pendant le dernier

carême, et supplièrent la Vierge Marie de bénir leurs travaux apostoliques. Une lampe brûlait en ce moment aux pieds de la statue de l'archange saint Gabriel. Le P. Maunoir y puisa de l'huile et en remplit la petite fiole que M. le Nobletz lui avait donnée, et dont le serviteur de Dieu s'était servi dans le cours de son ministère. Ce jour-là même, en arrivant à Douarnenez, il expérimentait l'efficacité de ce nouveau secours. Jeanne le Corre, femme d'un pauvre marchand de la petite ville, nommé Pierre Le Marrec, était depuis quinze jours dévorée d'une fièvre ardente. Des douleurs de tête et des maux de cœur ajoutaient encore à la violence des accès. Le P. Maunoir lui fait avec l'huile bénite une onction sur le front, et au même instant la malade se trouve sans fièvre et sans douleur [1].

Le lendemain, à Douarnenez encore, à la suite d'un sermon du P. Maunoir, on conduit aux missionnaires une jeune fille dont la main était paralysée par d'inexplicables tortures. Une bandelette imbibée de quelques gouttes de l'huile sainte est aussitôt appliquée sur le membre malade, et la guérison la plus complète récompense la foi de la pauvre paysanne. Telles étaient les faveurs qu'accordaient déjà l'archange saint Gabriel et le patron de la Bretagne, saint Corentin [2].

Les vents étant favorables, les Pères s'embarquèrent pour l'île de Sein,

> . . . . . , l'effroi de l'Armorique
> L'île des sept sommeils, Sein, l'île druidique,
> Si basse à l'horizon qu'elle semble un radeau
> Entouré d'un millier de récifs à fleur d'eau [3] !

Trois lieues la séparaient du continent. L'accès en était plus dangereux encore que celui de l'île d'Ouessant, et pour le tenter, il fallait être bien persuadé que perdre sa vie pour le salut de ses frères, c'était sauver la sienne. Le P. Maunoir et le P. Bernard n'avaient pas d'autre pensée. Ils s'élancèrent pleins de confiance sur une barque de pêcheur, à la garde de Dieu et des saints de la Bretagne. Ni les mugissements terribles de l'Enfer de Plogoff, ni les colères sauvages de la Baie des trépassés, ne purent ébranler leur constance. Ballottés au milieu des écueils, où les retint une accalmie soudaine, ils franchirent enfin cette redoutable pointe du Raz, devant laquelle se signent, comme d'instinct, les plus hardis matelots : leur navire est si petit et la mer si grande ! Portés ensuite, vent arrière, jusqu'au port, les Pères débarquaient dans l'île de Sein le 25 août 1641 [1].

1. *Vie manuscrite de Catherine Danielou,* par le P. Maunoir, ch. XXI, p. 138-139. — *Journal latin des missions,* ad ann. 1641, p. 66-67. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 122-123.
2. *Journal latin des missions,* ad ann. 1641, p. 67-68.
3. Brizeux.

Aux savants de décider si cette île est ou n'est pas l'ancienne *Insula Sena* dont parle Pomponius Mela, au 3e livre de sa description du monde connu ; on le croyait cependant encore au XVIIe siècle. On se disait que là avaient rendu leurs célèbres oracles les neuf vierges prêtresses de Teutatès. On leur prêtait le pouvoir de soulever ou d'apaiser à leur gré les tempêtes, de guérir toutes les maladies, de quitter et de reprendre tour à tour la forme humaine [2].

Ce qui est certain, c'est que beaucoup de témoignages attestaient alors la noblesse de cette île, séparée par des abîmes du reste du monde. Les PP. Maunoir et Bernard en rapportèrent beaucoup de médailles antiques, frappées pour la plupart à l'effigie de César et de Julia [3].

C'est là aussi, si l'on en croit la tradition, que saint Guennolé, disciple de saint Corentin, aurait essayé de jeter les fondements d'un monastère. Il dut renoncer à ce premier projet ; mais à son heureux passage il avait, dit-on, délivré pour toujours des bêtes venimeuses l'île dont il est encore aujourd'hui le patron [4].

1. *Journal latin des missions*, ad ann. 1641, pp. 69-74. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 123-124. — *Recueil des vertus et des miracles*, par le P. Le Roux, p. 18-19, note. — *La Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, liv. V, ch. IV, p. 189. — *Vie manuscrite de Dom Michel*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. III, p. 295.
2. *Journal latin des missions*, ad ann. 1641, p. 68-69. — *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. IX, 1882. — *L'île de Sein ou de Sizun*, par Fr. Audran, p. 14-25. Quimper, imprimerie Caen.
3. *Journal latin des missions*, ad ann. 1641, p. 69.
4. Albert le Grand, *Les Vies des Saints de la Bretagne-Armorique*. — *Vie*

Quoi qu'il en soit, cette île, d'une demi-lieue de longueur à peine et d'un quart de lieue de largeur dans sa partie la plus étendue, est si basse, qu'il semble à chaque instant que les flots de la mer vont la submerger. A certaines époques de l'année, ils la couvrent du moins en partie, et peu de temps avant la venue des Pères, avaient menacé de l'engloutir entièrement. Terre ingrate s'il en fut, elle ne produit ni arbres, ni fruits, ni herbes, ni bestiaux. On n'y recueillait qu'un peu d'orge, et en si petite quantité, qu'il n'y avait pas de quoi nourrir les insulaires plus de trois mois de l'année. Le reste du temps, il fallait vivre de racines broyées. On en faisait une sorte de galette, qui se cuisait sous la cendre de goémon; car cette herbe de mer tient lieu de bois à chauffer. Mais elle dégage encore plus de fumée que de chaleur et exhale en brûlant une odeur insupportable. Quelques poissons rôtis sans beurre, sans huile, sans aucun assaisonnement, telle était la seule nourriture des habitants. Pour eux jamais de vin, sinon parfois celui qu'apportait la mer après les naufrages des vaisseaux qui se brisent sur leurs côtes; mais une eau toujours saumâtre, encore qu'ils la puisent dans l'intérieur de l'île.

Malgré toutes ces privations et peut-être à cause d'elles, ils sont d'une santé vigoureuse et vivent de longues années. Leur attachement au sol est extrême. Quelques heures passées sur le continent suffisent pour les jeter dans un insurmontable ennui. Il ne leur est pas plus possible de vivre hors de leur île, qu'au poisson de vivre hors de l'eau. Les hommes et les enfants, même de sept à huit ans, passent les jours et les nuits à la pêche, bravant tous les périls au fort de la tourmente comme au milieu des écueils. Après tant de fatigues, un peu de pain d'orge suffit à réparer leurs forces, une voile de navire à les défendre contre les injures de l'air. Les femmes et les filles s'occupent seules des travaux de la terre. Elles n'y emploient ni bœufs ni chevaux, puisqu'il n'y en a pas dans l'île, mais ne doivent compter que sur la vigueur de leurs bras. A

de saint Guennolé, p. 52, édit. de Brest, 1837. — *Saint Corentin, Histoire de sa vie et de son culte*, par l'abbé Thomas, Ire partie, ch. III, p. 72-73. — *La Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, liv. V, ch. IV, p. 192-193.

elles encore le soin de recueillir le goémon, de moudre l'orge, de faire le pain et de vaquer aux autres détails de la vie domestique [1].

Avant les prédications de M. le Nobletz, les mœurs des habitants reflétaient assez bien les traits divers de cette nature à demi sauvage. La barbarie même des insulaires les faisait appeler les démons de la mer, et ils la poussaient si loin que, pendant la nuit, ils allumaient des feux au milieu de leurs rochers pour y attirer les navires. Les pilotes trompés, au lieu d'un port assuré, ne trouvaient que la mort et la ruine. Mais les épaves de leurs vaisseaux devenaient la proie des trompeurs. A la fin même du siècle précédent, Mgr Charles du Liscoët, évêque de Cornouaillès, faisant sa visite à Cleden sur le continent, y avait mandé le Recteur de l'île de Sein. Le séjour de celui-ci se prolongeait trop longtemps au gré des insulaires. Ils passent le Raz et redemandent leur Recteur à l'évêque. Mais ils le faisaient en termes si insolents, avec des gestes si menaçants, leurs mains brandissaient avec tant d'audace de larges couteaux destinés à éventrer les plus grosses pièces de poissons, que l'Evêque dut livrer son Recteur et ne se crut rassuré que lorsque tous furent remontés sur leurs barques.

Il est vrai que la grâce de l'Evangile, aussi bien que les instructions de M. le Nobletz, avaient singulièrement adouci le naturel féroce des insulaires. Toutefois leur ancienne réputation les rendait toujours redoutables. Le séjour dans l'île semblait en outre présenter tant d'obstacles, qu'un zèle moins ardent que celui des deux missionnaires se serait promptement découragé. Mais le P. Maunoir et le P. Bernard n'étaient pas hommes à reculer. Ils ne connaissaient pas d'autre péril que celui des âmes qui se perdent, et comme l'île de Sein n'avait ni prêtre ni sacrements, ils étaient prêts à tout sacrifier pour son salut [2].

Des anges descendus du ciel n'auraient pas été accueillis

1. *Journal latin des missions*, ad ann. 1641, p. 71-73. — *La Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, liv. V, ch. IV, p. 190-191. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 124-125. — *Vie manuscrite de Dom Michel*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. III, p. 299.

2. *Journal latin des missions*, ad ann. 1641, p. 73-74. — *La Vie de M. le*

avec plus d'enthousiasme que ne le furent les Pères. « Enfin, s'écriaient les insulaires dès qu'ils les eurent aperçus, enfin nous aurons donc la messe et nous apprendrons le chemin du paradis ! »

Des sentiments si chrétiens sur une terre si sauvage furent une première consolation pour les missionnaires. On les conduisit aussitôt à l'église, au chant du *Veni Creator*. Ils ne furent pas peu étonnés de la trouver aussi bien tenue, et même d'y voir une lampe allumée devant l'autel. C'était une nouvelle preuve de la foi des habitants. Bien que les Pères n'eussent pris aucune nourriture depuis plus de trente-six heures, ils tenaient à célébrer la messe ce jour-là, et à mettre leurs travaux sous le patronage de saint Louis, roi de France, dont on faisait la fête. Le P. Bernard était d'une si grande faiblesse qu'il eut beaucoup de peine à achever le saint sacrifice. Les hôtes des Pères furent seuls à l'entendre. Le P. Maunoir s'était réservé pour la grand'messe, à laquelle voulurent assister tous les paroissiens. Il était déjà revêtu de son aube, quand, épuisé lui aussi par les fatigues de la mer, il se sentit défaillir. Le cœur lui revint dès qu'il eut invoqué le secours de saint Corentin. Non seulement il chanta la messe, mais après l'évangile monta en chaire, et ouvrit la mission par un discours tout apostolique [1].

Grande avait été sa surprise de reconnaître autant d'assurance dans les chants que d'ordre et de régularité dans les cérémonies. Il ne parvenait pas à s'expliquer ce mystère, puisque l'île était sans prêtre et sans messe depuis longtemps. A la sortie de l'église, il demande donc comment il se fait qu'on ait gardé si bon souvenir des chants et des cérémonies. Pour toute réponse, les insulaires présentent au P. Maunoir un pêcheur du nom de François Guilcher, plus vulgairement appelé François le Su [2]. Il avait été d'une voix unanime créé

Nobletz, par le P. Verjus, liv. V, ch. IV, p. 191. — *Vie manuscrite de M. le Nobletz*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. III, p. 294-295. — *Vie du P. Maunoir*, par le P. Boschet, p. 125-126.

1. *Journal latin des missions*, ad ann. 1641, p. 74-75. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 128. — *Vie de Catherine Danielou*, par le vénérable P. Maunoir, ch. XXI, p. 141-142.

2. Ce surnom, qui signifie homme du Sud, parce que sa maison était

capitaine de l'île, et servait à tous de pasteur et de père. C'était, en effet, le personnage le plus notable de la paroisse. Pendant la mission qu'il y avait prêchée en 1613 [1], M. le Nobletz l'avait distingué entre tous et formé à la piété avec un soin particulier. Il lui avait inspiré le goût des livres spirituels et lui faisait lire surtout les Méditations du P. Louis du Pont.

Le bon capitaine avait si bien répondu au zèle de M. le Nobletz, qu'une correspondance de lettres s'était établie entre le maître et le disciple. Celui-là lui adressait livres et cantiques, énigmes spirituelles et écrits divers. Celui-ci les mettait à profit et pour lui-même et pour les autres. Usant de toute l'autorité que lui donnait sa charge, il maintenait dans l'île les pratiques de piété recommandées par Dom Michel. C'est ainsi que tous les dimanches il menait les insulaires à l'église. On y faisait la procession, croix et bannière en tête, au chant des litanies de la sainte Vierge et dans l'ordre le plus parfait. Puis il faisait chanter à deux chœurs tous les passages de l'office divin que des laïcs peuvent chanter. Après quelques autres prières, il annonçait lui-même aux assistants les fêtes et les jeûnes de la semaine. L'après-midi du dimanche ne se passait pas moins pieusement. Les vêpres une fois chantées, le bon capitaine faisait une lecture dans l'un des livres que lui envoyait son cher directeur, Maître Michel le Nobletz. Parfois même, dans les fêtes plus solennelles, il ne craignait pas d'adresser à tout son peuple une exhortation pathétique sur le mystère du jour. Le Vendredi saint par exemple, il assemblait toute la paroisse dans le cimetière, et là, du pied de la croix, il exposait les souffrances et la mort de Notre-Seigneur, comme un véritable prédicateur.

Grâce à lui, beaucoup de pêcheurs avaient appris à lire dans les livres d'office et à répondre aux chants de la messe. Comme, d'un autre côté, c'était un homme d'une grande probité, doué d'un jugement excellent, il était aimé et vénéré de tout le

située au sud, lui avait été donné pour le distinguer des autres Guilcher qui sont très nombreux dans l'île. (Relations des missions de 1884 et de 1892 à l'île de Sein, par les PP. Rot, Bleuzen et Mahé.)

1. *La Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, liv. V, ch. V, p. 196.

monde, et on ne saurait dire jusqu'à quel point il avait entretenu dans l'île, sinon l'esprit de piété, du moins l'exercice de la prière [1].

Le P. Maunoir était touché jusqu'aux larmes d'un pareil récit. Aussi n'est-il pas d'égards et de délicatesses dont il n'ait prévenu le bon capitaine. Il lui donna ses cantiques spirituels, lui en apprit les airs et le chargea de les enseigner aux autres. Tout faisait donc espérer qu'un peuple qui s'était soumis avec tant de docilité aux conseils d'un simple pêcheur formé par M. le Nobletz, se soumettrait plus docilement encore aux Pères qui venaient continuer auprès d'eux son apostolat. On ne s'était pas trompé. Il n'y avait pas deux jours que les exercices de la mission étaient commencés, que déjà l'heure marquée par la Providence pour la résurrection des insulaires semblait véritablement arrivée. A la vue de ces braves gens qui accouraient en foule au sermon et se pressaient ensuite autour des confessionnaux, le P. Maunoir ne pouvait retenir son admiration. « Non, non, s'écrie-t-il dans son *Journal*, un affamé ne se précipite pas sur le pain qu'on lui offre avec plus d'empressement; l'homme altéré par la soif ne s'élance pas vers la source d'eau vive avec plus de promptitude et d'ardeur. » En très peu de temps, avec les cantiques spirituels, ils apprirent les principaux mystères de la foi, les formules de prières, celle du Rosaire en particulier, les actes de préparation au sacrement de Pénitence et à la sainte Eucharistie. Ils gardèrent si bien, dans la suite, l'usage des cantiques, qu'ils les chantaient au grand profit de leurs âmes, non seulement dans leurs maisons, mais au dehors, dans les champs et sur mer, au milieu des travaux de la pêche. Ayant la mission, il ne se passait pas d'année sans qu'il se perdît quelque barque au milieu des rochers. « Depuis, écrit le P. Maunoir trente ans après, c'est-à-dire, depuis le moment où ils ont commencé à chanter ces hymnes sacrées, aucune de leurs barques n'a été perdue. Ce-

1. *Journal latin des missions*, ad ann. 1641, p. 79-80. — *La Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, liv. V, ch. v, p. 196-197. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 128-129. — *Vie manuscrite de Dom Michel*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. III, p. 297-298. — *Vie manuscrite de Catherine Danielou*, par le P. Maunoir, ch. XXI, p. 142-143.

pendant les périls de la mer y sont de tous les jours, pour ne pas dire de tous les instants. Qu'on ne prétende pas, ajoute-t-il encore, que c'est là honorer Dieu des lèvres seulement, tandis que le cœur en est bien loin peut-être. Car où trouver des spectacles plus touchants que ceux dont nous avons été témoins ? »

Les larmes de repentir que les insulaires versaient au confessionnal, les demandes de pardon qu'ils s'adressaient mutuellement, tombant aux genoux les uns des autres avant de se confesser, étaient des indices certains de leurs sentiments.

D'ailleurs tous les hommes avaient renoncé à la pêche pendant la mission, et dans l'île entière on ne s'occupait plus que de son salut. Comme l'île n'a qu'une faible étendue, personne ne manquait à l'instruction. Les petits enfants eux-mêmes, suspendus en grappes aux bras des pères et des mères, semblaient ne pouvoir détacher leurs regards du prédicateur. Le désir de s'instruire de leurs devoirs était poussé si loin, que les catéchismes et les sermons ne pouvaient plus leur suffire. Le soir venu, ils poursuivaient les missionnaires jusque dans leur logis. Ils les interrogeaient jusqu'au milieu de la nuit, de telle sorte que, pour satisfaire leur pieuse avidité, les Pères étaient obligés de prendre sur leur sommeil. Comment n'ont-ils pas succombé à tant de fatigues ? c'est vraiment inexplicable.

Le P. Maunoir écrit que le P. Bernard, pendant ces huit jours de mission, était à ce point accablé de travail, qu'il ne lui restait pas trois heures par nuit pour reposer; il n'avait pas même un quart d'heure à midi et le soir, pour manger à la façon des insulaires son morceau de pain d'orge et de poisson rôti. Avec cela il ne buvait que de l'eau et se trouvait cependant sans fatigue, tant la grâce de la vocation et le bonheur de gagner des âmes à Jésus-Christ ajoutaient à ses forces. Or, ce que le P. Maunoir a dit de son compagnon d'apostolat, dans la *Vie* qu'il lui a consacrée, est pour le moins aussi vrai de lui-même et n'est pas moins admirable. Le P. Maunoir était, nous le voulons bien, plus jeune et plus robuste que le P. Bernard; mais il faisait seul les ser-

mons et les catéchismes, et partant fatiguait plus que lui [1].

Grâce à ce labeur opiniâtre, ces infatigables missionnaires opérèrent en huit jours bien des merveilles. Ils confessèrent tous les insulaires, ce qui n'était pas une petite occupation, les confessions étant ou de toute la vie, ou au moins de plusieurs années. Ils les préparèrent à la réception des sacrements, et surent exciter dans toutes ces âmes une si grande ferveur, qu'il était besoin de la réprimer et de la contenir dans des limites raisonnables. On voyait des familles entières, sans en excepter les enfants, déjà réduites par leur extrême pauvreté au strict nécessaire, s'imposer encore, par dévotion uniquement et par pénitence, des jeûnes de surcroît.

Retrouver la paix de leurs âmes dans le sacrement de Pénitence était trop peu pour ces pauvres insulaires ; ils aspiraient encore à une véritable direction. La plupart entretenaient les Pères de leurs projets d'avenir, des moyens d'assurer leur salut, et ne se retiraient que lorsque tous leurs doutes étaient résolus. L'un d'eux, par exemple, raconta au P. Maunoir qu'il avait depuis bien des années la coutume de réciter chaque jour trente-trois fois le *Pater*, en mémoire des trente-trois années que Notre-Seigneur passa sur la terre. Il désirait savoir si le Père approuvait cette pratique [2].

Faut-il s'étonner après cela que des grâces extraordinaires aient signalé le cours de cette mission ? Comme à Ouessant et à Molène, on se persuadait dans l'île de Sein que les Pères étaient des hommes à miracle, et qu'ils disposaient à leur gré du pouvoir de guérir. « Faites donc ici, disaient les insulaires au P. Maunoir, ce que vous avez fait à Douarnenez. » En même temps, avec une simplicité égale à leur confiance, ils lui amenaient leurs malades. Dès le 27 août, on lui présente Barbe, Hélène et Marie Spinec, ainsi que Françoise Le Timeur, toutes les quatre attaquées depuis plusieurs jours d'une terrible esquinancie, qui ne leur permet de prendre aucune nourriture. La mort de Barbe Spinec paraît même certaine et imminente.

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 129-131. — *Journal latin des missions*, ad ann. 1641, p. 75-76.

2. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 131-132. — *Journal latin des missions*, ad ann. 1641, p. 76.

Il fait sur elles l'onction de l'huile bénite et à l'instant elles recouvrent une santé parfaite. Le témoignage d'Hélène Tanguy, de Marie Guen et de François Spinec est là pour confirmer ces guérisons soudaines. Celle de Barbe Spinec offre cette singularité, que la pauvre mourante était dévorée d'une faim et d'une soif si ardentes que, le miracle accompli, elle court aussitôt prendre un peu de pain et d'eau pour les apaiser.

Le lendemain 28 août, c'est Marguerite Tanguy et Jeanne Guilcher qui, prises du même mal que les précédentes, recourent avec la même foi au même remède et y trouvent la même efficacité.

Deux femmes portant le nom, l'une de Françoise, l'autre de Jeanne Guilcher, si commun dans l'île, étaient depuis longtemps devenues sourdes. Quelques gouttes de l'huile sainte, versées sur leurs oreilles leur rendirent aussitôt le sens dont elles étaient privées.

Toutes ces faveurs n'avaient été que le prélude des bénédictions spirituelles dont nous avons parlé [1].

Le succès de la mission dépassait donc toutes les espérances. Le cœur des Pères débordait de joie. Et cependant une cruelle amertume se mêlait à ces douces consolations. La pensée que l'île allait maintenant rester sans prêtre, le troupeau sans pasteur, les remplissait de tristesse. En vain depuis leur entrevue à Saint-Pol-de-Léon avec Mgr du Louët, évêque nommé de Cornouailles, avaient-ils fait le possible pour trouver un prêtre qui consentît à passer deux ans dans cette solitude. Il ne s'en rencontrait aucun, quelques promesses qu'on lui fît de la part de l'Evêque. Le P. Maunoir avait souvent, à ce sujet, imploré la miséricorde du Seigneur. Maintenant que le feu divin embrasait les âmes des insulaires, il sentait davantage encore le besoin d'un prêtre pour l'entretenir, et, dans ce but, fatiguait le ciel de ses instantes prières [2].

1. *Journal latin des missions*, ad ann. 1641, p. 77-79. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 132.

2. *Journal latin des missions*, ad ann. 1641, p. 80. — *Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, liv. V, ch. v, p. 197. — *Vie manuscrite de Dom Michel*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. III, p. 298. — *La Vie du P. Maunoir*, par le P. Boschet, p. 133.

Tout à coup, l'idée lui vint à l'esprit que le capitaine qui depuis si longtemps faisait dans l'île l'office de pasteur, pourrait bien le devenir en effet. Il était veuf et sexagénaire. De ce côté, pas d'empêchement au sacerdoce. Il savait lire et même avait eu, dans sa jeunesse, quelque teinture des lettres. Peut-être serait-il facile de lui apprendre assez de latin pour comprendre le bréviaire, le missel et les cas de conscience. De plus, il était d'une vie irréprochable, d'un jugement droit, d'un zèle éclairé, et comme il s'était concilié la confiance universelle, on pouvait croire qu'il gouvernerait la paroisse avec sagesse et sans trop de difficultés. Mais le bon capitaine donnerait-il les mains à un semblable dessein?

Le P. Maunoir lui ayant fait part de sa pensée, François le Su répondit que, depuis qu'il était veuf, il avait eu plusieurs fois ce désir du sacerdoce ; s'il n'avait pas osé en parler, c'est qu'il ne s'en croyait pas digne, et que son ignorance ne lui permettait pas non plus d'aspirer à la charge de curé. Toutefois, si les Pères étaient d'avis qu'il pouvait par là glorifier Dieu et servir le prochain, il était prêt à faire ce que l'on souhaiterait [1].

Le P. Maunoir vit aussitôt dans cette conformité de sentiments une marque évidente de la volonté de Dieu. « Puisqu'il en est ainsi, dit-il au capitaine, rendez-vous à l'abbaye de Landévennec (le prieuré de l'île de Sein dépendait de cette abbaye). Vous y passerez un an, les Pères Bénédictins ne se refuseront pas, à ma prière, de vous préparer à la prêtrise et de vous instruire de tout ce qu'il est nécessaire de savoir pour les fonctions curiales. » François le Su y consentit. Cette nouvelle causa aux insulaires une si grande joie, qu'ils s'offrirent à payer la pension du capitaine tout le temps de son séjour à Landévennec. Ils se promirent aussi qu'il ne tiendrait pas à eux qu'il ne fût bientôt leur Recteur.

Au retour de l'île de Sein, les Pères s'arrêtèrent au Conquet,

1. *Vie de Catherine Danielou*, ch. xxi, p. 142. — *La Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, liv. V, ch. v, p. 198. — *Vie manuscrite de Dom Michel*, par le P. Maunoir, p. 301. — *Journal latin des missions*, ad ann. 1641, p. 80. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 133-134. — *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, par le P. Le Roux, p. 19-20, note.

et entretinrent Dom Michel le Nobletz du dessein qu'ils avaient formé d'élever le capitaine au sacerdoce. Le saint vieillard s'en montra tout heureux et voulut lui-même, par ses avis et par ses lettres, encourager son fidèle disciple dans la voie nouvelle qui allait s'ouvrir devant lui [1].

Mais deux mois ne s'étaient pas écoulés depuis lors, que François le Su arrivait au collège de Quimper. Les religieux de Landévennec l'ayant assuré qu'il en savait assez pour recevoir les ordres, il venait prier le P. Maunoir de le présenter aux grands vicaires de Quimper ; eux seuls pouvaient lui délivrer des lettres dimissoriales. Le Père, éclairé sans doute par quelque lumière d'en haut, ne parut surpris ni de la présence de l'ordinand ni de sa requête. Au contraire. Le capitaine était en habit de pêcheur avec son bonnet bleu, sa mandille de matelot, un sac de toile enlacé autour du bras. Le P. Maunoir lui fit donner un chapeau avec un manteau noir et l'assura qu'il pouvait se présenter lui-même, persuadé que Dieu l'assisterait, s'il le jugeait utile pour sa gloire.

Notre homme se transporte donc au chapitre, où Messieurs les chanoines étaient réunis. On lui demande ce qui l'amène, ce qu'il a fait et prétend faire à l'avenir. « Je suis, répond-il naïvement, de l'île de Sein, où il n'y a ni prêtre, ni messe, ni sacrement, et je me sens l'inspiration d'être prêtre, pour venir en aide à mes compatriotes. » On l'interroge alors sur les études qu'il a faites, et il ajoute avec la même simplicité : « Vers l'âge de seize ans, j'ai fait mes études dans deux petits livres dont l'un s'appelait : le *rudiment de Codret*, et l'autre : *les Sentences de Caton* [2]. Au bout de quatre ans

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 134. — *Vie manuscrite de Dom Michel*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. III, p. 301. — *La Vie de M. le Nobletz*, liv. V, ch. v, p. 198.

2. En voici le titre exact : *de primis latinæ grammatices rudimentis libellus*, editus primum per Annibalem a *Codreto* è Societate Jesu, nuper recognitus et emendatus. Additis *Catonis* præceptis apud Bartholomæum Tosium Brixiensem, MDLXIX, 8°, pp. 95.

Ce rudiment devint bientôt d'un usage général. Il en existe beaucoup d'éditions latines et françaises. (*Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, Nouvelle édition par Carlos Sommervogel, S. J., t. II, col. 1261-1263. Bruxelles, Schepens, MDCCCXCI.) Michaud, dans sa *Biographie universelle*, dit qu'on peut regarder le rudiment de Codret comme le modèle de tous ceux

passés à la Rochelle, pour apprendre le français, je suis rentré dans mon île, où j'exerce depuis quarante ans le métier de pêcheur. » On juge de l'étrange surprise qu'éprouvèrent les grands vicaires et les chanoines, à la vue de ce vieillard tout couvert de cheveux blancs, qui venait, dans de pareilles conditions, chercher un démissoire. En l'entendant, ils avaient peine à étouffer leurs rires. On en savait assez sur le compte de cet aspirant d'un nouveau genre. Le pauvre pêcheur fut donc, sans plus long examen, renvoyé à sa barque et à ses filets, comme incapable du sacerdoce[1].

En sortant il rencontre heureusement sur sa route le Père Yves Pinsart, théologal de l'église cathédrale et Prieur des Dominicains de Quimperlé. C'était un religieux plein de savoir et de vertus. Il arrête notre homme au passage, apprend de lui l'histoire de sa vocation, le refus qu'il vient d'essuyer, et le fait rentrer au chapitre. Le théologal représente alors à Messieurs les chanoines que c'était pour eux un devoir de conscience de donner un Recteur à l'île de Sein, où nul prêtre ne consentait à se rendre. Pour lui, il pensait qu'il fallait avant tout s'assurer de la capacité de ce vieillard, et ne fût-elle que médiocre, s'en contenter. Dans de pressantes nécessités, ajouta-t-il, l'Eglise peut toujours relâcher quelque chose de la rigueur de ses lois, et il serait pour le moins téméraire de congédier trop aisément un homme qui semblait envoyé par Dieu lui-même.

Les chanoines, cédant à ses raisons, commencèrent à interroger le capitaine. On lui met donc entre les mains un missel qu'il ouvre lui-même au hasard à cette page de l'Evangile de saint Matthieu (ch. XVI, 13-19) où saint Pierre, qui vient

qui se sont succédé dans les collèges jusqu'à celui de Lhomond. Les écoliers du temps disaient : *mon Codret*, comme ils ont dit depuis, *mon Lhomond*. On retrouve d'ailleurs dans *Codret* mêmes noms et mêmes verbes que dans *Lhomond*, même disposition des paradigmes, dans la syntaxe, mêmes exemples que dans Lhomond.

1. *La Vie du P. Julien Maunoir,* par le P. Boschet, p. 140-141. — *Vie manuscrite de Dom Michel,* par le P. Maunoir, liv. II, ch. III, p. 301-302. — *Journal latin des missions*, ad ann. 1641, p. 81. — *La Vie de M. le Nobletz,* par le P. Verjus, liv. V, ch. v, p. 199. — *Vie manuscrite de Catherine Danielou,* par le P. Maunoir, ch. XXI, p. 142.

de confesser la divinité de Jésus-Christ, reçoit de son divin Maître les clefs du royaume des cieux et est établi comme la pierre fondamentale de son Eglise. Notre ordinand lit d'abord le passage tout entier, d'un ton ferme et distinct, en s'arrêtant aux points et aux virgules, à la grande satisfaction des examinateurs. Puis l'un d'eux lui adressa la question que fit autrefois l'apôtre saint Philippe à l'eunuque de Candace, reine d'Ethiopie (Act. Apost. VIII, 30) : « *Putasne intelligis quæ legis ? Comprenez-vous bien ce que vous lisez ?* » Le capitaine répondit affirmativement et traduisit en français, à l'exception d'un seul mot, tout ce qu'il avait lu. Sa phrase était claire et précise. On lui proposa ensuite quelques cas de conscience, et il en donna une solution si juste et si bien raisonnée, que s'il eût étudié plusieurs années la théologie morale, écrit le P. Maunoir, il n'aurait pas mieux répondu. Les chanoines, tout ébahis, se regardaient les uns les autres et se disaient : « Quel pêcheur !! Vraiment il y a, dans l'évêché de Cornouailles, plus d'un Recteur qui serait incapable de s'en tirer aussi bien. » Après cela, on lui accorda sans peine le démissoire qu'on lui avait refusé tout d'abord.

Le bon capitaine remercia le P. Pinsart et s'empressa d'aller conter son aventure au P. Maunoir. Le Vénérable le fit partir aussitôt pour Saint-Pol-de-Léon, où, à la prière de Mgr du Louët, évêque nommé de Cornouailles, Mgr Cupif lui conféra tous les ordres sacrés. Il célébra sa première messe dans son île, et prit aussitôt possession de sa cure, dont les grands vicaires de Quimper lui avaient expédié les lettres de provision en bonne et due forme.

Mgr du Louët, qui a visité plusieurs fois l'île de Sein, où, de mémoire d'homme, un évêque n'avait jamais osé paraître, a déclaré n'avoir vu aucun Recteur qui s'acquittât de sa charge avec plus de fidélité que ce bon prêtre. Bien qu'appelé à la vigne du Seigneur à la onzième heure du jour, il a laissé bien loin derrière lui ceux qui s'étaient présentés à la première. Tous les dimanches et jours de fête, il prêchait à la messe, et le soir, après les vêpres, faisait le catéchisme et enseignait le chant des cantiques spirituels. Chaque jour il consacrait de longues heures soit à méditer le saint évangile, soit à étudier

les devoirs de sa charge. Comme il prévoyait que tôt ou tard l'île de Sein serait encore exposée à manquer de prêtre, il envoya un de ses neveux à Quimper, à la prière du P. Maunoir. Le Vénérable le fit élever au collège des Jésuites, et le neveu est devenu le digne successeur de l'oncle. Quant à l'ancien capitaine, après avoir gouverné l'île en qualité de Recteur pendant l'espace de sept ans, il mourut en odeur de sainteté, pleuré, comme un père, des grands et des petits. Le souvenir du pauvre pêcheur, devenu pasteur des âmes, a survécu à l'oubli des siècles. Aujourd'hui encore, après plus de deux cent cinquante ans, il plane toujours sur les *Isliens* comme un souvenir de bénédiction. Aussi les habitants de l'île, loin de mériter comme autrefois le surnom de diables de la mer, sont-ils depuis lors les plus humains des mortels, sans cesse prêts, Recteur en tête, à voler au secours des navires en détresse et à donner aux naufragés la plus cordiale hospitalité.

Les bons insulaires ne pouvaient, la mission terminée, consentir au départ des PP. Maunoir et Bernard. Mais il fallut bien s'arracher à leurs supplications et à leurs larmes. Les Pères firent voile pour le Conquet ; ce ne fut qu'au milieu de mille dangers et de mille péripéties. « Nous avons tout souffert, il est vrai, disait le P. Maunoir, mais nous avons du moins échappé au naufrage. » François le Su, le capitaine de l'île, et son père, âgé de plus de quatre-vingts ans, servaient de pilotes. En matelots expérimentés ils avaient compris, aux menaces du ciel, que la nuit ne s'écoulerait pas sans qu'il s'élevât une violente tempête, où les plus gros navires courraient risque d'être perdus. Aussi le vent cessant tout à coup, ils avaient ramé avec tant de courage, qu'ils avaient pu aborder au Conquet vers minuit, avant qu'éclatât la tourmente.

A peine avaient-ils pris terre, qu'elle se déchaîna dans toute sa fureur. Comment alors se reconnaître, en pleine nuit, au milieu des rochers qui bordent la côte, et gagner la petite ville? Ils ne pouvaient trouver la route à pareille heure, et leur embarras était extrême. Soudain se présente devant eux un inconnu qui, les prenant par la main, les tire de ce mauvais pas et les conduit sans difficulté jusqu'au Conquet. « Il n'y a qu'un ange, disaient les matelots, qui ait pu nous rendre un pareil service. C'est assurément l'envoyé de la Providence. »

Enfin, grâce non moins inattendue et non moins surprenante, apparut à son tour, une lanterne à la main, accompagné de quelques-uns de ses fidèles disciples, M. le Nobletz lui-même. Il s'avançait à la rencontre des Pères, et cependant il n'avait pu apprendre par aucune voie humaine leur arrivée, ceux-ci n'ayant dit où ils allaient qu'à leurs matelots, et au moment du départ. Le vénérable vieillard salua joyeusement le P. Maunoir par ces paroles de l'Evangile : « *Media autem nocte, clamor factus est : Ecce sponsus venit, exite obviam ei :* Du milieu de la nuit, un cri s'est fait entendre : Voici l'époux qui vient, allez au-devant de lui (S. Matth. xxv, 6), et je suis venu. »

Ces faveurs signalées avaient fait oublier en un instant les périls de la traversée, et répandu dans tous les cœurs la plus vive allégresse. M. le Nobletz emmena les passagers dans sa maison, où il les reçut et les traita avec une tendresse de mère. Le P. Maunoir lui rendit un compte exact de tout ce qui s'était fait dans l'île de Sein. Il lui présenta François le Su, son ancien disciple, que Dieu appelait au sacerdoce dans des conditions si providentielles. Le saint vieillard l'accueillit comme un fils, et l'encouragea à se rendre au plus tôt à l'abbaye de Landévennec pour s'y faire instruire [1].

Dès qu'on sut au Conquet l'arrivée du P. Maunoir, les habitants se réunirent en grand nombre devant la demeure de M. le Nobletz. Ils voulaient apprendre du P. Maunoir lui-même certains airs des cantiques spirituels qu'ils ne savaient qu'imparfaitement. Le Père se prêta à ces désirs avec tant de bonne grâce, que la journée presque tout entière se passa dans ces saints exercices.

Ce qui donnait aux cantiques un si grand prix, c'était moins l'air, déjà fort touchant par lui-même, que la vivacité des sentiments exprimés par les paroles. Aussi, en les chantant, un grand nombre ne pouvaient retenir des larmes de joie. M. le Nobletz cédait tout le premier à ces douces impres-

1. *Journal latin des missions*, ad ann. 1641, p. 83-84. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, liv. II, p. 134-136. — *Vie manuscrite de Catherine Danielou*, ch. xxi, p. 143.

sions. C'est alors qu'il raconta que le jour où il avait entendu les insulaires d'Ouessant et de Molène répétant, au milieu des flots, leurs saints cantiques, il était tombé à genoux sur le bord de la mer, et le visage baigné de pleurs, avait dit à Dieu avec transport : « Maintenant que votre nom est partout adoré et partout glorifié, Seigneur, comme j'en suis aujourd'hui l'heureux témoin, rappelez à vous votre serviteur. »

Le spectacle offert par la piété des fidèles du Conquet était donc bien consolant ; il semblait fait pour venger les Pères des épreuves qu'ils avaient subies dans ce même lieu quelques semaines auparavant.

Enfin, sur le soir de ce même jour, M. le Nobletz conduisit ses hôtes auprès d'une noble dame, qu'une fièvre opiniâtre retenait au lit depuis deux ans. Il leur demanda de bénir la malade. « A la condition, répondirent-ils, que vous la bénirez avec nous. » C'en était trop pour ne pas guérir. A l'instant même, cette dame recouvra la santé [1].

Le lendemain, les Pères quittaient le pays de Léon pour se rendre à Brest d'abord, et de là par mer à l'abbaye de Landévennec. Comme ils n'en étaient séparés que par une distance de trois lieues, leur dessein était d'y célébrer la messe ce jour-là même au tombeau de saint Guennolé. Mais la seule barque qu'on put leur procurer, n'avait d'autre pilote qu'un enfant de douze ans. Une fois en mer, une horrible tempête faillit les submerger. Pendant qu'ils luttaient contre la tourmente — elle ne dura pas moins de douze heures, — une grosse barque, qui avait le vent en poupe, vint heurter contre la voile de leur embarcation et l'emporta en la déchirant. Echappés contre toute espérance au péril de l'Océan, ils furent surpris à terre et par la nuit et par une pluie qui les transperça jusqu'aux os. Nous ne parlons pas de la fatigue du chemin qu'ils faisaient à pied, leur sac sur les épaules, ni de la faim qu'ils enduraient. Un morceau de pain d'orge mêlée de paille avait été ce jour-là toute leur nourriture. Ils ne savaient où trouver un gîte convenable. Le P. Bernard épuisé était d'avis qu'on s'arrêtât

1. *Journal latin des missions*, ad ann. 1641, p. 84-85. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 136-137.

sous un arbre et qu'on y passât le reste de la nuit. Mais le P. Maunoir encouragea si bien son compagnon, qu'ils continuèrent leur route et arrivèrent enfin à Landévennec, où ils furent reçus et traités avec la plus grande charité. Comme ils le souhaitaient, les Pères firent leurs dévotions au tombeau de saint Guennolé, et après avoir recommandé à la sollicitude de Pierre Tanguy, abbé de Landévennec, le bon capitaine de l'île de Sein, François le Su, ils se dirigèrent sur Plonévez-Porzay [1].

Les Pères y firent un court séjour au château de M. de Moëlien, l'un des plus nobles seigneurs en même temps que l'un des plus fermes chrétiens de la contrée. Mais leur passage ressembla à une véritable mission. Ils s'employèrent à catéchiser les serviteurs et les ouvriers de la maison aussi bien qu'à les confesser, et comme la nouvelle de la présence des Pères s'était répandue au dehors, on accourut bientôt de tous les environs. On amena des malades en grand nombre, et beaucoup d'entre eux, après avoir été touchés de l'huile sainte, s'en retournaient guéris.

Un enfant se présenta à son tour. Il avait un œil complètement perdu. Le P. Maunoir fait l'onction sur cet œil, qui à l'instant s'ouvre de nouveau à la lumière du jour. Là encore un pauvre maçon souffrait d'une fluxion à l'un de ses yeux. Au moment où le P. Maunoir traçait avec l'huile sainte le signe de la croix sur l'œil malade, ses souffrances devinrent beaucoup plus vives, mais bientôt après l'eau coula en abondance de ses yeux et il se trouva guéri.

Une jeune fille avait une énorme tumeur qui la privait de la vue. Elle eut recours au même remède avec la même foi, et obtint sa guérison. Enfin la mère de M. Pierre le Bras, l'un des prêtres de la paroisse de Plonévez, endurait depuis quatorze ans de violentes douleurs de tête. Le P. Maunoir lui fait l'onction sainte, et elle est aussitôt délivrée.

Mais ce qu'il y eut de plus extraordinaire, c'est que la pro-

1. *Vie manuscrite de Catherine Danielou*, par le P. Maunoir, ch. xxi, p. 143-144. — *Journal latin des missions*, ad ann. 1641, p. 85-86. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, liv. II, p. 137.

vision d'huile étant, par suite du nombre toujours croissant des malades, presque épuisée, la fiole se trouva le lendemain miraculeusement remplie. Le P. Maunoir en signa lui-même le témoignage authentique, et avec Mme de Moëlien l'attestèrent également tous les serviteurs de la maison. C'est depuis cette époque que la famille de Moëlien professe pour les missions et les missionnaires le plus généreux et le plus fidèle dévouement [1].

Les Pères avaient hâte de rentrer à Quimper.

A quatre lieues de cette ville, un brave homme de la campagne s'offrit à leur rencontre. Ils lui demandèrent la route, et tout en cheminant, le P. Maunoir lui parla de Dieu et du malheur auquel on s'expose en l'offensant. Le paysan fut tout à coup pénétré d'une douleur si vive et si profonde, qu'il se mit à verser des larmes en abondance. Les Pères de leur côté, touchés de cette action admirable de la grâce sur une âme, pleurèrent avec lui. « Tous les trois, écrit le P. Maunoir, empêchés par nos larmes, nous demeurâmes quelque temps sans pouvoir parler. Cependant nous marchions toujours. Arrivés à un carrefour où s'ouvraient deux chemins, le paysan devenu notre guide à son tour nous dit : Prenez à droite, c'est la route qui conduit à Quimper. Si vous preniez à gauche, vous vous égareriez, comme je l'ai fait moi-même. Car hélas ! malheureux que je suis ! ajouta-t-il en poussant un long soupir et en se frappant la poitrine, au lieu de prendre à droite et de suivre la voie des commandements de Dieu, j'ai pris à gauche, j'ai suivi la route du péché et de l'enfer. » Les Pères le bénirent avant de le quitter et admirèrent cette preuve touchante de la miséricorde divine à l'égard d'un pauvre pécheur, qui, en indiquant la route à ceux qui l'ignoraient, retrouva lui-même la voie du salut [2].

1. *Journal latin des missions*, ad ann. 1641, p. 87-88.
2. *Journal latin des missions*, ad ann. 1641, p. 86-87. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, liv. II, p. 137-138.

CHAPITRE XI

MISSIONS DE L'ÎLE DE BRÉHAT ET DE LANNEVEZ

1641-1642.

Les travaux des PP. Maunoir et Bernard à Quimper. — Visites des hôpitaux et des prisons. — Exécution d'un condamné à mort. — Excursions apostoliques dans les paroisses voisines. — Le P. Maunoir à Saint-Pol-de-Léon. — Carême de 1642 aux îles d'Ouessant et de Molène. — Le P. Bernard l'y rejoint. — Les deux missionnaires visitent les pays évangélisés en 1641. — A Plozévet, attentat à la vie du P. Maunoir. — La mission de l'île de Bréhat est résolue. — Le P. Bernard à la chapelle du château de Moëlien. — Dangers de la mer. — Description de l'île de Bréhat. — Heureux succès de la mission. — Le chant des cantiques spirituels. — Adieux touchants des insulaires. — Sur la terre ferme, les Pères passent pour des espions envoyés par les Anglais. — La mission de Lannevez commence. — Personne n'y répond. — Descente des vaisseaux anglais dans l'île de Saint-Maudet. — Les insulaires de Bréhat et de l'île Verte allument de grands feux. — Les habitants de la côte en font autant. — Le son du tocsin. — L'émeute. — Dangers que courent les Pères. — Les insulaires de Bréhat à la mission de Lannevez. — Les Pères sont traités de magiciens. — Les habitants de Paimpol veulent les jeter en prison. — Intervention du Prieur de l'abbaye de Beauport. — Passage de la haine à l'amour. — Admirable succès de la mission. — On y accourt des évêchés de Tréguier, de Saint-Brieuc, de Dol. — Procession générale de clôture. — Les derniers adieux.

En rentrant au collège de Quimper, ce n'est pas le repos que venaient y chercher les Pères. Ils en avaient cependant grand besoin après tant de labeurs. Mais pour être différentes des missions, leurs œuvres ne furent pas moins fructueuses. Le P. Maunoir courut d'abord à l'hôpital de Saint-Antoine et rendit mille services aux pauvres malades, les instruisant, les confessant, les préparant à la mort. Il y en avait un qu'un transport au cerveau avait rendu si furieux, qu'il fallait le tenir constamment attaché ; on craignait bien qu'il ne mourût en cet état sans avoir pu se confesser. Le P. Maunoir lui fit prendre de l'eau dans laquelle il avait placé quelques instants le grain

bénit de sainte Jeanne. Le malade recouvra aussitôt la raison. Il se confessa, et le lendemain il mourait doucement après avoir reçu les sacrements [1].

Ce fut bientôt le tour des prisonniers, et c'est vraisemblablement à cette époque que les deux Pères assistèrent jusqu'à la potence le criminel qui avait fait périr M. de Villeneuve-Quiniou. Le malheureux s'abandonnait au plus sombre désespoir. Les Pères firent si bien qu'ils ranimèrent sa confiance et demeurèrent persuadés de son salut éternel [2].

Le P. Maunoir porta ensuite ses consolations aux affligés et aux malades de la ville et des faubourgs. Il visitait les pauvres honteux et leur procurait des aumônes. Les maisons religieuses trouvaient en lui un guide assuré pour les conduire à la perfection de leur état. Il pressait les magistrats de remédier sans scandale aux désordres secrets, mais de réprimer avec non moins d'éclat que de vigueur les désordres publics. Ses prédications dans les paroisses étaient nombreuses. Il y excitait les fidèles à fréquenter les sacrements, à exercer la charité envers les pauvres, à entretenir la paix et l'union dans les familles. Partout en un mot il réveillait la ferveur des temps passés et travaillait à la rendre durable.

Quand il allait à la campagne, à Locamand par exemple, il arrêtait volontiers sur la route les bons paysans qui se rendaient au marché de Quimper et leur adressait de petites exhortations : « Achetez, leur disait-il, le plus possible, mais à Notre-Seigneur. Croyez en Dieu, espérez en lui, aimez-le, ayez une vive douleur de vos péchés et confessez-vous souvent. Voilà la vraie monnaie avec laquelle on achète le royaume des cieux et l'on devient riche pour toute l'éternité [3]. »

Les Recteurs et les seigneurs des paroisses voisines recouraient souvent à son ministère. Il se prêtait à leurs désirs d'autant plus volontiers qu'il y trouvait pour le bien des âmes plus d'avantages. En instruisant le peuple dans les paroisses et les serviteurs dans les maisons de la noblesse, il gagnait en même temps à Dieu les Recteurs et les gentilshommes. En faisant ses petites excursions apostoliques dans les campagnes, il s'attachait moins à la ville, et plus libre ainsi, se trouvait prêt à répondre au premier appel. Telle était la règle de conduite qu'il s'était imposée pour le temps de son repos à Quimper après ses missions. Il regardait en effet comme un repos toutes les occupations que nous venons de rapporter ; c'est ainsi que s'écoula pour lui la fin de cette année 1641 qui, toute féconde qu'elle avait été, n'était encore à ses yeux que le faible prélude des grands travaux qu'il méditait et qu'il accomplira [1].

Car, pour ne parler que des œuvres de l'année 1642 qui va s'ouvrir, le P. Maunoir constate que le P. Bernard et lui n'instruisirent pas moins de quinze mille personnes, entendirent six mille confessions générales, réconcilièrent quatre cents familles et convertirent quatre cents pécheurs endurcis [2].

Au début de la nouvelle année, le P. Maunoir reprit seul la route du Léon. N'est-ce pas à ce moment qu'il se rendit à Saint-Pol auprès de Mgr Cupif, pour lui enseigner, suivant son désir, les éléments de la langue bretonne ? On a des raisons de le croire sans pouvoir l'assurer. Quoi qu'il en soit, pour obéir aux ordres de Mgr de Léon, il consacra tout le carême de 1642 à l'apostolat des îles d'Ouessant et de Molène. C'est là que vint le rejoindre le P. Bernard. L'un et l'autre devaient y assurer [3] les conquêtes de l'année précédente et en faire de nouvelles, que n'avaient pas permises alors les travaux de la moisson. Quelle ne fut pas leur joie de constater les progrès admirables accomplis par les insulaires dans la connaissance et l'amour de Notre-Seigneur ! Presque tous avaient persévéré et gardé leurs saintes promesses avec une inébranlable fidélité. Cette seconde mission fut l'écho de la première, comme les cantiques spirituels y furent l'occasion de nouveaux triomphes [4].

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, liv. II, p. 138-139. — *Journal latin des missions*, ad ann. 1643, p. 110.
2. *Vie manuscrite de Catherine Danielou*, par le P. Maunoir, ch. xxxiv, p. 176.
3. *Vie manuscrite de Catherine Danielou*, ch. xxiii, p. 153.

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 139-140.
2. *Journal latin des missions*, ad ann. 1642, p. 89.
3. *Vie manuscrite de Catherine Danielou*, ch. xxxii, p. 220.
4. *Journal latin des missions*, ad ann. 1642, p. 94-95. — *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 143-144.

De l'évêché de Léon les Pères retournèrent en Cornouailles, non sans avoir revu au Conquet le serviteur de Dieu Dom Michel, toujours si heureux de leurs succès. Tous les pays qu'ils avaient évangélisés en 1641 redevinrent tour à tour le théâtre d'un apostolat d'autant plus fructueux, qu'il s'exerçait sur des âmes mieux préparées. Douarnenez et Pont-Croix, Ploaré et Pouldergat, Curlizon et Notre-Dame du Juch, Saint-Jean de Tréboul et sans doute encore l'île de Sein reçurent la visite des missionnaires, qui partout confirmèrent dans les voies de la vie chrétienne ceux qu'ils avaient précédemment ramenés au bercail du bon Pasteur [1].

C'était trop de félicité. L'ennemi jaloux des âmes tenta d'en arrêter le cours à jamais. Mais Dieu sauva son serviteur en cette occasion, comme il le fera en vingt autres.

Le P. Maunoir avait été appelé en Plozévet, dans la baie d'Audierne, pour y prêcher le célèbre pardon de la Trinité dans la chapelle de ce nom. Le jour de la fête, la foule étant considérable, il n'y avait pas moins de quatre mille personnes, et la chapelle se trouvant beaucoup trop étroite, le P. Maunoir dut faire sa prédication en plein air. Au milieu d'une grande place près de la chapelle, s'élevait un magnifique Calvaire. Il en gravit le degré le plus élevé et de là commence à haranguer la foule. Elle était suspendue à ses lèvres, sous le charme d'un récit que nous possédons encore [2]. Pour ranimer dans l'âme de tout ce peuple la confiance envers saint Corentin, il racontait l'histoire d'un jeune gentilhomme, aîné de la famille de Pratmaria, qui, abandonné par les siens, avait demandé au saint apôtre de la Cornouailles de lui tenir lieu de père. Soudain, de la fenêtre d'une maison voisine, un furieux qui trouvait le sermon ou trop long ou peu de son goût, s'écria qu'il allait l'abréger ; et il tire sur le prédicateur un coup de pistolet chargé d'un grand nombre de balles. L'une d'elles effleura le front d'un bon paysan assis auprès du Père, mais ne fit que lui érafler la peau. Deux autres percèrent la coiffe de deux femmes sans les blesser ; la plupart se logèrent dans le bois de la croix.

1. *Journal latin des missions*, ad ann. 1642, p. 96.
2. *Vie de Catherine Danielou*, ch. XXIX, p. 197-211.

Quant au Père, s'il ne fut pas atteint, une des balles cependant fit sauter le bonnet carré qu'il portait alors sur la tête.

Sans paraître plus ému, le P. Maunoir allait continuer, quand il s'aperçoit que le meurtrier charge de nouveau son arme. Ne voulant pas tenter la Providence, il annonce à son auditoire qu'il achèvera son discours une autre fois, et va se placer résolument à la porte de la maison d'où le coup était parti, afin d'en défendre l'entrée contre ceux qui réclamaient justice. Comme la foule s'animait autour de lui, et prétendait avoir raison du criminel : « Laissez ce malheureux, disait-il, il est obsédé, mais non coupable volontaire. Car il n'est pas naturel qu'un homme se porte de lui-même à tuer un missionnaire qui ne lui a causé aucun déplaisir. C'est au démon qu'il faut vous en prendre. Contre cet ennemi-là toute vengeance vous est permise. » Le P. Maunoir apaisa ainsi le courroux de la foule, et s'opposant aux poursuites de la justice, sauva la vie à celui qui venait d'attenter à la sienne [1].

Les saints ne se vengent pas autrement et reçoivent de pareils coups comme des faveurs du ciel. C'est ce que fit le P. Maunoir. Ce jour-là même, a-t-il dit depuis au P. Bernard, il avait demandé à Dieu la grâce de mourir pour son amour. Mais Dieu s'était contenté, sans lui inspirer la terreur de la mort, de la rendre en quelque sorte présente à ses yeux. Il réservait une vie si précieuse pour de plus grands travaux. Le P. Maunoir le comprit et se résolut à en employer tous les instants à la gloire de celui qui la lui conservait.

Beaucoup de paroisses du diocèse de Dol se trouvaient enclavées dans les autres évêchés de Bretagne [2]. Par suite de cet

1. *Journal latin des missions*, ad ann. 1642, p. 97-98. — *Vie manuscrite de Catherine Danielou*, ch. XXXV, p. 241-244. — *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 145-146.

2. L'évêché de Dol avait 94 paroisses en tout, savoir : 52 dans son enceinte et 42 dans ses enclaves. Ces dernières se divisaient ainsi : 19 dans l'évêché de Saint-Malo ; 12 dans celui de Saint-Brieuc ; 7 en Tréguier, 2 dans le diocèse de Rennes (la Fontenelle et Rimon), une en Cornouailles (Magouard), une en Léon (Loc-Quenolé) ; aucune dans les diocèses de Nantes et de Vannes. Il en avait d'autres jusque dans la mer Britannique comme Jersey, Guernesey, et en Normandie. (V. *Vie de saint Samson*, note 3, p. 419. — *Vies des Saints de Bretagne*, par Albert le Grand, édit. Kerdanet et Graveran, 1837.)

éloignement du siège épiscopal, elles se trouvaient plus délaissées et étaient réduites à une profonde ignorance comme à tous les désordres qui en découlent. Le P. Maunoir, touché de leur malheureux sort, écrivit donc à Monseigneur de Dol et lui demanda la permission d'évangéliser son diocèse. Mgr Hector d'Ouvrier, qui était évêque de Dol depuis 1629, signa aussitôt la Bulle des Indulgences et répondit au Père qu'il livrait à son zèle toutes les paroisses de son évêché. Le seul désir exprimé par Sa Grandeur était qu'on commençât les missions par les pays les plus éloignés de la ville épiscopale [1].

Le P. Maunoir jeta tout d'abord les yeux sur l'île de Bréhat, située dans la partie la plus septentrionale de la Bretagne, entre les évêchés de Tréguier et de Saint-Brieuc. Après avoir réglé quelques affaires de charité pendantes à Quimper, il se mit sans retard en campagne avec le P. Bernard. Sur le chemin, ils s'arrêtèrent l'un et l'autre à Plonévez-Porzay, au château de M. de Moëlien, et y célébrèrent la sainte messe dans la chapelle de Saint-Nicolas. C'était le 14 juillet 1642, jour de la fête de saint Bonaventure. Ils voulaient y recommander à Notre-Seigneur et à la sainte Vierge le succès de leur nouvelle mission. Le P. Bernard le fit avec une si grande ferveur, qu'au milieu de la messe on l'aperçut élevé de terre, les yeux attachés au ciel et le visage tout enflammé. Cette grâce miraculeuse ne fit pas moins d'impression sur le P. Maunoir qui en fut témoin et qui la rapporte, que sur le P. Bernard à qui elle fut accordée. Désormais rien n'était plus capable de ralentir leur ardeur. Aussi, quand ils se remirent en route, semblaient-ils voler plutôt que marcher, et il en fut ainsi jusqu'au port où ils devaient s'embarquer.

Là, on opposa mille obstacles à leur dessein de prendre la mer. Vainement on leur disait que c'était vouloir périr que de

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 144-146. — *Journal latin des missions*, ad ann. 1642, p. 98. — Mgr Hector d'Ouvrier était né à Toulouse. Il fut nommé à l'évêché de Dol et sacré à Paris le 2 août 1630. Ayant permuté son évêché avec celui de Nîmes, occupé par Anthyme-Denis Cohon, il quitta Dol en 1644 et mourut à Nîmes le 20 juin 1655. Cf. *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes*, par l'abbé Guillotin de Corson, p. 428-429, t. I. Paris, Haton, 1880.

tenter une pareille traversée sans avoir avec soi les plus habiles pilotes de la côte. Prières et menaces, tout fut inutile. Ils prirent au hasard les premiers matelots et la première barque qu'ils rencontrèrent. « Eh quoi, s'écriaient-ils, les vents et la mer n'obéissent-ils plus au Maître que nous servons? » Et ils s'élancent à travers l'Océan, sans paraître s'apercevoir des dangers qu'ils courent [1].

L'île de Bréhat n'est éloignée de la terre ferme que d'une demi-lieue et a trois lieues d'étendue. Elle comptait deux mille habitants environ. Essayer d'y pénétrer ne paraissait sans péril ni du côté de la mer où les écueils étaient nombreux, ni du côté des insulaires dont la renommée était des plus fâcheuses. On les traitait d'empoisonneurs, de sorciers et d'assassins. On dissuadait les Pères de leur projet de mission. Mais comme il y allait du salut des âmes, ils ne croyaient pas qu'ils dussent épargner leur vie. Notre-Seigneur Jésus-Christ n'avait-il pas pour les sauver donné la sienne? Forts de la protection de la bienheureuse Vierge Marie et de saint Joseph, de saint Corentin et de saint Samson, le saint patron de l'évêché de Dol, ils passèrent outre à tous les raisonnements qu'on put leur faire et la mission commença.

L'île de Bréhat n'avait jamais vu de missionnaires, pas même M. le Nobletz. L'ignorance des choses du salut y était extrême, et tous les vices qui lui font cortège s'y rencontraient. Mais les insulaires avaient cela de bon, qu'ils n'aimaient ni leur ignorance ni leurs désordres. Bien au contraire ils ne désiraient rien tant que d'être instruits et de changer de vie. Ils accueillirent les Pères avec une vive allégresse et firent des prières publiques pour remercier Dieu de leur avoir envoyé des apôtres. C'est dire en même temps qu'ils lui demandèrent la grâce de mettre à profit leurs lumières et leur zèle.

Dieu exauça visiblement les vœux de ces pauvres insulaires. Nulle part ailleurs les Pères n'avaient encore trouvé plus de docilité et de repentir, d'humilité et de ferveur, de facilité pour apprendre les cantiques spirituels, de piété et d'ardeur pour

1. *Journal latin des missions*, ad ann. 1642, p. 98-99. — *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 146-147. — *Vie de Catherine Daniélou*, ch. xxxv, p. 251-252.

les chanter. Les merveilles de l'île de Sein semblaient dépassées. Là où le mal avait paru plus profond, la miséricorde divine se montrait avec plus d'éclat. L'abondance de la grâce succédait à l'abondance du péché. Ce fut une conversion aussi prompte qu'universelle, qui donna aux Pères les gages les plus certains de persévérance.

A leur départ, la reconnaissance des insulaires se traduisit de la manière la plus touchante. « S'ils eussent perdu leur propre père, écrit le P. Maunoir, ils n'auraient pas montré une douleur plus vive. » Presque tous nous escortèrent jusqu'au port, mais en gardant un morne silence, que seuls interrompaient leurs sanglots et leurs larmes. Les enfants escaladèrent par troupes jusqu'au sommet des rochers au pied desquels les missionnaires devaient s'embarquer, et au moment où, toutes voiles dehors, la barque commençait à s'ébranler et à glisser sur les flots, entonnèrent un cantique breton. Ils y priaient la sainte Famille de préserver de tout péril ceux qui s'employaient à sauver les âmes. Les Pères étaient déjà bien loin, que leurs voix enfantines les poursuivaient encore de ce chant des adieux dont ils avaient puisé dans leur cœur toute l'inspiration [1].

La traversée fut des plus heureuses. Mais les Pères avaient à peine mis le pied sur la terre ferme, que le bruit courut aussitôt qu'ils n'étaient que des espions envoyés par les Anglais pour surprendre les Bretons. S'ils avaient occupé pendant de longs jours les insulaires de Bréhat, ce n'était assurément que pour permettre aux ennemis d'aborder plus facilement sur les côtes. Tout à coup l'apparition sur mer de deux vaisseaux dunkerkois, jointe au souvenir de la descente des Anglais sur ce littoral en 1591, sembla donner quelque fondement aux défiances et aux soupçons. Sans en deviner la cause, les Pères ne laissèrent pas que d'ouvrir la mission à Lannevez,

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 147-149. — *Journal latin des missions*, ad ann. 1642, p. 99-100. L'île de Bréhat est demeurée fidèle au souvenir du P. Maunoir et n'a point oublié cette parole du Vénérable : « Tant qu'on dira le chapelet ici, votre île sera gardée, sinon elle disparaîtra. » Pendant la Révolution française, le chapelet l'a sauvée. Notes de M. Bahier, Recteur de Bréhat.

qui était alors paroisse, et ne possède plus aujourd'hui qu'une chapelle en Ploubaznalec.

Personne ne répondit à l'appel. Il n'y eut aux premières instructions que quelques insulaires de Bréhat, qui avaient suivi les Pères et s'en retournaient le soir. La nuit venue, les vaisseaux anglais opèrent leur descente dans l'île de Saint-Maudet peu distante de l'île de Bréhat [1]. Aussitôt les insulaires de Bréhat et de l'île Verte allument de grands feux au-dessus de leurs maisons, pour avertir les gens de la côte voisine de se tenir en garde contre l'ennemi. Ceux-ci se persuadent que les Anglais ont déjà envahi toutes les îles, qu'ils promènent partout le ravage et l'incendie, et à leur tour allument de grands feux sur la côte. Ces signaux jettent l'alarme dans les paroisses maritimes. De clocher en clocher le tocsin retentit et appelle les populations aux armes. Elles accourent. Le doute n'est plus possible. Ces prêtres sortis de l'île de Bréhat sont des Anglais travestis qui ont vendu les terres du littoral. Le cri : Aux traîtres ! est dans toutes les bouches ; la colère bouillonne dans tous les cœurs ; l'émeute gronde de plus en plus. Elle va éclater, et les Pères vont payer de leur vie leur généreux dévouement.

Que faire ? Le P. Maunoir était d'avis de se dérober aux fureurs de ce peuple. Mais fuir, c'était s'avouer coupables. Le P. Bernard s'y refusait et disait qu'il fallait se remettre entre les mains de Dieu. Ils prirent le parti d'affronter le danger. Le P. Maunoir s'avança vers la foule menaçante, et de ce ton qui impose le silence : « Non, non, mes frères, s'écria-t-il, nous ne sommes pas venus ici pour vous livrer aux Anglais. Nous ne venons au contraire que pour vous défendre contre les ennemis du ciel. Avant de céder à ces terreurs qui vous agitent, que n'envoyez-vous des messagers à l'île de Bréhat ? Vous y apprendrez ce que signifient ces feux et ce que vous avez à craindre. Pendant ce temps-là, observez-nous de près, et si nous faisons autre chose que vous enseigner

1. *Le Pardon de saint Maudez*, par l'abbé Guillotin de Corson. — *Récits de Bretagne*, première série, p. 189-199. Rennes, Plihon et Hervé, 1889.
Albert le Grand, *La Vie de saint Maudez*, p. 722-726. — *Les Vies des Saints de la Bretagne-Armorique*, édit. de 1837, Brest et Paris.

à gagner le paradis, traitez-nous comme il vous plaira. »

Ces paroles parurent si sages que les esprits semblèrent se calmer. On envoya des députés à l'île de Bréhat. On y apprit que les ennemis s'étaient retirés après avoir, il est vrai, fait quelques rapines dans l'île de Saint-Maudet, mais sans oser s'aventurer plus loin au milieu des récifs et des écueils de l'archipel. Les insulaires avaient ajouté que, quant aux Pères, tous les vénéraient comme des saints.

Ils se remettent donc à l'œuvre avec un nouveau courage. Mais les soupçons n'étaient point entièrement dissipés. Les habitants de Lannevez disaient encore bien haut qu'ils n'avaient jamais vu de prêtres habillés ainsi, sans collet, avec de larges chapeaux ou des bonnets à trois cornes. Tout cela présageait plus ou moins la peste, la guerre et la famine.

Au milieu de ces angoisses, les Pères n'eurent d'autre consolation que de voir apparaître le lendemain, à la pointe du jour, les insulaires de Bréhat. Comme ils avaient appris que la mission se donnait à Lannevez, ils accouraient pour y prendre part. Il n'était pas jusqu'aux plus jeunes enfants qu'ils n'eussent été contraints d'amener sur le continent, désireux qu'ils étaient de revoir les Pères. Partout sur leur passage, et sur mer et sur terre, ces enfants n'avaient cessé de faire retentir le chant des cantiques spirituels.

Mais cet immense concours d'insulaires, mais tous ces chants, mais tout ce fracas inaccoutumé augmentèrent de nouveau les soupçons des habitants de la côte. On répétait dans Lannevez que ces Pères étaient des magiciens, que par je ne sais quels charmes secrets, ils attiraient après eux des îles entières. Grâce à leurs enchantements, les enfants apprenaient plus en huit jours avec eux qu'ils ne l'eussent fait avec d'autres en trois mois. Ces bruits se propagèrent dans toute la contrée. Pour être plus rapprochés de l'église, les Pères s'étaient logés chez de pauvres paysans. Les paroissiens de Lannevez n'y virent d'autre motif que celui de pouvoir pratiquer plus à l'aise leurs enchantements diaboliques. Mille autres rumeurs plus ridicules encore coururent dans la foule. Bref, il n'y avait qu'une conclusion à tirer, il fallait sacrifier au repos public deux hommes si suspects.

Cependant, pleins de confiance en Celui qui les avait envoyés, ces courageux missionnaires continuaient tranquillement les exercices de la mission. Les pères et les mères défendaient bien à leurs enfants d'assister aux catéchismes et au chant des cantiques ; mais plus sages qu'eux, les enfants, même les plus jeunes, trompaient la vigilance de leurs parents. Avant que ceux-ci fussent éveillés, ils étaient déjà debout. Si la porte était fermée, la fenêtre leur servait de passage. Emportant avec eux un peu de pain pour se nourrir, ils couraient à l'église et y demeuraient tout le jour, occupés à prier, à écouter les instructions, à apprendre les cantiques et à les chanter.

La sainte ardeur de ces enfants ne parvenait pas à écarter des Pères les défiances de ce malheureux peuple. Bien plus, elles furent partagées par les habitants de Paimpol, en ce temps-là simple trève de Plounez. Révoltés de ce que les missionnaires, contre le gré des parents, recevaient les enfants au catéchisme, les Paimpolais se résolurent à arrêter les Pères et à les jeter en prison. Toutefois ils se rendirent auparavant à l'abbaye de Beauport, de l'Ordre de Prémontré, et demandèrent son avis au Révérend Père Martin, qui en était le Prieur. C'était un homme de bon conseil, dans lequel ils avaient toute confiance. Ils lui donnèrent le signalement complet des pieds à la tête des apôtres de Lannevez. Le P. Martin leur répondit : « Ce costume que vous reprochez aux Pères me prouve jusqu'à l'évidence que ce sont deux prêtres de la Compagnie de Jésus. Vous les accusez de trahison, de magie, d'enchantement, vous voulez leur ravir la liberté et même la vie. Mais eux ne viennent à vous que pour vous arracher à l'enfer et vous ouvrir le paradis. » Et pour rendre la persuasion plus efficace, le Prieur, joignant l'effet aux paroles, envoie sur l'heure deux de ses religieux à Lannevez pour saluer les Pères en son nom. Il leur fait porter des rafraîchissements, leur promet que rien ne leur manquera tant qu'ils seront dans la contrée. Toutes ses promesses furent accomplies, et après avoir arraché les missionnaires à la mort, il les aida à vivre.

Le discours et l'exemple du charitable Prieur désabusèrent

les habitants de Paimpol. A leur tour ils détrompèrent les paroisses voisines. Comme le peuple va toujours aux extrêmes, il passa subitement de la haine à l'amour et même à la vénération. On courut plus vite à l'église qu'on n'avait couru aux armes. On se jeta aux pieds des Pères pour leur demander pardon du mépris qu'on avait fait de la parole de Dieu et des mauvais traitements qu'on leur avait infligés.

Les Pères accueillirent avec tant de bonté le retour de ces pauvres égarés qu'ils se gagnèrent tous les cœurs. Mettant à profit ces heureuses dispositions, le P. Maunoir monta en chaire et prêcha, d'une manière si véhémente sur les tourments de l'enfer, que tout l'auditoire, saisi de frayeur, se mit à crier miséricorde. De la chaire le Vénérable passa au confessionnal ; le P. Bernard en fit autant, et le travail dès lors ne leur manqua plus. La douleur des pénitents était si vive, leurs larmes étaient si abondantes, que les surplis des Pères en étaient tout trempés.

Les jours suivants, le concours fut effroyable. Le bruit de ces merveilles s'était répandu dans les diocèses voisins. Il vint alors des trois diocèses de Tréguier, de Saint-Brieuc et de Dol, bien que ce fût au mois d'août et au fort de la moisson, une multitude si considérable, que douze Pères ensemble n'auraient pu suffire pour répondre à tant de besoins. Il fallait monter en chaire sans préparation, pour ainsi dire. Mais Dieu montrait d'une manière sensible qu'il est le Maître des langues comme des cœurs. Les pénitents pleuraient de douleur, les confesseurs pleuraient de joie. Beaucoup se refusaient à prendre aucune nourriture avant de s'être confessés, et pouvaient dire avec le roi-prophète : « J'ai oublié de manger mon pain ; mes larmes me servent de nourriture. » Quand le P. Maunoir parlait de la vie éternelle, les sanglots éclataient dans la foule avec tant de force qu'il fallait interrompre le sermon. Beaucoup de jeunes gens avouèrent qu'en entendant ou en chantant les cantiques spirituels, ils en avaient plus appris en huit jours sur les vérités de la religion, qu'ils ne l'avaient fait depuis qu'ils étaient sur la terre.

Les Pères étaient tellement occupés du salut des âmes, qu'ils ne purent songer à guérir les corps et se refusèrent à toucher

les malades qu'on amenait de tous côtés. Le P. Maunoir rapporte toutefois qu'il bénit avec l'huile sainte un enfant qui se mourait d'une esquinancie, et qu'il revint à la santé au bout de trois heures. L'hôtesse des Pères fut guérie subitement d'une fluxion qu'elle avait sur les yeux, en les lavant avec de l'eau où le P. Bernard avait trempé son rosaire.

Cette mission, qui avait eu de si fâcheux commencements, eut donc les suites les plus heureuses et une fin admirable. Le P. Maunoir eut la pensée de faire une procession pour demander à Dieu un temps propice à la moisson. Une pluie continuelle depuis plusieurs jours abattait les blés et ruinait la campagne. On regardait la procession comme impossible, tant il pleuvait encore une heure seulement avant la cérémonie. Le P. Maunoir, plein de confiance, faisait tous les préparatifs, comme s'il n'avait jamais douté que la pluie ne dût cesser bientôt. Elle cessa en effet dès que les enfants qui devaient marcher en tête eurent été transformés en angelots. On eut dès lors un temps splendide qui ne dura pas moins d'un mois, répara tous les dommages passés et permit une moisson des plus abondantes.

Les insulaires de Bréhat avaient passé la mer pour se joindre à la procession. Elle dut, à la demande universelle, se continuer jusqu'à Paimpol, qui tint à honneur de faire oublier les débuts de la mission. Cent Paimpolais en armes s'avancèrent à sa rencontre et lui firent cortège.

Sur la grande place de la ville se dressait un arc de triomphe décoré avec magnificence, et ce fut au son joyeux des cloches, aux bruyantes détonations des mousquets, que les missionnaires furent accueillis dans les rues de leur cité. Pour terminer enfin, les religieux de l'abbaye de Beauport fermaient la marche de la procession.

Honneur et louange à Dieu seul, s'écrie le P. Maunoir dans le récit qu'il nous a laissé, à Dieu qui fait jaillir des ténèbres la plus resplendissante lumière et nous avertit de ne jamais perdre confiance, même au milieu des plus violentes persécutions !

Le Vénérable voulait, suivant sa coutume, mettre fin à la procession et à la mission en adressant à la foule immense

qui l'entourait, un dernier discours. Mais à peine eut-il prononcé son texte, qu'à la pensée que sa parole était une parole d'adieu, il s'éleva de tout l'auditoire un tel bruit de gémissements, de pleurs et de sanglots, que le Père ne pouvant plus se faire entendre fut contraint de descendre de chaire. Toute la foule le suivit. Les uns tombaient à ses genoux, en lui demandant sa bénédiction. Les autres lui prenaient les mains malgré lui et les baisaient. Ceux-ci couvraient de leurs larmes le bord de sa robe ; ceux-là lui donnaient mille autres marques de respect. Il ne savait plus lui-même comment se dérober à tous ces hommages de vénération, qui se poursuivirent jusqu'à la nuit. Seule, la promesse de revenir bientôt donner de nouvelles missions dans ces contrées put y mettre un terme.

Telles sont les bénédictions que Dieu réserve parfois aux ouvriers évangéliques qui ne cherchent que sa gloire. Dans leur simplicité et leur rudesse apparente, ces témoignages ne valent-ils pas mieux que les louanges et les applaudissements du monde? Ils viennent en effet d'un cœur véritablement converti, qui ne voit plus dans le prêtre de Jésus-Christ que l'instrument de sa conversion [1].

1. *Journal latin des missions*, ad ann. 1642, p. 100-108. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 149-156. — *Recueil des vertus et des miracles du P. Maunoir*, par le P. Le Roux, p. 107. — *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. xxv, p. 478-479. — Le T. R. P. Général, Mutio Vitelleschi, écrivait au P. Alain de Launay, Recteur du collège de Quimper, à la date du 8 mars 1642 : « Consolatur ejus collegii præclara in Domino species, et *egregius* labor in curanda salute animarum. Incumbit ipsi onus ut tot Dei dona uberiores proventus Domino afferant. » Ex archiv. Rom.

CHAPITRE XII

MISSIONS DU VÉNÉRABLE DANS L'ÉVÊCHÉ DE CORNOUAILLES

1643-1644

Diverses missions de 1642. — Entrée solennelle de Mgr du Louët à Quimper. — Visite pastorale. — Prédications et catéchismes du P. Maunoir à la cathédrale. — Excursions apostoliques autour de Quimper. — Le bras de saint Corentin placé solennellement dans la cathédrale. — Dévotion au premier évêque de Cornouailles. — Guérison de Françoise Gubaër. — Tournées pastorales de Mgr du Louët. — Les Pères préparent à la Confirmation. — Le P. Maunoir et Marie-Amice Picard à Saint-Pol. — Synode de Quimper. — Les missions d'Audierne, de Cléden-Cap-Sizun et de Plogoff. — Les superstitions bretonnes au XVIIe siècle. — La miséricorde divine. — Vénération du peuple pour les missionnaires. — Les grands vœux du P. Maunoir à Quimper. — Missions de Penmarc'h, de Rostrenen, de Ty-Mam-Doué, de Plovan. — Saint Corentin et le P. Bernard dans la chapelle de Lesnarvor. — Grâces miraculeuses obtenues par le P. Bernard. — Missions de Plouhinec, de Mahalon, de Pont-Croix et de Plozévet. — Le cantique spirituel sur les tourments de l'enfer. — La procession générale.

Le P. Maunoir assigne encore à l'année 1642 d'autres missions que celles que nous venons de raconter, celles de Plounévez-du-Faou, de Plonévez-Porzay, de Plozévet par exemple. Il donna aussi dans le Léon la mission du Conquet. L'évêché de Dol le revit de nouveau et l'entendit à Kérity, à Perros-Hamon et dans la chapelle de Notre-Dame de la Clarté à Perros-Guirec [1]. Car il avait promis de ne pas laisser s'écouler l'année sans retourner dans ces contrées du nord de la Bretagne [2]. Mais à quelle époque ont eu lieu ces travaux apostoliques, sur lesquels nous n'avons aucun détail? il serait difficile de le préciser.

Tout ce que nous pouvons affirmer, c'est que, c'est de l'é-

1. *Journal latin des missions*, ad ann. 1642, p. 89.
2. *Journal latin des missions*, ad ann. 1642, p. 106.

vêché de Dol qu'il fut rappelé à Quimper, où il avait ordre de se rendre au plus tôt. Car le 22 février 1643, premier dimanche de carême, Mgr René du Louët venait enfin de faire son entrée solennelle dans sa ville épiscopale [1]. Il avait été sacré à Paris, dans la chapelle des religieuses du Calvaire, le 2 février précédent, et le siège de Cornouailles était vacant depuis plus de deux ans [2].

C'était un grand événement, qui causait à tout le diocèse une joie profonde et bien légitime. Le nouvel évêque était doué en effet du plus rare mérite. Aux lumières d'un esprit solide il alliait une droiture et une générosité de cœur bien propres à lui concilier la confiance universelle. Inébranlable dans l'accomplissement du devoir, il se distinguait encore par l'ardeur de son zèle, qualité bien précieuse, nécessaire toujours, mais surtout dans un diocèse où depuis deux cents ans nul évêque n'avait fait de visite régulière [3].

La vigilance du Pasteur commun venant à manquer, les pasteurs particuliers se surveillaient moins eux-mêmes et laissaient à l'abandon le troupeau qui leur était confié. De là une ignorance des choses de la foi presque générale et une corruption de mœurs véritablement effrayante. A part la ville épiscopale, et encore avait-elle grand besoin de réforme, à part la côte de Douarnenez cultivée avec tant d'amour par Dom Michel le Nobletz et les pays évangélisés par les PP. Maunoir et Bernard, il était peu de paroisses auxquelles un prompt secours ne fût nécessaire.

Sans s'arrêter à gémir inutilement sur le malheur de son peuple, le sage et vigilant Prélat alla droit au remède. Il voulait connaître par lui-même son troupeau : il se résolut à visiter son diocèse, non seulement en évêque, mais en missionnaire, car il alla presque toujours à pied, pénétrant jusque

1. *Vie manuscrite de Catherine Danielou*, ch. XLII, p. 292.

2. 2 février 1643. Voir son épitaphe par Guy Autret, Sgr de Missirien et de Lézargué. *Monographie de la cathédrale de Quimper*, par R. F. Le Men, p. 76. Quimper, 1877. — Voir les *Annales Calvériennes*, par le F. Siméon Mallevaud, Prédicateur Récollé, p. 962. Angers, chez P. Yvain, MDCLXXI.

3. *Journal latin des missions*, ad ann. 1643, p. 109. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 157.

dans les plus humbles bourgades, sans reculer même devant les rochers de l'île de Sein.

Sa première visite fut, pendant le carême de 1643, pour sa ville épiscopale. Des prédications particulières devaient la préparer. Il les confia aux PP. Maunoir et Bernard, dont il connaissait le mérite. Mais à la cathédrale de Saint-Corentin, l'une d'elles était chaque jour réservée à l'explication du catéchisme en langue bretonne. Mgr du Louët parla le premier, et déclara du haut de la chaire que le P. Maunoir parlerait après lui et qu'il le substituait en sa place. Ces catéchismes eurent un tel succès, que ces jours-là il y avait à la cathédrale une affluence plus considérable que celle qu'on y voyait auparavant le jour même du Vendredi saint [1].

C'est alors aussi qu'étendant son zèle tout autour de Quimper, le Vénérable exerça de nouveau son apostolat à Cuzon, dans la chapelle de Ty-Mam-Doué, à Locmaria, à Penhars, à Quéméneven, où une pauvre femme dont on n'attendait plus que la mort, épuisée qu'elle était par un flux de sang, retrouva tout à coup la vie et put donner le jour à son enfant. Une faveur semblable fut obtenue pendant les prédications d'Ergué, et une jeune fille à peu près idiote, sans parler de ses autres infirmités, recouvra, dans la paroisse de Plonéis, avec la raison une santé parfaite, grâce au grain de sainte Jeanne [2].

Les hôpitaux et la prison de Quimper eurent, comme l'année précédente [3], les visites du P. Maunoir et en recueillirent les plus grands fruits. Un malheureux prisonnier, anglais de naissance et protestant de religion, fut touché de la grâce en entendant les Pères. Il demanda à embrasser la foi catholique, et le P. Alain de Launay, Recteur du collège des Jésuites, reçut lui-même son abjuration [4].

Tant de misères physiques s'étaient offertes aux regards du Vénérable pendant ce séjour à Quimper, que son cœur

1. *Journal latin des missions*, ad ann. 1643, p. 109-110. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 156-158.

2. *Journal latin des missions*, ad ann. 1643, p. 109-113 et 115.

3. Voir ch. XI, ci-dessus.

4. *Journal latin des missions*, ad ann. 1643, p. 110.

attristé aurait voulu trouver remède à tous les maux. Comme un grand nombre de nobles dames suivaient ses instructions jusque dans les hôpitaux et la prison il stimula leur dévouement, et à sa voix elles se réunirent en assemblées de charité. Elles pourvoyaient aux besoins des pauvres honteux, à la visite des malades, et se livraient encore à beaucoup d'autres œuvres de miséricorde [1].

Les misères morales n'étaient guère moindres. Pour les diminuer, le P. Maunoir eut recours à la dévotion à saint Corentin. Elle s'était bien ranimée déjà depuis la peste de 1639; mais il lui imprima un nouvel essor et la fortifia dans tous les cœurs. Le moment était des plus favorables. On avait achevé à la cathédrale le monument destiné à recevoir le bras de saint Corentin, et c'est le 3 mai de cette même année 1643 que Mgr du Louët allait y déposer solennellement la sainte relique [2], à la grande joie de toute la ville et surtout du P. Bernard. Aussi les fidèles se virent-ils récompensés de leur ferveur par des grâces extraordinaires. Beaucoup seraient à signaler pendant cette période de la visite pastorale à Quimper; mais elles deviennent si fréquentes dans la vie du Vénérable, qu'il faut savoir se borner.

Donnons-en seulement un exemple. Il y avait alors à Quimper une jeune fille, nommée Françoise Gubaër, d'une famille recommandable de la ville. Paralysée depuis six mois, elle était un jour assise près de sa cheminée, quand tout à coup un tison enflammé roula du foyer sur l'un de ses pieds nus. Impuissante à l'écarter, elle sentait son pied se consumer à petit feu. Sur ces entrefaites survinrent les PP. Maunoir et Bernard. Ils faisaient la visite des malades. Instruits de ce qui venait de se passer, ils recommandèrent à saint Corentin la pauvre infirme et lui firent une onction avec de l'huile qui avait brûlé devant l'image du premier apôtre de la Cornouailles. Un peu plus tard, quand la mère absente en ce moment rentra dans sa maison, elle vit avec stupeur sa fille se lever à sa rencontre et la saluer en lui disant : « C'est à l'huile de saint

1. *Journal latin des missions,* ad ann. 1643, p. 109 et 110.
2. V. plus haut, ch. v.

Corentin, dont le P. Maunoir m'a fait une onction, que je dois d'être guérie. » Brûlure et paralysie, tout avait disparu [1].

Les grandes fêtes pascales à peine terminées, Mgr du Louët commença dans les campagnes ses tournées pastorales. Les Pères le précédaient et disposaient les peuples à la Confirmation. Il y avait si longtemps qu'ils n'avaient été visités que la foule des confirmands était immense. Le P. Maunoir écrit qu'il n'y en eut pas moins de treize mille dans les trois paroisses de Brasparts, de Pleyben et de Saint-Ségal. On était accouru de tous les pays environnants, et les plus jeunes n'étaient pas les plus nombreux.

Le grand avantage qu'on retira de ces premières visites fut de connaître la source du mal. Il devenait évident que pour ramener les fidèles à leur devoir, il fallait avant tout exciter le zèle et la vigilance des pasteurs. Aussi est-ce dans ce dessein que Monseigneur de Quimper convoqua tous ses prêtres à un synode. La date une fois fixée, il prévint le P. Maunoir qu'il aurait à prononcer la harangue d'ouverture. En attendant, il le priait de prendre avec le P. Bernard la route de Saint-Pol-de-Léon. L'un et l'autre devaient y consoler en son nom, Marie-Amice Picard.

Nous avons eu déjà l'occasion de parler de cette servante de Dieu [2], dont Mgr du Louët avait lui-même admiré les vertus lorsqu'il était grand vicaire de Léon. Devenu évêque de Quimper, il n'abandonna point la pauvre martyre qui ne cessait d'offrir ses tourments pour la conversion des pécheurs. Le premier août 1667, il rendra même à sa mémoire un solennel et glorieux témoignage. Il affirme après tous les directeurs de Marie-Amice, dans l'attestation qu'il nous a laissée, qu'elle ne put jamais, l'espace de dix-huit ans, supporter d'autre nourriture que celle de la sainte Eucharistie. Elle la recevait souvent chaque semaine ; et pendant que, nouvelle Catherine de Sienne, elle voyait se soutenir par un miracle continuel les forces de son corps, celles de son âme s'alimentaient par une oraison sublime à laquelle elle consacrait les

1. *Journal latin des missions,* ad ann. 1643, p. 111-112-113.
2. *V. super.* ch. VII.

heures du jour et souvent de la nuit. Interprètes des pensées et des sentiments de Mgr du Louët, les Pères, qui la connaissaient bien, relevèrent son courage abattu par les épreuves et revinrent à Quimper pour le synode[1].

Le jour de l'ouverture, le P. Maunoir, suivant l'ordre qu'il en avait reçu, prononça sa harangue. Il n'avait eu pour la préparer d'autre temps que celui du voyage. Mais il y déploya avec tant de naturel les qualités ordinaires de son talent, la clarté, l'onction, le pathétique, qu'il conquit d'enthousiasme les suffrages de tous les Recteurs. Fort de ce succès, Mgr de Louët en profita aussitôt pour son dessein. Il déclara donc à ses prêtres qu'il se sentait poussé comme par une force divine à envoyer les Pères dans leurs paroisses. Là, ils se feraient leurs auxiliaires dans la conduite et la direction des âmes, en remplissant, partout où ils le trouveraient bon, les ministères propres à des missionnaires de la Compagnie de Jésus. L'évêque termina son discours en demandant à ses prêtres d'accueillir le P. Maunoir et le P. Bernard comme ils l'accueilleraient lui-même, et avec un zèle aussi ardent que celui qui le portait à les leur adresser[2].

Le synode était à peine achevé, que Mgr du Louët, à la prière de M^me^ de Kerazan, mère du célèbre abbé de Trémaria, dont nous parlerons si souvent dans cette histoire[3], envoya les Pères évangéliser quelques paroisses de la côte occidentale de Cornouailles. La petite ville d'Audierne, que son port avait déjà rendue célèbre, fut le premier théâtre de leur zèle. Elle avait résisté jadis aux efforts apostoliques de Dom Michel le Nobletz; mais aujourd'hui éclairée par le malheur, car les tempêtes avaient englouti la plus grande partie de ses vaisseaux

1. *Vie manuscrite de Marie-Amice Picard*, par le vénérable P. Maunoir, liv. II, ch. XIV, p. 318-321. — *Abrégé des vies de Marie Diaz, Marie-Amice Picard et d'Armelle Nicolas*, par le P. François de la Marche, de la Compagnie de Jésus, p. 64-70. Nantes, chez Vatar, MDCCLVI. — *Vie du R. P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 159-160. Voir aux pièces justificatives du chap. XII.

2. *Journal latin des missions*, ad ann. 1643, p. 115. — *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 161.

3. *Vie de M. l'abbé de Trémaria*, par le vénérable P. Maunoir, p. 3 et 4, ch. I^er^.

et ruiné sa prospérité commerciale, elle se montra plus accessible à la grâce. Le succès ne se fit pas longtemps attendre. Il était le résultat des saintes industries si heureusement employées dans les missions précédentes. « Aussi, à notre grande joie, écrit le P. Maunoir, tous les désordres publics ont cessé avec nos travaux. » Des grâces miraculeuses marquèrent également le passage des Pères. Un des habitants entre autres recouvra subitement la raison, après avoir reçu l'onction de l'huile bénite qui brûlait devant l'image de saint Corentin[1].

Audierne était à peine évangélisé, et il le fut à la fin du temps pascal, que déjà, le 8 mai 1643, nous retrouvons le P. Maunoir en pleine mission à Saint-Tujean en Primelin[2]. Au mois de juillet, c'était le tour de Cléden-Cap-Sizun et de Plogoff[3].

Ces deux dernières paroisses étaient voisines de la fameuse pointe du Raz. L'ignorance religieuse des habitants y était presque absolue. A Cléden par exemple, on savait si peu se confesser, qu'au saint tribunal les pénitents, surpris d'être minutieusement interrogés sur leurs fautes, disaient aux Pères : « Vous êtes bien curieux, vous autres : vous en voulez trop savoir. Que ne faites-vous comme nos prêtres? Ils ne nous demandent qu'une seule chose : Savez-vous votre religion? vos prières? Sur notre réponse affirmative, ils nous enjoignent de dire pour pénitence cinq *Pater* et cinq *Ave* et nous donnent l'absolution. Pourquoi exiger davantage[4]? »

Les paroissiens de Plogoff n'étaient pas mieux instruits. Pour eux, pas de distinction entre un jour de fête et un jour ouvrier. Le travail était le même tous les jours, à part le temps de la messe, qu'ils consentaient à entendre le dimanche : « Ne faut-il pas manger le dimanche comme les autres jours? disaient-

1. *Journal latin des missions*, par le vénérable P. Maunoir, ad ann. 1643, p. 115-116. — *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 162.

2. *Vie manuscrite de Catherine Danielou*, par le vénérable P. Maunoir, ch. XL, p. 322. Saint-Ugen, Saint-Hugin ou Saint-Ygin, dont a fait finalement Saint-Tujean.

3. *Vie manuscrite de Catherine Danielou*, par le vénérable P. Maunoir, ch. XLVII, p. 327.

4. *Journal latin des missions*, par le vénérable P. Maunoir, ad ann. 1643, p. 116. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 162-163.

ils ; il est donc juste que, ce jour-là comme les autres, nous nous livrions au travail de la pêche. »

Les danses nocturnes qui avaient lieu dans les chapelles de la côte révélaient d'autres désordres encore. Les superstitions les plus grossières et les plus étranges y régnaient en souveraines. Des femmes, par exemple, détachaient des murailles des chapelles les images des Saints, et les menaçaient des traitements les plus odieux, si leurs maris ou leurs enfants alors sur mer ne leur étaient promptement rendus. Ce retour se faisait-il attendre, les menaces étaient exécutées. Les saintes images étaient placées dans l'eau ou même flagellées au milieu des plus indignes outrages. D'autres balayaient avec soin la chapelle la plus voisine de leur demeure, en recueillaient la poussière et la jetaient en l'air, pour que le vent devînt propice aux barques des pêcheurs.

La mort avait-elle frappé un membre de la famille, aussitôt tous les vases de la maison qui renfermaient de l'eau étaient mis à sec ; sans cette précaution, l'âme du défunt s'y serait infailliblement noyée. Ailleurs on jetait dans les champs un trépied ou un couteau à la pointe recourbée: c'était le moyen de préserver de la dent des loups le bétail égaré dans la campagne

A l'apparition de la nouvelle lune, les habitants tombaient à genoux devant elle et récitaient un *Pater* en son honneur. La veille de saint Jean-Baptiste, près des feux qu'on allume ce jour-là, chaque famille plaçait des pierres destinées à servir de siège aux âmes des ancêtres et à leur permettre de se chauffer à l'aise.

Le premier jour de l'an, on offrait à la fontaine ou aux puits du village un morceau de pain couvert de beurre. Ce même jour encore, on jetait dans l'eau de ces fontaines autant de morceaux de pain qu'il y avait de membres dans la famille. S'ils flottaient de telle ou telle manière, on en concluait à la mort certaine, cette année-là, de telle ou telle personne.

C'était une croyance générale que Dieu avait fait le seigle et le froment, tandis que le blé noir ou le sarrasin était l'œuvre du diable. La récolte du blé noir une fois terminée, on en jetait plusieurs poignées dans les fossés qui bordent les champs où il avait mûri, pour en faire comme un sacrifice au démon

lui-même. Au lendemain de son mariage, la jeune fille recevait une criblée de blé noir, qu'elle répandait à terre par-dessus ses épaules.

Il se trouvait même des prêtres pour encourager ces superstitions et en tirer un honteux profit. Ignorants et vicieux, ils persuadaient aux pauvres villageois, si leurs bêtes étaient malades, que l'âme de leur grand-père ou d'un autre parent les avait frappées. Mais pour apaiser cette âme, il était nécessaire, disaient-ils, de leur payer, et libéralement, neuf messes consécutives. Ces neuf jours écoulés, le malheureux campagnard devait se présenter de nouveau. Il apprenait, il est vrai, que l'âme du grand-père était apaisée, mais pour prévenir le courroux de l'âme de la grand'mère, il ne lui restait plus d'autre moyen que de faire dire encore neuf autres messes, payées comme les premières avec une grande générosité.

Plusieurs de ces malheureux prêtres avaient acquis, grâce à de faux exorcismes empruntés à la magie, une véritable habileté et prétendaient pouvoir guérir toute sorte de maladies. Leur crédit était même devenu si considérable, que de tous côtés on venait les consulter comme des oracles. Un livre entier, écrit le Vénérable P. Maunoir, ne suffirait pas pour décrire les pactes et les sortilèges inspirés par l'enfer à ce peuple ignorant.

Dom Michel le Nobletz avait bien, à l'époque de ses missions dans ces contrées, combattu avec un zèle admirable ces restes de paganisme et d'idolâtrie. Des témoignages non équivoques de repentir avaient répondu à ses cris de douleur, à ses prières comme à ses prédications. Mais plus fort que les résolutions et les larmes, l'empire de la coutume avait repris le dessus. Le P. Maunoir se trouvait à son tour en face des mêmes superstitions, des mêmes erreurs et des mêmes faiblesses[1].

Toutefois, si son apostolat eut à s'exercer au milieu des plus graves difficultés, il fut aussi couronné des plus consolantes bénédictions.

Les prêtres, les premiers, reconnurent leur coupable con-

1. *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz*, par le vénérable P. Maunoir, liv. II, ch. II, p. 292-294. — *La Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, liv. V, ch. III, p. 185-187.

duite et travaillèrent à la réparer. Les fidèles suivirent l'exemple des pasteurs. Les confessions générales furent innombrables. La ferveur ne fit que s'accroître, et chacun se promit de servir Dieu désormais en véritable chrétien.

C'est alors que deux malheureuses femmes éprouvèrent d'une manière éclatante les effets de la miséricorde divine. L'une d'elles, poussée au désespoir par le démon, était résolue d'en finir avec ses jours. Dans ce but, elle se dirige vers la mer. Mais soudain elle entend les pas de quelqu'un qui semblait marcher à sa suite. Elle se retourne : un jeune homme tout brillant de divines clartés apparaît à ses regards. Saisie d'effroi, elle tombe et s'évanouit. Revenue à elle-même, elle sent son cœur tout bouleversé. Elle recourut aussitôt au sacrement de Pénitence et y retrouva la confiance et la paix.

L'autre, succombant sous le poids de la misère, était également décidée à se précipiter des hauteurs d'un rocher dans les flots de la mer. Elle se met en route pour accomplir son funeste dessein. Une voix retentit à ses oreilles et prononce distinctement ces mots: « Retourne en arrière. » Frappée de stupeur, elle s'évanouit. Quand elle se relève, elle regagne sa chaumière. Mais la fatale tentation revient encore. Cinq fois elle y cède, cinq fois la voix mystérieuse la rappelle à son devoir. Vaincue une dernière fois, elle reprend le chemin de la mer, monte sur un rocher, et va se précipiter au fond de la mer, quand la voix divine l'arrête encore. Elle l'écoute, vient se confesser et est délivrée de ses cruelles angoisses.

Dans ces deux paroisses de Plogoff et de Cléden-Cap-Sizun, les Pères, dit le Vénérable, excitèrent à ce point non seulement la bienveillance, mais encore la vénération même des paroissiens, qu'ils tombaient à genoux sur leur passage en leur demandant leur bénédiction. Une classe d'hommes cependant faisait exception aux sentiments de la foule. C'était celle des débitants de boisson. Pour eux, ils poursuivaient les Pères d'un regard menaçant et courroucé : ils se sentaient profondément atteints dans leurs espérances de bonne fortune [1].

1. *Journal latin des missions*, par le vénérable P. Maunoir, ad ann. 1643, p. 117-118. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 163-164.

Faute de preuves certaines, il nous faut renoncer à suivre la marche exacte des Pères dans leurs excursions apostoliques, aussi bien qu'à donner le détail de tous leurs travaux. Mais ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'à cette époque eurent lieu les grandes missions de Penmarc'h, de Rostrenen et aussi de Ty-Mam-Doué, où le P. Maunoir venait si souvent raviver sa confiance et son amour envers la Mère de Dieu.

La fin du mois d'août ramena cependant le P. Maunoir à Quimper. Il y était impatiemment attendu. Par une lettre datée de Rome le 3 février 1643, et adressée au P. Jean Filleau, Provincial de France, le P. Général Mutio Vitelleschi accordait à plusieurs Pères, du nombre desquels étaient le P. Vincent Huby et le P. Julien Maunoir, la permission de prononcer leurs derniers vœux. La lettre se terminait par ces mots : « *Precor singulis a Domino Deo uberrimos gratiæ affluxus, quorum præsidio vocationi suæ cumulate respondeant. Je demande à Notre-Seigneur pour chacun d'eux les trésors les plus abondants de sa grâce. Puissent-ils y trouver le moyen efficace de répondre pleinement à leur vocation.* » Les archives de Rome, où nous avons puisé ce document, nous le montrent avec cette annotation écrite plus tard de la main des supérieurs vis-à-vis le nom du P. Maunoir : *Respondit cumulate, il y a pleinement répondu.*

Or, le moment de jouir de cette faveur si désirée était enfin venu. Le Vénérable s'y prépara par les exercices de la retraite, et le 8 septembre 1643, le R. P. Recteur Alain de Launay recevait sa profession dans la chapelle du collège de Quimper. On devine ce que dut être cette fête de famille. Si elle fut pour les Pères et les élèves un sujet de douce consolation, elle marqua dans la vie du P. Maunoir un surcroît de zèle apostolique, qui ne s'éteindra qu'avec son dernier soupir [1].

Dans ce même mois de septembre, quelques jours à peine après les fêtes intimes du collège, ces deux infatigables missionnaires se retrouvaient sur les côtes de la baie d'Audierne, et donnaient, au prix de mille fatigues et au milieu de consolations sans nombre, la mission de Plovan. Elle était due à la générosité de M. de Kerorentin, neveu de Mgr Guillaume Le

1. Ex archiv. Rom. V. aux pièces justificatives du chap. XII.

Prestre, l'ancien évêque de Quimper. Ainsi voulait-il effacer par ses aumônes la faute de son oncle, qui s'était montré si longtemps l'adversaire des missions bretonnes. Cet exemple suscita dans les maisons de noblesse une sainte rivalité, qui devait tourner uniquement au salut des âmes.

La mission de Plovan ne laissa subsister aucun scandale, et la grâce de Dieu y opéra les mêmes prodiges de conversion que ceux que nous avons déjà tant de fois admirés ailleurs.

Un fait d'un autre genre qui s'y passa sous les yeux de plusieurs témoins, ne saurait passer inaperçu. Dans la matinée du 29 septembre 1643, jour de la fête de saint Michel, le P. Maunoir était allé dans l'église paroissiale de Plovan pour y catéchiser et prêcher comme à l'ordinaire. Pendant ce temps-là, le P. Bernard fut prié de dire la messe dans la chapelle du château de Lesnarvor. A peine revêtu des habits sacerdotaux, persuadé que le servant se trouvait dans le sanctuaire, il monta à l'autel et commença la messe. Mais de servant, il n'y en avait pas. Néanmoins une voix claire et distincte répondit à toutes les prières du prêtre, ainsi que l'ont attesté sous la foi du serment M^me^ de Kerorentin, M^lle^ de Kermorvan sa sœur et l'une de ses nièces, ainsi que Catherine Danielou, que nos lecteurs ont appris à connaître. Mais celle-ci eut seule le bonheur de voir le saint personnage des lèvres duquel tombaient les réponses liturgiques. Elle aperçut à l'une des fenêtres de la chapelle un pontife tout brillant des insignes de la dignité épiscopale. Les habitants n'hésitèrent pas à croire que ce prélat ne fût saint Corentin lui-même. D'après eux, celui qui avait relevé son culte dans la Cornouailles était bien digne d'un tel hommage [1].

En consignant ce fait dans son Journal, le P. Maunoir ne peut s'empêcher de rappeler un autre souvenir non moins glorieux à la mémoire de son premier compagnon d'apostolat. La supérieure de l'hôpital de Tréguier, la Mère Marie de Jésus, avait appris, vers 1671, que le P. Maunoir composait la vie du P. Bernard. Dès lors elle regarda comme un devoir de

1. *Journal latin des missions*, par le vénérable P. Maunoir, p. 119-120. — *Vie manuscrite de Catherine Danielou*, par le P. Maunoir, ch. XXXVI, p. 257-258.

lui faire connaître les merveilles que Dieu avait opérées par l'entremise de son fidèle serviteur. Elle confessait n'avoir jamais recouru aux prières du P. Bernard, dans les circonstances même les plus désespérées, sans en avoir aussitôt ressenti l'heureux effet. C'est à lui seul qu'elle se croyait redevable de sa vocation, encore qu'elle eût été entravée par des obstacles d'une délicatesse extrême. Mais elle se réalisa au temps et de la manière dont il l'avait prédit. Le jour même où le P. Bernard lui annonçait que ses vœux seraient bientôt exaucés, elle se trouvait chez son aïeule. Celle-ci servit sur la table une miche de pain. Le Père la bénit et en mangea. Or ce petit pain rond qui suffit à peine à la nourriture quotidienne d'un homme, nourrit pendant quinze jours quatre convives de la maison. Devant ce miracle évident, auquel on ne pouvait attribuer d'autre origine que la bénédiction donnée par le Père, la vénérable aïeule fit garder précieusement ce qui restait encore de la miche. Quand il y avait des malades autour du château, elle leur en distribuait des fragments, et beaucoup y trouvèrent la guérison [1].

L'année 1644 ne devait pas être moins féconde que l'année 1643 : sept missions données en Cornouailles ; cinquante mille fidèles instruits des vérités de la foi ; dix mille confessions générales entendues ; cinq mille pécheurs insignes convertis; des réconciliations sans nombre; des restitutions inespérées et fréquentes; les danses nocturnes supprimées; des superstitions de tout genre et d'un nombre incalculable enfin abolies : tel est le tableau abrégé des œuvres du P. Maunoir [2].

Sans nous arrêter aux travaux accomplis, vraisemblablement pendant le Carême [3], à Quimper, à Douarnenez, arrivons à la mission de Plouhinec. Le Recteur d'alors était plein de zèle pour sa paroisse, mais il ne pouvait l'instruire, car il ignorait la langue bretonne. A sa prière, les Pères accoururent auprès de lui et, grâce à sa charité, purent évangéliser avec Plouhinec trois ou quatre paroisses voisines : Mahalon, Pont-

1. *Journal latin des missions*, par le vénérable P. Maunoir, p. 120-122.
2. *Journal latin des missions*, par le vénérable P. Maunoir, p. 122.
3. *Vie manuscrite de Catherine Danielou*, ch. LVII, p. 416-417.

Croix et Plozévet. Le succès de la mission fut tel qu'on l'attendait. Tout le peuple montra par son repentir qu'il comprenait la grandeur de ses fautes. On avait mille raisons d'espérer que la conversion serait durable. Le P. Maunoir toutefois voulut l'affermir encore par un spectacle bien propre à inspirer à tous les convertis une crainte salutaire.

Il avait composé sur les tourments de l'enfer un cantique dont les campagnes bretonnes ont retenti pendant deux siècles. C'était un dialogue aussi instructif qu'émouvant, qui s'échangeait entre les habitants de la terre et les âmes des damnés. A la fin de la procession générale, qui, suivant la coutume, termina la mission, le Père fit en effet monter sur un théâtre dressé au milieu de la campagne deux petits angelots. Leur rôle consistait à interroger, au nom des vivants, ceux qui, placés sous le théâtre, devaient répondre au nom des damnés. La procession une fois arrêtée là, les angelots entonnèrent leur lugubre cantique et firent tressaillir la foule. Mais quand aussitôt, sortant des profondeurs du théâtre comme du fond des abîmes, les voix lamentables des damnés dépeignirent en paroles brûlantes leurs effroyables supplices et prouvèrent à tout ce peuple qu'ils avaient pour cause les péchés qu'il commettait lui-même si facilement, ce fut un effroi extraordinaire. Ces quatre mille auditeurs se frappèrent la poitrine en pleurant et en gémissant. La résolution qu'ils avaient déjà prise de faire pénitence et d'éviter le péché, se fortifia encore davantage et porta les plus heureux fruits [1].

Un changement de temps survenu fort à propos et tout exprès, ce semble, pour la procession, avait bien disposé les cœurs. Il pleuvait en effet depuis quatre jours, et un quart d'heure avant que la procession se mît en marche, la violence du vent était telle, que quatre hommes n'auraient pu réussir à porter la bannière. Le ciel devenait plus menaçant que jamais. Le P. Maunoir ayant tout disposé avec une imperturbable confiance donna l'ordre d'avancer. La croix qui précédait les enfants était à peine hors de l'église que le vent

1. *Journal latin des missions*, par le vénérable P. Maunoir, ad ann. 1644, p. 129. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 164-165.

s'abattit tout à coup, la pluie cessa, le ciel reprit sa sérénité et, tout le reste du jour, il fit le plus beau temps du monde [1].

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 165-166. — *Recueil des vertus et des miracles du R. P. Julien Maunoir*, par le P. Le Roux, art. 2, p. 107.

CHAPITRE XIII

LES MISSIONS DU VÉNÉRABLE A DAOULAS, PLOUGASTEL-DAOULAS, DIRINON ET IRVILLAC

1644

M. le Nobletz procure au P. Maunoir de nouvelles missions. — Les abbayes de Notre-Dame du Relec et de Notre-Dame de Daoulas. — Mission de Daoulas. — Les PP. Alain de Launay et Guillaume Thomas s'adjoignent au P. Maunoir. — Le cantique de saint Corentin, et la grâce qui en est la suite. — Calomnies contre les Pères. — Premières difficultés de la mission de Plougastel-Daoulas. — La pauvre veuve de Brest. — Immense concours à la mission. — Les cantiques spirituels. — Mgr du Louët et les pèlerins de la mission. — Grâces qui la couronnent. — Le meunier de Plougastel. — La récolte des chanvres. — Apparition de la sainte Vierge à des jeunes filles de Plougastel. — La cliente de saint Michel. — Une pénitente aux pieds du souverain Juge. — Le paysan tourmenté par les remords de sa conscience. — Un autre pénitent sauvé par son ange gardien. — Services rendus à la mission par Jeanne Le Gall. — La conversion d'un octogénaire. — La procession de Plougastel-Daoulas à la chapelle de Saint-Jean-Baptiste. — Mission de Dirinon. — Neuf prêtres séculiers partagent avec le P. Maunoir les travaux de la mission. — Difficultés suscitées par le clergé des paroisses voisines. — Le Recteur de Dirinon et l'ange à l'autel. — La bonne paysanne du Léon. — Explication d'un tableau énigmatique de Dom Michel dans le cimetière de Dirinon. — Marie Keraudy de Landerneau. — Enthousiasme de la foule. — Merveilleux succès de la mission. — Un vieux Léonard. — L'enfant dévot à la sainte Vierge. — Procession générale. — Le malencontreux cavalier. — Adieux des habitants de Dirinon. — La croix du P. Maunoir à Dirinon. — Les PP. Maunoir et Bernard au Conquet. — Accueil de Dom Michel. — Retour à Plougastel-Daoulas. — L'hymne de saint Corentin. — Le pénitent de Saint-Jacques. — Le petit pâtre séduit par le démon. — La mission d'Irvillac.

Cependant Dom Michel le Nobletz, de plus en plus persuadé des desseins de Dieu sur le P. Maunoir, voulait étendre encore le champ de ses travaux. Il fit demander à Mgr René de Rieux, alors en exil et dépossédé depuis 1635 de son siège épiscopal de Léon, s'il ne permettrait pas aux

PP. Maunoir et Bernard d'évangéliser les paroisses de Cornouailles qui relevaient de ses abbayes du Relec [1] et de Daoulas [2]. M. de la Coste, plus tard archidiacre de Léon, plaida si bien la cause de Dom Michel, que l'évêque exilé mit tout en œuvre pour obtenir de Mgr du Louët qu'il lui accordât les Pères dont il avait besoin. Il écrivit lui-même à M. le Nobletz pour le conjurer de s'associer à leurs travaux. Le vénérable vieillard le pria de l'excuser : « Quand j'avais les forces nécessaires pour cet apostolat, lui disait-il, on me le refusait. Aujourd'hui qu'on me presse de m'y livrer, les infirmités m'en rendent incapable. Mais mes prières du moins ne manqueront pas à ceux qui travaillent dans la vigne du Seigneur [3]. »

La petite ville de Daoulas reçut donc la première le bienfait de la mission. C'était à l'époque des fêtes du Saint-Sacrement [4] ; il y avait fort à faire, confesse le P. Maunoir, car on ignorait dans toutes ces contrées jusqu'aux premiers éléments de la doctrine chrétienne. Mais, dès les premiers jours des exercices, les habitants de Daoulas et des paroisses voisines y accoururent en foule. Le travail était au-dessus des forces des deux apôtres. Il fallut réclamer du secours [5]. Le P. Alain de Launay, Recteur du collège de Quimper, se rendit sans retard à l'appel et amena avec lui le P. Guillaume

1. L'abbaye cistercienne de Notre-Dame du Relec se trouvait en Plounéour-Menez, autrefois paroisse du diocèse de Léon, aujourd'hui du diocèse de Quimper, dans une vallée riante, couverte de bois et arrosée par un ruisseau charmant. Elle avait été fondée et rentée par les ducs de Bretagne. Ses ruines s'élèvent encore aujourd'hui parmi des massifs d'arbres et sur les bords d'une belle et verdoyante prairie. Cf. Les *Vies des Saints de Bretagne-Armorique*, par Albert le Grand. — *Chapelles de Notre-Dame en l'évêché de Léon*, par le P. Cyrille le Pennec, notes de M. de Kerdanet, p. 504, édit. de 1837.

2. Notre-Dame de Daoulas était une abbaye de l'ordre de Saint-Augustin, située dans la paroisse de Daoulas en Cornouailles. On n'en voit plus aujourd'hui que les ruines, c'est-à-dire, le portail et les trois nefs d'une église romane, avec quelques débris du chœur.

3. *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. xxii, p. 446-447.

4. Ibid., p. 470.

5. *Journal latin des missions*, ad ann. 1644, p. 124. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 166.

Thomas, ce vénérable vieillard dont nos lecteurs connaissent déjà la sainteté miraculeuse.

Le succès de la mission, s'écrie le P. Maunoir, dépassa non seulement toutes nos espérances, mais encore toutes nos prévisions. Grâces spirituelles et grâces temporelles, grâces privées et grâces publiques, tout nous fut accordé plus abondamment que jamais. Dieu combla même des biens de la terre ceux qu'il avait déjà comblés des richesses du ciel.

Deux années de suite, la stérilité des champs avait provoqué une grande cherté des vivres dans toute la Bretagne. L'année présente ne s'annonçait pas sous de meilleurs auspices. Une sécheresse extrême et qui durait depuis longtemps, faisait appréhender une véritable famine. Le P. Maunoir donna l'ordre de rassembler les enfants de Daoulas et des pays d'alentour. Tous ensemble alors chantèrent en l'honneur de saint Corentin un cantique composé par le Père tout exprès pour la circonstance. Ils n'avaient pas achevé la strophe où ils suppliaient le grand apôtre de la Bretagne de les prendre en pitié, qu'aussitôt et contre toute apparence, le ciel s'obscurcit. Une pluie douce commence à tomber et se prolonge plusieurs jours. Dans les paroisses voisines aussi bien qu'à Daoulas, la moisson alors en fleurs était sauvée et la Bretagne préservée d'une catastrophe imminente [1].

Une faveur si prompte et si inattendue devait, ce semble, disposer les habitants de Plougastel-Daoulas à bien accueillir les Pères. Ce fut le contraire qui arriva. Faut-il l'avouer ? un prêtre, dont le Vénérable a voulu taire le nom et la dignité, avait répandu les plus ridicules calomnies contre les missionnaires. Ils n'étaient, à l'en croire, que des fourbes et des séducteurs. La mission de Daoulas n'avait été qu'un prétexte pour se jeter sur l'abbaye et s'en rendre maîtres, avant d'entrer à Plougastel. Un autre faisait passer les Pères pour des sorciers qui, grâce à leurs sortilèges, commandaient à la pluie et au beau temps. Les recevoir, c'était attirer sur la

1. *Journal latin des missions*, ad ann. 1644, p. 124-125. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 167-168. — *Recueil des miracles du P. Julien Maunoir*, par le P. Le Roux, p. 110-111. — *Vie manuscrite de Dom Michel*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. XXIV, p. 470.

paroisse les plus grandes calamités. Un troisième, celui-là ecclésiastique du Léon, défendait au peuple de se confesser aux missionnaires, sous peine de tomber dans un cas réservé dont l'évêque seul pourrait les absoudre [1].

Ces calomnies s'accréditèrent à ce point que, les quatre premiers jours, il ne se trouva dans l'église ni auditeur ni pénitent. Le cinquième cependant, une pauvre veuve arrivée de Brest avec sa famille pour gagner l'Indulgence de la mission vint se confesser. Elle éprouva tant de bonheur et reçut des grâces si abondantes, qu'elle alla publier partout les louanges du P. Maunoir. « C'est un saint que ce missionnaire ! disait-elle à tous ceux qu'elle rencontrait. Ce qu'il vous dit va droit au cœur. Si vous saviez combien je suis heureuse ! »

D'autres suivirent, excités par la curiosité, et avouèrent qu'ils n'avaient jamais éprouvé pareille consolation. La confiance était rentrée dans tous les cœurs. On se précipita en foule vers l'église devenue maintenant trop étroite. De bouche en bouche la renommée du Père s'étendit bientôt dans tout le pays ; on vint à Plougastel-Daoulas des villes voisines, de Brest, du Conquet, de Saint-Renan, de Lesneven, de Landerneau et même de Quimper. Le concours fut tel, qu'il n'y avait plus ni assez de maisons pour loger tout le monde, ni assez de pain pour le nourrir.

Les habitants de Plougastel partagèrent avec les étrangers leurs maisons et leurs vivres. Mais si grande que fût leur charité, elle ne pouvait suffire à tout et à tous. Plusieurs furent obligés de coucher sur la voie publique et n'eurent d'autre nourriture, au moins les premiers jours, que le pain de la parole de Dieu. Les besoins de l'âme faisaient oublier les besoins du corps. Les uns passaient tout le jour à l'église dans l'espérance de se confesser le soir ; les autres y passaient la nuit dans l'espérance de se confesser le matin.

Il fallait tout le dévouement des Pères pour supporter tant de travaux et une fatigue semblable, pour pouvoir dormir au

1. *Journal latin des missions du P. Maunoir*, ad ann. 1644, p. 125. — *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. XXII, p. 447-448.

chant des cantiques spirituels ; car ils se faisaient entendre la nuit entière. Mais aussi quelle consolation de savoir que les louanges du Seigneur étaient, sur ce coin de terre, pour ainsi dire ininterrompues ! Il en était ainsi, non seulement à Plougastel, mais aussi sur tous les chemins qui y conduisaient, car ils ne désemplissaient ni le jour ni la nuit. Ceux qui s'en retournaient après avoir gagné l'Indulgence, chantaient les cantiques qu'on leur avait appris et les apprenaient à ceux qui ne les savaient pas encore [1].

Mgr du Louët faisant à cette époque un voyage dans le Léon fut tout surpris de rencontrer, sur les grandes routes, ces foules de pèlerins qui se rendaient en Cornouailles, et il bénissait Dieu de leur donner un si grand zèle pour le salut de leurs âmes. Le P. Maunoir n'estime pas à moins de trente mille le nombre de ceux qui furent successivement instruits à cette mission de Plougastel. Ils montraient tous une telle ferveur, que les jours ouvriers ressemblaient alors aux dimanches et les fêtes aux jours les plus solennels. Les prédications se faisaient la plupart du temps hors de l'église, et dès une heure du matin tout le monde était debout au pied de la chaire, attendant l'arrivée des Pères. De là on passait au confessionnal, où les pénitents donnaient des marques de repentir dont la sincérité éclata dans les changements admirables qui en furent la suite [2].

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 168-169. — *Journal latin des missions,* ad ann. 1644, p. 125-126. — *Vie manuscrite de Dom Michel*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. XXII, p. 448.

2. *Journal latin des missions,* ad ann. 1644, p. 126. — *Vie manuscrite de Dom Michel*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. XXII, p. 448. Lettre du R. P. Filleau, Provincial de France, au P. Général Mutio Vitelleschi : « Duo sunt in collegio probati ferventesque missionarii, P. Julianus Maunoir et P. Petrus Bernardus, de quorum zelo, pietate et indefessis laboribus in rudioribus Britanniæ Inferioris populis erudiendis, formandis et ad salutem et Christum Jesum convertendis memini me scripsisse olim ad P. V. Quatuor menses et hoc anno posuerunt in missionibus partim cum Reverendissimo Antistite diœcesim suam lustrante, partim etiam illis adfuit Illustrissimus antiquus Leonensis Episcopus, Dominus de Rieux, societatis nostræ amantissimus, (qui et de fundandis missionibus serio cogitat), et uno mense, ne laborioso oneri succumberent, adfuit et illis ut juvarent, P. Rector (Alanus de Launay) et P. Guillelmus Thomas, optimi etiam operarii. Frequentia populi ad eos accurrentis plane incredibilis, ad 40 aut etiam 50 hominum millia. Fructus idem, qui et permanet per cantica etiam spiritualia doctrinæ christianæ quæ ubique personant in omnium ore et vocibus : et quod dolendum flendumque est, populus ille non minus instructione et cultura indiget quam barbari sylvestresque Canadenses, nec est tamen qui illis frangat panem aut porrigat, permulti sunt præsertim sacerdotes per quos misere turpite(*r*)que pereunt ». Corisopiti 31 aug. 1644. Admodum R^o^ in Christo P. Nostro J. Mutio Vitellesco Societatis (Jesu Præpo) sito Generali. Romam.

Ils étaient bien nécessaires ; car les désordres signalés et décrits par le P. Maunoir étaient aussi universels que révoltants. La profanation des choses saintes s'y mêlait aux plus honteux excès et faisait de la vie de ces populations une vie de scandale. La mission supprima toutes ces horreurs. Aux chansons lascives succédèrent les cantiques spirituels. Les âmes en recueillirent un grand bien, qui s'étendit jusque sur les corps [1].

Le ciel tout entier semblait travailler à la résurrection spirituelle de ce peuple. On y voit paraître tour à tour Notre-Seigneur lui-même, la bienheureuse Vierge Marie, les Anges et les Saints. Ce serait en quelque sorte trahir l'apostolat de notre Vénérable, que de ne pas révéler au grand jour ces interventions bienheureuses, auxquelles les pécheurs se croyaient redevables du salut de leurs âmes.

Un meunier de cette paroisse de Plougastel, fatigué de piquer la meule de son moulin, se délassait de son travail en lisant le cantique spirituel de la Passion de Notre-Seigneur. Il éprouvait à cette lecture un sentiment de douleur si profond, que ses larmes coulaient en abondance. Tout à coup, les cordes qui retenaient sa meule se relâchent et la meule tombe sur lui en pleine poitrine. Six hommes accourent pour dégager le cadavre du pauvre meunier qu'ils croyaient écrasé. Mais à leur grande stupéfaction, ils le retrouvent plein de vie et sans la moindre blessure [2].

La récolte des chanvres se faisait à Plougastel, au milieu des danses, qu'animait encore le son des hautbois et des flûtes. Sept jeunes gens que la mission avait convertis, voulurent y

1. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1644, p. 127-128.

2. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1644, p. 128. — *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. XXIV, p. 470.

substituer le chant des cantiques spirituels. Ils entonnèrent, en breton le cantique composé par le P. Maunoir sur le *Pater*. C'était le 2 juillet, à quatre heures après-midi. Soudain ils aperçoivent du côté de l'orient, planant au-dessus d'un champ voisin, un globe de feu éclatant comme le soleil. C'en est assez pour croire que le Ciel lui-même a béni l'acte qu'ils viennent d'accomplir, et ils s'en réjouissent avec les Pères Maunoir et Bernard à leur retour à Plougastel [1].

Un dimanche, plusieurs jeunes filles qui habitaient à Plougastel non loin de la chapelle de Saint-Adrien, s'étaient réunies au pied d'une croix pour y chanter les cantiques de la mission. Comme elles chantaient le cantique breton de l'*Ave Maria*, une dame vénérable prend place au milieu d'elles, et leur citant deux vers bretons dont le sens était celui-ci : Priez pour nous, et nous ne périrons jamais,

Mar caret pedi evid omp
Birviken collet na vezomp,

« Mes enfants, dit-elle, vous ajouterez désormais ces deux vers au chant de l'*Ave Maria*. » La persuasion de ces jeunes filles était que la sainte Vierge en personne les avait visitées. Elles en eurent bientôt la preuve convaincante. Deux d'entre elles, tout en gardant leurs troupeaux, ne cessaient du matin jusqu'au soir de faire retentir les airs de leurs pieux cantiques. La première tomba malade bientôt après, et la noble dame lui apparaissant la prit par la main et l'invita en présence de la seconde à monter au ciel à sa suite. C'est ainsi que s'endormit doucement sur le cœur de la Vierge Marie celle qui n'avait cessé depuis la mission de chanter ses louanges [2].

Ces grâces extérieures se joignaient à des grâces intérieures plus admirables encore. Il y avait dans ces contrées une pauvre femme très dévote à saint Michel, en l'honneur duquel elle récitait chaque jour l'Oraison dominicale. Elle ignorait absolument qu'on prêchât la mission à Plougastel-Daoulas. Une nuit, il lui sembla qu'elle était transportée en esprit dans

1. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1644, p. 129.
2. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1644, p. 130-132.

cette paroisse. A ses yeux apparaissait un Père Jésuite revêtu d'un surplis. Il faisait le catéchisme aux petits enfants au milieu du cimetière et les interrogeait sur les mystères de la foi. Tout à coup elle voit s'avancer à sa rencontre un jeune homme aux vêtements éclatants, une baguette blanche à la main : « Voilà, lui dit-il, comment vous devez enseigner à vos enfants les articles du Symbole et les Commandements de Dieu ! Venez donc dès demain à Plougastel, faites-y une bonne confession et changez de vie. » Le lendemain matin, elle part sans délai pour Plougastel. Le P. Maunoir est bien le Père qu'elle a vu dans sa vision mystérieuse et qu'elle ne connaissait pas auparavant. Elle assiste à son catéchisme dans le cimetière de Plougastel et recouvre la paix de l'âme dans une sincère confession [1].

Parmi les fidèles qui suivaient la mission, se trouvait une malheureuse jeune fille tombée depuis longtemps dans les pièges du démon. Un des discours du P. Maunoir imprima au fond de son cœur un si vif regret de ses fautes, qu'elle pleura pendant tout le sermon et remplit son mouchoir de ses larmes.

La nuit suivante, elle vit en songe l'archange saint Michel, qu'elle honorait d'ailleurs d'un culte spécial. Une balance à la main, il la conduit devant le tribunal du souverain Juge, qui avait à sa droite la bienheureuse Vierge Marie. Cette Mère de miséricorde, tombant aux genoux de son Fils, lui disait : « Au nom du sein qui vous a nourri et de ma tendresse pour vous, pitié, grâce pour cette jeune fille et tant d'autres misérables pécheurs ! — Qu'on pèse toutes ses œuvres bonnes et mauvaises, » répondait le Sauveur du monde. Et le démon aussitôt, d'entasser sur un des plateaux de la balance les iniquités de la coupable. — Notre-Seigneur demanda alors à saint Michel de mettre dans l'autre plateau les bonnes œuvres de sa cliente. « Hélas ! répond-il, que puis-je y déposer ? Je n'ai que le mouchoir que cette pauvre pécheresse a trempé de ses larmes pendant le sermon qu'elle entendait hier. — Soit !

1. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1644, p. 132-133. — *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz*, par le vénérable P. Maunoir, liv. II, ch. XXIII, p. 460-461.

dit le souverain Juge. Voici ma sentence : « Faites dès demain, ma fille, une confession générale, changez de vie, et je vous promets mon paradis. » Le lendemain, dit le P. Maunoir, elle se confessa dans des sentiments de repentir qui ne pouvaient laisser aucun doute sur l'efficacité des prières de la bienheureuse Vierge Marie et de saint Michel [1].

Maintenant, c'est un bon paysan depuis vingt ans tourmenté par des troubles de conscience qu'il n'osait déclarer à personne. Sa dévotion envers la sainte Vierge et saint Joseph était cependant bien sincère. Chaque semaine, durant ces vingt ans, il avait récité trois rosaires en l'honneur de l'un, trois rosaires en l'honneur de l'autre. A la nouvelle de la mission de Plougastel, il accourt dans le dessein de faire une confession générale. Mais la foule qui assiégeait le confessionnal ne lui permet pas de se confesser le jour où il l'aurait voulu. La nuit suivante, les remords de sa conscience, aussi bien que la honte et la crainte, ne lui laissent aucun repos. Soudain se montre à ses yeux un jeune homme vêtu de blanc, à la chevelure éclatante de beauté. Il tient à la main, attaché sur la croix, un christ dont les plaies saignent encore. « Jésus-Christ et sa sainte Mère m'envoient vers vous, lui dit-il, pour vous sauver. Faites pendant cette mission une confession bien entière, et ce que vous souhaitez si ardemment, vous l'obtiendrez. » Puis il lui présente à baiser les plaies ensanglantées du Sauveur, l'excite au repentir de ses fautes, au ferme propos et à l'espérance du pardon. « Courage, ajoute-t-il, continuez à honorer la très sainte Vierge et saint Joseph, sans oublier saint Corentin, » et après l'avoir béni avec le crucifix, il disparaît. Le bon paysan passa le reste de la nuit dans les larmes ; mais le jour suivant il se confessait et éprouvait des consolations telles que jamais de sa vie il n'en avait connu de semblables [2].

Un autre pénitent fut envoyé à la mission par son Ange gardien. Celui-ci, au milieu des ténèbres de la nuit, découvrit

1. *Journal latin des missions*, ad ann. 1644, p. 133-135. — *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz*, par le vénérable P. Maunoir, liv. II, ch. XXIII, p. 461-462.

2. *Journal latin des missions*, ad ann. 1644, p. 135-137. — *Vie manuscrite de Dom Michel*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. XXIII, p. 459.

à ses regards la paroisse de Plougastel-Daoulas où il n'avait jamais mis le pied, et lui montrant les Pères qui y prêchaient et confessaient, il lui indiqua le P. Bernard comme celui qu'il devait choisir pour confesseur. Notre homme obéit, se fait conduire au lieu de la mission, reconnaît le P. Bernard qu'il n'avait jamais vu et lui fait sa confession générale avec une telle abondance de larmes, qu'il inonde, pour ainsi dire, toute la manche de son pourpoint. « S'il fallait, ajoute le P. Maunoir, raconter ici toutes les grâces que ce familier des anges avait obtenues par leur intercession, un volume ne suffirait pas [1]. »

Instruit de la ferveur avec laquelle s'accomplissaient les exercices de la mission, M. le Nobletz ne se contentait pas d'offrir à Dieu ses prières et ses pénitences. Il adressa aux Pères sa pieuse catéchiste, Jeanne Le Gall, qui leur rendit alors et leur rendra dans cinq ou six missions encore les mêmes services qu'elle avait rendus à l'île d'Ouessant. On la voyait sans cesse occupée à répéter aux personnes de son sexe les instructions que le P. Maunoir avait faites à l'église. Tantôt elle leur redisait les explications du catéchisme, tantôt elle leur apprenait le chant des cantiques spirituels. C'est grâce à elle qu'un grand nombre de filles et de femmes ont pu confier à leur mémoire le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo*, le *Confiteor*, les Commandements de Dieu. Dans certaines missions qui suivront celle-ci, elle montrera les peintures énigmatiques de M. le Nobletz et les interprétera tout à la fois avec tant de charité et d'intérêt, qu'on ne se lassera pas de l'entendre. Elle consacrait à cette œuvre de patience et de dévouement les jours et quelquefois même une partie des nuits. La confiance que professaient pour elle ses auditrices jeunes ou vieilles allait si loin, que plusieurs lui faisaient part des péchés dont elles n'osaient pas se confesser. Jeanne relevait alors leur courage et leur disait que les Pères en avaient entendu bien d'autres. Il est manifeste qu'elle semblait assistée d'une grâce toute particulière.

Une nuit, elle est réveillée comme en sursaut. Se persuadant que Dieu réclame ses services, elle se lève, il était deux

1. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1644, p. 137.

heures du matin, et se dirige, sans savoir pourquoi, vers la demeure occupée par les Pères pendant la mission. Vis-à-vis de leur maison elle trouve, couché sur un peu de paille, un pauvre vieillard âgé de près de quatre-vingts ans. « Et pourquoi vous coucher en pareil lieu? » lui demande-t-elle. Et celui-ci de lui répondre : « Il y a trois jours que j'attends pour me confesser. Au moins, ici, j'espère pouvoir saisir l'un des Pères au passage et me confesser à lui. » Jeanne l'ayant interrogé sur le nombre des personnes de la sainte Trinité et le nom de celle qui s'était incarnée pour nous, l'octogénaire avoua qu'il n'en savait rien. Alors elle l'instruisit des principaux mystères de la foi et le recommanda au P. Maunoir, qui le confessa, à la grande joie de son âme. Cet homme était un pauvre mendiant qui tous les jours récitait son chapelet en l'honneur de son bon ange. Il y avait près de 60 ans qu'il endurait des peines intérieures plus intolérables que sa pauvreté [1].

La procession qui termina cette mission de Plougastel-Daoulas servit de prélude aux missions qui devaient suivre. Elle eut lieu le 24 juin 1644, et s'avança jusqu'à la chapelle de Saint-Jean-Baptiste, qui s'élève encore aujourd'hui au milieu de hautes futaies sur la rive gauche de l'Elorn. Là, devant un auditoire de quinze mille personnes, dont plusieurs étaient venues de dix et douze lieues à la ronde, le P. Maunoir prononça un dernier discours sur la nécessité de la pénitence. Des apparitions célestes qui eurent lieu en ce moment à la vue de tous les spectateurs multiplièrent encore les conversions. C'est à cette même place du reste et à pareille date, qu'un jour la bienheureuse Vierge Marie descendra du ciel pour protéger la vie de son missionnaire, attaqué jusqu'au pied de la croix par une main criminelle [2].

La paroisse de Plougastel-Daoulas n'a point oublié l'apôtre qui l'évangélisa et conserve encore aujourd'hui avec un religieux respect le lit où il prenait son repos pendant la mission de 1644 [1].

1. *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz,* par le P. Maunoir, liv. II, ch. XXII, p. 449-451.

2. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1644, p. 137-138. — V. ch. XXII de cette histoire.

Comme le P. Maunoir espérait que les autres paroisses dépendantes de l'abbaye de Daoulas ne se montreraient pas moins dociles à la grâce, il se rendit, à la fin de juin, de Plougastel à Dirinon. C'est là qu'il fit le premier essai d'un dessein que Dieu lui avait inspiré. Le travail des missions croissant avec la renommée des missionnaires, il songeait à se donner des auxiliaires capables et dévoués. Cette association lui promettait de grands fruits. Ses espérances ne furent pas trompées. Neuf prêtres séculiers, répondant pleinement à ses vues, vinrent partager son apostolat et celui du P. Bernard [2].

Le nombre de ceux qui accoururent à la mission fut immense. La ferveur de tous ne le céda en rien à ce qui s'était vu jusqu'ici. Mais tout d'abord l'enfer parut se déchaîner contre les missionnaires. Des prêtres des paroisses adjacentes firent rage pour détourner le peuple de la mission. Ils le menaçaient, pour l'avenir, de refus d'absolution. Mais sans se laisser prendre à leurs raisonnements, la foule grossissait à l'envi. Une jeune fille faisait chaque jour deux lieues pour assister aux sermons et aux catéchismes. Un religieux de son voisinage la rencontre à son retour de Dirinon : « Folle que vous êtes, lui dit-il, à quoi bon perdre si mal votre temps, lorsque vous avez à votre porte des prêtres et des religieux? Pour moi, si je vous vois courir encore après ces étrangers, je ne vous confesserai plus jamais. » Mais la jeune fille de lui répliquer: « Les religieux et les prêtres ne nous manquent pas, il est vrai. Mais à quoi nous servent-ils? nous ont-ils rendus meilleurs et plus instruits? Vous aurez beau faire, vous ne me convaincrez jamais que je trahis mon devoir en écoutant un missionnaire dont les discours font pleurer tous les auditeurs et les convertissent [3]. »

Le Recteur de Dirinon lui-même ne s'était pas sans se

1. Ce lit se voit encore au village de Tinduff, chez un habitant nommé Claude Le Gall, et porte la date de 1628. (Lettre de M. G. Iliou, curé de Plougastel-Daoulas, à l'auteur, 8 juin 1892.)

2. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 170-171.

3. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1644, p. 139-140. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 171.

plaindre bien haut soumis aux ordres de Mgr de Rieux. S'il eût été libre, il aurait donné congé à la mission et aux missionnaires. Nul plus que lui ne montrait contre eux d'acharnement et de haine. Mais un jour, c'est lui-même qui en a fait la confidence au P. Maunoir, pendant que le Vénérable disait la sainte Messe, il aperçut près de lui un ange éclatant de beauté qui le servait à l'autel. Soudain son cœur se trouve changé, et il devient l'ami le plus dévoué des Pères, l'auxiliaire le plus efficace de la mission [1].

A la suite des rumeurs fâcheuses répandues à dessein dans la foule, une bonne paysanne du Léon n'était pas sans défiance du P. Maunoir. Tout entière à ses soupçons malveillants, elle était venue cependant entendre la messe du missionnaire. Mais au moment de la consécration, elle vit une grande flamme descendre du ciel sur le calice que le Père tenait élevé entre ses mains. Aussitôt ses soupçons s'évanouirent, et depuis elle montra un saint empressement à écouter le Vénérable [2].

Sur ces entrefaites, une curieuse coïncidence ranima encore la ferveur de la mission et donna au missionnaire un nouveau crédit. Le P. Boschet, en racontant le fait, l'applique à la mission de Daoulas [3]. Avec le P. Maunoir, nous lui restituerons sa véritable place. Le Vénérable expliquait donc, et pour la première fois, dans le cimetière de Dirinon [4], un des tableaux énigmatiques de Dom Michel le Nobletz. C'était celui qui représente, en haut les joies du paradis, en bas les tourments de l'enfer ; à droite les cinq portes du ciel, à gauche les cinq portes de l'enfer. Survint tout à coup Marie Keraudy, honnête bourgeoise de Landerneau, qui à cette vue ne put retenir des larmes de joie. « C'est ce même tableau, s'écria-t-elle, que M. le Nobletz nous expliquait à la mission de Landerneau en 1613. Je l'avais moi-même interrompu dans ses explications, pour lui demander ce que deviendraient après lui ses peintures. Il me répondit alors, il y a de cela trente et un ans, que les

1. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1644, p. 140.
2. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1644, p. 140-141.
3. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 166-167.
4. *La Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz*, par le P. Maunoir, liv. I, ch. XXIII, p. 276-277.

Jésuites s'établiraient bientôt à Quimper, qu'ils feraient des missions dans toute la Bretagne, et expliqueraient eux-mêmes ses tableaux. Or voilà la prophétie de mon saint directeur réalisée. » Ce que cette femme avait dit à quelques auditeurs, elle le répéta au P. Maunoir dès qu'il eut terminé son explication. Colporté de groupe en groupe, le récit eut bientôt fait le tour de la foule. L'enthousiasme devint alors universel, et le nombre des pèlerins ne fit que s'augmenter [1].

Ils venaient de tous côtés, le cœur déjà prévenu des plus saintes dispositions. Des pécheurs endurcis se disaient envoyés aux missionnaires par la sainte Vierge, d'autres par saint Michel, quelques-uns par saint Corentin, tous dans le dessein de se soustraire aux pièges du démon et de mettre en assurance le salut de leurs âmes. Plus de huit mille confessions générales furent entendues pendant le cours de cette mission: Aussi le P. Maunoir la regardait-il comme une de celles qui avaient procuré à Dieu plus de gloire et au prochain plus d'avantages spirituels ?

Les traits de ferveur, de courage, de repentir, se manifestent de jour en jour plus nombreux et plus éclatants. C'est un bon vieillard du Léon par exemple, qui se met en route pour la mission, bien résolu de s'abstenir de toute nourriture et de toute boisson tant qu'il ne se sera pas confessé. Mais l'affluence des pénitents est si considérable, qu'il demeure trois jours sans boire ni manger. Ce n'est qu'après une si longue attente que Dieu lui accorde la grâce qu'il avait si ardemment désirée. D'autres sont tellement préoccupés de leurs intérêts éternels, que pendant quinze jours et même trois semaines ils ne trouvent ni repos ni sommeil. Mais à peine sont-ils délivrés du fardeau de leurs péchés, qu'il leur semble être en paradis. « Vraiment, s'écriaient-ils, nous eussions passé les jours et les nuits sans manger, tant nous éprouvions de consolation à assister aux catéchismes, à chanter les cantiques spirituels et à en-

1. *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 4-5 et p. 166-167. — *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. XXII, p. 453. — *La Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, liv. IX, ch. I, p. 453.
2. *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 171.

tendre les prédications qui nous faisaient éclater en sanglots [1]. »

Le P. Maunoir ne pouvait énumérer dans le détail les grâces de miséricorde dont il fut le témoin ; mais il croirait, dit-il, faire outrage à la bienheureuse Vierge Marie s'il ne racontait le trait suivant. Un jeune enfant professait pour cette bonne Mère une dévotion particulière, et cependant il était toujours enclin à certain vice dont il ne se corrigeait pas. Voici comment il en triompha. Une nuit, pendant son sommeil, il lui sembla qu'il faisait un pèlerinage à Notre-Dame dans l'une des chapelles de son canton. Au milieu de la route, il rencontre une grande croix. Un ange s'y tenait appuyé ; de la main droite il portait une hostie, de la main gauche, un calice. A cette vue, l'enfant s'écrie : « Ange de Dieu, que vous êtes beau ! Qui donc a conduit ici vos pas ? — La bienheureuse Vierge Marie, répond l'Ange. — Emmenez-moi avec vous. — Impossible ! — Je vous en conjure, accordez-moi cette grâce ! — Je ne puis le faire. — Et pourquoi ? — C'est que mon Dieu est au repos. Il s'éveillerait et m'ordonnerait de vous fermer l'entrée de son paradis. — Et quelle raison aurait-il d'en agir ainsi ? — Vous la connaissez bien. Depuis l'âge de sept ans, vous commettez toujours tel péché (et il le lui nomme). La mission touche à sa fin. Les Pères vont bientôt partir. Confessez-vous au plus tôt, ne retombez plus dans votre vilain péché, et un jour je vous conduirai avec moi dans le paradis. » Sur ce l'enfant s'éveille, se lève en toute hâte, court au missionnaire, et le cœur tout changé, gagne l'indulgence de la mission [2].

Toutes ces conversions, toutes ces grâces merveilleuses urent couronnées, comme à l'ordinaire, par la procession générale. Un enfant vêtu en angelot arrivait pour y prendre son frang. Un seigneur des environs qui passait par là, monté sur son coursier, l'aperçoit, et pour l'effrayer, pique des deux et feint de vouloir l'écraser. Mal lui en prit. La bête effrayée à son tour par le costume de l'enfant se détourne de la route en se

1. *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz,* par le P. Maunoir, liv. II, ch. XXII, p. 448-449.

2. *Journal latin des missions,* par le vénérable P. Maunoir, ad ann. 1644, p. 141-143. — *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz,* par le P. Maunoir, liv. II, ch. XXIII, p. 460.

cabrant, et renverse dans le fossé voisin, non sans avoir mis ses jours en péril, le malencontreux cavalier.

Quand il fallut quitter Dirinon, la séparation ne se fit qu'au milieu des larmes et des sanglots. Les habitants ne voulaient laisser partir ni les Pères ni les prêtres séculiers qui leur avaient prêté sans compter le concours le plus dévoué. Ils reconduisirent les uns et les autres bien au delà des limites de la paroisse [1].

Le souvenir de la grande mission de 1644 est fidèlement conservé, et l'on voit encore aujourd'hui dans l'église de Dirinon la grande croix sans christ que le P. Maunoir y avait fait ériger. Elle est en telle vénération parmi les fidèles, que lorsqu'il s'est agi plusieurs fois de l'enlever, ils s'y sont toujours énergiquement opposés [2].

Pendant que les prêtres retournaient vers leurs ouailles, le P. Maunoir et le P. Bernard s'embarquèrent pour le Conquet. Ils voulaient surprendre dans sa retraite Dom Michel le Nobletz. Mais le vénérable vieillard, ainsi que cela était arrivé dans le passé et arrivera encore, les avait déjà prévenus. Tout était prêt pour les recevoir, avant même que les Pères eussent formé le dessein de se rendre auprès de lui. C'est sans doute en cette circonstance que, rentrant dans son logis, Dom Michel avait dit à son hôtesse : « En passant par le marché, j'ai aperçu sur l'étal des marchandes tel beau poisson. Achetez-le, je le destine aux Pères qui viendront nous voir demain. » L'hôtesse fut singulièrement étonnée le lendemain, quand elle vit arriver au Conquet le P. Maunoir et le P. Bernard. L'accueil y fut ce qu'il était toujours, celui de la charité et de la reconnaissance. On s'entretint longuement de ces missions de Cornouailles dont M. le Nobletz avait eu l'initiative, et que Dieu récompensait par des faveurs si extraordinaires. Jeanne Le Gall la pieuse catéchiste fut d'autant moins oubliée que, victime à Dirinon même d'une chute dans laquelle la foule

1. *Journal latin des missions,* par le vénérable P. Maunoir, ad ann. 1644, p. 143-144.

2. Lettre de M. de Courcy au Père supérieur des Jésuites de Quimper. Saint-Pol, 14 septembre 1876. — Lettre de M. Linguinou au P. Bleuzen, 5 décembre 1889.

avait failli l'écraser, elle était ravie pour de longs mois à ses œuvres de zèle et d'apostolat [1].

Tout infirme qu'il était, le saint vieillard se fit le véritable serviteur des Pères, pourvoyant à leurs besoins avec une tendresse vraiment maternelle, notant sur une feuille de papier tout ce qui pourrait être utile à leurs futures missions. Ses conseils s'ajoutèrent à ses encouragements, et comme toujours aussi, il voulut que ses bons habitants du Conquet entendissent de nouveau la parole du P. Maunoir [2].

Cette douce entrevue semblait avoir renouvelé les forces des deux missionnaires. Ils retournèrent d'abord à Plougastel-Daoulas, où plusieurs personnes désiraient se confesser, n'ayant pu le faire pendant la mission, à cause de la foule des pénitents. Si court qu'y fut le passage du P. Maunoir, il fut encore marqué par des faveurs extraordinaires. La sainte Vierge se montra à une jeune fille et l'exhorta à se confesser d'un péché secret qu'elle n'avait jamais osé révéler. « Demain, lui avait dit cette Mère de miséricorde, dès le matin, vous irez trouver le P. Maunoir et vous vous confesserez à lui. » La pauvre enfant, qui ignorait le retour des Pères, s'empresse d'accourir, découvre au Vénérable la plaie de son âme et retrouve, avec le remède dont elle avait besoin, la paix de la conscience [3].

Les retardataires ne furent pas seuls à profiter de la présence des Pères ; elle fut encore utile à la paroisse entière. Six semaines auparavant, quand ils étaient à Daoulas, ils avaient obtenu de Dieu par l'intercession de saint Corentin que la pluie succédât à une sécheresse désastreuse. Maintenant à Plougastel, c'était la pluie qui ne cessait pas et rendait impossible le travail de la moisson. Le P. Maunoir assemble les enfants, leur fait chanter l'hymne à saint Corentin en substituant au mot pluie celui de soleil. Or, pendant que les enfants

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 171. — *Vie manuscrite de Dom Michel*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. XVIII, p. 425, et ch. XXII, p. 451.

2. *Vie manuscrite de Dom Michel*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. XVIII, p. 425.

3. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1644, p. 144.

chantaient, la pluie cessa et le beau temps persévéra jusqu'à la fin de la moisson [1].

Au mois d'octobre de la même année, le P. Maunoir entreprenait avec une ardeur sans égale la mission d'Irvillac. Les habitants des paroisses voisines s'y rendirent en foule, sans parler des Léonards qui se fixèrent dans le pays pendant toute la durée des exercices. Dix mille personnes y puisèrent l'instruction chrétienne, au milieu des grâces les plus abondantes.

Celles que Dieu répandit sur l'âme d'un pauvre paysan d'une naïveté toute primitive, attestèrent une fois de plus sa grande miséricorde à l'égard des pécheurs. Notre homme donc gardait au fond de son cœur le remords d'une faute grave qu'il ne voulait découvrir à aucun confesseur. Mais quand venait le moment de se confesser, il allait se prosterner au pied d'une statue de saint Jacques, son patron. « Bon saint Jacques, disait-il alors, vous dont je porte le nom, me voici à vos pieds et je vous fais l'aveu de mon crime. Vous du moins, j'en suis sûr, vous ne le révélerez à personne. » Un des jours de la mission qu'il se confessait, suivant sa coutume, à son saint patron, il entendit ces paroles tomber des lèvres de la statue : « Vous confesser à moi, mon fils, ne suffit pas ; allez donc maintenant avouer votre faute à ce vénérable vieillard qui siège au saint tribunal ; » et il lui désignait en même temps le P. Guillaume Thomas qui travaillait avec les missionnaires. Tout bouleversé par ce langage qui lui semble descendre du ciel, il obéit sur-le-champ et jouit dès lors d'une ineffable consolation [2].

Les saints n'étaient pas les seuls à favoriser l'apostolat des missionnaires. Le Saint-Esprit s'employa lui-même d'une manière sensible à ramener au bercail du bon Pasteur un jeune pâtre de vingt ans, qui s'était laissé séduire par le démon. Cet ennemi du genre humain, lui apparaissant sous la forme d'un monstre, lui avait défendu sous peine de mort d'aller à la mission de Dirinon, et surtout d'y assister à la

1. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1644, p. 144-145

2. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1644, p. 145-146.

procession générale. Après l'avoir, sous l'empire de nouvelles menaces, contraint de jeter son rosaire, il lui promettait de devenir son maître et de lui enseigner tous les crimes. Deux fois par jour il venait, au milieu des champs, lui donner ses leçons. Le malheureux rendit bientôt au démon un culte infernal, abjura avec les serments les plus infâmes la foi de son baptême, renonça à Jésus-Christ et vécut désormais sans prière, sans sacrements, n'assistant à aucun office de l'église ni à aucune instruction. Livré tout entier au pouvoir du démon, il avait fini par consentir à ses propositions les plus abominables. En retour de ce consentement, le suborneur devait lui procurer une vie de délices et le moyen d'accomplir des choses vraiment prodigieuses. Bien plus il se proposait, à la prochaine nuit de Noël, de lui apprendre à tuer à distance les hommes et les bêtes, lorsqu'il aurait quelque injure à venger. Sa propre mère et le P. Maunoir, qui donnait alors la mission de Dirinon, étaient les premières victimes désignées. Le marché fut conclu. Du 24 juin au 7 octobre 1644, la vie du malheureux pâtre ne fut plus qu'une série de criminels attentats. Combien grande est la miséricorde divine ! Au milieu de son sommeil, l'infortuné entend une voix qui l'appelle : « Mon fils, allez trouver le Père qui prêche la mission d'Irvillac, et confessez-lui tous vos crimes. Si vous m'obéissez, vous me reverrez et je vous parlerai encore. » Réveillé par ces accents, il se trouve le cœur si complètement changé, qu'il ne doute pas un instant que cette voix ne lui vienne du ciel. Il court se jeter aux pieds du P. Maunoir et lui dévoile le misérable état de son âme, malgré la promesse contraire qu'il avait faite au démon. Le P. Maunoir crut devoir lui différer quelques jours la grâce de l'absolution et de la communion. De retour à la maison, le pâtre entend de nouveau, non plus pendant son sommeil, mais parfaitement éveillé, la voix qui l'a tiré des profondeurs de l'abîme. Elle le félicite du courage qu'il a montré au saint tribunal et lui indique quelques prières à réciter. Une troisième fois, la nuit qui précéda le jour où il devait recevoir l'absolution, elle retentit encore à ses oreilles : « Courage, lui disait-elle, confessez-vous bien, et gardez avec un soin jaloux l'image de saint Corentin que vous donnera le

P. Maunoir ; c'est elle qui vous défendra contre les pièges de votre ennemi. » Or, avant même que son pénitent se fût présenté, le Vénérable s'était senti porté à lui offrir une image de l'apôtre qui pendant sa vie avait exercé sur les démons un merveilleux empire. Sa confession achevée, le pâtre eut le bonheur de communier, et prouva dans la suite par sa vie chrétienne, — car le P. Maunoir le retrouva plusieurs fois sur sa route, — combien véritablement divines étaient les grâces qu'il avait reçues [1].

Nous n'avons pas d'autres détails sur la mission d'Irvillac ; nous pouvons dire cependant avec le P. Boschet que, comme celles qui l'avaient précédée dans les paroisses dépendantes de l'abbaye de Daoulas, elle produisit non seulement les plus grands fruits, mais étendit ses bienfaits tout à la fois sur la Cornouailles et sur le Léon, puisque les peuples des deux évêchés s'y étaient donné rendez-vous. Aussi l'évêque de Léon Mgr Cupif, et Mgr de Rieux, non encore rétabli sur son siège [2], félicitèrent-ils à l'envi les missionnaires du bien qu'ils venaient d'accomplir. Il ne leur restait plus qu'à le continuer dans les paroisses qui dépendaient de l'abbaye du Relec [3].

1. *Journal latin des missions*, par le vénérable P. Maunoir, ad ann. 1644, p. 146-153. — *Vie manuscrite de Dom Michel*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. xxv, p. 488.

2. Les droits de Mgr de Rieux ne furent définitivement reconnus que le 6 septembre 1646, et il ne rentra dans sa cathédrale de Saint-Pol-de-Léon que le 24 décembre 1648. Mgr Robert Cupif, nommé au siège de Dol le 24 novembre 1648, n'en prit possession qu'en 1653 et mourut en 1657.

3. *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 172.

CHAPITRE XIV

LES MISSIONS DE 1645 ET LES GRANDES PROCESSIONS DE MISSION

Enumération des huit missions de 1645. — La procession générale de Scrignac. — Ce qu'était, aux yeux du P. Maunoir, une procession de mission. — L'annonce de la procession dès le début de la mission. — Comment se faisait la distribution des rôles. — But de la procession. — Son ordre. — Il dépendait du nombre possible de figurants. — Les représentants de l'armée ouvrent la marche. — A leur suite, les personnages de la loi naturelle et de la loi écrite. — Patriarches, prophètes, apôtres, etc. — Mystères de la vie cachée de Jésus-Christ. — La Présentation de Marie au temple. — Nativité de Notre-Seigneur. — Martyre des saints Innocents. — Fuite en Egypte. — Les porte-insignes de la Passion. — La scène du jardin des Olives. — Arrestation de Notre-Seigneur. — L'*Ecce homo*. — Jésus portant sa croix. — Notre-Dame de Pitié. — Les saints et les saintes. — Les vierges et les martyrs. — Les sœurs du Tiers-Ordre. — Le clergé. — Le Saint-Sacrement. — La foule. — La croix rouge qui distingue chaque groupe de la procession. — Les bannières, les étendards. — Les stations. — Les allocutions du P. Maunoir. — Chant des cantiques spirituels. — La grande adoration du Saint-Sacrement. — Discours du P. Maunoir. — Larmes et sanglots de la foule. — Le retour de la procession. — Les fruits de la procession. — Conversions opérées par la procession. — Témoignage de M. de L'Estour. — Esprit de foi qui caractérise les processions. — Les adversaires des processions et des cantiques spirituels. — La procession générale qui termina la mission de 1678 à Lamballe. — Le lendemain des processions.

Après le repos pris à Quimper et qui n'était, nous l'avons déjà vu, qu'un apostolat différent, mais non moins laborieux, le P. Maunoir se remit à l'œuvre et donna, en 1645, huit grandes missions. Elles eurent lieu à Roscanvel, à Hanvec (et sa trève Rumengol), à Saint-Thomas de Landerneau, à Logonna, à Saint-Rivoal, à Berrien, à Scrignac, à Bénodet, et procurèrent au missionnaire des joies telles qu'il les souhaitait. Cinquante mille fidèles, soit de la Cornouailles, soit des évêchés de Léon et de Tréguier, mais pour la plupart fort ignorants des choses de la religion, y furent instruits de leurs devoirs. « Partout, écrit le P. Maunoir, la miséricorde de Dieu a remporté d'admirables triomphes sur un grand nombre de pécheurs jusque-là demeurés endurcis. Leur pénitence a même causé plus d'édification que leurs désordres n'avaient causé de scandales. » C'est à ces quelques mots que se borne le récit du P. Boschet, bien que le Vénérable nous apprenne lui-même que tout un livre n'aurait pas suffi pour raconter les faveurs divines obtenues pendant le cours de cette année [1].

Mais tout ému encore d'un fait merveilleux dont il venait d'être le témoin à la mission de Scrignac, le P. Maunoir s'attache à décrire dans son Journal la grande procession qui terminait chacune de ses missions. Nous suivrons son exemple. Disons d'abord ce qui s'était passé dans cette paroisse de Scrignac, le 29 septembre 1645, le jour même de la fête de saint Michel. Six mille personnes s'y trouvaient réunies pour la procession générale. Mais au moment où elle se mettait en marche et occupait déjà le milieu de la route, il commença à pleuvoir. Chose vraiment extraordinaire et que la foule des spectateurs ne se lassait pas d'admirer les champs qui à droite et à gauche bordaient le chemin, étaient inondés par la pluie, et pas une goutte d'eau n'atteignait les enfants habillés en anges qui ouvraient la marche de la procession. Il semblait que saint Michel lui-même écartât les nuages loin de ces enfants qui représentaient avec tant de gravité la milice du ciel [2].

Il y avait longtemps que le P. Maunoir avait introduit dans ses missions la coutume des processions. Nos lecteurs n'ont point oublié que déjà dans l'évêché de Lisieux il s'efforçait d'y déployer une grande magnificence [3]. Dom Michel le Nobletz les avait à son tour puissamment encouragées [4], et notre Vénérable y attachait d'autant plus de prix, qu'à ses yeux la procession générale devait être non pas seulement l'action la

1. *Journal latin des missions*, par le vénérable Père Maunoir, ad ann. 1645, p. 153-154. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 172-173.

2. *Journal latin des missions*, par le vénérable P. Maunoir, ad ann. 1645, p. 155. — *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. xxv, p. 483.

3. *Vid. superius*, chap. v.

4. *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. xxv, p. 471.

plus éclatante, mais l'âme, pour ainsi dire, de la mission. Il y trouvait un moyen efficace d'entretenir la piété et de stimuler la ferveur des fidèles.

Il l'annonçait dès le premier jour de son arrivée, parlait des mystères de la religion qu'on y représenterait, et des personnages qu'il aurait à choisir parmi ses auditeurs pour en remplir les rôles. C'était alors, chose bien naturelle d'ailleurs, à qui aurait les plus importants. Mais le Père ne l'entendait pas ainsi. La distribution des rôles était réglée sur la ferveur et l'assiduité de chacun. Elle se prolongeait pendant toute la durée de la mission, si bien que la dernière semaine tous les acteurs du grand drame étaient non seulement désignés, mais surtout préparés à faire passer dans les âmes des spectateurs les sentiments qu'ils étaient chargés d'exprimer.

Tel était bien le but que se proposait le P. Maunoir : frapper l'esprit du peuple par la grandeur du spectacle, et faire pénétrer par ses sens jusqu'au plus intime de son âme l'amour de Notre-Seigneur, le souvenir de ses souffrances, la reconnaissance de ses bienfaits; lui inspirer en même temps la haine et la fuite du péché, l'esprit de pénitence et un attachement inviolable au service de Jésus crucifié. C'est dire que le Vénérable voulait que cette procession générale servît à confirmer dans la vertu ceux que la grâce avait déjà convertis, et à convertir enfin ceux qui résistaient encore à la grâce. Or ces espérances, il les voyait presque toujours se réaliser, soit au commencement, soit pendant la marche, soit à la fin de la procession.

Nous allons la décrire d'après son propre Journal, bien que l'ordre n'en fût pas toujours invariable. Le P. Maunoir le changeait suivant les contrées et les dispositions des habitants. Ici il trouvait plus de ressources ; là il en trouvait moins. Du moment où il avait le principal, il se mettait peu en peine que quelques détails accessoires vinssent à manquer, il était toujours assuré d'atteindre son but.

Mais dès que la chose était possible, il faisait représenter dans cette procession les mystères non seulement de la Passion et de la mort, mais encore ceux de la vie entière du Sauveur. Voici l'ordre dans lequel elle s'avançait : les hommes, en armes

et dans tout l'appareil militaire, ouvraient la marche et de distance en distance déchargeaient les mousquets ou les arquebuses. Après eux au premier rang, à l'ombre de la croix, marchaient deux à deux et les pieds nus ou couverts, suivant la saison, les apôtres, les évangélistes, les soixante-douze disciples. Revêtus de l'aube sacerdotale, une couronne de laurier sur la tête, ils portaient à la main les insignes de leur dignité ou de leur martyre. Le nombre des costumes et des chanteurs le permettait-il ? les apôtres alors étaient précédés des patriarches et des prophètes, de saint Jean-Baptiste le précurseur du Messie, et même des Sibylles : en un mot, des principaux personnages de la loi ancienne. A la suite des apôtres, on voyait trois diacres martyrs et quatre docteurs de l'Eglise.

Le premier mystère qui s'offrait aux regards était celui de la *Présentation au temple*. Entre saint Joachim et sainte Anne se montrait dans sa virginale beauté Marie enfant, qui semblait gravir les degrés du temple et marcher au-devant du grand prêtre.

Plus loin, pour exprimer le mystère de l'*Incarnation*, apparaissait, sous un gracieux ombellino porté par quatre jeunes filles en robes blanches, la bienheureuse Vierge, précédée elle-même de l'archange Gabriel. Une blanche colombe à la main, il venait par intervalle s'incliner devant la future Mère de Dieu, en répétant avec un saint respect les paroles de la Salutation angélique.

Les bergers en veston blanc, le chapeau de paille élégamment orné, suivaient à leur tour. Chacun d'eux tenait son petit présent, tout prêt à l'offrir à l'Enfant Jésus, qui reposait dans une crèche portée sur les épaules des apôtres ou des disciples. Aucun des souvenirs de Bethléem ne manquait à la Crèche, et autour du brancard où elle était placée, les Mages en manteau royal, avec les vases qui renfermaient l'or, l'encens et la myrrhe, formaient à l'Enfant-Dieu un cortège digne de lui. Un ange précédait le groupe et élevait bien haut son long bâtonnet surmonté d'une étoile.

Une foule de *petits innocents* en robe écarlate, et accompagnés de leurs mères en vêtements de deuil, rappelaient les vic-

times du cruel Hérode, représenté lui-même le glaive à la main avec son escorte de bourreaux en fureur.

Derrière eux, une jeune fille montée sur un âne et pressant sur son cœur l'Enfant Jésus dérobé au carnage, figurait la *fuite en Egypte*. A ses côtés saint Joseph à pied guidait la marche.

C'est alors que sous la conduite de saint Michel, qui la croix d'une main, les balances de l'autre, était comme le porte-étendard de la miséricorde et de la justice divine, commençaient à se dérouler ces longues files d'enfants qui soutenaient dans leurs mains un instrument de la Passion.

Puis s'avançait, sous les traits du Sauveur du monde, un prêtre revêtu d'une longue robe violette; les apôtres Pierre, Jacques et Jean l'accompagnaient, précédés d'un ange qui portait le calice d'amertume et venait de temps à autre le présenter à la victime du Calvaire, non sans lui avoir auparavant prodigué, en fléchissant les genoux, toutes les marques de sa profonde adoration. Le prêtre, en l'acceptant de ses mains, l'offrait à son tour au Père Eternel avec des sentiments de douloureuse résignation qui attendrissaient la foule.

A la scène du *jardin des Oliviers* succédait celle de la *prise de Notre-Seigneur*, que figurait un autre prêtre chargé de chaînes et traîné par une foule armée de cordes et de bâtons.

Dans un troisième groupe, un prêtre encore, la tête couronnée d'épines et ensanglantée, un manteau de pourpre sur les épaules, un roseau à la main, représentait le *Sauveur dans l'attitude où Pilate le montra au peuple.* — Une escorte de soldats et de bourreaux lui faisait cortège.

Le quatrième groupe, plus saisissant que les autres, offrait, mais toujours dans la personne d'un prêtre, le spectacle de *Jésus portant sa croix*. Couvert de sueur et quelquefois de sang, il s'avançait les pieds nus, courbé sous son pesant fardeau. Encore que *Simon le Cyrénéen* fût à ses côtés, prêt à le soutenir, il ne laissait pas que de tomber souvent, et l'on voyait aussitôt accourir pour essuyer sa face adorable la *pieuse Véronique*.

La *bienheureuse Vierge*, représentée par une femme en grand deuil, un glaive fixé dans la poitrine, suivait lentement

entre les deux Marie et paraissait dans sa douleur montrer un grand courage.

Derrière elle se plaçaient les *saints et les saintes* que l'amour de la croix a rendus illustres, comme saint Louis, sainte Hélène, sainte Catherine de Sienne, les *martyrs les plus glorieux* de la sainte Eglise, et aussi les *saints de la Bretagne*. Des troupes de *vierges et de martyres* s'avançaient à leur suite; les premières avec leurs robes et leurs voiles d'une éblouissante blancheur, une palme à la main; les secondes avec leurs couronnes d'épines, leurs robes rouges et l'instrument de leur supplice, jetaient par la variété et la richesse de leurs costumes un grand éclat sur la procession. Puis défilaient les Sœurs du Tiers-Ordre, qui professent au milieu du monde une vie de pénitence et d'austérité. Leurs vêtements de couleur grise et leur grand voile sombre leur donnaient l'aspect de véritables religieuses.

C'est alors seulement qu'apparaissaient les prêtres, et ils étaient nombreux, car ils venaient à cette grande cérémonie de toutes les paroisses voisines. Parés des plus magnifiques ornements sacerdotaux, ils précédaient le Saint-Sacrement porté sous un dais par le Recteur de la paroisse, ou par le grand Vicaire du diocèse, s'il était présent, ou par quelque autre personnage distingué auquel on déférait cet honneur.

Toute la foule lui faisait cortège et le suivait sur deux rangs, dans l'attitude du recueillement et de la prière.

Une grande croix rouge, portée en tête de chacun des groupes de la procession, servait à les distinguer l'un de l'autre. De distance en distance se déployaient aussi les riches bannières des saints, marquant la place de chaque confrérie, de chaque association. De grandes et de petites statues de l'Enfant-Dieu, de la Vierge Marie, des patrons ou des patronnes des paroisses, portées sur des brancards élégamment décorés, récréaient les yeux et le cœur par un spectacle toujours nouveau. A tout cela il faut ajouter encore ces myriades d'oriflammes et d'étendards qui s'agitaient au-dessus de toutes les têtes et dont beaucoup étaient ornés de saintes images.

On s'arrêtait de temps à autre pendant la marche à diverses

stations marquées d'avance, et là, sous les yeux de tous les spectateurs, se déroulaient tour à tour les scènes de la Passion figurées par les divers groupes dont nous avons déjà parlé. Chacun d'eux d'ailleurs ne prenait rang dans la procession qu'après la station où devait se contempler le mystère qu'il représentait. Quand Pilate montrait Jésus au peuple, le Père Maunoir paraphrasait ordinairement l'*Ecce homo*, et toujours d'une façon fort touchante. Plus loin, à la scène du portement de croix, on chantait le cantique composé par le Père sur *Jésus marchant au Calvaire*, et comme ce cantique s'adressait aux pécheurs endurcis, il attendrissait d'autant plus les cœurs les plus rebelles, qu'il s'ajoutait au spectacle qu'on avait sous les yeux. Il en était de même des autres stations, soit celle de la rencontre de Notre-Seigneur avec la sainte Vierge ou les filles de Jérusalem, soit celle du Jardin des Olives ou de l'arrestation du Sauveur.

Mais ce qu'il y avait de plus admirable et ce à quoi le Père Maunoir attachait le plus grand prix, c'était le chant des cantiques spirituels. Ils étaient, sur tout le parcours de la procession, alternés par deux chœurs et variaient suivant la nature des groupes où on les chantait. Il arrivait ainsi que, durant toute la marche de la procession, le ciel et la terre retentissaient des louanges du Seigneur. Il se formait de tous ces milliers de voix qui chantaient des airs différents, comme un admirable concert, capable de réjouir les anges du paradis autant qu'il édifiait les habitants de la terre.

Quand, après avoir suivi l'ordre que nous venons de décrire, la procession arrivait enfin au terme fixé, on y trouvait dressé sur une lande immense, car ni chapelle ni église n'auraient pu contenir foule pareille, un vaste théâtre sur lequel s'élevait un autel où devait reposer le Saint-Sacrement, et près de là, une chaire pour le prédicateur.

Le P. Maunoir, qui avait pensé et veillé à tout, arrivait le premier et disposait lui-même autour du reposoir cette grande armée de la prière au fur et à mesure que défilaient ses rangs, maintenus dans un ordre admirable par les missionnaires qui s'échelonnaient sur tout le parcours de la procession. Aussi dès qu'apparaissait le Saint-Sacrement, tout était

prêt pour l'adoration et ce moment n'était pas le moins touchant de la cérémonie.

Pendant qu'au pied du Saint-Sacrement les prêtres chantaient à deux chœurs l'hymne *Pange lingua*, chaque groupe, suivant le rang qu'il avait occupé dans la procession, venait successivement se prosterner devant l'autel. Cet acte s'accomplissait avec tant de piété et de ferveur que les impies eux-mêmes, ils en ont fait l'aveu plus d'une fois, en étaient profondément émus.

L'adoration terminée, on voilait le Saint-Sacrement et le P. Maunoir montait en chaire. Le plus souvent il prêchait alors sur la Passion du Fils de Dieu, et pour toucher plus efficacement les cœurs, il joignait le spectacle aux paroles. Vers le milieu de son discours, il faisait monter sur le théâtre le prêtre qui avait représenté Notre-Seigneur portant sa croix. Celui-ci tout épuisé, incapable de se soutenir, succombait sous le poids de la croix sans pouvoir se relever. Alors le Père, après avoir permis un instant à la foule de contempler ce douloureux spectacle, reprenait son discours, et d'une voix vibrante et attendrie dont l'onction pénétrait jusqu'au fond de l'âme, il jetait à son auditoire cette sanglante apostrophe :

« Le voyez-vous, pécheurs, ce Dieu que vous avez crucifié? Sa tête sacrée où réside toute la sagesse d'un Dieu, est couronnée d'épines, et c'est vous-mêmes qui les y avez enfoncées. Une croix accable ses épaules, et c'est vous-mêmes qui l'avez chargé de ce cruel fardeau. Le fruit de vos crimes, le voilà ! Regardez sa face adorable. Les anges du ciel souhaitent de la contempler. Et vous, vous l'avez meurtrie et défigurée ! »

Le P. Maunoir n'avait pas achevé, que la foule l'interrompait déjà par ses larmes et ses sanglots. Il était contraint de s'arrêter et de laisser un libre cours à la douleur de tout ce peuple ; mais il reprenait bientôt la parole avec une vigueur nouvelle et il ajoutait : « Gravez à jamais dans vos cœurs ce que je vais vous dire : le prêtre que vous voyez ici n'est que la figure de Jésus souffrant, et cependant sa seule vue suffit à provoquer vos pleurs. Que serait-ce donc alors si vous voyiez Jésus-Christ en personne, portant cette croix que vos péchés ont rendue si pesante? Que serait-ce s'il vous parlait lui-même,

pour vous reprocher tout à la fois et son amour et votre ingratitude ? s'il vous disait : Mon peuple, que vous ai-je fait ? et quelle raison avez-vous de m'outrager ainsi ? Je ne suis venu en ce monde que pour vous donner la vie, et vous, ingrats, vous me donnez la mort ! »

Mais en ce moment les cris de douleur retentissaient avec tant de force, qu'il fallait mettre fin à la prédication. Le Père descendait de chaire, et reprenant la tête de la procession, il la ramenait dans le même ordre où elle était venue. Pendant ce retour, on paraissait oublier le spectacle que l'on avait sous les yeux, pour ne se préoccuper plus que de son salut. Les bons ne songeaient qu'aux moyens à prendre pour devenir meilleurs, et les pécheurs que la grâce venait de convertir, n'attendaient que la fin de la procession pour se confesser et faire pénitence [1].

Aussi les bénédictions de ce grand jour étaient-elles fécondes et durables, comme une longue expérience l'apprit au P. Maunoir. Tous ceux qui, à la procession, avaient représenté quelque personnage, se piquaient d'honneur en quelque sorte, s'étudiaient à rendre leur vie plus conforme au modèle qui leur avait été offert. Les prêtres, en qui les peuples venaient de voir l'image de Jésus souffrant, aspiraient à partager ses souffrances et sa charité. D'ordinaire, c'est après cela qu'ils se consacraient pour toujours au salut de leurs frères. Quand au début de la mission les rôles de prophètes, d'apôtres, d'anges, de vierges, de martyrs avaient été distribués, à la condition qu'on apprendrait à chanter les cantiques spirituels, c'était une ardeur sans égale de la part de ces jeunes gens, de ces jeunes filles, de ces enfants pour répondre à la pensée du Père. Ils accouraient de grand matin à l'église, y passaient la majeure partie du jour et souvent y prolongeaient leurs veilles. Les jeunes filles d'un côté, les

1. *Journal latin des missions,* par le P. Maunoir, ad ann. 1645, p. 156-162. — *Vie du P. Julien Maunoir,* par le P. Boschet, p. 297-305. — *Vie manuscrite de Dom Michel,* par le P. Maunoir, liv. II, ch. xxv, p. 471-472. — *La Vie de M. le Nobletz,* par le P. Verjus, liv. VII, ch. III, p. 297. — V. *Vincent de Meur, missionnaire breton,* par Arthur du Bois de la Villerabel, p. 79-81.

jeunes gens de l'autre formaient deux chœurs pour ainsi dire ininterrompus, et en même temps que cette étude des cantiques les retenait à l'église, ils n'en suivaient que plus fidèlement les exercices de la mission, comme les sermons, les catéchismes et les prières.

C'était une règle aussi que ceux-là seulement pourraient prendre part à la procession, qui se seraient confessés. Il en résultait donc cet avantage, que tous se confessaient plus volontiers. Telle était au reste la bonne volonté de chacun, que des enfants de quatre et cinq ans, témoins de l'ardeur avec laquelle leurs frères et leurs sœurs s'appliquaient au chant des cantiques, demandaient à être conduits avec eux à l'église, et ainsi ils apprenaient dès lors à servir Dieu et à balbutier ses louanges.

Formée par ces méthodes à la vie chrétienne, toute cette jeunesse devenait une pépinière d'excellents chrétiens, à ce point qu'il n'en a pas fallu davantage en plusieurs contrées pour régénérer des paroisses entières. Mais là où les processions se faisaient sans éclat, les enfants ne se sentant point attirés ne venaient point à l'église ; leurs parents, surtout quand la mission se donnait à la campagne, les retenaient à la maison ou les envoyaient à la garde des troupeaux, peu soucieux qu'ils étaient d'une mission qui ne serait pas couronnée par une procession générale [1].

Ce qu'il y avait de plus extraordinaire, c'est que les hommes et les femmes ne mettaient pas moins d'émulation que les jeunes gens et les jeunes filles à solliciter une place dans la procession et à y représenter quelque saint personnage.

Les paroisses où avait eu lieu la procession, n'étaient pas les seules à en recueillir les fruits. Ils s'étendaient aux paroisses voisines, dont les habitants ne reculaient pas pour pouvoir y assister devant un ou deux jours de marche. Témoins attendris d'une piété si vraie et si modeste, charmés du chant des cantiques spirituels, non moins surpris de la science

1. *Journal latin des missions,* par le P. Maunoir, ad ann. 1645, p. 162-164. — *Vie du P. Maunoir,* par le P. Boschet, p. 305. — *Vie manuscrite de Dom Michel,* par le P. Maunoir, liv. II, ch. xxv, p. 477-479.

des enfants qui, interrogés par le Père sous le regard de la foule, reproduisaient avec tant d'assurance les enseignements du catéchisme, ils souhaitaient d'être instruits de la religion comme ils l'étaient eux-mêmes. Aussi réclamaient-ils pour leur propre paroisse le bienfait d'une mission qui les mettrait à même de suivre les exemples qu'ils avaient contemplés [1].

On ne saurait dire combien nombreux furent chaque année les pécheurs endurcis que le spectacle des processions ramena dans le chemin de la vertu. Si résolus qu'ils fussent à lutter contre la grâce, ils ne pouvaient maîtriser leurs larmes ni étouffer leurs soupirs, surtout à la vue du prêtre couronné d'épines qui s'avançait les pieds nus et sanglants, en portant la croix du Sauveur. « J'affirme sous la foi du serment, écrivait « M. de L'Estour, Recteur de la paroisse de Caudan au diocèse « de Vannes, que les plus rebelles, ceux-là mêmes qui cou- « vraient de leurs railleries la mission et les missionnaires, « devenaient au retour de la procession, doux comme des « agneaux, aussi malléables que la cire que l'on expose au feu. « Quelques-uns même, coupables des plus odieux forfaits « qu'ils n'auraient jamais voulu révéler à aucun prêtre, en « faisaient facilement l'aveu le plus sincère, dès qu'ils avaient « été témoins de cette dernière solennité de la mission [2]. »

On ne s'étonnera plus après cela, qu'à la suite de si salutaires émotions, tant de femmes et de jeunes filles aient renoncé pour toujours aux folles vanités du monde, n'aient plus mené désormais qu'une vie obscure et cachée, ou même se soient renfermées dans un cloître. Presque tous ceux qui avaient assisté à la procession, hommes ou femmes, jeunes gens ou jeunes filles, enfants ou vieillards, se retiraient e cœur pénétré de repentir, d'amour et de reconnaissance. Ils ne voulaient plus vivre que pour ce Jésus qui était mort pour eux.

1. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1645, p. 164-165. — *Vie manuscrite de Dom Michel*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. xxv, p. 479-480.

2. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1645, p. 165-166. — *Vie manuscrite de Dom Michel*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. xxv, p. 479-480.

Ce résultat était dû surtout à l'esprit de foi avec lequel les personnages de la procession avaient compris leur rôle. Il y avait sur le visage de chacun d'eux, assure le P. Maunoir, une expression de douleur si véritable, que l'on se serait cru sur le Calvaire, en présence non pas d'une représentation de ce grand drame, mais en face de la réalité [1].

Et cependant il y eut dès le principe et dans tous les rangs de l'Eglise ou des fidèles, des adversaires déclarés des processions. Elles étaient une nouveauté, disait-on ; et quand il en eût été ainsi, était-ce une raison de conclure qu'elles n'étaient pas louables, et fallait-il les supprimer, alors que les évêques de Bretagne les approuvaient et les encourageaient? On n'avait jamais entendu jusqu'ici, ajoutait-on encore, des enfants chanter en présence du Saint-Sacrement des cantiques en langue vulgaire. L'Eglise avait-elle donc condamné cette pratique, et Notre-Seigneur avait-il imposé silence aux enfants de Jérusalem qui chantaient l'Hosanna au jour de son triomphe? Bien au contraire ; saint François Xavier dans les Indes faisait chanter par les enfants des cantiques où étaient contenus, avec les articles du Symbole, les devoirs de la vie chrétienne. On voyait non seulement aux Indes, mais en Italie, en Espagne, en France, dans les provinces de Lyon et de Toulouse, des processions semblables. Les critiques trouvaient indigne d'un prêtre de porter sur ses épaules la croix du Sauveur, comme si saint Charles Borromée, tout archevêque et cardinal qu'il était, marchant en procession, les pieds nus, la corde au cou, la croix sur les épaules, n'avait pas été pour le monde entier un sujet d'admiration !

On sera moins surpris de ces attaques quand on se rappellera que saint Vincent Ferrier fut dénoncé pour le même sujet par le chancelier Gerson au Maître Général de l'Ordre de Saint-Dominique et aux Pères du Concile de Bâle. Mais sur l'ordre du Général et du Concile, saint Vincent Ferrier passa outre.

Le P. Maunoir passa outre aussi à toutes les clameurs, de quelque côté qu'elles se firent entendre. Les évêques de Bre-

1. *Journal latin des missions*, par le vénérable P. Maunoir, ad ann. 1645, p. 166-167. — *Vie du P. Maunoir*, par le P. Boschet, p. 305-306.

tagne prirent sa cause entre leurs mains, et les fruits de salut ainsi que les prodiges qui souvent précédèrent, accompagnèrent et suivirent ses processions, les rendirent encore plus populaires[1].

Il en fut de même des cantiques spirituels, qui faisaient toujours une vive impression sur les foulés. Elles y puisaient la connaissance des principaux mystères de la foi, et peu à peu les substituaient aux chants profanes ou licencieux depuis trop longtemps, hélas ! en usage dans la plupart des cantons[2].

Avant de clore ce chapitre, et pour n'avoir plus à revenir sur des scènes qui se répètent pendant toute la vie du P. Maunoir, empruntons aux Archives de la paroisse de Lamballe le récit de la procession qni termina, le 31 juillet, la célèbre mission de 1678.

C'est sur les douves du château que se réunirent d'abord tous ceux qui avaient un rôle à remplir dans la procession. Le Vénérable assigna à chacun d'eux la place qu'ils devaient y occuper, pendant que ceux qui avaient pris part aux retraites de la mission organisaient leurs rangs sur le *Champ à l'avoir*. Le P. Maunoir marchait en tête de la procession. Après lui s'avancèrent successivement les groupes des douze prophètes, des douze apôtres, des quatre docteurs, des soixante-douze disciples, la sainte Famille, les bergers et les rois Mages. Derrière eux, entre la sainte Vierge et saint Joseph, on apercevait dans sa pauvre crèche l'Enfant-Dieu précédé de son ange gardien, qui tenait à la main une épée nue. A quelques pas de là marchait fièrement le roi Hérode, entouré de ses satellites. Mais quand ceux-ci, de temps à autre, se précipitaient en avant pour occire le petit Jésus, l'ange préposé à sa garde les repoussait aussitôt de sa redoutable épée. Venaient ensuite les mères des saints Innocents, portant leurs enfants sur leurs bras.

Tel fut l'ordre dans lequel la procession descendit jusqu'à la Croix verte, près du carrefour du Pont-Grossard, et pénétra

1. *Journal latin des missions,* par le P. Maunoir, ad ann. 1645, p. 167-173. — *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. xxv, p. 472-477.

2. *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz*, par le P. Maunoir, liv. II ch. xxiv, p. 467.

dans un vaste champ nommé les Tertres. Là fut représentée à la vue d'une foule immense l'arrestation de Jésus au jardin des Olives. Prosterné aux pieds du Père éternel, le prêtre qui faisait le rôle du Sauveur lui adressait sa prière, et recevait pendant sa douloureuse agonie les consolations de l'ange descendu du ciel. Quand il eut été appréhendé par les bourreaux, lié avec des cordes et vigoureusement garrotté, on le revêtit d'une robe de pourpre, on le couronna d'épines et on le chargea d'une longue et pesante croix.

La procession continua alors sa marche, et gravit le chemin qui monte à l'église Notre-Dame.

L'Homme-Dieu, courbé sous le poids de sa croix, prit son rang derrière les femmes de Bethléem, et à sa suite on vit apparaître la Mère des douleurs, les trois Marie, la Véronique que suivaient les filles de Jérusalem. Puis commença le long défilé des religieuses du Tiers-Ordre, ayant à leur tête leur Abbesse, la crosse à la main. Sainte Ursule et ses compagnes portant le vêtement avec les insignes des martyres, de jeunes filles en blanc avec des oriflammes où se voyaient les images de Marie et de Michel le Nobletz (le grand missionnaire du Léon), formaient comme les anneaux sans fin de cette procession, couronnée par les membres des *quatre retraites*.

A Notre-Dame, le clergé alla solennellement chercher le Saint-Sacrement, et la procession désormais complète descendit en ville, fit le tour de la halle et par la rue Basse se rendit à l'église Saint-Martin. La station terminée, elle revint par la Tour-aux-Chouettes, la Châteigneraye, le Pont-Grossard, et passant à travers les rabines de Lanjouan se développa dans un champ immense qui appartenait à la terre de la Moglais et qui s'est appelé depuis : « la pièce où Dieu s'assit. » On y avait dressé un magnifique reposoir où l'on plaça le Saint-Sacrement, et une estrade du haut de laquelle le Vénérable P. Maunoir adressa aux fidèles un émouvant discours. Il y avait, dit-on, de douze à treize mille auditeurs, mais disposés en un si bon ordre, que tous purent entendre la parole du saint vieillard alors âgé de soixante-douze ans.

Après le sermon, la procession revint par la rue du Val, la rue Courbe et le Boulevard, puis rentra dans l'église de Saint-

Jean, où, comme toujours, la cérémonie s'acheva par le *Te Deum* [1].

Le lendemain de chacune de ces processions, le P. Maunoir visitait, s'il ne l'avait fait auparavant, les maisons de la paroisse ou du bourg. Il ménageait ainsi les grâces de la mission aux pauvres malades et aux abandonnés. Près d'eux, sa parole devenait plus miséricordieuse et plus persuasive, s'il était possible; et ils sont nombreux ceux qu'il a sauvés, dans cette visite suprême, du découragement ou du désespoir. Aussi restait-il toujours après son passage comme un doux parfum de consolation et d'espérance [2].

1. Archives de la paroisse de Lamballe. — *Etudes sur les villes de Bretagne*, par l'abbé U. Onfroy-Kermoalquin, p.286. Guingamp, Jollivet, édit., 1846. — Lettres de Mgr Cocheril, curé de Lamballe, de l'abbé le Menn, vic. de la cathédrale de Saint-Brieuc, 1891.

2. *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 306. Au lendemain de la mort du P. Général Mutio Vitelleschi, le R. P. Vicaire écrivait au P. de Launay, Recteur du collège de Quimper : « Plena est R. V. epistola jan. 8 data pia voluptate quam parit nuntius de religiosa ista Nostrorum virtute, *fructu missionum (magni omnino faciendo)* et litteraria vestra faustitate. » 20 mart. 1645. (Ex archiv Rom.) V. les pièces justificatives du ch. XIV.

CHAPITRE XV

LA GRANDE MISSION DE MÜR-DE-BRETAGNE ET LE TOMBEAU DE SAINT ELOUAN

1646

Le P. Maunoir élargit la sphère de son apostolat. — Apostolat dans Quimper et les paroisses voisines. — Apparition de saint Pierre et de saint Corentin. — La pécheresse convertie à l'heure de la mort. — La mission de Langonnet. — Un détracteur des processions. — La femme parjure. — La mission de Saint-Mayeux. — Toute la jeunesse s'enfuit dans la forêt. — Le P. Maunoir la ramène à l'église. — L'abbé de Notre-Dame de Bon-Repos. — Succès de la mission. — Procession à Sainte-Suzanne. — Mission de Mür-de-Bretagne. — Ignorance des habitants. — Le sermon du P. Maunoir troublé par les joueurs de flûte. — Vengeance de deux gentilshommes. — Les tableaux énigmatiques de M. le Nobletz et la baguette blanche. — Son rôle dans les missions. — Joie soudaine de la foule. — Prédiction de dom Guillaume Briant, Recteur de Mür. — Comment elle s'accomplit. — Succès extraordinaire de la mission. — Un père en purgatoire apparaît à son fils. — Une jeune fille qui s'offre en victime d'expiation. — Son merveilleux apostolat. — Mgr René du Louët à la mission de Mür. — Ses travaux apostoliques pendant la mission. — Les catéchismes du P. Maunoir. — Le tombeau de saint Elouan à Saint-Guen. — Enquête ordonnée par Mgr de Cornouailles. — L'eau miraculeuse. — Confiance des habitants et dévotion à saint Elouan. — La grande procession de Mür. — Discours du P. Maunoir. — Le P. Bernard tombe malade et est ramené à Vannes. — Les PP. Maunoir, Huby, Rigoleuc, Guillaume Thomas et douze prêtres séculiers aux missions de Cléguerec et de Lignol. — Les forges de Rohan dans la forêt de Quénécan. — Triste accueil fait aux PP. Maunoir et Thomas. — La mission de Landeleau. — Le tombeau de saint Théleau. — Vaines tentatives de mission à Saint-Thurien. — Succès de la mission de Locamand.

Le champ de bataille sur lequel le P. Maunoir remportait tant de victoires s'élargissait tous les jours. Mgr du Louët, évêque de Quimper, voulut l'agrandir encore. S'il voyait avec la joie d'un pasteur des âmes l'ignorance bannie de sa chère Cornouailles au nord, au midi, à l'ouest ; s'il y voyait les vertus chrétiennes maintenant en honneur, combien d'autres con-

trées, à l'est surtout, sollicitaient son zèle. Il résolut d'y envoyer le P. Maunoir, dans l'espérance que là aussi il trouverait l'occasion d'infliger à l'ennemi de nouvelles défaites et d'offrir à Dieu de nouveaux triomphes. Mais persuadé qu'il fallait avant tout garder le terrain conquis, il pria les Pères de commencer les travaux apostoliques de 1646 par la ville de Quimper, ses faubourgs et les paroisses des environs [1].

Le souvenir de la grande mission de 1643 était trop vivant dans tous les cœurs, pour ne pas y susciter de nouveaux miracles de la grâce. Aussi les Pères recueillirent-ils une abondante moisson, et ils l'attribuèrent surtout à l'assistance de saint Corentin.

Quelques traits empruntés au Journal du P. Maunoir en convaincront facilement nos lecteurs.

Un cultivateur des environs de Quimper venait régulièrement chaque mois, depuis quelques années, prier saint Corentin dans son église cathédrale. Chaque jour aussi, en l'honneur du premier apôtre de la Cornouailles, il récitait trois fois l'Oraison dominicale. Cet acte de piété eut bientôt sa récompense. Notre homme épuisé par des fièvres continuelles était sur le point de mourir, et de plus, hélas! son âme courait grand risque de se perdre pour toujours. Saint Pierre dont il portait le nom, et saint Corentin dont il se montrait le dévot serviteur, l'entourèrent dans un si grand péril d'une merveilleuse protection. Comme il était horriblement tourmenté, d'un côté par la crainte de l'enfer, de l'autre par la honte qu'il éprouvait à découvrir certaines fautes cachées depuis longtemps, un vénérable vieillard lui apparut tout à coup. Une clef à la main, il avait cette attitude que les peintres prêtent d'ordinaire au prince des apôtres. « Mon fils, lui dit-il, soyez bien sur vos gardes, je ne puis vous ouvrir la porte du ciel. » Au même instant se présente aussi sous son regard saint Corentin revêtu de ses ornements pontificaux. « Pierre, dit-il avec bonté, vous m'avez souvent visité dans mon église, vous avez chaque jour fidèlement récité vos trois *Pater* en mon honneur.

1. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1646, p. 196-198-202. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 173.

En retour, je voudrais vous obtenir une place auprès de moi en paradis. Mais j'en suis empêché par la faute que vous cachez depuis si longtemps. Je sais combien il vous en coûte de la révéler aux prêtres de votre paroisse; mais mandez auprès de vous le Père qui prêche en ce moment à la cathédrale, et confessez-vous à lui. Vous avez fait le vœu d'aller à Sainte-Anne. Choisissez quelqu'un qui l'accomplisse à votre place, et préparez-vous à un autre pèlerinage qui sera bien autrement long. » Le pauvre pécheur obéit, se confesse, reçoit le saint Viatique avec l'Extrême-Onction, et trois jours après meurt plein de confiance en disant: « Jésus, Marie, Joseph, saint Corentin, assistez-moi maintenant et à l'heure de ma mort [1]. »

Trois semaines plus tard, Dieu dans sa bonté permettait encore l'intervention de saint Corentin et du P. Maunoir en faveur d'une pauvre pécheresse qui finissait tristement ses jours. Elle avait coutume depuis de longues années d'adresser tous les soirs une courte prière au premier apôtre de la Cornouailles. Une nuit donc, c'était celle du 16 décembre, saint Corentin lui apparaît et la presse de faire venir auprès d'elle le P. Maunoir, auquel elle se confessera et plus volontiers et plus sincèrement. Puis lui remettant sous les yeux les unes après les autres les iniquités de sa vie criminelle, il l'excite lui-même à la douleur de ses péchés. « Votre âme, ajouta-t-il, sera guérie; mais votre corps ne sortira d'ici que pour descendre au tombeau. — Je consentirais encore à mourir, répond-elle; mais que deviendra mon enfant, privé qu'il est de sa raison? — Ne vous en mettez point en peine. Il est l'ami du bon Dieu qui aura soin de lui. » Cette femme se confesse avec un grand repentir et ne demande plus qu'une grâce, celle de mourir le lendemain (c'était un vendredi), à l'heure où Notre-Seigneur est mort pour nous. Ses vœux furent exaucés. Je ne doute pas, écrit le P. Maunoir, qu'elle ne soit un jour en paradis [2].

A la mission de Quimper, les habitants des faubourgs et des paroisses voisines accouraient à Saint-Corentin, pour y prendre

1. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1646, p. 198-200.
2. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1646, p. 200-202.

part. Pendant la mission de Douarnenez qui suivit, le P. Maunoir multiplia ses excursions apostoliques dans les environs, à Ploaré, à Pouldergat, à Poullan, à Curlizon, paroisses où il avait déjà, quelques années auparavant, prêché la parole divine. Ici encore ce fut une nouvelle résurrection des âmes, un élan admirable de ferveur.

De là les Pères se rendirent dans cette partie orientale de la Cornouailles qu'ils n'avaient pas encore évangélisée. Si leurs travaux n'y furent pas exempts d'obstacles de tout genre, de merveilleux succès toutefois les couronnèrent. Car, en cette année 1646, ils n'instruisirent pas moins de trente-six mille fidèles. Les confessions générales entendues s'élèvent au nombre de dix mille. Six mille pécheurs endurcis se convertirent et brisèrent avec les occasions prochaines du péché. Plus de mille familles depuis longtemps divisées rendirent leur réconciliation aussi publique que leurs discordes passées. Il n'est presque aucun des centres de ces missions où n'ait été remis en honneur l'usage de la fréquente communion, et où n'ait été fondée la confrérie du saint Rosaire [1].

A la mission de Langonnet, aujourd'hui du diocèse de Vannes, une conversion éclatante consola le cœur du P. Maunoir et lui rendit plus chères encore ces processions auxquelles il attachait tant d'importance. Un jeune ecclésiastique originaire de Mellionec, gentilhomme, aîné de sa maison, quelque peu licencieux, s'était permis de grossières railleries contre la procession qui le jour de la Sainte-Trinité avait mis fin à la mission de Langonnet. Mais la nuit suivante, rejeté plusieurs fois hors de son lit par une force invisible, ayant vu s'éteindre subitement les lumières que lui avaient apportées ses serviteurs, il rentra en lui-même et conçut une si grande douleur de sa faute, qu'il se résolut à se confesser dès le lendemain matin à un vertueux prêtre du voisinage. Arrivé devant un pont qu'il lui fallait traverser, il entend une voix qui lui dit : « Si tu vas plus loin, tu es mort. » Aussitôt il fait le signe de la croix, passe le pont avec assurance, et entrant dans une chapelle de la sainte Vierge qui était proche, se confesse

1. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1646, p. 196-197.

de toutes les fautes de sa vie. La cause de son libertinage provenait de son penchant à la boisson. Il se condamna à ne boire que de l'eau le reste de ses jours et demeura généreusement fidèle à sa résolution [1].

Peu de temps auparavant, dans la paroisse de Plouray tout près de Langonnet, une malheureuse femme avait été cruellement châtiée d'un horrible parjure. Elle avait osé en pleine église, les mains étendues devant le crucifix et le tabernacle, prononcer ce serment : « Que la foudre me consume toute vivante, si je n'ai pas rendu le sac que m'avait prêté ma voisine ! » Cette femme congédiée par le P. Maunoir venait à peine de rentrer dans sa maison, qu'un effroyable coup de tonnerre se fait entendre, la foudre éclate et la tue à l'instant même. Détail significatif : en dehors d'elle seule, le feu avait tout respecté, et son pauvre toit de chaume et jusqu'au lit de feuilles sèches sur lequel son cadavre était étendu [2].

De Langonnet les Pères passèrent dans la paroisse de Saint-Mayeux, maintenant du diocèse de Saint-Brieuc. Elle était considérable, et cependant dépourvue d'instruction, parce que son Recteur ignorait la langue bretonne. Aussi, les dimanches et les jours de fête, l'office à peine terminé, toute la jeunesse courait aux danses, qui se prolongeaient une grande partie de la nuit et devenaient la source de mille désordres. Le P. Maunoir ouvrait la mission un dimanche immédiatement après les vêpres. Mais à peine fut-il monté en chaire que, suivant la coutume, tous les jeunes gens sortirent de l'église et s'enfuirent du côté de la forêt pour s'y livrer à la danse. Stupéfait, le Vénérable se demande (le mot est de lui) s'il n'est pas au milieu des sauvages du Canada ; puis transporté de l'esprit de Dieu se met à leur poursuite. Le P. Bernard, imitant son zèle, retrouve l'agilité de sa jeunesse et court avec lui. Tous deux entonnent alors en breton un cantique spirituel. A ces accents, la bande de fuyards la plus rapprochée s'arrête, écoute,

1. *Vie manuscrite de dom Michel*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. xxv, p. 448. — *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1645 et 1646, p. 194 et 202-203. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 173-174.

2. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1646, p. 203-204.

et charmée revient sur ses pas. Ceux qui les précèdent en font autant. Les plus éloignés, surpris des chants confus qu'ils entendent, se détournent, et croyant peut-être qu'on allait danser aussitôt, accourent avec précipitation. Le P. Maunoir ne tarda pas à les captiver par les airs variés et les paroles touchantes de ses cantiques. Enfin les voyant tous rassemblés autour de lui, il leur dit avec cette douceur dont il avait le secret et dont on ne pouvait se défendre, quelques mots de Dieu et de leurs âmes. Ils étaient gagnés, et tous le suivirent jusqu'à l'église, où il les retint pendant trois heures, faisant succéder la prédication aux chants, les chants à la prédication et à la prière [1].

La mission était donc heureusement commencée, et les Pères concevaient les plus douces espérances de conversion, quand un ennemi bien inattendu vint se jeter à la traverse et faillit tout compromettre. Le seigneur abbé de Notre-Dame de Bon-Repos, abbaye de l'ordre de Cîteaux située tout près de là, dans la trève de Saint-Gelven-en-Laniscat, n'avait-il pas envoyé chercher les joueurs de flûte et de biniou, et ordonné à la jeunesse de reprendre ses danses nocturnes si subitement interrompues? Lui-même, dans un costume qui n'était rien moins qu'ecclésiastique ou religieux, s'en faisait le spectateur effronté. Pareil scandale ne demeura pas longtemps impuni. La fièvre terrassa bientôt après notre Cistercien et le conduisit aux portes du tombeau. Dans ce moment suprême, ni les prières, ni les larmes des siens, ni les menaces de l'éternité ne purent avoir raison de son impénitence. Sa mort ressembla à sa vie et porta tous les signes de la malédiction divine [2].

Loin de se laisser entraîner par l'exemple du seigneur abbé, les habitants de Saint-Mayeux et de ses trèves, Caurel et Vieux-Marché, se donnèrent tout à Dieu. Ils ne se lassaient pas d'entendre les prédications et les cantiques. Les confessionnaux ne cessaient du matin au soir d'être assiégés par une foule considérable. Bref, la mission fut si bien comprise, que

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 174-175. — *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1646, p. 204-205.

2. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1646, p. 205-206. Claude Guiller était alors abbé de Bon-Repos.

l'on vit disparaître avec les danses nocturnes tous les désordres qui en étaient la suite. La grande procession de clôture qui se fit de Saint-Mayeux à Sainte-Suzanne, chapelle de la paroisse de Mür, ne compta pas moins de six mille spectateurs. La jeunesse y fut publiquement interrogée sur les principaux articles du Symbole que leur avaient appris les Pères pendant la mission, et tous répondirent avec une exactitude et une assurance qui ravirent d'admiration ceux qui en furent témoins [1].

C'est à la fin de cette procession que fut solennellement annoncée la mission de Mür. Elle eut lieu pendant le mois de juillet [2]. Le P. Maunoir y apprit par expérience que là où le mal a été plus audacieux, là aussi la miséricorde divine se montre souvent plus prodigue de ses dons ; car, jusqu'à cette année 1646, cette petite ville de Mür passait pour l'une des paroisses les plus mal famées de toute la Basse-Bretagne. Nul voyageur n'osait s'y aventurer la bourse bien garnie. Pas plus qu'en plein pays barbare, on n'y entendait jamais un mot de religion. Les notables de la contrée ignoraient absolument ce que c'était que le mystère de la Trinité, et ne savaient pas davantage les noms des trois personnes divines.

Un jour, au début de la mission, le P. Maunoir posait à ses auditeurs cette question : « Combien y a-t-il de personnes en Dieu? » Le tabellion de l'endroit, nommé Mestre, qui passait en même temps pour le personnage le plus éclairé du pays, demande à celui qui était à ses côtés : « Que faut-il répondre? » Le voisin de lui dire alors, non sans malice : « Comment, vous portez un nom qui signifie Maître, et vous ne sauriez trouver

1. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1646, p. 206. —

3. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 175. — *Vie manuscrite de dom Michel le Nobletz*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. xxv, p. 480. M. Vincent Pierre était Recteur de Saint-Mayeux de 1641 à 1644. Il eut pour successeur, en 1645, Yves Le Moënne, qui continue à signer les actes paroissiaux jusqu'en 1659. C'est donc lui qui était Recteur lors de la première mission du P. Maunoir en 1646. Le vicaire se nommait Yves Keranterff. Il y avait aussi un prêtre habitué, appelé Noël Guégo. (Lettre de l'abbé Le Menn, vicaire de Corlay, au P. Bleuzen S. J.)

2. *Vie manuscrite de Catherine Danielou*, par le P. Maunoir, ch. LXIV, p. 476.

la réponse !! — Et de qui donc, reprit-il à son tour, aurais-je pu l'apprendre [1] ? »

L'année précédente, le P. Maunoir ayant eu l'occasion de passer par Mür le jour d'une grande solennité, où le Saint-Sacrement était exposé à la vénération des fidèles, avait commencé à prêcher au peuple réuni devant l'église. Il parlait depuis quelques minutes, quand deux gentilshommes voulurent lui imposer silence et le prièrent d'abandonner la place aux danseurs. Un outrage si impudent fait à la parole divine révolte le Vénérable. Persuadé que c'était le cas ou jamais d'obéir à Dieu et à ses représentants plutôt qu'aux hommes, il continue son sermon. Alors les deux personnages, en vertu de leur autorité, font avancer les joueurs de flûte au milieu des quatre mille auditeurs qui étaient là, et mettent toute la jeunesse en branle jusqu'au pied de la chaire du prédicateur. Il fallut céder à la violence. Mgr du Louët, évêque de Quimper, usant à son tour contre l'un de ces impies, qui était son sujet, du pouvoir que lui conféraient ses droits épiscopaux, le frappa des censures de l'Eglise. Mais son complice et ses amis n'en firent au P. Maunoir qu'une guerre plus acharnée, et dix ans plus tard cherchaient encore à le faire périr. Car le Vénérable étant venu en 1656, sur l'invitation du Recteur de Mür, prêcher le pardon de Sainte-Suzanne, il n'échappa à leurs poursuites que parce qu'il avait devancé l'heure de son retour. Les assassins se retournèrent contre le curé, et ils l'eussent infailliblement mis à mort sans le dévouement d'un tiers qui parvint à l'arracher de leurs mains. Leur fureur retomba alors tout entière sur un malheureux jeune homme de trente ans qui revenait du sermon de Sainte-Suzanne. L'un des sicaires lui déchargea à la tête un coup de pistolet et le tua raide. Comme il avait manqué le prédicateur, il se croyait en quelque sorte vengé par la mort de l'un de ses auditeurs.

L'année suivante, ces mêmes hommes apprennent que le P. Maunoir doit prêcher, le jour de l'Assomption, dans une paroisse voisine. Ils méditent contre lui un nouveau complot ;

1. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1646, p. 206-207.

mais le Vénérable, prévenu, changea son itinéraire et déjoua leurs projets [1].

Le P. Maunoir s'attristait de ces obstacles et de ces menaces, mais il n'en était pas effrayé ; tout autre danger que celui que peuvent courir les âmes, le trouvait insensible. Aussi commença-t-il la mission de Mür avec autant de confiance que de sainte liberté. Quelle ne fut pas sa surprise quand il constata, dès le premier sermon, qu'on l'écoutait avec la plus vive attention ! Au second, il fut bien plus étonné encore, car la foule était si considérable, qu'il fut contraint de prêcher sur la place publique. Ces témoignages de bonne volonté venant en aide à son zèle, il mit sous les yeux de son auditoire un de ces tableaux énigmatiques que lui avait donnés M. le Nobletz, et en montra les figures avec une baguette blanche. Ce détail est à noter ; car dans la circonstance présente il souleva de la part des auditeurs une impression de joie si spontanée, qu'elle ne put se contenir longtemps et finit par éclater. Ce n'est pas d'ailleurs le seul usage auquel le P. Maunoir destinait ces baguettes blanches. Il s'en servait fréquemment dans les catéchismes pour désigner les enfants qu'il voulait interroger et pour réprimer au besoin leurs petites saillies de légèreté, comme il le raconte à cette page de son Journal [2].

Plus tard, quand il aura associé à son œuvre une légion de missionnaires, chacun d'eux aura sa baguette blanche. Dès les premiers jours de la mission, les enfants du catéchisme se seront fait un bonheur de la leur apporter bien blanche et bien flexible. Elle jouera un grand rôle pendant la mission ; car, outre l'emploi dont nous venons de parler, elle servira encore, dans les processions, à aligner les foules, comme à rappeler au bon ordre quiconque s'en écarterait. On y suspendra aussi les chapelets, le jour où s'en fera la bénédiction solennelle. Ces détails un peu primitifs arracheront sans doute quelques sourires aux lecteurs ; mais le peuple breton ne se montrait

1. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1646, p. 206-209.
2. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1646, p. 209-210. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 176.

pas aussi exigeant que nous le sommes de nos jours, et c'est avec le plus grand sérieux du monde qu'il tenait ses regards attachés sur la baguette blanche [1].

Quoi qu'il en soit, en descendant de chaire, le Vénérable s'enquiert de la cause de la joie qui avait soudainement déridé tous les visages et tous les cœurs. Il apprend aussitôt qu'il y a quelque cinquante ans, bien avant l'arrivée des Jésuites en Bretagne, Dom Guillaume Briant était Recteur de la paroisse de Mür. Ce saint prêtre, zélé prédicateur, faisait de vains efforts pour convertir son peuple. La haine des méchants en fit même plus tard un martyr, car il mourut empoisonné. Un jour donc, ému de tant d'indifférence et d'hostilité, il avait terminé par ces paroles un de ses derniers discours : « Habitants de Mür, ne changerez-vous donc jamais de vie? serez-vous donc toujours rebelles aux lumières et aux sollicitations du Saint-Esprit? » Puis tout à coup, comme un homme inspiré qui se répond à lui-même, il avait ajouté : « Non, non, il n'en sera pas toujours ainsi. Vos cœurs sont aujourd'hui plus durs que la pierre, mais un jour viendra où ils s'amolliront comme la cire. Oui, un jour, mais longtemps après moi, vous verrez dans cette paroisse des prédicateurs qui catéchiseront avec des baguettes blanches, vous rappelleront les vérités que je vous enseigne, et vous reprocheront les désordres dans lesquels vous tombez tous les jours. Ils offriront à vos regards le spectacle du ciel, de ses anges et de ses joies bienheureuses. Enfin ils apporteront Rome à vos portes, et ce sera l'heure de votre conversion. »

Or, disaient les vieillards de Mür au P. Maunoir et au P. Bernard : « Voilà la cause de notre joie, c'est que la prédiction de notre ancien Recteur est maintenant accomplie, et à la lettre. N'avons-nous pas un prédicateur qui catéchise avec une baguette blanche? nous enseignant les vérités de la foi et reprenant nos vices? La procession de Saint-Mayeux à Sainte-Suzanne ne nous a-t-elle pas représenté les anges avec toutes les gloires du paradis? Rome aussi est maintenant à nos

1. *Ordre des exercices de la mission*, par Guillaume Nicolas, Recteur de Landudec, manuscrit in-f°, p. 456. — Archives de la Bibliothèque des Jésuites de Quimper.

portes, puisque vous avez publié la bulle du Pape Urbain VIII qui accorde l'indulgence plénière à ceux qui suivront la mission. Après cela, ajoutaient-ils pleins de joie, rien ne s'oppose plus à notre conversion [1]. »

Elle fut complète en effet, et aux marques de la plus sincère pénitence les habitants de Mür joignirent les preuves de la plus grande ferveur. Elle était si grande, qu'ils passaient la journée entière auprès des Pères, soit pour entendre les sermons, soit pour se confesser, soit pour chanter les cantiques spirituels.

Ce présage d'heureux succès ne fut pas le seul que recueillit le P. Maunoir. Un malheureux orphelin âgé de quatorze ans avait été cruellement outragé dans sa tendresse filiale. et l'on ne parvenait pas à calmer sa douleur Un voisin, homme méchant et perfide, avait osé lui dire que le père qu'il avait perdu avait enfin reçu son châtiment et n'était plus qu un tison d'enfer Mais bientôt ce père apparut à son fils et l'assura qu'il n'était pas damné, mais qu'il expiait en purgatoire la négligence qu'il avait apportée à l'éducation de ses enfants. « Aussi, avait-il ajouté, je te recommande, à toi et à tes sœurs. d'aller trouver les Pères qui vont donner la mission de Mür. Ils vous instruiront des mystères de la foi et vous apprendront à vivre en véritables chrétiens [2]. »

L'une des sœurs de cet orphelin, jeune fille de dix ans, sachant ainsi que son père était en purgatoire. s'offrit en victime d'expiation pour hâter sa délivrance. Dieu ne tarda pas à l'exaucer, et elle fut frappée d'une maladie cruelle qui la retint longtemps sur sa couche. Cette enfant était tout à fait extraordinaire. Témoin de la procession de Saint-Mayeux, elle avait été si fortement frappée de ce qu'elle y avait vu et entendu, qu'elle passa trois jours de suite sans prendre de nourriture, ne pensant plus qu à se faire instruire. Pendant le mois que les Pères passèrent à Mür, on la voyait constamment à l'église

1. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1645, p. 173-174, ad ann. 1646, p. 210-211. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 176-177. — *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz*, par le P. Maunoir liv. II, ch. xxv, p. 481-483.

2. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1646, p. 211-212.

ou dans le cimetière, attentive à recueillir les moindres paroles qui tombaient de la bouche du missionnaire. Un prêtre de Mür qui répétait la leçon de catéchisme expliquée par le P. Maunoir, l'avait un jour repoussée du milieu des autres enfants, sous le futile prétexte qu'elle était mal vêtue. Elle se glissa derrière une haie afin de pouvoir, sans qu'il s'en offensât, profiter de la répétition. En quelques jours elle apprit tous les cantiques, c'est-à-dire plus de quatre cents vers bretons, et les chantait fort bien. Interrogée à son tour sur les parties principales du catéchisme, elle étonna les Pères par la sagacité de ses réponses et fut bientôt à même de communiquer sa science à ses compagnes. Sa grande crainte était, vu sa pauvreté, de ne pouvoir prendre part en robe blanche à la procession ; et elle disait à Dieu dans son naïf langage : « Accordez-moi une robe blanche, et toute ma vie je serai votre fidèle servante. » Ses désirs furent facilement exaucés. C'est pendant cette mission que commencèrent à se développer dans son âme l'amour de l'oraison et l'union avec Dieu. Elle y fit de si rapides progrès, qu'elle donna bientôt d'admirables exemples de vertu et montra surtout pour le salut des âmes un zèle que nul obstacle ne pouvait affaiblir.

Elle alla plus tard de paroisse en paroisse faire le catéchisme aux enfants, et cet exercice de charité, elle l'a continué pendant vingt ans. Plus de quatre cents enfants lui étaient chaque année redevables de leur instruction religieuse. Plusieurs Recteurs se sont souvent reposés sur elle du soin d'instruire les enfants les plus ignorantes. On la réclamait dans les maisons de noblesse pour enseigner le catéchisme aux domestiques. Les différents hameaux de sa paroisse se la disputaient à l'envi, et là, au milieu des femmes et des jeunes filles, tout en filant sa quenouille, elle apprenait à ces pauvres gens la manière de prier Dieu, de s'examiner, de se confesser. Quand elle avait fini dans un endroit, elle recommençait dans un autre. C'est ainsi que les villages des environs, soit de l'évêché de Cornouailles, soit de l'évêché de Vannes, l'ont reçue tour à tour. Son zèle a déterminé la conversion de beaucoup de pécheurs. Elle les instruisait d'abord, et les conduisait ensuite aux missionnaires qui les confessaient. Son mépris des choses de la terre n'avait d'égal que son abandon à la Providence. Aussi, celle-ci ne lui a-t-elle jamais manqué. Cette jeune fille habitait, dans l'évêché de Vannes, le lieu qui passait, à tort ou à raison, pour être la patrie de saint Samson, évêque de Dol. Elle parvint malgré sa pauvreté à faire élever en son honneur une chapelle digne de lui.

A sa charité elle joignait une angélique pureté, une mortification continuelle, une profonde humilité, une grande patience. Malgré la faiblesse de sa santé, malgré des épreuves de tout genre, elle a persévéré jusqu'à la mort dans la pratique de toutes ces vertus que Dieu a quelquefois récompensées par des grâces extraordinaires. Un soir en effet, elle conduisait quelques jeunes filles dans la paroisse de Neulliac. Les routes étaient couvertes de neige, et la nuit devenait de plus en plus profonde. Elle s'égara et ne pouvait retrouver son chemin ; une lumière céleste environna tout à coup la petite phalange, qui arriva saine et sauve à sa destination.

Tel est le témoignage que le P. Maunoir nous a laissé dans ses écrits de l'apostolat de cette jeune fille. Il y admirait surtout la bonté de Dieu qui choisit dès l'âge le plus tendre et dans les plus humbles conditions des âmes privilégiées pour leur inspirer son amour et les combler de ses faveurs[1].

La mission de Mür était des plus consolantes. Réveil de la foi, marques de repentir, sacrifices généreux, ferveur extraordinaire, tout semblait se réunir pour apporter aux Pères de nouvelles sources de joie. Il en était ainsi depuis quinze jours déjà, quand la présence de l'évêque de Cornouailles vint l'augmenter encore. Mgr du Louët arrivait à Mür avec les prêtres de sa suite, résolu à partager les travaux des missionnaires et à soutenir la ferveur de son peuple. Le P. Maunoir conduisit à sa rencontre toute la jeunesse de la ville. Elle l'accompagna jusqu'à l'église en chantant le cantique de saint Corentin. « Ah!

1. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1646, p. 212-217. — *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz*, par le P. Maunoir, liv. II ch. xxv, p. 480-481. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet p. 178.

s'écriait le bon évêque, l'entrée triomphale de Notre-Seigneur à Jérusalem était-elle plus touchante ? » La nouvelle de l'arrivée de l'évêque se répandit rapide comme l'éclair, et l'on vit accourir à Mür, non seulement de Saint-Guen et de Saint-Connec, ses trèves, mais de toutes parts, des foules immenses. Les prêtres ne pouvaient plus suffire aux pénitents. Mgr de Quimper prit lui-même un confessionnal et y fut plus occupé que personne. Il ne pouvait assez remercier Dieu de ce que la lumière divine brillait enfin avec tant d'éclat sur une contrée qui depuis si longtemps vivait à l'ombre de la mort. Aux catéchismes du P. Maunoir, il prenait un plaisir extrême à interroger tout ce petit monde d'enfants, qui le charma par ses réponses, tout particulièrement la petite orpheline dont nous venons de parler. A son tour il montait en chaire et laissait parler son cœur pour redire à son peuple les douces consolations qu'il avait éprouvées [1].

C'est pendant ce séjour à Mür que Mgr du Louët alla visiter dans la trève de Saint-Guen le tombeau de saint Elouan. Ce saint anachorète avait été disait la tradition, le secrétaire et le disciple de saint Tugdual, premier évêque de Tréguier et l'un des sept grands saints de la Bretagne. Mais bien que saint Elouan eût été l'apôtre de cette partie de la Cornouailles, et que sa vie se fût écoulée dans un ermitage de la forêt voisine, l'église qui abritait son tombeau était depuis longtemps dans un état complet d'abandon. Depuis le commencement du siècle on n'y disait plus la messe, et les ronces et les épines qui croissaient autour du sanctuaire en avaient rendu l'entrée inaccessible. Grand nombre d'habitants avaient même oublié jusqu'au nom de celui qui avait évangélisé leurs ancêtres. Mgr de Quimper, désireux de voir ce temple relevé de ses ruines et le culte du saint remis en honneur, ordonna une enquête juridique sur les grâces attribuées à l'intercession de saint Elouan. MM. Paul Piriou, Recteur de Neulliac, Julien Fraboulet, Recteur de Saint-Caradec, Guillaume Galerne, Recteur de Mür, furent adjoints aux PP. Bernard et

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 178-179. — *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, p. 217.

Maunoir pour prendre les informations, et procès-verbal en fut dressé au nom de l'Evêque.

La première enquête se fit d'abord au sujet de l'eau miraculeuse qui remplissait le tombeau. Jean le Meur, vieillard de quatre-vingts ans, voisin le plus proche de la chapelle, fit connaître qu'au commencement du siècle une bonne chrétienne, vieille femme de son village, voyant la chapelle abandonnée, envahie par les ronces et les orties, avait eu l'inspiration d'y entrer pour prier Dieu. Elle y trouva l'image du saint anachorète gisant à terre, couverte d'une poussière sordide et enveloppée de toiles d'araignées. Elle la nettoya, la replaça sur l'autel, et tombant ensuite à ses genoux, s'écria dans sa simplicité : « O saint à la longue barbe, je vous ai fait plus beau que vous n'étiez ; en retour, accordez-nous maintenant quelque faveur. » Le lendemain, elle revint dans le pauvre sanctuaire, y fit de nouveau sa prière. Mais quelle ne fut pas sa surprise quand elle aperçut, rempli d'eau, le sarcophage du saint, qui, tout enclavé qu'il était dans la muraille, avait cependant son ouverture du côté des parois extérieures de la chapelle. Jean le Meur, sa femme et leurs voisins, entendus comme témoins, attestaient que depuis lors, c'est-à-dire depuis quarante-six ans, le tombeau avait toujours été plein d'eau. Ils affirmaient encore que cette eau n'avait jamais gelé, pas même pendant le grand hiver de 1604 ; qu'elle n'avait jamais tari, pas même pendant l'été de l'année 1605 qui dessécha la plupart des puits et des fontaines ; enfin que cette eau, encore qu'elle fût stagnante, demeurait toujours incorruptible. On creusa la terre sous le tombeau, dans la pensée qu'on y découvrirait peut-être quelque source. Ce fut en vain. On n'en trouva pas. On enleva donc l'eau du tombeau, on la mit dans un grand bassin, et le bassin fut porté dans la chapelle qu'on eut soin de fermer à clef. Le lendemain, quand les juges chargés de l'enquête pénétrèrent dans le vieux sanctuaire à la suite du P. Maunoir, ils trouvèrent l'eau du bassin toute corrompue, tandis qu'une eau claire et limpide remplissait le tombeau.

Ce phénomène inexplicable raviva la foi et la confiance des habitants de Mür. La dévotion à saint Elouan reprit un nouvel

essor, et des faveurs multipliées venant s'ajouter à celles que les juges épiscopaux avaient constatées dans une seconde enquête, aidèrent puissamment, avec la grâce de la mission, à la conversion entière de ce peuple [1].

Une procession générale telle qu'on n'en avait pas encore vu de semblable, soit pour le nombre des spectateurs, soit pour la beauté des cérémonies, servit de clôture à la mission. Le P. Maunoir y fit son dernier discours aux habitants dans une vaste plaine bordée d'arbres. Comme tout le monde voulait le voir et l'entendre, un grand nombre de curieux montaient sur les arbres qui étaient le plus rapprochés de lui. Mais, au milieu du sermon, un de ces arbres trop chargé se rompit sous les pieds des uns et sur la tête des autres, sans que personne fût blessé, sans même que l'attention des auditeurs, tant elle était vive, fût distraite un seul instant. Le Vénérable en effet apostrophait alors, avec les accents de la plus mâle éloquence, les pécheurs qui par leurs crimes renouvellent la Passion du Sauveur et crucifient de nouveau en eux-mêmes le Fils de Dieu. Pour imprimer plus profondément dans les âmes la doctrine du grand apôtre, il tira tout à coup hors de la chaire un crucifix, et montrant à son auditoire ce Jésus que leurs pêchés avaient attaché à la croix : « Regardez maintenant, s'écriait-il, et reconnaissez l'œuvre de vos mains ; voilà le forfait que vous avez consommé. » Mais alors l'auditoire tout entier se mit à pousser de tels gémissements et fit éclater ses sanglots avec tant de force, que le P. Maunoir dut s'arrêter pendant quelque temps. Plusieurs fois il essaya de reprendre son discours, mais ce fut en vain ; les sanglots et les cris de douleur ne le lui permirent pas, il fut obligé de descendre de chaire. Ces marques de repentir consolaient du moins doucement son cœur d'apôtre, et de tous les triomphes, celui-ci était bien le plus beau qu'il pût souhaiter.

Ainsi se réalisa dans toute son étendue la conversion prédite par le saint Recteur de Mür. La parole de Dieu régnait

1. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1646, p. 217-220. — *Vie manuscrite de Catherine Danielou*, par le P. Maunoir, ch. LXIV, p. 476-478.

victorieuse dans toute la contrée. Ces cœurs de pierre, hier encore si impénétrables aux traits de la grâce, étaient devenus aujourd'hui si sensibles, qu'ils s'ouvraient sans efforts au souffle de l'Esprit-Saint [1].

La mission était à peine achevée, que le P. Bernard, qui avait moins consulté ses forces que son zèle, ne put dissimuler plus longtemps sa fatigue extrême. Il tomba malade et le P. Maunoir le conduisit au collège de Vannes, où il le laissa pour lui donner tout le temps de se guérir.

Quant à lui, ayant trouvé les missionnaires de ce collège tout prêts à entrer en campagne, il sollicita la faveur de prendre rang parmi eux. Il s'adjoignit donc au P. Guillaume Thomas, ce saint vieillard que nos lecteurs connaissent depuis longtemps, et aux PP. Rigoleuc et Huby, le premier ancien professeur, le second l'ancien co-novice du P. Maunoir, tous les deux grands serviteurs de Dieu, dont le renom de sainteté est demeuré impérissable dans la Bretagne et évoque maintenant encore l'espérance de les voir un jour sur les autels. Douze prêtres séculiers remplis de zèle et de savoir se faisaient leurs auxiliaires. Ils partirent donc tous ensemble pour évangéliser les paroisses de Cléguérec et de Lignol, où ils ne trouvèrent que des cœurs dociles. Le vice y céda partout la place à la vertu ; la piété chrétienne s'y abandonna à tous les élans de la ferveur, tant il est vrai que rien ne résiste à l'action des hommes apostoliques, quand, unis ensemble par les liens de la plus pure charité, ils ne se proposent d'autre but que la gloire de Dieu et le salut des âmes. Plusieurs paroisses des environs prirent part à la mission et procurèrent ainsi au bien qui s'y faisait une nouvelle extension [2].

Tels furent les débuts du P. Maunoir dans l'évêché de Vannes. C'est après la mission de Lignol que, sur la prière du prince de Guéméné, le P. Maunoir, en compagnie, croyons-nous, du P. Thomas, se rendit aux forges de Rohan dans la forêt de

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 179-180. — *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1646, p. 220-221.
2. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 180-181. — *Journal des missions*, par le P. Maunoir, ad. ann. 1646, p. 221-222.

Quénécan. Les ouvriers étaient là en grand nombre, complètement étrangers aux choses de la religion, sans souci, hélas ! pour la plupart, de leurs intérêts éternels. Mais leurs cœurs étaient plus durs encore que le fer qu'ils travaillaient. L'apostolat des Pères y fut impossible. Arrivés bien tard, ils demandèrent un lit pour passer la nuit ; le sous-intendant des forges le refusa. Ils dirent qu'ils se contenteraient d un peu de paille ; elle leur fut également refusée. Force leur fut donc de sortir de la forêt, et ils dirigèrent alors leurs pas vers les ateliers de verrerie qui étaient à une faible distance de là. Ils n'y furent pas mieux reçus; on leur répondit que les ouvriers seuls avaient droit à y trouver une place. La nuit était déjà avancée ; les Pères durent, au milieu des ténèbres et des rochers, descendre en Cornouailles. Enfin, après des fatigues inouïes, ils parvinrent à l'abbaye de Bon-Repos, qui leur procura l'asile dont ils avaient si grand besoin.

Quant au sous-intendant des forges, si cruel envers ses hommes qu'il privait du secours de la grâce, si dur envers les Pères auxquels il avait refusé l'hospitalité, il ne tarda pas à porter la peine de ses fautes. Il devint muet peu de temps après, et six mois ne s'étaient pas écoulés qu'il finissait misérablement ses jours [1].

Rentré en Cornouailles, le P. Maunoir évangélisa, à la demande du marquis du Chastel, la paroisse de Landeleau, où il y eut fort à faire. Le Recteur d'alors ne sachant pas la langue bretonne, l'ignorance et le vice dominaient partout. Le travail des missionnaires y fut rempli de consolations. Un de leurs souvenirs les plus chers, mentionné par le P. Maunoir, était d'y avoir visité l'ermitage de saint Théleau et son tombeau creusé dans le roc. Comme saint Yves, traversant un jour cette paroisse, n'avait pas voulu d'autre lit que ce tombeau, alors que le gentilhomme qui l'avait accompagné reposait mollement sur sa couche, le P. Maunoir était tout heureux d'y pouvoir honorer deux saints en même temps. Qui sait si, à l'exemple de saint Yves, il n'y a pas passé quelque nuit dans la prière et les lar-

1. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1646, p. 222-223.

mes [1] ? La paroisse de Landeleau garde encore aujourd'hui dans son église la croix du grand missionnaire.

Le Vénérable aurait voulu s'arrêter plus longtemps au milieu de ces contrées de la Cornouailles orientale, dont l'ignorance religieuse le faisait tant souffrir. Mais Mgr du Louët sollicitait son zèle en faveur de la paroisse Saint-Thurien. Il s'empressa d'y courir. Hélas! prêtres et fidèles y vivaient dans le plus effroyable scandale et sans descendre dans les détails que nous a laissés le P. Maunoir et qu'il n'ose compléter, *iis adjunctis quæ charta non ferat*, il faut bien avouer que cette pauvre paroisse était devenue comme une véritable citadelle de l'enfer, le réceptacle de tous les vices Pendant trois jours, les Pères firent d'inutiles efforts pour assiéger la place ; des paysans ameutés contre eux par le Recteur lui même les chassèrent de la paroisse en les couvrant d'outrages. La paroisse a conservé jusqu'à ce jour les noms des coupables et les a voués, ce semble, à une éternelle exécration [2].

Le P. Boschet, dans son index général des missions du P. Maunoir, signale pour l'année 1646 celles de Saint Martin des Prés (évêché de Cornouailles) et de Saint-Thélo (évêché de Saint-Brieuc). Nous n'avons pu en retrouver la trace, et nous serions portés à croire que les habitants de ces deux paroisses ont suivi seulement en grand nombre les missions de Saint-Mayeux ou de Mür. Si le P. Maunoir est allé à Saint-Martin-des-Prés et à Saint-Thélo en 1646, ce n'est probablement qu'en passant. Mais en cette année 1646, la mission de Locamand termina la série de ses excursions apostoliques. Locamand était un prieuré fondé par Hoël duc de Bretagne, en 1067, en l'honneur de saint Amand. La nomination en fut donnée au prince Martin son frère, abbé de Quimperlé. Le cardinal de Marquemont, archevêque de Lyon, qui en fut plus tard le prieur, résigna ce bé-

1. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1646, p. 223-224. — V. *Diction. hist. et géograph. de la Prov. de Bretagne*, par Ogée, nouv. édit. Rennes, 1843, *ad verb.* Landeleau. — *Vies des saints de Bretagne*, par Dom Lobineau. Saint-Yves, p. 28, édit. de l'abbé Tresvaux.

2. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1646, p. 224. — Lettre de l'abbé Linguinou, postulateur de la cause de Dom Michel, 21 novembre 1890.

néfice entre les mains des Jésuites, pour reconnaître les services qu'ils rendaient au public ; et depuis le 26 mars 1623, le pape Grégoire XIII l'avait annexé à leur collège de Quimper. En vain les Pères avaient-ils essayé de secouer l'indifférence religieuse des habitants. Jamais, par exemple, ils n'avaient pu les faire consentir à envoyer leurs enfants au catéchisme. Mais à peine le P. Maunoir, aidé du P. Bernard maintenant rétabli, eût-il ouvert la mission, que parents et enfants, attirés par le chant des cantiques spirituels, vinrent en foule entendre les sermons et les catéchismes. Tout le monde se présenta au tribunal de la pénitence. Les fruits d'une seule mission furent plus abondants que tous ceux qu'on avait recueillis dans l'espace de vingt ans. Dieu dédommageait le P. Maunoir des récentes épreuves par lesquelles il avait passé, et semblait faire retomber sur la paroisse de Locamand toutes les grâces refusées par celle de Saint-Thurien[1].

1. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1646, p. 224-225. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 182. — *Histoire du collège de Quimper*, par Ch. Fierville. Paris, Hachette, 1864, p. 52-53. Rome encourageait de plus en plus les missions, et le R. P. Vicaire, le 8 mars 1646, écrivait au P. de Launay, Recteur du collège de Quimper : « *Fructu missionum*, nostrorumque istic munerum approbatione vehementer lætor; quæ ut latius et efficacius ad Dei gloriam spargantur, iis qui præerunt cordi futurum non dubito. Armoricæ (linguæ) peritos ad vos suo tempore destinent, cum sciant id semper fuisse superioribus commendatum ». (Ex archiv. Rom)

CHAPITRE XVI

MISSIONS DU VÉNÉRABLE EN CORNOUAILLES ET DANS L'ÉVÊCHÉ DE RENNES.

1647-1648.

Mission de Callac et consolations du Vénérable. — Missions diverses. — Superstitions et ignorance du peuple. — Les catéchismes du P. Maunoir. — Conversion d'un pécheur par saint Corentin. — Les missions de Neulliac, de Kergrist et de Saint-Caradec — Epreuves et consolations. — Un enfant modèle au catéchisme de Saint-Caradec. — La mission du Quillio et ses fruits. — Difficultés que présente celle de Merléac. — Attentat contre les PP. Maunoir, Bernard et Guillaume Thomas. — Leur délivrance. — Le muet qui recouvre la parole. — Deux jeunes filles amenées à conversion, l'une par un ange, l'autre par la sainte Vierge. — Une misérable pécheresse. — Un vieillard converti. — Intervention des âmes du purgatoire. — Joies apostoliques du P. Maunoir. — Les missions de la haute Cornouailles. — La vocation de M. Guillaume Galerne. — Visite des Pères à M. le Nobletz. — Le P. Maunoir dans l'évêché de Rennes. — Son apostolat à Saint-Georges-de-Reintembault, à Mellé, à Montault et Louvigné-du-Désert. — Retour du P. Maunoir en Basse-Bretagne.— Changements admirables des pays qu'il avait évangélisés. — Témoignage du P. Maunoir. — Conversion d'une pécheresse scandaleuse. — Son héroïsme. — Plutôt mourir que d'offenser Dieu. — L'étang de Poulancre. — Victoire d'une jeune fille sur le démon. — Un pécheur de longue date qui se convertit. — Intervention de saint Michel dans la conversion d'un pauvre vieillard. — Les délicatesses de la Providence à l'égard des pécheurs.

Quarante mille hommes instruits en cette année 1647 et formés à la pratique de la vertu ; dix mille confessions générales entendues, trois mille pécheurs invétérés rendus à la vie chrétienne, six cents réconciliations publiquement consenties, grand nombre de restitutions qui, sans la grâce de la mission, ne se seraient jamais opérées, prouvent surabondamment que l'apostolat du P. Maunoir devenait tous les ans plus fructueux[1].

1. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1647, p. 225-226.

Il ne s'exerça toutefois cette année qu'au nord et à l'est de la Cornouailles et commença par Callac. Cette petite ville était loin d'être aussi populeuse qu'aujourd'hui. En revanche elle témoignait le plus grand zèle pour se faire instruire. Les enfants ne se contentaient pas d'apprendre le catéchisme avec une ardeur digne de tout éloge ; mais semblables à de petits docteurs, ils tenaient classe ouverte au milieu des rues et sur les grandes routes. La science qu'ils avaient acquise et possédaient si bien, ils la communiquaient volontiers aux passants et les interrogeaient, comme fait un maître à l'égard de ses écoliers. Le marquis de Kergroadez racontait au P. Maunoir qu'ainsi interrogé par eux sur les principaux mystères de la foi, il s'était fait un véritable plaisir de répondre à toutes leurs petites questions [1].

Plusquellec et Calanhel sa trève, Carnoët et Plourac'h, toutes paroisses aujourd'hui du diocèse de Saint-Brieuc, ainsi que Callac, reçurent avant Pâques la grâce de la mission. Le bien qui s'y produisit ne se peut exprimer.

Ici le P. Maunoir abolit une superstition qui consistait à réciter chaque mois et à genoux un *Pater* en l'honneur de la nouvelle lune. C'était le moyen efficace, paraît-il, d'obtenir pour les biens de la terre un temps favorable.

Là il inspire à une noble châtelaine en danger de mort la dévotion à saint Corentin. Elle se recommande au grand apôtre de la Bretagne et aussitôt elle donne le jour à son enfant, qui porté à l'église de la paroisse à une lieue de là et à peine baptisé va prendre sa place parmi les anges du paradis.

Partout il dissipe les ténèbres de l'ignorance, ce qui était bien nécessaire dans ces paroisses. En veut-on la preuve? Le P. Maunoir, en faisant le catéchisme, demandait à un vieillard combien il y avait de dieux? « Douze, répond notre octogénaire. — Pas du tout, reprend à son tour une vieille femme qui était à ses côtés, il n'y en a que sept. »

Par suite de cette ignorance, les habitants en étaient venus à commettre les crimes les plus honteux, de sorte qu'ils ressemblaient moins à des hommes qu'à des bêtes. Cette dépravation entretenue encore par l'habitude du mal et par les mauvais exemples qu'ils avaient sans cesse sous les yeux, s'augmentait tous les jours. Mais une fois que les catéchismes du P. Maunoir eurent fait la lumière dans leurs esprits aveuglés, que ses instructions eurent remué, bouleversé, ému leurs pauvres cœurs jusqu'ici insensibles, ils comprirent la grandeur du péril dans lequel ils se trouvaient, et songèrent sérieusement à leur salut éternel. Ils venaient alors, pleins de confiance, se jeter aux pieds des Pères au saint tribunal et les dédommageaient amplement de leurs fatigues par la vivacité de leur repentir.

1. *Journal latin des missions,* par le P. Maunoir, ad ann. 1647, p. 227.

Là encore les miracles de la grâce ont été d'autant plus éclatants que le mal avait été plus universel et plus profond [1].

Un habitant de l'une de ces paroisses avait conçu depuis un an le dessein de faire périr son père, sa mère, son frère et sa sœur, afin de devenir l'unique héritier de leurs biens. Déjà il avait préparé le poison et allait exécuter son projet, quand il voit apparaître devant lui saint Corentin. Le saint apôtre de la Bretagne, revêtu de ses ornements pontificaux, le fixe d un regard sévère, et son geste menaçant lui fait entendre qu'il ait à renoncer à l'attentat qu'il méditait. Pendant quinze ans le malheureux ensevelit son crime au fond de son cœur, sans jamais le confesser. Mais, dès que le P Maunoir eut ouvert la mission dans sa paroisse, saint Corentin se présenta de nouveau devant lui et lui ordonna de faire enfin l'aveu qui coûtait tant à son orgueil. Saisi un instant d'épouvante, il se garda cependant d'obéir. Trois fois le prélat revint à la charge. Mais la troisième fois, prêtant à sa voix des accents terribles, il lui dit : « C'en est fait de ton salut, si tu ne te confesses pas. » Pour le coup, il ne résista pas davantage et vint trouver le P. Maunoir [2].

C'est à ces souvenirs que se réduit ce que nous avons pu apprendre des missions de cette première partie de l'année 1647.

1. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1647, p. 227-229. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 182-183.
2. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1647, p. 229-230.

Après les fêtes de Pâques, le P. Maunoir commença la mission de Neulliac et de Kergrist sa trève, l'un et l'autre aujourd'hui du diocèse de Vannes. Neulliac était une grande paroisse où la jeunesse était affolée de plaisir. Les dimanches, les jours de fête, même ceux où le Saint-Sacrement était exposé, s'y passaient en danses publiques, qui duraient depuis la grand'messe jusque dans la nuit. Ces danses étaient elles-mêmes devenues si criminelles, que l'autorité des parents se trouvait impuissante à en conjurer les suites, et il fallait consentir à des unions que le bon sens ne réprouvait pas moins que l'intérêt des familles. La mission remédia à tous ces désordres et les extermina [1].

La paroisse de Saint-Caradec, aujourd'hui du diocèse de Saint-Brieuc, offrit des exemples bien différents. Les Pères n'y éprouvèrent que de douces consolations. Ils ne pouvaient voir sans en être vivement touchés les témoignages de foi donnés par ce bon peuple. Hommes, femmes, enfants, vieillards tombaient sans cesse à leurs pieds pour baiser la trace de leurs pas. En vain le P. Maunoir s'efforçait-il de les repousser, il devait les subir quand même. Le temps de la mission s'écoula tout entier dans une admirable ferveur, où les larmes de joie se confondaient avec les larmes du repentir.

Un petit enfant de trois à quatre ans émerveilla singulièrement les missionnaires, tant il montra de précocité d'esprit, de sûreté de mémoire. Il était natif d'Uzel, petite ville de l'évêché de Saint-Brieuc. A force d'instances il avait obtenu de ses parents d'être conduit à la mission de Saint-Caradec. Il ne voulut manquer aucune instruction, ni aucun catéchisme. Interrogé comme les autres enfants d'un âge plus avancé, il répondait à toutes les questions d'une façon si exacte, il apprenait et chantait si parfaitement les cantiques spirituels, qu'il faisait l'étonnement de la paroisse. Aussi le P. Maunoir disait-il de lui : « Il égale en savoir et en sagesse le jeune homme le plus accompli [2]. »

1. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1647, p. 230-231. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 183.
2. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1647, p. 231-232

La mission du Quillio, alors trève de Merléac, se donna peu de temps après. Elle apporta aux Pères les mêmes sujets de consolation et d'espérance qu'à Saint-Caradec. Il semblait que la protection de Notre-Dame, dont le culte y était en si grand honneur, n'avait cessé de couvrir ses fidèles serviteurs. Pendant les douze jours qu'ils consacrèrent à cette mission, les Pères n'y entendirent pas moins de mille confessions générales [1].

Mais à la mission de Merléac, où le P. Guillaume Thomas s'était joint aux PP. Bernard et Maunoir, la lutte fut autrement difficile et la victoire chèrement disputée. L'époque de la fenaison surtout était pour la jeunesse du pays une occasion de désordres et de scandales. Le P. Maunoir les flagella avec une impitoyable vigueur et la grâce de Dieu acheva la répression.

Le peuple commençait peu à peu à céder aux saintes industries des missionnaires. Mais ce zèle apostolique ruinait par la base les projets d'une bande d'hommes perdus qui depuis longtemps déjà exerçaient dans la paroisse l'influence la plus néfaste. Ils avaient, peu d'années auparavant, recouru aux moyens les plus infâmes pour faire périr un malheureux prêtre, et ils n'avaient que trop bien réussi. Ils résolurent de se défaire à tout prix des trois missionnaires qui ne soupçonnaient rien de leurs pensées criminelles. Le complice principal avait déjà pénétré dans la chambre où reposaient les PP. Maunoir, Bernard et Thomas, quand une voix menaçante fit retentir ces paroles : « Misérables, qu'allez-vous faire? » C'était la voix d'un céleste libérateur. Elle dissipa la bande et sauva les Pères. Deux ans plus tard, celui qui avait été l'instrument principal de cet attentat, s'étant converti, mit entre les mains du P. Maunoir tous les fils de cette trame satanique, et vingt ans après, en 1671, confirmait encore son récit sous la foi du serment [2].

Mais pendant que le démon travaillait contre les Pères, Dieu combattait en leur faveur, et les grâces de tout genre se multipliaient chaque jour.

1. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1647, p. 232.
2. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1647, p. 233-234. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 183.

Un enfant de Merléac avait perdu l'usage de la parole et passait toutes ses nuits sans sommeil. Les Pères tombent à genoux et récitent quelques prières. A l'instant même, l'enfant parle, et la nuit suivante il recouvrait le sommeil [1].

Mais c'est surtout de sa divine miséricorde que le Seigneur se plaisait à donner des preuves. Le P. Boschet se refuse à les rapporter, sous le prétexte que la crédulité bretonne est trop sujette à caution. Sans rien décider à cet égard, comme nous l'avons fait jusqu'ici d'ailleurs, n'est-il pas permis de les mettre sous les yeux des lecteurs? Car après tout, il ne faut pas l'oublier et le P. Boschet le confesse tout le premier, les pénitents qui attribuaient leur conversion soit aux saints, soit aux anges, soit à la sainte Vierge, disaient en même temps et bien haut que sans un pareil secours ils ne se seraient jamais convertis [2].

Voici donc les faits que le P. Boschet a cru devoir passer sous silence :

Une pauvre jeune fille reculait depuis longtemps devant une confession sincère de ses fautes. Elle les avait toujours cachées. Pendant son sommeil, il lui sembla voir un ange du ciel, un crucifix à la main, qui la pressait de se rendre à la mission de Merléac et de découvrir enfin les péchés qu'elle n'avait pas osé confesser. Ce charitable conseiller lui reprochait en particulier la part qu'elle avait prise aux danses scandaleuses de Mûr dont nous avons parlé [3], et il ajoutait que ceux qui les avaient ordonnées, avaient leur place toute prête au fond des enfers [4].

Une autre jeune fille de douze ans, bien coupable aussi depuis trois ans, disait avoir reçu de la sainte Vierge, qui lui était apparue, l'ordre de se confesser au P. Maunoir et de saluer de sa part les deux autres Pères qu'elle désigna par leurs noms jusqu'alors complètement ignorés d'elle. Renchérissant encore sur ces marques de bonté, la sainte Vierge, ajoutait-elle, l'avait vivement engagée à assister à la procession générale et à apprendre les cantiques spirituels. Bien

1. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1647, p. 234.
2. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 183.
3. V. ch. xv de cette Histoire, p. 238.
4. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1647, p. 235.

plus elle avait elle-même chanté quelques strophes du cantique qui renferme l'acte de contrition [1].

Ce n'est pas avec cette douceur maternelle que fut traitée une misérable pécheresse que la sainte Vierge daigna visiter à son tour. Elle la menaça d'un ton sévère des peines de l'enfer, si elle n'allait pas chercher au confessionnal le remède dont son âme avait besoin. Cette femme céda à ses miséricordieuses menaces, comme la jeune fille dont nous venons de parler s'était rendue à l'appel de sa tendresse [2].

Au reste, il n'y avait pas que des femmes et des enfants à jouir de pareilles faveurs. Les hommes y participaient également.

Un pauvre vieillard avait la conscience chargée de plusieurs crimes. On n'était encore qu'au début de la mission. Tout à coup il vit paraître devant lui, dans toutes les grâces de la jeunesse, avec des vêtements éclatants de blancheur, un ange auquel vingt-quatre jeunes hommes faisaient cortège. Notre homme est dans la stupeur : « Rassurez-vous, lui dit l'ange, je suis près de vous le messager du ciel ; baisez ce crucifix que je tiens entre les mains et ayez confiance. Si grande que soit la malice de vos péchés, la miséricorde divine est plus grande encore. Allez trouver le Père qui prêche la mission et confessez-vous. Il vous accordera le pardon de vos fautes. Après cela faites pénitence et vous serez sauvé. » Alors tout le chœur des anges entonna le verset : « Gloire soit au Père, au Fils et au Saint-Esprit, » et la vision disparut.

Les âmes du purgatoire comme les habitants du ciel s'intéressaient également au succès des missions et favorisaient la conversion des pécheurs. Apportons-en un exemple :

Un homme venait de mourir. Quelque temps après il apparaît à son gendre : « Prévenez mon fils, lui dit-il. Il a souvent commis telle faute (qu'il spécifiait en même temps) et cependant il ne l'a jamais confessée. S'il ne s'en accuse pas au Père Bernard et s'en rend coupable encore à l'avenir, il mourra d'ici deux ans et sera éternellement damné. Soyez l'un et l'autre

1. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1647, p. 236.
2. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1647, p. 237.

fidèles à ma recommandation, et alors je vous apparaîtrai de nouveau avec mes compagnons. » Le gendre avertit le fils du défunt, et le fils fait une confession sincère. Le beau-père exécute sa promesse ; il se montre de nouveau à son gendre, ayant à ses côtés un saint prêtre autrefois son confesseur, décédé depuis cinq ans, et un pauvre tisserand grand homme de bien pendant sa vie et mort depuis peu. Il fit ses adieux à son gendre, et ces trois âmes resplendissantes alors de gloire prirent leur essor du côté du ciel.

Quel que soit le jugement que l'on porte sur ces faits, il n'est pas douteux que tout en devenant pour ceux qui en étaient l'objet une cause de conversion, ils n'aient ranimé aussi la confiance d'un grand nombre de pécheurs [1].

Le P. Maunoir ne devait-il pas y puiser lui-même un surcroît de courage? On peut bien l'affirmer sans crainte, quand on voit le tableau de ses œuvres apostoliques en 1648 ; car elles l'emportent encore en fécondité sur celles des années précédentes. Soixante mille âmes évangélisées en quinze missions, voilà bien de quoi justifier l'expression de bonheur qui s'échappe de sa plume dans le cours de son récit. « Plus nous avançons dans nos missions, écrit-il, et plus admirables aussi, nous en faisons tous les jours la douce expérience, sont les bienfaits de Dieu. Ils pleuvent, pour ainsi dire, sur cette chère partie de la Bretagne, et ceux qu'il a destinés à l'instruire n'ont pas dans ce partage la moins belle part. Aussi loin que peuvent s'étendre nos regards, nous n'apercevons partout que des preuves merveilleuses de la miséricorde divine [2]. »

Dans quel ordre se sont succédé les quinze missions de 1648? Il est bien difficile de le préciser, le P. Maunoir n'ayant donné que les noms de lieux dans son Journal et le P. Boschet se contentant de les reproduire. Une indication que l'on retrouvera plus loin fixe bien la date de la mission de Corlay. Elle eut lieu au mois de mai ou au mois de juin. La procession générale qui la termina se fit de Corlay à la chapelle de Saint-Corentin, et le jeune homme choisi pour y porter la croix devint

1. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1647, p. 237-239.
2. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1648, p. 240.

le reste de ses jours un modèle accompli de toutes les vertus [1]. Mais à quelle époque ont été données celles du Haut-Corlay, de Plussulien, du Bodeo avec la Harmoye [2] sa trève, Saint-Martin-des-Prés, paroisses aujourd'hui du diocèse de Saint-Brieuc? Nous l'ignorons. Le bien que le P. Maunoir avait opéré dans les contrées voisines devait rendre le peuple de ces localités impatient de le posséder, et il ne pouvait se refuser trop longtemps à des vœux si légitimes. Le P. Boschet, dans son index général des missions, joint aux noms que nous venons de citer, ceux de Merléac, de Saint-Caradec et de Saint-Guen. Mais le P. Maunoir n'en parle pas, et il est évident que s'il y a prêché en 1648, ce n'a été qu'en passant, puisqu'il avait donné la mission de Merléac et de Saint-Caradec en 1647, et que Saint-Guen où il ne tardera pas à reparaître, avait profité de celle de Mür en 1646 [3].

Toutefois, une page de la Vie de Catherine Danielou nous rappelle que le P. Maunoir se trouvant vers 1648 chez le Recteur de Saint-Caradec, Messire Julien Fraboulet, il y rencontra un neveu du Recteur de Mür, appelé comme son oncle Guillaume Galerne. Ce jeune homme, après ses humanités et sa philosophie, s'était adonné à l'étude du droit et venait de la terminer. Il proposa au P. Maunoir de se rendre à Mür auprès de son oncle, avant de rentrer à Quimper. Le Vénérable y consentit volontiers, et en retour le pria de le conduire au tombeau de saint Elouan. Chemin faisant, notre étudiant s'ouvrit au P. Maunoir des perplexités où le jetait sa vocation. Ses parents l'inclinaient fortement au mariage et voulaient en faire un *alloué* [4] de Corlay. Pour lui, sans vocation pour le monde ni pour l'état religieux ou ecclésiastique, il cherchait vainement sa voie et ne savait à quoi s'arrêter. Le résultat de ces entretiens intimes fut qu'il irait à Quimper, au collège des

1. *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz*, par le P. Maunoir, liv. II ch. xxv, p. 487.
2. V. pour la mission de La Harmoye, *Catherine Danielou*, ch. LXVII, p. 688. On devait cette mission au zèle de M. de Kerlagato.
3. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1648, p. 239. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 507.
4. *Alloué*, autrefois juge en second dans certaines juridictions.

Jésuites, pour y passer quelques jours dans la retraite. Il se résolut dès lors à devenir homme d'église, et tout en suivant au collège le cours des cas de conscience, resta à Quimper, dans la petite pension que Catherine Danielou avait ouverte aux écoliers. C'est dans cette sorte de noviciat que le futur successeur du Recteur actuel de Mür, que le futur promoteur de Cornouailles puisa l'esprit du sacerdoce et le zèle pour le salut des âmes. Il a déposé depuis que, témoin des souffrances et des vertus de la sainte veuve, il avait plus profité en six mois dans cette école du ciel, qu'il n'eût fait en dix ans dans la religion la plus austère. Nous le retrouverons bientôt sur notre route [1]. A cette époque aussi doit se placer une visite à M. le Nobletz, en compagnie de M. le Recteur de Mür. Elle porte la date de 1648 et avait été annoncée à Catherine Danielou par Dom Michel lui-même : « Vos deux PP. Bernard et Maunoir, lui avait-il dit, sont en mission. Ils viendront me voir au Conquet avant de retourner à Quimper. » Le P. Maunoir, qui rapporte le fait, ajoute : « Notre intention n'était point alors de faire ce voyage, mais la mission se trouvant terminée, M. de Mür, le P. Bernard et moi, nous nous résolûmes tout à coup de l'accomplir. » Ainsi se vérifia de nouveau la prophétie du saint vieillard, dont les entrevues apportaient aux Pères tant de joie et de consolation [2].

L'évêché de Rennes, diocèse d'origine du Vénérable, réclamait aussi sa présence. Mgr du Louët l'accorda volontiers, mais momentanément, à Mgr de la Motte-Houdancourt. C'est ici surtout que nous regrettons la perte des documents qui nous permettraient de suivre dans le détail l'action du P. Maunoir à Saint-Georges de-Reintembault, à Mellé, à Montault, à Louvigné-du-Désert. Il rentrait pour la première fois, ce semble, dans sa patrie, où s'étaient si profondément gravés dans tous les cœurs les souvenirs de son enfance et de sa jeunesse.

Il y rentrait en apôtre expérimenté, avec l'ambition de faire de tous ses compatriotes autant de vaillants chrétiens, aux-

1. *Vie manuscrite de Catherine Danielou*, ch. LXVII, p. 681 seqq. Vocation de M. Galerne, ch. LXIII, p. 466-467 seqq.
2. *Vie manuscrite de Catherine Danielou*, ch. LXIII, p. 468-469.

quels il allait ouvrir les portes du ciel. Si son père et sa mère, que la mort lui avait ravis depuis longtemps, n'étaient plus là pour le voir et l'entendre, il y retrouvait, avec sa famille et ses amis, ces petits enfants, hommes aujourd'hui, qu'il avait tant de fois conduits en procession à la Croix du Lac, qu'il avait tout enfant prêchés, catéchisés, miraculeusement guéris, et ces pères et ces mères de famille aujourd'hui courbés par l'âge qu'il avait édifiés par le spectacle de ses vertus. Le bruit qui se faisait en Bretagne autour de son nom, avait son écho continuel dans Saint-Georges, et inspirait aux habitants de son pays natal une admiration et une estime qui allaient nécessairement tourner au profit des âmes. Malheureusement, à part ce renom de sainteté, de vertus et de miracles qui a traversé les siècles, et qui, toujours vivant, embaume la contrée entière comme d'un suave parfum, il n'existe aucun document écrit qui puisse nous rappeler les grandes choses accomplies par le Vénérable à son passage à Saint-Georges en 1648. Lui-même dans son Journal garde le silence sur les joies apostoliques que son cœur a goûtées, et le P. Boschet se contente de dire que dans la Haute comme dans la Basse-Bretagne les bénédictions de Dieu n'ont cessé de le poursuivre [1].

Quand il eut terminé les missions de Mellé, de Montault, de Louvigné-du-Désert, où son zèle se déploya avec d'autant plus de dévouement que les besoins de ces paroisses étaient plus pressants [2], le P. Maunoir se rendit dans l'évêché de Dol. Il y était appelé sans doute par Mgr Cupif, ancien évêque de Léon, son ami, dont la translation sur le siège de Dol se traitait en ce moment. Sa nomination est du 24 novembre 1648. Le prieuré de la Boussac reçut donc à son tour la grâce de la mission. Mais ici encore l'histoire est muette sur les détails de cet apostolat, et il nous faut maintenant rentrer en Cornouailles avec le Vénérable [3].

1. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1648, p. 239. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 186.
2. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 186.
3. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1648, p. 239. — *L'Eglise de Bretagne*, par M. Tresvaux, diocèse de Léon, p. 209, diocèse de Dol, p. 296.

La fin de l'année 1648 est occupée par la mission de Fouesnant, non loin de ce Locamand dont le P. Maunoir avait en 1646 renouvelé la face, et par celles de Goulien, de Plogoff, de Cléden-Cap-Sizun, où son nom était en si grande vénération.

Sa joie de revoir ces populations qu'il avait naguère évangélisées, fut d'autant plus vive, qu'elles étaient demeurées plus fidèles à leurs devoirs religieux. « Pouvions-nous taire notre bonheur, écrit-il, quand nous retrouvions les mêmes hommes professant aujourd'hui pour les fautes les plus légères plus d'horreur qu'ils n'en avaient autrefois pour les plus grands crimes ? Avant la mission, ils offensaient Dieu mortellement plus de vingt fois par heure, et aujourd'hui, après une année écoulée depuis leur dernière confession générale, ils n'ont plus à nous accuser que des fautes qui sont à peine matière suffisante du sacrement de Pénitence. Cette grande pureté d'âme, ils l'attribuaient à l'habitude qu'ils avaient prise de se frapper la poitrine, ou même, quand ils étaient seuls, de baiser la terre dès qu'une parole ou un acte quelque peu répréhensible leur était échappé. C'était leur manière d'exprimer leur repentir. »

Le P. Maunoir croyait, lui, que ce changement admirable de conduite était dû surtout à l'ardeur avec laquelle ils écoutaient la parole de Dieu. En l'entendant, ils apprenaient à connaître la grièveté du péché, à le haïr d'autant plus qu'il devenait plus abominable à leurs yeux, choses qu'ils ne soupçonnaient même pas auparavant. Et leur bonne volonté aidant, ils recouraient avec fidélité aux remèdes qui leur étaient indiqués.

Grand nombre de ces braves gens disaient au P. Maunoir : « Quand vous prolongeriez votre sermon depuis le matin jusqu'au soir, nous vous entendrions toujours avec plaisir. » Et de fait, ajoute le Vénérable, je ne faisais presque aucun discours sans qu'ils l'interrompissent, et souvent, par leurs larmes. Quand j'étais descendu de chaire, ils venaient à moi et me disaient : « Père, que Dieu vous bénisse, qu'il bénisse la mère qui vous a mis au monde, qu'il bénisse le tombeau où un jour reposera votre tête ! »

« C'est ce désir d'entendre la parole de Dieu qui, à notre

départ, les porte à nous suivre dans les autres paroisses, où ils restent près de nous souvent pendant des mois entiers [1]. »

« Aussi, écrit encore le P. Maunoir, disait-on quelquefois sous forme d'aimable plaisanterie : « Mais ces Pères sont donc des enchanteurs pour entraîner ainsi les foules après eux ! »

Devant ces merveilleux résultats des missions, beaucoup de prêtres et de Recteurs ouvraient eux-mêmes les yeux à la lumière. Ils se sentaient tout pénétrés de la grandeur de leurs obligations, et renonçant aux habitudes d'une vie trop libre et trop facile, ils devenaient des apôtres à leur tour [2].

Parmi les faits consolants qui signalèrent les missions de 1648, nous ne saurions omettre l'admirable conversion d'une femme qui était la véritable image de Madeleine la pécheresse. Quels étaient son nom, le nom de sa paroisse ? le Vénérable ne nous les fait pas connaître. Elle était plus curieuse d'entendre le P. Maunoir, dont tout le monde parlait autour d'elle, que résolue à se convertir. Les premiers sermons du Vénérable la remuèrent cependant si profondément, qu'elle commença à prendre en horreur sa vie libertine. Elle se croyait même totalement changée. Mais la longue habitude du mal et l'amour du plaisir l'emportèrent sur ses velléités de conversion, et bien que livrée à d'étranges combats, elle laissa s'achever la mission de sa paroisse sans en profiter davantage. Le P. Maunoir ayant continué ses missions dans des paroisses voisines, elle les suivit encore, et un jour vint où la grâce demeura pleinement victorieuse dans son cœur. Ne pouvant maîtriser plus longtemps sa douleur, elle se leva soudain toute en larmes du milieu de la foule et courut se jeter dans le confessionnal du P. Maunoir. Si l'on s'étonnait à ses côtés, on bénissait Dieu plus encore de ce qu'il daignait étendre sa miséricorde sur une pécheresse si scandaleuse. Mais rien ne prouva la sincérité de son repentir comme l'admirable changement de vie qui s'opéra en elle, et la longue pénitence qu'elle s'imposa volontairement, soit pour expier ses fautes, soit pour en prévenir le retour.

1. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1648, p. 240-241.
2. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1648, p. 242.

Depuis sa conversion, elle s'était en effet condamnée à jeûner tous les jours et à marcher pieds nus hiver comme été, ce qu'elle observa fidèlement jusqu'à sa mort. Malgré sa ferveur et sa pénitence, les anciens compagnons de ses désordres ne laissèrent pas que de lui livrer les plus terribles assauts. Elle en triompha par la prière, et ces nouvelles attaques ne servirent qu'à rendre son courage plus inébranlable et à faire éclater dans tout son jour la vigueur de sa vertu.

Le démon ne s'avouait pas vaincu, mais son héroïsme en eut raison. Surprise au milieu d'une nuit par des combats où ses forces allaient la trahir, elle s'échappe de sa maison et bien qu'en plein hiver, se précipite dans un étang qui était près de là. Elle y demeure plongée jusqu'au cou le reste de la nuit. « O spectacle vraiment digne des anges, s'écrie le P. Maunoir, ces eaux glacées ont pu vaincre l'enfer, mais non affaiblir l'amour de cette femme courageuse. » Sur le théâtre même de son héroïque victoire, la pauvre convertie croyait entendre un harmonieux concert de voix et d'instruments de tout genre. Les anges eux-mêmes lui renvoyaient, ce semble, l'écho des joies qui lesfont tressaillir au ciel, quand sur la terre un pécheur fait pénitence [1].

Après celui-ci le trait suivant pourrait-il paraître déplacé?

Une jeune fille fut un jour pressée par un seigneur du pays de venir danser avec lui. Il s'agissait de danses profanes dans un lieu consacré. « Jamais, répond hardiment la jeune fille. — Si tu n'obéis sur l'heure, reprend l'effronté personnage, je te soufflète! » Et la jeune fille de s'écrier : « Vous pouvez tirer votre épée, si vous voulez, et me transpercer de part en part; mais j'aime mieux mourir que d'offenser Dieu [2]. »

Quand le P. Maunoir revenait par la pensée sur les missions de 1648 et des années suivantes, il se disait à lui-même : « Je ne puis cependant pas taire la vérité ni priver mon Dieu de la gloire qui lui appartient. Eh bien! de toutes les contrées du monde où s'est propagé l'Evangile, en est-il une seule où la

1. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1648, p. 242-245. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 183-185.
2. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1648, p. 245-246.

miséricorde divine brille présentement d'un plus vif éclat que dans cette Basse-Bretagne? Je ne le crois pas [1]. » Et les souvenirs succédant aux souvenirs, il retrouvait mille preuves de ce qu'il avait avancé.

Quelle victoire glorieuse en effet que celle que remporta sur le démon une jeune fille qui vint, en 1648, lui faire sa confession générale! Elle était en route pour se rendre à la mission, quand elle se rencontra, près de l'étang de Poulancre [2], face à face avec un cavalier qui l'aborde en ces termes : « Tu es résolue, je le sais, à te confesser au P. Maunoir; garde-toi bien de le faire. Cet homme n'est qu'un misérable magicien. Si tu te confesses à lui, tu es sûre de tomber en enfer. » Dans sa stupeur, l'enfant lui répond : « Qu'ai-je à démêler avec vous? » Mais lui, d'un ton plus audacieux, lui réplique : « Veux-tu aller au ciel? jette-toi dans cet étang. » A ces mots, l'enfant tombe à genoux en s'écriant : « Jésus, Marie, Joseph, saint Corentin, assistez-moi maintenant et à l'heure de ma mort. » Comme s'il eût été terrassé par cette prière, le cavalier est précipité à bas de son cheval, tournoie quelques instants dans la poussière, pousse des cris sauvages, et remontant sur sa bête, s'enfuit à travers l'étang. L'enfant était persuadée qu'elle avait eu affaire au démon. La nuit suivante, sous les traits d'une dame vénérable, la sainte Vierge lui apparut pour la consoler. Elle l'exhorta à faire une bonne confession et lui promit son secours. Le lendemain, la jeune fille se confessait et n'eut plus à subir les attaques de son ennemi [3].

Le P. Maunoir voulait-il faire admirer les prévenances miséricordieuses de Dieu aux prises avec l'obstination des pécheurs, il citait ce nouvel exemple :

Un pécheur de longue date habitait non loin du pays où se donnait la mission. Un jour qu'il travaillait dans la campagne, il entend une voix mystérieuse qui lui dit : « Va donc écouter le missionnaire et confesse-toi. » Mais le malheureux se trouvait tellement enlacé dans les pièges du démon, où l'avait jeté

1. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1648, p. 246.
2. A Saint-Gilles trève de Saint Mayeux.
3. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1648, p. 246-248.

la longue habitude du péché, que cette fois il ne fut même pas tenté de se répondre à lui-même. Le lendemain, même appel dans les mêmes circonstances. Il ne bouge pas plus qu'un sourd. Une troisième fois la voix retentit, mais terrible et menaçante. Notre homme ébranlé enfin se rend à l'église. Il dispute longtemps avec lui-même et sur le point d'entrer au saint tribunal, saisi de frayeur à la pensée qu'il lui faut déclarer sa vie criminelle, il rentre précipitamment dans sa maison, vaincu par la honte. Un an se passe, et le P. Maunoir revient dans les mêmes parages prêcher une nouvelle mission. La voix miséricordieuse se fait encore entendre aux oreilles du pauvre pécheur : « Si cette fois, lui dit-elle, tu ne te confesses pas, c'en est fait de ton salut éternel. » Il ne fallut rien moins que ce dernier appel pour le décider. Il se confessa enfin et changea tout à fait de vie [1].

La Providence de Dieu ne se révélait pas sous des signes moins éclatants. Un pauvre vieillard vivait depuis soixante ans, la conscience chargée d'une faute qu'il n'avait jamais osé découvrir. Il priait cependant quelquefois l'archange saint Michel de lui obtenir de Dieu la grâce de rencontrer un confesseur auquel il pût faire librement l'aveu de son péché ; car les prêtres de sa paroisse le regardaient comme le plus honnête homme du monde, et il lui en coûtait trop de leur donner de lui-même une opinion contraire. Un soir qu'il venait de faire sa prière à saint Michel, il s'endort et dans son sommeil il lui semble voir le saint archange qui lui adresse ces paroles : « L'occasion que tu cherches de te confesser plus librement, Dieu te la donnera bientôt, au moment où tu y penseras le moins. »

Or, le P. Maunoir prêchait en ce moment la mission de Corlay. Il était occupé à instruire les enfants pour les préparer à la procession générale, quand il aperçut dans l'auditoire un seigneur de la contrée (il s'appelait Gilles de la Villeblanche), dont l'attitude n'était rien moins que respectueuse. Il l'interpelle d'un ton sévère. Piqué tout d'abord jusqu'au vif, comme il en fit plus tard l'aveu au Vénérable, le personnage

1. *Journal latin des missions,* par le P. Maunoir, ad ann. 1648, p. 248-249.

se prit à réfléchir qu'après tout le P. Maunoir avait eu raison de le reprendre publiquement. Il n'en eut que plus d'estime pour lui, et le supplia de venir au moins une fois prêcher les gens de sa maison dans sa chapelle domestique située à peu de distance de Corlay. La veille de la Sainte Trinité, le P. Maunoir réveillé fortuitement vers deux heures du matin se leva et se mit en route pour aller à la chapelle du manoir. Personne n'y était encore rendu. C'est ici que se montre l'action de la Providence à l'égard du vieillard dont nous avons parlé. A la même heure, l'infortuné voyait apparaître devant lui sa propre fille morte récemment : « Mon père, lui avait-elle dit, rendez-vous aussitôt à la chapelle de Saint-Herbot ; vous y trouverez celui que vous cherchez depuis si longtemps, un Père Jésuite qui vous absoudra de vos fautes. » Le vieillard se lève, arrive en toute hâte à la chapelle, y trouve le P. Maunoir et se confesse à la grande joie de son âme. Détruite en 1830, cette chapelle de Saint-Herbot n'est plus aujourd'hui qu'un souvenir ; mais des arbres plantés autour de l'emplacement qu elle occupait, la rappellent encore à la piété du voyageur [1].

Cette même grâce d'un confesseur, une pauvre femme la sollicitait pour le même motif par l'intercession de sainte Anne, et cela depuis neuf ans. Un jour qu'elle était gravement malade, sa vie paraissait même en danger, elle priait Dieu de toute l'ardeur de son âme de ne pas la laisser mourir avec ses péchés sur la conscience. Ses prières furent enfin exaucées. La nuit suivante, sainte Anne lui apparut et l'assura qu'elle obtiendrait bientôt ce qu'elle désirait. Le lendemain le P. Maunoir, passant par hasard dans un village où il n'avait jamais mis les pieds, s'y arrête pour demander sa route. Or, ce village était celui qu'habitait cette pauvre femme, et les hommes auxquels il s'adressait pour être renseigné, étaient des gens à son service. Le Vénérable entre un instant. A sa vue, la malade s'écrie : « Voilà donc le secours que m'a promis sainte Anne ! » Elle prie le Père de la confesser, et celui-ci, après l'avoir

1 *Journal latin des missions,* par le P. Maunoir, ad ann. 1648, p. 249-251 — *Notes sur Corlay,* par l'abbé le Menn et le P. Bleuzen S. J.

remise dans la route du ciel, continue lui-même son chemin [1].

Ces délicatesses de la Providence ravissaient d'aise le P. Maunoir et lui inspiraient, s'il était possible, et plus de confiance encore et plus de courage.

1. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1648, p. 251-252. Le 8 mars 1648, le T. R. P. Vincent Caraffe, Général des Jésuites, écrit au P. François de Saint-Remy, Recteur du collège de Quimper : « Jucundum accidet cognoscere ministeria vigere istic, florescere et fructus optatos reddere. Et de excipiendis qui lingua armorica possint istic utilem operam navare, puto Provinciali cordi fore, cum id ei non semel fuerit commendatum. » (Ex archiv. Rom.) Le P. François de Saint-Remy était né à Sainte-Ménehould, diocèse de Châlons, le 19 octobre 1593. Entré dans la Compagnie le 13 octobre 1616, il fit sa profession le 15 août 1628. Le ménologe de l'assistance de France le fait mourir à Rennes le 2 novembre 1652. D'après des notes tirées des archives de Rome, il serait mort à Paris, le 8 novembre 1652.

CHAPITRE XVII

LES MISSIONS DU VÉNÉRABLE DÉNONCÉES A LA SORBONNE ET ATTAQUÉES AU PARLEMENT DE BRETAGNE

1649

Mission de Saint-Pol-de-Léon. — Marie-Amice Picard et Mgr de Rieux. — Mission de Roscoff et de l'île de Batz. — La terre sainte de M. le Nobletz. — Le Carême de Landerneau. — Quelques traits de conversion. — La mission de Plounévez-Quintin. — Situation morale de la paroisse. — Sa résurrection spirituelle. — Le feu de l'Esprit-Saint et le feu de l'enfer. — Histoire de Louise Le Cornec. — C'est à la mission qu'elle doit son salut. — Une guérison à Trémargat. — La mission de Bothoa. — Le Recteur s'y oppose et la combat. — Le triomphe de la grâce. — Un esclave du démon. — Une malheureuse pécheresse sauvée par une intervention du ciel. — Des mères invitées à la conversion par leurs enfants récemment décédés. — Le Recteur de Bothoa dénonce à la Sorbonne de Paris les exercices de la mission. — Défère au Parlement de Bretagne l'évêque de Cornouailles. — Etienne Michon est lui-même condamné. — Mission de Laniscat. — Un danseur frappé de mort soudaine. — Succès de la mission. — Une jeune fille qui convertit son beau-père. — Missions diverses. — Obstacles que rencontre le P. Maunoir à Saint-Gildas trève du Vieux-Bourg. — Les Pères accusés de sorcellerie. — Ils se retirent devant l'émeute. — Départ pour Saint-Guen trève de Mür-de-Bretagne.

C'était maintenant partout à la fois qu'on réclamait la présence du P. Maunoir. Evêques et Recteurs le voulaient absolument pour instruire leurs paroisses. Mais Mgr de Rieux, rétabli enfin sur son siège épiscopal de Léon depuis le 24 décembre 1648, fit valoir de si fortes raisons qu'il fallut obéir aux désirs du Prélat. Aussi, dès le mois de janvier, le Vénérable arriva à Saint-Pol-de-Léon et commença la série de ces seize missions pendant lesquelles, en 1649, il rappela les enseignements de la doctrine chrétienne à plus de soixante mille âmes, soit dans le Léon, soit dans la Cornouailles [1].

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 186. — V. Tresvaux, *L'Eglise de Bretagne, diocèse de Léon*, p. 208, t. VI des *Saints de Bre-*

Sur l'ordre de l'Evêque, la paroisse de Saint-Pol fut évangélisée tout d'abord. La présence du premier pasteur imprima un nouvel élan à la piété du troupeau, et tous les exercices de la mission s'y firent avec autant d'éclat que de ferveur. En même temps le P. Maunoir courait de Saint-Pol à Roscoff et y soufflait le feu sacré, pendant que le P. Bauny lui consacrait tous les efforts de son zèle. A part ces données générales, nous n'aurions rien de plus à signaler, si nous ne savions par ailleurs combien le séjour des Pères à Saint-Pol servit la cause d'Amice Picard, cette pauvre martyre dont M. le Nobletz avait prédit les croix et les contradictions. Elle était alors en butte à toutes les calomnies, et Mgr de Rieux n'y prêtait que trop facilement l'oreille. Son procès était même chose résolue, le P. Bauny déjà désigné comme l'un des juges. Le grand théologien demanda alors où étaient les témoins, les accusateurs. Personne n'osa se présenter et le procès n'eut pas lieu. Le P. Maunoir consola Amice au milieu de ces épreuves, et après un voyage à Guiclan qu'il fit à cette époque, n'eut pas de peine à démontrer la mauvaise foi de ses ennemis [1].

A la mission de Saint-Pol et de Roscoff succéda celle de l'île de Batz. Glorifiée par le séjour et par la mort de saint Pol Aurélien, premier évêque de Léon, elle ne fut pas moins consolante pour le P. Maunoir qu'elle ne l'avait été trente ans auparavant pour Dom Michel le Nobletz. Le Vénérable au reste retrouvait à chaque pas les traces du saint vieillard, et ce fut une douce joie pour son cœur que de rappeler aux insulaires les souvenirs de son apostolat. Plus d'une fois, à son exemple, il leur fit voir cette croix surmontée d'une tête de mort que l'homme de Dieu leur avait montrée dans son dernier discours, et qu'il leur laissa à son départ comme le plus éloquent prédicateur du saint Evangile. Aussi le P. Maunoir pouvait-il dire après la mission, où il fut également aidé par

tagne. — Ogée, *Nouv. Dict. de Bretagne*, ad verb. Saint-Pol-de-Léon, t. II, p. 864. — *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1649, p. 252-253.

1. *Vie manuscrite de Marie-Amice Picard,* par le P. Maunoir, liv. IV, ch. v, p 280-281. — *La Vie du P. Julien Maunoir,* par le P. Boschet, p. 186.

le P. Bauny et par le P. Bernard, ce qu'il répétera en 1664 : « Je n'ai trouvé nulle part des chrétiens mieux instruits et de mœurs plus réglées, que ces habitants de l'île de Batz. En la quittant, il me semble que je quitte la terre sainte ; je n'y laisse après moi ni désordre ni scandale, mais au contraire un véritable parfum de pureté, tant elle a été fidèle aux enseignements de celui qui a été mon maître dans les missions [1]. »

De l'île de Batz, c'est à Landerneau que se rend le P. Maunoir, Landerneau, la ville aux deux évêchés de Léon et de Cornouailles, dont l'un n'est séparé de l'autre que par l'Elorn. Malgré tout le bien qu'il y avait fait en 1613, Dom Michel le Nobletz la trouvait livrée alors plus que toutes les autres villes de Bretagne au luxe et à la vanité. La moisson n'était pas mûre ; mais ce qu'il a semé dans les larmes, le P. Maunoir va le recueillir dans la joie. Il lui consacre tout le carême de 1649 et passe successivement de la chaire de Saint-Houardon à la chaire de Saint-Thomas. Les paroisses adjacentes, en particulier Saint-Julien et Notre-Dame de Pencran trèves de Ploudiry, bénéficient en même temps de sa parole apostolique [2]. Partout la ferveur s'était ranimée et semblait promettre à la religion une nouvelle ère de bonheur. A la fin de ses travaux, la communauté de ville réunie sous la présidence du sénéchal Hervé de Kersulguen, seigneur de Chef-du-Bois, ne consentit pas à le laisser partir sans lui donner un témoignage public de sa reconnaissance [3].

1. *Journal latin des missions*, par le vénérable P. Maunoir, ad ann. 1649, p. 254. — *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz*, par le P. Maunoir, liv. I, ch. xxvi, p. 229. — *La Vie de M. le Nobletz,* par le P. Verjus, liv. IV, ch. ii, p. 136-138. — *La Vie du P. Julien Maunoir,* par le P. Boschet, p. 186.

2. La chapelle de Notre-Dame de Pencran en Ploudiry était construite sur une montagne fort élevée. Fondée le 15 mars 1557, elle fut érigée en succursale et bénite le 8 mai 1613 par messire Christophe de Lesguen, Recteur de Ploudiry. (Cf. *Vies des Saints de la Bretagne-Armorique*, par Albert le Grand. — *Chapelles de Notre-Dame en l'évêché de Léon*, par le P. Cyrille Le Pennec, p. 505, édition de Kerdanet et Graveran, 1837.)

3. *Journal latin des missions*, par le vénérable P. Maunoir, ad ann. 1649, p. 252-254. — *La Vie de M. le Nobletz,* par le P. Verjus, liv. IV, ch. vi, p. 167-169. — *Vie manuscrite de Dom Michel,* par le P. Maunoir, liv. II, ch. xx, p. 453. — *La Vie du P. Julien Maunoir,* par le P. Boschet, p. 186. — V. Extrait des registres de la communauté de Landerneau en 1643, *ad calcem.*

Mais de ce glorieux apostolat deux ou trois faits à peine ont échappé à l'oubli du temps. C'est l'histoire d'une pauvre femme qui se convertit le jour même où se lisait à l'église l'évangile de la Samaritaine, dont elle n'avait que trop imité la conduite ; c'est la protection admirable de la Mère de Dieu et de saint Corentin à l'égard d'une jeune fille qui pendant les missions données en Cornouailles, avait déjà entendu le Vénérable recommander la dévotion à saint Corentin. Depuis lors, trois fois par jour, elle récitait en son honneur l'Oraison dominicale. Sa fidélité eut bientôt sa récompense. Une nuit qu'elle ne pouvait dormir, elle voit apparaître devant elle une dame vénérable tout éclatante d'une divine majesté. Un prélat aux traits pleins de noblesse et de grandeur l'accompagne. A cette vision, la jeune fille est saisie de frayeur. « Rassurez-vous, lui dit la dame, c'est votre mère du ciel qui vient vous visiter avec saint Corentin. Le Père qui vous appris à l'honorer, viendra bientôt près d'ici prêcher la mission, ayez soin de vous confesser à lui. » La jeune fille le promet, et chaque nuit, pendant une heure entière, elle entendait la sainte Vierge et saint Corentin lui chanter en breton quelques-uns des cantiques spirituels. Quand s'ouvrit la mission de Landerneau, « Voici le moment, lui dit cette tendre mère, de vous confesser et de vous rendre à Dieu tout à fait. » Le P. Maunoir la confesse, l'interroge ; mais qu'il est difficile, hélas ! à une jeune fille coupable de révéler jusqu'au fond de sa conscience ! La sainte Vierge paraît de nouveau devant son enfant : « Malheureuse, lui dit-elle, pourquoi n'avez-vous pas accusé toutes vos fautes? allez vous confesser de nouveau, et quand il y aurait cent pénitents autour du confessionnal du Père, il vous appellera quand même et vous fera passer la première, » ce qui eut lieu en effet dès le lendemain, ajoute le Vénérable [1].

Comme les évêchés de Quimper et de Léon étaient voisins, il arrivait souvent que les Pères passaient de l'un dans l'autre, suivant l'appel des Recteurs. Quelquefois même, quand les prêtres y consentaient, ils consultaient avant tout l'intérêt des

1. *Journal latin des missions*, par le vénérable P. Maunoir, ad ann. 1649, p. 254-255.

paroisses et couraient là où le péril était plus pressant. C'est ainsi qu'après Pâques le P. Maunoir se trouva à Plounévez-Quintin et à Trémargat sa trève. Il avait appris que les habitants de cette paroisse vivaient dans un aveuglement déplorable et il voulait coûte que coûte les éclairer. Le tableau de leurs désordres est bien sombre ; mais le P. Boschet hésite d'autant moins à le retracer qu'une glorieuse conversion en a effacé la honte [1].

Il semblait en effet que Plounévez-Quintin donnait asile à tous les vices. On n'y voyait qu'ivresse, luxure, querelles, haines et impiété. La maison du Seigneur était moins un lieu sacré qu'un lieu profane où se nouaient les intrigues, où se méditaient toutes les vengeances. La grand'messe à peine achevée, chacun avait hâte de mettre ses projets à exécution. Souvent après les vêpres les hommes se précipitaient par centaines dans une lande immense, et là, divisés en deux camps, vidaient leurs querelles à coups de penn-bas. Bien qu'on visât avant tout à la tête, il n'y avait pas mort d'homme pour l'ordinaire, mais le nombre des blessés y était toujours des deux côtés fort considérable. De là des haines nouvelles et des vengeances qui se perpétuaient sans fin [2].

Tant d'obstacles, loin de décourager le P. Maunoir, enflammaient plutôt son zèle. Mais l'accueil fait au missionnaire n'allait-il pas détruire ses espérances? Les habitants le traitaient de sorcier, d'empoisonneur, et de bouche en bouche se répétaient sur son compte les fables les plus ridicules. Le P. Maunoir ne se rebuta de rien et commença la mission. Pendant les huitjours qui précédèrent la Pentecôte, on parut ne répondre à ses efforts que par l'indifférence et la froideur. Son auditoire se composait de huit personnes. Il se flattait toutefois de cet espoir que le Saint-Esprit convertirait en enfants de lumière ces esclaves des ténèbres et du péché.

Il ne fut pas trompé ; car le jour de la fête, la solennité ayant réuni tous les fidèles à l'église, le P. Maunoir leur adressa un

1. *Journal latin des missions*, par le vénérable P. Maunoir, ad ann. 1649, p. 256. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 186-187.
2. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 187-188. — *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1649, p. 256.

discours aussi véhément que pathétique. Il mit en parallèle le feu de l'Esprit-Saint et le feu de l'enfer, et décrivit en traits de flammes les fruits du premier et les effets terribles du second. Soudain, vers le milieu du sermon, la grâce souffla sur ces âmes, et de toutes les parties de l'auditoire s'élevèrent des cris et des gémissements de repentir. Le Vénérable en profita pour étaler sous les yeux des coupables le tableau de leur vie criminelle : « Vous n'avez que trop raison, s'écriait-il, de verser des larmes, et encore avec toutes ces larmes parviendrez-vous à apaiser le courroux de la justice divine? je n'en sais rien ! » Les soupirs redoublèrent en ce moment et la douleur universelle se fit jour à travers les sanglots. « Soyez mille fois béni, mon Dieu, s'écria alors le P. Maunoir, impuissant à son tour à contenir les sentiments qui débordaient de son cœur ; vous daignez donc enfin jeter les yeux sur ces pécheurs si indignes de votre miséricorde ! » Puis il se retourne de nouveau vers son auditoire : « Vos pleurs, lui dit-il en finissant, sont, je le veux bien, l'expression de votre repentir ; mais ce n'est pas assez de renoncer à vos désordres et de les pleurer; ce qu'il vous faut maintenant, c'est les expier par une pénitence véritable. » Alors tous, par une protestation spontanée, déclarèrent à haute voix qu'ils étaient résolus à changer de vie et à se convertir [1].

Ces promesses furent si sincères que presque tout le monde se confessa. Désormais plus de haines, plus de querelles ; les réconciliations donnèrent lieu aux scènes les plus touchantes, et la paix rentra dans les familles ; les scandales furent réparés, et ceux-là mêmes qui les avaient provoqués, contraints ou de changer de conduite ou de quitter le pays. Le temple du Seigneur mérita de nouveau son nom de maison de prière. Si la tempérance ne devint pas aussi vite la vertu dominante de tous, il y eut du moins sous ce rapport de grands progrès. Bref la conversion fut complète, et le P. Maunoir n'en vit guère de plus admirable dans le cours de son apostolat [2].

1. *Journal latin des missions*, par le vénérable P. Maunoir, ad ann. 1649, p. 256. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 188-189.

2 *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 189. — *Journal latin des missions*, par le vénérable P. Maunoir, ad ann. 1649, p. 256.

Il y avait alors à Plounévez-Quintin une jeune fille de dix-huit ans, nommée Louisa Le Cornec. Elle ne savait ni prière, ni catéchisme, ni rien de ce que tout chrétien doit savoir. Elle montra cependant dès le début de la mission le plus vif désir de s'instruire et s'occupa avec ardeur du salut de son âme. Grâce à sa bonne volonté, prières latines ou bretonnes, méthode pour se confesser ou pour méditer les mystères du rosaire, commandements de Dieu, actes préparatoires à la communion, points principaux de la doctrine chrétienne, cantiques spirituels, tout lui devint bientôt familier. Elle représenta dans la procession générale un saint personnage de la passion et commença dès lors sans se démentir un instant une vie exemplaire. Cette pauvre fille des champs renonça à toutes les frivolités de son sexe, dit adieu aux danses des pardons et des assemblées, et les remplaça par le chant des cantiques spirituels. Chaque matin et chaque soir elle consacrait une demi-heure à la prière, récitait son chapelet tous les jours, communiait une fois le mois et professait envers la sainte Vierge et saint Corentin la plus tendre dévotion. Or le 20 août suivant, quelques mois seulement après la mission, comme elle récitait à genoux son rosaire sous un arbre de son verger, elle vit apparaître devant elle, en compagnie d'un pontife, une dame d'une divine beauté. « Quelles prières faites-vous là et quelle grâce sollicitez-vous? lui dit-elle avec tendresse. — Vous le voyez, reprend la jeune fille, c'est mon rosaire que je récite, désireuse que je suis de bien mourir un jour. Le P. Maunoir ne nous a-t-il pas dit qu'honorer la sainte Vierge, c'est se préparer une heureuse mort ? — Que vous avez raison, ma fille ! Mais dites-moi, me reconnaissez-vous ? — Dieu vous connaisse, Madame; pour moi j'ignore qui vous êtes et ne vous ai jamais vue. — Eh bien ! je suis la Mère de Dieu que vous priez chaque jour, et la grâce que vous demandez, vous l'obtiendrez aujourd'hui même. Oui, aujourd'hui je vous conduirai avec moi en paradis. Mais soyez sans crainte, vous ne mourrez pas sans avoir reçu les sacrements, et je demeurerai à vos côtés jusqu'à votre dernier soupir. »

Le vénérable prélat l'interrogea à son tour : « Quelles prières récitez-vous encore ? — Depuis qu'à la mission, répondit-elle j'ai su que saint Corentin aidait à bien mourir, trois fois chaque

jour je récite en son honneur l'Oraison dominicale. — Me connaissez-vous, ma fille ? — Il me semble que vous êtes un évêque. — Je suis moi-même saint Corentin et je suis venu avec la sainte Vierge pour vous accompagner dans le chemin du paradis. »

La sainte Vierge lui dit encore : « Annoncez à votre mère la bonne nouvelle. » La mère rentrait en ce moment au verger. A la vue de sa fille toute en larmes : « Qu'y a-t-il donc, mon enfant ? — Oh ! mère, je vais mourir aujourd'hui même : pardon de toutes les peines que je vous ai causées ! — A quoi penses-tu ? tu n'es même pas malade. — La Vierge Marie et saint Corentin qui sont à mes côtés viennent de m'en donner l'assurance. » Un instant après, elle se sent défaillir. Ramenée au logis, elle demande pardon à son père, qui ne sait que croire et s'imagine que sa fille a perdu l'esprit. « Il n'en est rien, mon père, je suis dans mon bon sens et je sais ce que je dis. Allez chercher M. le Recteur, je veux me confesser. » Le prêtre arrive, la confesse, et voyant la jeune fille plus malade, se hâte de sortir pour prendre le saint viatique et les saintes huiles. « Vous avez le temps, mon Père, lui dit-elle ; je ne mourrai pas avant d'avoir reçu les derniers sacrements. » A cette nouvelle bien vite répandue, les gens du hameau accourent et se pressent autour du lit de l'enfant. Quand elle eut reçu la sainte Eucharistie et l'Extrême-Onction, elle pria sa mère de vouloir bien réciter à sa place, chaque premier dimanche de carême, les trois rosaires qu'elle s'était engagée à dire pour les âmes du purgatoire. Elle demandait encore qu'on déposât dans son cercueil son billet d'admission à la confrérie du Saint-Rosaire. La mère fondait en larmes. « Pourquoi pleurer ? reprenait la jeune fille, Dieu ne vous fait pas de tort. Il reprend son bien, je suis plus à lui qu'à vous. Je ne vous oublierai jamais quand je serai devant lui. » Puis se tournant vers l'une de ses parentes qui avait partagé le même honneur qu'elle à la procession générale : « Ma cousine, lui dit-elle, souvenez-vous de ce que vous avez appris à la mission des bons Pères, et récitez chaque jour la prière à Jésus, à Marie, à saint Joseph et à saint Corentin. »

Ayant dit ces paroles, elle prit elle-même sa croix d'Extrême-

Onction, la baisa, leva les yeux au ciel et s'écria : « Jésus, Marie, Joseph, saint Corentin, assistez-moi maintenant et à l'heure de ma mort. » A l'instant où elle achevait cette prière, elle trépassa doucement et sans agonie. A la même heure et à quinze lieues de là, à Quimper, une sainte femme alors en prière la voyait monter au ciel, une couronne de pierres précieuses sur la tête, vêtue d'une robe blanche parsemée de rubis éclatants, telle qu'elle était à la procession générale de Plounévez-Quintin. Elle l'entendit lui dire ces paroles : « Je m'en vais à la gloire, et c'est à la mission que je dois mon salut. » Cette femme était Catherine Danielou.

Il n'y a que quelque dix ans, des vieillards de Plounévez-Quintin disaient encore, pour l'avoir appris de leurs pères et de leurs grands-pères : « Si l'on voulait creuser dans tel endroit du cimetière, on y trouverait le corps d'une grande sainte [1]. »

C'était une coutume du P. Maunoir de faire visite aux habitants du pays où il prêchait la mission. Pendant qu'il était à Trémargat, trève de Plounévez-Quintin, il n'y fut pas moins fidèle qu'à l'ordinaire. Un jour qu'il visitait ainsi le tabellion de l'endroit, il trouva tous ses enfants minés depuis longtemps par les fièvres. Il fit sur eux le signe de la croix et leur présenta à boire de l'eau où il avait déposé un instant son grain bénit. Le jour même, tous étaient rendus à la santé [2].

Non loin de Plounévez-Quintin se trouvait une immense paroisse du nom de Bothoa, bien modeste aujourd'hui en face de Saint-Nicolas-du-Pelem. Avec ses trèves de Lanrivain, de Kérien, de Canihuel et de Sainte-Tréphine, elle formait une population de douze mille habitants. Ceux-ci, témoins du bien que le P. Maunoir avait fait dans les paroisses voisines, avaient sollicité de Monseigneur de Quimper la faveur d'une mission semblable. Ils mettaient d'autant plus d'instance dans leur demande, que le Recteur de la paroisse se refusait à les ins-

1. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1649, p. 256-262. — *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. XXIII, p. 456-459. — *Vie manuscrite de Catherine Danielou*, par le P. Maunoir, ch. LXIII, p. 469-474.

2. *Journal latin des missions*, par le vénérable P. Maunoir, ad ann. 1649, p. 262.

truire, et d'un autre côté en était incapable, puisqu'il ignorait la langue du pays. Son nom était Etienne Michon. Mgr du Louët proposa donc devant tous ses prêtres d'appeler le P. Maunoir, et le Recteur y donna son consentement. Mais quand le Vénérable se présenta pour prêcher la mission, le Recteur déclara qu'il ne la permettrait pas, car une mission serait la ruine de son autorité. En vain les paroissiens en grand nombre le supplient d'accueillir les Pères. Il s'y refuse encore. Le peuple se soulève contre lui, et sans l'intervention des missionnaires allait exécuter ses menaces.

Le P. Maunoir de son côté se préparait à partir, malgré les larmes de la foule et des petits enfants eux-mêmes. Le seigneur de Kerautret, gentilhomme de grand mérite et de grande vertu, s'interpose à son tour : « Eh quoi ! se disait-il, ces douze mille âmes seront-elles privées du secours qu'elles ont si ardemment désiré ! Non ! non ! il n'en sera pas ainsi. » Il va droit au Recteur et lui signifie qu'il ne peut répondre de ses jours, si le P. Maunoir ne donne pas la mission. Cet argument fut seul capable de convaincre le Recteur. Il vint alors demander humblement aux Pères de commencer sans retard [1].

Mais il n'avait dit adieu, tant s'en faut, ni à son humeur fâcheuse ni à ses préjugés. Il ne tint pas à lui que la mission ne demeurât sans succès. Il semblait se complaire à bouleverser l'ordre des exercices, s'opposait au chant des cantiques spirituels et du haut de la chaire s'emportait contre un pareil abus. Un jour, le P. Maunoir allait prêcher. Soudain il lui substitue un autre prédicateur qui osa dire publiquement que les missionnaires n'étaient que de faux prophètes. Si odieux que fussent ces procédés, ils eussent été tolérables, si le Recteur n'avait pas usé d'autres armes pour combattre ceux qu'il regardait comme des adversaires. Un de ses prêtres tenta même de flétrir l'honneur du sacerdoce dans la personne de l'apôtre et inventa de toutes pièces la plus infâme calomnie. Heureusement l'aveu des coupables confondit bientôt l'imposteur.

1. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1649, p. 262-264. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 189.

En dépit de ces obstacles, la grâce travailla tous les cœurs, et il se fit dans la paroisse de Bothoa et dans ses trèves, surtout celle de Sainte-Tréphine, un bien d'autant plus solide qu'il avait été plus combattu [1].

Un homme qui avait été longtemps l'esclave du démon, s'indignait de ces rumeurs de toute sorte répandues à dessein contre les Pères. « C'est bien à tort, disait-il aux semeurs de zizanie, que vous recourez à de tels mensonges. J'ai été moi-même et longtemps sous l'empire du démon. J'en étais venu dans mon désespoir à saisir une épée pour la tourner contre moi. Mais depuis le jour où je me suis confessé à l'un de ces Pères, la paix est rentrée dans mon âme et l'ennemi a dû renoncer à ses poursuites [2]. »

Au reste, comme toujours, le Ciel se mit de la partie, et des grâces extraordinaires obtenues par les pécheurs dédommageaient amplement le P. Maunoir des épreuves qu'il avait dû subir.

Une malheureuse femme plongée dans tous les vices eut un songe pendant lequel il lui sembla voir et entendre la sainte Vierge, l'archange saint Michel, l'apôtre saint Pierre et sainte Madeleine. La sainte Vierge lui disait : « Je suis la Vierge Marie, la patronne des pécheurs. Veux-tu rompre avec l'habitude du péché, je plaiderai ta cause au tribunal de mon Fils ? » L'archange ajoutait : « C'est moi qui pèse le bien et le mal ; si tu te confesses, je ne mettrai pas tes iniquités dans la balance de la justice. » Saint Pierre reprenait à son tour : « C'est à moi qu'est confiée la porte du ciel ; change de conduite et je te laisserai entrer dans le paradis. » Sainte Madeleine enfin lui tenait ce langage : « Moi aussi, j'ai été une grande pécheresse ; mais mes larmes et mon repentir m'ont valu mon pardon. Imite-moi, et Dieu aussi te fera miséricorde. » A son réveil, cette femme toute bouleversée médite sur ces avertissements salutaires qui lui semblent venir du ciel, et sans plus tarder elle se confesse au P. Maunoir, qu'elle laisse

1. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1649, p. 264. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 190.
2. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1649, p. 265.

bien convaincu de la sincérité de ses regrets et de sa pénitence[1].

Pendant cette même mission de Bothoa, des petits enfants récemment décédés avaient apparu à leurs mères et les avaient averties au nom du ciel de se confesser enfin de fautes graves qu'elles n'avaient jamais osé déclarer. Une jeune fille du nom de Louise s'était trouvée à son insu exposée au plus grand péril que puisse courir une âme et s'était défendue avec un courage héroïque. Saint Louis descendit du ciel pour terrasser son ennemi et la féliciter elle-même de sa victoire[2].

Ces faits et d'autres semblables démontraient du moins combien réelle était la conversion des habitants de Botha. Mais elle ne changea en rien les sentiments du Recteur. Il demeura plus que jamais obstiné dans ses préventions et dénonça à la Sorbonne de Paris les exercices de la mission, les cantiques spirituels surtout et la procession générale. Il entendait bien obtenir une condamnation en règle. Mais la Sorbonne répondit comme les Recteurs de l'évêché de Quimper à la signature desquels il avait osé présenter sa requête : « Nous ne pouvons condamner ce que les évêques se font une gloire d'approuver. » Mgr du Louët faisait plus encore ; en visite pastorale, il chantait lui-même les cantiques spirituels. Aussi appela-t-il à Quimper le Recteur de Bothoa pour lui demander compte de tant de persécutions.

Loin d'obéir, Etienne Michon déféra Mgr du Louët au Parlement de Bretagne et l'y accusa d'usurpation de pouvoir. L'avocat de son choix prononça devant la cour souveraine une harangue acerbe et venimeuse, où il s'en donna à cœur joie contre le P. Maunoir, les processions et les cantiques spirituels. Mais avocat et Recteur n'en recueillirent d'autres fruits que le ridicule et la honte. Les juges laissèrent l'Evêque de Quimper libre d'infliger au Recteur de Bothoa la peine qu'il n'avait que trop méritée. En bon prince, Mgr du Louët se contenta de condamner l'opulent bénéficier à mille écus d'or[3].

1. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1649, p. 266.
2. *Journal latin des missions*, par le vénérable P. Maunoir, ad ann. 1649, p. 266-267.
3. *Journal latin des missions*, par le vénérable P. Maunoir, ad ann. 1649, p. 264-265. Voir aux pièces justificatives du chap. XVII.

Ces contradictions n'étaient pas de nature à troubler le calme du P. Maunoir. Bien au contraire, il les accueillait comme des grâces spéciales, qui répondaient à son désir de souffrances et rendaient son amour pour Dieu plus pur encore. Aussi remarque-t-il dans ses écrits que les pays où il a le plus souffert, sont ceux qui lui ont laissé au cœur les plus doux souvenirs.

Il en était d'autres où Dieu disposait les âmes à la grâce de la mission par des moyens différents. Laniscat fut de ce nombre. La jeunesse de la contrée était, plus que partout ailleurs, adonnée au plaisir de la danse. Le P. Maunoir se demandait comment extirper un abus qui pervertissait toutes les âmes. Mais un dimanche, au moment où la jeunesse prenait ses criminels ébats qu'elle avait prolongés fort avant dans la nuit, un des danseurs tomba frappé de mort soudaine entre les bras de sa danseuse. La troupe se dispersa glacée de terreur, et le Vénérable profita de l'événement pour frapper un grand coup. Ce fut le début de la mission. Après cela rien ne fit plus obstacle à la grâce ; la mission ne fut qu'un triomphe continuel[1].

C'est à Laniscat, croyons-nous, que vivait une jeune fille dont le P. Maunoir loue ici la vertu courageuse. Elle était au foyer domestique entourée des plus grands périls. Vainement, hélas ! elle faisait appel à sa propre mère pour la soutenir et la protéger. La prière était la seule arme qui l'avait rendue victorieuse jusqu'alors. Elle se rendait donc bien triste à la chapelle de Saint-Elouan pour y recevoir le sacrement de confirmation. Mais au milieu de la route, sa Mère du ciel se rendit visible à ses regards et se fit sa consolatrice : « O Mère, lui répliquait l'enfant, venez à mon secours ; voyez quels dangers mon âme a courus et va courir encore ! — « Votre sort est bien à plaindre, répondait la Vierge Marie ; mais confiance, Dieu viendra à votre aide, et avec lui le P. Maunoir qui vous a confessée l'année dernière. Priez Dieu et il amènera votre beau-père au repentir. » C'est ce qui arriva. Le P. Maunoir ren-

1. *Journal latin des missions*, par le vénérable P. Maunoir, ad ann. 1649, p. 268.

dit les plus grands services à l'enfant, et le beau-père, converti par les discours du Vénérable pendant la mission, répara dans la suite le scandale de sa vie passée [1].

C'est avant ou après la mission de Laniscat que furent évangélisés Saint-Renan, Plouzané et Locmaria sa trève, ainsi que Notre-Dame du Cran. Mais comme le Vénérable se contente dans son Journal de 1649 d'énumérer ces paroisses, il faut donc s'en tenir à ces données générales et suivre le P. Maunoir sur un autre théâtre [2].

Saint-Gildas, trève du Vieux-Bourg, était un des postes avancés de cette légion ténébreuse d'hommes perdus et dévoués à l'enfer dont nous aurons bientôt à parler, et qui étendait ses ravages jusqu'aux frontières de l'évêché de Vannes. Le P. Maunoir n'en soupçonnait même pas l'existence. Arrivé à Saint-Gildas pour y prêcher la mission, il vit toutes les portes se fermer devant lui et le P. Bernard. Une femme à laquelle ils avaient demandé un asile pour la nuit, leur avait répondu en leur montrant son champ : « Voilà qui est assez bon pour vous; vous pouvez y dormir si vous le voulez. » Pendant trois nuits un dessous d'escalier, avec un peu de paille qui avait servi de grabat à un pauvre mendiant, fut leur seul refuge. L'hôtesse qui daignait le leur offrir, se chargea aussi le premier soir de leur souper: des œufs pris sous la couveuse, un morceau de pain noir et du vin aigre en formaient tout le service. Ce fut un vrai régal pour les deux missionnaires. Si avec cela le peuple se fût rendu aux instructions, ils eussent été au comble de la joie, mais l'église demeura un désert. Il n'y avait donc aucune espérance de succès possible. Ils se décidaient à quitter la place, quand l'hôtesse qui leur avait fait si bon accueil, se met en tête que ces Pères doivent être des sorciers. Ils sont hommes assurément à se métamorphoser de mille manières. « Peut-être même sont-ils ces loups-garous qui naguère ont fait périr deux enfants à

1. *Journal latin des missions*, par le vénérable P. Maunoir, ad ann. 1649, p. 268-270.

2. *Journal latin des missions*, par le vénérable P. Maunoir, ad ann. 1649, p. 252-253. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 190.

Saint-Mayeux et cela en plein midi, un troisième à Plussulien, sans parler d'un quatrième qui, à Laniscat, n'a dû son salut qu'au dévouement de la foule. » Les voisines de l'hôtesse donnent raison à sa perspicacité, et les voilà toutes en révolution, toutes à la poursuite des prétendus loups-garous. Les assommer était l'unique vengeance qu'elles en voulaient tirer. Aussi les pauvres Pères n'eurent-ils que le temps de s'enfuir dans le hameau le plus rapproché.

A peine y étaient-ils réfugiés, que les maris s'indignent de l'emportement et de l'extravagance de leurs femmes. Ils courent au Recteur et reviennent avec lui pour conjurer les Pères de ne pas partir et de donner la mission. Mais vu l'état général des esprits, le P. Maunoir ne jugea pas à propos de céder à ces prières. Il se rendit à Saint-Guen, cette chapelle tréviale de Mür non loin de laquelle se trouvait le tombeau de saint Elouan [1]. Mgr l'Evêque de Cornouailles l'y avait appelé. Il trouvera là des occupations tout à fait inattendues, qui vont servir de point de départ à un genre d'apostolat que nous ne pouvons passer sous silence [2].

1. V. le ch. xv de cette Histoire.

2. *Journal latin des missions*, par le vénérable P. Maunoir, ad ann. 1649, p. 270-271. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 190-192. Les Pères du collège de Quimper réclamaient de Rome des auxiliaires futurs pour le P. Maunoir. Le P. Général Vincent Caraffe répond le 10 mai 1649 au P. François le Grand : « Quamvis ego sciam cordi esse Provinciali et illi sæpius fuerit commendatum, ut, quando se offert occasio, *linguæ armoricæ gnari* in societatem admittantur, ad illum tamen scribam, ut, si fieri possit et recipiendorum numerus determinatus id permittat, vestro justo desiderio satisfiat, cum nisi ab hujus linguæ peritis vix colligi fructus possit in iis regionibus, quem nostri Instituti ratio et gentis nostri amantissimæ studium desiderasse videtur. » (Ex archiv. Rom.)

CHAPITRE XVIII

L'INIQUITÉ DE LA MONTAGNE

La confirmation à Saint-Guen. — Le P. Maunoir contraint d'y prolonger son séjour. — Il y découvre l'iniquité de la Montagne. — Ce qu'il faut entendre par ce nom. — Le commerce avec le démon au XVII[e] siècle. — La valeur du témoignage du P. Maunoir et de ses missionnaires. — L'action apostolique du Vénérable en face de l'iniquité de la Montagne. — La première victime de la secte infernale. — L'adoration du démon au sabbat. — La cause est déférée à Mgr du Louët. — Le carême de Mür en 1650. — Le sabbat de la Saint-Corentin 13 décembre 1649, et le jour de la Saint-Sylvestre 31 décembre. — Plaintes du démon contre le Rosaire et les missions. — Il propose de faire périr ou de diffamer le P. Maunoir et le P. Bernard. — Attaques contre Catherine Danielou. — Le P. Maunoir et le P. Bernard dénoncés au Recteur du collège de Quimper par les affidés de la secte. — Les cantiques spirituels et les processions attaqués au sabbat. — La fureur des habitués du sabbat s'en prend aux images de Dom Michel le Nobletz, d'Amice Picard, de Catherine Danielou, des PP. Maunoir et Bernard. — Invasion de la secte dans toute la Bretagne. — La jeune fille sauvée par un ange des horreurs du sabbat. — La mort du P. Maunoir résolue au sabbat. — Le miroir enchanté. — Le P. Maunoir travaille à découvrir les adeptes de la Montagne. — M. le Nobletz et le *Malleus maleficarum*. — Difficultés qui s'opposent à la conversion de la secte infernale. — Une scène du sabbat le jour de l'Ascension. — Conversion de plusieurs adeptes de la Montagne. — Une jeune fille refuse au sabbat de renier la Vierge Marie. — Le P. Maunoir compose à l'usage des confesseurs une méthode propre à faciliter la découverte des habitués du sabbat. — Cette méthode est diversement appréciée. — Le Père Recteur du collège de Quimper en défiance contre la méthode. — Elle est dénoncée à Mgr Grangier. — L'évêque de Tréguier la défère à Paris à un tribunal où siègent, avec plusieurs évêques, saint Vincent de Paul, M. Boudon et d'illustres théologiens. — Approbation de la méthode le 2 février 1658. — Les évêques de Cornouailles et de Léon l'approuvent à leur tour. — Témoignage du P. Claude de Saint-François.

L'année 1649 touchait presque à son terme quand le P. Maunoir arriva à Saint-Guen. Il se proposait seulement d'y préparer les peuples de la contrée à la réception du sacrement de

Confirmation. Mgr du Louët ne tarda pas à y venir à son tour. Le Vénérable commença donc ses catéchismes. Mais dès qu'on sut dans le pays que le P. Maunoir était là, celui-là même qui avait donné la grande mission de Mür en 1646, aussitôt accoururent de tous côtés des fidèles de tout âge, de tout sexe, de toute condition. Il se produit un tel mouvement religieux, non seulement à Mür, mais à huit et dix lieues à la ronde, que le Vénérable est obligé de prolonger son séjour. Les pénitents assiègent son confessionnal et redisent partout la paix et le bonheur qu'il leur a rendus. Pour satisfaire tout ce peuple, c'était une nouvelle mission qu'il aurait fallu prêcher encore. Le P. Maunoir ne le pouvait pas en ce moment; il cédera bientôt à ces nouvelles exigences [1].

Un intérêt d'autant plus grand se rattache à son passage à Saint-Guen, que c'est là qu'il découvrit pour la première fois ce qu'il appelle l'iniquité de la Montagne. Le terme emprunté au Vénérable Bède (In Marc. lib. III comment. cap. II) paraissait exprimer mieux qu'un autre l'orgueil de celui qui s'est posé en adversaire de Dieu lui-même et aspire à lui ressembler. Tout en désignant le lieu où le démon se fait adorer, il présentait cet avantage qu'il voilait aux yeux de la foule ce qu'elle devait ignorer. Qu'il y eût en Bretagne des adorateurs du démon, qui pourrait s'en étonner, quand ils étaient répandus en si grand nombre à cette époque dans d'autres parties de la France et dans les divers Etats de l'Europe ? Ce commerce plus ou moins avoué avec le démon n'a-t-il pas existé à peu près dans tous les siècles? Le nôtre lui-même n'en est pas exempt. Quand ils ne s'étalent pas au grand jour, ces mystères de Satan ne s'accomplissent qu'avec plus d'impudence encore dans les conventicules des sociétés secrètes. « Ce serait vouloir éclairer le soleil, dit l'abbé Thiers, que de s'arrêter à prouver l'existence de la magie diabolique. » On ne saurait la nier sans contredire l'Écriture, les saints Pères, la tradition sacrée et profane, les lois canoniques et civiles, l'expérience de tous les siècles, sans rejeter imprudemment l'au-

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet. p. 192. — *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1650, p. 272.

torité irréfragable et infaillible de l'Eglise qui la poursuit de ses anathèmes [1].

Porté comme il l'était aux superstitions, vivant depuis longtemps dans une ignorance profonde des vérités de la foi, le peuple breton subissait donc aussi en maints endroits cette tyrannie infernale. A l'exemple de saint Vincent Ferrier, le P. Maunoir travaillera du moins de tout son pouvoir à en affranchir les pays confiés à son zèle.

Avant d'entrer dans le domaine des faits, disons au lecteur que le P. Maunoir n'a consenti à les transmettre dans ses écrits qu'en 1672, c'est-à-dire après une expérience personnelle de vingt-deux ans. Son témoignage se trouve corroboré par le témoignage de trois cents prêtres qui ont partagé avec lui jusqu'à sa mort le travail des missions. Parmi eux on compte des Prélats, les évêques de Cornouailles, de Léon, de Tréguier; les uns sont des docteurs de Sorbonne, des licenciés ou des bacheliers; les autres sont des Recteurs ou des Curés. Tous regardent ces adeptes du démon dont nous avons à parler, comme véritablement coupables des plus monstrueux attentats. D'éminents religieux de différents ordres confirment de leur autorité particulière les phénomènes que les uns et les autres ont été appelés à examiner, à discuter et qu'ils ont jugés véritables. Ces garanties ne sont-elles pas d'un grand poids [2]?

Au reste nous n'avons point, ce nous semble, à prendre parti pour ou contre la réalité objective des faits. C'est affaire aux théologiens et aux hommes spéciaux qui se sont occupés de ces matières. Qu'on fasse si l'on veut aussi large que possible la part qui revient en tout cela à l'imposture, à l'illusion, au mensonge, à l'imagination, loin de nous d'y contredire.

1. *Des rapports de l'homme avec le démon*, par Joseph Bizouard, avocat, 6 vol. Paris, Gaume, 1863, t. II et III. — *La mystique divine, naturelle et diabolique*, par Görres, trad. de Sainte-Foi, t. V. — *La mystique divine distinguée des contrefaçons diaboliques*, par M. Ribet, prêtre de Saint-Sulpice, t. III, p. 274-289. Paris, Poussielgue, 1883. — V. Vincentius Ferrierensis, *lib. distinct.* 135.

2. *Journal latin des missions*, par le vénérable P. Maunoir, ad ann. 1650, p. 273-274. — *Vie manuscrite de Catherine Danielou*, par le P. Maunoir, ch. LXVI, p. 635-636.

Mais ce qui importe avant tout, c'est de dégager au milieu de ces phénomènes extraordinaires et constants l'action apostolique du Vénérable P. Maunoir. Que devait-il faire après avoir entendu les accusations des grands criminels qui tombaient à ses pieds? S'étudier à découvrir la profondeur du mal; puis, une fois convaincu par l'expérience que la tyrannie du démon n'était point une chimère, travailler sans relâche à ruiner son empire. C'est ce qu'il n'a cessé de faire, sous la direction de l'obéissance comme au prix de tous les sacrifices, même du sacrifice de sa vie. Qui donc oserait, écrit Dom Lobineau, condamner dans le Vénérable un zèle que l'Eglise a canonisé dans saint Vincent Ferrier, dans saint Charles et dans tant d'autres? Il ne pouvait se tromper sur les dispositions criminelles de ces pénitents d'un nouveau genre. Ce sont elles qu'il devait juger et condamner. Ce sont elles aussi qui inspirèrent à son âme d'apôtre de nouvelles ardeurs pour combattre un mal si redoutable et si contagieux [1].

Le premier adepte de l'enfer qu'ait rencontré le P. Maunoir à Saint-Guen était jeune encore. Il se disait persécuté et menacé de mort pour avoir déserté une société mystérieuse où il s'était enrôlé. Il apprit donc au Père qu'il y avait en Bretagne des assemblées nocturnes qui se tenaient dans une lande immense et déserte. Là, éclairée par des torches de poix ou de résine qui donnaient la clarté du jour, une foule bruyante s'adonnait à toute sorte de jeux de hasard, qui aux dés, qui aux cartes, pendant que d'autres dansaient autour d'un trône qui semblait doré et où siégeait un monstre horrible. C'était le roi de cet empire des ténèbres. Il fallait avant toute chose lui prêter hommage de fidélité. En retour, il promettait un bonheur qui durerait autant que la vie. L'adorer, lui donner de honteux baisers, se donner à lui corps et âme, tels étaient les hommages qu'il réclamait d'abord. Après quoi il exigeait qu'on reniât Dieu et Jésus-Christ son Fils, la très sainte Vierge, les Sacrements, la sainte Eglise, qu'on abjurât la foi de son baptême, qu'on renonçât au culte des Saints et particulière-

1. *Le P. Julien Maunoir*, par Dom Lobineau, t. V. — *Vies des Saints de Bretagne*, édit. de Tresvaux, p. 78-79.

ment de sainte Anne et de saint Corentin. Le malheureux coupable avouait s'être soumis à ces infâmes conditions. Alors pour sceller le pacte infernal qu'il venait de conclure, il avait été frappé derrière le cou d'une marque indélébile et son nom avait été inscrit sur un livre noir avec le sang qu'on avait tiré d'un de ses doigts. Rien ne s'opposait plus après cela à ce qu'il prît sa part des banquets, des danses et des mystères abominables dont le sabbat était le théâtre. C'est ce qu'il avait fait pendant de longs mois au bout desquels, accablé de honte et de remords, il cherchait le moyen de sortir d'une vie si criminelle. Mais son démon familier et les habitués de la synagogue infernale ne lui laissaient aucun repos : « Gardez-vous bien surtout, lui disaient-ils, d'aller trouver ces Jésuites dont la Vierge du ciel s'est faite la protectrice, » car vous seriez cruellement châtié ; et ils le pressaient de mille manières de revenir au sabbat [1].

Devant ces étranges révélations, le P. Maunoir comprit bien vite avec quelle prudence il devait agir. Du consentement du coupable, il déféra l'affaire à Mgr l'évêque de Cornouailles, alors présent à Saint-Guen. Mgr du Louët désira voir cette malheureuse victime du démon et la traita avec une miséricordieuse bonté. Il lui fit répéter dans le détail ce que nos lecteurs viennent d'apprendre, examina lui-même le stigmate infernal dont elle avait été marquée, et après avoir fait sur elle les prières des exorcismes, l'excita vivement à la confiance. « Courage, lui dit-il, soyez fidèle maintenant à votre Dieu ; souffrez avec patience en expiation de vos crimes les attaques que le démon pourrait renouveler encore ; suivez en tout les avis des Pères, et ils vous sauveront. »

Alors le P. Maunoir pria avec une nouvelle ferveur, fit prier autour de lui et mena à bien la conversion de ce premier coupable, qu'il attribuait surtout aux prières de Catherine Danielou, présente elle aussi à Saint-Guen [2].

Le P. Maunoir ne pouvant prolonger plus longtemps son

1. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1650, p. 274-281.
2. *Journal latin des missions*, par le vénérable P. Maunoir, ad ann. 1650, p. 281-283.

séjour à Saint-Guen, il fut décidé qu'il reviendrait à Mür y prêcher le carême de 1650, pendant lequel il pourrait traiter plus à loisir la grande affaire qui le préoccupait si vivement.

Ce carême de Mür servit admirablement son dessein, et ses labeurs y furent tels qu'il ne quitta la paroisse que le troisième dimanche après Pâques [1]. De nouvelles et plus étranges révélations lui apprenaient successivement ce qui se passait au sein de ces réunions diaboliques dont il méditait la ruine. Tout récemment encore, le jour même de la fête de saint Corentin, le 12 décembre 1649, la synagogue d'impiété se trouvait rassemblée au milieu de la nuit sur sa lande de choix, et s'y livrait aux criminels ébats dont nous avons parlé. Tout à coup apparut aux yeux de cette foule en délire un pontife au visage rayonnant d'une majestueuse beauté. « Misérables ! s'était-il écrié, que faites-vous là ? Quoi ! vous reniez ce Jésus qui a été pour vous attaché à la croix, et vous adorez les démons sortis des enfers ! » A ces mots le prince des ténèbres avait subitement quitté son trône et s'était enfui avec ses démons, en poussant d'horribles hurlements. Les adeptes de la secte infernale étaient restés là comme cloués sur place, et éclataient en larmes et en sanglots. Mais quand saint Corentin eut regagné les hauteurs du ciel, le chef des démons vint aussitôt reprendre sa place sur son trône. Il insulte avec une amère ironie aux pleurs de tous ces malheureux et leur ordonne de l'adorer et de lui baiser les pieds. Comment expliquer une pareille servitude ? Était-ce un effet de la crainte ou de l'inconstance ou de la dépravation ? De tous ceux qui étaient là, pas un seul n'osa se refuser à ce honteux hommage [2].

Le 31 décembre de cette même année 1649, saint Sylvestre accompagné de saint Isidore était également descendu au milieu de ces bandes infernales. Mais cette fois, comme si elles eussent été balayées par la tempête, elles avaient toutes disparu en un instant [3].

Souvent le démon s'était plaint dans ces assemblées noc-

1. Archives de la paroisse de Mür à Saint-Guen. Lettre de M. Prœvonnet, Recteur de Saint-Guen, 1875.
2. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1650, p. 285-286
3. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1650, p. 286.

turnes du tort que faisaient à sa cause le Rosaire perpétuel et la confrérie du Rosaire. Mais sa haine s'était surtout donné libre carrière contre les missions. Maintes fois il avait affirmé que ces deux hommes qui parcouraient la Bretagne à pied et dans tous les sens, étaient à eux seuls l'obstacle le plus redoutable à leurs projets. Puis se tournant vers ses familiers : « Que ne les mettez-vous à mort ? » avait-il ajouté. Comme ceux-ci répondaient qu'ils avaient plusieurs fois tenté de le faire, mais toujours en vain, il leur dit encore : « Eh bien ! diffamez-les auprès de l'évêque qui les envoie dans les paroisses. — Nous n'avons rien épargné, répliquaient-ils, pour atteindre ce but. Mais l'évêque ne veut pas ajouter foi à nos paroles [1]. »

Cette tactique ne réussissant pas, le chef des démons recourut à une autre. Du haut de sa chaire de pestilence, il se mit à vomir les paroles les plus outrageantes contre Catherine Danielou. « Dénoncez-moi, disait-il, cette vieille sorcière et ses confesseurs au Recteur du collège de Quimper, démontrez-lui que les Pères sont le jouet de ses rêveries. Alors on les expédiera loin de la Bretagne et cette maudite femme sera bien obligée de se passer de leurs services. N'est-ce pas par ses gémissements et ses larmes qu'elle obtient de la puissante Reine qui habite là-haut tout ce qu'elle réclame ? » Or l'affidé de la secte diabolique, témoin oculaire et auriculaire de ces infâmes provocations, ne connaissait pas même de nom la pauvre Catherine. Le démon n'avait pas perdu son temps. Un grand nombre de ses auditeurs, personnages influents, vinrent tour à tour à Quimper dénoncer le P. Maunoir et le P. Bernard au Recteur du collège et même au R. P. Provincial, lors de sa visite. Mais Dieu fit tomber l'une après l'autre toutes ces calomnies et combla les Pères de nouvelles faveurs [2].

Les cantiques spirituels et les processions de la mission étaient aussi, au sabbat, l'objet de fréquentes attaques. « Il faut à tout prix, disait le démon aux habitués de la cabale, les faire condamner. Un pareil outrage ne se peut pas supporter

1. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1650, p. 286-287.
2. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1650, p. 287-288.

plus longtemps. Mon cœur est percé des plus poignantes douleurs quand les enfants chantent les louanges de cette femme qui règne au ciel. » Toutes les tentatives faites au Parlement de Bretagne contre les cantiques et les processions n'avaient pas eu d'autre origine que cet appel de l'enfer [1].

Ce n'était pas encore assez pour le démon. La vie et la réputation des Pères échappaient, il est vrai, à ses poursuites ; sa fureur s'en prit aux images mêmes de ceux qui s'opposaient à ses desseins. On vit alors, dans ces réunions du sabbat, les adeptes du démon s'acharner sur un portrait de Dom Michel le Nobletz, ce saint vieillard dont les derniers jours s'écoulaient au Conquet dans les plus vives souffrances. Mais avant de le livrer aux flammes, le chef des démons donna en ces termes la raison de ce suprême outrage : « Les coups dont nous l'avons frappé, ne l'ont pas vaincu. S'il n'eût pas été là, que de conquêtes nous aurions faites dans Douarnenez ! Mais les habitants du ciel lui découvrent par avance tous nos plans et nos secrets ! »

Après Dom Michel, ce fut le tour d'Amice Picard. A la vue de son image, le démon s'écria : « La voilà donc, la magicienne et la sorcière qui fait de tous les supplices dont nous l'accablons, autant d'offrandes à son Dieu pour la conversion des pécheurs ! » Cette fois le père du mensonge disait la vérité.

Mais quand on lui présenta les images du P. Maunoir, du P. Bernard et de Catherine Danielou, il n'est pas d'injures, de malédictions et de menaces de mort qu'il ne vomît contre eux. C'est ce qui explique comment, dans la suite, le bruit de la mort du Vénérable courut si souvent dans la Bretagne. Les adeptes du sabbat ne pouvaient croire, en effet, que les menaces du démon ne dussent pas se réaliser [2].

Faut-il s'étonner de la rage du démon contre les missionnaires, quand il osait s'armer contre le ciel, contre la sainte Vierge surtout, contre saint Michel et saint Corentin ? Une nuit de la Saint-Jean, l'assemblée infernale tenait ses assises.

1. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1650, p. 288-289. V. plus haut, ch. XVII.
2. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1650, p. 289-291.

On y apporta sous les yeux du Prince des ténèbres, assis sur son trône, pendant que toute la foule était rangée autour de lui, les images de saint Michel et de saint Jean-Baptiste. C'était à qui de ces bourreaux de l'enfer leur ferait subir le plus d'ignominies. Mais tout à coup une voix du ciel se fit entendre : « Misérables ! faites pénitence, renoncez à ces orgies diaboliques, » et en un clin d'œil, démons et suppôts du démon avaient été dispersés. Plusieurs des témoins de cette scène n'entendirent pas en vain la voix qui retentissait autrefois sur les rives du Jourdain. Ils vinrent trouver les Pères et firent pénitence [1].

Ce qui achevait de porter au comble la douleur du P. Maunoir, c'est la preuve, devenue dans la suite plus évidente pour lui, que le mal avait des racines profondes et beaucoup plus étendues qu'il ne l'avait pensé. Il avait envahi non pas une contrée, mais une grande partie de la province. Le sabbat était le rendez-vous non pas d'un petit nombre, mais d'une multitude considérable. On y voyait des gens de tout rang et de toute condition : des hommes, des femmes, des jeunes filles et des enfants que leurs parents avaient voués au démon dès leur naissance, quelquefois même avant. Le gentilhomme y heurtait le pâtre de la campagne ; la femme de la plus basse condition, la dame de haut parage ; et au milieu de cette tourbe immonde, on distinguait jusqu'à des prêtres et des religieux. Le lieu où ils se réunissaient n'était pas toujours le même ; mais le plus souvent c'était une lande immense, sablonneuse, qu'on appelait la lande ou le carrefour des Sept-Voies ; on la disait située sur les confins de l'évêché de Vannes [2].

Les affidés prenaient mille prétextes et mille moyens pour y attirer les simples et les faibles. Tantôt c'était la persuasion, tantôt la menace, et presque toujours leurs démarches diaboliques n'étaient suivies que d'un trop réel succès. Plus d'une fois cependant le ciel était intervenu en faveur de ceux qu'une innocente surprise y avait conduits et les avait soustraits au

1. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1650, p. 307.
2. *Journal latin des missions*, par le vénérable P. Maunoir, ad ann. 1650, p. 295 et *passim*. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 195

piège infernal qui leur était tendu. La sainte Vierge elle-même s'était faite la libératrice de ses enfants [1].

Un homme dont le nom et l'autorité inspiraient toute confiance, avait prié une jeune fille de seize ans de l'accompagner dans une réunion où elle trouverait, lui disait-il, beaucoup de plaisir. Quand elle y fut arrivée, elle était en plein sabbat. On lui propose aussitôt de renoncer à Jésus-Christ et d'adorer le démon. A ces mots, elle pousse un cri d'horreur. Le misérable qui l'avait amenée la menace de la frapper si elle n'obéit sur-le-champ. Persuadée que sa dernière heure est venue, elle se jette à genoux en disant : « Mon Dieu, je remets mon âme entre vos mains. » Aussitôt un ange du ciel apparaît, l'arrache du lieu infâme et la ramène à sa demeure. « Mon enfant, ajouta-t-il en la quittant, dans le péril recourez à la prière, et Dieu toujours vous en délivrera [2]. »

Peu de jours avant le carême de 1650, le démon avait mis tout en œuvre pour l'empêcher et détruire à jamais l'œuvre des missions. La réunion avait été plus nombreuse qu'à l'ordinaire, et la mort du P. Maunoir, bien résolue. Quatre des plus acharnés de la bande infernale s'étaient même exercés à croiser la lance pour être plus sûrs de leurs coups et s'étaient vantés que cette fois le Père ne leur échapperait pas. Le chef de la synagogue avait proposé des projets plus odieux encore et désigné les jours du Jeudi saint, de la fête du Saint-Sacrement ou de la Saint-Jean-Baptiste comme plus favorables au succès. Mais Dieu dans sa bonté déjoua les espérances de ces criminels [3].

Une autre fois, un des personnages les plus hardis de la secte — faut-il dire que c'était un prêtre ? — avait offert à une vieille femme de bas étage, elle aussi habituée du sabbat, un miroir enchanté où il lui montra le P. Bernard et le P. Maunoir entourés de démons. Ceux-ci lui apprirent à modeler en cire les

1. *Journal latin des missions*, par le vénérable P. Maunoir, ad ann. 1650, p. 298-300 et *passim*.
2. *Journal latin des missions*, par le vénérable P. Maunoir, ad ann. 1650, p. 303-304.
3. *Journal latin des missions*, par le vénérable P. Maunoir, ad ann. 1650, p. 296-298.

portraits des deux missionnaires. L'opération terminée, elle devait chaque jour, tout en récitant certaines formules cabalistiques, les piquer au cœur avec une aiguille. Grâce à ce stratagème, leur mort était assurée à bref délai. Deux ans plus tard, les deux Pères donnaient la mission dans une paroisse voisine de celle où habitait cette femme. Elle n'avait jamais vu les missionnaires qu'à travers son miroir enchanté. Grande fut sa surprise de les reconnaître et surtout de les retrouver vivants. L'inutilité évidente de son sortilège devint la cause de sa conversion. En vain ses complices lui offrirent-ils trois écus d'argent pour la dissuader de sa résolution. Elle tint ferme à sa promesse de changer de vie et dit adieu pour toujours aux iniquités de la Montagne [1].

Que pouvait et devait faire le P. Maunoir devant des communications si mystérieuses et si délicates ? Laisserait-il ces malheureux associés de l'enfer offenser Dieu impunément? D'un autre côté, comment les atteindre ? car ils n'étaient pas hommes à se confesser et moins encore à s'accuser sincèrement. Fallait-il donc, sans grande espérance de succès, exposer à tant et de si grands périls une vie qui pouvait être utile au salut de bien d'autres ? Le P. Maunoir marcha quand même en avant. Il crut non sans raison que ce qui était aujourd'hui si obscur encore à ses yeux, s'éclaircirait peu à peu ; Dieu qui lui envoyait déjà des coupables repentants, ne pourrait-il lui en adresser d'autres? Après tout, n'était-ce pas sa cause qu'il défendait ? qu'avait-il donc à craindre ?

Il se mit sous la garde de Dieu à la recherche des moyens les plus propres à découvrir ces iniquités de l'enfer. Longtemps il travailla comme dans une nuit profonde, sans pouvoir rien surprendre. Aussi se plaignait-il souvent auprès du divin Maître, tantôt de l'aveuglement des criminels qu'il voulait convertir, tantôt de sa propre impuissance à les aborder. Enfin il ne cessait de réclamer la lumière au milieu des ténèbres dont il se trouvait enveloppé. Mais ce que sa prière avait sollicité, la miséricorde divine le lui accorda. Il se rappela tout à

1. *Journal latin des missions*, par le vénérable P. Maunoir, ad ann. 1650, p. 300-302.

coup les paroles prophétiques qu'il avait entendues autrefois de la bouche de M. le Nobletz. Le saint vieillard lui avait dit en 1641, en lui remettant le *Malleus maleficarum* [1] : « Un jour viendra où vous tirerez de ce livre de grandes lumières pour conduire les âmes trompées par le démon. » La prophétie, il n'y pensait plus depuis longtemps ; le livre, il ne l'avait pas lu. Aujourd'hui la prophétie se réalise et le livre va devenir pour lui un guide assuré [2].

Les difficultés étaient loin d'être vaincues. Le P. Maunoir les rencontrera même sur sa route tout le temps de sa vie apostolique. Car, si les adeptes du démon, par un reste de foi, par entraînement de la foule, assistaient aux missions du P Maunoir, mille obstacles s'opposaient à leur conversion. Ils étaient pour la plupart des désespérés et regardaient comme impossible leur salut éternel. Leur raisonnement était celui-ci : sans le baptême pas de salut ; or le caractère du baptême a été effacé en nous de la main même du démon, et le baptême est un sacrement qui ne se réitère pas : donc, quoi que nous fassions, nous ne pouvons plus être sauvés, et ils se laissaient aveugler par ce sophisme [3].

Ceux que la grâce de la mission finissait par atteindre, sentaient leur courage défaillir. Comment avouer en effet tant de sacrilèges, de blasphèmes, de turpitudes, de serments abominables? N'avaient-ils pas renouvelé tous les mois, entre les mains du démon, la promesse de se laisser tomber au fond des enfers plutôt que de jamais rien découvrir à un confesseur de leurs monstrueux attentats contre Dieu, Jésus-Christ, la sainte Vierge et les Saints ?

S'ils avaient quelque velléité de se confesser et le laissaient soupçonner, aussitôt les complices de leurs désordres entraient en campagne pour mettre à néant leur dessein. Annonçait-on dans une paroisse ou dans une autre une future mission du P. Maunoir, les affidés de la secte couraient en armes pendant la nuit, de maison en maison, et par la violence ou par

1. V. plus haut ch. IX.
2. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1650, p. 273-292-293.
3. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1650, p. 291.

la ruse faisaient promettre aux irrésolus de ne prendre aucune part à la mission, et surtout de ne pas se confesser aux Pères.

La grâce de Dieu était-elle plus forte et les coupables se décidaient-ils à se confesser coûte que coûte, le démon recourait à d'autres artifices. Véritable Protée, il prenait toutes les formes même sensibles pour briser leur volonté. Tantôt il leur faisait entendre que leurs crimes n'étaient que des peccadilles, tantôt au contraire qu'ils étaient trop énormes pour mériter le pardon. D'autres fois il s'efforçait de les gagner par les plus séduisantes promesses, ou de les effrayer par les menaces les plus terribles. Pour les âmes grossières et stupides que l'ignorance et la simplicité plutôt que la malice avaient entraînées dans son camp, il n'allait pas au delà des menaces. Mais pour l'élite de la synagogue, les principaux personnages de sa cour infernale, il allait jusqu'aux coups.

Le P. Maunoir a vu plus d'une fois à ses pieds des pénitents, tout disposés à céder à la grâce et à vomir enfin le poison qui consumait leurs cœurs. Mais soudain ils se trouvaient saisis de défaillance, de mutisme ou de surdité. Les uns poussaient de véritables clameurs, les autres recevaient des coups, quelques-uns même étaient entraînés par une force invisible hors du saint tribunal, ou n'y étaient retenus que par de brûlantes invocations que le Père faisait jaillir de son cœur. Plusieurs ont avoué qu'en ces moments-là, le démon leur serrait étroitement la gorge, comprimait leur poitrine, ou même le glaive levé contre eux, les jetait dans l'épouvante.

Elle était si grande parfois, que le seul aspect de l'ennemi infernal leur faisait subitement changer en négations absolues les aveux que le plus sincère repentir avait, un instant auparavant, arrachés de leur cœur. Aussi, le P. Maunoir apprenait-il sans surprise de la bouche de ces mêmes hommes, que vingt fois ils s'étaient mis en route pour se rendre à la mission, et vingt fois étaient revenus sur leurs pas épouvantés par ces lugubres visions [1].

1. *Journal latin des missions,* par le vénérable P. Maunoir, ad ann. 1650, p. 321-324.

Il fallait toute la patience et le dévouement du confesseur pour les encourager à s'ouvrir. Asservis au pacte qui les liait, jamais d'eux-mêmes ils n'auraient rompu le silence sur les mystères infâmes de la secte. Ce n'était qu'après un avertissement extraordinaire du ciel qu'ils se présentaient au saint tribunal, et le P. Maunoir n'en a jamais rencontré un seul qui ne se soit trouvé dans ce cas. « Nous sommes, écrivait le Vénérable en 1672, trois cents prêtres qui travaillons ensemble dans ces missions, et non sans succès, à ruiner l'œuvre du démon dans ces contrées. Nul de nous n'a jamais jusqu'ici entendu la confession d'aucun de ces grands criminels de la synagogue infernale, sans que celui-ci ait avoué qu'une vision du ciel l'avait seule conduit à nos pieds. Mgr Balthazar Grangier, évêque de Tréguier, tenait récemment encore le même langage devant plus de trente missionnaires. »

Et en effet, les adeptes du démon qui se convertissaient, attribuaient leur retour aux sacrements à des apparitions ou de la Vierge Marie, ou de leur ange gardien, ou du Saint-Esprit, ou de quelque bienheureux habitant du ciel [1], « attestation, disait encore le P. Maunoir [2], que nos missionnaires sont prêts à signer de leur sang. »

Un jour d'Ascension, le Prince des ténèbres avait réuni son sabbat près d'un calvaire en grande vénération dans le pays. Il fit alors à tous les siens une harangue en deux points : dans le premier, il défendait d'aller aux sermons du P. Maunoir, dans le second, de se confesser aux Pères. La harangue achevée, tous durent lui baiser les pieds. Mais tout à coup une horrible tempête se déchaîne, d'immenses éclairs déchirent les nues, le tonnerre retentit avec violence ; alors deux anges plus éclatants que le soleil descendent des hauteurs du ciel et viennent se placer à droite et à gauche de la croix. Puis, d'une voix effrayante : « Démons d'enfer, s'écrient-ils, que faites-vous là ? Qui vous a donné autorité sur tous ces hommes ? »

Les démons aussitôt de s'enfuir en poussant des hurlements tels, que la terre semblait s'ébranler sous leurs cris. Les anges

1. *Journal latin des missions,* par le vénérable P. Maunoir, ad ann. 1650, p. 324-325.

2. *Vie de Catherine Danielou,* par le P. Maunoir, ch. LXIV, p. 512.

en ce moment changent de ton, et se tournant vers les malheureux esclaves de satan : « Pour vous, leur disent-ils, faites pénitence, il en est temps ; et puisque les Pères sont en ce moment dans la contrée, allez les trouver et confessez-vous. »

Cette apparition des anges avait amené la conversion de plusieurs des assistants, dont l'un était depuis trente-deux ans l'habitué du sabbat. Tout fut tenté par ses complices pour ébranler sa constance. Mais avec l'aide de saint Corentin, qui se fit voir à lui dans l'éclat de sa majesté pontificale, il triompha de leurs séductions comme de leurs menaces. On le vit pendant deux mois entiers suivre les missionnaires à la trace, pour entendre la parole de Dieu et affermir sa conversion [1].

La très sainte Vierge se rendait visible aux yeux d'un grand nombre d'adeptes du démon et les pressait de s'arracher à l'enfer. Un jour, une jeune fille conduite au sabbat par un de ses voisins avait déjà consenti à se donner au démon corps et âme. Elle avait, la malheureuse, abjuré la foi de son baptême. Mais quand on lui demanda de renoncer à la sainte Vierge : « Pour cela, répondit-elle, je n'en ferai rien. » On lui offre de l'argent, elle refuse encore. On la menace de l'abandonner dans le désert où elle est, et de l'y laisser périr de faim. « Jamais, jamais, réplique-t-elle, je ne renierai la Vierge Marie. » On la frappe à coups redoublés. « Frappez, frappez encore ; mais j'aime mieux mourir que de renier celle qui est ma mère. » On ne put vaincre sa résistance, et peu de temps après, la très sainte Vierge elle-même vint au secours de son enfant, l'amena aux pieds du P. Maunoir et la délivra pour toujours des pièges de ses ennemis [2].

Ces victoires de la grâce ne s'étendaient encore que sur un petit nombre de coupables, et le P. Maunoir aspirait à les sauver tous. Mais comment les convertir ? Ou bien ils ne se confessaient pas, ou s'ils se confessaient, ils s'enfermaient dans un silence obstiné. Ce silence multipliait les sacrilèges et ren-

1. *Journal latin des missions*, par le vénérable P. Maunoir, ad ann. 1650, p. 307-311.
2. *Journal latin des missions*, par le vénérable P. Maunoir, ad ann. 1650, p. 311-313.

dait la conversion moralement impossible. Là était le grand obstacle dont il fallait triompher. Que fit le Vénérable ? Eclairé par la prière et par l'étude, aidé des lumières que lui apportaient les aveux des premiers convertis, instruit encore par une expérience personnelle qui devenait tous les jours plus sûre d'elle-même, il composa à l'usage des confesseurs une méthode particulière, destinée à l'interrogatoire de ces pénitents extraordinaires. Il espérait par ce moyen les amener peu à peu à déclarer les fautes qu'ils n'avaient jamais accusées. Cette méthode était basée sur ce double principe, que nul de ces pécheurs ne se présente au saint tribunal sans y avoir été préalablement amené par une manifestation du ciel extérieure et sensible qui les encourage, tandis qu'une manifestation semblable, mais venant de l'enfer, ne cesse de les en détourner. Les autres éléments qui constituaient sa méthode étaient empruntés, soit à la connaissance des crimes du sabbat, soit aux phénomènes intérieurs qui disposaient le sujet à la conversion ou l'en écartaient [1].

Le P. Maunoir n'était pas arrivé en un jour à composer cette méthode ; elle était le fruit d'une longue expérience. Ce ne fut qu'avec le temps qu'il la perfectionna et put la proposer aux prêtres qui vont bientôt partager son apostolat. Plusieurs d'entre eux, pleins de science cependant et de zèle, ne la goûtèrent pas tout d'abord. D'autres la condamnèrent parce qu'ils ne la croyaient pas nécessaire, aucun de ces grands pécheurs pour lesquels elle était faite n'étant jusqu'alors tombé entre leurs mains [2]. Parfois aussi, ceux qui l'avaient employée avec succès, voyant les adeptes du démon retourner à son service après l'avoir quitté, se décourageaient et regardaient ces criminels comme des hommes incorrigibles. L'expérience prouva plus tard qu'il ne faut désespérer du salut de personne. Une grande patience de la part du confesseur et de ferventes prières conservèrent dans la grâce de Dieu les pécheurs qui avaient brisé leurs chaînes. « Beaucoup d'entre eux, écrivait le

1. *Journal latin des missions*, par le vénérable P. Maunoir, ad ann. 1650, p. 326-328.
2. *La Vie du R. P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 197-198.

P. Maunoir, vivent dans une grande pureté de conscience et sont comme inondés des bénédictions du ciel. » Mais pour atteindre à ce résultat, quel n'avait pas été le dévouement du Vénérable ! Il avait multiplié les industries : il mettait entre les mains du pénitent un crucifix, dont la vue le portait à la contrition de ses fautes ; il lui apprenait à châtier son corps par des pénitences sensibles, et pendant la mission, deux images surtout étaient exposées dans l'église aux regards de tous. L'une représentait l'âme damnée au milieu des flammes de l'enfer, entourée de démons hideux ; l'autre, l'âme bienheureuse au milieu des joies du paradis, entourée d'anges éclatants de splendeur.

Le P. Recteur du collège de Quimper conçut lui-même quelques doutes sur la valeur de la méthode et voulut en avoir raison. Il la fit examiner par un ancien professeur de théologie du collège des Jésuites de Rouen, le P. Pierre Calloët, Breton de Morlaix, qui mourut le 10 novembre 1668 Recteur du collège de Vannes. Celui-ci s'associa donc quelque temps aux missions du P. Maunoir et suivit sa méthode au saint tribunal. Il avouait qu'elle l'avait conduit au résultat cherché par le Vénérable, mais il pensait aussi que les habitués du sabbat étaient loin d'être aussi nombreux qu'on le prétendait. Une plus longue expérience l'eût sans doute convaincu du contraire ; car c'était la persuasion des trois cents prêtres dont le P. Maunoir invoquait le témoignage, que le nombre de ces grands pécheurs était considérable [1].

Quoi qu'il en soit, le P. Maunoir eut à lutter longtemps contre l'inexpérience des uns, contre les hésitations des autres, et surtout contre les railleries de la secte. Mais enfin sa méthode fut définitivement approuvée. On était alors en 1657 [2].

Plusieurs prêtres l'avaient dénoncée à Mgr Balthazar Grangier, le grand évêque de Tréguier, et le pressaient de la condamner. Le sage prélat était lui-même incertain de ce qu'il devait faire. Mais il ne voulut pas juger sans entendre. Il

1. *Journal latin des missions,* par le vénérable P. Maunoir, ad ann. 1650, p. 315-316.

2. *Vie manuscrite de Catherine Danielou,* par le vénérable P. Maunoir, chap. LXVI, p. 647.

manda près de lui le P. Maunoir, qui missionnait dans son évêché. Le Vénérable lui ayant fourni toutes les explications qu'il avait sollicitées, il réunit dans son palais, M. de Trémaria et quatre des prêtres qui venaient de donner avec le P. Maunoir la mission de Bourbriac. Il les interrogea chacun séparément et se fit donner sur l'iniquité de la Montagne les plus minutieux détails. Ces conférences ne durèrent pas moins de cinq jours, pendant lesquels furent passées en revue, avec la méthode du P. Maunoir, les industries auxquelles recouraient les missionnaires pour remédier à un si grand mal. Mgr Grangier ainsi informé résolut de se rendre à Paris. Il voulait y prendre conseil des personnages les plus autorisés. « J'emploierai le fer et le feu, disait-il, pour purger mon diocèse de la peste infernale, si la méthode du P. Maunoir mérite leurs suffrages ; si on la récuse, qu'il n'en soit plus question désormais. » Il réduisit donc en vingt-deux ou vingt-trois articles toutes les difficultés de la méthode et partit pour Paris accompagné de M. de Trémaria.

Les juges choisis pour arbitres dans cette affaire si épineuse furent Mgr de Pamiers, Mgr de Boulogne, M. Vincent, (saint Vincent de Paul), fondateur et supérieur de la Congrégation de Saint-Lazare, M. Ferret, grand vicaire de Paris, curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet et docteur de Sorbonne, M. Bail, docteur de Sorbonne et sous-pénitencier de Notre-Dame de Paris, M. Matos, docteur en Sorbonne, M. Boudon, archidiacre d'Evreux et docteur en théologie, M. Renou, docteur de Sorbonne, auxquels on adjoignit les PP. Jean Bagot et Julien Hayneuve, Jésuites de la maison professe de Saint-Louis à Paris, tous consulteurs d'une grande expérience et d'un mérite consommé.

Les vingt-deux articles furent remis entre les mains de chacun d'eux pour être examinés à loisir. Mgr de Tréguier proposa ensuite tous les arguments opposés par les adversaires de la méthode, voulant que la vérité éclatât dans tout son jour. Cet examen dura près de trois mois. Enfin, le 2 février 1658, les consulteurs se réunirent une dernière fois, et tous d'un consentement unanime, chacun donnant son sentiment par écrit, approuvèrent la méthode du P. Maunoir. Ce

ne fut pas tout. L'assemblée décida qu'il fallait donner au public cette méthode comme singulièrement propre à bannir non seulement de la Bretagne, mais de la France et des autres contrées, un mal qui faisait de si grands ravages dans l'Eglise de Dieu.

On choisit le P. Bagot, théologien de la Compagnie de Jésus, pour rendre compte des décisions des consulteurs et composer sur ce sujet un nouveau traité. Mais il s'en excusa, alléguant pour raison que le P. Maunoir était un religieux de son Ordre. Le travail fut alors confié à M. Bail [1] qui l'inséra dans son livre *De triplici examine* [2], pour qu'il pût servir de règle aux confesseurs des adeptes du démon. Il est vrai que l'habile docteur marque expressément qu'il suppose la vérité du fait. Mais Mgr Grangier, qui est le prélat auquel M. Bail fait allusion dans son livre, de retour dans son diocèse, en reconnut par une expérience personnelle la trop évidente certitude. Fort du sentiment de tant d'illustres docteurs, il approuva juridiquement la méthode et la conduite du P. Maunoir par un écrit scellé de son sceau et signé de sa main.

Messeigneurs de Cornouailles et de Léon l'approuvèrent à leur tour par des écrits semblables scellés de leurs armes. Le grand vicaire de Paris, sans doute M. Ferret, voulut l'avoir pour la communiquer aux missionnaires de France, et Mgr Pallu, évêque d'Héliopolis, l'emporta avec lui jusqu'au fond de la Chine pour y faire au démon une guerre plus sûre et plus acharnée [2].

Est-ce à dire cependant qu'après la décision de ces illustres

1. *De triplici examine ordinandorum, confessariorum et pœnitentium*, auctore Ludovico Bail Abbavillæo, doctore theologo ac propœnitentiario Parisiensi, edit. quinta. Parisiis, apud Jacobum Dallin, MDCLXVIII. Parte III, de examine pœnitentium circa statum personæ, p. 698-711. Quæritur 20°, de examine maleficorum strigum vel sagarum.

2. *Journal latin des missions*, par le vénérable P. Maunoir, ad ann. 1650, p. 314. — *Vie de M. de Trémaria*, par le P. Maunoir, ch. VI, p. 39-42. — *Vie manuscrite de Catherine Danielou*, par le P. Maunoir, ch. LXVI, p. 627. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 198-199. — P. Fabri, *Historia compendiata de vita et missionibus P. Jul. Manerii*, ad ann. 1657, p. 58-59.

docteurs la méthode du P. Maunoir échappera désormais aux critiques et aux calomnies des adversaires? Nullement. La lutte, nous le verrons, demeurera toujours plus ou moins ouverte, plus ou moins latente. Au lendemain même de sa mort, nous en retrouverons encore quelques traces. Le P. Le Roux en cite un curieux exemple, dont le récit mettra fin à ce chapitre.

Le P. Claude de Saint-François, religieux de l'ordre des Carmes, n'avait pas été sans ajouter foi aux calomnies de ce genre. Un jour de l'année 1684, passant par Plévin, il alla demander l'hospitalité à M. de Kerlouët, gouverneur de Carhaix, qui l'accueillit avec tous les honneurs dus à sa profession et à ses mérites. Mais Dieu qui voulait épurer sa vertu, écrit l'historien, le contraignit d'avouer qu'il s'était mis dans son tort. Ce religieux fut, en effet, saisi pendant la nuit de crampes très violentes, auxquelles succéda une goutte sciatique qui lui causait d'intolérables douleurs. Son pied gauche était démesurément enflé, et le mal ne fit que s'accroître le reste de la nuit. Le lendemain, les serviteurs de la maison le levèrent un instant, juste le temps nécessaire pour mieux disposer son lit ; mais les souffrances étaient toujours les mêmes.

Il eut alors recours au P. Maunoir, dont la puissance au ciel éclatait tous les jours par de nouveaux miracles. On lui donna un morceau de linge qui avait servi au Vénérable, et après l'avoir appliqué aux parties de sa jambe où il souffrait le plus, il fut incontinent délivré de toutes ses douleurs. Il ne lui restait plus au pied qu'un peu d'enflure, qui lui rappelait ainsi ce qu'il devait de reconnaissance au saint thaumaturge. La journée s'écoula fort bien et sans souffrance.

La nuit suivante, le P. Claude de Saint-François, ne pouvant pour une raison ou pour une autre continuer son sommeil, s'arrêta encore à raisonner mal à propos sur les calomnies suscitées contre la méthode du P. Maunoir. Il la blâmait intérieurement et retombait dans ses errements passés. Sur ce il s'endormit, mais fut bientôt réveillé par des douleurs semblables à celles dont il avait été délivré. La goutte sciatique redoubla d'intensité. L'inflammation du genou prit des proportions effrayantes.

Le reste de la nuit et le jour suivant, les souffrances étaient des plus aiguës. Le religieux ne pensa plus qu'à se préparer à la mort et se confessa comme pour mourir.

Il se prit ensuite à faire réflexion sur les calomnies auxquelles il avait trop légèrement ajouté foi. Il se condamna lui-même et demanda pardon à Dieu de jugements aussi téméraires. Le pardon ne se fit pas attendre. Le pauvre malade, s'étant un peu endormi, crut entendre pendant son sommeil une voix intérieure qui lui disait d'aller sur le tombeau du Vénérable qui l'avait guéri une première fois.

Fidèle à cette inspiration, il fut conduit dans le carrosse du gouverneur à l'église paroissiale, où était le tombeau. Là, soutenu par deux serviteurs de M. de Kerlouët, il célébra la sainte messe quoiqu'il souffrît encore, et après son action de grâces se trouva entièrement guéri.

Il revint au château de Kerlouët à pied et sans bâton. La nuit suivante ayant été des plus tranquilles, le P. Claude de Saint-François se mit en route le lendemain et repassa par Plévin pour continuer son voyage. Il s'y arrêta de nouveau, fit une longue déclaration de tout ce qui lui était arrivé, et plein d'estime et de reconnaissance pour le P. Maunoir, la signa de sa main. On était au 27 avril 1684 [1].

1. Cf. Le Roux, *Recueil des vertus et des miracles*, édit. de MDCCXVI, p. 138-142, édit. de 1848, p. 187-189.

CHAPITRE XIX

LE PÈRE MAUNOIR FONDE SON ASSOCIATION DE PRÊTRES MISSIONNAIRES

1650-1652

Le jubilé de 1650. — Désirs du P. Maunoir de se rendre à Rome. — Réponse du T. R. Père Général. — Les grâces de l'année jubilaire en Bretagne. — Les attaques des affidés de la Montagne contre le P. Maunoir. — Encore le carême de Mür en 1650. — Projets du Vénérable en faveur des missions. — Il associe le clergé à l'œuvre de la rénovation religieuse de la Bretagne. — Les supérieurs ecclésiastiques applaudissent au dessein du P. Maunoir. — Mgr de Visdelou, coadjuteur de l'évêque de Cornouailles et évêque de Madaure. — La première messe de messire Guillaume Galerne à Mür-de-Bretagne. — Mission de Plourin. — Vie apostolique du P. Maunoir et du P. Bernard pendant les dix premières années. — Missions de 1651. — Les PP. Maunoir et Bernard à Mür-de-Bretagne et à Saint-Guen. — Pose de la première pierre de la nouvelle chapelle de Saint-Elouan. — La procession générale des enfants. — Les trente mille pèlerins accourus de tous les points de la Bretagne. — Les grâces obtenues au tombeau de saint Elouan. — Le P. Maunoir fonde à Saint-Guen son association de prêtres missionnaires. — M. Guillaume Galerne, le nouveau Recteur de Mür, se donne le premier à l'œuvre du P. Maunoir. — Accueil du P. Maunoir à ses premiers missionnaires. — Le P. Huby établit dans la cathédrale de Quimper l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement. — Ses progrès dans toute la France, en Europe et jusqu'aux Indes. — Les débuts apostoliques des nouveaux missionnaires. — Travaux et missions de 1652. — Dernière maladie de M. le Nobletz. — Ses phases successives. — Apparition du P. Quintin à M. le Nobletz. — Le saint vieillard reçoit les derniers sacrements. — Ses suprêmes recommandations. — Arrivée des PP. Maunoir et Bernard au Conquet. — Ils retournent en mission. — M. le Nobletz prédit que le P. Maunoir l'assistera à sa mort. — Agonie de M. le Nobletz. — Sa mort entre les bras du P. Maunoir. — Le Vénérable prononce l'oraison funèbre de M. le Nobletz. — Conversions et miracles opérés par l'intercession de M. le Nobletz. — Les grâces merveilleuses obtenues pendant les missions de 1652. — Un vieillard bourrelé de remords. — Mort de Marie-Amice Picard à Saint-Pol-de-Léon.

Nous voici au début de l'année 1650 : c'est l'année du grand jubilé. Le P. Maunoir ne peut s'empêcher de tourner les yeux vers Rome. Il lui semble qu'au milieu de ces foules immenses

qui prennent le chemin de la Ville éternelle, il lui sera donné de conquérir un plus grand nombre d'âmes à Jésus-Christ. Il demande donc à se rendre à Rome. Peut-être aussi espérait-il pendant cette absence momentanée prévenir les desseins perfides qui se tramaient contre sa personne et contre ses œuvres. Mais le Père Général, le P. François Piccolomini, lui répond, à la date du 21 février 1650, que la chère Bretagne doit suffire à son zèle : « C'est là qu'il vous faut, écrit-il, continuer et achever l'œuvre divine que vous avez, avec le secours du Très-Haut, si heureusement commencée. Dieu me garde de ravir à la vigne du Seigneur un ouvrier si utile ! Les Bretons ne me le pardonneraient pas. Les pèlerins que leur dévotion conduit à Rome, ne sont pas à ce point ignorants de la langue française aujourd'hui si répandue, que je ne puisse trouver ici des confesseurs pour les entendre. Vous trouverez en Bretagne d'autres occasions d'imiter les vertus de notre Bienheureux Père saint Ignace. Là non moins qu'ailleurs, le salut des âmes vous commandera de pieux voyages qui exigeront autant de fatigues et seront aussi méritoires que celui que vous sollicitez [1]. »

Le Vénérable se le tint pour dit et il appela de tous ses vœux sur la Basse-Bretagne, pendant cette année jubilaire, des bénédictions plus abondantes encore que par le passé. Elles ne lui manquèrent pas. « C'est un véritable déluge de grâces, écrit-il, que Dieu dans sa miséricorde a fait pleuvoir sur nous et nos missions. Que la bienheureuse Vierge et saint Corentin en soient bénis ! Jamais plus insignes conversions de grands pécheurs n'avaient consolé notre ministère. Plus de trente-trois mille âmes ont été éclairées par la parole divine.

1. P. Juliano Maunoir, 21 febr. 1650 : « Contineat R. V. zelum suum intra fines extremæ illius Armoricæ, ibique prosequatur ac perficiat divinum opus, quod tam feliciter, Deo juvante, inchoavit. Absit a me ne a vinea Domini tam utilem operarium avocem, cujus absentiam Britanni vix ferre possent. Certe ii qui devotionis causa Romam petunt, non sunt adeo rudes et ignari communis linguæ gallicæ. An aliquem hic non reperiam, apud quem sua deponant peccata ? Habebit aliunde R. V. ut S. P. N. Ignatii virtutes imitetur. Non deerunt in Armorica laboriosæ peregrinationes salutis animarum causa suscipiendæ. Interea me commendo R. V. precibus et sacrificiis. » (Ex archiv. Rom.)

Il n'est pas un seul de nos jours qui n'ait été consacré à entendre les confessions, et le plus souvent c'était depuis le matin jusqu'au soir. Neuf missions en Cornouailles, celles de Saint-Guen, de Mür, de Saint-Mayeux, de Saint-Gilles-Pligeaux, de Vieux-bourg-Quintin, de Saint-Gonnéry, de Kerpert trève de Saint-Gilles-Pligeaux, de Saint-Corentin trève de Carnoët, et une autre dans l'évêché de Léon, celle de Plourin, tel est le résultat de nos travaux en 1650 [1]. »

Mais les mémoires du temps se taisent et sur l'époque de l'année où se sont données ces différentes missions, et sur les traits particuliers qui s'y rattachent. Un fait général domine et absorbe en quelque sorte tous les autres, c'est la lutte engagée contre l'iniquité de la Montagne. Elle ne fait que de s'ouvrir, mais dût-elle se perpétuer de longues années, le P. Maunoir par une prudente mais invincible résistance en préparera le triomphe.

Cependant, plus il mettait d'ardeur à combattre les iniquités de ceux qu'il appelait les montanistes, plus violentes aussi étaient les colères qui se déchaînaient contre lui. Dans l'assemblée des adeptes de l'enfer, son expulsion de la Bretagne et celle du P. Bernard étaient bien résolues. On se fit fort de les accuser l'un et l'autre auprès du P. Provincial et même du P. Général. Comme ils étaient les directeurs spirituels de Catherine Danielou, la sainteté importune de cette pauvre veuve, appelée par dérision la sainte des Jésuites, servit de prétexte aux clameurs de la bande infernale, qui mit tout en œuvre pour la calomnier et l'avilir. La plupart des Pères du collège de Quimper, qui ne la connaissaient pas, furent mis en garde contre sa vertu, et quand le P. Claude de Lingendes vint comme Provincial faire sa visite annuelle au collège, un essaim d'accusateurs s'abattit sur la maison. La direction spirituelle de Catherine fut retirée aux Pères Maunoir et Bernard. L'erreur prévalut pour un temps contre la vérité, et l'impiété contre l'innocence. Dieu toutefois n'abandonna pas ses serviteurs. Il leur fit connaître que celui qui avait été l'âme de tout le complot, qui s'était promis de les

1. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1650, p. 272-273.

éloigner à tout jamais de la Bretagne, en sortirait lui-même avant peu. Et il en fut ainsi. Le 29 septembre suivant, le jour de la Saint-Michel, il quittait la Bretagne pour n'y plus rentrer. L'innocence de la sainte veuve était hautement reconnue. Ceux-là même qui par un zèle peu éclairé n'avaient que trop prêté l'oreille aux odieuses accusations de ses ennemis, abdiquèrent leurs préjugés et devinrent dans la suite ses plus ardents défenseurs [1].

C'est à ces cruelles persécutions que le P. Maunoir attribua les grâces incroyables dont son apostolat fut favorisé dans la suite [2].

Le carême de Mür, en cette même année 1650, en dehors des bénédictions dont nous avons déjà parlé [3], avait ouvert la voie à de nouveaux projets inspirés par le zèle du P. Maunoir. Devant les résultats produits depuis dix ans par l'œuvre des missions, le cœur du Vénérable pouvait à bon droit tressaillir d'allégresse. Sous le souffle de sa parole, les peuples se redressaient du côté du ciel, la foi se ranimait de toutes parts, la grâce divine triomphait des obstacles en apparence les plus rebelles ; dans tous les évêchés de Bretagne, le nom de l'incomparable missionnaire devenait un cri de ralliement. Le champ de l'apostolat s'agrandissait chaque jour. Mais pour soutenir de tels labeurs et en perpétuer la durée, que pouvaient deux hommes, si dévoués qu'ils fussent? Le P. Bernard devenait vieux et infirme ; le P. Maunoir lui-même pouvait manquer tout à coup ; l'œuvre des missions, après tant d'épreuves si victorieusement surmontées, périrait-elle donc après lui ? et n'était-il pas à propos de se former des coopérateurs? Eux du moins, en lui succédant, étendraient encore l'action bienfaisante d'une institution qui, stable désormais, préserverait la Bretagne de l'ignorance et de la corruption où elle avait failli sombrer.

Le Vénérable y pensait depuis longtemps déjà. « Mais d'un autre côté, il ne le sentait que trop, réformer les peuples et

1. *Vie de Catherine Daniélou*, ch. LXVII, p. 658-664.
2. Ibid. ch. LXVII, p. 663.
3. V. ch. XVIII de cette Histoire.

n'avoir pas à mettre à leur tête un clergé instruit, capable et zélé, c'était vouloir élever un édifice sans fondement. Tout le mal cependant, il faut bien l'avouer, provenait autant de l'ignorance et de l'incapacité que de l'inertie de la plupart des Recteurs. Ce mal, sans aucun doute, était déjà moins grand qu'au commencement du siècle. Les exemples et les travaux de M. le Nobletz et du P. Quintin, les dix années de mission du P. Maunoir, la vigilance des Evêques avaient fait disparaître bien des scandales. Les Recteurs des paroisses évangélisées par le Vénérable étaient même en grande partie gagnés à sa cause. Mais qu'il s'en fallait encore que le clergé fût à la hauteur de ses devoirs ! Le laisser étranger au mouvement général qui entraînait les âmes, c'était l'exposer à déchoir encore dans l'estime et la considération des peuples. Il était donc nécessaire de l'y associer.

« Or existait-il un moyen plus efficace de le ramener à la connaissance et à l'amour de ses devoirs que de lui faire toucher du doigt, dans l'exercice même des missions, la situation présente de la Bretagne ! D'une part, lui découvrir les blessures profondes causées par l'incurie des pasteurs ; de l'autre, lui révéler les merveilles opérées par la foi catholique, soutenue de la double autorité du savoir et de la sainteté : là assurément était le remède par excellence.

« Régénérer le prêtre séculier par l'exercice du zèle apostolique, lui faire reconquérir par la puissance morale de ses vertus la place à laquelle l'avait arraché l'oubli de ses devoirs, telle fut la grande pensée du P. Maunoir. C'est de cette pensée divinement féconde qu'est sortie la rénovation complète de la Bretagne, aussi bien que cet ascendant du clergé dont les révolutions ont en vain jusqu'ici essayé de le déposséder [1]. »

Le Vénérable se flattait donc que des prêtres associés ainsi à ses travaux et formés par ses soins à l'apostolat seraient

1. *La rénovation religieuse de la Basse-Bretagne au XVII^e siècle*, seconde partie. — *Le P. Julien Maunoir*, par l'abbé Kerdaffrec, curé-archiprêtre de Pontivy. — *Revue de Bretagne et de Vendée*, t. V, 1859, livraison d'avril, p. 291-292. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 196. — *Oraison funèbre de Mgr Lamarche, évêque de Quimper*, par Mgr d'Hulst, Brest, 1892.

bientôt animés d'un zèle ardent pour le salut des âmes. De retour dans leurs paroisses, ils devaient communiquer à d'autres prêtres le feu sacré qui les aurait embrasés, et par leurs exemples les entraîner à leur suite. Si le nombre des missionnaires se multipliait, c'était alors l'œuvre des missions décuplée et même centuplée ; c'était toute une légion d'apôtres répandue dans les différents évêchés de Bretagne, vraie pépinière de Recteurs et de Vicaires dont le dévouement allait renouveler la face des paroisses. Ce calcul apostolique se réalisera de point en point.

De retour à Quimper, le P. Maunoir fit part de son dessein aux supérieurs ecclésiastiques, qui non seulement y applaudirent, mais en facilitèrent l'exécution. Le saint vieillard Dom Michel le Nobletz n'en fut pas le dernier prévenu, et tous nos lecteurs devinent quel accueil il fit à des propositions qui répondaient si pleinement à ses vœux. C'était le moment où, sur la demande de Mgr du Louët, la reine régente Anne d'Autriche nommait, par lettres datées du 18 mai 1650, coadjuteur de l'évêque de Cornouailles Messire François de Visdelou, sieur du Plessix-Goublais, prêtre du diocèse de Saint-Brieuc [1]. Le nouveau Prélat reçut le titre d'Evêque de Madaure. Pendant les quinze ans qu'il passera en Cornouailles, il se montrera le zélé défenseur des missions, et le P. Maunoir comptera peu d'amis plus fidèles et plus dévoués que lui. Il n'est pas jusqu'aux Evêques de Bretagne qui ne se feront plus tard un bonheur et une gloire de devenir eux-mêmes les compagnons et les missionnaires du Vénérable [2].

Après avoir recommandé à saint Corentin le succès de sa grande entreprise et s'être mis à l'œuvre pour l'accomplir, le Vénérable continua ses missions, que le jubilé de 1650 rendait tout à la fois plus importantes et plus fructueuses [3].

Le seul souvenir qui nous en reste se rapporte au carême de

1. *Récits de Bretagne*, par l'abbé Guillotin de Corson, 2e série, François de Visdelou, évêque de Léon, p. 290-291. Rennes, Plihon et Hervé, 1892. — Vid. ch. XXIV de cette Histoire, ad ann. 1665.

2. *Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 196-197.

3. *Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 199. Le T. R. P. Général François Piccolomini écrivait au P. Vincent Huby, Recteur du collège

Mür et à la mission de Plourin. Le lundi de Pâques en effet, le P. Maunoir prêcha à la première messe de Messire Guillaume Galerne, ce neveu du Recteur de Mür qui avait consulté le Vénérable sur sa vocation [1]. L'affluence du peuple avait été si considérable, que la messe dut être célébrée sous le porche de l'église. Le jeune prêtre ne tarda pas à succéder à son oncle qui lui résigna son bénéfice. Il établit dans sa paroisse un ordre si parfait, que d'une vraie Babylone qu'elle était autrefois, elle est devenue par la suite et en peu de temps une sorte de paradis terrestre où l'on voyait revivre la ferveur et les vertus des premiers chrétiens [2].

Quant à la mission de Plourin, la procession générale de clôture est demeurée célèbre. On y remarqua surtout une jeune fille de haute naissance qui représentait la Mère des douleurs marchant à la suite de la croix. L'expression de ses traits rendait d'une façon si vive et si naturelle les souffrances de son cœur, que sa vue arrachait des larmes à tous les spectateurs [3].

Cette année 1650 avait été particulièrement laborieuse pour le P. Maunoir. S'il est une chose qui étonne, c'est qu'il ait pu résister depuis dix ans au genre de vie qu'il menait. Le P. Guillaume Le Roux, dans le recueil qu'il nous a laissé de ses vertus et de ses miracles, raconte que dans leurs premières années de mission le P. Maunoir et le P. Bernard faisaient presque toujours leurs voyages à pied, le sac sur le dos. En chemin ils logeaient chez des personnes charitables et vivaient de ce qu'elles voulaient bien leur offrir. Dans les paroisses où on les demandait, on se chargeait, il est vrai, de les loger et de les nourrir ; mais allaient-ils d'eux-mêmes là où sans être réclamés ils pensaient être de quelque secours, ils n'avaient d'autres ressources que la Providence ; elle ne leur fit jamais défaut.

de Quimper, le 16 mai 1650 : « Copiosa benedictione vos prosequatur Ille cui servitis. Jucundiorem gratulationem R. V. fecit faustum nuntium de felici exitu laborum vestrorum. » (Ex archiv. Rom. procur. P. Van Meurs.)

1. V. ch. XVI de cette Histoire.

2. Lettre de M. Prœvonnet, Recteur de Saint-Guen, 1875, d'après les archives de Saint-Guen. — *Vie de Catherine Danielou*, par le P. Maunoir, ch. LXVI, p. 524-525. Ibid. p. 607, ch. LXV, p. 480.

3. *Journal latin des missions*, par le vénérable P. Maunoir, ad ann. 1645, *de supplicatione generali*, p. 167.

Les exercices de la mission variaient suivant les lieux. Comme le P. Bernard n'a jamais su assez de breton pour prêcher, tout le fardeau de la prédication retombait sur le P. Maunoir. Les dimanches et les jours de fête, il parlait à la grand'-messe et aux vêpres, sans omettre le catéchisme, auquel assistaient indistinctement les enfants et les vieillards, des auditeurs de tout âge et de toute condition. Chaque jour de la semaine, outre le catéchisme il faisait quelques sermons après la prière du matin et avant celle du soir. Le reste du temps, il le passait au confessionnal. Il en sortait par intervalle pour adresser la parole aux pénitents, leur apprendre à préparer leurs confessions, générales pour la plupart, les exciter à la douleur de leurs péchés et les engager à commencer enfin une vie toute chrétienne.

L'exhortation achevée, il rentrait au saint tribunal, où il se trouvait encore à huit heures du soir et quelquefois plus tard. A peine prenait-il le temps de manger à la hâte et de se reposer un peu la nuit. Ses moments les plus doux et les plus agréables étaient ceux qu'il consacrait à la célébration de la sainte Messe ou à la récitation du bréviaire. Il faisait son oraison dès quatre heures du matin, avant que la foule des pénitents assiégeât son confessionnal. Le reste du jour, il vivait dans une union continuelle avec Dieu et ne perdait jamais de vue sa présence, car c'était pour lui qu'il se livrait à de pareils labeurs.

Ainsi se sont écoulées les premières années d'apostolat du P. Maunoir. S'il n'a pas connu les consolations humaines, les bénédictions divines du moins ont toujours couronné ses travaux. Partout où il se rendait, il trouvait à exercer son zèle et même sa patience; car en plus d'une rencontre, l'accueil qu'il reçut ne fut pas celui qu'il avait droit d'attendre. Ses jours ont été plusieurs fois menacés et miraculeusement préservés. Les outrages, les calomnies, les humiliations ne lui ont pas manqué. Rien n'a pu affaiblir l'ardeur de son zèle ni l'arracher à la grande œuvre qu'il poursuivra jusqu'à la mort [1].

1. *Recueil des vertus et miracles du P. Julien Maunoir*, par le P. Guill. Le Roux, de la Compagnie de Jésus, p. 21-23. Saint-Brieuc, Prud'homme, 1848.

Mais soit à la fin de 1649 [1], soit dans le cours de 1650, comme paraît l'insinuer le P. Boschet [2], le P. Maunoir succomba à la fatigue, et sa vie pendant quelques jours se trouva en danger. Heureusement et grâce aux prières que firent pour lui ses amis, une crise salutaire se produisit bientôt. Le malade recouvra promptement la santé.

Ses amis l'avertirent bien alors de se modérer; mais persuadé qu'au service d'un maître aussi puissant que bon il faut savoir se reposer sur lui du soin de sa santé, il goûtait peu ces conseils de la prudence humaine. Dieu lui fit entendre toutefois qu'il devait se ménager. Car une sainte veuve fort humble et d'une grande simplicité — (n'était-ce pas encore Catherine Danielou ?) — l'arrêta alors en pleine rue et lui dit avec ce ton d'autorité que Dieu seul inspire : « Pourquoi faites-vous seul l'ouvrage de vingt missionnaires ? Que n'associez-vous à vos travaux des recteurs et des vicaires ? Vous auriez du secours, Dieu y trouverait sa gloire, et les hommes, leur salut. »

Le Père écouta cet avis tranquillement suivant sa coutume. « Rassurez-vous, répondit-il, bientôt il me viendra des compagnons d'apostolat qui s'offriront d'eux-mêmes [3]. »

En attendant cet heureux moment, le P. Maunoir reprit ses courses apostoliques, qui toutes pendant cette nouvelle année 1651 eurent lieu dans l'évêché de Quimper, en Haute et Basse Cornouailles. Les fruits en furent merveilleux, d'après l'analyse trop abrégée du Journal de ses missions [4], et rien ne manqua aux joies du missionnaire, ni l'enthousiasme toujours croissant des foules, ni les grâces miraculeuses, ni le nombre ni l'importance des conversions. Les lieux évangélisés furent Ergué-Gabéric, Locamand où le P. Maunoir avait déjà remporté tant de triomphes, Tréméoc, Notre-Dame de Tromenou en Locronan et Saint-Jean de Tréboul près de Douarnenez.

1. *Vie de Catherine Danielou*, par le P. Maunoir, ch. LXIII, p. 474.
2. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 199-200.
3. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 199-200.
4. *Historia compendiata de vita et missionibus V. P. J. Manerii*, ad ann. 1651, p. 45-46. Auctor. P. Honor. Fabri vel Anton. Richeôme. Le 20 mars 1651, le T. R. P. Général François Piccolomini écrit au P. Vincent Huby, Recteur du collège de Quimper : « Recreat potissimum copiosus ille missionum vestrarum fructus. » (Ex archiv. Rom. procur. P. van Meurs.)

Mais c'est vers la Haute Cornouailles que le ramenaient plus vivement encore, avec la pensée de poursuivre l'iniquité de la Montagne, ses espérances de convertir en apôtres les prêtres de la Bretagne. Aussi Merléac et le Quilio sa trève, Sainte-Suzanne, Mür et Saint-Guen furent-ils pour lui le théâtre des plus nombreux comme des plus consolants travaux.

Le jeune et nouveau Recteur de Mür, M. Guillaume Galerne, personnage d'une grande piété plusieurs fois miraculeusement guéri au tombeau de saint Elouan, avait pris à cœur, à son entrée en charge, de relever de ses ruines la chapelle du saint anachorète. Nos lecteurs n'ont pas oublié que c'était le vœu de Mgr du Louët, évêque de Cornouailles. Déjà, depuis la grande mission de Mür en 1646, la dévotion au grand protecteur de ces contrées s'était ranimée et des grâces insignes avaient récompensé la foi des pèlerins accourus des évêchés de Quimper, de Tréguier, de Saint-Brieuc et de Vannes. Le carême de 1650 avait donné une impulsion nouvelle à la confiance des peuples. M. Galerne ne voulut pas différer plus longtemps de mettre la main à l'œuvre. Il pria les PP. Bernard et Maunoir de se rendre à Mür, afin de disposer les habitants de la paroisse et ceux de la trève de Saint-Guen aux grandes solennités qui devaient accompagner la pose de la première pierre [1].

La sainte veuve Catherine Danielou fut invitée par le Recteur de Mür à venir joindre ses prières à celles des fidèles de sa paroisse, et son humble obole fut le point de départ des largesses qui se firent en vue de la construction de la chapelle. Saint Elouan fit connaître dans de mystérieuses apparitions qu'il désirait que son tombeau demeurât comme autrefois enclavé dans la muraille de la nouvelle chapelle. Il disait que de nombreux pèlerins viendraient la visiter, que l'eau de son tombeau multiplierait les miracles, que les sourds entendraient, que les boîteux marcheraient, et que les affligés trouveraient près de lui secours et consolations.

1. *Vie manuscrite de Catherine Danielou*, par le vénérable P. Maunoir, ch. LXIV, p. 475-480. — *Historia compendiata de vita et missionibus P. Jul. Manerii*, ad ann. 1651, p. 47.

Le P. Maunoir était nommément conjuré de prêcher dans sa chapelle et de mettre fin aux triomphes du démon. De pareilles promesses et de pareilles demandes étaient bien faites pour donner au zèle du missionnaire une nouvelle ardeur. Le Vénérable fit imprimer des cantiques à saint Elouan où toutes ces grâces futures étaient rappelées, et prépara les populations à la grande fête [1].

La pose de la première pierre eut lieu le 26 juillet 1651, le jour de Sainte-Anne. Une procession générale d'enfants avait été organisée par le P. Maunoir. On comprend ce qu'elle devait être : elle représentait toutes les saintes phalanges du paradis. Bien que toute la matinée eût été fort pluvieuse, le Vénérable n'hésita pas à donner l'ordre du départ. Mais au moment où celui qui faisait le rôle de saint Michel archange, franchit l'enceinte de l'église de Mür, la pluie s'arrêta soudain et le reste de la journée le temps fut magnifique. Quand la procession fut arrivée sur les terres de Saint-Guen au tombeau de saint Elouan, le P. Maunoir monta dans une chaire improvisée et adressa la parole au plus bel auditoire qu'il eût jamais eu jusqu'alors. Près de trente mille pèlerins venus des quatre évêchés de Cornouailles, de Tréguier, de Saint-Brieuc, de Vannes, étaient là pour l'entendre. Sa prédication fut si émouvante, qu'elle renouvela dans tous les cœurs la dévotion des fidèles envers saint Elouan, et son tombeau devint plus célèbre que jamais. Car ces milliers de pèlerins en se séparant répandirent aux quatre coins de la Bretagne la nouvelle du grand événement qui venait d'avoir lieu. La multitude de grâces prodigieuses obtenues après la pose de la première pierre fut incalculable. Un concours immense de peuple se fit de nouveau autour du tombeau. Les pénitents assiégèrent la place. Le P. Maunoir et le P. Bernard ne suffisant plus à la tâche, M. Galerne, Recteur de Mür, et six prêtres de sa paroisse en partagèrent les fatigues avec eux [2].

Depuis lors chaque année près de quatre-vingt mille pèle-

1. *Vie manuscrite de Catherine Danielou*, ch. LXIV, p. 480-495.
2. *Vie de Catherine Danielou*, par le P. Maunoir, ch. LXIV, p. 492-494. — *Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 201.

rins se rendaient au tombeau de saint Elouan et pouvaient voir de leurs yeux l'accomplissement littéral de la prophétie du saint anachorète. Car ainsi qu'en faisaient foi les dépositions des témoins et les actes authentiques rédigés sur l'ordre de Mgr de Cornouailles par le Recteur de Mür, — le P. Maunoir nous en a conservé un bon nombre [1] : — les paralytiques marchaient, l'ouïe était rendue aux sourds, et les malades les plus incurables étaient guéris.

Ajoutez à cela, écrit le P. Maunoir [2], que les prodiges opérés dans les corps ne semblaient être que le symbole des merveilles accomplies dans les âmes des pécheurs, miracles mille fois plus nombreux et plus admirables.

Quant à la chapelle de Saint-Elouan, M. Galerne, Recteur de Mür, en poursuivit pendant cinq ans la construction. Les libéralités des Bretons lui vinrent en aide, et les seuls habitants de la ville de Mür lui fournirent, tout en défrayant bêtes et gens, environ trois mille charrois. Enfin en 1656 comme aujourd'hui encore, au frontispice du tombeau du disciple de saint Tugdual, entre deux corniches, on pouvait lire ces mots : *Deo O. M. et Sancto Elouano*, suivis de cette inscription rimée :

Fait faire, à Dieu soit l'honneur,
Saint Elouan son serviteur,
Par deux G. Galerne, vous assure,
Oncle et neveu, Recteurs de Mür.

Et sur la pierre tombale, cet autre quatrain aussi riche de poésie que le premier :

Ici dessous où voyez l'eau,
De saint Elouan est le tombeau.
Priez Dieu en sa maison,
De vos maux vous aurez guérison [3].

1. *Vie de Catherine Danielou,* par le P. Maunoir, ch. LXIV, p. 494-512.
2. *Vie de Catherine Danielou,* par le P. Maunoir, ch. LXIV, p. 510.
3. *Vie de Catherine Danielou,* par le vénérable P. Maunoir, ch. LXIV, p. 494. — Archives de Saint-Guen. — *Vie des Bienheureux et des Saints de Bretagne*, par M. de Garaby. Saint-Brieuc, Prud'homme, 1839, p. 202-204. — Saint Elouan, ermite, 28 août, et au supplément, p. 483-486. Analyse du Mémoire du P. Verne sur saint Elouan envoyé de la Flèche aux Bollandistes en 1666 ou 1668.

Mais ce qui rend non moins mémorable encore le passage du P. Maunoir à Saint-Elouan, c'est que c'est là même en 1651, au lendemain de la pose de la première pierre de la chapelle, qu'il fonda son association de prêtres missionnaires dont il méditait le plan depuis si longtemps.

Témoins en effet des services immenses que les PP. Bernard et Maunoir venaient de rendre à la cause de Dieu et des âmes, le jeune Recteur de Mür et six prêtres de la paroisse se sentirent intérieurement portés à se dévouer à l'œuvre des missions. M. Galerne alla se jeter aux pieds de Mgr du Louët. Il le pria de lui permettre de se donner au P. Maunoir, et Mgr de Quimper y acquiesça volontiers. Les six autres suivant l'exemple de leur Recteur demandèrent et obtinrent la même permission. Tous ensemble alors et sans différer reviennent auprès du P. Maunoir et le supplient de les admettre au nombre de ses compagnons d'apostolat. Ils n'avaient qu'un seul désir, c'est que le Vénérable disposât d'eux comme du P. Bernard en tout ce qui regarderait le ministère apostolique.

Le P. Maunoir les embrassa de tout son cœur, et les recevant comme on reçoit un bienfait du ciel, il leur dit : « Vous donnez là un exemple d'où sortira avec la sanctification des prêtres le salut de toute la Bretagne. Nous n'avons tous qu'une même fin : la gloire de Dieu et le salut des âmes. Nous n'avons aussi qu'un même maître et nous n'aurons plus qu'un même esprit et un même cœur. Puisque vous le voulez bien, j'en userai avec vous comme j'en use avec le P. Bernard. Je l'aime comme mon frère, je l'honore comme mon supérieur. Je vous aimerai de même et je vous honorerai comme lui. »

Ainsi commença cette fraternelle et féconde association des prêtres séculiers avec les missionnaires de la Compagnie de Jésus. Elle subsiste encore aujourd'hui, écrivait le P. Boschet, et elle a persévéré longtemps après lui, pour l'édification commune des séculiers et des religieux [1].

Le P. Maunoir, ravi du secours que lui envoyait la Providence, jugea bon de prolonger encore son séjour à Saint-

1. *Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 201-203. — *Historia compendiata de vita et missionibus P. Jul. Manerii*, ad ann. 1651, p. 46-47.

Elouan. Il n'eut qu'à s'en applaudir, tant le travail était abondant et fructueux. Plusieurs mois d'occupations semblables n'auraient pas suffi d'ailleurs pour répondre à tous les besoins. Mais d'autres contrées réclamaient le dévouement de l'apôtre. Il quitta donc Saint-Elouan où il reviendra souvent. En attendant, il y laissait une pépinière de missionnaires dont le chiffre deviendra bientôt considérable. Les uns formant comme un camp volant seront toujours prêts à marcher au combat; les autres restant en permanence à la garde du tombeau et au service des pèlerins feront de Saint-Elouan, suivant l'expression du P. Maunoir, « le paradis terrestre de la Cornouailles [1]. »

Pendant ce temps-là, au mois de septembre 1651, glorieux émule du Vénérable, le P. Vincent Huby, Recteur alors du collège de Quimper, érigeait dans le diocèse, sous la protection de Mgr du Louët, l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement. La cathédrale de Saint-Corentin fut la première église où on l'établit solennellement. Le diocèse de Vannes suivit bientôt l'exemple du diocèse de Quimper, qu'imitèrent à leur tour les autres évêchés de Bretagne. En peu d'années, le P. Huby avait la consolation de voir cette adoration perpétuelle du Saint-Sacrement s'établir par toute la France, passer dans les pays étrangers et s'étendre jusque dans les Indes [2].

Les espérances d'avenir religieux qui se rattachaient à ces

1. *Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 203. — *Vie de Catherine Danielou*, par le P. Maunoir, ch. LXIV, p. 494 et 512.

2. *Vie du P. Vincent Huby*, par le P. Champion, édit. Watrigant, p. 20 et p. 56. Lille, Desclée et Cie, 1886. Né à Hennebont le 15 mars 1608, le P. Huby fait ses humanités au collège des Jésuites de Rennes et entre au noviciat de Paris le 25 décembre 1625. Du noviciat il revient à Rennes, y fait un an de rhétorique, trois ans de philosophie à la Flèche, trois ans de régence à Vannes, quatre ans de théologie à Paris. Il est ensuite successivement professeur de rhétorique et préfet des études à Vannes. Après sa troisième année de noviciat à Rouen, il régente une basse classe au collège d'Orléans et y fait sa profession le 8 septembre 1643. Il passe les huit années suivantes dans la préfecture des classes et l'enseignement de la théologie morale à Orléans et à Vannes. Il est Recteur du collège de Quimper (1650-1652), puis rentre à Vannes, où pendant 30 ans il travaille aux missions et dirige la maison de retraite fondée par M. de Kerlivio. Il meurt à Vannes, le jour de Pâques 22 mars 1693. (Ex archiv. Rom. Cf. etiam Carlos Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. IV, p. 499, édit. de MDCCCXCIII.)

fondations faisaient battre de joie le cœur du P. Maunoir. Aussi sans tarder davantage il mena à la conquête des âmes ses nouveaux compagnons. Si même on s'en rapporte au récit du P. Boschet, il n'avait pas attendu la fin de 1651 pour exercer leur zèle; car les paroisses des évêchés de Quimper et de Léon, auxquelles l'historien semble faire allusion dans ses notes marginales, auraient été évangélisées par eux dès 1650. Quoi qu'il en soit, le succès de ce nouvel apostolat fut si admirable, qu'au retour de ces premières expéditions les vaillants soldats de Jésus-Christ ne savaient comment témoigner leur reconnaissance au P. Maunoir: « Pouviez-vous, lui disaient-ils, nous faire un plus grand honneur que celui de nous employer à étendre le royaume de Dieu dans le cœur des Bretons [1] ? »

L'année 1652 s'ouvrit donc sous les plus favorables auspices. Treize missions furent données en Haute et Basse Cornouailles, d'après l'analyse du Journal du P. Maunoir [2]; et le concours des nouveaux missionnaires put faire présager déjà les résultats que le Vénérable se promettait de sa grande entreprise. On commença par Douarnenez, Ploaré, Saint-Nic, pour continuer par Cléden-Poher, Saint-Elouan, le Quilio, et finir par l'île de Sein, Beuzec-Cap-Sizun, Pont-Croix, Poullan, Meilars, pays auxquels il faut joindre sans doute, d'après une note du Père Boschet [3], Tréménac'h dans l'évêché de Léon. Le P. Fabri comme le P Boschet, voyant se renouveler toujours les mêmes merveilles et craignant de fatiguer les lecteurs par d'éternelles redites, se contentent d'une énumération générale des différents ministères remplis par les missionnaires. Le P. Fabri ajoute toutefois que, la mission terminée, les Pères avaient introduit l'habitude de visiter les familles, soit pour les encourager à la persévérance, soit pour atteindre ceux qui ne s'étaient pas rendus à la grâce [4].

1. *Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 203.

2. *Historia compendiata de vita et missionibus P. Jul. Manerii*, ad ann. 1652. Auct. P. Fabri vel Richeôme, p. 47.

3. *Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p 204.

4. *Historia compendiata de vita et missionibus P. Jul. Manerii*, ad ann. 1652, p. 47. Auct. P. Fabri vel Richeôme.

De son côté, le P. Boschet déclare que ce n'était pas le peuple seulement qui se laissait entraîner par la ferveur de la mission. Les plus nobles personnages de la contrée étaient les premiers à donner l'exemple. A Pont-Croix en particulier, à Beuzec-Cap-Sizun, il demeura évident que le zèle avec lequel les maisons de noblesse s'étaient portées à la mission, avait déterminé parmi les habitants comme une sainte et universelle émulation à marcher sur leurs traces. Tant il est vrai que l'exemple qui vient d'en haut, qu'il ouvre la route du vice ou de la vertu, est toujours plus efficace que tout autre.

A Saint-Nic, des guérisons miraculeuses récompensent la foi des paroissiens et suscitent partout un véritable enthousiasme. Le P. Maunoir avait été appelé auprès d'un enfant que la mort allait ravir aux tendresses des siens ; il bénit le petit mourant, qui soudain revient à la santé. Sur ces entrefaites, un autre enfant lui présente sa main dont les nerfs étaient entièrement desséchés et qui demeurait toujours fermée. Le Vénérable y applique son crucifix, la main s'ouvre aussitôt et sans effort au gré de l'enfant qui tressaille d'allégresse [1].

Après avoir ainsi semé les miracles sous ses pas, le P. Maunoir avait conduit sa phalange apostolique sur les confins de l'évêché de Léon [2]. Il s'y livrait avec son ardeur accoutumée aux fatigues d'une nouvelle mission, — n'était-ce pas celle de Tréménac'h? — quand il apprit que M. le Nobletz était au plus mal. Il confie donc à M. Galerne, le premier de ses missionnaires, la direction de la mission, et accompagné du P. Bernard il se hâte d'arriver au Conquet [3].

Le saint vieillard, dont la vie tout entière n'avait été qu'une préparation à la mort, avait été soudainement frappé de paralysie vers la fête de saint Michel. Il ne pouvait plus depuis le 29 septembre 1651, c'est-à-dire depuis sept mois, remuer aucun de ses membres, et se trouvait réduit à l'état d'un petit enfant. C'était au reste l'accomplissement de ses plus chers désirs ; car averti par son grand âge et par une lumière

1. *Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 204.
2. *Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 204.
3. *Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 204.

divine de l'approche de la mort, il avait redoublé de ferveur pour sanctifier davantage ses derniers jours. De plus, épris d'une sainte tendresse pour l'enfance du Sauveur et les douleurs du Calvaire, il avait prié le Fils de Dieu de ne pas le laisser partir de ce monde sans lui donner les faiblesses d'un enfant et les douleurs d'un crucifié. Mais en même temps il sollicitait la grâce de conserver toute sa liberté d'esprit et de cœur pour pouvoir aimer et servir son Dieu jusqu'à son dernier soupir. Trois ans et demi avant sa mort, Dieu lui avait fait connaître que ses demandes seraient exaucées, et lui-même avait découvert à une âme qui lui était chère, l'époque précise comme les principales circonstances de sa maladie et de sa mort [1].

Déjà sur son ordre un exprès était parti pour Quimper. Le vénéré malade mandait donc qu'un Jésuite du collège voulût bien se rendre en son nom à la cathédrale de Quimper, et là, à genoux devant l'image de saint Corentin, présentât son âme au glorieux apôtre de la Cornouailles. Il espérait que remise entre les mains de celui dont il avait toujours été le dévot serviteur, elle paraîtrait avec plus de confiance encore devant Dieu [2].

Sur la fin du carême de 1652, il avait multiplié ses instances auprès du divin Maître pour qu'il lui donnât plus de part à sa croix et aux souffrances de sa passion. Le démon qui ne pouvait supporter dans ce débile vieillard les ardeurs d'un amour si fervent, ne tarda pas à lui prouver que sa prière avait été entendue. Ceux qui l'ont assisté dans sa dernière maladie, où il était incapable d'aucun mouvement, ont déposé que cet ennemi cruel l'avait par trois fois différentes fustigé avec tant de fureur, que des pieds à la tête son corps était tout meurtri. Les marques des verges et des fouets étaient demeurées imprimées dans sa chair et avaient disparu le lendemain. Mais la troisième fois, c'est-à-dire le Vendredi saint, il avait été plus

1. *La Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, liv. VII, ch. IV, p. 298-300. — *La Vie de M. le Nobletz*, par le vénérable P. Maunoir, chapitre supplémentaire : Trespas de Messire Michel le Nobletz, p. 535 sqq.
2. *Vie manuscrite de Dom Michel le Nobletz*, par le vénérable P. Maunoir, liv. II, ch. XXVI, p. 491.

rudement maltraité et avait gardé jusqu'au jour de Pâques les stigmates de ces douloureuses souffrances [1].

Un jour, c'était au temps de la Passion, il avait désiré qu'on le revêtît de ses habits. Quelques instants après, on le trouva dépouillé de tout vêtement, étendu sur la couverture de son lit. Qui avait mis en cet état le pauvre paralytique ? toujours le même ennemi qui maintes et maintes fois dispersait aux quatre coins de sa chambre ses misérables hardes et les souillait de boue et de mortier [2].

Ce n'étaient pas là les seuls signes de haine que le démon manifestât contre le mourant. Il alla une fois jusqu'à l'attaquer avec un marteau et s'efforça de lui enfoncer un gros clou dans la main. Les marques s'y voyaient encore distinctement le lendemain de la mort du saint vieillard. C'est ainsi d'ailleurs que lorsqu'il était en santé, la veille des fêtes en particulier, il avait coutume d'être traité. Un de ses amis, M. Passerüe, du Conquet, s'étant aperçu non sans étonnement qu'il avait le dehors de la main tout meurtri, lui en avait demandé la cause. Avec un doux sourire Dom Michel lui avait aussitôt répondu : « C'est au marteau de mon bon ami (ainsi parlait-il en riant de son cruel adversaire) que je suis redevable de cette douce faveur [3]. »

Mais un mois avant sa mort une épreuve plus violente et plus douloureuse encore l'avait assailli. Ceux qui veillaient près de son lit s'étaient laissé surprendre par le sommeil, lorsqu'un bruit étrange les réveilla. Le démon attaquait de nouveau le saint vieillard, qui semblable, écrit le P. Maunoir, à une colombe sur laquelle vient de fondre quelque oiseau de proie, était tout effaré et hors de lui par suite du combat qu'il avait soutenu. On s'empresse autour de lui, on le visite, et quel n'est pas l'étonnement de tous, quand on découvre sur son côté une plaie capable à elle seule de faire mourir l'homme le plus

1. *La Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, liv. VII, ch. IV, p. 303-304. *Vie de Dom Michel*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. XXVI, p. 491.
2. *La Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, liv. VII, ch. IV, p. 305. — *Vie de Dom Michel*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. XXVI, p. 493.
3. *La Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, liv. VII, ch. IV, p. 304. — *Vie de Dom Michel*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. XXVI, p. 492.

robuste. Heureusement le souverain Médecin pansa la blessure faite par l'ennemi infernal et la guérit en peu de jours [1].

Pendant ce temps-là, de la croix à laquelle il était attaché, le cher mourant envoyait à ses fidèles disciples de Douarnenez ses derniers adieux et ses dernières recommandations. Il laissait entre les mains de ses héritiers le testament où il leur léguait pour tout trésor son néant et sa pauvreté [2]. Il recevait les visites de ses amis et des pauvres dont il avait toujours été le protecteur. Il catéchisait les enfants, il exhortait ses visiteurs à la fuite du péché, à la pratique de la vertu, avec une éloquence que ses douleurs rendaient plus persuasive.

L'aîné de ses neveux et le principal héritier de son nom, M. de Kerodern, le croyant près de mourir, était venu à la première nouvelle de sa maladie lui demander ses derniers conseils. Mais Dom Michel avait congédié le gentilhomme, l'assurant qu'il pourrait l'entretenir quelques mois plus tard, et le pria de revenir dans les premiers jours de mai, car c'était le moment où il espérait passer à une meilleure vie [3].

Le marquis de Kergroadez le vit aussi dans son étroit logis qui n'avait pas plus de dix pieds de long. « N'auriez-vous pas pour agréable, dit-il à M. le Nobletz, d'échanger votre pauvre chambrette contre le château de Kergroadez, où rien ne vous manquera ? — Croyez-vous que j'y gagnerais beaucoup ? Et que me donneriez-vous en retour ? ajouta en souriant le saint vieillard. Gardez votre château, un jour viendra qui n'est pas éloigné, où vous seriez heureux d'avoir échangé votre riche manoir contre mon humble cellule. » La mort du marquis arriva bientôt après et ne fit que donner plus de poids aux paroles prophétiques du mourant [4].

Dieu n'abandonnait pas au milieu de ses peines son fidèle serviteur. Il lui ménageait même de douces consolations. Le

1. *La Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, liv. VII, ch. IV, p. 304-305. — *Vie de Dom Michel*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. XXVI, p. 492-493.
2. Voir le texte de ce testament, *Vie de Dom Michel*, par le P. Maunoir, *ad calcem*, p. 541-544.
3. *La Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, liv. VII, ch. IV, p. 302. — *Vie de Dom Michel*, par le P. Maunoir, p. 538. Suppl. *ad calcem*.
4. *La Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, liv. VII, ch. IV, p. 303. — *Vie de Dom Michel*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. XXVIII, p. 502.

P. Quintin, le compagnon et l'imitateur de ses travaux comme de ses vertus, mort depuis vingt ans déjà, lui apparut et l'invita à le suivre au ciel. C'était lui dire qu'ils se rejoindraient bientôt [1].

Aussi quelque temps après Pâques, bien qu'il eût coutume de communier deux fois la semaine, M. le Nobletz demanda à recevoir le saint Viatique et l'Extrême-Onction. Dès qu'il entendit la clochette qui annonçait le Saint-Sacrement, il se fit mettre à genoux au milieu de la chambre, et après avoir adoré la sainte Hostie avec une humilité et une dévotion ravissantes, il prit la parole en ces termes : « En présence du corps de mon Sauveur, je me sens obligé, non pour moi, mais pour ceux qui ont été les témoins de ma vie, de vous découvrir une grâce qu'il a plu à Dieu de m'accorder sans que je l'aie méritée. Lorsque j'étudiais à Agen sous les PP. de la Compagnie de Jésus, la sainte Vierge, ma bonne maîtresse, me fit cet honneur de se présenter à moi au milieu d'une grande affliction dont j'étais accablé. Elle me consola d'abord et me donna ensuite de la part de son Fils la couronne de virginité, que Dieu m'a conservée jusqu'à ce jour. Car, grâce à sa bonté, ni jeune ni vieux, ni de pensée ni d'effet, je n'ai jamais, que je sache, porté la moindre atteinte à cette vertu. Je l'atteste par serment, la main étendue sur l'adorable Sacrement de l'autel. Si j'accomplis cet acte, c'est pour que vous remerciiez Dieu pour moi de la grâce qu'il m'a faite, non en ma considération, je ne la méritais nullement, mais pour la gloire de son saint Nom et pour le bien de ceux que je me suis efforcé de porter à la vertu. J'espère qu'après ma mort vous n'en aurez que plus d'estime pour la doctrine de Jésus-Christ que je vous ai prêchée par son ordre. Quand je pourrai parler plus facilement, j'en dirai davantage sur ce point. »

Il reçut ensuite la sainte Eucharistie, et peu après l'Extrême-Onction, dans les sentiments de la plus tendre piété. Il répondait lui-même au prêtre qui lui administrait les derniers sacrements et formulait des actes d'amour et de reconnaissance.

1. *La Vie de M. le Nobletz,* par le P. Verjus, liv. VII, ch. IV, p. 305.

Quelques jours s'étant écoulés, il recouvra une plus grande liberté de parole et raconta en détail toutes les circonstances de la faveur qu'il avait reçue à Agen [1], comme on peut les voir décrites dans l'histoire de sa vie. C'est alors qu'il pria Jeanne Le Gall, sa dévouée servante, de redoubler de sollicitude à son égard : « Car, lui disait-il, mon heure est proche, mes chaînes seront bientôt rompues, et malgré mes infidélités, mon cher Maître veut me couronner de sa gloire. Mais avant de sortir de ce monde, j'ai trois grandes peines à souffrir, et pour les endurer, j'ai besoin de secours. Veillez donc autour de moi et la nuit et le jour, et cela jusqu'à la fin [2]. »

Aussi toutes les nuits se faisait-il lire la Passion du Fils de Dieu, disant qu'elle apprenait aux plus malades à oublier leurs propres douleurs pour ne plus penser qu'aux souffrances du Sauveur. Comme Jeanne Le Gall ignorait la langue française et ne savait que le breton, c'est dans cette dernière langue qu'elle faisait les lectures réclamées par le saint vieillard ; elle y joignait aussi des cantiques bretons, et Dom Michel éprouvait un charme particulier à entendre les uns et les autres. Si parfois il interrompait la lecture, c'était pour méditer plus à loisir les mystères qu'elle renfermait, et produire à son aise les actes des vertus qui pouvaient l'unir davantage à son Dieu [3].

Mais quand il vit que ses forces diminuaient, il demanda à sa gardienne de redoubler de vigilance et de lui suggérer les pensées et les sentiments qui conviennent à un mourant, comme il lui avait enseigné à le faire pendant vingt ans de sa vie. Surprise d'une si grande sollicitude en face de la mort, Jeanne Le Gall lui disait : « Eh quoi ! Dom Michel, vous n'avez fait que des bonnes œuvres pendant votre vie entière, jamais personne n'a eu le moindre reproche à vous adresser, et vous

1. *La Vie de M. le Nobletz,* par le P. Verjus, liv. VII, ch. IV, p. 306-307. *Vie de Dom Michel*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. XXVI, p. 493-496.
2. *Vie de Dom Michel*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. XXVII, p. 497. — *La Vie de M. le Nobletz,* par le P. Verjus, liv. VII, ch. IV, p. 308.
3. *Vie de Dom Michel*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. XXVII, p. 497-498. — *La Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, liv. VII, ch. IV, p. 307-308.

témoignez tant de frayeur ! Qu'est-ce ceci ? » Et le saint vieillard de lui répondre : « Au moment du dernier passage, l'ennemi rassemble toutes ses forces et joue de son reste. Quelque sainte qu'ait été notre vie, nous courons le risque d'être perdus si Dieu dans sa miséricorde ne nous donne la persévérance.

« Nous qui avons étudié la théologie, nous sommes souvent tentés alors contre les mystères de la foi. Si le tentateur échoue de ce côté, il se retourne d'un autre, nous met sous les yeux nos bonnes œuvres, nous porte à nous y complaire, à y placer nos espérances. En faut-il davantage pour perdre le plus grand saint qui soit au monde [1] ?

« Vous me proposerez donc les points suivants, tout en laissant entre chacun d'eux quelque intervalle pour me permettre d'y réfléchir. Lisez-moi d'abord en breton le cantique du Symbole, et faites-moi produire souvent des actes de foi sur chaque article, sur les mystères de la Trinité et de l'Incarnation en particulier, et aussi sur le Saint-Sacrement de l'autel. Agissez vis-à-vis de moi comme si j'étais un petit enfant de sept ans. Rappelez-moi l'honneur insigne que Dieu m'a fait en m'élevant au sacerdoce et en m'employant au salut des âmes. Ne me parlez point de mes bonnes œuvres, mais plutôt de la multitude et de la grièveté de mes fautes, de ma négligence à m'acquitter de mes devoirs dans les fonctions du saint ministère. Aidez-moi à faire des actes de contrition et d'espérance, des élévations de cœur semblables à celles-ci : « Père éternel, fortifiez-moi de votre puissance ! Fils de Dieu, éclairez-moi de votre sagesse ! Esprit-Saint, embrasez-moi de votre amour ! Trinité sainte, faites de mon âme un palais, de mon cœur un tabernacle où vous reposiez à jamais ! Jésus, vrai fils de Dieu, cachez mon âme dans l'ouverture de votre côté ! Glorieuse Vierge, avocate des pécheurs, noyez mes péchés dans les flots de votre miséricorde, intercédez pour moi auprès de votre Fils à l'heure de ma mort ! Saint Joseph, père nourricier de Jésus, glorieux saint Michel, mon bon ange, saint Jean-Baptiste, sainte Barbe,

1. *Vie de Dom Michel*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. xxvii, p. 498.

saint Jean de Dieu, saint Corentin, assistez-moi maintenant, et surtout à mes derniers moments [1] ! »

Le saint vieillard avait recommandé qu'on en usât ainsi tous les jours à son égard ; mais il désirait qu'on le fît de demi-heure en demi-heure pendant sa dernière agonie. Il déclara qu'il ne verrait personne les trois derniers jours de sa vie, si ce n'est le P. Maunoir qu'il appelait son cher fils, le successeur de ses missions. Car durant ces trois jours il voulait tenir son âme fermée à toutes les choses de la terre, pour vivre uniquement dans la contemplation et l'amour du souverain bien. Ce qui le consolait enfin, c'est qu'il aurait le bonheur d'expirer au moment où tout le monde serait en prières pour lui [2]. Tantôt il demandait pardon à Dieu des mortifications excessives qu'il s'était imposées, et qui l'avaient mis avant l'âge dans l'impuissance de servir le prochain ; tantôt il priait avec une tendre piété pour un Recteur de Cornouailles qui l'avait fort persécuté jadis, mais dont le repentir s'exprima plus tard par les témoignages de vénération les plus touchants [3].

Suivant sa prédiction, le saint prêtre eut une première agonie de cinq jours pendant lesquels il eut à souffrir de grandes douleurs ; puis il revint à son état ordinaire. Il parut même reprendre quelques forces et en trouva assez pour donner lui-même sa soutane à un pauvre, pendant que ses gardes étaient à la messe. Mais bientôt après il entra dans une seconde agonie, qui fut aussi longue que la première. Saisi par un froid extraordinaire, il présentait tous les symptômes de la mort. Il semblait à tous qu'il avait rendu le dernier soupir. Il était sans pouls, sans respiration, sans mouvement ; son cœur ne battait plus, son corps était glacé comme un cadavre, de sorte qu'on le pleurait déjà comme mort, lorsqu'une demi-heure après, à la grande joie des assistants, il se reprit tout à coup à respirer, à parler et bientôt à manger et à dormir. D'aucuns disaient qu'il était ressuscité pour glorifier Dieu par ses souffrances. Un sourire

1. *Vie de Dom Michel*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. xxvii, p. 499-500 et 539. — *La Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, liv. VII, ch. iv, p. 308-309.
2. *La Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, liv. VII, ch. iv, p. 309-310.
3. *La Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, liv. VII, ch. iv, p. 310.

fut sa seule réponse à ces interprétations qui réjouissaient la piété filiale du grand nombre [1].

C'est dans cet intervalle de repos qui précéda la troisième agonie, qu'arrivèrent les PP. Bernard et Maunoir. Quelle douce joie pour les Pères d'assurer encore de leur éternelle reconnaissance le saint vieillard qui avait favorisé de ses prières et de ses secours la fondation du collège de Quimper et les missions de la Basse-Bretagne ! Quelle consolation aussi pour Dom Michel de donner aux Pères de nouveaux témoignages de sa paternelle bonté !

Tout son cœur s'était épanoui à l'arrivée de ses chers missionnaires. Il leur fut donné de passer avec lui un jour et deux nuits presque entières. Il les entretenait des espérances du ciel, des projets de leurs futures missions. Le P. Maunoir lui chantait en breton ses cantiques spirituels sur la sainte Trinité, sur la sainte Vierge et d'autres encore. Mais quand il fit entendre la complainte de ce gentilhomme qui, banni du manoir paternel, était devenu le protégé de saint Corentin [2], Dom Michel se prit à pleurer : « Hélas ! dit-il, c'est bien mon histoire, c'est ainsi que j'ai été traité. Remercions-en Dieu [3]. »

Le P. Bernard profita de ces derniers entretiens pour consulter M. le Nobletz sur un doute qui le tourmentait. Il ne savait s'il devait demeurer plus longtemps dans les missions ou les abandonner. Outre un asthme qui le fatiguait beaucoup, il ressentait à une jambe de vives douleurs, ce qui l'incommodait fort dans ses voyages; car il les faisait toujours à pied. Ses amis pour la plupart lui donnaient le conseil de se retirer. Le P. Maunoir était d'un sentiment contraire. Le P. Bernard se sentait naturellement porté à mourir les armes à la main. Il pria M. le Nobletz de prononcer lui-même. Le saint vieillard lui dit : « Allez, mon Père, tant que la jambe pourra vous porter; quand elle ne le pourra plus, faites la

1. *Vie de Dom Michel*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. XXVIII, p. 500-501. — *La Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, liv. VII, ch. v, p. 311-312.
2. Voir plus haut ch. XI.
3. *Vie manuscrite de Dom Michel*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. XXVIII, p. 502. — *La Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, liv. VII, ch. v, p. 312-313.

porter en mission. » Le Père Bernard s'en tint à cette décision [1].

Dom Michel recommanda encore au P. Maunoir ses enfants spirituels de Douarnenez, et le pria de leur donner de sa part sa dernière bénédiction. « Si je voyais, lui dit-il, le paradis ouvert, je me priverais volontiers de cette béatitude pour convertir un pécheur. Fallût-il endurer pour chaque âme pendant trois ans une agonie semblable à celle que j'ai soufferte pendant cinq jours, je ne m'y refuserais pas. » Et cette nuit-là même il apparut à un pauvre pécheur, l'exhortant à se confesser dès le lendemain d'un péché qu'il n'avait jamais osé déclarer. Sa prière fut exaucée [2].

Les Pères, croyant que le danger de mort avait disparu et pressés de faire une mission dans une paroisse de Cornouailles, prirent congé du saint vieillard. Pour lui, plus attentif au bien des âmes qu'à sa propre consolation, il les encouragea à rejoindre les missionnaires. Après leur départ, on lui demanda pourquoi il ne les avait pas priés de demeurer jusqu'à sa mort. Il répondit que son cher P. Maunoir y assisterait. Quatre ans en effet auparavant, M. le Nobletz étant tombé malade, le P. Maunoir s'était mis en route pour se trouver à ses côtés dans ce moment suprême. Mais le saint vieillard lui avait fait dire de retourner à Quimper, qu'il guérirait contre toute espérance et qu'il aurait la consolation de l'avoir près de lui, quand il passerait de cette vie à une autre : ce qui arrivera comme nous le verrons [3].

En attendant, M. le Nobletz déclara ses dernières volontés : « Je désire, dit-il, qu'aussitôt après ma mort mon corps demeure exposé pendant trois jours dans la chapelle de Saint-Christophe. Mes frères les pauvres y viendront ainsi en plus grand nombre prier pour le salut de mon âme. Que mes amis et mes disciples se rendent ensuite à la chapelle de Sainte-

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 204-205. — *Vie de Dom Michel*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. XXVIII, p. 502-503.
2. *Vie de Dom Michel*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. XXVIII, p. 503. — *La Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, liv. VII, ch. v, p. 315.
3. *Vie de Dom Michel*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. XXVIII, p. 503-504. — *La Vie du P. Maunoir*, par le P. Boschet, p. 205. — *La Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, liv. VII, ch. v, p. 313-314.

Barbe et y demandent à la sainte Mère de Dieu et à mes autres patrons de présenter au Père Éternel les mérites infinis de Jésus-Christ. Par là ils aideront mon âme à sortir plus tôt des flammes du purgatoire, s'il arrivait, hélas ! que cette prison retardât mon entrée dans la gloire. Enfin, que mon corps soit porté dans l'église de Lochrist et inhumé au bas de la chapelle de Saint-Tugean, au lieu où l'on enterre les derniers des pauvres.

« Ne me pleurez point, ajouta-t-il, ne prenez point d'habit de deuil comme font les gens du monde, car mon royaume n'est pas de ce monde. Mais revêtez plutôt les habits que vous portez à Pâques et aux fêtes solennelles. Montrez un visage joyeux pour contredire après ma mort les maximes du siècle ; car il aura plu à Dieu de mettre fin à mon exil [1]. »

M. le Nobletz entra bientôt dans sa dernière agonie, qui était la troisième de ces grandes peines auxquelles il s'était préparé. Elle eut cela de semblable à celle du Sauveur qu'il y sua sang et eau tout ensemble. Mais ses souffrances étaient bien différentes des premières. Il était cette fois brûlé d'une chaleur extraordinaire, et toutefois ne faisait entendre ni plainte ni regret, si ce n'est qu'il eût voulu endurer les tourments de tous les martyrs. « Non, ajoutait-il, pour avoir une plus belle récompense en paradis, mais pour témoigner à Jésus souffrant plus d'amour et de reconnaissance [2]. »

Au deuxième jour de son agonie, selon sa promesse il envoya chercher le P. Maunoir, qui se trouvait à vingt lieues du Conquet. Personne ne croyait qu'il arriverait assez tôt pour recueillir ses dernières paroles et lui fermer les yeux. Il en fut tout autrement. Le jour suivant M. le Nobletz fut ravi en extase l'espace de deux heures. Son visage parut si resplendissant, son teint si vermeil, qu'il semblait à tous qu'il reflétait le bonheur du ciel comme s il en jouissait déjà. Quand il revint à lui, Jeanne Le Gall le pria au nom de Dieu de lui dire ce qu'il avait contemplé avec tant de joie. Le saint mourant répondit avec simplicité : « C'est ma chère Maîtresse qui m'a visité autrefois à Agen. C'est elle qui est venue me consoler. » A partir de ce moment, ses yeux se fermèrent à toutes les choses visibles et il ne parut plus occupé que de son Dieu. Toutefois quand enfin sur le soir le P. Maunoir arriva près de lui, il le regarda avec beaucoup de tendresse et de grandes démonstrations de joie. Il lui dit que « c'était tout de bon qu'il allait mourir entre ses bras ». Il lui exposa encore l'état de son âme et voulut recevoir de lui une dernière absolution. Ce fidèle serviteur passa ainsi la nuit entière à glorifier son divin Maître. Le lendemain, jour où l'Église célèbre la fête de la translation du corps de saint Corentin, il se recommanda au premier apôtre de la Cornouailles, et il rassembla tout ce qui lui restait de force pour consommer son sacrifice. Les actes du plus pur amour jaillissaient à chaque instant de son cœur. Enfin les lèvres collées sur le crucifix que le P. Maunoir lui présentait à baiser, il expira plein de confiance en la miséricorde de celui qu'il avait si parfaitement servi. C'était un dimanche, le 5 mai 1652, au moment où tous les paroissiens assistaient à la grand'messe et priaient pour lui, comme il l'avait prédit longtemps à l'avance [1].

Ainsi mourut, dans la soixante-quinzième année de son âge, cet homme apostolique qui avait renouvelé dans sa personne la simplicité, la prudence, le zèle, la science et la sainteté des prêtres de la primitive Église. Formé sur les exemples de saint François Xavier, il peut lui-même servir de modèle à tous les prêtres qui se consacrent à l'œuvre des missions. La Basse-Bretagne lui doit son salut ; car après avoir dépensé ses forces et sa vie à la sauver de l'ignorance et des vices qui la perdaient, il obtint de Dieu par ses prières que le P. Maunoir lui fût donné pour continuer son apostolat. Aussi est-il juste de lui attribuer comme à la cause première, non seulement tous les fruits de grâce et de sainteté que la Bretagne a recueillis des travaux prodigieux de notre Vénérable, mais encore tous

1. *Vie de Dom Michel*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. XXVIII, p. 504-505. — *La Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, liv. VII, ch. v, p. 314.
2. *Vie de Dom Michel*, par le P. Maunoir, liv. II, chap. XXVIII, p. 505-506. — *La Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, liv. VII, ch. v, p. 315.

1. *Vie de Dom Michel*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. XXVIII, p. 506-507. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 206. — *La Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, liv. VII, ch. v, p. 316-317.

les secours que n'ont cessé de lui apporter depuis deux siècles les dignes héritiers de son zèle. Toute la Bretagne a donc mille fois raison de révérer M. le Nobletz comme l'un de ses apôtres, et d'attendre avec confiance l'heure prochaine où l'Eglise, associant dans un même culte le père et le fils, le prêtre séculier et le Jésuite, les placera l'un et l'autre sur les autels [1].

Le P. Maunoir, tout soumis qu'il était à la volonté de Dieu, ne laissa pas que de pleurer son bon Père. Ce fut une grande consolation pour lui que de pouvoir au jour des funérailles, c'est-à-dire le mardi des Rogations, faire entendre dans l'église de Lochrist le panégyrique de ses vertus. Les larmes interrompirent souvent sa parole. L'auditoire qui comptait tant de témoins oculaires de la vie du glorieux mort, y répondit par les siennes. Ce ne fut pas l'éloge le moins éloquent de M. le Nobletz. Elles ne signifiaient pas tant la douleur de l'avoir perdu que la joie de le savoir au ciel, ce que confirmèrent bientôt les innombrables prodiges accomplis à son tombeau et ailleurs.

Le P. Maunoir ne craint pas d'affirmer, et « les prêtres séculiers qui m'entourent, dit-il, affirmeront avec moi, quand l'heure en sera venue, que Dom Michel n'a pas apparu moins de quatre-vingts fois à de très grands pécheurs. » La conversion de plusieurs d'entre eux a même été marquée par des signes de la grâce véritablement éclatants. « Que l'on ne s'étonne donc pas, ajoute-t-il encore, que la Vierge Marie, sa sainte Maîtresse, comme il l'appelle, ait dit que Michel le Nobletz tenait le premier rang parmi ses amis. »

Témoin lui-même de plusieurs guérisons miraculeuses opérées sous ses yeux, le cœur tout rempli des plus chers souvenirs, le Vénérable retourna auprès de ses missionnaires. Comme le récit qu'il leur faisait de la mort de M. le Nobletz les pénétrait de la plus vive émotion, il s'écria tout à coup transporté par son zèle : « Si nous envions sa mort, imitons

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 206-207. — *Historia compendiata de vita et missionibus P. Jul. Manerii*, auctore P. Fabri, p. 48.

sa vie. » Aussi le suivirent-ils avec un nouveau courage à la conquête des âmes [1].

Cléden-Poher, Saint-Elouan, le Quilio devinrent tour à tour le théâtre de leurs combats. Les différentes parties du Cap que nous avons citées plus haut : Meilars, Poullan, Pont-Croix, Beuzec-Cap-Sizun et l'île de Sein furent réservées aux derniers mois de l'année. Mais nous n'avons pu recueillir sur ces missions aucun détail particulier. Il nous eût été doux cependant de connaître quelles bénédictions couronnèrent les travaux du P. Maunoir dans cette île de Sein qu'il avait transformée au début de son apostolat. Hélas ! son ancien capitaine François le Su devenu le Recteur des insulaires était mort depuis quelques années ; mais en retour le neveu, jeune et vaillant, y continuait les traditions de zèle et de sainteté laissées par son oncle.

Force nous est donc de nous en tenir aux affirmations de l'histoire. Or en cette année 1652, racontent les Lettres annuelles de la Compagnie de Jésus [2], les missionnaires entendirent plus de quinze mille confessions, dont six mille confessions générales, et n'instruisirent pas moins de trente mille fidèles. Ils venaient à eux de douze et vingt lieues de distance. Comme les églises étaient trop étroites pour contenir les foules, on dressait au milieu des landes une chaire autour de laquelle se réunissaient dix et douze mille auditeurs. On ne comptait plus le nombre des pécheurs arrachés aux occasions prochaines du péché ou réconciliés avec leurs ennemis. Plus de dix mille personnes qui autrefois faisaient à grand'peine leurs Pâques, communiaient maintenant tous les mois.

Que faut-il de plus? Le nombre de ceux qui devaient leur conversion à l'assistance particulière des saints Anges ou de la sainte Vierge était incalculable. Le seul récit de ces grâces merveilleuses formerait tout un volume. Le seul trait que nous aient transmis nos Annales, est celui d'un vieillard malade

1. *Vie de Dom Michel*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. XXIX, p. 513. — *La Vie de M. le Nobletz*, par le P. Verjus, liv. VII, ch. VI, p. 322-323. — *La Vie du P. Maunoir*, par le P. Boschet, p. 208. — *Vie manuscrite de Catherine Danielou*, par le P. Maunoir, ch. LXV, p. 514, et ch. LXVII, p. 670-671.

2. Litteræ annuæ S. J. Prov. Franciæ, ad ann. 1652. — Archives de Rome.

depuis dix-huit ans. Il y en avait soixante-huit que son âme était bourrelée de remords. Mais d'un côté la gravité de ses fautes, de l'autre la terreur que lui causait une confession sincère, étouffaient toujours en lui les meilleures résolutions. Malgré cela il faisait de temps à autre quelques prières à la sainte Vierge pour obtenir un peu de soulagement dans ses angoisses. Mais pendant que le P. Maunoir évangélisait une paroisse voisine de la sienne, il entend tout à coup au milieu de la nuit une voix qui le presse de faire enfin une confession générale de toute sa vie. Cette fois il n'hésite plus, il se rend à l'appel de la grâce. Douze heures plus tard, il mourait dans la paix la plus profonde [1].

Disons encore en terminant ce chapitre qu'avec cette année 1652 se termina le long martyre de Marie-Amice Picard, que Dom Michel le Nobletz et le P. Maunoir avaient si souvent consolée. Elle mourut à Saint-Pol-de-Léon, le jour de Noël, dans la cinquante-quatrième année de son âge. Sa mort digne de sa vie devint l'occasion d'un véritable triomphe qui raviva dans tous les cœurs l'estime que l'on avait pour sa sainteté. Le nouvel Évêque de Léon, Mgr de Laval de Bois-Dauphin, présida ses funérailles, entouré de son chapitre, des Recteurs, de prêtres séculiers, de religieux Carmes et Minimes et d'une affluence incroyable de peuple. Elle fut enterrée dans la cathédrale de Saint-Pol, dans la chapelle de Notre-Dame où sa tombe est toujours l'objet de la vénération publique. Pour être passée de la terre au ciel, Marie-Amice Picard ne s'intéressera que plus efficacement encore à la grande œuvre du P. Maunoir [2].

1. Litteræ annuæ S. J. Prov. Franciæ, ad ann. 1652.

2. *Vie manuscrite de Marie-Amice Picard,* par le P. Maunoir, liv. IV, ch. XIII, p. 240-244. — *Vie des Saints de Bretagne,* par Dom Lobineau, édit. de Tresvaux, t. IV, p. 255-259. Mgr Henry de Laval de Bois-Dauphin, abbé du Perray-Neuf, trésorier, puis doyen de Saint-Martin de Tours, fut nommé à l'évêché de Léon en 1651, sacré à Paris le 17 août 1652, transféré en 1661 à l'évêché de la Rochelle. Il mourut le 22 novembre 1693 et fut inhumé dans la chapelle de l'hôpital Saint-Louis. Cf. Tresvaux, *L'Église de Bretagne*, diocèse de Léon, p. 209-210.

CHAPITRE XX

MORT DU P. BERNARD ET CONVERSION DE M. DE TRÉMARIA

1653-1655

L'exemple de M. Galerne suscite de nouvelles vocations à l'œuvre des missions. — Ses fruits spirituels. — Missions de 1653. — Empressement des foules. — Les églises étant trop étroites, la mission se donne au milieu des landes. — Lettres du P. Goswin Nickel au P. Maunoir et au R. P. Annat, provincial de France. — Triomphes remportés sur les affidés de la Montagne. — Missions de 1654. — La mission de Saint-Martin. — La mission de Crozon et les martyrs de la légion Thébéenne. — Guérison d'un sous-diacre qui porte la croix à la procession générale. — Une femme qui se pend de désespoir. — Le P. Bernard tombe malade et est ramené à Quimper. — Les dernières grâces sollicitées par le P. Bernard. — Ses derniers moments et sa mort, le 28 novembre 1654. — Vénération du peuple pour la mémoire du P. Bernard. — Les adeptes de la Montagne convertis à sa mort. — Vertus du P. Bernard. — Les compagnons du P. Maunoir après le P. Bernard. — Lettre du Père Général au P. Maunoir. — Les missions de 1655. — L'année de la justice et de la miséricorde. — La guérison d'une jeune fille. — La foudre éclate au milieu d'une danse et réduit en cendres le corps d'une des danseuses. — La mission de Laz et sa procession générale. — La petite-fille du marquis de la Roche, gouverneur de Quimper. — Missions de Châteauneuf et de Coray. — Maladie du P. Maunoir. — Célèbre conversion de M. de Trémaria, ancien conseiller au Parlement de Bretagne. — Prières de Mme de Kerazan sa mère pour obtenir cette conversion. — En 1655, M. de Trémaria veut se donner la mort. — Comment il en est empêché. — Le P. Maunoir vient prêcher à Plogoff. — La prière du P. Maunoir. — M de Trémaria suit le P. Maunoir à l'église de Plogoff. — Entrevue de M. de Trémaria et du P. Maunoir. — Le Vénérable engage le conseiller du Parlement de Bretagne à se rendre à Paris. — M. de Trémaria et la congrégation du P. Bagot, Jésuite. — La vie spirituelle et les études théologiques de M. de Trémaria. — Consolations du P. Maunoir. — Prédiction sur ses travaux futurs et ceux de M. Galerne.

Elle grandissait en effet de jour en jour l'œuvre des missions, grâce au nombre des missionnaires qui se multipliait de plus en plus L'exemple de M. Galerne avait suscité partout de nouveaux apôtres. Recteurs, curés ou prêtres libres venaient à

l'envi s'offrir au P. Maunoir, qui les employait suivant leurs mérites et tirait de ces ouvriers pleins de zèle d'immenses secours. Aussi l'enseignement religieux faisait en Bretagne de tels progrès, qu'en deux ans on n'instruisit pas moins de quatre-vingt mille personnes et que l'on entendit plus de vingt mille confessions générales. Trois mille conversions extraordinaires venaient s'ajouter à des réconciliations et à des restitutions sans nombre. Et tout cela n'était le fruit que de vingt-six missions.

De pareils calculs dont les écrits du Vénérable sont remplis, paraissaient à son historien le P. Boschet quelque peu surprenants. Avant d'en rapporter aucun il a voulu, écrit-il lui-même, en rechercher les preuves. Il s'est donc adressé aux plus anciens missionnaires du P. Maunoir. Il est entré avec eux dans le détail des œuvres accomplies, et quel n'a pas été son étonnement ! Tous se sont accordés à lui dire qu'ils pourraient lui citer grand nombre d'années d'apostolat deux fois plus fécondes en fruits spirituels que les deux qui l'avaient tant surpris. Aussi pouvons-nous déclarer à notre tour que nos affirmations contrôlées sur les témoignages contemporains restent toujours en deçà de la vérité, bien loin de la dépasser [1].

En 1653 par exemple, nous ne retrouvons la trace que de huit missions : celles de Rostrenen, de Kergrist-Moëllou, de Glomel, de Paule, de Saint-Trémeur de Carhaix, de Nizon, dans l'évêché de Cornouailles, et deux autres dans l'évêché de Léon : celles de Cléder et de Goulven. Le P. Fabri n'en compte pas moins de dix, mais ne les nomme pas. Il ajoute seulement que la multitude de peuple qui assistait aux missions était pour ainsi dire fabuleuse. Plus le travail augmentait, plus abondantes étaient les bénédictions. La grâce divine coulait à pleins bords [2].

Rien n'était capable d'arrêter l'élan de ces foules avides

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 209, édit. de 1697.

2. C'est aussi en cette année 1653, le 16 novembre, qu'eut lieu à Cleden-Cap-Sizun l'abjuration de Madeleine Mignot, dame de Keradoret, protestante de la Rochelle, convertie par le P. Maunoir. *Vid. ad calcem*, aux pièces justificatives du chap. xx, son acte de baptême et sa profession de foi catholique.

d'instruction, ni les ténèbres de la nuit ni les rigueurs de la saison. On les voyait dès l'aube du jour en plein air se grouper près de la maison des missionnaires et attendre leur tour de confession. Quelques-uns avaient fait pour se rendre à la mission jusqu'à dix, quinze et vingt lieues. On y voyait arriver nu-pieds, à moitié morts de faim et de froid, jusqu'à des enfants et des jeunes filles. L'impulsion de la grâce en un mot était si vive, qu'elle allait jusqu'à émouvoir les natures les plus glaciales et les plus sauvages.

Très souvent pendant le cours de cette année, les sermons de la mission ne purent avoir lieu qu'au milieu des landes, tant la foule des auditeurs était considérable. Une fois même, c'est loin de toute demeure, en plein désert, que le P. Maunoir se vit contraint de parler. Aussi le peuple s'était-il écrié que « nouveau Jean-Baptiste, il avait été la voix de celui qui crie dans le désert et y exhorte à la pénitence. » C'était enfin parmi ces populations de la Cornouailles une ardeur sans exemple jusqu'ici pour entendre la parole de Dieu, s'exciter au repentir et commencer une vie toute nouvelle [1].

Aussi le très Révérend Père Général, alors le P. Goswin Nickel, écrivait-i au P. Maunoir à la date du 17 mars 1653 [2] : « Vos lettres, mon Père, ont été pour moi une douce consolation. Elles m'ont appris avec quelle persévérante et infatigable ardeur, vous et votre compagnon, vous cultiviez le champ du Seigneur. Quelles riches et abondantes moissons vous entassez l'un et l'autre dans les greniers du Père de famille ! Dieu qui a marqué votre vocation aux missions d'un caractère si visible,

1. *Historia compendiata de vita et missionibus P. Jul. Manerii*, ad ann. 1652. Auct. P. Fabri, p. 49.

2. Lettre du P. Goswin Nickel au R. P. Julien Maunoir, 17 mars 1653 : « Ex R. V. litteris non mediocriter recreatus sum, dum intellexi, quam continua, quamque indefessa cura, in agrum dominicum excolendum, cum suo collega R. V. incumbat, quamque uberes et lætas messes uterque inferat in æterna horrea ! Fidelis Deus, qui R. V. tam apertis indiciis ad cooperandum sibi in salutem animarum vocare dignatus est, labores illos olim cumulate compensabit. Ego vero, ut R. V. quantum in me est allaborem, faciam apud P. Provincialem, ut annuat sociis qui ad tam præclarum munus eo magis idonei futuri sunt, quo aremoricæ linguæ peritiores. Certe turpe esset, si popularibus suis eam opem denegarent, quam vel ipsi barbari a societate nostra exspectant. » (Ex archiv. Rom.)

récompensera un jour, et libéralement, ces admirables travaux; car il est fidèle. Pour moi, j'unirai mes efforts aux vôtres auprès du R. P. Provincial. Je ferai ce qui dépendra de moi pour qu'il vous prépare des compagnons d'apostolat. Plus parfaitement ils connaîtront la langue bretonne, plus importants aussi seront les services qu'ils sont appelés à rendre aux missions. Ce serait une honte en vérité qu'il se trouvât des Pères capables de refuser à des compatriotes le secours que les barbares eux-mêmes attendent à bon droit de notre Compagnie. »

Réalisant aussitôt sa promesse, le Père Général écrivait le même jour au R. P. François Annat, Provincial de France : « Plusieurs Pères se demandent comment il se fait que sur un si grand nombre de Bretons qui deviennent jésuites, il n'est presque aucun d'eux qui consente plus tard à demeurer en Basse-Bretagne. La moisson y est cependant abondante, et il n'y a à la pouvoir recueillir que ceux-là qui possèdent parfaitement la langue. Fasse donc Votre Paternité que ces Pères viennent en aide à leurs compatriotes, puisque dans une affaire aussi grave qu'est celle du salut des âmes, leur devoir est de secourir les barbares eux-mêmes [1]. »

De nombreux triomphes remportés sur les montanistes signalèrent encore cette année 1653. Ils étaient dus comme toujours à l'intervention merveilleuse de la Vierge Marie ou des anges gardiens ou des saints, et surtout de saint Corentin [2]. Mais des documents où étaient consignées ces faveurs, quelques faits seulement ont été conservés. Ils se rapportent à M. Galerne, le jeune Recteur de Mür.

Un pécheur vint un jour se jeter à ses pieds avec les marques

1. « Exspostulant nonnulli quod, cum multi Aremorici in societatem admittantur, nemo fere sit inter illos, qui postea in Inferiori Aremorica degere velit, cum tamen ibi sit messis multa, quam soli illi possunt colligere, utpote soli regionis illius linguæ periti. Faciat R. V. ut populares suos non negligant, qui vel ipsis barbaris in re tanti momenti quanti est salus animarum æterna, deesse non debent. » (Epist. A. R. P. Generalis Goswin Nickel ad Franciscum Annat Provincialem, ead. die 17 mart. 1653. Ex archiv. Rom. procur. P. Van Meurs.)

2. *Historia compendiata de vita et missionibus P. Jul. Manerii*, ad ann. 1653, auctore P. Fabri, p. 50.

du plus vif repentir : « Cette nuit, lui dit-il, m'est apparue une dame dont les traits étaient ceux de sainte Madeleine. Elle m'a tenu ce langage : « Allez vous confesser et faites pénitence. J'ai été une grande pécheresse ; mais j'ai pleuré mes péchés, et mes larmes m'ont valu mon pardon. Imitez-moi. » Ces paroles avaient été le principe de sa conversion.

Un autre peu de temps après, mû par un égal repentir, avait avoué au même missionnaire qu'il n'avait jamais osé se confesser de s'être donné au démon corps et âme, donation qu'il avait signée de son sang. Bien des fois déjà le tyran des enfers l'avait menacé de lui rompre le cou s'il se confessait jamais. Mais la sainte Vierge tenant son divin Fils entre ses bras venait de se montrer à lui en compagnie de saint Elouan. L'Enfant Jésus alors l'avait appelé par son nom et lui avait dit : « Souvenez-vous donc que c'est moi qui vous ai créé et racheté de mon sang. Si vous faites pénitence, je vous pardonnerai. Si vous vous confessez, vous obtiendrez miséricorde. Si vous vous amendez, je vous promets mon amour, car j'ai un paradis pour vous y recevoir. Mais si vous ne renoncez pas au vilain maître auquel vous vous êtes donné, n'oubliez pas que j'ai un enfer où vous brûlerez pendant toute l'éternité. » Et il s'était rendu à la grâce.

Ces conversions et bien d'autres avaient provoqué chez M. Galerne un désir d'apostolat plus ardent encore. Tout en prenant un soin admirable de sa paroisse de Mür, il recueillait dans les missions où il accompagnait le P. Maunoir, de tels fruits de salut, que son exemple n'attira pas moins de trois cents ecclésiastiques à l'œuvre fondée par le Vénérable [1].

Plus elle prenait d'extension, plus grande était la ferveur avec laquelle le peuple répondait aux travaux des missionnaires. L'année 1654 en fournit des preuves abondantes soit en Haute soit en Basse Cornouailles. On évangélisa Cuzon, aujourd'hui Kerfeunteun, Ergué-Armel, Plonéis, Tréogat, Crozon, Pont-Croix, Saint-Martin-des-Prés, Merléac, Saint-Michel trève de Glomel, le Quilio, Tréogan. Ces onze missions reprodui-

1. *Vie manuscrite de Catherine Danielou*, par le P. Maunoir, ch. LXVI, p. 526-528.

sirent donc les mêmes miracles de grâce que nous avons constatés dans les autres. Mais plusieurs d'entre elles donnèrent lieu à des merveilles d'un nouveau genre dont l'histoire nous a conservé les particularités.

La mission de Saint-Martin venait de se terminer. Une procession générale, qui se rendit de Saint-Martin à la chapelle de Saint-Michel, lui servit de clôture. On était alors en plein été. Or la veille de cette procession, un habitant du pays nommé Jean Jouhan aperçut dans les airs une croix de couleur bleu de ciel. Elle partait du clocher de Saint-Martin et aboutissait à la chapelle de Saint-Michel, en suivant dans son parcours la même route que suivit en effet le lendemain la procession générale. Mais la pluie étant tombée au moment où la croix contemplée par le bon paysan arrivait au détour de la chapelle, cette croix avait aussitôt disparu. Or, le jour de la procession, une pluie heureusement de peu de durée surprit en effet la foule à l'instant précis où elle faisait le tour de la chapelle Saint-Michel. Le P. Maunoir reçut lui-même la déposition du témoin en présence de son compagnon et d'une nombreuse assemblée [1].

Un spectacle non moins extraordinaire devait ravir d'admiration les habitants de la petite ville de Crozon. Ils avaient honoré longtemps d'un culte particulier les martyrs de la légion Thébéenne, dont ils conservaient même quelques ossements dans un riche reliquaire. Mais avec les années ce culte s'était bien affaibli. Pour le ranimer, le P. Maunoir fit représenter à la procession générale de la mission le martyre de saint Maurice et de ses glorieux soldats. Leurs reliques y furent solennellement portées. Etait-ce un effet de mirage, était-ce un prodige ? La foule tout entière, et elle se composait de sept ou huit mille spectateurs, put voir se reproduire dans les hauteurs du ciel la scène qui se passait sur la terre. La procession s'y déroulait dans le même ordre et la même majesté. Les Crozonais n'eurent pas de peine à se persuader que c'était là un témoignage évident de la bonté de

1. *Journal latin des missions* du P. Maunoir, p. 179, ad ann. 1645, cap. de supplicationibus. — *Vie de Dom Michel*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. xxv, p. 485. — Litteræ annuæ S. J. Prov. Franc., ad ann. 1654. Arch. de Rome.

Dieu à leur égard, et ils accueillirent par des acclamations de joie répétées le spectacle qui s'offrait à leurs yeux [1].

Ce n'est pas d'ailleurs le seul gage de la faveur divine qui leur fut accordé en ce jour. Car à cette même procession qui se rendait à la chapelle Saint-Laurent, un sous-diacre épuisé depuis longtemps par la maladie, dévoré alors par une fièvre ardente, ne voulut jamais céder à personne l'honneur d'y porter la croix et de la porter à jeun. Sa piété en fut bien récompensée; car à partir de ce jour-là il recouvra une santé parfaite [2].

Un dernier trait se rapporte encore à ces missions de 1654 : c'est celui d'une malheureuse femme qui poussée par le désespoir s'était pendue. Son ange gardien lui apparaît en ce moment, coupe la corde fatale qu'elle s'était passée autour du cou, et lui ordonne d'aller trouver les Pères pour réparer son crime par une sincère confession [3].

Tout allait donc au gré des missionnaires. Mais pendant qu'ils étaient occupés à la mission de Merléac, sur les confins des évêchés de Cornouailles et de Saint-Brieuc, le P. Bernard tomba malade et si gravement, qu'il ne pouvait plus marcher. Il se souvint alors de la parole de M. le Nobletz : « Quand votre jambe ne vous portera plus, faites la porter. » Le P. Maunoir sollicite alors du beau-frère de M. Galerne deux chevaux pour leur permettre de rentrer à Quimper. Cet homme était riche mais avare et souffrait, non sans déplaisir, les relations des missionnaires et du Recteur de Mür. Il répondit qu'il aimerait mieux voir ses chevaux mangés par des loups que de les prêter aux Jésuites. Le P. Maunoir dut s'adresser ailleurs. Mais le P. Bernard et lui étaient à peine arrivés à Quimper, qu'ils apprirent du Recteur de Mür que son beau-frère avait été pris au mot. Des loups avaient en effet étranglé et mangé les che-

1. Litteræ annuæ S. J. Prov. Franc., ad ann. 1654. Archives de Rome. — *Historia compendiata de vita et missionibus P. Jul. Manerii*, auct. P. Fabri, ad ann. 1654.

2. *Journal latin des missions* du P. Maunoir, p. 191-192, ad ann. 1645, cap. de supplicationibus. — *Vie de Dom Michel*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. xxv, p. 487.

3. Litteræ annuæ S. J. Prov. Franc., ad ann. 1654. Arch. de Rome.

vaux du malheureux avare, qui ne se convertit que sur son lit de mort [1].

Le repos pris à Quimper n'avait point guéri le P. Bernard. Néanmoins, le vendredi 27 novembre au soir, il avait préparé son petit paquet et se disposait à partir le lendemain pour Pont-Croix, où le P. Maunoir devait missionner pendant l'Avent. Le vendredi, vers neuf heures du soir, il tomba dans une sorte d'anéantissement qui lui tint lieu d'agonie. C'était au reste l'une des faveurs qu'il demandait tous les jours à Dieu pour le moment de sa mort. Le P. Maunoir auquel il rendait un compte exact de sa conscience, les énumère dans l'ordre suivant. La première grâce, dit-il, sollicitée par le P. Bernard était d'expier toutes ses fautes en cette vie, pour que rien ne retardât son bonheur en l'autre. La deuxième, d'aller en mission jusqu'à la mort, afin de mourir dans l'exercice de la charité. La troisième, d'endurer le vendredi les angoisses de l'agonie, pour participer à la passion du Sauveur. La quatrième, d'être si peu de temps malade qu'il ne pût être à charge à personne. La cinquième, de mourir un samedi, car il obtiendrait ainsi plus sûrement le secours de la sainte Vierge. La sixième enfin était d'être enterré un dimanche, jour où Notre-Seigneur est ressuscité [2].

Il fut exaucé sur tous ces points. La nuit du vendredi au samedi s'était écoulée dans cette défaillance dont nous avons parlé plus haut. Mais vers quatre heures et demie du matin, il fut pris subitement d'une forte oppression. Aux râlements du malade, les Pères accoururent auprès de lui. Il demanda aussitôt son confesseur. Mais comme, sa confession terminée, l'oppression devenait plus violente encore, on ne put lui

1. Litteræ ann. S. J. Prov. Franc., ad ann. 1654. Arch. de Rome. — *Vie de Catherine Danielou*, par le P. Maunoir, ch. LXVIII, p. 677-679. — *Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 209.

2. Lettre du P. Salleneufve, Recteur du collège de Quimper, 30 novembre 1654. — *Vie de Catherine Danielou*, par le P. Maunoir, ch. LXVI, p. 515. — *Historia compendiata de vita et missionibus P. Jul. Manerii*, ad ann. 1654, auct. Fabri, p. 50-51. — *Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 210. Le P. Pierre Salleneufve était Béarnais. Né le 16 août 1608, il entra dans la Compagnie le 21 septembre 1627. Il fit sa profession à Rouen le 1er janvier 1645 et mourut à Bourges, le 16 septembre 1664.

donner le saint Viatique. Il reçut l'Extrême-Onction, assis dans son fauteuil, gagna l'indulgence propre à la Compagnie de Jésus et accomplit tous les actes que l'on peut attendre d'un parfait religieux. Il garda jusqu'à la fin la lucidité d'esprit la plus entière. Pendant qu'on lui faisait une dernière onction, il recommanda son âme à la sainte Vierge, à saint Joseph et à saint Corentin, et rendit presque en même temps le dernier soupir. Sa mort fut si douce au reste, qu'on eut peine à saisir le moment précis où il avait cessé de vivre. C'était le 28 novembre 1654, vers cinq heures du matin. Sa maladie avait duré à peu près une demi-heure. Le médecin n'arriva même qu'un quart d'heure après son décès. Le P. Bernard avait soixante-onze ans. Il en avait passé cinquante-un dans la Compagnie, et quatorze dans les missions de la Basse-Bretagne [1].

Le P. Maunoir assure que son cher compagnon d'apostolat lui avait dit, quelques mois avant de mourir, qu'il ne mourrait qu'après avoir achevé ici-bas son purgatoire et que Dieu le lui avait révélé. Au moment même où il mourait, il apparut à la sainte veuve Catherine Danielou et lui dit ces paroles : « Adieu, ma fille, je m'en vais à la gloire. » Ainsi sa mort ne fut qu'un passage à la vie bienheureuse. Comme il jouissait auprès des habitants de Quimper d'une grande renommée de sainteté et qu'il était vénéré de toutes les classes de la société, ses funérailles ressemblèrent à un triomphe. Chacun voulait avoir quelque chose qui lui eût appartenu, et l'on n'épargna ni ses cheveux, ni ses ongles, ni ses vêtements. Le jour même de son enterrement auquel ils avaient assisté, deux adeptes de la Montagne se résolurent à changer de vie. Ils s'étaient donnés au démon corps et âme depuis l'âge de sept ans. L'un d'eux se disposait à entrer à l'église pour y faire sa confession générale, quand un des personnages de la bande infernale le menaça de mort, s'il avait l'audace de se confesser et de violer le secret de la Montagne. Comme celui-ci se débattait sous le glaive de son adversaire, intervint tout à coup le P. Bernard,

1. Lettre du P. Salleneufve, *ut suprà*. — *Vie de Catherine Danielou*, par le P. Maunoir, ch. LXVI, p. 516-517. — *Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 211. — *Vid. ad calcem* pièces justificatives du ch. XX.

revêtu du surplis et de l'étole, rayonnant comme un soleil. Il mit en fuite le démon et adressa le pécheur repentant au P. Maunoir. Le jeudi qui suivit sa mort, il rendait le même service à un autre habitué de la cabale et dans des conditions identiques [1].

Si précieuse que fût devant Dieu la mort du P. Bernard, elle n'en causa pas moins un grand deuil au collège et dans la ville. On ne pouvait assez regretter un homme d'un caractère tel que le sien. Il possédait dans un degré si éminent toutes les vertus, qu'on ne saurait dire quelle était celle où il excellait davantage. « Si ce bon Père, écrivait le P. Salleneufve, était estimé des personnes du dehors, il l'était également des Pères. Les supérieurs l'aimaient pour son esprit d'obéissance et son inviolable fidélité à la règle. Les autres, pour la bonté de son naturel, son humilité profonde et la douceur de sa charité. Il joignait à toutes ces qualités un don d'oraison remarquable, une grande ferveur et un désir insatiable de souffrances. Le P. Maunoir a fait son portrait en deux mots. Il a dit de lui que c'était un fidèle ministre de Jésus-Christ et un digne enfant de saint Ignace [2]. »

Sa mémoire, ajoute le P. Boschet en 1697, est encore en vénération dans la Basse-Bretagne, et surtout à Quimper où depuis quarante ans on l'invoque comme un saint. L'estime que l'on avait pour sa sainteté était si haute, qu'on lui attribuait les guérisons miraculeuses obtenues dans les missions. On disait même, par une distinction qui pouvait paraître juste alors : « Le P. Bernard fait les miracles, le P. Maunoir les conversions. » Mais tous deux, on a pu le remarquer dans le cours de cette histoire, guérissaient les malades, tous deux convertissaient les pécheurs.

1. *Vie de Catherine Danielou*, par le P. Maunoir, ch. LXVI, p. 516-517. — P. Fabri, *Historia compendiata de vita et missionibus P. Jul. Manerii*, ad ann. 1654, p. 51-52. — *Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 211.

2. Lettre du P. Salleneufve, 30 novembre 1654. Archiv. Prov. Franc. — Fabri, *Historia compendiata de vita et missionibus P. Jul. Manerii*, ad ann. 1654, p. 51. — *Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 212. — Cf. Patrignani, menol., 28 novembre, p. 200 ; de Guilhermy et Terrien, ménol. de l'assist. de France, t. II, p. 542 seqq. — Cassani, *Varones illustres*, t. II, p. 464, etc., etc.

La perte de son cher compagnon d'apostolat était pour le P. Maunoir la plus douloureuse des épreuves. C'était de part et d'autre les mêmes vues, la même ardeur pour la gloire de Dieu, le même zèle pour le salut du prochain, le même désir de perfection. Ils ne faisaient vraiment qu'un cœur et qu'une âme, et cette union intime était maintenant brisée. Mais les saintes amitiés ont des ressources qui manquent aux amitiés profanes. Le P. Maunoir regarda avant tout la volonté de Dieu. Il songea au bonheur du P. Bernard et son cœur se trouva consolé [1].

Cette mort mettait cependant le Vénérable dans un grand embarras. Il n'avait plus de *socius* pour ses missions, et la règle en exigeait un. Les besoins du collège de Quimper absorbaient, il est vrai, tout le personnel de la maison; mais dans la province nul Père n'était encore disponible pour les missions bretonnes. Le P. Maunoir en écrivit au Père Général. Dans sa réponse du 1er mars 1655, le P. Goswin Nickel lui disait [2] : « Quelle douleur, si faute d'ouvriers nous voyions périr la plus petite gerbe de ces admirables moissons qui se préparent de tous côtés ! Aussi vais-je recommander avec instance au P. Provincial de vous adjoindre comme compagnon, dès qu'il le pourra, celui-là surtout qui semble appelé depuis longtemps aux missions bretonnes, je veux dire le P. Robert Jacquesson. » Et le même courrier porta au vice-provincial d'alors, le P. Louis Cellot, les désirs du P. Général [3]. Mais le P. Jacquesson faisant sa troisième année de probation, il n'y avait pas à songer à lui pour le moment.

En attendant, le P. Maunoir prit pour l'accompagner tantôt

1. *Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 213.

2. 1655, 1 mart. P. Juliano Maunoir : « Non sine magna animi voluptate ex R. V. litteris intellexi, quam læta et pretiosa animarum seges istic se offerat in æterna Domini horrea vestris manibus inferenda. Dolendum sane, si de operariorum defectu illius vel minima pars periret. Quapropter P. Provinc. impensissime commendabo, ut, cum primum poterit, R. V. adjungat socium, eum præsertim qui ad id operis peculiari vocatione pridem vocatur, P. Robertum Jacquesson. Interim fortunatis R. V. laboribus gratulatus ex animo, SS. me commendo. » (Ex archiv. Rom.)

3. Lettre du T. R. P. G. Goswin Nickel au R. P. Ludov. Cellot, vice-provincial, 1 mart. 1655. Arch. de Rome.

l'un, tantôt l'autre des Pères du collège. Quand il pouvait l'enlever à sa procure, le P. Guillaume Thomas malgré son grand âge avait sans doute ses préférences. Mais quels que fussent les obstacles, le Vénérable continuait à exécuter ses projets.

L'année 1655, d'après le P. Fabri, compta quatorze missions. Le P. Boschet n'en cite que douze, dont voici les noms : Plogastel-Saint-Germain, Pouldreuzic, Plovan, Lababan, Cléden-Cap-Sizun, Plogoff, Laz, Saint-Goazec, Châteauneuf-du-Faou, Leuhan, Coray et Douarnenez, toutes paroisses de l'évêché de Quimper. Plusieurs d'entre elles avaient déjà été évangélisées ; il y renouvela la piété et la ferveur. Il instruisait les autres pour la première fois. Mais partout, avec le concours de ses missionnaires, il n'eut qu'à bénir le Ciel des grâces qu'il répandait sur ses travaux. Dieu fit sentir d'une manière si extraordinaire et si égale, ce semble, les effets de sa justice et de sa miséricorde, que cette année 1655 pourrait s'appeler à bon droit du nom de ces deux attributs [1].

Grand nombre d'insignes pécheurs durent leur conversion à de véritables prodiges de la miséricorde divine. Mais en retour, d'autres, endurcis et obstinés dans le mal, furent châtiés de la manière la plus terrible. Ces grandes leçons ne furent pas perdues et inspirèrent à plusieurs une crainte salutaire. Le P. Maunoir en rapportait beaucoup d'exemples dans la seconde décade de son Journal des missions, mais ils ne sont pas parvenus jusqu'à nous.

Le seul trait que nous puissions rapporter, est celui d'une jeune fille appelée Christine. A la suite d'une apparition de la sainte Vierge, elle s'était adonnée de tout son cœur à la vertu et à la piété chrétienne. Son esprit d'oraison, son humilité, sa patience, sa mortification la rendaient recommandable à tous. Or, elle aurait quinze ou seize ans à l'avance prédit à une pauvre femme de la contrée, qui souffrait d'intolérables maux de tête, qu'un jour le P. Maunoir viendrait la visiter et la guérirait. Le P. Maunoir la visita en effet en 1655 et la guérit en

1. P. Fabri, *Historia compendiata de vita et missionibus P. Jul. Manerii*, ad ann. 1655 p. 53. — *Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet p. 213.

lui faisant une onction sur le front avec de l'huile bénite. Le P. Boschet cite un fait à peu près identique qui se serait passé à Douarnenez. Mais il attribue la prédiction à Dom Michel le Nobletz, sans toutefois citer l'année où le miracle s'accomplit. Faut-il voir ici deux faits distincts ou supposer une méprise chez l'historien ? Ce n'est point à nous à le décider [1].

Le P. Maunoir eut aussi à combattre en plus d'une occasion les danses nocturnes qui livraient la jeunesse à la licence la plus effrénée. Il déploya tout ce qu'il avait d'énergie et de zèle pour les extirper. Ce ne fut pas toujours en vain, et Dieu lui-même donna raison à ces véhémentes et saintes menaces. Une jeune fille les avait méprisées et redoublait d'audace pour entraîner quand même ses compagnes à ces dangereux plaisirs. Elle n'y réussit que trop. Mais un jour, la foudre tombe du ciel au milieu des danseurs et des danseuses, les renverse dans un fossé voisin et ne fait plus de la jeune fille qu'un cadavre. Glacés de terreur, les coupables s'amendèrent enfin. Le P. Maunoir ne parla dans la suite qu'avec plus d'autorité [2].

De nouvelles grâces d'ailleurs récompensaient sans cesse la foi et la ferveur des populations. A la fin de juillet 1655, le Vénérable terminait la mission de Laz. Une grande procession comme toujours devait la clore et se rendre de Laz à Poulgouzec en Saint-Goazec, c'est-à-dire à une lieue de là. Toute la matinée du jour désigné avait été pluvieuse. L'heure du départ était sonnée et la pluie continuait encore. Le Recteur de la paroisse, voyant que tout le monde était prêt, fut d'avis que la procession eût lieu. Mais à peine fut-il arrivé lui-même au porche de l'église et eut-il pris place sous le dais avec le Saint-Sacrement, qu'un vent de galerne souffla tout à coup sur l'atmosphère et balaya dans l'espace d'un *Pater* la moitié du ciel. On voyait tomber la pluie du côté du midi, tandis que le nord-est en fut préservé pendant six heures. Et au moment où le

1. Fabri, *Historia compendiata de vita et missionibus P. Jul. Manerii*, ad ann. 1655, p. 53. — *Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 217.

2. Fabri, *Historia compendiata de vita et missionibus P. Jul. Manerii*, ad ann. 1655, p. 54.

Saint-Sacrement rentrait dans l'église de Laz, la pluie recommença comme auparavant [1].

C'est à cette même procession de Laz que la petite-fille du marquis de la Roche, alors gouverneur de Quimper, fit le personnage de Marie présentée au temple. Elle avait depuis longtemps la fièvre quarte, et ce jour-là l'accès paraissait plus violent qu'à l'ordinaire. L'enfant insista pour remplir son rôle, et pendant la procession la fièvre la quitta pour ne plus la reprendre à l'avenir. Un fait du même genre s'était passé trois semaines auparavant à la mission de Châteauneuf-du-Faou [2].

Le P. Boschet déclare qu'aux missions de Châteauneuf et de Coray, la pluie fut aussi merveilleusement suspendue pendant tout le temps de la procession. Si le P. Maunoir, ajoute-t-il, se plaisait à rapporter ces circonstances extraordinaires, c'est qu'elles contribuaient singulièrement à la conversion des peuples. Faut-il donc tant s'étonner que l'on vît alors dans les missions bretonnes quelque chose de semblable à ce qui se passait parmi les infidèles au temps des apôtres ? En beaucoup de paroisses de la Basse-Bretagne, on savait si peu les mystères de la religion, qu'y enseigner la doctrine chrétienne, c'était en quelque sorte y poser les premiers fondements de la foi [3].

Sur ces entrefaites, le P. Maunoir tomba malade. Tout le monde le regardait déjà comme perdu. Il n'en fut rien. Un vœu fait à sainte Anne fut aussitôt exaucé. Dieu ne voulait pas, le malade l'apprit plus tard par une révélation céleste, priver sitôt la Bretagne des services d'un pareil apôtre [4]. Bien loin de là, c'est le moment qu'il choisit pour accorder au Vénérable et à la Bretagne entière l'une des plus grandes grâces qu'ils aient jamais reçues.

1. *Vie de Dom Michel le Nobletz*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. xxv, p. 485-486. — *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1645, cap. de supplicationibus, p. 190-191. — Litteræ ann. S. J. Prov. Franc., ad ann. 1655. — *Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 213.

2. *Journal latin des missions*, par le P. Maunoir, ad ann. 1645, cap. de supplicationibus, p. 191. — *Vie de dom Michel le Nobletz*, par le P. Maunoir, liv. II, ch. xxv, p. 487, ad ann. 1655.

3. P. Boschet, *La Vie du P. Julien Maunoir*, p. 213-214.

4. Fabri, *Historia compendiata de vita et missionibus P. Jul. Manerii*, ad ann. 1655, p. 54.

C'est en effet en 1655 qu'eut lieu la célèbre conversion de Messire Nicolas de Saludem, seigneur de Kerazan et de Trémaria, ancien conseiller au Parlement de Bretagne où il était entré le 21 juillet 1645. Elle allait donner au P. Maunoir un compagnon d'apostolat inattendu et à la Bretagne un illustre missionnaire.

M. de Trémaria vivait depuis longues années de l'esprit du siècle et n'en suivait que trop fidèlement les maximes. Mme de Kerazan sa mère l'avait tendrement aimé, comme on aime un fils unique ; et maintenant elle ne cessait de répandre ses prières et ses aumônes pour obtenir sa conversion. Elle le recommandait aux prêtres et aux religieux de tout ordre. Quand les Pères de la Compagnie de Jésus commencèrent à évangéliser la Basse-Bretagne, elle fut la première à demander à Mgr du Louët, évêque de Quimper, qu'il envoyât à Cléden-Cap-Sizun et à Plogoff les PP. Bernard et Maunoir. Leurs succès apostoliques en 1643 et 1644 [1] lui avaient inspiré un véritable dévouement pour l'œuvre des missions. Aussi rappela-t-elle plusieurs fois les missionnaires à Cléden-Cap-Sizun et à Plogoff. Elle les obligeait à loger au manoir de Kerazan, dans l'espérance que son fils consentirait à entendre le P. Maunoir et à s'entretenir avec lui. Ainsi sainte Monique avait persuadé à saint Augustin d'entendre et de voir saint Ambroise. Plusieurs fois M. de Trémaria avait entendu le P. Maunoir, plusieurs fois le Vénérable l'avait entretenu, mais toujours sans résultat pour le salut de son âme. Pendant ce temps-là, la pauvre mère multipliait ses œuvres de charité et versait des larmes continuelles. Devenue veuve, elle abandonna à M. de Trémaria, veuf pour la seconde fois, l'administration de ses biens, et se retira chez les Ursulines de Quimper pour y vaquer plus à loisir à la prière. C'est là surtout que considérant l'abîme où se précipitait son fils, elle donna plus que jamais un libre cours à ses pleurs. On pouvait lui dire ce qu'un vénérable évêque avait dit à sainte Monique : « Il est impossible que le fils de tant de larmes périsse [2] ! »

1. Voir le ch. xii de cette Histoire.

2. *Vie manuscrite de M. de Trémaria*, par le P. Maunoir, ch. i, p. 7-10. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 214.

En 1655, M. de Trémaria encore plus loin de Dieu et des pensées éternelles, épris des frivolités et des plaisirs du monde, fut un jour violemment tenté de se donner la mort. Il était même sur le point d'exécuter son dessein, quand une voix partant d'un crucifix placé sur la table retentit à ses oreilles. « Frappe, frappe ! » lui disait-elle, et levant les yeux vers le crucifix qui lui avait parlé, il demeura si confondu, que les armes lui tombèrent des mains. Son cœur se trouva subitemen t changé. « Mon Dieu, s'écria-t-il aussitôt, que voulez-vous que je fasse [1] ? »

On était alors en carême, et le P. Maunoir donnait la mission dans les paroisses de Plogastel-Saint-Germain, de Pouldreuzic et de Plovan. Ayant appris qu'il n'y avait point de prédicateur à Cléden-Cap-Sizun, il eut l'inspiration d'aller prêcher quelques sermons dans cette paroisse et dans celle de Plogoff. Il demanda donc l'hospitalité à M. de Trémaria. Le grand seigneur, ébranlé par la voix de son crucifix, était bien résolu à changer de vie ; mais il ne savait pas encore ce que Dieu voulait de lui. L'arrivée du P. Maunoir qui ignorait jusque-là la conversion de son hôte, le lui fit bientôt comprendre [2].

Le Vénérable était depuis quelques heures à Kerazan, où M. de Trémaria l'avait accueilli avec joie, il est vrai, mais sans rien lui découvrir de ce qui se passait dans son âme. Tout à coup il se prend à réfléchir d'un côté sur l'isolement où le laissait la mort du P. Bernard, de l'autre sur la situation présente de M. de Trémaria. Celui-ci venait de résigner sa charge de conseiller au Parlement et de perdre sa seconde femme, Marguerite de Lescoët [3]. Les réflexions du P. Maunoir se changent bientôt en prière : « Mon Seigneur et mon Dieu, dit-il, vous m'avez enlevé le P. Bernard, M. de Trémaria le remplacerait si

1. *Vie manuscrite de M. de Trémaria,* par le P. Maunoir, ch. I, p. 10. — *Historia compendiata de vita et missionibus P. Jul. Manerii,* auct. P. Fabri, p. 55, ad ann. 1655.

2. *Vie manuscrite de M. de Trémaria,* par le P. Maunoir, ch. I, p. 10-12.

3. *Fondation de la chapelle de N.-D. de Bon-Voyage en Plogoff*, par l'abbé Paul Peyron, chanoine, vice-président de la Société archéologique du Finistère, note de la p. 2, broch. in-8°, 1892.

bien ! Vous l'avez dégagé des liens du mariage ; s'il vous plaisait maintenant de lui inspirer le désir de se faire prêtre et de se livrer avec moi à l'œuvre des missions, quel bonheur ce serait ! Son exemple, son nom, sa fortune contribueraient si grandement à votre gloire et au salut des âmes ! » Pendant que cette prière montait vers le ciel, une grâce extraordinaire en descendait sur M. de Trémaria [1].

Le lendemain matin, notre nouveau converti aperçut de son lit où il était encore couché, le P. Maunoir, qui, le sac sur le dos, le bâton à la main, sortait du manoir de Kerazan et prenait la route de Plogoff où il voulait faire mission. Poussé comme par une force irrésistible : « Si je le suivais ! » s'écrie M. de Trémaria, et soudain il se lève et court après lui. En vain il rencontre aux portes mêmes de son château comme une barrière infranchissable qui l'arrête, il est bientôt auprès du Père et l'accompagne jusqu'à Plogoff, dont il était seigneur. Il assiste aux catéchismes du P. Maunoir, prend un plaisir extrême aux explications qu'il donne, aux réponses des enfants et aux cantiques spirituels. Quant au sermon du Vénérable, il l'avait trouvé si simple et si touchant tout ensemble, qu'il se sentait lui-même ému jusqu'au fond de l'âme.

Après le dîner, il prit le Père à l'écart et lui déclara qu'il éprouvait un grand dégoût des vanités du siècle. « Combien je m'estimerais heureux, ajoutait-il, de marcher à votre suite, de vous accompagner dans les missions et de mener votre genre de vie ! » Et le P. Maunoir de s'écrier : « C'est la réponse à la prière que j'adressais hier au ciel et dont je n'avais pas osé vous parler. — Qu'à Dieu ne plaise ! répliqua aussitôt M. de Trémaria, je suis tout résolu, mon Père, à obéir à cette vocation de la manière que vous jugerez la plus utile à la gloire de Dieu. » Le Vénérable tressaillit de bonheur. « S'il en est ainsi, disait-il à son tour, vous n'avez qu'une chose à faire : quitter Sodome et Gomorrhe, dire adieu à vos parents, à vos amis, et à l'exemple de Loth, vous retirer à Ségor, c'est-à-dire au loin et à l'abri de tout péril. »

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 215. — *Vie manuscrite de M. de Trémaria*, par le P. Maunoir, ch. I, p. 12.

Il lui conseilla donc d'aller à Paris et d'y prendre parmi les Pères de la maison professe de Saint-Louis un P. Jésuite pour directeur. Comme la grâce de l'Esprit-Saint ne souffre aucun délai, M. de Trémaria ne songea plus qu'à accomplir la volonté de Dieu. Les fêtes de Pâques terminées, il recommanda ses deux enfants tout jeunes encore à Marguerite de Kerazan sa sœur, et après avoir reçu la bénédiction de sa mère, se rendit à Paris [1].

A peine arrivé, il vendit son carrosse et ses chevaux, en consacra le prix aux missions de la Basse-Bretagne, et choisit pour son directeur spirituel le P. Jean Bagot de la Compagnie de Jésus [2].

Ce religieux éminent, illustre théologien, polémiste distingué, autrefois confesseur de Louis XIV, dirigeait alors une congrégation composée en grande partie de jeunes étudiants en théologie, et qui donna naissance au séminaire des Missions étrangères. Cette congrégation, après des émigrations successives, occupait un vaste appartement de la rue Saint-Honoré. Ce fut sa dernière étape avant d'arriver à l'établissement de la rue du Bac. Bien que la plupart de ces jeunes gens fussent de sang illustre, leur maison ressemblait moins à une réunion d'écoliers qu'à un collège d'hommes apostoliques. Le lever, le coucher, l'heure du repas, les récréations, le temps de l'étude, les conférences, l'oraison, les lectures spirituelles, la fréquentation des sacrements, l'entrevue avec le

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 215-216. — *Vie manuscrite de M. de Trémaria*, par le P. Maunoir, ch. I, p. 12-14.

2. Le P. Jean Bagot, né à Rennes le 2 juillet 1591, était entré dans la Compagnie en 1609. Arraché violemment du noviciat de Nancy par ordre de son père, il fut ramené à Rennes, puis séquestré et jeté enfin au milieu des fêtes et des séductions du monde. Il demeura inébranlable dans sa vocation et rentra dans la Compagnie en 1610. Après avoir fait sa philosophie et sa théologie à la Flèche, il professa trois ans la grammaire, cinq ans la philosophie, treize ans la théologie. Il avait fait ses grands vœux à la Flèche, le 1er janvier 1628. Censeur des livres et théologien du Père Général à Rome, il revint en France, donna ses soins aux congrégations de la sainte Vierge, et mourut à Paris le 22 août 1664, supérieur de la maison professe. Il a laissé des ouvrages d'une profonde érudition. (Cf. Sommervogel, *Biblioth. de la Compagnie de Jésus*, t. I, édit. de MDCCCXC, col. 774. — Rybeyrète, *Scriptores Prov. Franc.* ms., p. 142-143. — Ménologe de l'assistance de France.)

directeur et généralement tous les exercices y étaient réglés comme dans les communautés les plus exactes. La grande salle où se faisaient les assemblées, n'avait d'autre ornement qu'un large tableau où étaient représentés les Cœurs de Jésus et de Marie. Au-dessous on lisait ces mots : « Cor Jesu et Mariæ cœtus nostri gloria: Le Cœur de Jésus et de Marie est la gloire de notre association [1]. »

En prenant place dans ses rangs, M. de Trémaria se résolut à garder une rigoureuse solitude, pour ne plus s'occuper que de Dieu et du salut de son âme. Un répétiteur venait chaque jour lui donner des leçons de théologie, auxquelles il joignait des leçons de pastorale, et le préparait ainsi de loin à la réception des saints Ordres. La première fois que M. de Trémaria se trouva à la salle commune pour y faire l'oraison mentale, il fut bien étonné. Il se disait à lui-même : « Mais à quoi passe-t-on le temps ici ? Ces Messieurs n'ont ni chapelets ni livres d'heures, quelles prières peuvent-ils bien faire ? » Cependant il s'agenouille comme les autres et contemple une image du crucifix qui était sous ses yeux. Soudain un mouvement intérieur et irrésistible l'attire vers la plaie du côté du Sauveur. Il s'y réfugie, il y dresse sa tente, et apprend là en peu de jours plus que les livres ne lui en avaient jamais appris. Avant de mourir, il dira même au P. Maunoir que depuis lors son âme est toujours demeurée sans effort et sans peine dans cet asile sacré [2].

A quelque temps de là, le P. Bagot vint le visiter et lui demanda quelle règle il suivait dans son oraison. M. de Trémaria répondit qu'il n'en connaissait aucune. Le P. insiste : « Mais n'allez-vous point à l'oraison ? — J'y vais comme les autres, à l'heure assignée. — A quoi vous occupez-vous, alors ? reprend le directeur. — Je regarde le crucifix, je pénètre dans la plaie du côté de mon Jésus, et je converse avec lui. Je mets sous mes yeux la multitude et la grièveté de mes péchés,

1. *Vie de M. Boudon, grand archidiacre d'Evreux.* Paris, Hérissant, MDCCLIII, t. I, p. 89 seqq. — *Vincent de Meur, missionnaire breton*, 1628-1668, par Arthur du Bois de la Villerabel, Saint-Brieuc, Prud'homme, 1885, p. 20 et 28.— *Vie manuscrite de M. de Trémaria*, par le P. Maunoir, ch. II, p. 15.

2. *Vie manuscrite de M. de Trémaria*, par le P. Maunoir, ch. II, p. 15.

la frivolité du monde, la brièveté de ses plaisirs. A la pensée que j'ai offensé un Dieu si grand et si aimable, mon âme se trouve comme abîmée dans une mer d'amertume. Je m'étonne que le Sauveur ait pitié d'un misérable tel que moi. Je l'adore, je le remercie, je m'abandonne à sa volonté sainte ; tous les biens périssables de ce monde seraient impuissants à m'arracher à un repos si consolant, tant est vive la grâce que je ressens dans cette retraite bénie. — Monsieur, lui dit en ce moment le P. Bagot, ne cherchez point d'autre règle pour prier. Vous avez au dedans de vous-même un directeur qui vaut tous les autres, écoutez-le[1]. »

M. de Trémaria l'écouta si bien qu'il ne quittait plus cette fournaise d'amour où se consumait tout ce qu'il y avait encore en lui de terrestre. Son cœur s'y embrasait de flammes toutes divines, en voyant jusqu'à quel point Notre-Seigneur avait aimé les âmes ; car c'est là aussi qu'il s'éprit pour elles d'un amour plus tendre et sentit croître avec une nouvelle ardeur son désir des missions. Il disait que n'eût été la préoccupation de ses enfants, il aurait volontiers renoncé à sa fortune pour prêcher et pratiquer la pauvreté. Ceux qui ont vécu avec lui dans la maison de la rue Saint-Honoré pendant les treize mois qu'il y passa, ont attesté, raconte le P. Maunoir, qu'il se priva tout ce temps de récréation et garda un silence perpétuel. S'il sortait, ce n'était que pour aller à la messe et se rendre une fois la semaine à la Congrégation du collège de Clermont. Il aurait voulu se montrer dans tout Paris couvert d'une robe de dérision. Le P. Bagot ne le lui permit pas. Mais pour châtier son corps, il se revêtit d'un rude cilice qu'il portait nuit et jour. Les rigueurs de l'hiver ne le décidèrent jamais à faire du feu[2].

Tous ces témoignages de haute vertu mettaient la joie au cœur du P. Maunoir, qui entretenait avec M. de Trémaria des relations suivies. En attendant le moment où le gentilhomme viendra le rejoindre en Bretagne, le Vénérable y poursuivait

1. *Vie de M. de Trémaria*, par le P. Maunoir, ch. II, p. 17-18. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 216-217.
2. *Vie de M. de Trémaria*, par le P. Maunoir, ch. II, p. 18-19. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 217.

sa tâche de dévouement apostolique. Il fallait réaliser la célèbre prédiction faite le 22 janvier 1655. Ce jour-là, la sainte Vierge avait apparu au milieu de deux vastes campagnes ; elle siégeait sur un trône d'or et le P. Bernard était à ses pieds, tout rayonnant de gloire ; l'une des landes était occupée dans toute son étendue par des personnages d'une éclatante beauté. « Ce sont là, dit le P. Bernard, les âmes que le P. Maunoir et moi nous avons sauvées dans les missions. » L'autre lande était déserte. « Quant à celle-ci, avait-il ajouté, c'est au P. Maunoir et au recteur de Mür, Guillaume Galerne, de la remplir des nouvelles âmes qu'ils sauveront encore. Dieu le leur demande, qu'ils aient bon courage. [1] »

Quoi qu'il en soit de la prophétie, le courage ne manquera ni à l'un ni à l'autre, ni à aucun des prêtres qui se sont enrôlés sous la bannière des missions.

1. *Vie manuscrite de Catherine Danielou*, par le P. Maunoir, ch. LXVI, p. 524.

CHAPITRE XXI

LES DONS EXTRAORDINAIRES DE LA GRACE EN BRETAGNE ET L'APOSTOLAT DE M. DE TRÉMARIA

1656-1657

En 1656, les missions s'étendent aux évêchés de Cornouailles, de Tréguier, de Léon et de Saint-Brieuc. — La dévotion à Dom Michel le Nobletz. — Des visions et des apparitions en Bretagne. — L'opinion du P. Maunoir sur les récits merveilleux. — L'histoire d'Yves Le Goff, de la paroisse de Cast en Cornouailles. — Le P. Maunoir dans l'évêché de Tréguier. — Son sermon dans le cimetière et curieuse méprise de Mgr Grangier. — M. de Trémaria appelé aux missions de la Basse-Bretagne. — Son retour en Bretagne en juin 1656. — Le pardon de Saint-Tugean et les débuts de M. de Trémaria. — Ses travaux apostoliques au pardon de Saint-Théis en Cléden et à Plogoff. — Les exemples de vertu donnés par M. de Trémaria. — Il convertit des affidés de la Montagne. — Maladie du P. Maunoir et de M. de Trémaria. — Missions de Plomelin, de Bodivit et de Plomodiern. — La procession générale de Plomodiern. — Les missions de 1657 en Tréguier. — Dévouement apostolique de Mgr Balthasar Grangier. — Le célèbre pèlerinage de Notre-Dame de Coz-Yaudet. — Le P. Maunoir y fait distribuer le petit chapelet ou la petite couronne de Marie. — Les adeptes de la Montagne convertis par M. de Trémaria. — La mission de Bourbriac. — Ses difficultés et ses succès. — Témoignage rendu à la vertu de ses habitants par le P. Maunoir. — Mission de Tressignaux. — Le P. Maunoir sollicite du Père Général un compagnon d'apostolat, Jésuite comme lui. — Apparitions et faits merveilleux. — Attaques contre la méthode du P. Maunoir. — Sentiment de Mgr Grangier. — Son départ pour Paris avec M. de Trémaria. — Le P. Maunoir tombé malade à Kerlagatu en Plonévez-Porzay est transporté à Douarnenez. — Comment il se trouve guéri. — Les trois veuves de Douarnenez.

Le champ de l'apostolat s'étend si largement en 1656, qu'il n'embrasse rien moins que quatre évêchés, ceux de Cornouailles, de Tréguier, de Léon et de Saint-Brieuc. A l'encontre de ce qui se passe d'ordinaire, la moisson croît en proportion des moissonneurs, et non les moissonneurs en proportion de la moisson. Mais leur zèle est infatigable. Il s'exerce

tout d'abord dans l'évêché de Léon. Le Conquet, Lochrist, Plougonvelin, Trébabu, où le souvenir de Dom Michel le Nobletz et les miracles continuels opérés par son intercession raniment et enthousiasment la foi des foules, sont évangélisés, ainsi que Plouguin près de Ploudalmezeau [1].

Le P. Maunoir rentre dans l'évêché de Cornouailles. Il reparaît à Douarnenez, à Poullan, ces contrées si chères à Dom Michel. Là encore il ne cesse de rappeler les vertus et les mérites du grand serviteur de Dieu ; il encourage la confiance des peuples envers lui et prépare par avance les merveilles de la chapelle de Saint-Michel, comme nous le verrons plus tard. Rien d'ailleurs ne contribuait davantage aux fruits de la mission. Ils y furent ce qu'ils avaient été chaque fois que depuis 1640 il avait paru dans ces contrées, c'est-à-dire pleins de consolations pour les missionnaires.

A l'île de Sein, c'est toujours la même fidélité, ou plutôt une ferveur croissante que constate le Vénérable. Il ne pouvait s'arracher du milieu de ses chers insulaires, qui lui gardent aujourd'hui encore une si filiale reconnaissance.

Les Evêques de Bretagne, dans l'espérance d'un plus grand bien, firent défense alors à tout prêtre autre que les missionnaires qu'ils avaient autorisés, d'entendre les confessions dans le lieu où se donnait la mission, et pendant toute sa durée. Ils croyaient en effet que ceux-ci connaissant mieux la fin que l'on se propose dans une mission, seraient plus aptes à écarter les obstacles, à indiquer les remèdes. Une direction unique leur semblait préférable, et les prêtres se soumirent dès lors aux exigences pastorales avec une humilité qui les honorait autant qu'elle édifiait les fidèles [2].

Une des difficultés de cette direction provenait des dons extraordinaires de la grâce que Dieu départait à ce peuple naturellement crédule. Il y fallait un grand discernement. Les missionnaires n'avaient pas tous sur ce point la même convic-

1. P. Fabri, *Historia compendiata de vita et missionibus P. Jul. Manerii*, p. 55-56, ad ann. 1656. — *Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 217.

2. P. Fabri, *Historia compendiata de vita et missionibus P. Jul. Manerii*, p. 56, ad ann. 1656.

tion. Ils accusaient quelquefois le P. Maunoir de prêter une oreille trop attentive et trop facile à certains récits merveilleux.

Le Vénérable cependant avait pour maxime qu'on ne devait ni les croire aisément ni refuser d'y ajouter foi, tant qu'on ne les aurait pas sérieusement examinés. C'est alors seulement qu'on devait se prononcer. Pour lui, ajoutait-il, après examen, il avait regardé comme imaginaires beaucoup de visions ou d'apparitions dont on lui avait parlé. Mais en retour, grand nombre d'autres lui avaient paru absolument véritables. Par malheur, c'était toujours au fort d'une mission, lorsque la foule assiégeait son confessionnal et que le temps lui manquait pour les approfondir, qu'on lui communiquait ces choses extraordinaires. Que faisait-il dans ce cas? Il suspendait son jugement et profitait des bonnes dispositions des pénitents pour les aider à changer de vie. Il bénissait Dieu qui se servait de leur imagination pour les amener à un repentir certain. Sans cette condescendance miséricordieuse, que de pécheurs en effet ne se seraient jamais convertis, tant ils paraissaient indignes de pardon [1] !

Souvent aussi le P. Maunoir obligeait ceux dont la conduite spirituelle sortait des voies ordinaires, à le venir trouver dans des lieux et à des moments où il pourrait les examiner plus à loisir. Le P. Boschet en rapporte un exemple que nos lecteurs trouveront sans doute singulier. Mais comme il est très connu en Bretagne et qu'il a été examiné, approuvé même par des hommes de mérite, nous le citerons aussi, non sans faire les réserves commandées en pareille matière.

Le P. Maunoir l'a décrit fort au long dans l'un de ses ouvrages que nous n'avons plus ; en voici l'abrégé [2] :

Yves Le Goff était un laboureur de la paroisse de Cast dans l'évêché de Cornouailles. En 1655, il vint jusqu'à Quimper au collège des Jésuites pour y consulter le P. Maunoir. De fréquentes apparitions de la sainte Vierge le laissaient dans une

1. *La Vie du P. Julien Maunoir,* par le P. Boschet, p. 226-227.

2. P. Fabri, *Historia compendiata de vita et missionibus P. Jul. Manerii*, ad ann. 1656, p. 57. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 227.

grande perplexité, et il désirait avoir à ce sujet l'avis du saint Missionnaire. Après l'avoir écouté, le P. Maunoir lui ordonna de se rendre pendant le carême de 1656 à Plonéour-Lanvern ; là, plus libre de son temps, il examinerait les faits en question et lui en dirait sa pensée. En attendant, il enjoignait à ce brave homme, si la dame qu'il prenait pour la sainte Vierge lui apparaissait encore, de lui présenter à baiser la croix qu'il portait sur lui.

Au temps marqué, Yves Le Goff se trouve à Plonéour-Lanvern, où le P. Maunoir prêchait le carême. Le Vénérable l'entretient quelques instants et l'engage à lui rendre compte de sa vie, comme à lui expliquer en détail les apparitions qui troublaient son âme.

« Qu'à cela ne tienne, mon Père, répondit naïvement le bon laboureur ; puisque vous voulez connaître l'histoire de ma vie, je vous dirai d'abord que j'ai bientôt soixante ans. Depuis mon enfance je professe pour la sainte Vierge une grande dévotion. Tous les jours je récite le chapelet en son honneur et je n'y ai jamais manqué. Je suis marié, j'ai élevé mes enfants dans la crainte de Dieu. Ma femme et moi, nous nous efforçons de conformer notre conduite aux préceptes de l'Evangile.

« Jusqu'à l'âge de trente-cinq ans, rien de particulier n'a distingué ma vie, qui d'ailleurs ne s'inspirait que des pensées de la foi. Mais en 1640, le jour de l'Assomption, comme je revenais de Notre-Dame de Kergoët en Quéménéven après avoir fait mes dévotions, je vis apparaître devant moi une dame jeune encore. Elle tenait à la main une croix rouge. Cette vue me causa une telle surprise que le morceau de pain dont je faisais alors mon dîner, me tomba de la bouche. Le reste de la journée, je ne pus prendre aucune nourriture.

« Les quatre mois qui suivirent, cette vision passait et repassait sans cesse devant mes yeux. Qu'est-ce que cela pouvait signifier ? Je l'ignorais. Je m'adressai donc aux prêtres de ma paroisse. Les uns me disaient que j'étais fou , mais ma raison réclamait contre un tel jugement. Les autres me croyaient possédé par le malin esprit. Mais comment me le persuader ? La croix fait fuir les démons ; quand je la présentais à la dame qui m'apparaissait, celle-ci s'approchait aussitôt pour l'adorer.

Je recourus donc à la sainte Vierge, et tous les jours, à Cast même, dans sa chapelle de Quilidoré, je la priais de m'apprendre ce que signifiait cette vision.

« Enfin, le jour de l'Immaculée Conception, comme je réitérais ma prière dans la même chapelle, la dame qui m'était apparue jusque-là, mais sans jamais me parler, m'adressa cette question : « Voulez-vous bien secourir vos frères ? — Mes frères ? lui répondis-je ; mais je n'ai qu'un frère et une sœur, ils ne manquent de rien l'un et l'autre. En quoi pourrais-je les secourir ? — Vous êtes pécheur, ajouta-t-elle, et tous les pécheurs sont vos frères ; ne seriez-vous pas heureux de leur venir en aide ? »

« En ce moment, je me demandais à moi-même : « Mais qui donc me parle ainsi ? » La dame faisant écho à ma pensée me répondit soudain : « Je suis la Mère de Dieu que vous invoquez fidèlement chaque jour. Mon Fils est irrité contre les pécheurs. Les ingrats ! ils ne se souviennent plus de sa passion. Mais vous, ne consentiriez-vous pas à reprocher à vos frères leur ingratitude ? Ne sauriez-vous les exhorter à la pénitence ? Je vous ai choisi dans ce dessein. — Mon Dieu, m'écriai-je alors, je dévoue à votre service et mon corps et mon âme. Pour votre amour, je suis prêt à tout faire et à tout souffrir. »

« La sainte Vierge me déclara aussitôt qu'il n'y aurait plus de joie pour moi sur la terre. Elle me donna l'ordre, pour obtenir la conversion des pécheurs, de communier tous les dimanches et les jours de fête, ainsi que le lundi et le vendredi de chaque semaine. Je devais en outre jeûner tous les vendredis sans prendre d'autre nourriture que la sainte Eucharistie. Ces communions si fréquentes, ce jeûne du vendredi me causaient quelque peine. Je ne pus m'empêcher de le lui avouer.

« Alors la sainte Vierge me pria d'élever les yeux vers le ciel. J'y vis des choses si ravissantes que je ne saurais les redire. Un mot vous fera tout comprendre : il me semble que j'ai été témoin des joies du paradis. Elle me commanda encore d'abaisser mes regards vers la terre. Je lui obéis et en même temps s'ouvre devant moi un abîme de feu où je vis les tourments de l'enfer. Toutes mes répugnances cessèrent à l'instant. Rien ne devait plus me coûter désormais. »

Le P. Maunoir écoutait avec un vrai plaisir son interlocuteur, tant il y avait de bon sens dans ses paroles. Mais, comme Yves Le Goff ne lui avait encore rien dit de certains jeûnes extraordinaires qui avaient été la raison de son voyage à Quimper, le Vénérable l'interrogea sur ce sujet. Le laboureur continua son récit en ces termes :

« J'accomplissais donc fidèlement ce que la sainte Vierge m'avait prescrit et je croyais qu'elle n'exigerait rien de plus. Mais en 1641, le mercredi de la Sexagésime, elle me demanda d'attirer plus efficacement encore la miséricorde de Dieu sur les pécheurs. Pour cela il me fallait jeûner quinze carêmes sans boire ni manger. Le dimanche seul était excepté ; encore devais-je avoir entendu trois messes ce jour-là avant de prendre aucune nourriture. La sainte Vierge m'assurait au reste qu'avec la grâce de Dieu ce jeûne me deviendrait possible et me serait d'un grand mérite. « Quand la faim ou la soif vous presseront davantage, ajoutait-elle, invoquez le secours de Notre-Seigneur, invoquez-moi ; votre peine ne diminuera pas, mais vos forces augmenteront. »

« J'ai déjà jeûné de la sorte onze carêmes ; présentement j'en suis au douzième. Vous dirai-je de plus que je ne m'en porte que mieux ? Vous le croirez peut-être difficilement ; cependant il n'y a rien de plus vrai. Pendant ces longues années, je n'ai pas perdu une heure de sommeil. Avant de jeûner ainsi, j'éprouvais de vives douleurs de côté ; aujourd'hui je ne les ressens plus. Mes souffrances sont même peu de chose. J'en excepte toutefois le vendredi. Ce jour-là, Notre-Seigneur me fait vraiment participer à sa passion. J'endure une faim et une soif extrêmes. Alors je redouble mes prières, et suivant la promesse qui m'en a été faite, j'y puise de nouvelles forces.

« J'ai fait d'ailleurs, mon Père, ce que vous m'aviez ordonné. L'année dernière, en revenant de Quimper, j'ai trouvé sur mon chemin la dame qui m'apparaissait et que je ne reconnaissais pas encore. Elle était à genoux, les regards tournés vers la terre. Elle me demanda pourquoi je ne lui présentais pas d'après vos ordres la croix que je portais sur moi. Je la lui présentai aussitôt. Elle la baisa et l'adora avec un respect inexprimable.

« Voilà, mon Père, dit Yves Le Goff en finissant, l'histoire de

ma vie. Maintenant je serais aise de savoir ce que vous pensez de ce jeûne et de ces apparitions. »

Le P. Maunoir voulut prendre son temps pour examiner la conduite de cet homme. Il craignait de se tromper et ne voulait point hasarder un jugement sur des voies si extraordinaires. Il remit sa réponse après les fêtes de Pâques et ordonna au bon laboureur de rester à Plonéour-Lanvern pendant tout le carême. Il le fit observer dans l'intervalle par des personnes sûres et l'observa lui-même fort exactement. Il fut avéré que ce fidèle serviteur accomplissait ponctuellement tout ce qui lui avait été ordonné. Outre ses jeûnes et ses communions, il passait au moins quatorze heures chaque jour en prières. On s'accordait aussi à lui trouver beaucoup de douceur et d'humilité.

Ces preuves ne suffisaient pas encore au P. Maunoir. Il voulait s'assurer de l'esprit auquel obéissait cet homme d'une vie si surprenante. Soupçonnant peut-être quelque entêtement dans un jeûne si rigoureux, il fait venir Yves Le Goff chez le Recteur de Plonéour-Lanvern. C'était le samedi saint, au moment du repas. Il présente un fruit au jeûneur et lui ordonne de le manger. Notre homme sans hésiter le portait à sa bouche, quand soudain le Père l'arrête et lui ordonne de le replacer sur la table. Il se soumet au second commandement comme il s'était soumis au premier. Le Père en conclut qu'un serviteur si obéissant n'était point conduit par l'esprit du mal.

Alors il le prend à part et lui conseille de demander à la sainte Vierge, quand elle lui apparaîtra de nouveau, la grâce de rentrer dans la voie commune des chrétiens. « Dites-lui, ajouta-t-il, que vous la préférez aux voies extraordinaires des visions et des apparitions. Si, malgré cette prière, la sainte Vierge daigne encore se faire votre guide, soyez sans inquiétude sur le passé et sur l'avenir. Exécutez toujours ses ordres avec une inviolable fidélité. »

Ayant dit ces paroles, le Vénérable lui présenta un papier sur lequel il avait écrit telle qu'il l'avait entendue de sa bouche, la relation que nous venons de transcrire et lui demanda d'y apposer sa signature. Le brave homme le fit aussitôt, affirmant que tout y était de la plus parfaite exac-

titude. Sur ce, le Père le congédia après l'avoir embrassé.

Au comble du bonheur, Yves Le Goff retourna dans sa paroisse. La sainte Vierge continua d'agir à son égard comme par le passé. Pour lui, après avoir encore jeûné trois carêmes entiers, il mourut à Cast en odeur de sainteté. C'est ainsi, dit le P. Boschet en achevant son récit, que Dieu cache ses mystères aux grands du siècle et les révèle aux humbles. Heureux sont ceux qui par leur innocence, leur droiture et leur docilité, méritent de telles faveurs[1].

Au carême de Plonéour succédèrent, selon toute probabilité, les missions de Peumérit-Cap et de Tréogat. De là aussi sans doute le P. Maunoir se mit en route pour les évêchés de Tréguier et de Saint-Brieuc où il évangélisa tour à tour Tréguier et Plouha. Le P. Boschet donne du moins à entendre que ces travaux apostoliques ont été accomplis avant le retour de M. de Trémaria en Bretagne[2]; mais les détails nous manquent; ce que nous savons seulement, c'est que les missionnaires y déployèrent un zèle qui semblait au-dessus de leurs forces. Ils étaient tous si attachés à leur poste, qu'il fallait en quelque sorte les en arracher pour leur faire prendre de la nourriture. Deux d'entre eux succombèrent à la fatigue. Leur ingénieuse charité, luttant contre la maladie, trouva cependant le moyen de se rendre utile aux hommes, qu'ils confessaient jusque sur leur lit de souffrance.

Pour le P. Maunoir, il redoublait d'ardeur et d'intrépidité. Le peuple ne se lassait pas de l'entendre, et lui se lassait encore moins de prêcher. Il était en chaire dès la pointe du jour, même en été. Le soir, à la nuit tombante, il y était encore, ce qui donna lieu à une aventure assez plaisante.

Un soir donc, le Vénérable prêchait à Tréguier dans un cimetière qui était près de l'évêché. Si grande que fût la cathédrale, elle était trop étroite pour contenir la foule des auditeurs. L'évêque de Tréguier assistait au sermon ; mais comme Mgr Grangier avait eu ce jour-là un grand surcroît de fatigues

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 227-235. — P. Fabri, *Historia compendiata de vita et missionibus P. Jul. Manerii*, ad ann. 1656, p. 57.

2. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 217.

et que le sermon se prolongeait, accablé de sommeil, il se retira dans son palais. La chambre épiscopale s'ouvrait sur le cimetière. De son lit, l'évêque entendait donc la voix du prédicateur et il s'endormit avant la fin de la prédication. Bientôt après le P. Maunoir descendait de chaire, mais y remontait le lendemain matin à l'aurore. Personne n'était levé à l'évêché. A son réveil, l'Evêque entend de nouveau retentir à ses oreilles la voix du prédicateur. Il croit qu'il a prêché toute la nuit et ordonne de le faire descendre au plus tôt. On s'était heureusement aperçu de la méprise. Mgr Grangier averti reconnut le premier son erreur : « Toutefois, disait-il, le zèle du P. Maunoir est assez grand pour que mon jugement ne soit pas téméraire. »

De la mission de Plouha nul renseignement précis n'est parvenu jusqu'à nous. Mais Notre-Dame de Kermaria-Nisquit avait béni visiblement les travaux des missionnaires [1]. Les Evêques de Léon, de Saint-Brieuc, de Tréguier, se trouvaient si satisfaits des services rendus par le P. Maunoir, que c'était à qui des trois le retiendrait dans son diocèse. Mgr Grangier avait pris les devants et l'emporta sur MMgrs de Laval, de Bois-Dauphin et Denis de la Barde [2].

Au milieu de ces incessants travaux, le P. Maunoir ne perdait pas de vue l'admirable vocation de M. de Trémaria, et celui-ci de son côté songeait à se préparer un avenir en harmonie avec les grâces qu'il avait reçues. Dans son humilité, il voulait s'ensevelir dans l'hôpital de Saint-Antoine à Quimper, et de là faire le bien autour de lui. Mais le P. Maunoir, dans une lettre que nous avons encore [3], combattit doucement ce projet. Le P. Salleneufve, Recteur du collège de Quimper, se fit dans un voyage à Paris l'interprète des pensées du grand missionnaire. Le P. Bagot partagea l'avis des deux Pères, de sorte que tous les trois étaient d'accord sur ce point, que Dieu

1. *Récits de Bretagne,* par l'abbé Guillotin de Corson, 1re série , Chapelle de N.-D. de Kermaria-Nisquit en Plouha, p. 145-159. Rennes, Plihon et Hervé, 1889. — V. Ogée, *Nouveau Dictionn. de Bretagne*, ad verb. Ploulec'h, t. II, p. 341-342.

2. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 217-219.

3. Lettre du P. Maunoir à M. de Trémaria, 17 octobre 1655. — *Vie de M. de Trémaria*, par le P. Maunoir, ch. XI, p. 22-23. V. aux pièces justificatives du ch XXI.

appelait M. de Trémaria aux missions de la Basse-Bretagne.

Le nouveau converti n'avait pas tardé à recevoir les saints Ordres. Au commencement de juin 1656, il reprenait la route de la Bretagne. Le P. Pierre Martin, le futur successeur du P. Salleneufve au collège de Quimper, fut son compagnon de voyage et y admira tout le temps son union avec Dieu et son profond silence.

A la nouvelle de son arrivée, le P. Maunoir ne laissa pas se refroidir la ferveur de M. de Trémaria. Il vint le visiter à son château de Kerazan, et l'ayant trouvé dans les dispositions qu'il souhaitait de lui, le prépara aux fonctions de l'apostolat. Une occasion des plus favorables se présentait pour y débuter. C'était le jour de saint Jean-Baptiste, veille du pardon de Saint-Tugean dans la paroisse de Primelin. On sait ce que sont les pardons en Bretagne. Ils avaient, hélas ! bien dégénéré de leur institution première et étaient devenus un rendez-vous pour le plaisir et les affaires, plutôt qu'un lieu de dévotion.

Dès le samedi soir 24 juin, sur les neuf heures du soir, la foule immense des pèlerins avait envahi l'église et le cimetière de la paroisse. Quand le P. Maunoir et M. de Trémaria se présentèrent, tout ce peuple se disposait à la danse. Le Vénérable va droit au sonneur qui déjà accordait son instrument, lui arrache ses hautbois et convoque les pèlerins à l'église. Là il fait le catéchisme qu'il entremêle de cantiques spirituels, y ajoute une prédication à la fin de laquelle il déclare que M. de Trémaria leur voisin devenu prêtre aiderait pendant la nuit à confesser ceux qui désiraient communier le lendemain.

Le P. Maunoir semblait avoir été inspiré d'en haut ; car M. de Trémaria n'avait pas parlé la langue bretonne depuis l'âge de huit ans. Il hésitait bien à répondre à l'appel qui lui était adressé ; mais sacrifiant sa volonté à celle de Dieu, il se mit aussitôt à l'œuvre. Il confessa les pèlerins toute la nuit et le jour suivant au milieu de mille bénédictions. Il regardait même comme un miracle d'avoir pu entendre si facilement les pénitents et d'en avoir été si bien compris [1].

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 219-221. — *Vie de M. de Trémaria,* par le P. Maunoir, ch. III, p. 23-25.

Ce premier coup de filet lui donna du courage. Toute la semaine se passa à catéchiser, à prêcher, à confesser. Lui, les regards fixés sur son modèle, il étudiait la manière du P. Maunoir dans les catéchismes et les prédications, et se promettait bien de marcher sur ses traces dès qu'il posséderait mieux la langue.

Le dimanche suivant, le pardon de Saint-Théis ou de Saint-Déicole en Cléden succédait à celui de Saint-Tugean. Toutes les paroisses du Cap-Sizun avaient coutume de s'y trouver. Dès la veille, l'église était remplie, et toute la nuit comme les jours suivants, les pénitents se remplaçaient sans interruption. M. de Trémaria ne fléchissait pas. Après le tour de Cléden, ce fut celui de Plogoff. Il en fit l'ascension et y travailla depuis le matin jusqu'au soir. Il instruisait et confessait les pauvres villageois avec un dévouement qui les confondait d'admiration.

Quel changement en effet dans ce grand seigneur ! Autrefois il ne pouvait faire cinquante pas à pied et n'allait qu'en carrosse. Aujourd'hui il allait et venait à pied, parcourait tous les hameaux de Plogoff, en gravissait les montagnes, descendait au fond des vallées et cherchait les brebis égarées jusque dans leurs pauvres cabanes. Il catéchisait et confessait près des fumiers de goémon. La nuit le surprenait-elle dans son œuvre apostolique, il s'installait là et couchait sur un peu de paille. Autrefois il lui fallait trois serviettes blanches à chaque repas, du linge sans tache ; aujourd'hui les vivres les plus grossiers des gens de la campagne ne répugnaient pas à sa délicatesse, et il remplaçait ses chemises en toile de Hollande par un rude cilice qu'il ne quittait jamais. Ce gentilhomme autrefois se levait à grand'peine à neuf ou dix heures. Maintenant il était debout et au confessionnal à quatre heures du matin, pour n'en sortir souvent qu'à huit heures du soir. Après deux ou trois heures de sommeil, il se mettait en oraison et y consacrait le reste de la nuit.

Ces admirables exemples de vertu valaient aux yeux des foules les plus éloquents discours. Aussi les plus grands pécheurs venaient-ils se jeter aux pieds de M. de Trémaria et lui confessaient les crimes qu'ils n'avaient jamais osé dire à personne.

Il eut même dès le principe une grâce particulière pour découvrir les iniquités de la Montagne, et l'emploi qu'il sut faire de la méthode du P. Maunoir, lui rendit sous ce rapport les plus éminents services. Un affidé de la secte infernale qui s'était livré au démon corps et âme, avait renié Dieu, la foi, l'Eglise, et cédé sa part de paradis, fut un jour visité du Sauveur qui lui apparut couvert de blessures : « Malheureux ! lui avait-il dit, c'est vous qui m'avez mis en cet état. Allez trouver M. de Trémaria ; obéissez-lui, et je vous viendrai en aide. »

Des amis du gentilhomme converti, frappés plus que d'autres de l'éclat de sa sainteté, ne purent résister à la grâce qui les sollicitait. Ils entrèrent dès le lendemain de sa conversion dans les voies de la pénitence. L'un d'eux, voisin du manoir de Kerazan, M. de Lezvern, aîné de sa maison, dit même adieu au monde et se fit capucin. Les vertus qu'il a pratiquées dans ce saint ordre disent assez haut quelle a été le reste de sa vie sa généreuse fidélité[1].

Après avoir ainsi prêté son concours au P. Maunoir à Plogoff et à Primelin, paroisse où jamais mission n'avait été donnée, M. de Trémaria le suivit encore à Saint-Philibert et à Saint-Honoré en Plonéour-Lanvern. Mais dans le cours de la mission, l'un et l'autre ayant contracté la fièvre au chevet des malades furent ramenés au collège de Quimper. M. de Trémaria y fut bientôt en danger de mort et reçut les derniers sacrements. Dès qu'il eut retrouvé quelques forces, il se rendit à Kerazan et de là se répandait dans les différentes paroisses du Cap, dont il continuait à instruire et à confesser les habitants[2].

De son côté, le P. Maunoir mal rétabli entreprit la mission de Plomelin de concert avec le Recteur de Mür, bien affaibli lui aussi par les fatigues des trois dernières années. Mais M. Abgrall, Recteur de Penhars, et M. Guenguen, prêtre de Plonévez-du-Faou, leur vinrent en aide, et ils ne tardèrent pas à recouvrer malgré l'excès des travaux une nouvelle jeunesse.

Aussi le P. Maunoir voulut-il ajouter encore à celle de Plo-

1. *Vie de M. de Trémaria,* par le P. Maunoir, ch. III, p. 25-28.
2. *Vie de M. de Trémaria,* par le P. Maunoir, ch. III, p. 28-29.

melin la mission de Bodivit, qui ne comptait que trois cents communiants. De là il se dirigea avec le Recteur de Mür vers Plomodiern. Une grande mortalité régnait alors dans la paroisse. On y enterrait chaque jour deux ou trois personnes. Le Vénérable ne savait comment suffire à la tâche ; les collaborateurs lui faisaient défaut. Il écrivit donc, à l'époque de la Toussaint de 1656, à M. de Trémaria et réclama son concours.

Bien que malade encore, M. de Trémaria se mit aussitôt en litière et arriva à Plomodiern ; mais il était si faible, qu'il était tout aussi incapable d'aller à l'église que de dire la messe. Néanmoins il confessait dans sa chambre les hommes et les jeunes gens qu'on lui adressait, et il mit un si grand zèle à les entendre depuis le matin jusqu'au soir, que loin de succomber à la fatigue il y retrouva la santé. Son ministère y fut d'ailleurs des plus fructueux et grand nombre de pécheurs lui durent le salut de leurs âmes. La mission se termina par la procession générale qui se rendit à l'ermitage de Saint-Corentin, au pied de la montagne du Ménez-Hom. M. de Trémaria placé en tête du cortège des anges y portait entre les bras une grande croix rouge. Quand on fut près de la montagne, la pluie tomba tout autour du Ménez-Hom, mais elle respecta si bien tous les rangs de la procession, que pas un seul des assistants n'en reçut la moindre atteinte [1].

Avant de se livrer entièrement aux missions, M. de Trémaria devait pourvoir à l'éducation de ses enfants. Il plaça son jeune fils chez les Jésuites de Paris, dans leur célèbre collège de Clermont, et sa jeune fille dans un couvent de religieuses à Auray. Quant à sa sœur, Mlle de Kerazan, il la mit pendant neuf mois à Douarnenez sous la direction d'une sainte veuve nommée Marguerite Poullaouec, et l'associera plus tard à toutes ses bonnes œuvres, comme Dom Michel le Nobletz avait associé aux siennes sa sœur Marguerite. Pour lui, revenant à une idée qui, nous l'avons vu, le poursuivait depuis quelque temps, il alla s'enfermer à Morlaix dans l'hôpital des pauvres. Il y confessait et y prêchait, pendant que de ses prières et

1. *Vie manuscrite de M. de Trémaria,* par le P. Maunoir, ch. III, p. 29-30.

de ses aumônes il soutenait les missions du P. Maunoir [1].

Aussi le T. R. P. Général Goswin Nickel, écrivant au P. Louis Cellot devenu Provincial de France, lui disait-il à la date du 18 octobre 1656 : « Félicitez de ma part vos dévoués missionnaires, vos ouvriers incomparables de la Basse-Bretagne. Je veux aussi dans mes éloges donner une place spéciale à ce noble gentilhomme qui de conseiller du Parlement est devenu prêtre, et met si libéralement au service des missions et sa personne et ses biens [2]. »

Pendant ce temps-là, c'est-à-dire au commencement de 1657, le P. Maunoir renouvelait ses courses apostoliques dans l'évêché de Cornouailles, où il avait à cœur d'affermir ses premières conquêtes. Il réveille à Douarnenez la ferveur de ses fidèles. De là il répond à l'appel de l'Evêque de Tréguier et donne d'abord les missions de Louannec et de Kermaria-Sulard sa trève. Celles de Trélévern et de Bocqueho font suite au carême de Tréguier. Mais si faute de documents nous n'avons ici que des indications générales à fournir, le P. Boschet déclare du moins que les missionnaires n'avaient jamais tant travaillé, et que partout le succès répondit à la grandeur de leurs travaux.

Vainement Mgr l'Evêque de Tréguier avait prévenu le P. Maunoir de ménager ses missionnaires et de se modérer lui-même tout le premier. Mgr Grangier se jetait dans la mêlée avec une ardeur que les autres avaient peine à égaler. Toujours à leur tête, et n'écoutant que son zèle, il entrait au confessionnal à quatre heures du matin, et hormis le temps des repas, il y passait le reste du jour jusqu'à neuf heures du soir. Le P. Maunoir ne put s'empêcher de lui dire qu'il faisait précisément ce qu'il avait défendu, et que son exemple donnait raison aux excès de travail dont il l'avait repris. Mais

1. *Vie de M. de Trémaria,* par le P. Maunoir, ch. IV, p. 30-32.

2. Lettre du P. Général Goswin Nickel au P. Lud. Cellot, Provinc., 18 octobre 1656 : « Gratulamur collegio Corisopitensi non tantum Rectorem omnibus acceptissimum, sed diligentissimos etiam missionarios, operariosque insignes, in primisque zelum singularem nobilis sæcularis, ex consiliario Parlamenti sacerdotis, qui se suaque bona tam liberaliter in missionem impendit. » (Ex archiv. Rom. procur. P. Van Meurs.)

le prélat, en digne successeur des apôtres, lui fit cette réponse : « Je reconnais maintenant qu'il y a des circonstances où se modérer devient impossible. On laisse alors à Dieu le soin du pasteur et de ses ministres, pour se dévouer soi-même tout entier au salut du troupeau [1]. »

Les détails deviennent plus précis avec le mois de mai 1657. C'était l'époque où avait lieu, dans l'évêché de Tréguier et la paroisse de Ploulec'h, le célèbre pèlerinage de Notre-Dame du Coz-Yaudet ou de Cosguéaudet, comme on disait au temps du P. Maunoir. Les guérisons miraculeuses y étaient toujours fréquentes et la foule des pèlerins, considérable. On y accourait des évêchés de Tréguier, de Léon, de Cornouailles, de Saint-Brieuc, de Rennes et de Dol. Cette année-là le concours dépassa tellement le chiffre ordinaire, qu'en un mois on y confessa plus de quinze mille personnes. Mgr de Tréguier ne put que faire l'ouverture de la mission ; mais il y avait appelé M. de Trémaria, qui sous la conduite du P. Maunoir prit part à tous les exercices. Une chaire en pierre avait été disposée sur les ordres de l'Evêque à la cime du promontoire qui dominait les flots de la mer sauvage ; ainsi la voix du prédicateur pouvait atteindre tout à la fois les extrémités de la côte et des collines voisines. Les enseignements du Vénérable produisirent des fruits admirables de conversion et de dévotion [2].

Une coutume plus que superstitieuse déshonorait depuis de longues années ce rendez-vous de la foi bretonne. Des pèlerins en assez grand nombre feignaient d'y tomber du mal caduc et provoquaient au milieu de la foule un véritable tumulte. Une jeune fille imaginait-elle à son tour de se faire la victime d'un pareil accident, c'était bien autre chose. Il ne fallait rien moins, prétendait-on, pour la ramener à la vie, que de la conduire la

1. *La Vie du P. Julien Maunoir,* par le P. Boschet, p. 221-222. — P. Fabri, *Historia compendiata de vita et missionibus P. Jul. Manerii,* p. 57-58, ad ann. 1657.

2. *Vie de M. de Trémaria,* par le P. Maunoir, ch. v, p. 33. — *La Vie du P. Julien Maunoir,* par le P. Boschet, p. 222. — *Récits de Bretagne,* par l'abbé Guillotin de Corson, 1re série, p. 221-223, N.-D du Coz-Yaudet, ses origines et son pardon. Rennes, Plihon et Hervé, 1889.

nuit en procession autour de l'église, en répétant à ses oreilles des chansons plus ou moins déplacées et en lui faisant respirer le parfum des fleurs de la saison. Ce dernier rôle appartenait naturellement à la jeunesse. De là des scandales que l'intervention de l'évêque et l'appui des missionnaires abolirent, mais non sans peine [1].

C'est pendant cette mission que le P. Maunoir, pour accroître dans les cœurs la dévotion à la sainte Vierge, fit distribuer aux pèlerins le petit chapelet ou la petite couronne de Marie. Il devait se réciter chaque jour et se composait du *Credo*, du *Pater* répété trois fois et de douze *Ave Maria*, répondant aux douze privilèges par lesquels Dieu a glorifié la Mère de son Fils. Il n'y eut pas un pèlerin qui ne voulût avoir le sien, et bientôt cette dévotion devint si commune, qu'elle s'établit dans un grand nombre de paroisses [2].

Là encore M. de Trémaria découvrit beaucoup de pécheurs attachés aux iniquités de la Montagne. Ceux qu'il convertit le conjurèrent de travailler à la conversion de leurs complices. Aussi, de concert avec le P. Maunoir, s'en ouvrit-il à Mgr de Tréguier. L'Évêque informa les confesseurs des réalités trop manifestes d'un mal si dangereux et les exhorta à le combattre avec énergie, en attendant qu'il y pourvût par des mesures plus efficaces [3].

D'autres travaux réclamaient les missionnaires. De Notre-Dame de Coz-Yaudet, ils étaient appelés à Bourbriac, et la mission y commença le jour même de la fête de saint Briac, en juillet 1657. A M. de Trémaria et aux autres prêtres étaient venus se joindre M. Guénézo, prêtre de Pleubian, récemment arrivé de Paris où il avait étudié en Sorbonne, et M. Guillou, curé de Guzinec, homme de grand savoir et d'un zèle vraiment apostolique. Tout avait plié jusqu'ici dans l'évêché de Tréguier sous la parole du P. Maunoir. Mais à Bourbriac, il parut évident dès les premiers jours que l'œuvre de Dieu serait vivement com-

1. *Vie de M. de Trémaria,* par le P. Maunoir, ch. v, p. 34.

2. *La Vie du P. Julien Maunoir,* par le P. Boschet, p. 222-223. — *Historia compendiata de vita et missionibus P. Jul. Manerii,* P. Fabri, ad ann. 1657, p. 58.

3. *La Vie de M. de Trémaria,* par le P. Maunoir, ch. v, p. 34-35.

battue. La secte infernale y comptait de nombreux partisans, et il semblait que les paroissiens se fussent ligués ensemble pour ne prendre aucune part à la mission. Les confessions y étaient rares, et sur la semaine à peine y avait-il au sermon une douzaine d'auditeurs.

On espérait à force de persécutions et de calomnies décourager les missionnaires ; et de fait, le P. Maunoir avait déjà écrit à Mgr de Tréguier qu'il n'y avait rien à gagner avec de semblables dispositions. Mgr Grangier répondit par un exprès qu'il fallait prendre patience. C'est ce que l'on fit et Dieu récompensa bientôt l'obéissance des missionnaires. Quand les habitants eurent appris que M. de Trémaria et le Recteur de Mür se chargeaient des frais de la mission, et qu'on ne leur demandait qu'une chose, le salut de leurs âmes, ils se réveillèrent tous comme d'un profond sommeil. L'arrivée du Prélat, dit le P. Boschet, dissipa la cabale. L'exemple de M. de Trémaria qui avait dit adieu aux grandeurs de ce monde uniquement pour s'occuper de leurs âmes, fit sur eux l'impression la plus vive. Le P. Maunoir, sous la direction duquel il s'était placé, n'en eut que plus d'autorité à leurs yeux. La mission dès lors marcha à merveille.

Les missionnaires étaient accablés de pénitents, qui venaient non seulement de Bourbriac, mais encore des paroisses voisines. Au sermon, ce n'était que pleurs et gémissements. La conversion était universelle et s'étendait à tout le canton. Témoin de tant de ferveur, Mgr Grangier ne pouvait retenir ses larmes et dans sa joie bénissait Dieu d'avoir répandu sa grâce avec tant d'abondance là même où hier encore le péché était triomphant. Pendant le carême de 1658, le P. Maunoir eut occasion de revenir à Bourbriac et d'y confesser jusqu'à une heure de l'après-midi. Il affirmait que les paroissiens qu'il avait entendus étaient restés si fidèles à la grâce de la mission, « qu'il n'en avait trouvé aucun qui eût perdu la grâce de Dieu. » En 1674, dix-sept ans plus tard, il écrivait encore que Bourbriac était avec raison regardé comme l'une des paroisses les plus régulières de l'évêché, tant à cause de la vertu de ses prêtres que de la piété de ses fidèles. Toutes les saintes pratiques qu'il avait établies, s'y observaient encore avec ferveur ; nulle

des coutumes contre lesquelles il s'était élevé, ne subsistait plus [1].

Après le succès de Bourbriac, Mgr de Tréguier avait mille raisons de solliciter la faveur d'une mission pour Tressignaux, où l'on soupçonnait l'existence de nombreux désordres. Le P. Maunoir, M. de Trémaria et les autres missionnaires de Bourbriac arrivèrent dans la paroisse la veille de la Nativité de la sainte Vierge. C'était sur le soir. On demanda à l'hôtelier du bourg qu'il voulût bien donner à souper et à coucher aux voyageurs fatigués. Il répondit qu'on ne logeait personne dans sa maison. Comme la sainte famille à Bethléem, les missionnaires frappèrent à toutes les portes sans qu'aucune consentît à s'ouvrir devant eux. Un réduit abandonné où il n'y avait ni portes ni fenêtres, fut le seul lieu où ils purent se réfugier pour y prendre un peu de nourriture et de repos.

Commencée sous ces auspices, qu'allait devenir l'œuvre de la mission ? Mgr Grangier, informé des difficultés et des croix qui se préparaient, survint tout à coup avec M. Duval, son chanoine théologal. Il apportait avec lui, ce semble, toutes les bénédictions du ciel. A partir de ce moment, elles tombèrent à flots sur la paroisse. Grand nombre de pèlerins venus de Saint-Brieuc et de Tréguier se joignirent aux habitants, et les uns et les autres se confessèrent tous avec les signes les plus évidents d'un véritable repentir [2].

M. de Trémaria dans sa générosité s'était fait jusqu'ici le pourvoyeur des missions et remplaçait en quelque sorte le P. Bernard auprès du P. Maunoir. Ce n'est pas que le Vénérable eût cessé ses instances auprès des supérieurs pour obtenir un Jésuite qui pût l'accompagner partout. Les lettres se croisaient entre Rome, Paris et Quimper. Le P. Guillaume Thomas venait de mourir au collège, le 8 janvier de cette année, et le P. Général par une lettre du 9 avril 1657, se plaignait au P. Provincial « qu'il n'y eût plus qu'un seul Père pour les missions bretonnes [3]. » Les nécessités du collège absorbaient tout le

1. *La Vie de M. de Trémaria*, par le P. Maunoir, ch. v, p. 35-37. — *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 223-224.
2. *Vie de M. de Trémaria*, par le P. Maunoir, ch. v, p. 37-39.
3. « Unicus est Corisopiti operarius qui calleat linguam armoricam. »

monde. Toutefois deux Pères, le P. Corentin Triguier de l'évêché de Quimper, le P. Gabriel Taillard de l'évêché de Léon, furent alors envoyés à Quimper dans le dessein de se préparer aux missions. Mais, soit défaut de courage, soit défaut de prudence ou de caractère, malgré les qualités dont ils étaient doués, ils ne répondaient pas aux vœux du P. Maunoir. Pour se soustraire à la charge, l'un et l'autre prétextaient l'ignorance de la langue maternelle et mettaient en avant d'autres motifs encore. Le P. Général, le 31 décembre 1657, en exprime toute sa tristesse au Vénérable, et le 15 avril suivant, insistera de nouveau auprès du P. Pierre Martin, Recteur de Quimper, pour presser l'exécution de ses ordres. Le P. Triguier ne deviendra que plus tard un bon missionnaire, et le P. Taillard, en 1671, finira par déserter la Compagnie à laquelle il refusait ses services [1].

Le P. Maunoir devra attendre longtemps encore un compagnon définitif. Mais M. de Trémaria était là, et le Vénérable en bénissait Dieu de tout son cœur, comptant pour le reste sur la Providence. La mission de Tressignaux achevée, Mgr de Tréguier les pria tous les deux et quatre autres des missionnaires de Bourbriac de venir se reposer quelques jours dans son palais. Il voulait faire la lumière aussi complète que possible sur des questions brûlantes qui s'agitaient entre les missionnaires, et y mettre un terme par une décision irrévocable [2].

Lettre du T. R. P. Général Goswin Nickel au P. Louis Cellot, Provincial de France, 9 avril 1657. Exarchiv. Rom. procur. P. Van Meurs. — Le P. Louis Cellot, né à Paris en 1588, fut reçu dans la Compagnie en 1605. Il professa les humanités et la rhétorique, à la Flèche et ailleurs, pendant seize ans. Il expliqua pendant sept ans l'Ecriture sainte, fut Recteur de Rouen et de la Flèche, devint Provincial de France le 1er mars 1655 et mourut en charge, le 20 octobre 1658. La longue liste de ses œuvres poétiques, oratoires et de controverse, se trouve dans la *Biblioth. de la Compagnie de Jésus.* Sommervogel, t. II, édit. de MDCCCXCI, col. 948.

1. Lettre du T. R. P. Goswin Nickel au P. Julien Maunoir, 31 décembre 1657 : « Redditæ sunt nobis litteræ 20 nov. a R. V. ad nos datæ, quibus nobis significat duos PP. Armoricos, qui nuper istic a Patre Provinciali missi sunt, ficte prætendere ignorantiam maternæ linguæ, ut suorum concivium confessiones non audiant. Scribimus ad R. P. Provincialem super hac re sensum nostrum. Interim habeat nos in SS. SS. commendatos. » — Auprès du P. Pierre Martin, le 15 avril 1658, A. R. P. Generalis « urget executionem ». (Ex archiv. Rom. procur. P. Van Meurs.)

2. *La Vie de M. de Trémaria*, par le P. Maunoir, ch. VI, p. 39.

Tous ces missionnaires avaient passé cinq semaines à Bourbriac ; mais, la dernière semaine, il n'était aucun d'eux qui n'eût vu à ses pieds pendant la mission des pénitents amenés à la conversion par des circonstances tout à fait extraordinaires. Des âmes du purgatoire ou les anges gardiens avaient déterminé les uns, la sainte Vierge ou les saints patrons avaient sollicité les autres de renoncer aux assemblées du démon et de rentrer enfin en grâce avec Dieu. La mission de Tressignaux avait offert des prodiges semblables. Mais les avis étaient bien partagés. Plusieurs missionnaires se refusaient à croire à ces apparitions ; d'autres disaient n'en pouvoir douter. Les plus sensés, dit le P. Boschet, s'en tenaient à une maxime qu'ils s'étaient faite : sans remonter aux causes extérieures des conversions, ils se contentaient de les constater, tout en voyant dans ces retours admirables une preuve de la miséricorde divine à l'égard des pauvres pécheurs. La méthode du P. Maunoir, qui avait pour but de découvrir les étranges iniquités de la Montagne presque toujours célées au tribunal de la pénitence, était attaquée par ceux-ci, soutenue par ceux-là. Le doute devait être résolu.

Mgr Grangier, prélat d'un jugement droit et éclairé s'il en fut, avoua dans les conférences qui se tinrent au palais épiscopal, qu'il avait tout d'abord attribué ces faits extraordinaires à la crédulité de son peuple. Il était si simple en effet, qu'il pouvait prendre pour une véritable apparition ce qui n'était qu'un songe. Mais l'Évêque de Tréguier ajoutait qu'il avait rencontré lui-même au tribunal de la pénitence des choses si singulières, d'une nature si différente et si fort au-dessus de ce que l'imagination humaine peut se représenter, qu'il était obligé de reconnaître que le doigt de Dieu était là. « Toutes ces apparitions, disait-il, tendent à ruiner le culte du démon. Le démon pourrait-il en être l'auteur ? Une seule chose reste donc, c'est qu'elles soient l'œuvre du Tout-Puissant. Il n'y a que lui qui sauve par de vrais miracles ceux que le démon veut perdre par des prestiges trompeurs [1]. »

C'est alors, c'est-à-dire dans les premiers jours de novem-

1. *La Vie du P. Julien Maunoir*, par le P. Boschet, p. 225-226.

bre 1657, qu'après avoir entendu les deux partis, Mgr Grangier décida le voyage de Paris, où il se fit accompagner de M. de Trémaria. Il devait y obtenir, le 2 février 1658, la célèbre solution dont nous avons donné tous les détails au chapitre XVIII de cette histoire.

Pendant qu'il faisait étudier à Paris les questions controversées entre les missionnaires, le P. Maunoir rentrait en Cornouailles. Plein d'ardeur comme au premier jour, il allait porter encore le feu sacré à Pluguffan, à Saint-Bihy trève du Haut-Corlay, à Kerlagatu ou Kerlaz en Plonévez-Porzay et à Notre-Dame du Juch.

Le seul souvenir qui nous soit resté de ces missions, est celui qui se rapporte à Kerlagatu ou à Kerlaz en Plonévez-Porzay. Le P. Maunoir y avait à peine ouvert les exercices, qu'il tomba malade et dut être transporté à Douarnenez. Mais sa maladie ne fut pas de longue durée. Il désirait ardemment guérir et rejoindre au plus tôt ses missionnaires. Aussi avait-il prié Marguerite Poullaouec, la sainte veuve qui le logeait, de demander à Dieu pour lui la santé dont il avait besoin. Celle-ci rapporta le propos à Catherine Danielou et à Thomase Roland, deux autres veuves également dévouées au P. Maunoir. Toutes les trois s'unissent dans une même prière et demandent à Dieu de faire retomber sur elles à parts égales la maladie dont le Vénérable était menacé. Leur prière fut exaucée sur-le-champ. Soudain la fièvre les saisit, et le soir même du premier accès (elles en eurent plusieurs), le P. Maunoir était si parfaitement guéri, que dès le lendemain il retournait à Kerlagatu et se remettait au travail. Ainsi l'assure-t-il lui-même dans le Journal de ses missions, dit le P. Boschet; Marguerite Poullaouec l'a confirmé par serment sur son lit de mort, sans parler des autres témoins qui l'ont déposé selon les formes prescrites [1].

1. *La Vie du P. Julien Maunoir,* par le P. Boschet, p. 235-236 et 511.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS

Sur le Chapitre I

I

NAISSANCE, FAMILLE ET GÉNÉALOGIE DU VÉNÉRABLE P. JULIEN MAUNOIR

1. *Naissance du Vénérable.*

Deux registres des naissances de la paroisse de Saint-Georges-de-Reintembault, l'un et l'autre du XVII[e] siècle, sont conservés à la mairie de cette commune. Le premier, de 1580 à 1616, contient l'acte suivant :

Octobre 1606. — Le 1 jour de ce moys fut bap. Jullien fils Ysac Maulnoir et Gabrielle Delorys sa f[e]. Fut parain dom Jullien Jamet p[tre] et Mathurine Cador.

Bap. M. D. Bertin Rect.

L'autre registre, de 1600 à 1635, porte :

Octobre 1606. — Le premier jour fut bap. Jullian fils Isac Maunoyr et Gabrielle Deloris sa femme. Fut parain dom Jullien Jamet et Mathurine Cador.

Bap. D. M. Bertin p[tre].

2. *Famille du Vénérable.*

a) *Frères et sœurs.*

13 *octobre* 1594. — *Julien* fils d'Isaac Maunoir et de Gabrielle Deloris. Fut son parrain dom Pierre de la Chaussière, témoins M[tre] Julien Rosé, notaire, et Nolette Dupas. Baptisa Bertin, Recteur.

26 *janvier* 1597. — *Jean* fils d'Isac Maunoir et de Gabrielle Deloris.

11 *octobre* 1599. — *Michel* fils d'Isac Maunoir et de Gabrielle Deloris. Fut parrain messire Michel Bertin Rect. mar. Michelle Deloris. Bertin Recteur.

6 *avril* 1603. — *Guillmette* fille d'Isac Maunoir et de Gabrielle Deloris. Fut son parrain messire Guillaume Michon, marraine Jeanne Despas.

1er *octobre* 1606. — Acte de naissance du Vénérable, *ut supra.*

10 *avril* 1609. — *Gilles* fils Ysaac Maulnoir et Gabrielle Deloris, sa femme. Fut son parrain dom Gille Le Bannier, marraine Marie Fretay. Baptisa Rouxel.

Mars 1612. — Le 17e jour du même moys fut bap. *Jeanne* fille Ysaac Maulnoir et Gabrielle Delorys sa femme. Fut parrain Jean Chauvel et Julienne Chauvel. Bap. dom. Jul. Jamet, ptre.

(Registre des naissances 1580-1616, archives de la mairie de Saint-Georges.)

b) *Cousins germains et cousines germaines.*

Le 12 *octobre* 1584. — *Julien* fils de Julien Maunoir et Gabrielle Deloris.

3 *février* 1586. — *Guillemette* fille de Julien Maunoir et Gabrielle Deloris.

4 *juillet* 1588. — *Michel* fils de Julien Maunoir et Gabrielle Deloris.

10 *janvier* 1593. — *Jeanne* fille de Julien Maunoir et Gabrielle Deloris.

6 *février* 1594. — *Isabeau* fils de Julien Maunoir et Gabrielle Deloris.

27 *juin* 1596. — *Perrine* fille de Julien Maunoir et Gabrielle Deloris.

5 *octobre* 1597. — *Jeanne* fille de Julien Maunoir et Gabrielle Deloris.

21 *octobre* 1600. — *Charlotte* fille de Julien Maunoir et Gabrielle Deloris.

(Registre des naissances 1580-1616, archives de la mairie de Saint-Georges-de-Reintembault.)

3. *Tableau généalogique.*

Nous avons retrouvé en décembre 1893, dans une famille de Saint-Georges, le tableau généalogique suivant que nous reproduisons intégralement :

L'an 1774.

a) *Généalogie de Julien Maunoir de la Guinchère.*

PREMIER DEGRÉ

Isaac Maunoir épousa Gabrielle Deloris, fille de Mathurin Deloris et de Gabrielle Gautier.

De leur mariage sont issus plusieurs enfants, entre autres : Jean Maunoir, qui épousa Marguerite Faligot, dont j'ignore la postérité.

Julien Maunoir qui fut jésuite et naquit l'an 1606. Il mourut en odeur de sainteté, l'an 1683, âgé de 77 ans.

Gilles Maunoir qui épousa Gillette Anger, fille de maître Pierre Anger et de Julienne Larcher. Ils étaient père et mère trisaïeuls dudit Julien Maunoir de la Guinchère.

SECOND DEGRÉ

Ledit Gilles Maunoir et ladite Gillette Anger eurent de leur mariage plusieurs enfants, dont trois seulement vinrent en partage, savoir :

Julien Maunoir qui épousa Chauvel.

De ce mariage est issue Louise Maunoir qui épousa Thomas Le Saint, fils de Michel Le Saint et de Noelle Allain.

De ce mariage est issu Jean Le Saint Mazure qui épousa Julienne Titon, d'où sont issus cinq enfants qui ont postérité.

Jeanne Maunoir, 2e enfant dudit Gilles Maunoir. Je ne connais pas sa postérité.

André Maunoir, 3e enfant dudit Gilles Maunoir, épousa Anne Chauvel, fille de Jean Chauvel et de Marguerite Godefroy sr et dame du Bourg, etc.

TROISIÈME DEGRÉ

Ledit André Maunoir et ladite Anne Chauvel étaient père et mère bisaïeuls dudit Julien Maunoir de la Guinchère.

Ils eurent de leur mariage cinq garçons, savoir : Michel Maunoir, qui épousa Marguerite Chesnel, fille de Pierre Chesnel et de Jeanne Patin. De ce mariage, pas de postérité.

André Maunoir, 2e enfant dudit André et d'Anne Chauvel, épousa Marie Bailleul, fille de François Bailleul et de Julienne Barbedette.

De ce mariage sont issus Gilles Maunoir Barrière qui épousa Renée Hamard, Gillette Maunoir qui épousa Michel Le Saint et Perrine Maunoir qui épousa Georges Renard.

Guillaume Maunoir, 3e enfant dudit André Maunoir et d'Anne Chauvel, épousa Georgine Le Saint, fille de Jean Le Saint et de Georgine Roussel.

De ce mariage est issu Jean Maunoir qui épousa Georgine Besnard, fille de Michel et de Marie Baron. De leur mariage est issue une fille qui épousa Cadieu Saudrais.

Jean Maunoir, 4e enfant dudit André Maunoir et d'Anne Chauvel, épousa Marguerite Planté, fille de Pierre Planté et de Julienne Legendre.

De leur mariage est issue Louise Maunoir. Elle épousa Michel Goudal, fils de Georges Goudal et de Perrine Titon. De ce mariage sont

issues deux filles, dont l'une a épousé Noël Renard et l'autre a épousé Guérandel.

Julienne Maunoir, fille dudit Jean Maunoir et de ladite Planté, épousa Georges Besnard, fils de Guillaume et de Gillette Roussel, etc. Pas de postérité.

Julien Maunoir, 5e enfant dudit André et d'Anne Chauvel.

QUATRIÈME DEGRÉ

Ledit Julien Maunoir épousa Marguerite Le Chôme, fille de Pierre Le Chôme et de Marguerite Janvier.

De leur mariage est issu François Maunoir.

CINQUIÈME DEGRÉ

Ledit François Maunoir, fils dudit Julien et de ladite Marguerite Le Chôme. Il épousa Gillette Patin, fille de Julien Patin Martinais et de Gillette Guénée.

De leur mariage est issu ledit Julien Maunoir de la Guinchère et ses deux sœurs, etc.

Ce que j'avance d'après des adveux généraux et par quelques partages, et aussi le dire des anciens.

Extrait de la généalogie de Julien Maunoir. Fait à Saint-Georges en l'an 1744.

b) *Généalogie de la famille Maunoir-Mayennerie.*

Isaac Maunoir épousa Gabrielle Deloris.

De leur mariage sont issus :

1° Maunoir Julien, né le 13 octobre 1594 (mort en bas âge).
Jean, né le 26 janvier 1597,
Michel, né le 11 octobre 1599,
Guillemette, née le 6 avril 1603,
Julien, né le 1er octobre 1606,
Gilles, né le 10 avril 1609,
Jeanne, née le 17 mars 1712.

2° Maunoir Gilles épousa Gillette Anger, fille de maître Anger et de Julienne Larcher. De leur mariage est issu :

3° Maunoir André qui épousa le 2 octobre 1665 Anne Chauvel, fille de Jean Chauvel et de Marguerite Godefroy. De ce mariage est issu :

4° Maunoir Julien, marié le 15 novembre 1695 à Marguerite Le Chôme (aliàs Lechoine), fille de Pierre Le Chôme et de Marguerite James. De ce mariage est issu :

5° Maunoir François, qui épousa en 1716 Gillette Patin, fille de Julien Patin et de Gillette Guénée. De ce mariage est issu :

6° Maunoir Julien François, né le 24 mars 1731. Il épousa en 2e noce Georgine Goudal, fille de Pierre Goudal et de Gillette Bodin. De ce mariage est issu :

7° Maunoir Julien, né à la Guinchère, de Saint-Georges-de-Reintembault, le 22 décembre 1776. Il épousa Perrine Prime. De ce mariage naquit le 13 juin 1808 :

8° Maunoir Jean-Marie, qui épousa, le 22 novembre 1842, Marie Lemaître, et de ce mariage naquit :

9° Maunoir Alexandre, né le 15 décembre 1848, marié, le 11 mai 1876, à Victorine Estelle Dugué, à Flers. De ce mariage est né :

10° Maunoir Fernand Alexandre, le 23 mai 1890, à Pacé-la-Conception (Orne).

II

EXTRAITS DES CATALOGUES DE LA PROVINCE DE FRANCE S. J.

1. *Collegium Rhedonense, ann. 1621 et 1622.*

(Le jeune Maunoir est en 4e et en 3e.)

P. Carolus a Turri, vice Rector.
P. Carolus Charré, min. conf.
P. Joannes Le Grand, concionator, conf. cons.
P. Joannes Porée, præf. casuum, præf. congr. scholast. cons.
P. Joannes Denise, conc. San-Brioci.
P. Guillelmus Belière, operarius.
P. Guillelmus Verny, operarius.
P. Claudius Annibal Seguiran, præf. congr. externorum.
P. Franciscus Legeron, conf. et concion.
P. Guido Le Meneust, præf. studior.
P. Petrus Bertheu, procurat. conf.
P. Joannes Bagot, profess. physicæ, conf.
P. Joannes de la Court, prof. logicæ.
P. Jacobus de Bar, prof. rhetoricæ.
Magist. Joannes Rigoleuc, prof. 2æ.
M. Jacobus Le Bœuf, — 3æ.
M. Philippus Le Roux, — 4æ.
M. Nicolaus Jaudonet, — 5æ.
M. Claudius Hannet, — 6æ.
Joannes La Motte repet. human. lector ad mensam.
Jacobus du Val, socius concionatorum.
8 FF. coadjutores.

2. *Collegium Rhedonense, anno* 1623.

(Le jeune Maunoir est élève de seconde.)

P. Carolus a Turri, vice Rector.
P. Carolus Charré, min. conf. cons.
P. Nicolaus Janot, miss. conf.
P. Joannes Porée, præf. casuum, cons. catech.
P. Joannes Denise, concion.
P. Jacobus de Bar, concion. in N. T. cons.
P. Guillelmus Verny, miss. præf. eccles. conf.
P. Claudius Annibal Seguiran, præf. congr. civium.
P. Franciscus Legeron, conc. conf. præf. spirit.
P. Guido Falaiseau, præf. studior. concionator.
P. Petrus Bertheu, procurator, conf.
P. Nicolaus Bailly, prof. logicæ, conf. major. congr.
P. Joannes de la Court, prof. physicæ, prof. congr. maj. schol.
P. Dominicus Jeunehomme, prof. 1æ, conf. min. congr.
M. Joannes Rigoleuc, — 2æ.
M. Philippus Lecour, — 3æ.
M. Nicolaus Jaudonet, — 4æ.
M. Claudius Hannet, — 5æ.
M. Alexander de Vieuxpont — 6æ.

Auditores rhetoricæ:

Philippus Chahu. — Claudius Valdory.
8 FF. coadjutores.

3. *Collegium Rhedonense ineunte anno* 1624.

(Le jeune Maunoir est en rhétorique.)

P. Claudius Noirel, Rector.
P. Carolus Charré, min. conf. cons.
P. Joannes Denise, conc. conf.
P. Guido Le Meneust, præf. spirit.
P. Franciscus Legeron, concion. conf. cons.
P. Guillelmus Verny, præf. eccles.
P. Nicolaus Janot, mission.
P. Guido Falaiseau, præf. studior.
P. Joannes Porée, præf. casuum.
P. Nicolaus Bailly, prof. physic.
P. Joan. Bouton, prof. logicæ.
P. Jacobus du Bar, conc.
P. Petrus Bertheu, procurat.
P. Dominicus Le Jeunehomme, prof. rhet.
P. Carolus Dronyn, — 2æ.

M. Claudius Hanet, prof. 3æ.
M. Carolus Breton, — 4æ.
M. Alex. de Vieuxpont, — 5æ.
M. Amabilis Couchart, — 6æ.
P. Salomon Le Maignen, soc. proc.

Auditores rhetoricæ :

Joannes de la Croix. — Nicolaus Lambert. — Antonius Gérard. — Carolus du Marché. — Petrus Gotruche. — Franciscus Vavasseur.
8 FF. coadjutores.

4. *Collegium Rhedonense ineunte anno* 1625.

(Le jeune Maunoir est en philosophie.)

P. Claudius Noirel, R.
P. Carolus Charré, min.
P. Guido Le Meneust, præf. spirit.
P. Franciscus Legeron, concion.
P. Guillelmus Verny, præf. eccles. confess. catech.
P. Nicolaus Janot, conf. mission.
P. Jacobus de Bar, concion. conf.
P. Joannes Porée, præf. casuum.
P. Franciscus Ridault, præf. studior.
P. Joannes Bouton, prof. physic. pat. congr. philos.
P. Nicolaus Bailly, prof. logicæ, pat. congr. humanist.
P. Blasius Chaudesoles, miss. conc.
P. Ignatius Faurel, conc. in N. sacello.
P. Petrus Bertheu, procurat.
P. Joannes Roger, conf.
P. Bertrandus Bernu, mission.
P. Dominicus Le Jeunehomme, prof. rhetor. conf. humanist.
P. Joannes Ramé, — 2æ, conf. scholastic.
M. Carolus Breton, — 3æ.
M. Alexander de Vieuxpont, — 4æ.
M. Amabilis Couchart, — 5æ.
M. Petrus de la Vennes, — 6æ.
P. Salomon Le Maignen, soc. procurat.

Auditores rhetoricæ :

Robertus Planterose. — Joannes Maceron. — Petrus Le Hoc, infirmus.
8 FF. coadjutores.

(Ex Archiv. Rom. procurante P. Van Meurs S. J.)

III

CATALOGUS SCHOLARUM ET SODALITATUM BEATÆ VIRGINIS
ANN. 1626-1627

In collegio Rhedonensi.

Scholæ sunt novem — Auditores 1484.

In theologia morali, 60; in physica, 40 ; in logica, nullus hoc anno, cum instaurata sint studia tantum calendis martii, ob grassantem luem pestiferam.

In prima classe, quæ est rhetorica, numerantur 130 ; in secunda, 164 ; in tertia, 248; in quarta, 262 ; in quinta, 350 ; in sexta, 230.

Sodalitates Beatæ Virginis tres ; unam hoc anno detraxit pestis. In sodalitate Beatæ Virginis Purificatæ, quæ est civium, censentur 160. In sodalitate Beatæ Virginis Assumptæ, quæ est philosophorum, nullus est hoc anno. In sodalitate item Beatæ Virginis Assumptæ et Angelorum numerantur 100. (Cf. *Recherches historiques et critiques sur la C^ie de Jésus en France au temps du P. Coton*, par le P. Prat, Lyon, Briday, MDCCCLXXVIII, t. V, p. 487.)

Sur le Chapitre II

EXTRAITS DES CATALOGUES

I

1. *Domus Probationis Parisiensis ineunte anno* 1625.

P. Joannes Brossaldus, R.
P. Philippus Simon, min. conf. in sacello.
P. Fransciscus Jacomel, præf. spirit. soc. mag. novitior., admon. conf. dom. et sac. cons.
P. Hieronymus Michault, procurat. cons. præf. eccles. conf.
P. Guillelmus Thiersault, cons. conf. concion. catechist.

Sequuntur nomina novitiorum.

Sed cum status domus Probat. Paris. sit *ineunte anno* 1625 confectus, Julianus noster catalogo inscribi nequibat, *die tantum* 16 *septembris* 1625 ingressus.

(Ex. archiv. Rom. Note du P. Van Meurs.)

2. *Domus Probationis Parisiensis exeunte anno* 1626.

P. Guido Le Meneust, Rect. et mag. novit. (fuerat in colleg. Rhedon. præfect. spirit.)
P. Petrus Auzay, min. conf. in eccl. cons.

P. Guillelmus Thiersant, soc. mag. adm. conf. n sac.
P. Hieronymus Michault, procur. cons. præf. eccl. conf.

Novitii scholastici :

P. Jacobus Pyron, Andegav. 8 april. 1625.
P. Petrus Picot, Armoricus, 6 nov. 1626.
Philippus Le Roux, Blesensis, 13 jul. 1625.
Leonardus Lajoumard, Lemovic. 31 jul.
Joannes Florimundus de Refuge, diœc. Bitur. 22 aug.
Jacobus Erveil, Baugensis, diœces. Andegav. 4 sept.
Renatus de Moussy, Turonens. 4 sept.
Joannes Labarre, Chinonens. 4 sept.
Claudius Frémin, Meldens. 11 sept.
Michael Boutault, Parisinus, 17 sept.
Julianus Maunoir, 16 sept.
Hieronymus Seguin, Parisinus, 17 sept.
Christophorus Bidailler, Lavall. 20 sept.
Marc. Anton. Gouttière, Parisinus, 29 sept.
Michael Archambaut, Turonensis, 24 oct.
Henricus Bonneau, Turon. 19 nov.
Petrus Eon, Macloviens. 22 nov.
Vincentius Huby, Hennebont. diœc. Venet. 25 dec.
Renatus de Gamaches, Picardus, 9 mart. 1626.
Paulus Ragueneau, Parisin. 21 aug. 1626.
Claudius Brisejon, Calvomontanus, diœc. Ling. 17 sept.
Claudius d'Ornon, Bituric. 18 sept.
Claudius Fraquier, Parisinus, 20 sept.
Ludovicus du Pont, Nannetens. 4 oct.
Michael du Fresne, Ambian. 6 oct.
Claudius de Cuigniers, Ambian. 6 oct.
Joannes Pinthereau, Calvomont. diœc. Rothomag. 21 oct.
4 FF. vet.
Idem manuductor.
7 FF. novitii.

3. *Domus Probationis Parisiensis exeunte anno* 1627.

Superiores iidem.

Novitii scholastici (præter jam supra enumeratos)

P. Ludovicus Armand, Gratianop. 31 mart. 1627.
P. Henricus Millet, Baiocens. 15 aug. 1627.
Hammon Kernatoux, Armoric. diœc. Leon. 18 mart.
Ludovicus Maimbourg, Nanceiens. 20 maii 1626.
Jean Forest, diœces. Ambianens. 9 febr. 1627.
Gaspar Fouache, Ambianens. 15 maii 1627.

Hubertus Langlois, Parisinus, 18 sept.
Laurentius Lebrun, Nannetens. 20 sept.
Petrus Salleneufve, Bearnensis, 21 sept.

C'est au mois de septembre 1627 que le Fr. Maunoir entre en 1re année de philosophie à la Flèche.

(Ex. archiv. Rom. procur. P. Van Meurs.)

II

1. *Status collegii Flexiensis*[1] *exeunte anno* 1627.

P. Claudius Typhaine, Rector (rediit in Provinc. Campaniæ, decembr. 1630).
P. Dominicus Rollin, min.
P. Joannes Castellarius, adm. conf. in maj. congr.
P. Christophorus Brossardus, infirmus.
P. Joannes Baptista Joubert, præf. spirit.
P. Ludovicus Milquin, præf. schol. sup.
P. Ludovicus Cellot, prof. S. Script. (le futur provincial de France).
P. Joannes Bagot, prof. theolog. Pater congr. convict.
P. Petrus Meslan, prof. theol. Pater congr. minoris.
P. Joannes Franciscus, prof. metaphysic.
P. Antonius Feuguières, prof. physices.
P. Jacobus Bouton, prof. logicæ.
P. Claudius Reverdy, prof. mathem.
P. Petrus de Sesmaisons, infirm. præf. sanitatis.
P. Joannes Baptista Ragon, concion. in N. T.
P. Joannes Chevalier, præf. sch. infer.
P. Franciscus Robin, prof. rhetor.
P. Carolus de Breuil, prof. rhetor.
P. Ægidius Beziers, procurator.
P. Carolus d'Ambleville, præf. musicæ.
P. Achilles d'Atichy, concion. apud monial. conf. convict.
P. Joannes Tardiveau, soc. procurat.
P. Eusebius Roger, prof. 2æ.
M. Michael Fortier, prof. 3æ.
M. Philippus Briet, prof. 4æ.
M. Stephanus Boissier, prof. 5æ.
M. Alanus de Launay, prof. 6æ (le futur recteur de Quimper).

In convictu :

Primar. P. Nicolaus Adamus (le futur missionnaire du Canada).
Min. P. Antonius de la Croix.
Procurat. P. Julianus Perrières.

1. La Flèche.

Auditores theologiæ :

ANNO 4°

Joannes Mouret et Joachimus Gervaise.

ANNO 3°

Erant septem.

ANNO 2°

Erant decem.

ANNO 1°

Septem erant.

Auditores philosophiæ :

ANNO 3°

Jacobus de la Place (le futur missionnaire du Canada).
Nicolaus Goudonyn.
Joannes Franciscus Marin.
Simon le Bossu.
Leonardus Lajoumard.
Adrianus Le Prévost.
Petrus Collin.

ANNO 2°

Joannes de Laval.
Mercurius Verdier.
Ignat. Nathanael Adam.
Joannes Pinette (le futur provincial).
Isaac Jogues (le futur martyr du Canada).
Christophorus Guillon.
Antonius Guillaud.
Robertus Roussel.
Renatus Menard (le futur missionnaire du Canada).
Petrus Maria.

ANNO 1°

Philippus Le Roux.
Jacobus Favier.
Nicolaus Bardon.
Petrus Hernoil.
Julianus Maunoir.
Renatus Bossard, æger.
Et 15 FF. coadjutor.

(Ex archiv. Rom. procur. P. Van Meurs.)

2. *Status ejusd. collegii Flexiensis anno* 1628.

E PP. abierunt :
P. Milquin (P. Stephanus Natalis venit ejus loco, præf. stud. super.).
P. Meslan (ejus loco P. Franciscus de Saint-Remy-Dupin prof. theol.).
P. Petrus de Sesmaisons (fit præf. casuum, sanitate restituta).
Advenit P. Honoratus Nicquet, concion. Turonensis.
P. Joannes Franciscus fit concion.
P. Nicolaus Lombardus (fit concion. in N. T. et D. Thomæ in advent. et quadrages.).
P. A. Feuguières, prof. metaph.
P. Bouton, prof. physices.
P. Mathurinus Moreau, prof. logicæ.
Abiit P. Joannes Bapt. Ragon, et P. de Breuil, prof. rhet. cujus loco venit prof. rhet. alter.
P. Hieronymus, man. conductor.
Abiit P. Tardiveau et P. d'Ambleville, prof. musices, fit socius Procurat. simul.
P. Petrus Marie, socius concion. Turonensis.
P. Eusebius Roger, prof. 2æ.
M. Philippus Briet, — 3æ.
M. Stephanus Boissier, — 4æ.
M. Alanus de Launay, — 5æ.
M. Adrianus Le Prévost, — 6æ.

In convictu :

Primarius et proc. iidem.
Minister, P. Thomas Gelec.

Auditores theologiæ :
4i anni, 12 ; 3i anni, 4 ; 5i anni 7 ; 1i anni, 14.

Auditores philosophiæ :

ANNO 3°

Joannes de Laval.
Ignatius Adam.
Renatus Menard (le futur missionnaire du Canada).
Isaac Jogues (futur missionnaire et martyr au Canada).
Antonius Guillaud.
Mercurius Verdier.
Petrus Maria.
Joannes Pinette.
Christophorus Guillon.

ANNO 2°

Philippus Le Roux.
Jacobus Favier.
Petrus Ernoil.
Julianus Maunoir.
Nicolaus Bardon.

ANNO 1°

Marcus Anton. Gouthières.
Vincentius Huby.
Ludovicus Dupont.
Joannes Pinthereau.
Renatus Boissard, æger animo.
Et 15 FF. coadjutor.

(Ex archiv. Rom. procur. P. Van Meurs.)

3. *Status ejusd. collegii Flexiensis exeunte anno* 1629.

Mutatur Minister. Abeunte Dom. Rollin, venit P. Claudius Pasquier, deficit P. Brossardus, æger.
Venit P. Ignatius Torrens, conf., concion. ap. moniales.
P. Joannes Jacobus Bouton, prof. metaph.
P. Mathurinus Moreau, prof. physic.
P. Le Sade, prof. logicæ.
P. Petrus Meslan, minist. juniorum.
P. Everardus Masse, conf. in T. N.
P. Georgius Fournier, prof. mathem. (abiit P. Claudius Reverdy).
P. Christophorus Syradon, procur. (abiit P. Beziers).
P. Achilles d'Atichy, conf. in templo, catech. in convictu.
P. Claudius Bernier, prof. 3æ
P. Joannes Pommeranil, — 6æ
M. Philippus Briet, — 2æ.
M. Alanus de Launay, — 4æ.
M. Adrianus Le Prévost, — 5æ.
In convictu mutatur procur. P. Claudius Quentin (le futur missionnaire du Canada).

Auditores theologiæ :

Anno 4°, 7 ; anno 3°, 5 ; anno 2°, 3 ; anni 1°, 6 ; casuistæ, 2.

Auditores philosophiæ :

ANNO 3°

Philippus Le Roux.
Jacobus Favier.

Nicolaus Bardon.
Julianus Maunoir.
Jacobus Ernoil.

ANNO 2°

Marc. Anton. Gouthières.
Vincentius Huby.
Ludovicus Dupont.
Joannes Pinthereau.
Joannes Forest.
Carolus Turgis.

ANNO 1°

Petrus Salleneufve (le futur Recteur du collège de Quimper).
Joannes Beaurein.
Carolus Trévigner.
Godefridus Gaillard.
Renatus Bossard, æger animo.
15 FF. coadjutores.

(Ex. archiv. Rom. procur. P. Van Meurs S. J.)

Sur le Chapitre III.

I

Aux archives départementales du Finistère, série D, 1 à 47, se trouvent grand nombre de pièces relatives à la fondation du collège de Quimper. Fierville les a reproduites en partie dans son *Histoire du collège de Quimper*, p. 130 sqq. Paris, Hachette, 1864. Celle que nous publions nous vient des archives de Rome.

INITIA COLLEGII CORISOPITENSIS

Carolus du Liscoët, Cornubiensis episcopus, cum Parisiis, quò negotiorum causa concesserat, gravibus conscientiæ stimulis pungeretur, Patrem Alphonsum Canillum (aliàs Canillo) e Soc. Jesu, quo in theologiæ studiis præceptore in collegio nostro Claremontano usus aliquando fuerat, convenit, ut ejus ope levamen aliquod in tantis difficultatibus, consilium, lucemque aspiceret. Quibus mature discussis, visum est Patri Alfonso negotia non esse adeo exigui momenti, quin Pontificis summi alloquium mererentur. Quo circa ei auctor fuit, ut Pontificem adiret, effecturum autem se ut negotia omnia quæ cum eo tractanda susceperat, felicem exitum consequerentur.

Carolus ergo Romam proficiscitur, ubi rebus cum Pontifice (is erat Gregorius XIII) ex animi sententia peractis, in diœcesim ab eo dimissus est cum mandato ut Soc. Jesu collegium in sua diœcesi erigat.

Domum reversus, dum optimi Præsulis munus obire nullum prætermittit, uno theologo Parisiensi quem ei Alfonsus dederat, in reditu comitatus, dumque Pontificium mandatum exsequi parat, ecce tibi non Britanniam solum, sed Galliam universam bellorum civilium tumultus multis annis vehementer afflictam dilacerant, omneque de collegio erigendo consilium disturbant. Quibus utcumque compositis, Galliæque pace reddita, bonus Præsul ita fortunis pœne omnibus eversus relictus est, totaque Cornubia, maxime vero Corisopitum ipsum e longa iterataque obsidione, defraudatione, aliisque belli calamitatibus defatigatum ad extremam perniciem redactum remansit.

Anno vero 1609, cum unus e Nostris, optimo antistiti inprimis charus et affinitate conjunctus, ad patrium solum in principatu et diœcesi Leonensi positum negotiorum causa missus, Corisopito iter haberet et Episcopum inviseret, ab eo impetravit, ut Nostris, qui Trecorensem diœcesim lustraturi erant, per Cornubiensem etiam ministeria sacra exercere valerent. Episcopus id libenter concessit atque insuper postulavit, ut anno vertente unum e Nostris obtineret, qui Corisopiti adventus et quadragesimæ diebus concionaretur.

Itaque R. P. Ignatius Armandus, Præposit. Prov. Franciæ, unum Patrem Corisopitum amandavit, qui per adventum 1610 et per quadragesimam 1611 in ecclesia cathedrali S. Corentino sacra concionatus fuit tam felici successu et communi omnium approbatione, ut feriis Paschalibus, in publico totius urbis consessu, communi suffragio (ecclesiasticorum, nobilium et cæterorum civium) decretum fuerit de collegio in ea urbe erigendo et omnibus votis a R. P. N. deposcendo.

Atque in eam rem statuerunt xenodochium, cui a Sancto Antonio nomen, vicinasque ædes et hortos collegio struendo attribuere, atque ut exordium aliquod dotationis collegii, annuisque redditibus ei adscribendis daretur, Rmus Præsul publico instrumento consensit in resignationem parochialis ecclesiæ de Foesnant in favorem collegii a Domino Frachot oblatam, simul etiam Pontificem obtestans, ut sibi potestatem faceret alias parœcias collegio uniendi, quantum ad necessariam ei annonam convenire censeret, reservata de more usque recepto fructuum parte tertia Vicario perpetuo, qui unus curam animarum gereret. Quod instrumentum penes nos ad tam chari nobis Præsulis memoriam asservatur.

Verum importuna Præsulis mors omnes ejus conatus irritos reddidit.

Aliquot postmodum annis, R. P. Stephanus Charletus Provincialis, ut civium petitioni satisfaceret, e nostris concionatoribus unum misit, qui adventus et quadragesimæ tempore anni consequentis conciones haberet et ita denuo antiquum de collegio fundando consilium renovatum fuit et in eam rem regium Breve cura domini Erréac impetratum.

P. Charletus tunc Corisopitum se contulit spe quam successu majore. Nondum enim negotium maturuerat.

Tandem anno 1620, occasione visitationis Rhedonensis collegii, quam P. Ignatius Armandus visitator obibat, extrema operi manus data fuit. Communi consilio, in conventu publico duodecim cives rei perficiendæ præficiuntur, quibus præesset Joannes Briantus, rev. monaster. de Landévennec Abbas, idemque archidiaconus Cornubiensis. Ex horum igitur voluntate, dominus Erréac Rhedones delegatur, qui P. visitatorem arcesseret et Corisopitum deduceret.

Quo cum pervenisset, duobus sacerdotibus, totidemque coadjutoribus comitibus, summa gratulatione exceptus fuit, egitque cum civibus ita feliciter, ut 30 augusti dicti anni, in publico conventu, præsente rev. domino Guillelmo Le Prestre, Episcopo Cornubiensi, Abbate supra dicto, Regis seneschalco cum senatoribus curiæ præsidialis Corisopitensis, stabilita fuerit collegii erectio, et a singulis propria manû subscripta.

Postridie, contractus initus de Residentia Societatis instituenda, in qua decem e Nostris alerentur, in singula capita ducentis francis annuis assignatis. Atque interim, dum in pulcherrimo et amœnissimo urbis loco collegium ædificaretur, R. dominus Briantus supra dictus suas ædes urbi et nobis ultro commodavit.

Ad quas nostris usibus et tribus grammaticæ scholis habendis accommodandas R. P. visitator unum Patrem cum coadjutore reliquit. Mense octobri insequenti, die S^ti Lucæ sacra, ad solemnem studiorum inaugurationem primæ scholæ professor perelegantem orationem dixit in choro ecclesiæ cathedralis, non mediocri totius urbis confluxu et satisfactione.

Anno 1624 erant sacerdotes 7, non sacerdotes 4, coadjutores 4. Ex Residentia fit collegium. Erant 800 alumni. Incepit Parthenia societas, schola casuum et rhetoricæ cursus. In ecclesia principe Noster tempore quadragesimæ et adventus frequenti concione auditus fuit cum magna morum emendatione, et in nostro templo exiguo Episcopus die Circumcisionis D. N. J. C. sacris operatus est.

(Ex archiv. Rom. procurante P. Van Meurs S. J.)

II

Incepit collegium anno 1621, Rectore Jacobo Guernisac, Ministro Petro Bernardo et sex aliis Patribus, tribus magistris, tribus Fr. coadjutor., per quatuor scholas discipulis distributis.

(Ex archiv. Rom. procur. P. Van Meurs S. J.)

III

EXTRAITS DES CATALOGUES

1. *Le collège de Quimper en* 1626-1627.

Le nombre des élèves se décomposait ainsi :

Théologie morale ou des cas de conscience, 33. — Philosophie (le cours n'était pas encore ouvert). — Rhétor., 63. — Seconde, 102. — Troisième, 162. — Quatrième, 220. — Cinquième, 380.

C'était donc déjà un total de 960 élèves. Il s'accrut encore les années suivantes. Mais nous n'avons pu découvrir quel en était le chiffre exact en 1630, à l'arrivée du P. Maunoir.

(*Recherches historiques et critiques sur la C^ie de Jésus en France au temps du P. Coton*, par le P. Prat S. J., t. V, p. 489.)

2. *Collegium Corisopitense exeunte anno* 1630.

P. Joannes Brossault, R. Pater congr. civium.
P. Petrus Bernardus, M. præfect. eccles. sanit. conf. cons.
P. Fransciscus Rivault, præf. spirit. admonit.
P. Stephanus Ferrier, præf. casuum, præf. schol. concion. cons.
P. Philippus Simon, procurat. præf. fabricæ, conf.
P. Guillelmus Thomas, conf. catech. cons.
P. Guillelmus Vautier, prof. philos. et conf. in sod. schol.
P. Robertus Planterose, prof. rhetor. pater congr. schol.
P. Carolus Gayet, prof. 2æ, conf. in p.
M. Nicolaus Goudonyn, prof. 3æ.
M. Antonius Guillaud, prof. 4æ.
M. *Julianus Maunoir*, prof. 5æ.
5 FF. coadjutores.

3. *Collegium Corisopitense exeunte anno* 1631.

P. Joannes Brossault, Rector.
P. Philippus Simon, min. et procurat. cons.
P. Franciscus Rivault, præf. spirit. Pat. congr. civium, admonit
P. Petrus Bernardus, conf. præf. sanit. cons.
P. Renatus de la Vigne, præf. studior. præf. casuum et conf.
P. Guillelmus Thomas, procurat. confess. catech. cons.
P. Guillelmus Vautier, prof. philos. conf.
P. Guillelmus Cousinet, prof. rhetor.
P. Henricus Milet, prof. 2æ.
M. Ignatius Goicquet, prof. 3æ.
M. *Julianus Maunoir*, prof. 4æ.
M. Carolus du Marché, prof. 5æ.
5 FF. coadjutores.

4. Collegium Corisopitense exeunte anno 1632.

P. Andreas du Bar, Rector.
P. Philippus Simon, min. præf. sanit. conf. cons.
P. Petrus Bernardus, præf. spirit. conf. NN. et in sac. admon.
P. Renatus de la Vigne, præf. studior. conf. cons.
P. Guillelmus Thomas, procurat. conf. catech. cons.
P. Dionysius Auger, prof. philos.
P. Guillelmus Cousinet, prof. rhetor.
P. Henricus Millet, prof. 2æ.
M. *Julianus Maunoir*, prof. 3æ.
P. Carolus du Marché, prof. 4æ.
M. Eustachius Gallier, prof. 5æ.
5 FF. coadjutores.

(Ex archiv. Rom. procur. P. Van Meurs S. J.)

IV

Les distiques suivants, signés Guennoleus Gillart élève de 5e, ont été adressés au P. Guillaume Thomas, procureur du collège de Quimper :

REVERENDISSIMO PATRI, PATRI
GUILLELMO THOMAS, E SOCIETATE JESU.

Te sophiæ nutrit ratio, pietasque benigna
Dirigit, exornat lingua, Camæna beat.
Musa cupit, sed frustra, tuos narrare triumphos;
Laudibus in tantis nam labyrinthus agit.
Tanto igitur laudum in cumulo permitte sileri,
Infra te tantum dicere musa potest.

(V. *Histoire du collège de Quimper*, par Fierville, p. 80.)

Les archives départementales du Finistère, D, 45, conservent encore la lettre suivante :

Rmo in Xo Patri
Guillelmo Thomas, collegii rerum Procuratori,
1636-1639.

« Ea quæ in me, Rde Pater, contulisti beneficia, tanta sunt, ut si ea ab oblivione vindicare non curem, ingrati animi crimen effugere nequeam. Verum, cum ea, quam in vestris scholis atque a disciplina vestra hausi, doctrina omnem ingratitudinis speciem a me avertat, hoc inde gloriabor, ut quamvis fortunæ angustiis tua erga me merita remunerare mihi non liceat, me exculto jam aliquantulum ingenio ea æternæ memoriæ conservaturum.

Tuus ad omnia paratissimus,
Petrus GOURMELON.

V

LE P. PIERRE BERNARD, DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS,
Ier COMPAGNON D'APOSTOLAT DU P. MAUNOIR

Acte de son admission au Noviciat.

« Ego Petrus Bernardus, Rhedonensis, Gallo-Britannus, natus anno Domini 1585 in urbe Rhedonensi ex legitimo thoro, patre Petro Bernard in Britanniæ Armoricæ Parlamento patrono, matre Petronilla Jonaye, adhuc superstitibus; tribus primæ grammaticæ partibus sub pædagogo domi nostræ operam dedi; humanioribus, Parisiis; item rhetoricæ et philosophiæ, Duaci, in collegio Aquincinctino [1], Reverendis Patribus Patre Henrico Haesbroech et Patre Joanne Wintershoven professoribus. Admissus fui in Societate Jesu a R. P. Bernardo Oliverio, Duaci, Provinciali totius Belgii, die 16 octobris 1605. Veni ad domum Probationis Tornacensem 22 octobris. Examinatus fui a R. P. Francisco Mainfroy, juxta Examen generale, etc. (suit la formule ordinaire).

In quorum fidem hæc mea manu scripsi et subsignavi. Actum Tornaci in domo Probationis Societ. Jesu die 7 decembris.

Ita est :

Petrus BERNARDUS.

(D'après une page autographe, copiée dans le registre qui a pour titre : Album novitiorum Dom. Prob. Tornacensis. — Biblioth. de Bourgogne, n° 1016, p. 586. Bruxelles. Communicat. du P. Baesten.)

VI

LE MIRACLE DE TY-MAM-DOÜÉ

On voit à Quimper, dans la cathédrale de Saint-Corentin, en face de la 5e travée du chœur, une sorte de petite abside dont l'un des pans est orné d'une peinture de M. Yan'Dargent. L'artiste y a représenté le vénérable P. Maunoir, recevant le don de la langue bretonne. Le pèlerin est à genoux devant l'autel de Ty-Mam-Doüé. Son bâton et son chapeau sont à ses côtés. Entre lui et la statue vénérée s'interpose un ange aux ailes déployées, qui lui touche mystérieusement les lèvres. Quel que soit le jugement que l'on porte sur la composition de l'éminent artiste, n'a-t-elle pas le grand tort de paraître enlever à la Mère de Dieu le rôle principal ?

1. Le collège d'Anchin avait été fondé par Jean Lentailleur, abbé de Saint-Sauveur d'Anchin, de l'ordre de Saint-Benoît, 1570. (Cf. Carlos Sommervogel, *Biblioth. de la Cie de Jésus*, t. III, col. 152 seqq. Edit. de MDCCCXCII.)

Sur le Chapitre IV.

EXTRAITS DES CATALOGUES

I

Status Residentiæ Turonensis exeunte anno 1633.

P. Jacobus Dinet, super.
P. Ignatius Bonneau,
P. Michael Salin,
P. Stephanus Bonvalet, } operarii.
P. Hieronymus Bérard, concion.
Julianus Maunoir, catech.
Robertus Foynon, ædit. sartor.
Petrus Bécherol, janitor et coquus.

(Ex Archiv. procur. P. Van Meurs.

II

1. *Status collegii Bituricensis exeunte anno* 1634.

P. Ludovicus Lallemand, Rector.
P. Joannes de la Motte, min. præf. san. conf. in T. N.
P. Blasius Chaudesolles, præf. spir. admon. conf. in T. N.
P. Jacobus a S. Remigio, præf. gen. stud. super. conf. in T. N. cons.
P. Michael Carrel, prof. Script. S. conf. in T. N. cons.
P. Jacobus Baumer, prof. theol. cons.
P. Mathurinus Moreau, prof. theol. Pater congr. convictorum.
P. Thomas Challeu, præf. casuum, conf. NN. et in T. N. præf. minor. congreg.
P. Joannes Denise, conf. in T. N. concion.
P. Carolus Colombeau, operar.
P. Nicolaus Trousset, præf. eccl. et conf.
P. Gerardus Pelletier, dir. stud. principis et ducis Enghien (Enguinei).
P. Hermannus Salhorst, Germanus.
P. Georgius Mentzius, Germanus.
P. Joannes Tardiveau, procurator, conf.
P. Joannes Alexander, præf. stud. infer. conf.
P. Claudius Boucher, prof. physicæ et pr. maj. congr. extern.
P. Renatus Chassebras, prof. logicæ.
P. Joannes Lochet, conf. in maj. congr. extern.
P. Joannes de Mouy.....
P. Jacobus Nouet, prof. rhetoric. conf. in congr. convict.
P. Philippus Labbe, prof. human.
M Yvo du Bois Hus, prof. 3ᵃ.
M. Joannes Garnier, prof. 4ᵃ.
M. Jacobus Lambert, prof. 5ᵃ.

Auditores theologiæ :

ANNO 4°

Nicolaus Giffard.
Joannes Gros.

In convictu :

P. Antonius Girard.

ANNO 3°

Nicolaus Boisejon.

In convictu :

Paulus Ragueneau (le futur missionnaire du Canada).
Renatus Menard (le futur missionnaire du Canada).

ANNO 2°

Robertus Roussel.
Ludovicus Delattre.
Claudius d'Ornon.

In convictu :

Nicolaus Bardon.

ANNO 1°

Julianus Maunoir

In convictu

Petrus Godefroy.
Nicolaus Vabois.

In convictu :

Primarius, P. Joannes Mouret.
Minist., P. Joannes Corneille.
Procurat., P. Franciscus Ragueneau.
11. FF. coadjutores : 9 in domo, 2 in convictu.

(Ex archiv. Rom. procur. P. Van Meurs S. J.)

2. *Status collegii Bituricensis exeunte anno* 1635.

P. Ludovicus Le Mairat, R.
P. Franciscus Daultruy, min. præf. sanit.
P. Blasius Chaudesolles, præf. spir. conf. NN. et in T. admon.
P. Jacobus a S. Remigio, præf. gen. stud. superiorum.
P. Michael Carrel, prof. Script. Sacr.
P. Nicolaus a S. Genovefa, prof. theol.
P. Mathurinus Moreau, prof. theol.
P. Thomas Challeu, præf. casuum etc.
P. Carolus Colombeau, conf. in T. N.
P. Joannes de la Motte, operarius.
P. Nicolaus Trousset, præf. eccl.

P. Gerardus Pelletier, dirig. stud. principis et ducis Enghien (Enguinei).
P. Franciscus Gouttières, dirig. stud. principis... etc.

. . . . . .

P. Joannes Tardiveau, procur.
P. Joannes Alexander, præf. stud. infer.
P. Renatus Chassebras, prof. physic.
P. Philippus Chaleu, prof. log.
P. Michael Camart, concion. domesticus.
P. Jacobus Nouet, } prof. rhetoricæ.
P. Philippus Labbe, }
M. Yvo du Boishu, — 2ᵉ.
M. Joannes Garnier, — 3ᵉ.
M. Florentius Lemaire, — 4ᵉ.
M. Georgius Fautrel, — 5ᵉ.

In convictu :

Primarius, P. Nicolaus Baussancour.
Minist. P. Stephanus Nauteau.
Procurat., P. Franciscus Ragueneau.

Auditores theologiæ :

ANNO 4°

Nicolaus Boisejon.

In convictu :

P. Paulus Ragueneau, } (les futurs missionnaires du Canada).
Renatus Menard, }

ANNO 3°

Robert Roussel.
Claudius d'Ornon.
Joannes Usher.

In convictu :

Nicolaus Bardon.

ANNO 2°

Julianus Maunoir.

In convictu :

Petrus Godefroi.
Nicolaus Vabois.

ANNO 1°

. . . . . .

Philosophiæ auditores (Logica) :

Jacobus Lambert.
Jacobus Daval.

FF. coadjutores 8 in colleg., 2 in convictu.

(Ex archiv. Rom. procur. P. Van Meurs S. J.)

3. *Status collegii Biturícensis exeunte anno* 1636.

P. Ludovicus Le Mairat, R.
P. Franciscus Barrois, min. præf. sanit.
P. Blasius Chaudesoles, præf. spir. conf. NN. et in T. admon.
P. Jacobus a S. Remigio, præf. gen. stud. cons.
P. Michael Carrel, prof. Script. Sacr.
P. Nicolaus a S. Genovefa, prof. theol.
P. Mathurinus Moreau, prof. theol.
P. Thomas Challeu, præf. casuum, conf. NN. et in T.
P. Carolus Colombeau, oper.
P. Stephanus Bonvalot, oper.
P. Michael Camart, concion. in urbe.
P. Petrus Cornemand, oper.
P. Franciscus Berthelot, concion. domest.
P. Joannes Tardiveau, procurat.
P. Hermannus Salhorst, Germanus, præf. biblioth.
P. Joannes Alexander, præf. schol. infer.
P. Philippus Chahu, prof. physicæ.
P. Jacobus Bordier, prof. logicæ.
P. Philippus Labbe, } prof. rhetor.
P. Hieronymus Séguin, }
P. Nicolaus Trousset, præf. eccl.
M. Joannes Garnier, prof. 2ᵉ.
M. Florent. Lemaire, — 3ᵉ.
M. Georgius Fautrel, — 4ᵉ.
M. Joannes de la Bouexière, — 5ᵉ.

In convictu :

Primarius, P. Hieronymus Bérard.
Min. et procur., P. Stephanus Nauteau.

Auditores theologiæ :

ANNO 4°

P. Claudius d'Ornon.
Robertus Roussel.
Joannes Lemoleur.

ANNO 3°

Julianus Maunoir.
Joannes Usher.

ANNO 2°

Franciscus Maussant.

In convictu :

Petrus Godefroi.
Nicolaus Vabois.
Gabriel Lallemant (futur mission. et martyr au Canada).

ANNO 1°

Joannes L'Hermite.

In convictu :

Eustachius Gallier.
Jacobus Daverdouin.

FF. coadjutores 9 in collegio, 2 in convictu.

(Ex archiv. Rom. procur. P. Van Meurs S. J.)

4. Status collegii Bituricensis exeunte anno 1637.

P. Ludovicus Le Mairat, R.
P. Stephanus Nauteau, min. præf. sanit. eccl.
P. Blasius Chaudesoles.
P. Jacobus a S. Remigio.
P. Michael Carrel.
P. Nicolaus a S. Genovefa.
P. Mathurinus Moreau.
P. Antonius Desenguières, præf. casuum, conf. NN. et in T. præf. min. congr.
P. Carolus Colombeau, oper.
P. Claudius Delidelle, concion. domest. et præf. maj. congr.
P. Petrus Cornemant, oper.
P. Joannes Tardiveau, procur.
P. Joannes Alexander, præf. schol. infer.
P. Jacobus Bordier, prof. physicæ.
P. Franciscus Pinthereau, prof. logicæ.
P. Hieronymus Seguin, } prof. rhetor.
P. Florimundus du Refuge, }
M. Florent Le Maistre, prof. 2æ.
M. Georgius Fautrel, — 3æ.
M. Petrus Calloët, — 5æ.
P. Joannes Aiman, — 4æ.

In convictu :

Primarius, P. Hieronymus Bérard.
Min., L. Claudius d'Ornon.
Procur., P. Stephanus Bonvalot et conf. in templo.

Auditores theologiæ :

ANNO 4°

P. Julianus Maunoir.
Nicolaus Vabois.
Joannes Usher.

In convictu :

Petrus Godefroy.

ANNO 3°

Franciscus Maussant.

In convictu :

Gabriel Lallemant (le futur mission. et martyr au Canada).

ANNO 2°

Claudius Brisejon.
Eustach. Gallier.
Jacobus Daverdouin.

ANNO 1°

Joannes Garnier.
Carolus Dufour.
Rob. Luit.
Carolus Fleury.

In convictu :

Georg. Charlot.
Godefrid. Gaillart.

FF. coadjutores in colleg. 9 ; in convict. 2.

(Ex Archiv. Rom. procur. L. Van Meurs S. J.)

Sur le Chapitre V

I

EXTRAITS DES CATALOGUES

1. Collegium Nivernense exeunte anno 1638.

P. Hieronymus Bérard, R.
P. Joannes du Chastel, min. conc. domestic. præf. eccl. et sanit.
P. Guillelmus Vaultier, præf. spirit. admon. conf. NN. et in T.
P. Carolus Boisleus, cons. pater congr. civium.
P. Joannes Rigoleuc, præf. stud. præf. cas. præf. min. congr.

P. Antonius Girard, conf. NN. et in T.
P. Petrus Gautruche, prof. physic. conf. in T.
P. Hubertus Berger, prof. rhetor. conf. in T.
P. Julianus Maunoir, prof. human. conf. in congreg.
P. Joannes Marchand, prof. 3ᵉ.
M. Adrianus Jourdan, — 4ᵉ.
M. Joannes Bugy, — 5ᵉ.
6 FF. coadjutor.

2. *Domus Probationis Rothomagensis exeunte anno* 1639.

P. Joannes Baptista Jobe rt, R.
P. Antonius Barre, min. procur. cons. conf. in T.
P. Renatus Ayrault, direct. PP. 3. Prob. cons. conf. in T.
P. Stephanus Chappuy, adm. cons. præf. spir. conf. NN. et in T.

PP. Tertiarii :

P. Christophorus Le Juge.
P. Renatus Menard.
P. Joannes Pinette.
P. Robertus Roussel.
P. Nicolaus Bardon.
P. Julianus Maunoir.
P. Marcus Antonius Goutières.
P. Joannes Delbeau.
4 FF. coadjutor.

Ab anno 1633 (igitur 1634, 35, 36, 37, 38), Tertiarii fuerant in domo Probat. Parisiensis, propter novam structuram.

(Ex archiv. Rom. procur. P. Van Meurs S. J.)

II

LA PESTE DE QUIMPER (1639)

(SÉRIE F (Reg. 92 Archives départementales du Finistère.)

Du jeudi 26ᵉ jour de janvier 1639. Assemblée générale des nobles bourgeois et habitants de Qᵗⁱⁿ, congrégés au son de la campane, à la mode accoustumée, dans la salle haute du Guéodet, où présidait M. le marquis de Rosmadec, gouverneur de ceste dite ville, assisté de M. le Bailly du Présidial du dit Qᵗⁱⁿ, et de M. Le Proc. du Roy du Présidial de cette ville où estoient entr'autres les habitants cy après, sçavoir : noble gentz Yves Kerguélen, proc. syndic, J. du Stangier, etc.

(Ici un feuillet du registre manque complètement.)

« En la présence de MM. les juges de la police, on jettera les corps jugés soubçonnés, infectés ou atteints du mal contagieux par..... suyvant l'ordre cy après, à peine de demeurer responsables en cas de dissimulation ou connivence des inconvénients qui en pourraient arriver.

« Qu'il sera, en cas de besoin, édifié des loges aux fraicts de la dite communauté, aux soings et diligence du dit Procureur syndic sur la montagne et garennes appelés Rosangroach pour y mettre à l'évent les mallades qui auroient été traités dudit mal contagieux et aussy ceux qui auroient été trouvés dans l'air, pour s'éventer durant quarante jours.

« Que les malades qui seront recogneus estre..... infectés, par la visite qui se fera de leurs personnes, seront à l'instant transportés par les *corbeaux* au dict lieu et montagne de Rosangroaz pour y être traités par le chirurgien qui sera à ce (commis) dans d'autres loges qui seront édiffiées en la dite montagne, pour y recepvoir et loger les dits malades.

« Que pendant la dite maladie, il leur sera fourni des vivres et choses nécessaires par le dit Procureur syndic à l'advis des dits habitants qui seront députés avec luy, sauff à avoir répétition et à prendre sur ceux qui auroient des biens et commodités de pouvoir se traitter et secourir.

« Que les dits députés et Proc. syndic supplieront le R. Père Gardien des capucins de leur bailler et donner le P. Polin et autres avecq luy pour confesseurs de la *Santé*, auxquels sera pourveus de loyers propres et commodes aux fraicts de la dite communauté, et à cette fin, feront les dits Procureur syndic et députés, ferme avecq les propriétaires du logis élevé proche de la dite montagne et loges et feront deslogers les locataires à cause de la nécessité présente.

« Que MM. les officiers de la police seront supliés de faire vuider...

...des domaines à midy, tous les mendiants Irlandais et vagabonds et autres espèces de passants qui sont en la dite ville à peine de fouest avec deffence à touttes personnes de leur bailler queste ni le coupvert sur peine d'estre chassés de la dite ville et fausbourgs pendant trois mois et autres que dessus.

« Que pour l'observation de l'ordonnance qui interviendra, le dit Proc. syndic de l'advis des dits députés payera deux chasse-gueux pour empescher aux dits gueux Irlandais et autres mendiants l'entrée de la dite ville et faugbourg.

« Que pour le regard des autres gueux ils seront retenus et ressérés dans leurs hôpitaux, à la diligence des dits Proc. syndic et autres députés, à ce qu'ils ne puissent vaguer ni contracter le dit mal contagieux, et aussi, qu'il sera par les administrateurs des dits hôpitaux pourveu de l'aliment et nourritures nécessaires.

« Que chacun des dits habitants sera tenu de chasser touts pourceaulx, chiens, chats et autres bêtes qui peuvent causer le dit mal contagieux, même de tenir les rues nettes chacun endroict son..... En cas de contravention et de désobéissance, le dit Proc. syndic est chargé de requérir l'autorité de MM. les juges de la police, l'ordonner et exécuter soubs grosses amendes et peines.

« Comme semblablement le dit Proc. syndic est aussi chargé de requérir MM. les juges d'informer et ordonner châtiment contre les nommés Montade prétendu médecin et Rochel Lassus, chirurgien, pour la faute par eux commise de dissimulation malicieuse qu'ils ont apportée à coupvrir le dit mal contagieux.

« Que le dit Proc. syndic avec l'advis des dits députés auront soing de fournir aux dits pères confesseurs la nourriture et choses nécessaires et semblablement les drogues et médicaments qui seront requis pour la guérison et traittement des dits malades. Est gaigé aussi par l'advis des dits députés un éventeur pour purger et éventer les maisons infectées de la dite contagion, ensemble deux *corbeaux* pour le transport et enterrement des corps morts du dit mal contagieux. Lesquels aussy seront logés aux fraicts de la dite communauté, au lieu qui sera aussi advisé par les dits Proc. syndic et députés.

« Qu'attendu l'occasion présente, les révérends pères Jésuites seront requis par le dit Proc. syndic de fermer leur collège et licencier leurs escolliers jusqu'au mercredi des cendres et au cas où ils ne voudroient satisfaire, MM. les juges seront requis vouloir donner ordre. Que la sépulture et enterrement des dits corps morts de contagion se fera par les dits *corbeaux,* sçavoir ceux qui décèderont au dit faubourg de la rue Neuve, au cimetière de Sainte-Catherine et pour les autres en général, au cimetière de Saint-Yves.

« Que les dits s^r^ Proc. syndic et députés feront chasser de la dite ville et faugbourgs tous ceux connus avoir été dans l'air contagieux et nommement Julienne Guillot femme Morice Mercier et les y contraindre par toutes les voyes dues et raisonnables. Que les dits Proc. syndic et députés gaigeront de jour à autre un chirurgien capable pour le traittement des mallades, à quoy pour moins voudra entreprendre le dit traittement, et faire les conditions de la communauté meilleures parce qu'il lui sera aussi... pourvu de logement commode, et se pourra le dit chirurgien outre l'appartemant et gaiges qui luy seront accordés par le dit Proc. syndic et députés faire payer des dits malades qui se trouvent avoir du bien.

« Et seront les fraicts et despences et tout ce que dessus fait et ordonné par le dit Proc. syndic sur les deniers communs de la dite ville et communauté généralement, fors en ce qui touche la pension des dits pères Jésuites laquelle leur sera payée comme de coutume.

« Et pour ayder..... tout ce que dessus et controller la dite dépense ont les dits habitants nommés et députés les dits Jacques du Stangier, Augustin le Baron, Renné Pitoys, Philippe Faric, Denys Rutjan et René Guesdon, Guillaume Penquer, Jan Coste et Pierre Gouesler, les ungs en l'absence des autres.

« Et pour éviter la multiplicité des signes ont les dits habitants prié le dit Augustin Le Baron de signer ceste à leur requeste.

« Ainsi signé : Sébastien Rosmadec, Claude le Sénéchal, président, Nicolas Lyminic, baillif. Jan Baujouan, procureur du roy et le dit Baron. »

(Communicat. de l'abbé Peyron, chancelier, archiviste de l'évêché de Quimper. Novembre 1891.)

2. *La peste de Quimper* (1639).

Ex Litteris annuis anni 1639 collegii Corisopitensis.

Duos supra viginti e NN. aluit : sacerdotes tredecim, sacris ordinibus ordinandos tres, sex autem rei familiaris administros. Studiosos adolescentes octingentos (800) Academia nostra numerabat, cum adhuc rebus nostris lætiore cursu fluentibus, repente tandem oborta lues ineunte Julio luctuosam intulit Academiæ nostræ, civitatique toti vastitatem.

Missis itaque rei litterariæ solitis exercitationibus, labe funesta grassante supra modum in dies, superioribus non modo suorum incolumitati, verum etiam aliorum saluti providentibus, NN. omnes in tres omnino ordines divisi. Abiere professores in prædium, tribus ab urbe milliaribus. Vix pedem in illud intulere, cum intempesta nocte vocatus est e NN. aliquis qui morienti opem ferret. Is erat in vicino prædio vir nobilis prope octogenarius, qui vitam posuerat in armis omnem ; casu diverterat ad virum nobilem arctissima sibi antea necessitudine devinctum, ac tum maxime insperatæ mortis imminente periculo, ab expiatione scelerum abhorrebat. Is tamen suavi Patris, qui eo convolarat, alloquio emollitus, solemni exomologesi noxas omnes expiavit, sacroque viatico refectus ac suprema unctione delibutus, extremum obiit in Domino diem, funestum alioqui sine præsentis Patris opera obiturus.

Nostris è Patribus duo alii in extremam ferme Armoricæ insulam profecti, suam rudioribus edocendis excipiendisque confessionibus, aliisque Societatis nostræ partibus jure simili obtinendis, non sine incolarum ingenti solatio, sed uberiori longe animarum emolumento posuere operam.

Dici vix potest quantum reliqui Patres, quos juvandi proximi studium in collegio detinuit, latius in dies serpente malo, civitati profuerint. Erant in sacelli tribunalibus assidui, omnibus licet undequaque promiscue confluentibus. Ea tum seges uberrima fuit, si quidem omnes, objecta sibi mortis imagine, animorum incolumitati consulebant. Totius anteactæ vitæ scelera deposuere ; non pauci ad sacram synaxim accessere viri frequentes, iique longe plures, quam in perfecta urbis incolumitate frequentes, licet mulierculæ accederent :

Fatebantur ex civibus haud ignobiles sibi suisque omnibus unicum in sacello nostro et familiari Nostrorum consuetudine superesse solatium.

Neque enim Nostris animorum modo cura fuit ; verum etiam incolumitatis alienæ studiosi, erogatis eleemosynæ loco remediis, medicatisque potionibus, permultos in pristinam restituere valetudinem. Plerisque vero confectis communi inopia, quibus ea suppeditarunt omnia, quibus et dolores levarent et vitæ consulerent.

Vel ex eo nomine Capuccini lue afflati experientia sua discere potuerunt non humanam, sed divinam esse in societate charitatem.

Hanc demiratæ supra modum sacræ Deo moniales non aliam esse plane asserunt, si quidem post extinctum pestifera lue confessorem, earum confessionibus excipiendis, aliisque hujusmodi charitatis officiis exhibendis Nostri nunquam cœnobio licet infecto, famulabus licet eadem lue afflatis defuerunt.

Nos autem illa charitatis officia in omnes vel ex eo Deo præpotenti grata fuisse conjicimus, quod PP. NN. in communi ferme omnium strage ac pestifero pœnitentium afflatu servarit incolumes.

Grassabatur in dies adeo funesta lues, ut jam PP. Capuccini, qui curam ægrorum susceperant, oneri ferendo non essent (pares). Is erat afflatorum numerus, qui communis valetudinarii septis contineri non posset. Inde concessa facultas omnibus, ut ubi primum infesto æstu afflati essent, clausis saltem foribus, suam quisque domum incolerent, qui ne supremis non imbuti sacris luctuose perirent, Nostros Primarii cives adeunt, oblatum sibi statim sub initium mali serpentis a R. P. Rectore NN. obsequium enixe jam rogant, communem eo venisse calamitatem asserunt, ut non jam grata civibus, sed necessaria omnino essent eorum obsequia.

R. P. Rector qua primum eximia charitate societatis in omnes non petitum obtulerat, jam quæsitum annuit obsequium.

Duo mittuntur e NN. sacerdos alter, alter rei domesticæ adjutor. Ille medebatur ægrorum animis, hic suam levandis morbosis corporibus non semel impendit operam : uterque singulari fuit omnibus exemplo pietatis, ac ne quid a nobis in tantæ christianæ charitatis officio desiderari posset a civibus, ii non in publicis, ut alii, sumptibus, sed in nostris reficiendo corpori necessaria invenerunt.

Emicuit in primis in his omnibus prædicti Patris indefessa charitas. Civitatem ille omnem, suburbia omnia, vicinaque prædia quam plurima lustrabat, quocumque vocarent vel indicata modo miserrimorum incommoda, dicto citius advolabat, ut sacrum viaticum, sanctam unctionem, quibuslibet annuentibus, vilissimis licet in tuguriolis, administrabat. Mirabantur omnes vel unicum hominem omnium adesse incommodis, ita quidem ut dicerent suavem in posterum sibi fore mortem, si quidem virum illum haberent omnium obsequio mancipatum, qui nulli unquam etiam miserrimo esset defuturus.

Tandem inflammata lues non levi omnium admiratione propemodum exstincta, ubi primum solemni ritu cives in templo principe divo Corentino diœcesis tutelari votum pro civitatis incolumitate nuncuparunt. Hujusce voti secundum Deum auctor unus est ille Pater, dum sacras D. Corentini reliquias alibi asservatas in civitatis hujus basilicam transferendas et honorifico apparatu suscipiendas esse suggessit : cujus ut mentio fieri serio cœpta est, pestilens aura, magno stupore omnium, majori certe gaudio, paulatim evanuit.

(Ex archiv. Rom. procur. P. van Meurs S. J.)

3. *La peste de Quimper* (1639).

« Marguerite du Saint-Sacrement, dans le monde, Marguerite le Méabé, fille d'écuyer Pierre le Méabé marchand et bourgeois du Pont (Labbé) et de Marguerite de Jauréguy, s^r^ et dame de Porsmoro, née au dit manoir le 2 février 1610, baptisée à Lanvorch (Lambour), entrée pensionnaire le 22 décembre 1623, prit l'habit à 16 ans, le 5 mars 1627, — le 20 mars 1629, fit profession en présence de Mgr de Cornouaille, mourut le 26 septembre 1639, fut enterrée en dehors du bas de l'église de Notre-Dame de Paradis, dans un petit cimetière, pour être *morte de peste dont le pays était affligé*. Elle demanda à Dieu, comme singulièrement pieuse, d'être victime, pour que toute la communauté fût exceptée du mal contagieux. »

(Registre des professions des Ursulines de Quimper, aux archives de la communauté. — Communication de M. l'abbé Peyron, chanoine, archiviste de l'évêché de Quimper.)

4. *La mortalité à Quimper pendant la peste de* 1639.

Il y avait sept paroisses dans la ville de Quimper. Les registres de la paroisse de Saint-Matthieu sont les seuls qui existent encore, bien qu'ils offrent beaucoup de lacunes. Or, voici ce qu'ils nous apprennent :

Paroisse de Saint-Matthieu (registre des sépultures).

En 1637 — 32 décès.
En 1638 — 26 décès.
En 1639 .....
En 1640 — 24 décès.

Pour l'année 1639, les décès se répartissent ainsi :

En janvier 3.
Février 4, — feuillet manque
Mars 6, — lacunes
Avril 5, — lacunes
Mai 2, — lacunes
Juin 7,

Juillet 22. — 6 juillet, 12 décès. — Pour la première fois est déclarée mort de maladie contagieuse. De cette époque (sans presque aucune exception), les corps sont enterrés au cimetière de la Santé.

Août 15.

Septembre 30.

Octobre 20.

Novembre 1.

Décembre 3.

Total 118 décès, au minimum, pour la seule paroisse de Saint-Matthieu, l'une des *sept* paroisses de la ville.

Si l'on multiplie ces 118 décès par 7, on a une moyenne de 826 morts.

(Archives de la municipalité de Quimper. — Communication de M. l'abbé Peyron, chan. archiv. de l'évêché.)

On trouve dans ces archives un manuscrit qui a pour titre :

Papier pour marquer les enterrements de l'année 1691 (en l'église des Cordeliers). On y lit au f° 28 :

1743. *Ce 7 juillet, a été inhumé dans notre église le vénérable Père Etienne Maunoir, prêtre et confesseur.*

N'était-il pas de la famille du grand missionnaire ?

Sur le Chapitre VI

I

EXTRAIT DES CATALOGUES

Status collegii Corisopitensis exeunte anno 1640.

P. Fridericus Flouet, R.
P. Guillelmus Thomas, min. conf. in T.
P. Nicolaus Caussinus, exsul.
P. Petrus Bernard, adm. conf. NN. et in T.
P. Carolus du Breuil, concion. in eccles. S. Corentini.
P. Franciscus Le Grand, præf. spir. conf. NN. et in maj. congr.
P. Franciscus Kernatoux, procurat. conf. in min. sacello.
P. Petrus Picot, præf. scholar. concion. in sacello.
P. Jacobus Daverdan, prof. logicæ, conf. in min. congr.
P. Julianus Maunoir, missionarius, conf. in sacello.
P. Nicolaus Vabois, prof. rhetor. pater congr. schol.
M. Guido Fontaine, prof. humanit.
M. Jacobus Bonin, prof. 3æ.
M. Josephus Le Maistre, — 4æ.
M. Michael Beaumont, — 5æ.
Et 5 FF. coadjutores.

P. Vincentius Huby erat hoc anno in colleg. Venet. præf. scholar. conf. in templo.

II

1. LE GRAIN DE SAINTE JEANNE

Note trouvée dans les papiers de M. le Nobletz.

(D'après une copie de M. de Kerdanet.)

Abrégé des grâces et vertus qui ont esté départies par N. S. J. C. aux grains et chapeletz bénitz par luy même au ciel, à la requeste et prière de la bienheureuse Jeanne de la Croix du tiers Ordre du père saint Françoys, abbesse du monastère de Sainte-Marie de la Croix en la ville de Madrid, tiré du xe chap. du livre de la vie d'icelle bienheureuse.

Cette bienheureuse mère ayant esté humblement requise par les religieuses de son couvent, qu'elle leur obtînt du Seigneur quelque bénédiction à leurs grains et chapeletz pour leur bien et profit spirituel, elle impétra les suivantes bénédictions par le moyen de son ange gardien, lequel avoit de coustume de traicter fort familièrement : lequel ayant reçu commandement de N. S. de porter les susdicts chappeletz et rosaires au ciel, furent bénitz par le mesme Seigneur et par le mesme ange rapportez en terre à la dicte mère.

Ayant ces grains et susdictz chappeletz et rosaires estés doué des suivantes vertus :

1° Par la susdite bénédiction ont les mêmes vertus et privilèges, desquels jouissent les *Agnus Dei*.

2° Ont merveilleuse vertu contre les démons, lesquels souvente fois ont confessé d'être contraincts de sortir des corps possédés, par la vertu de ces grains; voire s'esloignent de ceux qui les portent sur eux.

3° Ont puissance contre le feu, fièvres, pestes, tempestes, bourrasques de mer et autres maladies tant du corps que de l'âme.

4° Ont pouvoir contre les scrupules et épouvantements des démons, comme aussy contre toute infestations des diables.

5° Ont receu vertu et puissance contre toutes sortes de douleurs du corps et aussy contre les fouldres et tonnerres.

5° Ont encore puissance et vertu pour impétrer indulgences aux vivants et aux morts.

Ces grains et chappeletz bénitz par concession de N. S. communiquent les mêmes vertus aux grains et chappeletz touchés par iceux. Mais ceulx-ci n'ont le pouvoir de les communiquer à d'autres, de quoy on lit plusieurs exemples des grâces octroyées au livre de la vie de la dite bienheureuse Jeanne.

(Recueillie à Lesneven en 1889.)

2. *La vie de sainte Jeanne*

Joanna a Cruce abbatissa tertiaria Ordinis sancti Francisci, in territorio Hispaniæ Toletano, passim *sancta* et *beata* vocatur ab auctoribus vitæ et scriptoribus ordinis, ob celebrem famam miraculorum et cultum olim plus quam privatum ; ideo multam operam dedimus, ut antiquam ejus *vitam* nancisceremur, scriptam vulgari lingua ab ejus socia et discipula sorore Maria Evangelista, ad hoc divinitus litteras edocta. Verum neque id successit, neque ut successisset, ea vita hic poni potuisset ; quia enim mortua Joanna est an. 1534, adeoque intra terminos decreti Urbaniani, et causa Beatificationis agenda erat Romæ. Suspensa dicuntur tantisper omnia ; quod et nos facimus ne judicium Ecclesiæ præoccupare videamur.

(*Acta sanctorum*, maii T. I, ad diem III, p. 360.)

3. *Délails sur la vie de sainte Jeanne de la Croix et le grain bénit.*

a) *Menologium magnum seraphici Patris Francisci*, auctore P. Fortunato Huebero, totius Ordinis Min. strict. Observ. Monachii, typis Lucæ Straubii, anno Domini 1698, col. 985-987.

Cubæ, in territorio Toletano, anno 1534, beata virgo Joanna de Cruce (de Azagna nuncupata) loci hujus brevitatem..... gloriosa morte dedignatur.....

Inter alia privilegia et favores... Deus ipsi destinavit aliquem angelum custodem qui antecedenter alterius cujusdam magni et famosi sancti curam gessit.

..... Sed et angelus ejus custos magnam quamdam granorum et rosariorum quantitatem in cœlos asportavit pro divina benedictione illis elargienda contra dæmonia, spectra, incantationes, magias, grandines, tempestates, febres et infirmitates; quorum physicus attactus etiam aliis granis et rosariis similem virtutem conferre reputatur.

Parmi ceux qui venaient entendre ses prédications : principes, prælati, episcopi, cardinalis Franciscus Ximenius, Gonsalvus Fernandez de Cordova, gran-capitaneus, et ipsemet imperator Carolus V.

Declinavit ad Sponsum ætatis suæ 53 annorum. — Auctores : Gonzaga, Algezira, Marieta, Valerianus, Waddingus, Arturus, Sannig, Mazara, Burvenich.

b) *Annales Minorum seu trium Ordinum a S. Francisco institutorum*, auctore R. P. Luca Waddingo, Hiberno, t. XVI, a pag. 367 ad 378, edit. 2ª, opera et studio R. P. Josephi Mariæ Fonseca ab Ebora, Romæ, typis Rochi Bernabo, MDCCXXXVI.

Hoc anno (1534) migravit ad astra religiosissima virgo Joanna a Cruce, Hispana, in monasterio Sanctæ Mariæ de Cruce, prope oppidum Cubarum diœcesis Toletanæ (juxta ecclesiam a puella Agnete

cœlitus ædificatam (ut videre est apud eumdem Wadding, t. XII, p. 47, ad ann. 1449).

Reparationem suæ domus voluit beata Virgo Maria Joannam hanc, Joanne Vasquez et Catarina Guttierez piis rusticanis in humili vico Hazannæ supra dictæ diœcesis progenitam.

Flagitantibus sororibus, oravit Dominum ut benediceret, virtutesque infunderet rosariis multis, quæ studiose collegerant et illa in arcula sub alterius custodia et clave recluserat. In extasim acta diu sine sensu permansit; quo tempore, sorores avide scrutantes quid circa rosaria fieret, arculam reserarunt, vacuamque viderunt; et extasi completa, respicientes reposita compererunt miro fragrantia odore, quæ paulo antea ablata mirabantur. De his interrogata Joanna dixit a Deo fuisse benedicta, ipsius manu contacta, atque inde impressum odorem, infusamque virtutem ad mala plurima pellenda, morbosque curandos.

Verum dixisse mirabiles consecuti eventus probaverunt, atque illi rite examinati sunt coram judicibus, variis in locis, compactis legitime publicis instrumentis. Rem hanc aliqui ultro magnificarunt et nimia pietate corruperunt, indulgentiarum plurimarum absque ullo fundamento gratias adjicientes. Quos juste reprehendit qui postremo Virginis vitam descripsit, adjectis insuper probatissimis documentis quæ rei veritatem confirment (p. 372).

Ce dernier historien est Petrus Navarrus : *Vita Joannæ*, in prolegomen. lib. III, cap. I et seq.

Son ange gardien lui ordonna de la part de Dieu *quæ illi contulit beneficia exarare*. Elle s'en excusait, mais son ange æquis rationibus, imperio et comminatione tandem induxit ut faceret, scribamque dedit Mariam Evangelistam, quæ scribere nesciebat, ut amplius constaret præceptum hoc a Deo emanasse. Illa porro scripsit duos illos libros quos supra memoravimus sermonum et vitæ actorumque Joannæ adeo diserte et discrete, ut supra humanum excellentius habuisse adjutorium colligatur.

Documenta sanctitatis... innumera magnaque miracula. Præcipua, firmisque testimoniis commendata refert *Petrus Navarrus*, qui omnium ultimus sacra virginis acta conscripsit, docte quidem et prudenter, consultis et diligenter perlectis quæ de sua magistra omnium primam diximus scripsisse Mariam Evangelistam.

Antonius Daza peculiari libello integram complexus est vitam, sed magis pie quam ponderose concinnatam, quod ansam præbuit gravibus viris quædam objiciendi et aliqua severius judicandi in magnam tantæ virginis offensionem.

Occurrit docta apologia *Franciscus a Soza* aliique viri docti, sed omnium accuratissime dictus *Navarrus*, p. 377-378.

c) Cf. etiam *Le Palmier séraphique ou Vies des saints et des hommes et femmes illustres des Ordres de Saint-François*, sous la direction de

Mgr Paul Guérin, t. V, mois de mai, p. 32-102. Bar-le-Duc, Louis Guérin, 1872. (Extrait de Daza et Navarre.)

Les rois d'Espagne Philippe II et Philippe III, y est-il dit, les reines d'Espagne et de France portaient les chapelets de sainte Jeanne avec respect. Clément VIII, avant d'être pape, en avait obtenu un.

d) Cf. *Legendario Francescano, del P. Benedetto Mazzara, Minore Riformato*. In Venezia, MDCCXXII, 6 vol. petit in-4°, 3e vol., p. 29.

4. A propos du grain de sainte Jeanne.

« Il existe aussi (note M. Causer, Recteur de Spezet en 1789), dans la chapelle de Notre-Dame du Cran (à Spezet), un grand chapelet composé de grains bruns qui ont la réputation d'être bons pour le mal d'yeux. La fabrique est dans l'usage d'en prêter trois ou quatre grains aux personnes dévotes qui ont de la confiance en ce chapelet. On les prête gratuitement pour quinze jours et rien de plus. »

(Archives départementales du Finistère, série G, regist. 135. — Communication de M. l'abbé Peyron, chan. archiv.)

III

FONDATION DE MINISTÈRES APOSTOLIQUES SUR LA TERRE DE MOLAC

1632

Mutius Vitellescus Societatis Jesu
Præpositus generalis
Charissimo Fratri in Christo Joanni Brossaldo,
et pro tempore collegii nostri Corisopitensis Rectori,
Salutem in Domino sempiternam.

Cum Illustrissimus Dominus Dominus Sebastianus Marchio de Molac, Eques Torquatus, summam mille et ducentarum librarum turonensium isti collegio ad fundum aliquem comparandum inter vivos irrevocabiliter donaverit, et a nobis petierit, ut aliqui e Nostris ad fructificandum in vinea Domini nonnunquam ad oppida et pagos ditionis ipsius mitterentur, nos, ne divinæ gloriæ amplificandæ desimus, pio ejusdem Illustrissimi D. Marchionis desiderio obsequentes, tibi ac tuis in officio successoribus per præsentes committimus, ut aliquot cujuscumque anni solemnibus festis, aliove commodo tempore, nonnullos e Nostris ad spirituale dictorum oppidorum et pagorum auxilium solitis Societati nostræ ministeriis, non ex civili aliqua obligatione, sed ex charitate tantum promovendum mittere curetis.

In quorum fidem has litteras manu nostra subscriptas et sigillo nostro munitas dedimus.

Romæ, 13 martii 1632.

(Ex archiv. Rom. procur. P. Van Meurs S. J.)

Sur le Chapitre VII

I

EXTRAIT DES CATALOGUES

Status collegii Corisopitensis.

ANNO 1641

P. Alanus de Launay, Rector, pater congr. civium.
P. Joannes du Chastel, min. conf. in sac.
P. Petrus Bernard, conf. in sac. missionarius.
P. Nicolaus Caussinus, conf. in sac.
P. Guillelmus Thomas, conf. in sac.
P. Franciscus Le Grand, præf. spirit. conf. in congr. civium.
P. Julianus Perrault, procurator.
P. Carolus Montigny, concion. in templo nostro.
P. Nicolaus Giffart, præf. stud.
P. Julianus Maunoir, conf. mission.
Dein Magist. et FF.
In collegio Venet. P. Joannes Rigoleuc.

II

Lettre de M. le Nobletz au R. P. Julien Maunoir de la Cie de Jésus.

Salut en Jésus-Christ. Après vous avoir remercié de la peine que vous avés pris d'avoir donné la pasture spirituelle par voz catéchismes et prédications au peuple de Plouaré et de Douarnenez, j'ay voulu vous informer de ce lieu, à ce que vous n'en soiés scandalisé et ne portiés créance à certains qui veulent persuader aux personnes zélées qui fréquentent ce lieu, que depuis qu'ilz ont reçu la semence de la parole de Dieu ès catéchismes, prédications et explications des peinctures sainctes que j'ay faict aux habitans, il s'est glissé parmy eux un esprit de division insupportable et une animosité vicieuse, où il y a une saincte et salutaire amitié.

Or, pour fondement de ma preuve, je vous fairay ressouvenir que

la prédication évangélique est un glaive qui sépare le filz du père et les amis selon la chair ou le monde les uns des autres, *vivus est sermo Dei pertingens usque ad divisionem animæ ac spiritus*. C'est l'espée de Gédéon quy met division en plusieurs endroicts.

Du temps des apostres, selon qu'il est rapporté aux Actes, ch. XIV : *divisa est multitudo civitatis; quidam erant cum apostolis, quidam cum Judæis,* il y avait division dans la ville; les uns suyvaient le party des apostres, les autres se rangeaient du costé des Juifs. Cette sorte de division est bonne et plaist à Dieu; elle est du ciel et une marque que tous les habitans de Douarnenez ne sont ennemys de la vérité, ny enfans de ténèbres.

Saint Grégoire dict bien à propos, à ce subject : *sicut in malis est timenda*, de mesme que l'union entre les mauvais est à craindre, de mesme la concorde entre les bons est grandement à désirer, et cette charité et union entre les bons et division d'avecq les méchants est le fondement de toute fraternité et religion chrétienne; et sans cette baze, toutte communauté n'est autre chose qu'une assemblée de meschans et une synagogue d'impiété, où il n'y a union de sainte intelligence entre les bons ny d'une louable division des mauvais, encores que cette séparation cause de la douleur et plus du costé des parties, c'est-à-dire des imparfaicts, qui trouvent mauvais et murmurent de ce qu'on ne se familiarise avec eux, comme auparavant, dans les occasions quy destournent du parfaict amour de Dieu et du mépris du monde.

Ce n'est pas à dire que ceux qui ont quitté leur honteuse familiarité, ne les ayment d'une vraye charité pour Dieu et selon Dieu, qui commande la charité vers tous et deffend la familiarité et hantise avec quelques uns, mesme avec le père et la mère, lorsque cette union empesche de suyvre les mouvements de la grâce et d'obéir au sainct Esprit.

Je vous donneray un exemple. Je crois que vous aymés tous les prêtres, mesme ceux quy ne mènent une vie conforme aux loix de leur profession, mais vous n'estes pas si familier avec ceux là qu'avec ceux de vostre robe, quy ont le mème esprit, la mesme intelligence et la mesme résolution que vous.

Voilà comme on se comporte en ce canton. C'est ce quy est une pierre d'achopement à plusieurs malveillans ou ignorans quy ne peuvent comprendre ces maximes de l'Evangile quy en certaine occasion commande de haïr le père, la mère, le frère et la sœur, sous peine d'être chassé de la saincte présence et amitié de Dieu, lorsque ceste familiarité est cause de péché ou division entre Dieu et nous.

Donc s'il y a quelque division ou séparation de hantise familière ou nuisible entre les bons et les mauvais, on ne doit taxer les bons d'animosité intéressée, mais on doibt plustôt les louer, avec une vraye charité envers le prochain. Par cette saincte division ils s'exemptent de l'occasion du péché et acquèrent le vray amour de Dieu quy est inséparable de la vraye charité du prochain.

Pour faire court, nous vous prions de continuer votre affection en leur endroict, de les visiter et procurer leur advancement au service de Dieu, comme vous le sçavés très bien, affin qu'ils parviennent à l'amour de Dieu et du prochain.

C'est tout ce que je puis vous escryre pour le présent, vous suppliant d'avoir la présente pour agréable, et de faire prière à Dieu qu'il supplée à mes deffauts, et qu'il me pardonne mes offences. Dans cette espérance, je demeure en la comm uniquation de vos saincts sacrifices

Vostre très-humble et très indigne serviteur
Michel le Nobletz, prestre.

Du Conquet, ce premier
de juin 1641.

(*Vie de Dom Michel le Nobletz*, par le P. Maunoir, liv. III, ch. XII, p. 371-374. — *La Vie de M. le Noblętz*, par le P. Verjus, liv. VI, chap. V, p. 253-256.)

Sur le Chapitre IX

I

Lettre de M. Le Nobletz au R. P. Pierre Bernard de la Cie de Jésus.

Mon révérend Père en Dieu,

Je n'ay trouvé la commodité de vous communiquer quelques advis touchant votre compagnon le Père N. (Maunoir). Je vous les escripts à ce que vous les luy communiquiés, selon que vous le trouverés expédient. Je crains d'estre trop présomptueux en les escrivant et trop ingrat en les taisant. Ce n'est pas pour l'instruire que j'escris, mais pour le confirmer et soutenir en bon esprit. Je l'ay connu premièrement à Quimper, lorsqu'il régentait en la cinquième classe et connu qu'il avait une grâce spéciale pour instruire le peuple. Prenés la peine de luy faire part de ce qui suit (1) :

Quædam monita valde salutaria pro Patre N.
Societatis Jesu religioso.

Est granum sinapi, comparatione multorum magnorum virorum qui fulgent claritate scientiarum sæcularium. Hic tamen crescet in arborem majorem in Ecclesia Dei et ad hoc debet caute ambulare et observare hæc quæ dicentur :

1° Non debet vacare curis sæcularibus, nec rebus terrenis et nego-

(1) Le P. Maunoir, qui dans sa *Vie manuscrite de Dom Michel* nous a transmis avec les *monita* la lettre du P. Bernard, avait supprimé dans celle-ci tous les passages qui le concernaient. L'original de la lettre et des *monita* se trouvait autrefois dans les archives du collège de Quimper.

tiis æconomicis, nec studiis curiosis, nec litteris humanioribus nisi per transennam.

2° Debet imitari vitam sancti Ignatii sui fundatoris, non vitam anachoretarum et monachorum hujus temporis, quantum ad exercitia exteriora ; tamen debet strictius vivere, quam multi alii religiosi communiter sui ordinis, ut sensum Christi acquirat quoad mortificationem, et non habere societatem et conversationem continuam cum quibusdam fratribus etiam suæ societatis. Fateor tamen, quod eget majori libertate currendi huc et illuc ob salutem proximi, secundum instinctum Spiritus sancti ; alioqui patietur gehennam intolerabilem resistendo Spiritui sancto. Ratio majoris libertatis est, quia gratia extraordinaria debet regi extraordinario modo. Legatur D. Thomas, 3 p. q. 46, art. 5, ad secundum, sicut sublimatus fuit Christus in donis gratiarum, ita dejectus est infra alios per ignominiam passionis. Sic N. erit humiliatus præ cæteris per Providentiam Dei. Ex div. Gregor., qui non sequitur instinctum Dei in usu doni, hic casum tentat. Idcirco debet vivere non secundum consuetudinem et opinionem communem aliorum.

3° Illius conversatio est perniciosa multis, v. g. iis qui habent spiritum superbiæ, contradictionis et scandali, et hominibus carnalibus, quia *animalis homo non capit ea quæ Dei sunt :* ideo 1° cavendum est ne ei detur socius qui habeat talem spiritum, alioquin cogetur ei dicere : *vade a me, Sathana, quia scandalum es mihi.* 2° Caveant domestici a scopulis per singulos gressus, imo per singula verba, considerando ista testimonia : 1° *omnes vos scandalum patiemini in me, in ista nocte,* 2° *oportuit primo reprobari Filium hominis a generatione ista,* 3° *si opera non fecissem quæ nemo alius fecit* etc., 4° *neque fratres credebant in eum,* 5° *lapis quem reprobaverunt ædificantes, hic factus est in caput anguli.* Permittet Deus ad confusionem malorum et humiliationem bonorum, ut cadat hos in puteum, sed cito levabit eum Dominus elisum : *Beatus qui non scandalizatur in eum.*

4° Caveant superiores ne adhibeant fidem querimoniis multorum, donec examinaverint denuntiatum, quia perpauci sunt qui noverint hominem talis spiritus ; nec dent illi stationem ad prædicandum contra illius mentem, neque imponant illi onus verbi Dei tempore aut loco præscripto, quia *Verbum Dei non est alligatum.*

5° Debet talis amare contemptum bonæ famæ, id est, non semper eam quærere, sed potius ignominiam crucis, quam etsi non quærat, inveniat cum mœrore et dolore, cum deberet esse jucunda et deliciis plena. Debet habere in corde illud D. Pauli : *absit gloriari nisi in cruce Domini N. J. C.*, et illud de Moyse : *fide Moyses grandis effectus negavit se esse filium filiæ Pharaonis, magis eligens affligi cum populo Dei quam temporalis peccati habere jucunditatem,* majores divitias æstimans thesauro Ægyptiorum improperium Christi, et illud Actuum Apostolor. : *ibant gaudentes a conspectu concilii, quoniam digni habiti sunt pro nomine Jesu contumeliam pati.* Si non habet cor suum ita affectum, ut animal sine corde, sine spiritu, quia non est spiritus sine virtute, nec virtus sine spiritu.

6° Debet se exercere assidue in prædicatione verbi Dei, quia ad id est vocatus, et dicere cum B. Paulo : *væ mihi, si non evangelizavero,* et relinquere alia omnia genera orationum et exercitia pietatis, quæ impediunt prædicationem : hoc faciendo habebit multam fiduciam in Deo et conscientiæ securitatem et mentis illuminationes, et confundet inimicos crucis Christi, et movebit animas peccatorum ad emendationem, et ideo debet vacare studio Scripturæ sacræ et orationi mentali, quam faciet sine violentia per orationes jaculatorias non præmeditatas, in locis non solitariis, in confabulando et docendo et nihil de supremo bono cogitando, modo sit occupatus in Dei obsequio, quia scriptum est : *qui perdiderit animam suam propter me, invenietеam.*

7° Multa alia habeo illi dicere, sed *non potestis portare modo :* hoc me scripsisse attestor.

Michael Le Noblets, indignus sacerdos.

II

AUTRES ADVIS POUR LE MESME PÈRE

1° Qu'il ne vaque point à entendre les confessions, que lorsqu'il sera en mission.

2° Qu'il hante le monde pour le controoler, encore qu'il aie cela en horreur, parce qu'il aime trop le repos d'esprit. Autrement il contristera le Sainct Esprit et vivra mal content et sera privé de consolation intérieure.

3° Il priera mieux parmi le monde et parmi les traverses qu'en solitude religieuse.

4° C'est une tentation à lui d'aimer plus la solitude religieuse que l'exercice de la mission.

5° Le meilleur exercice qu'il fera, sera celui auquel Dieu l'appelle. Or, est-il qu'il est manifestement missionnaire céleste ; donc qu'il s'exerce tant qu'il pourra dans cette vocation. Joan. v : « Opera quæ dedit mihi Pater ut perficiam ea ; ipsa sunt quæ testimonium perhibent de me. »

6° Il trouvera son âme plus contente et plus nourrie, exerçant sa mission, qu'en autres exercices de piété, encore qu'il prie moins ou qu'il fasse moins d'autres exercices, et encore qu'il semble vivre avec plus de liberté. Car c'est pour le salut des âmes, et qui plus est, pour obéir au Sainct Esprit en l'exercice de sa vocation. D. Th. 3 p., q. 40,

art. 2 : Debuit Christus Dominus in cibo et potu communiter ut alii vivere.

7° Il sera plus illuminé en preschant qu'en estudiant en sa chambre.

8° Il luy est nécessaire de faire des retraites quelquefois, moyennant qu'il ne tarde trop.

9° Sa liberté lui est nécessaire pour suivre l'instinct du Sainct Esprit.

10° Sicut divinitas fuit abscondita in Christo, sic virtus et spiritus salutis animarum solent abscondi in ministeriis ejus. Erat Deus in Christo reconcilians mundum sibi. Ecce opus ministerii ejus.

11° Conversatio missionarii talis esse debet, ut conveniat fini prædicationis. Atque hic finis est manifestare virtutem, Joan. VIII, 6 : « Ego in hoc natus sum ut testimonium perhibeam veritati. » Ergo eget omnibus mediis quæ ducant ad talem finem, ut sunt cibus conveniens, conversatio libera et libertas honesta eundi huc et illuc. Non tamen debet terere tempus in civilitatibus mundi, juxta illud : « Neminem in via salutaveritis, » quæ omnia non poterit facere, licet sit missionarius nisi habeat aliud donum ignotum multis. Hinc constat quod Pater N. debet esse exemptus a scribendis litteris ad suos fratres, sicut solent multi alii sui Ordinis. Porro *Maria optimam partem elegit.* Evangelium est optima pars quæ requirit totum hominem ; si fuerit divisus, volens placere multis, non sibi ipsi placebit nec Deo. Vivat ergo tanquam mortuus omnibus amicis et fratribus, nisi in oratione, et sic placebit Domino suo.

Hæc scribo quia cupio eum corroborare in interiore homine per spiritum evangelicum. Experientia docebit hæc omnia sequentibus signis.

12° Qui facit opera quæ alii prædicatores communiter non faciunt, habet vocationem extraordinariam. Atqui habet talia opera : probo, quia habet zelum animarum et donum reconciliandi mundum Deo. Ergo habet vocationem extraordinariam. Concedo totum. Atqui talis debet extraordinario modo regi ; ergo debet liberius vivere et habere majorem licentiam vivendi ad libitum, hoc est, sequendi instinctum Spiritus sancti. Et hoc non est sequi voluntatem propriam, sed Dei. Talis vocatur verus missionarius, id est, apostolus Spiritus sancti, cui sit honor et gloria in sæcula sæculorum. Amen.

Divus Petrus ad Clementem : *Nemo te avertat ab iis studiis.* Talis non solet cognosci nisi a simili sibi.

Au Conquet, le 30 juillet 1641.

(Cf. *Vie. ms. de Dom Michel le Nobletz,* par le P. Maunoir, liv. II, ch. XVIII, p. 426-432.)

Sur le Chapitre XI

EXTRAIT DES CATALOGUES

Status collegii Corisopitensis anno 1642

Est idem ac anno 1641, si excipias P. Nic. Giffart, cujus loco venit P. Joannes Maceron.

Sur le Chapitre XII

I

EXTRAIT DES CATALOGUES

Status collegii Corisopitensis exeunte anno 1643.

R. P. Alanus de Launay.
P. Nicolaus Giffart, min.
P. Franciscus Le Grand, præf. spirit.
P. Joannes Porée, præf. casuum, pat. min. congr.
P. Jacobus Bouton, pat. congr. civium.
P. Petrus Bernard, conf. in templ. missionarius.
P. Guillelmus Thomas, procurator.
P. Joannes du Chastel, concion. conf. in templo.
P. Ludovicus Delattre, concion. in templo.
P. Antonius de la Vigne, conf. in templo.
P. Julianus Maunoir, missionarius et conf.
P. Franciscus Kernatoux, prof. phil. conf. in templo.
Magistr. 5.
FF. coadjutor. 6.
In Venet. colleg. P. Rigoleuc.

(*Deest status anni* 1644.)

II

ACTE DE PROFESSION DU VÉNÉRABLE

Ego Julianus Maunoir professionem facio, et promitto omnipotenti Deo, coram ejus Virgine Matre et universa cœlesti curia ac omnibus circumstantibus, et tibi Reverendo Patri Alano de Launay, Rectori collegii Corisopitensis Societatis Jesu, vice Præpositi generalis Societatis Jesu et successorum ejus locum Dei tenenti, perpetuam paupertatem, castitatem et obedientiam, et secundum eam peculiarem curam circa

puerorum eruditionem, juxta formam vivendi in Litteris apostolicis Societatis Jesu et ejus constitutionibus contentam.

Insuper promitto specialem obedientiam summo Pontifici circa missiones, prout in ejusdem Litteris apostolicis et constitutionibus continetur.

Corisopiti, octavo die septembris, anno millesimo sexcentesimo quadragesimo tertio, in sacello collegii Societatis Jesu.

Julianus MAUNOIR.

(Ex archiv. Rom. procur. P. Van Meurs S. J.)

III

MARIE-AMICE PICARD

« Amicia Picart, innupta, parochiæ de Guiclan, diœcesis Leonensis, cruciatuum ac dolorum quasi portentum hujus sæculi facta, testata est venerabilem P. Quintin sibi fuisse notissimum, sibi detexisse interiora cordis secreta, se docuisse plura capita spiritualia, plures sibi dolores et cruciatus exantlandos prædixisse, sicut postea cum omni omnium stupore evenit, crucem dono dedisse, cujus virtute atque expositione dæmones deinceps fugabat et omnes eorum discernebat illusiones, quibus per decem et octo annos molestata fuit atque afflicta. »

(Lettre du P. Maunoir au prieur des Dominicains de Morlaix, insérée dans le procès du P. Quintin O. S. D. Communication de l'abbé Linguinou, Rome, décembre 1890.)

Sur le Chapitre XIV

LES PERSONNAGES DE LA PROCESSION DE LA MISSION PAR ORDRE

Le Père qui est le supérieur de la mission, marche le premier, tout à la teste, avec une houssine à la main. Les disciples, qui sont les enfants du catéchisme, le suivent deux à deux.

LA LOI NATURELLE

Adam,
Abel,
Caïn, et les autres enfants d'Adam, avec des habits et des outils de laboureurs de terre,
Seth,
Enos,
Caïnam,
Malaléel,
Jared,
Mathusala,
Lamech,
Noë.

LES PATRIARCHES

Sem,
Arphaxad,
Salé,
Héber,

Phaleb,
Rehu,
Sarug,
Nachor,
Thare,
Abraham,
Isaac,
Jacob,
Joseph.

LA LOI ÉCRITE

Moyses,
Josue,
Gédéon,
Héli,
Samuel,
David, pénitent,
Salomon.

LES PROPHÈTES

Isaïe,
Jérémie avec Baruch, son scribe,
Ezéchiel,
Daniel,
Osée,
Joël,
Amos,
Abdias,
Jonas,
Michæas,
Nahum,
Habacuc,
Sophonias,
Aggæus,
Zacharias,
Malachias.

On représente chacun de ces personnages avec ce qu'il a de propre.

LA VIE CACHÉE DE J.-C.

Saint Joachim,
Sainte Anne,
La Conception de la Vierge,
La Nativité de la Vierge,
La Présentation de la Vierge,
L'Annonciation de la Vierge,
L'ange Gabriel,
La Visitation,
La Nativité de J.-C.
Les pasteurs,
L'adoration des trois Rois,
La Purification de la Vierge,
Le grand prestre Siméon,
La fuite en Egipte avec saint Joseph,
L'Ange gardien,
Herodes,
Le massacre des Innocens,
Les veuves toutes habillées en noir,
Le retour de l'Enfant Jésus de l'Egipte,
L'Enfant Jésus qui interroge les docteurs, et qui répond à toutes leurs difficultés.

LA VIE ACTIVE DE J.-C.

Saint Jean-Baptiste qui prêche et qui donne le baptême.

LES APOSTRES

Saint Pierre,
Saint André, frère de saint Pierre,
Saint Jacques,
Saint Jean,
Saint Philippe,
Saint Barthélemi,
Saint Matthieu,
Saint Thomas,
Saint Jacques, fils d'Alphée,
Saint Simon,
Saint Jude,
Judas Iscariote qui fut le traître.

LA VIE SOUFFRANTE DE J.-C.

L'ange du calice,
Les juges,
Annas,
Caïphe,

Herodes,
Pilate,
Les Juifs,
Le porte-croix,
La Magdelaine,
Simon Syrénéen,
Saint Nicodème avec les trois clouds et la couronne d'épines,
Joseph d'Arimathie, avec le linceul,
Notre-Dame de pitié,
Les deux assistans,
Les trois Marie avec leur onguent,
Marie Magdelaine,
Marie Jacobé,
Marie Salomé,
Les dames de Jérusalem,
Sainte Catherine de Siennes,
Les sœurs du tier ordre,
Marie Egiptienne.

LA VIE GLORIEUSE

La Reine des anges,
Les trois vertus théologales :
La Foy,
L'Espérance,
La Charité,
Les quatre vertus cardinales :
La Prudence,
La Justice,
La Tempérance,
La Force,
La Reine des martyrs,
Sainte Ursule,
Sainte Catherine,
Sainte Barbe,
Les filles rouges,
Sainte Heleine,
Sainte Françoise,
Sainte Geneviève,
La Reine des vierges,
Les filles blanches,
La Reine des cieux,
La première Retraite,
La seconde Retraite,
La troisième Retraite,
La vie Eucharistique,
Le clergé deux à deux,
Le Saint Sacrement.

Ensuite le peuple marche après le Saint Sacrement, les hommes les premiers, et les filles et les femmes après. Ainsi soit-il.

Dans la marche des Retraites, les hommes de la première Retraite marchent les premiers et vont deux à deux. Les femmes de la première Retraite vont ensuite deux à deux aussi. Après cela vient la seconde : les hommes encore les premiers deux à deux, et les femmes de la seconde Retraite les suivent aussi deux à deux, comme font celles de la première Retraite. Enfin, la troisième marche la dernière dans le même ordre, chantans tous les cantiques spirituels de toute espèce, pourvu qu'ils ne chantent rien, dans cette procession, de la mort, du jugement, de l'enfer, du péché, ni d'autres semblables qui altéreroient la joie de cette solennité, et qui pourroient causer du scrupule à quelqu'un. On porte une croix élevée sur pied à la teste des enfans, et une croix élevée de même sur pied à la teste de chaque Retraite.

(Guillaume Nicolas, Recteur de Landudec, 8 septembre 1754, p. 372-373 de son manuscrit in-f° qui a pour titre : *Exercices de la mission.* — Biblioth. des Jés. de Quimper.)

Sur le Chapitre XVI

EXTRAITS DES CATALOGUES

(Desunt status collegii Corisopitensis ann. 1645, 1646, 1647.)

Status collegii Corisopitensis anno 1648.

P. Franciscus a S° Remigio, R.
P. Jacobus Favier, min. conf. in templo.
P. Joannes Rigoleuc, missionarius.
P. Fransciscus Le Grand, præf. spirit. conf. in templo.
P. Alanus de Launay, concion. in templo.
P. Petrus Bernard, conf. in templ. missionarius.
P. Guillelmus Thomas, catech. in S. Corent. missionarius.
P. Antonius de la Vigne, conf. in templo.
P. *Julianus Maunoir*, conf. missionarius.
P. Andreas Richard, procurat. conf. in templo.
P. Claudius Jouye, prof. theol. mor.
P. Fransciscus Kernatoux, prof. phil. conf. in templo.
Magist. 6. FF. coadjutor. 5.
In colleg. VeneP.t. Huby, casuista, missionar.

Sur le Chapitre XVII

I

Desunt annor. 1649 et 1650 catalogi.

II

LE CARÊME DE LANDERNEAU

« En 1649, la congrégation et assemblée générale des nobles, bourgeois, manants et habitants de la ville et communauté de Landerneau, tenue en l'auditoire et lieu tribunal d'icelle, après le son de campane faict, où présidoit escuyer Hervé de Kersulguen, sieur de Chef-du-Bois, séneschal et premier magistrat dans la jurisdiction de la principauté de Léon, etc.; à la poursuite et diligence de noble homme Jacques Le Gac, sieur de Lestaridec, syndic des habitans, etc., supplioit le R. P. Julien Maunoir de la Compagnie de Jésus d'accepter la somme de 200 livres tournois, pour avoir prêché le carême à la paroisse de Saint Thomas de Cantorbéry, à Landerneau. »

(Extrait des registres de la communauté de la ville de Landerneau. Communication de M. de Courcy au R. P. supér. des Jés. de Quimper, Saint-Pol, 14 septembre 1876.)

III

QUELQUES PIÈCES DU PROCÈS DE MGR DU LOUËT, ÉVÊQUE DE CORNOUAILLES, ET D'ÉTIENNE MICHON, RECTEUR DE BOTHOA, AU PARLEMENT DE BRETAGNE.

Audience du mardi 16 *novembre* 1649.

Messire Claude de Marbeuf, président,
Messire Pierre Bonnier, président.

CONSEILLERS

Constantin, de Coëtlogon, Le Febure, Gouvion, Hingant, de Talhoet, Guischard, du Parc, Ayrault, de Lanjamet.

Congé sauf huitaine a été ce jourd'hui en l'audiance publique de la cour donné à M. S. René du Louet, evesque de Cornouaille, prenant le fait et cause pour Messires Georges Féraud, son official, grand viquaire, Antoine du Croq son promoteur et M. François Can, son substitut, intimés et pris à partie le requérant par M. Yves Macé son procureur, contre missire Estienne Michon prêtre et recteur de la paroisse de Botoha appelant en cas d'abus de décret d'adjournement personnel contre lui rendu par le dit evesque de Cornouaille, lors de sa visite épiscopale le XXIVe juillet 1649 et de tout ce qui fait a été en conséquence à son préjudice et défaillant en présence de M. Mathurin Galais son procureur a faute de plaider et deffendre.

Audience du lundi 29 *novembre* 1649.

Messire Pierre Bonnier, président.

CONSEILLERS

Le Febure, de Quéraly, Guischard, Gouvion, Bannin, Hingant, de Talhoet, de Lopriac, Lefebvre, Le Gouvello, Ayrault, du Roscoet.

Entre missire Estienne Michon, prestre, recteur de Botoha, appelant en cas d'abus de décret d'ajournement personnel contre lui rendu par l'evesque de Cornouaille lors de sa visite épiscopale le 24 juillet 1649 et de tout ce qui fait a été en conséquence à son préjudice et anticipé, M. Mathurin Galais, procureur d'une part, et messire René du Louet,

evesque de Cornouaille prenant le fait et cause pour messires Georges Féraud son official et grand vicaire général, Anthoine du Croq son promoteur et missire François Can son substitut intimés et pris à partie, M. Yves Macé procureur.

De la Marqueraye pour l'appelant a dit que le décret ordonné contre l'appelant est tout abusif, donné un jour de dimanche, fête d'apôtre, sur l'audition de deux des prestres et curés lesquels on avait fait citer à huitaine à comparoistre au manoir épiscopal, ce qui est encore abusif et contre les canons qui disent que les citations se feront de trois semaines, lorsque les prestres seront éloignés de plus de 10 lieues. L'appelant et ses prestres sont éloignés de plus de 18 lieues, lesquels deux curés ont dit par leur interrogatoire que l'on avait publié une ordonnance du juge royal de Saint Brieuc étant au pied d'une requeste.... et l'appelant sur ce qu'il avait voulu s'opposer à une procession indiscrète laquelle avait été faite par le recteur de... le jour de la fête du Saint Sacrement, aurait entré dans la paroisse de l'appelant, processionnellement, avec les filles travesties et échevelées portant des rubans et des galons à leurs cheveux.

Audience du mardi 7 *décembre* 1649.

Messire Claude de Marbeuf, président.
Messire Pierre Bonnier, président.

CONSEILLERS

Constantin, Collin, Guischard, Le Gouvello, Du Parc, L'evesque de Saint-Brieuc, de Talhoet, de Lopriac, Lefebvre, du Guesclin, du Roscoet, Hingant.

Entre missire Estienne Michon prestre et recteur de la paroisse de Botoha appelant en cas d'abus du décret d'adjournement personnel contre lui rendu par l'evesque de Cornouaille lors de sa visite épiscopale le 24 juillet 1649 et de tout ce qui fait a été en conséquence à son préjudice et anticipé, M. Mathurin Galais, procureur d'une part, et messire René du Louet, evesque de Cornouaille prenant le fait et cause pour messires Georges Féraud son official et grand vicaire général, Anthoine du Croq son promoteur et missire François Can son substitut intimés et pris à partie et le dit sieur evesque anticipant, M. Yves Macé procur. d'autre part.

De la Marqueraye pour l'appelant par les moiens qu'il a verbalement déduit a conclu à ce qu'il soit dit qu'il a été mal, nullement et abusivement jugé... le tout soit cassé, rejeté et annulé et demande despens.

Audience du lundi 13 *décembre* 1649.

Messire Claude de Marbeuf, président,
Messire Pierre Bonnier, président.

CONSEILLERS

Constantin,	de Talhoet,
Collin,	de Lopriac,
Guischard,	Lefebvre,
Le Gouvello,	du Parc,
Ayrault,	du Roscoet,
	Hingant.

Entre missire Estienne Michon prestre, recteur de la paroisse de Botoha, appelant en cas d'abus de décret d'adjournement personel contre lui rendu par le sieur evesque de Cornouaille lors de sa visite épiscopale le vingt quatrième juillet 1649 et de tout ce qui fait a été en conséquence à son préjudice et anticipé M. Mathurin Galais procureur.

Et messire René du Louet, conseiller du Roy en ses conseils d'Etat et privé, evesque de Cornouaille, prenant le fait et cause pour messires Georges Féraud son official et grand vicaire général, Anthoine du Croq son promoteur et M. François Can son substitut intimés et pris à partie et le dit sieur evesque anticipant.

M. Yves Macé, procureur.

Rabeau pour messire René du Louet evesque de Cornouaille par les moiens qu'il a verbalement déduit a conclu à ce que l'appelant soit déclaré non recevable de ses appellations comme d'abus et condamné en l'amende de l'ordonnance et aux despens.

De Montigny par le procureur général du roy a requis que l'appelant soit déclaré non recevable.

La cour a déclaré l'appelant non recevable en ses appellations, l'a condamné en une amende au roy et moitié vers la partie et aux despens.

(Registre d'audience, session d'août 1649.)

Audience du lundi 20 *juin* 1650.

Messire Henry de Bourgneuf, premier président.

CONSEILLERS

Lefebvre,	Leduc,	Leconiac,	Budes,
de Sévigné,	d'Andigné,	du Boberil,	Descartes,
de Quéraly,	du Plessis,	Champion,	Dreux,
Huart,			Dugueselin.

Entre M. Estienne Michon appelant d'articles de taxe, M. Mathurin Galais procureur et messire René du Louet evesque de Cornouaille, intimé M. Yves Macé.

Bégace pour l'appelant a dit que dans la taxe des despens dont il est question on a adjugé trois voiages, l'un à la présentation, l'autre à la requeste et le 3e à la taxe auxquels on a adjugé à l'intimé à raison de trois livres par jour.

Il a offert pour douze jours à chaque voyage pour un solliciteur à raison de cent cinq sols par jour entre et par dessus ses offres conclu à ce que reformant le jugement l'intimé soit débouté des dites demandes avec dépens.

Rabeau pour l'intimé par les moyens qu'il a verbalement déduit conclud a sans grief.

La cour ordonne que les advocats des parties mettront présentement leurs actes au greffe pour estre la cause jugée sur le plumitif au conseil.

(Grand'Chambre, Audiences publiques, Registre d'audience, session de feuvrier 1650.)

Minute d'arrêt (21 *juillet* 1650).

Gallais, Macé } procureurs des parties.

Entre Missire Estienne Michon, prestre, recteur de la parroisse de Bothoha apellant de trois allocations d'articles de taxes examinées par un conseiller et commissaire de la cour le 13e janvier 1650 d'une part.

Et Révérend Père en Dieu messire René du Louet evesque de Cornouaille intimé d'autre part.

Veu par la cour l'arrest d'icelle donné en l'audiance publique le 20e juin dernier portant ordonnance aux parties de mettre leurs actes au greffe de la dite cour pour leur estre faist droit sur le plumitif au conseil les dites allocations d'articles de taxe dont est apel du dit jour 13e janvier dernier, Inductions d'actes des dites parties des 18e et 19e juillet présent mois et an 1650.

Et tout ce qui par les dites parties a esté mis et produit par devers la dite cour considéré.

Il sera dict que la cour a mis et met l'appellation et ce dont a esté appellé au néant en ce qu'on aurait adjugé au dit intimé la somme de trente livres par jour corrigeant et réformant le jugement, pour ce regard a alloué au dit intimé douze livres par jour le surplus des allocations sortant leur effect sans despens de la cause d'apel.

Faist en parlement à Renne le vingt uniesme juillet 1650.

H. DE BOURGNEUF.

HERVÉ LECONIAC.

(Copié aux archives du Parlement de Bretagne, mars 1893, Palais de Justice de Rennes, avec le bienveillant concours de M. Parfouru, archiviste du département de l'Ille-et-Vilaine.)

Sur le Chapitre XIX

I

EXTRAIT DES CATALOGUES

Status collegii Corisopitensis anno 1651

P. Vincentius Huby, Rect.
P. Franciscus Kernatoux, min.
P. Antonius de la Vigne, casuista.
P. Carolus du Marché.
P. Claudius Jouye, præf. stud.
P. Franciscus Le Grand, præf. spir.
P. Guillelmus Ayrault.
P. Guillelmus Thomas.
P. Julianus Maunoir, } missionar.
P. Joannes Rigoleuc, }
P. Petrus Bernard, }
P. Nicolaus Le Conte, concion.
6 magist. 4 FF. coadjutor.
(Annorum 1652, 1653, 1654 desunt catalogi.)

II

DÉFENSE DES JÉSUITES ET DU COLLÈGE DE QUIMPER PAR LA COMMUNAUTÉ DE LA VILLE

(Procès de Locamand 1651.)

Preuves de l'union... du clergé qui a grand intérêt à la conservation de ce collège, parce qu'on y enseigne les cas de conscience ; on y enseigne aux prêtres l'administration des sacrements et les autres devoirs de leur état. Chaque fois qu'on doit conférer les ss. ordres, dix jours devant, on y instruit les ordinands, on les examine aux ordres. On y a érigé, ce qui n'est encore en aucun collège, une congrégation d'ecclésiastiques, qui s'assemblent toutes les semaines, lesquels, entre autre chose, sont instruits et portés à fuir l'ivrognerie qui fait tant de mal parmi quantité de prêtres de la province, et particulièrement en ce pays bas. On répond à plusieurs doutes en matière de conscience, dont on les vient consulter, et dont on leur écrit de plusieurs lieux de la Basse-Bretagne. A quoi faut encore ajouter qu'on apprend à plusieurs ecclésiastiques à instruire le peuple et à catéchiser, ce qui les fait éviter l'oisiveté... devenir habiles et zélés à instruire le peuple des choses nécessaires au salut, de quoi il est fort ignorant...

(Archives départementales du Finistère, Série D. 9 et D. 8. — Communication de M. l'abbé Peyron, chan. archiv.)

Sur le Chapitre XX

I

EXTRAIT DES CATALOGUES

Status collegii Corisopitensis anno 1655.

P. Petrus Salleneufve, Rect.
P. Nicolaus Marchand, min.
P. Antonius la Vigne.
P. Guillelmus Thomas, procurat.
P. Joannes du Chastel.
P. Franciscus Le Grand, præf. spirit.
P. Carolus du Marché.
P. Nicolaus Bardon.
P. Julianus Maunoir, mission.
6 prof. et mag. 6 FF. coadjut.

II

ABJURATION ET BAPTÊME DE MADELEINE MIGNOT, DAME DE KERADORET, A CLEDEN-CAP-SIZUN, 16 NOVEMBRE 1653

« Magdalene, fille naturelle et légitime de nobles hommes Estienne Mignot et de Anne Rifault, son espouse, natifve de la ville de la Rochelle et dame de Keradoret, âgée de..... après avoir esté catécisé dans les mistères de la foy par le révérend père Manoir (*sic*), religieux de la compaignie de Jésus, a esté baptisé dans l'église parrochiale de Cléden-Cap-Sizun par le soubzignant recteur; dont le parain a esté messire Jacques de Saludem, seigneur de Kerazan, et la maraine Gillette Corentine Saludem. Faict ce saisiesme jour de novembre, jour de dimanche, mil six centz cincquante et trois. »

A la suite de l'acte de baptême ci-dessus se trouve la profession de foi de la convertie, qui est en partie lacérée. Le procès-verbal de la cérémonie constate qu'elle a eu lieu en..... « l'église parrochiale de Cléden-Cap-Sizun, diocèse de Cornlle, par devant vénérable M. Guillaume Bocou ptre chanoine honnoraire du dict Cornoaille et recteur de la dicte parroisse de Cléden, par commission luy donné à cette fin par Mgr l'illme et revme René du Louet, evesque et compte de Cornoaille. Et en cette profession ont esté présants les révérends pères, le père Bernard et le père Manoir, la dicte damlle cathécisé dans les mistères de la foy par ce dernier, religieux de la compaignie de Jésus, dom Claude le Guella ptre et curé, dom Olivier Madec,

aussy p^tre et nobles hommes messire Jacques de Saludem, seigneur de Kerazan, escuier Sébastien Perrault sieur de Keradoret, escuier Yvon du Liscouet sieur de Vieuxville, escuier René Perrault sieur de Lesalguen, dame Margueritte du Liscoet dame de Kerazan, madam^lle Gilette Corentine de Saludem, qui ont signé ce dimanche 16^e nov. 1653. Ainsy signé sur l'original de lad. profession de foy : Magdalene Mignot, Pierre Bernard de la compaignie de Jésus ; Julien Manoir de la compaignie de Jésus ; Jacques de Saludem ; Yves du Liscoet ; René Perrault ; Gillette Corentine de Saludem ; S. Perrault ; G. Bocou, recteur ; Claude le Guella, p^tre et curé ; O. Madec, p^tre. »

(Extrait du registre des baptêmes de la paroisse de Cléden-Cap-Sizun, évêché de Cornouailles, pour l'année 1653. — Archives de la mairie de Cléden. Communication de M. le baron de Rosmorduc.)

III

LA MORT DU P. PIERRE BERNARD
LETTRE DU R. P. SALLENEUFVE AU R. P. PROVINCIAL DE LA FLANDRO-BELG.

Kimper, du 30 novembre 1654.

MON RÉVÉREND PÈRE,
Pax X^ti

« La présente est pour donner advis à V. R. qu'il a plu à N.-S. appeler à soy le P. Pierre Bernard, le 28 de novembre, entre 4 et 5 h. du matin, en la 71^e année de son aage, en la 51^e de son entrée en la compagnie.

« Il demandoit d'ordinaire deux choses à Dieu pour sa mort ; l'une étoit de mourir le samedy, à cause de la dévotion très tendre qu'il avoit à la sainte Vierge, l'autre de n'être pas longtemps malade. Toutes deux lui ont été accordées ; car il est mort le samedy, et sa maladie n'a pas duré plus de demie-heure. Il avoit fait son pacquet, le 27 au soir, pour aller en mission le lendemain 28 avec le P. Maunoir, lorsqu'à 4 h. et un quart, il se sentit attaqué d'une extraordinaire oppression d'estomach. Les nôtres étant accourus au bruit qu'il fit, il reçeut l'absolution et l'extrême-onction, gaigna l'indulgence de la compagnie, fit tous les actes que l'on peut attendre d'un parfait religieux, aiant eu le jugement entier, et recommandé son âme à la sainte Vierge, à saint Joseph et à saint Corentin jusqu'à un moment devant sa mort, qui a été si douce qu'on a eu peine à remarquer quand il a cessé de vivre. Le médecin arriva un demi quart d'heure après son décez. Les bonnes qualités de ce grand serviteur de Dieu sont cause que ceste ville et toute la contrée regreste son décez.

« Aiant été reçeu en Flandre et admis depuis en ceste Province, il fut envoyé en ce collège, où il a vescu avec une très grande édification durant 34 ans. A 55 ans, il commença d'apprendre le breton pour assister les habitants de la campagne dans les missions avec le P. Maunoir, et il y a travaillé depuis 14 ans avec une bénédiction de Dieu toute particulière. Son humeur douce et bienfaisante le rendait aimable à un chacun. Il alloit d'ordinaire à pied dans ses voiages, le sac sur le dos et le baston à la main, quoy qu'il eust mal à une jambe ; et les bons discours et la tempérance édifioient autant que plusieurs sermons ceux chez qui il logeoit. Il a été fort affectionné à sa vocation et à N. P. saint Ignace, demandant tous les jours à Dieu de mourir dans la compagnie.

« La dévotion envers saint Corentin estant esteinte en ce diocèse dont il a esté le premier evesque, Dieu s'est servi de lui pour la restablir. La peste en 1639 désolait ceste ville et il entendit une voix estant en prière dans sa chambre qui lui dit : porte les bourgeois à faire un vœu à saint Corentin. Il le fit ; et l'événement monstra que ceste voix venoit du ciel, la peste aiant cessé aussitost que le vœu fut faict solennellement dans la cathédrale. En suite de ce rare bienfait, la dévotion à ce saint s'est répandue dans tout le diocèse, et des miracles sans nombre faits par l'entremise de saint Corentin ont suivi celuy de la délivrance de la peste.

« Si ce bon Père estoit estimé et aimé de ceux du dehors, il ne l'estoit pas moins des nostres. Son affection à l'obéissance et à l'observance des règles l'a toujours faict aimer des supérieurs ; et la bonté de son naturel, accompagnée d'une profonde humilité et d'une charité pacifique, estoit cause que tous en général le chérissaient. Pour achèvement de ces vertus, il avoit un don remarquable d'oraison et de dévotion et un grand désir de souffrir dans les missions.

« Toutes ces bonnes qualités nous faisant croire qu'il est déjà dans le ciel, je supplie néanmoins V. R. de lui faire rendre dans sa province les suffrages ordinaires de la C^ie et de se souvenir dans ses SS. SS. et prières de celui qui est en vérité,

« Mon Révérend Père,
votre très humble et très obéissant serviteur en N. S.
P. SALLENEUFVE. »

(Archives de la Prov. de Paris, où se trouve une copie en tête de laquelle on lit : R. P. Placido Levé, Residentiæ S. J. Insulanæ superiori et Patribus Residentiæ Corisopitensis, inventam hanc et transcriptam epistolam DD. C. F. Waldack S. J., an. 1863.)

Sur le Chapitre XXI

I

FORMULAIRE DES POUVOIRS DE PRÊCHER ET CONFESSER DONNÉS AU P. MAUNOIR JÉSUITE EN CE DIOCÈSE (DE TRÉGUIER)

(En marge)
S. J. Dno.

Baltasar Grangier, Dei et S. Sedis apostolicæ gratia Episcopus et Comes Trecorensis, venerabili et religioso viro Juliano Maunoir societatis Jesu presbytero, theologo et professo.

Cum de tua pietate et doctrina tam in verbo Dei prædicando quam in administrando Pœnitentiæ sacramento nobis constet, teque ad urbes seu oppida et parochias nostræ diœcesis accedere et in iis diversari contingere sæpe possit, tibi facultatem concedimus verbi Dei prædicandi in quibuscumque ecclesiis nostræ diœcesis et pœnitentes quoscumque a casibus et censuris etiam Nobis reservatis absolvendi, exceptis duntaxat hæresi, duello et suspensione a Nobis lata in presbyteros qui bibunt vel comedunt in tabernis.

Datum Trecorii in palatio nostro episcopali, sub signo sigilloque nostris et secretarii nostri chyrographo, hac die vigesima tertia mensis junii anni Domini supra millesimum sexcentesimi quinquagesimi sexti.

BALTAZAR E. ET C. TRECORENSIS

De mandato dicti Illustrissimi et Reverendissimi Domini D. E. et Com.

H. PRIMAIGNÉ,
Secretarius.

Insuper tibi facultatem concedimus vota Sedi Apostolicæ non reservata commutandi et dispensandi, tam in impedimentis occultis matrimonii, quam in irregularitatibus ex violatione nostrorum statutorum contractis et nondum ad forum contentiosum deductis, in his omnibus vices nostras, donec revocemus, tibi committentes.

Datum Trecorii in palatio nostro episcopali, die et anno quibus supra.

BALTAZAR E. ET C. TRECORENSIS

(Archives départementales des Côtes-du-Nord. — Dossier de Tréguier. — Saint-Brieuc, mars 1891.)

II

LETTRE DU P. MAUNOIR A M. DE TRÉMARIA

De Kimper, 17 oct. 1655.

MONSIEUR,

« J'ai receu au fort de mes missions celle qu'il vous a pleu m'envoier a la quelle je n'ay voulu ni peu répondre sans avoir meurement considéré et prié le Père des lumières de me conduire dans la réponse de ce que vous me demandiez. Je benis la divine bonté du dessein qu'il vous a donné et de la fin que vous vous proposez pour le reste de vostre vie. Pour les moiens vous y trouverez de la difficulté. Si vous regardez le sang, *inimici hominis domestici ejus*. Si vous voulez demeurer dans la ville j'y vois bien de la difficulté. Pour ce qui touche Saint Antoine j'y vois un grand moien de faire réussir vostre dessein s'il estoit plus possible qu'il n'est, car 1° ce n'est pas un hospital ou les pauvres soient permanens, n'estant ordonné que pour les passans, Monseigneur de Cornouaille aiant appliqué les rentes de cet hospital pour Sainte Catherine. 2° Un prestre demeurant en cet hospital a la direction spirituelle de ce lieu de M. l'Évesque. Il a l'approbation de la ville, ce qui est cause qu'une autre direction que la sienne ne réussiroit pas si bien qu'on désireroit. 3° Quelques prestres ont voulu s'unir ensemble dans ce lieu ce qui n'a peu réussir, ni mesmes se commencer, les mêmes raisons subsistent. Le poinct est d'avoir un domicile propre pour le dessein que vous avez. Après avoir imploré l'assistance du Saint Esprit par l'entremise du glorieux saint Corentin, il m'est tombé un expedient que vous suggerera le P. Salleneuve (Salleneufve, Recteur du collège de Quimper), qui sera bientost a Paris. Comme vous tendez a la plus grande gloire de Dieu et au salut des âmes, étant la plus haute perfection ou puisse arriver un ecclésiastique seculier, je n'ay peu trouver de meilleur moien que celuy que j'ay proposé au P. Saleneuve et auquel il donne son approbation. Dans peu de temps il se rendra a Paris et vous fera ouverture de mon dessein. Je prie la divine bonté de vous desgager le cœur de tout ce qui est hors de Dieu et de sa plus grande gloire. La moindre attache aux bonnes choses mesmes ou lamour propre, ou la propre volonté se trouvent est une nuée qui arreste les raions du ciel. Je vous prie de bien ruminer l'importance de cette affaire : la tour que vous desirez bastir est haute, et partant il faut que vous vous pourvoiez de tout ce qui est necessaire. Je me rejouis de ce que vous addonnez serieusement a l'estude de l'oraison, je desirerois que vous vinsiez en ce pais armé de ce don du ciel qui est necessaire a un missionnaire d'une façon que vous n'avez peu encore expérimenter. Mais ce que vous faites est une disposition a ce que Dieu desire de vous. Le temps ne me permet de m'estendre

plus au long. Je vous prie de croire a ce que vous dira le P. Salleneuve qui vous servira d'interpreste de mes sentimens. Les principes de la vie spirituelle ne suffisent, si on n'a la connaissance des circonstances de ce qu'il faut faire *hic et nunc*. Une seule ignorée oblige à changer beaucoup. Je me recommande a vos ss. et pp.

Vostre tres humble et obeissant serviteur

Jul. MANOIR.

L'adresse :

A Monsieur
M. de Trémaria
à Paris

(*Vie manuscrite de M. de Trémaria*, par le P. Maunoir, ch. II, p. 21-23.).

N. B. — Depuis le jour où le Vénérable avait bretonisé son nom français de *Maunoir* et en avait fait *Maner*, il signait quelquefois *Manoir*.

TABLE DES MATIÈRES

Dédicace. . . . . p. V
Préface . . . . . p. VIII

CHAPITRE I

LES PREMIÈRES ANNÉES DU VÉNÉRABLE

1606-1625

Caractère providentiel de la vie des Saints. — Dom Michel le Nobletz, précurseur du P. Maunoir. — Naissance de Julien Maunoir. — Ses parents le vouent au service des autels. — La pierre du foyer. — Dom Michel le Nobletz prédit que Julien sera son successeur. — Sainte enfance du petit Maunoir. — Les processions à la Croix du Lac. — Le champ de l'Epine. — Première Communion et Confirmation. — Julien reçoit d'un prêtre de Saint-Georges les premières leçons de latin. — Son entrée au collège des Jésuites, à Rennes. — Ses études. — Il est reçu congréganiste. — Dom Michel le Nobletz renouvelle en 1621 la prédiction de 1613 sur l'apostolat futur du petit Maunoir. — Les vertus de Julien Maunoir. — Ses succès de collège. — Son apostolat parmi ses condisciples. — Désirs de vocation religieuse. — Entrevue avec le P. Coton. — Adieux à Saint-Georges. — Départ pour le noviciat de Paris. . . . . p. 1-14

CHAPITRE II

LE NOVICIAT DE SAINT-GERMAIN ET LE SCOLASTICAT DU COLLÈGE DE LA FLÈCHE

1625 - 1630

Épreuve du jeune Maunoir à son entrée au noviciat. — Sa fidélité à la pratique des vertus religieuses. — Son union continuelle avec Dieu. — Grâces particulières qu'il reçoit de la sainte Vierge. — La devise de sa vie. — Jugement de ses maîtres du noviciat. — Il étudie la philosophie au collège de la Flèche. — Son plan de conduite pendant ses études. — Ses progrès en philosophie. — Témoignage de ses professeurs. — Emulation des jeunes Jésuites au collège de la Flèche — Les tournois philosophiques. — Les professeurs et les élèves. — Modestie du Frère Maunoir.

— Ses communications avec Dieu en 1628. — Ses retraites pendant sa philosophie. — La Compagnie de Jésus, à cette époque, au Japon, en Hollande, en Angleterre, en Chine, au Canada, etc. — Le Frère Maunoir aspire aux missions du Canada. — Le P. Enemond Masse. — Les étudiants de philosophie à la Flèche en 1627-1630, futurs missionnaires ou martyrs chez les Hurons et les Iroquois. — Le Frère Maunoir est envoyé à Quimper. . . . . p. 14-28

CHAPITRE III

LA RÉGENCE AU COLLÈGE DE QUIMPER

1630-1633

Ouverture du collège de Quimper. — Débuts du Frère Maunoir dans l'enseignement. — Le P. Brossault, Recteur du collège. — Relations du jeune professeur avec le P. Guillaume Thomas. — Le petit pâtre qui recouvre la vue. — Ce qu'était le P. Pierre Bernard. — Son apostolat à Nevers. — Son arrivée à Quimper. — Ses admirables vertus. — Il se prend d'une sainte amitié pour le Frère Maunoir. — Il devine en lui le futur apôtre de la Bretagne. — Ses instances pour le porter à l'étude de la langue bretonne. — Longues hésitations du Frère Maunoir. — Dom Michel le Nobletz sollicite de nouveau un successeur dans ses travaux apostoliques. — Entrevue de M. le Nobletz et du professeur de cinquième, au collège de Quimper. — Prédiction de M. le Nobletz au sujet du Frère Maunoir. — Interprétation de la visite de M. le Nobletz par le P. Bernard. — Pèlerinage du Frère Maunoir à Ty-Mam-Doüé en novembre 1630. — La vision des quatre évêchés. — Il demande à la Mère de Dieu de l'aider à apprendre le breton. — Comment il est exaucé. — Ses premiers catéchismes à Ty-Mam-Doüé et dans les campagnes de Quimper. — Il reçoit les Ordres mineurs. — Nouvelle prédiction de Dom Michel le Nobletz. — Premières prédications du Frère Maunoir à Douarnenez. — Le sermon de Ploaré en 1632. — Le Frère Maunoir tombe malade. — Il est envoyé à Tours, après une nouvelle visite de Dom Michel le Nobletz. . . . . p. 28-45

CHAPITRE IV

LE FRÈRE MAUNOIR A LA RÉSIDENCE DE TOURS ET AU COLLÈGE DE BOURGES

1633-1638

Le Frère Maunoir simple catéchiste à Tours. — Sa santé se rétablit. — On le charge de donner des leçons à quelques enfants de la ville. — Ses sollicitudes et ses succès auprès des enfants. — Ses catéchismes à Saint-Pierre le Puellier. — Le P. Claude de Lingendes prêche à Tours le carême de 1635. — Fondation du collège de Tours. — Les élèves du Frère Maunoir, première pépinière du nouveau collège. — Le Frère Maunoir est envoyé à Bourges pour y faire sa théologie. — Les illustrations du collège Sainte-Marie à cette époque. — Les PP. Philippe Labbe et Jacques Nouet. — Le prince de Condé, gouverneur du Berry et du Bourbonnais. — Le duc d'Enghien, le futur vainqueur de Rocroy et de

Fribourg. — Le Frère Maunoir et les exercices de la vie intérieure. — Idée qu'il se fait des études théologiques. — Le P. Louis Lallemant, Recteur du collège de Bourges. — Vues du Frère Maunoir sur le sacerdoce. — Sa fidélité à la grâce. — Emulation des jeunes Jésuites en théologie. — Les sabbatines, les répétitions, les menstruales, le grand acte. — Les PP. Mathurin Moreau, Nicolas de Sainte-Geneviève, Jacques Baumer, professeurs de théologie. — Encouragements des supérieurs. — Grâces spirituelles accordées au Frère Maunoir. — Excursions apostoliques. — Correspondance du P. Bernard et du Frère Maunoir au sujet des missions bretonnes. — Les étudiants de théologie futurs missionnaires ou martyrs du Canada. — Le Frère Maunoir veut les suivre au pays des Iroquois. — Sa grande maladie en décembre 1636. — Il fait vœu, s'il guérit, de se dévouer au salut de la Basse-Bretagne. — Sa guérison. — La vision du paysan de Cornouailles. — Prédiction de Dom Michel le Nobletz. — Excursions apostoliques à Blancafort et à Saint-Martin d'Auxigny. — Le miracle des chenilles. — Le Frère Maunoir ordonné prêtre le 6 juin 1637. — Sa quatrième année de théologie. — L'aventure des fantômes et des revenants. — A la fin de 1638, le P. Maunoir est désigné pour le collège de Nevers. . p. 45-64

CHAPITRE V

LE PÈRE MAUNOIR AU COLLÈGE DE NEVERS ET A ROUEN

1638-1640

Le collège de Nevers et son origine. — Le P. Maunoir professeur d'humanités. — Il se retrouve à Nevers avec le P. Rigoleuc. — Pourquoi le P. Maunoir n'était pas retourné en Basse-Bretagne. — Supplications de Dom Michel le Nobletz. — Instances du P. Bernard. — Opposition de Mgr Guillaume Le Prestre aux missions bretonnes. — Nouveaux obstacles de la part des Pères du collège. — Intervention du P. Etienne Binet, Provincial de France. — Lettre du P. Maunoir au P. Mutio Vitelleschi, Général de la Compagnie. — La décision du Père Général. — Le Père Maunoir est envoyé à Rouen, pour y faire sa troisième année de probation. — Le P. René Ayrault, Instructeur du troisième an. — Vie spirituelle du P. Maunoir. — Il prêche une mission à Bernay, au diocèse de Lisieux, avec le P. Pinette. — Réconciliation d'une mère avec son fils. — La grande procession de la mission. — Conversion et abjuration d'un protestant. — Une pauvre servante sauvée par la sainte Vierge. — Mgr de Cospéan, évêque de Lisieux, appelle le P. Maunoir et le P. Pinette à Orbec-en-Auge. — Conversion d'un condamné à mort. — Orage effroyable qui éclate sur Orbec. — Débuts et consolations de la mission. — Lettre du P. Bernard au P. Maunoir sur la peste de Quimper en 1639. — Origine du fléau. — Mesures prises par la Communauté de la ville de Quimper. — Ravages causés par la peste. — Fermeture du collège des Jésuites. — Dévouement des Capucins et des Jésuites. — Appel de la Communauté de la ville de Quimper aux Jésuites. — Les pestiférés à la Santé. — Le P. Bernard se prodigue auprès des mourants et des morts. — Recrudescence du fléau. — La prière du P. Bernard. — La réponse du ciel. — Vœu de l'assemblée des

bourgeois à saint Corentin. — Cessation immédiate de la peste. — Rétablissement de la fontaine de Saint-Corentin. — Monument élevé dans la cathédrale de Quimper. — Pourquoi l'inauguration ne s'en fera qu'en 1643. — Le bras de saint Corentin reprend, au mois de décembre 1886, sa place définitive dans la chapelle qui porte son nom. — Les espérances du P. Maunoir. — Sa vie au troisième an. — Deux nouvelles missions données par le Père Maunoir : l'une à Grandcamp, l'autre à Chambrais (aujourd'hui Broglie). — Le Vénérable quitte Rouen au mois d'août 1640 et est envoyé à Quimper. . . . . p. 64-82

CHAPITRE VI

RETOUR DU PÈRE MAUNOIR A QUIMPER

1640-1641

Situation délicate du Vénérable à son arrivée à Quimper. — Nouvelle opposition de Mgr Le Prestre de Lézonnet aux missions bretonnes. — Les Pères du collège ne s'y montrent pas plus favorables. — L'ignorance de la langue permettra-t-elle au P. Bernard de servir de *socius* au P. Maunoir? — Où trouver des ressources pour les missions? — Dom Michel le Nobletz appelle le P. Maunoir au Conquet. — Mort de Mgr Le Prestre de Lézonnet, évêque de Cornouailles. — Entrevue de Dom Michel le Nobletz et du P. Maunoir, au Conquet. — Le saint vieillard fait sa confession générale au P. Maunoir et le déclare publiquement son successeur. — Investiture solennelle. — Premiers ministères. — Solution d'un cas de conscience. — Révélation de Dom Michel sur l'état d'âme du P. Maunoir. — Derniers entretiens sur les missions. — Les tableaux énigmatiques et les cantiques spirituels — La première mission du P. Maunoir devra se faire à Douarnenez. — Le grain de sainte Jeanne. — Retour du P. Maunoir à Quimper. — Opposition des vicaires capitulaires aux missions. — Pouvoirs spirituels accordés au P. Maunoir. — Dom Michel le Nobletz presse le P. Bernard de s'associer au P. Maunoir et prédit le succès. — Nouvelles difficultés de la part des Pères du collège. — Le P. Maunoir et le P. Bernard évangélisent les hôpitaux de Quimper et les campagnes voisines. — Le marquis de Rosmadec, gouverneur de Quimper, favorise l'œuvre des missions. — Richelieu prend à sa charge les quatre premières missions. — Le P. Bernard étudie la langue bretonne. — Le P. Maunoir compose des cantiques spirituels. — Nomination de Messire René du Louët à l'évêché de Cornouailles. — Etat religieux de la Bretagne au début du XVII^e^ siècle. — Opinion que s'en formaient Dom Michel le Nobletz, le P. Maunoir et les mille prêtres associés à ses travaux. — Ignorance et corruption des mœurs dans le clergé, la noblesse, la bourgeoisie, le peuple, triste suite des guerres de religion. — L'évêché de Léon. — L'évêché de Cornouailles. — L'évêché de Tréguier. — Désordres des populations rurales de la Bretagne. — Les constitutions synodales des évêques de Bretagne corroborent les affirmations des historiens. — Ce que devient un pays sans Dieu et sans prêtre. — La Bretagne périra-t-elle? — Apostolat de Dom Michel le Nobletz et du P. Quintin. — A leur suite, le P. Maunoir entre dans la carrière. — Le vœu de Dom Michel va s'accomplir. — La première mission se donnera à Douarnenez . . . . . p. 82-101

CHAPITRE VII

LE VÉNÉRABLE PÈRE MAUNOIR EN CORNOUAILLES, MISSION DE DOUARNENEZ

1641

Dom Michel le Nobletz encourage par lettres les habitants de Douarnenez à bien faire leur mission. — Le P. Bernard accompagne le P. Maunoir à Douarnenez. — Premier accueil des habitants. — Le sermon d'ouverture. — Le P. Maunoir prêche le même jour dans sept localités différentes. — Le bien opéré par Dom Michel dans Douarnenez. — Usage des tableaux énigmatiques et des cantiques spirituels. — Ardeur des habitants à les apprendre et à les chanter. — Grâces miraculeuses obtenues pendant la mission. — Une femme subitement guérie. — Un jeune homme recouvre la raison. — Guérison de Marguerite Cevaër. — Dévotion des habitants à saint Ignace. — Un orphelin mourant appelle à son chevet le P. Maunoir. — Eléonore Thépot guérie par le contact du grain de sainte Jeanne. — Le P. Maunoir termine le carême de Douarnenez par une procession générale. — Il guérit une paralytique avant son départ. — Vie et mort du Frère Jean Dirou au collège de Quimper. — A son retour à Quimper, le P. Maunoir apprend que l'œuvre des missions est de nouveau combattue. — Le R. P. Jacques Dinet, Provincial, tranche définitivement la question en juin 1641. — Projet de mission pour l'île de Sein. — Le P. Maunoir et le P. Bernard se mettent en route et s'arrêtent trois jours à Douarnenez, prêchant, catéchisant, confessant. — Guérison d'un enfant de sept ans par le grain bénit de sainte Jeanne. — Thomasie Rolland. — Les deux missionnaires partent pour la pointe du Raz et s'embarquent pour l'île de Sein. — Un exprès de Dom Michel le Nobletz les rappelle au Conquet. — Revenus à la pointe du Raz, ils abordent le continent. — Leur ministère à Plogoff dans la chapelle de Saint-Collodon. — Départ pour le Conquet. — Folles rumeurs répandues dans la petite ville. — Préparation de la mission. — Les Pères se rendent à Saint-Pol pour voir l'évêque de Léon. — Accueil glacial de Mgr Cupif qui refuse leurs services. — Marie-Amice Picard. — Intervention de Messire René du Louët, évêque nommé de Cornouailles, auprès de Mgr de Léon. — Nouvelle entrevue des Pères avec Mgr Cupif. — La mission du Conquet est abandonnée, celle des îles d'Ouessant et de Molène, résolue. . . . . p. 101-119

CHAPITRE VIII

LE VÉNÉRABLE PÈRE MAUNOIR EN LÉON. — MISSIONS DES ILES D'OUESSANT ET DE MOLÈNE

Juin-Juillet 1641

Saintes joies de M. le Nobletz à la nouvelle de la mission des îles. — L'île d'Ouessant. — Sa situation physique et morale. — Ignorance profonde de la religion. — Arrivée des PP. Maunoir et Bernard. — Attitude des Ouessantins dès le début de la mission. — Ordre des exercices. — L'explication du catéchisme. — M. le Nobletz envoie Jeanne Le Gall au P. Maunoir. — Les cantiques spirituels. — Le succès de la mission.

— Nombreuses conversions. — Travaux et fatigues des Pères. — Abolition des danses. — Récit et impressions du P. Maunoir. — Reconnaissance des Ouessantins. — Guérisons diverses par le grain bénit de sainte Jeanne. — Procession finale de la mission. — La scène des adieux. — Description de l'île de Molène. — Secours inattendu. — Succès des prédications. — Grâces de guérisons. — Mgr de Léon donne ordre aux insulaires d'envoyer leurs enfants à l'abbaye de Saint-Matthieu, pour être confirmés. — Tempête contre les missions et les missionnaires. — Lettre de M. le Nobletz au P. Bernard. — Les missions du P. Maunoir décriées auprès de Mgr de Léon et des Jésuites de Quimper. — Le P. Alain de Launay, Recteur du collège, prête l'oreille aux calomniateurs. — Accueil des PP. Maunoir et Bernard aux reproches du R. P. Recteur. — Les habitants d'Ouessant et de Molène réfutent les calomnies . . . . . p. 119-134

CHAPITRE IX

NOUVELLE TEMPÊTE CONTRE LES CANTIQUES SPIRITUELS

1641

Arrivée au Conquet des habitants de Douarnenez. — Leur déception à la nouvelle du départ des Pères pour les îles d'Ouessant et de Molène. — Les habitants du Conquet les retiennent pour apprendre d'eux le chant des cantiques du P. Maunoir. — M. le Nobletz prend sa part de la joie commune. — La tempête se déchaîne contre lui. — Le Recteur de Lochrist le dénonce auprès de Mgr Cupif, alors en visite pastorale à Lochrist. — Dom Michel n'oppose que le silence aux accusations. — Mgr de Léon fait informer contre Jeanne Le Gall, interdit les cantiques spirituels, renvoie en Cornouailles la jeunesse de Douarnenez, et inflige à M. le Nobletz une réprimande sévère. — Justification de Jeanne Le Gall. — Approbation des tableaux énigmatiques. — M. le Nobletz excuse ses accusateurs. — Marguerite Poullaouec blâme le silence de M. le Nobletz. — Ses ennemis répandent partout la condamnation des cantiques. — Les habitants d'Ouessant et de Molène traversent la mer au chant des cantiques. — Ils les répètent encore en se rendant du Conquet à l'abbaye de Saint-Matthieu. — Colère des ennemis de M. le Nobletz. — Menaces odieuses. — Indignation des insulaires. — Intrépidité de Jeanne Beuernezet. — Opportune rencontre du pénitencier de Notre-Dame du Folgoët. — Il détrompe Mgr de Léon et justifie M. le Nobletz et les missionnaires. — Mgr Cupif les réhabilite publiquement et bénit les cantiques spirituels. — Actions de grâces des insulaires. — Leur retour triomphal à travers le Conquet. — Le P. Maunoir et le P. Bernard alors sur mer prennent connaissance de la lettre et des avis de M. le Nobletz. — Leur arrivée au Conquet. — Accueil touchant que leur fait Mgr de Léon. — Promesse de retour aux îles d'Ouessant et de Molène pour le carême de 1642. — Entrevue des Pères et de Dom Michel le Nobletz. — Conseils et prophétie. — Retour des Pères à Quimper. — Histoire de Catherine Danielou. — L'intérêt qu'elle porte aux missions. — Départ des PP. Maunoir et Bernard pour Douarnenez. . . . . p. 134-147

CHAPITRE X

LA MISSION DE L'ILE DE SEIN

Août 1641.

La fiole de M. le Nobletz et l'huile sainte à Notre-Dame du Juch. — Guérison de Jeanne Le Corre à Douarnenez. — Une main paralysée subitement guérie. — Les Pères s'embarquent pour l'île de Sein. — La traversée. — Description de l'île. — Caractère et mœurs des habitants. — Mgr du Liscoët et le Recteur de l'île de Sein. — Les travaux de M. le Nobletz à l'île de Sein. — Les Pères y sont accueillis comme des anges descendus du ciel. —Ouverture de la mission. — Le capitaine François Guilcher ou François le Su. — Ses relations antérieures avec Dom Michel. — L'ordre religieux qu'il avait établi dans l'île. — Débuts admirables de la mission. — Succès des cantiques spirituels. — La pêche est abandonnée pendant la mission : on ne s'occupe plus que de son salut. — Les catéchismes et les sermons. — Les Pères sont occupés une partie des nuits. — Pénitences et sacrifices des insulaires. — Guérison de Barbe, d'Hélène et de Marie Spinec. — Françoise le Timeur est guérie à son tour. — Diverses grâces miraculeuses. — L'île de Sein restera-t-elle sans prêtre et sans messe ? — Le vieux capitaine François le Su consent à devenir prêtre. — Ses études à l'abbaye de Landévennec. — Dom Michel applaudit au dessein du P. Maunoir. — François le Su devant le chapitre de Quimper. — Les chanoines le renvoient à sa barque. — Le P. Yves Pinsart, prieur des Dominicains, le ramène au chapitre. — Il subit son examen avec succès. — Ordonné prêtre à Saint-Pol-de-Léon, il dit sa première messe dans l'île de Sein. — Il en devient le Recteur exemplaire pendant sept ans. — A sa mort, son neveu, élevé par les soins du P. Maunoir, lui succède. — Départ des Pères de l'île de Sein. — La tempête. — Dom Michel vient à la rencontre des missionnaires. — Accueil qui leur est fait. — Les cantiques spirituels. — Une guérison. — Départ pour Brest et Landévennec. — La tempête sur mer et sur terre. — Séjour à Landévennec, puis à Plonevez-Porzay. — La visite au château de M. de Moëlien transformée en mission. — Nouvelles guérisons miraculeuses. — Rencontre d'un bon paysan dans le retour à Quimper. . . . . p. 147-167

CHAPITRE XI

MISSIONS DE L'ILE DE BRÉHAT ET DE LANNEVEZ

1641-1642

Les travaux des PP. Maunoir et Bernard à Quimper. — Visites des hôpitaux et des prisons. — Exécution d'un condamné à mort. — Excursions apostoliques dans les paroisses voisines. — Le P. Maunoir à Saint-Pol-de-Léon. — Carême de 1642 aux îles d'Ouessant et de Molène. — Le P. Bernard l'y rejoint. — Les deux missionnaires visitent les pays évangélisés en 1641. — A Plozévet, attentat à la vie du P. Maunoir. — La mission de l'île de Bréhat est résolue. — Le P. Bernard à la chapelle du château de Moëlien. — Dangers de la mer. — Description de l'île de Bréhat. —

Heureux succès de la mission. — Le chant des cantiques spirituels. — Adieux touchants des insulaires. — Sur la terre ferme, les Pères passent pour des espions envoyés par les Anglais. — La mission de Lannevez commence. — Personne n'y répond. — Descente des vaisseaux anglais dans l'île de Saint-Maudet. — Les insulaires de Bréhat et de l'île Verte allument de grands feux. — Les habitants de la côte en font autant. — Le son du tocsin. — L'émeute. — Dangers que courent les Pères. — Les insulaires de Bréhat à la mission de Lannevez. — Les Pères sont traités de magiciens. — Les habitants de Paimpol veulent les jeter en prison. — Intervention du Prieur de l'abbaye de Beauport. — Passage de la haine à l'amour. — Admirable succès de la mission. — On y accourt des évêchés de Tréguier, de Saint-Brieuc, de Dol. — Procession générale de clôture. — Les derniers adieux. . . . . p. 167-181

CHAPITRE XII

MISSIONS DU VÉNÉRABLE DANS L'ÉVÊCHÉ DE CORNOUAILLES

1643-1644

Diverses missions de 1642. — Entrée solennelle de Mgr du Louët à Quimper. — Visite pastorale.— Prédications et catéchismes du P. Maunoir à la cathédrale. — Excursions apostoliques autour de Quimper. — Le bras de saint Corentin placé solennellement dans la cathédrale. — Dévotion au premier évêque de Cornouailles. — Guérison de Françoise Gubaër. — Tournées pastorales de Mgr du Louët. — Les Pères préparent à la confirmation. — Le P. Maunoir et Marie-Amice Picard à Saint-Pol. — Synode de Quimper. — Les missions d'Audierne, de Cléden-Cap-Sizun et de Plogoff. — Les superstitions bretonnes au XVIIe siècle. — La miséricorde divine. — Vénération du peuple pour les missionnaires. — Les grands vœux du P. Maunoir à Quimper. — Missions de Penmarc'h, de Rostrenen, de Ty-Mam-Doüé, de Plovan. — Saint Corentin et le P. Bernard dans la chapelle de Lesnarvor. — Grâces miraculeuses obtenues par le P. Bernard. — Mission de Plouhinec, de Mahalon, de Pont-Croix et de Plozévet — Le cantique spirituel sur les tourments de l'enfer. — La procession générale . . . . . p. 181-196

CHAPITRE XIII

LES MISSIONS DU VÉNÉRABLE A DAOULAS, PLOUGASTEL-DAOULAS, DIRINON ET IRVILLAC

1644

M. le Nobletz procure au P. Maunoir de nouvelles missions. — Les abbayes de Notre-Dame du Relec et de Notre-Dame de Daoulas. — Mission de Daoulas. — Les PP. Alain de Launay et Guillaume Thomas s'adjoignent au P. Maunoir. — Le cantique de saint Corentin et la grâce qui en est la suite. — Calomnies contre les Pères. — Premières difficultés de la mission de Plougastel-Daoulas. — La pauvre veuve de Brest. — Immense concours à la mission. — Les cantiques spirituels. — Mgr du Louët et les pèlerins de la mission. — Grâces qui la couronnent. — Le meunier de Plougastel. — La récolte des chanvres. — Apparition de la

sainte Vierge à des jeunes filles de Plougastel. — La cliente de saint Michel. — Une pénitente aux pieds du souverain Juge. — Le paysan tourmenté par les remords de sa conscience. — Un autre pénitent sauvé par son ange gardien. — Services rendus à la mission par Jeanne Le Gall. — La conversion d'un octogénaire. — La procession de Plougastel-Daoulas à la chapelle de Saint-Jean-Baptiste. — Mission de Dirinon. — Neuf prêtres séculiers partagent avec le P. Maunoir les travaux de la mission. — Difficultés suscitées par le clergé des paroisses voisines. — Le Recteur de Dirinon et l'ange à l'autel. — La bonne paysanne du Léon. — Explication d'un tableau énigmatique de Dom Michel dans le cimetière de Dirinon. — Marie Keraudy de Landerneau. — Enthousiasme de la foule. — Merveilleux succès de la mission. — Un vieux Léonard. — L'enfant dévot à la sainte Vierge, — Procession générale. — Le malencontreux cavalier. — Adieux des habitants de Dirinon. — La croix du P. Maunoir à Dirinon. — Les PP. Maunoir et Bernard au Conquet. — Accueil de Dom Michel. — Retour à Plougastel-Daoulas. — L'hymne de saint Corentin. — Le pénitent de Saint-Jacques. — Le petit pâtre séduit par le démon. — La mission d'Irvillac. . . . p. 196-216

CHAPITRE XIV

LES MISSIONS DE 1645 ET LES GRANDES PROCESSIONS DE MISSION

Énumération des huit missions de 1645. — La procession générale de Scrignac. — Ce qu'était, aux yeux du P. Maunoir, une procession de mission. — L'annonce de la procession dès le début de la mission. — Comment se faisait la distribution des rôles. — But de la procession. — Son ordre. — Il dépendait du nombre possible de figurants. — Les représentants de l'armée ouvrent la marche. — A leur suite, les personnages de la loi naturelle et de la loi écrite. — Patriarches, prophètes, apôtres, etc. — Mystères de la vie cachée de Jésus-Christ. — La Présentation de Marie au temple. — Nativité de Notre-Seigneur. — Martyre des saints Innocents. — Fuite en Egypte. — Les porte-insignes de la Passion. — La scène du jardin des Olives. — Arrestation de Notre-Seigneur. — L'*Ecce homo*. — Jésus portant sa croix. — Notre-Dame de Pitié. — Les saints et les saintes. — Les vierges et les martyrs. — Les sœurs du Tiers-Ordre. — Le clergé. — Le Saint-Sacrement. — La foule. — La croix rouge qui distingue chaque groupe de la procession. — Les bannières, les étendards. — Les stations. — Les allocutions du P. Maunoir. — Chant des cantiques spirituels. — La grande adoration du Saint-Sacrement. — Discours du P. Maunoir. — Larmes et sanglots de la foule. — Le retour de la procession. — Les fruits de la procession. — Conversions opérées par la procession. — Témoignage de M. de l'Estour. — Esprit de foi qui caractérise les processions. — Les adversaires des processions et des cantiques spirituels. — La procession générale qui termina la mission de 1678 à Lamballe. — Le lendemain des processions. . p. 216-231

CHAPITRE XV

LA GRANDE MISSION DE MÜR-DE-BRETAGNE ET LE TOMBEAU DE SAINT ELOUAN

1646

Le P. Maunoir élargit la sphère de son apostolat. — Apostolat dans Quimper et les paroisses voisines. — Apparition de saint Pierre et de saint Corentin. — La pécheresse convertie à l'heure de la mort. — La mission de Langonnet. — Un détracteur des processions. — La femme parjure. — La mission de Saint-Mayeux. — Toute la jeunesse s'enfuit dans la forêt. — Le P. Maunoir la ramène à l'église. — L'abbé de Notre-Dame de Bon-Repos. — Succès de la mission. — Procession à Sainte-Suzanne. — Mission de Mür-de-Bretagne. — Ignorance des habitants. — Le sermon du P. Maunoir troublé par les joueurs de flûte. — Vengeance de deux gentilshommes. — Les tableaux énigmatiques de M. le Nobletz et la baguette blanche. — Son rôle dans les missions. — Joie soudaine de la foule. — Prédiction de Dom Guillaume Briant, Recteur de Mür. — Comment elle s'accomplit. — Succès extraordinaire de la mission. — Un père en purgatoire apparaît à son fils. — Une jeune fille qui s'offre en victime d'expiation. — Son merveilleux apostolat. — Mgr René du Louët à la mission de Mür. — Ses travaux apostoliques pendant la mission. — Les catéchismes du P. Maunoir. — Le tombeau de saint Elouan à Saint-Guen. — Enquête ordonnée par Mgr de Cornouailles. — L'eau miraculeuse. — Confiance des habitants et dévotion à saint Elouan. — La grande procession de Mür. — Discours du P. Maunoir. — Le P. Bernard tombe malade et est ramené à Vannes. — Les PP. Maunoir, Huby, Rigoleuc, Guillaume Thomas et douze prêtres séculiers, aux missions de Cléguerec et de Lignol. — Les forges de Rohan dans la forêt de Quénécan. — Triste accueil fait aux PP. Maunoir et Thomas. — La mission de Landeleau. — Le tombeau de saint Théleau. — Vaines tentatives de mission à Saint-Thurien. — Succès de la mission de Locamand. . . . p. 231-251

CHAPITRE XVI

MISSIONS DU VÉNÉRABLE EN CORNOUAILLES ET DANS L'ÉVÊCHÉ DE RENNES

1647-1648

Mission de Callac et consolations du Vénérable. — Missions diverses. — Superstitions et ignorance du peuple. — Les catéchismes du P. Maunoir. — Conversion d'un pécheur par saint Corentin. — Les missions de Neulliac, de Kergrist et de Saint-Caradec. — Epreuves et consolations. — Un enfant modèle au catéchisme de Saint-Caradec. — La mission du Quillio et ses fruits. — Difficultés que présente celle de Merléac. — Attentat contre les PP. Maunoir, Bernard et Guillaume Thomas. — Leur délivrance. — Le muet qui recouvre la parole. — Deux jeunes filles amenées à la conversion, l'une par un ange, l'autre par la sainte Vierge. — Une misérable pécheresse. — Un vieillard converti. — Intervention des âmes du purgatoire. — Joies apostoliques du P. Maunoir. — Les missions de la haute Cornouailles. — La vocation de M. Guillaume Galerne.

— Visite des Pères à M. le Nobletz. — Le P. Maunoir dans l'évêché de Rennes. — Son apostolat à Saint-Georges-de-Reintembault, à Mellé, Montault et Louvigné-du-Désert. — Retour du P. Maunoir en Basse-Bretagne. — Changements admirables des pays qu'il avait évangélisés. — Témoignage du P. Maunoir. — Conversion admirable d'une pécheresse scandaleuse. — Son héroïsme. — Plutôt mourir que d'offenser Dieu. — L'étang de Poulancre. — Victoire d'une jeune fille sur le démon. — Un pécheur de longue date qui se convertit. — Intervention de saint Michel dans la conversion d'un pauvre vieillard. — Les délicatesses de la Providence à l'égard des pécheurs. . . . . p. 251-269

CHAPITRE XVII

LES MISSIONS DU VÉNÉRABLE DÉNONCÉES A LA SORBONNE ET ATTAQUÉES AU PARLEMENT DE BRETAGNE

1649

Mission de Saint-Pol-de-Léon. — Marie-Amice Picard et Mgr de Rieux. — Missions de Roscoff et de l'île de Batz. — La terre sainte de M. le Nobletz. — Le carême de Landerneau. — Quelques traits de conversion. — La mission de Plounévez-Quintin. — Situation morale de la paroisse. — Sa résurrection spirituelle. — Le feu de l'Esprit-Saint et le feu de l'enfer. — Histoire de Louise Le Cornec. — C'est à la mission qu'elle doit son salut. — Une guérison à Trémargat. — La mission de Bothoa. — Le Recteur s'y oppose et la combat. — Le triomphe de la grâce. — Un esclave du démon. — Une malheureuse pécheresse sauvée par une intervention du ciel. — Des mères invitées à la conversion par leurs enfants récemment décédés. — Le Recteur de Bothoa dénonce à la Sorbonne de Paris les exercices de la mission. — Défère au Parlement de Bretagne l'évêque de Cornouailles. — Etienne Michon est lui-même condamné. — Mission de Laniscat. — Un danseur frappé de mort soudaine. — Succès de la mission. — Une jeune fille qui convertit son beau-père. — Missions diverses. — Obstacles que rencontre le P. Maunoir à Saint-Gildas, trève du Vieux-Bourg. — Les Pères accusés de sorcellerie. — Ils se retirent devant l'émeute. — Départ pour Saint-Guen, trève de Mür-de-Bretagne . . . . . p. 269-284

CHAPITRE XVIII

L'INIQUITÉ DE LA MONTAGNE

La confirmation à Saint-Guen. — Le P. Maunoir contraint d'y prolonger son séjour. — Il y découvre l'iniquité de la Montagne. — Ce qu'il faut entendre par ce nom. — Le commerce avec le démon au XVII^e siècle. — La valeur du témoignage du P. Maunoir et de ses missionnaires. — L'action apostolique du Vénérable en face de l'iniquité de la Montagne. — La première victime de la secte infernale. — L'adoration du démon au sabbat. — La cause est déférée à Mgr du Louët. — Le carême de Mür en 1650. — Le sabbat de la Saint-Corentin 13 décembre 1649, et le jour de la Saint-Sylvestre 31 décembre. — Plaintes du démon contre le Rosaire et les missions. — Il propose de faire périr ou de diffamer le

P. Maunoir et le P. Bernard. — Attaques contre Catherine Danielou. — Le P. Maunoir et le P. Bernard dénoncés au Recteur du collège de Quimper par les affidés de la secte. — Les cantiques spirituels et les processions attaqués au sabbat. — La fureur des habitués du sabbat s'en prend aux images de Dom Michel le Nobletz, d'Amice Picard, de Catherine Danielou, des PP. Maunoir et Bernard. — Invasion de la secte dans toute la Bretagne. — La jeune fille sauvée par un ange des horreurs du sabbat. — La mort du P. Maunoir résolue au sabbat. — Le miroir enchanté. — Le P. Maunoir travaille à découvrir les adeptes de la Montagne. — M. le Nobletz et le *Malleus maleficarum*. — Difficultés qui s'opposent à la conversion de la secte infernale. — Une scène du sabbat le jour de l'Ascension. — Conversion de plusieurs adeptes de la Montagne. — Une jeune fille refuse au sabbat de renier la Vierge Marie. — Le P. Maunoir compose à l'usage des confesseurs une méthode propre à faciliter la découverte des habitués du sabbat. — Cette méthode est diversement appréciée. — Le Père Recteur du collège de Quimper en défiance contre la méthode. — Elle est dénoncée à Mgr Grangier. — L'évêque de Tréguier la défère à Paris à un tribunal où siègent, avec plusieurs évêques, saint Vincent de Paul, M. Boudon et d'illustres théologiens. — Approbation de la méthode le 2 février 1658. — Les évêques de Cornouailles et de Léon l'approuvent à leur tour. — Témoignage du P. Claude de Saint-François. . . . . p. 284-305

CHAPITRE XIX

LE P. MAUNOIR FONDE SON ASSOCIATION DE PRÊTRES MISSIONNAIRES

1650-1652

Le jubilé de 1650. — Désirs du P. Maunoir de se rendre à Rome. — Réponse du T. R. P. Général. — Les grâces de l'année jubilaire en Bretagne. — Les attaques des affidés de la Montagne contre le P. Maunoir. — Encore le carême de Mür en 1650. — Projets du Vénérable en faveur des missions. — Il associe le clergé à l'œuvre de la rénovation religieuse de la Bretagne. — Les supérieurs ecclésiastiques applaudissent au dessein du P. Maunoir, — Mgr de Visdelou, coadjuteur de l'évêque de Cornouailles et évêque de Madaure. — La première messe de messire Guillaume Galerne à Mür-de-Bretagne. — Mission de Plourin. — Vie apostolique du P. Maunoir et du P. Bernard pendant les dix premières années. — Missions de 1651. — Les PP. Maunoir et Bernard à Mür-de-Bretagne et à Saint-Guen. — Pose de la première pierre de la nouvelle chapelle de Saint-Elouan. — La procession générale des enfants. — Les trente mille pèlerins accourus de tous les points de la Bretagne. — Les grâces obtenues au tombeau de saint Elouan. — Le P. Maunoir fonde à Saint-Guen son association de prêtres missionnaires. — M. Guillaume Galerne, le nouveau Recteur de Mür, se donne le premier à l'œuvre du P. Maunoir. — Accueil du P. Maunoir à ses premiers missionnaires. — Le P. Huby établit dans la cathédrale de Quimper l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement. — Ses progrès dans toute la France, en Europe et jusqu'aux Indes. — Les débuts apostoliques des nouveaux missionnaires. — Travaux et missions de 1652. — Dernière maladie de M. le Nobletz. — Ses

phases successives. — Apparition du P. Quintin à M. le Nobletz. — Le saint vieillard reçoit les derniers sacrements. — Ses suprêmes recommandations. — Arrivée des PP. Maunoir et Bernard au Conquet. — Ils retournent en mission. — M. le Nobletz prédit que le P. Maunoir l'assistera à la mort. — Agonie de M. le Nobletz. — Sa mort entre les bras du P. Maunoir. — Le Vénérable prononce l'oraison funèbre de M. le Nobletz. — Conversions et miracles opérés par l'intercession de M. le Nobletz. — Les grâces merveilleuses obtenues pendant les missions de 1652. — Un vieillard bourrelé de remords. — Mort de Marie-Amice Picard à Saint-Pol-de-Léon. . . . . p. 305-335

CHAPITRE XX

MORT DU P. BERNARD ET CONVERSION DE M. DE TRÉMARIA

1653-1655

L'exemple de M. Galerne suscite de nouvelles vocations à l'œuvre des missions. — Ses fruits spirituels. — Missions de 1653. — Empressement des foules. — Les églises étant trop étroites, la mission se donne au milieu des landes. — Lettres du P. Goswin Nickel au P. Maunoir et au R. P. Annat, provincial de France. — Triomphes remportés sur les affidés de la Montagne. — Missions de 1654. — La mission de Saint-Martin. — La mission de Crozon et les martyrs de la légion Thébéenne. — La guérison d'un sous-diacre qui porte la croix à la procession générale. — Une femme qui se pend de désespoir. — Le P. Bernard tombe malade et est ramené à Quimper. — Les dernières grâces sollicitées par le P. Bernard. — Ses derniers moments et sa mort, le 28 novembre 1654. — Vénération du peuple pour la mémoire du P. Bernard. — Les adeptes de la Montagne convertis à sa mort. — Vertus du P. Bernard. — Les compagnons du P. Maunoir après le P. Bernard. — Lettre du Père Général au P. Maunoir. — Les missions de 1655. — L'année de la justice et de la miséricorde. — La guérison d'une jeune fille. — La foudre éclate au milieu d'une danse et réduit en cendres le corps d'une des danseuses. — La mission de Laz et sa procession générale. — La petite-fille du marquis de la Roche, gouverneur de Quimper. — Missions de Châteauneuf et de Coray. — Maladie du P. Maunoir. — Célèbre conversion de M. de Trémaria, ancien conseiller au Parlement de Bretagne. — Prières de Mme de Kerazan sa mère pour obtenir cette conversion. — En 1655, M. de Trémaria veut se donner la mort. — Comment il en est empêché. — Le P. Maunoir vient prêcher à Plogoff. — La prière du P. Maunoir. — M. de Trémaria suit le P. Maunoir à l'église de Plogoff. — Entrevue de M. de Trémaria et du P. Maunoir. — Le Vénérable engage le conseiller du Parlement de Bretagne à se rendre à Paris. — M. de Trémaria et la congrégation du P. Bagot, Jésuite. — La vie spirituelle et les études théologiques de M. de Trémaria. — Consolations du P. Maunoir. — Prédiction sur ses travaux futurs et ceux de M. Galerne. . . p. 335-356

CHAPITRE XXI

LES DONS EXTRAORDINAIRES DE LA GRACE EN BRETAGNE ET L'APOSTOLAT DE M. DE TRÉMARIA

1656-1657

En 1656, les missions s'étendent aux évêchés de Cornouaillés, de Tréguier, de Léon et de Saint-Brieuc. — La dévotion à Dom Michel le Nobletz. — Des visions et des apparitions en Bretagne. — L'opinion du P. Maunoir sur ces récits merveilleux. — L'histoire d'Yves Le Goff, de la paroisse de Cast en Cornouailles. — Le P. Maunoir dans l'évêché de Tréguier. — Son sermon dans le cimetière et curieuse méprise de Mgr Grangier. — M. de Trémaria appelé aux missions de la Basse-Bretagne. — Son retour en Bretagne en juin 1656. — Le pardon de Saint-Tugean et les débuts de M. de Trémaria. — Ses travaux apostoliques au pardon de Saint-Théis en Cléden et à Plogoff. — Les exemples de vertu donnés par M. de Trémaria. — Il convertit des affidés de la Montagne. — Maladie du P. Maunoir et de M. de Trémaria. — Missions de Plomelin, de Bodivit et de Plomodiern. — La procession générale de Plomodiern. — Les missions de 1657 en Tréguier. — Dévouement apostolique de Mgr Balthasar Grangier. — Le célèbre pèlerinage de Notre-Dame de Coz-Yaudet. — Le P. Maunoir y fait distribuer le petit chapelet ou la petite couronne de Marie. — Les adeptes de la Montagne convertis par M. de Trémaria. — La mission de Bourbriac. — Ses difficultés et ses succès. — Témoignage rendu à la vertu de ses habitants par le P. Maunoir. — Mission de Tressignaux. — Le P. Maunoir sollicite du Père Général un compagnon d'apostolat, Jésuite comme lui. — Apparitions et faits merveilleux. — Attaques contre la méthode du P. Maunoir. — Sentiment de Mgr Grangier. — Son départ pour Paris avec M. de Trémaria. — Le P. Maunoir tombé malade à Kerlagatu en Plonévez-Porzay est transporté à Douarnenez. — Comment il se trouve guéri. — Les trois veuves de Douarnenez. . . . . p. 356-377

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Sur le Chapitre I.

. Naissance, famille et généalogie du Vénérable 377-381
I. Catalogues : Collegium Rhedonense ann. 1621, 1622, 1623, 1624, 1625. 381-384
II. Catalog. schol. et sodal. ann. 1626-1627 in coll. Rhedonen. . 384

Sur le Chapitre II.

Catalogues : I. Domus probat. Parisien. ann. 1625, 1626, 1627. 384-386
II. Coll. Flexien. (La Flèche) ann. 1627, 1628, 1629. 386-390

Sur le Chapitre III.

I. Initia collegii Corisopitensis. 390
II. Incœpit collegium anno 1621. 392
III. Catalogues : Le collège de Quimper en 1626, 1627. 393
Coll. Corisopitens. ann. 1630, 1631, 1632. . . . 393
IV. Distiques et lettre d'élèves de ce collège. 394
V. Le P. Pierre Bernard. — Acte d'admission au noviciat. . . . 395
VI. Le miracle de Ty-Mam-Doüé. 395

Sur le Chapitre IV.

Catalogues : I. Resident. Turonen. ann. 1633. 396
II. Coll. Bituricen. ann. 1634, 1635, 1636, 1637. . . 396

Sur le Chapitre V.

I. Catalogues : Coll. Nivernen. ann. 1638. 401
Domus probat. Rhotomagen. ann. 1639. . . . 402
II. La peste de Quimper. 402

Sur le Chapitre VI.

I. Catalogues : Coll. Corisopiten. ann. 1640. 408
II. Le grain de sainte Jeanne. — La vie de sainte Jeanne, etc. . 409
III. Fondation de ministères apostoliques à Molac, 1632. . . . 412

Sur le Chapitre VII.

I. Catalogues : Coll. Corisopiten. ann. 1641. 413
II. Lettre de M. le Nobletz au R. P. Maunoir 413

Sur le Chapitre IX.

I. Lettre de M. le Nobletz au R. P. Pierre Bernard 415
II. Autres advis pour le mesme Père (Maunoir). 417

Sur le Chapitre XI.

Catalogues : Coll. Corisopiten. ann. 1642. 419

Sur le Chapitre XII.

I. Catalogues : Coll. Corisopiten. ann. 1643. 419
II. Acte de profession du Vénérable. 419
III. Marie-Amice Picard. 420

Sur le Chapitre XIV.

Les personnages de la procession de la mission par ordre. . 420

Sur le Chapitre XVI.

Catalogues : Coll. Corisopiten. ann. 1648. 423

Sur le Chapitre XVII.

I. Note sur les catalog. Coll. Corisopiten. ann. 1649, 1650 423
II. Le carême de Landerneau. 423

III. Quelques pièces du procès de Mgr du Louët et du Recteur de Bothoa. 424

Sur le Chapitre XIX.

I. Catalogues : Coll. Corisopiten. ann. 1651. 428
II. Défense des Jésuites et du collège de Quimper. 428

Sur le Chapitre XX.

I. Catalogues : Coll. Corisopiten. ann. 1655. 429
II. Abjuration de Madeleine Mignot, dame de Keradoret. . . . 429
III. Mort du P. Pierre Bernard. — Lettre du P. Salleneuve. . . . 430

Sur le Chapitre XXI.

I. Formulaire des pouvoirs du P. Maunoir en Tréguier. 432
II. Lettre du P. Maunoir à M. de Trémaria. 433

POITIERS. — TYPOGRAPHIE OUDIN ET Cie.